



*Faculté des Sciences Economiques Sociales et Politiques  
Département des Sciences de la Population et du  
Développement (Sped)*

## **DUALISME FINANCIER ET DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN : UNE APPROCHE NEOBRAUDELIENNE ET SYSTEMIQUE**

**Joseph Patience Thierry AMOUGOU**

**Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de Docteur en Sciences sociales**

**Promoteurs :**

|                            |                                        |
|----------------------------|----------------------------------------|
| <b>Jean-Marie Wautelet</b> | Université catholique de Louvain (IED) |
| <b>Robert Cobbaut</b>      | Université catholique de Louvain (LSM) |

**Lecteurs :**

|                              |                                                         |
|------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Jean-Philippe Peemans</b> | Université catholique de Louvain (IED)                  |
| <b>Frédéric Lapeyre</b>      | Université catholique de Louvain (IED) / Economiste BIT |
| <b>Michel Lelart</b>         | CNRS (Laboratoire d'économie d'Orléans)                 |

Louvain-la-Neuve, mars 2010



## REMERCIEMENTS

....Ce travail est le fruit et le résultat de plusieurs volontés positives tirant dans le même sens. Je tiens à remercier ici les professeurs Jean-Marie Wautelet, Robert Cobbaut, Jean-Philippe Pemmans, Frédéric Lapyere et Michel Lelart, qui ont accepté de me sacrifier une partie importante de leur précieux temps. J'ai beaucoup appris à leur côté, tant humainement qu'intellectuellement.

....Mon merci et ma reconnaissance vont aussi à toute ma famille. Précisément à ceux des miens qui se trouvent loin de moi au Cameroun, à Francette et à son mari Yves Jeannotat en Suisse, à Elisabeth et à son mari Ondo Belinga Georges en France. Ils ont été le meilleur viatique pour amener ce travail à son terme. Les conseils et l'aide que m'a procurés Yves Jeannotat m'ont été d'un apport inestimable. Merci aussi à Jean-Luc Thonnard du service des logements de l'UCL qui, en me donnant du travail comme ouvrier, a indirectement financé cette recherche. Merci à mon collègue et ami Philippe Collet qui a lu ce travail de bout en bout, m'a prodigué de multiples conseils et m'a aidé à dompter les graphiques, les tableaux et les schémas récalcitrants au traitement de texte.

....Merci à ma femme Jeanine Bakinahe et à mon petit homme Amougou Marc Nicolas qui, en venant au monde, m'a encore plus humanisé. Les deux ont été obligés de supporter mes absences pendant longtemps et, par conséquent, m'ont donné du temps pour travailler parfois loin d'eux. Je vous aime de tout mon cœur. Merci aussi à Bakinahe Raïssa pour ses encouragements. Toute ma gratitude à Laurent Mbumbia pour ses multiples conseils, sa hauteur d'esprit et sa générosité.

....Un merci dégoulinant d'amour à ma mère, Atsama Amougou Régine qui m'a inculqué l'amour et l'importance du travail. Merci maman, je te dédie ce travail.





## AVANT-PROPOS

En Afrique subsaharienne en général, et au Cameroun en particulier, le dualisme financier est très souvent attribué, comme le font M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw depuis 1973, à un Etat hyper interventionniste sur une sphère financière ne fonctionnant plus suivant les lois du marché. Cette argumentation revient pourtant à commettre des *erreurs de séniorité* et de *calibrage* que cette thèse met clairement en évidence en soulignant le déni d'histoire des approches dominantes. Elle revient aussi à vouloir classer des systèmes financiers en bons et/ou mauvais pour le développement, alors qu'aucun critère ne peut valider cette classification entre des systèmes financiers complets et cohérents en eux-mêmes pour des acteurs dans des espaces-temps précis.

En effet, analysée en longue période, *la répression financière historique* n'est que la composante financière de la stratégie répressive globale du système colonial sur des modes de vie qui lui étaient antérieurs. Système colonial qui s'inscrit et s'entend lui-même dans un objectif de modernisation sociétale tous azimuts par la violence symbolique, physique, idéologique et structurelle. En conséquence, la libéralisation financière, vulgarisée, tant par M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw, que par les institutions financières internationales, n'est que l'instrument de la dimension financière de la modernisation sociale et sociétale dans sa version capitaliste. D'où plusieurs confusions au sein de l'approche dominante du développement : la modernisation sociétale est confondue au processus de développement ; l'approfondissement financier est assimilé au développement financier ; la répression financière est comprise uniquement dans sa dimension moderne (postcoloniale), et *les pratiques réelles* de développement sont négligées et ignorées autant que leurs ordres financiers. L'objectif du courant dominant est de les adapter et de les formater suivant ses concepts et ses postulats autoréférentiels.

Cette thèse sort de l'épistémologie normative qui caractérise les approches traditionnelles du dualisme financier pour s'inscrire dans une épistémologie critique. Elle privilégie le temps long de l'histoire et des processus structurels, au temps court des événements. Elle récuse l'individualisme méthodologique pour l'holisme méthodologique. Elle se préserve ainsi du scientisme qui caractérise les approches « économicistes » du lien entre dualisme financier et développement. L'auteur centre son étude sur le Cameroun en adoptant une approche historico-systémique. Celle-ci aboutit à des résultats novateurs sur la compréhension du dualisme financier camerounais, du développement financier, de son lien avec *la reproduction durable de l'autonomie sociale* (développement) et les conceptions monétaires à l'origine de l'esprit des tontines actuelles. La thèse montre ainsi, tant les limites et l'inaptitude des théories financières néoclassiques dans l'analyse du *développement réel*, que leur caractère purement idéologique issu de leurs prescriptions normatives et répressives face à des pratiques financières *réelles* pouvant ouvrir d'autres orientations institutionnelles au système financier camerounais. Enfin, cette thèse souligne, non seulement la continuité historique des pratiques financières dites informelles, mais aussi la portée, en études du développement, de ce que l'auteur appelle *le moment néobraudélien* et *la classification périodique* des institutions financières à laquelle il donne lieu. En effet, au lieu de partir des systèmes financiers des pays dits développés pour concevoir la trajectoire mimétique que doivent suivre ceux des pays dits sous-développés comme le Cameroun, la thèse montre qu'il semble judicieux de concevoir des offres d'institutions et d'instruments financiers en référence et compatibles aux niveaux historiques et institutionnels où se trouvent les acteurs et leurs demandes de développement.



## TABLES DES MATIÈRES

|                                                                                                                                                                                 |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>REMERCIEMENTS</b>                                                                                                                                                            | <b>iii</b> |
| <b>AVANT-PROPOS</b>                                                                                                                                                             | <b>v</b>   |
| <b>TABLE DES MATIERES</b>                                                                                                                                                       | <b>vii</b> |
| <b>LISTE DES TABLEAUX</b>                                                                                                                                                       | <b>x</b>   |
| <b>LISTE DES CARTES ET DES FIGURES</b>                                                                                                                                          | <b>xii</b> |
| <b>0. INTRODUCTION GENERALE</b>                                                                                                                                                 | <b>1</b>   |
| 0.1 De l'interdisciplinarité et de l'analyse en situations réelles                                                                                                              | 1          |
| 0.2 De l'histoire, du temps long et du développement                                                                                                                            | 3          |
| 0.3 Du rapport entre le savoir pratique local et le savoir intellectuel acquis                                                                                                  | 10         |
| 0.4 Des orientations théoriques, méthodologiques et épistémologiques                                                                                                            | 11         |
| 0.5 Du terrain en Belgique et au Cameroun : un grand apprentissage                                                                                                              | 15         |
| 0.6 De l'ordonnancement des parties de la thèse                                                                                                                                 | 17         |
| <b>PREMIERE PARTIE     <i>Critiques et réfutation du paradigme dominant<br/>dans l'analyse du lien entre système financier et développement</i></b>                             | <b>19</b>  |
| <b>Introduction à la première partie</b>                                                                                                                                        | <b>21</b>  |
| <b>Chapitre 1 : Dualisme financier et développement</b>                                                                                                                         | <b>23</b>  |
| 1.1 Introduction                                                                                                                                                                | 23         |
| 1.2 Les théories dualistes du développement                                                                                                                                     | 23         |
| 1.3 Les limites des théories dualistes du développement                                                                                                                         | 24         |
| 1.4 Forces et faiblesses du dualisme financier                                                                                                                                  | 25         |
| 1.5 -Par rapport à quels repères, à quels acteurs, à quel développement et à quelle conjoncture<br>sont mises en évidences les forces et les faiblesses du dualisme financier ? | 27         |
| 1.6 Les erreurs de séniorité et de calibrage                                                                                                                                    | 31         |
| 1.7 Récapitulatif des résultats et des insuffisances du paradigme dominant                                                                                                      | 31         |
| 1.8 Conclusion                                                                                                                                                                  | 35         |
| <b>Chapitre 2 : Libéralisation financière et développement</b>                                                                                                                  | <b>37</b>  |
| 2.1 Introduction                                                                                                                                                                | 37         |
| 2.2 La théorie de la libéralisation financière                                                                                                                                  | 37         |
| 2.3 Autres développements, vérifications empiriques<br>et limites de la théorie de libéralisation financière                                                                    | 41         |
| 2.4 Pertinence des analyses de Mc Kinnon et Shaw dans le cas du Cameroun                                                                                                        | 53         |
| 2.5 L'incompatibilité dirimante entre le développement réel et les implications de la théorie<br>de la libéralisation financière                                                | 55         |
| 2.6 Quels ordres financiers, pour quels acteurs et pour quel développement<br>en Afrique subsaharienne ?                                                                        | 63         |
| 2.7- Tableau récapitulatif des résultats et limites de la théorie de la libéralisation/<br>répression financière par rapport au développement                                   | 67         |
| 2.8-Conclusion                                                                                                                                                                  | 68         |
| <b>Conclusion à la première partie</b>                                                                                                                                          | <b>71</b>  |

|                                                                                                                                      |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>DEUXIEME PARTIE      <i>Problématique, hypothèses, concepts d'analyse, cadre théorique et méthodologique</i></b>                  | <b>73</b>  |
| <b>Introduction à la deuxième partie</b>                                                                                             | <b>75</b>  |
| <b>Chapitre3 : Problématique, concepts d'analyse et hypothèses</b>                                                                   | <b>77</b>  |
| 3.1 Introduction                                                                                                                     | 77         |
| 3.2 Définitions, rôles et nature des institutions : au-delà de la TSE                                                                | 80         |
| 3.3 Définition des concepts d'analyse, problématique, intérêts et objectifs de la recherche                                          | 84         |
| 3.4 Approche de l'objet d'étude, problématique, intérêts et objectifs de recherche                                                   | 92         |
| 3.5 Hypothèses d'analyse et état de la question                                                                                      | 99         |
| 3.6 Conclusion                                                                                                                       | 100        |
| <b>Chapitre 4 : Cadre théorique et méthodologique</b>                                                                                | <b>103</b> |
| 4.1 Introduction                                                                                                                     | 103        |
| 4.2 Approche néobraudélienne et systémique : qu'est-ce à dire ?                                                                      | 103        |
| 4.3 Le cadre méthodologique                                                                                                          | 118        |
| 4.4 Conclusion                                                                                                                       | 125        |
| <b>Conclusion à la deuxième partie</b>                                                                                               | <b>126</b> |
| <b>TROISIEME PARTIE      <i>Le dualisme financier historique : 1800-1972</i></b>                                                     | <b>129</b> |
| <b>Introduction à la troisième partie</b>                                                                                            | <b>131</b> |
| <b>Chapitre 5 : Les bases matérielles et spirituelles du dualisme financier camerounais (1800-1916)</b>                              | <b>133</b> |
| 5.1 Introduction                                                                                                                     | 133        |
| 5.2 Le régime d'accumulation précolonial et son système financier                                                                    | 133        |
| 5.3 Conclusion                                                                                                                       | 217        |
| <b>Chapitre 6 : La phase de dualisme financier binaire</b>                                                                           | <b>225</b> |
| 6.1 Introduction                                                                                                                     | 225        |
| 6.2 Le Cameroun territoire « sous mandat » de la Société Des Nations (S.D.N) : 1922-1945                                             | 225        |
| 6.3..Du mandat international à l'Etat unitaire (1945-1972) :                                                                         |            |
| impacts sur les éléments structurants et le dualisme financier binaire                                                               | 248        |
| 6.4..Des paléomonnaies et acteurs collectifs traditionnels aux tontines                                                              | 258        |
| 6.5 Conclusion                                                                                                                       | 262        |
| <b>Conclusion à la troisième partie</b>                                                                                              | <b>266</b> |
| <b>QUATRIEME PARTIE      <i>Le dualisme financier moderne (1972-années 2000)</i></b>                                                 | <b>273</b> |
| <b>Introduction à la quatrième partie</b>                                                                                            | <b>275</b> |
| <b>Chapitre 7 : Etat-développeur, dualisme financier et développement</b>                                                            | <b>277</b> |
| 7.1 Introduction                                                                                                                     | 277        |
| 7.2 La phase de prospérité économique de l'Etat et du dualisme financier en veilleuse (1972-1985)                                    | 277        |
| 7.3 Les conséquences de l'application du paradigme de modernisation nationale autoritaire                                            | 282        |
| 7.4..Les caractéristiques du dualisme financier de la période de modernisation nationale autoritaire par l'Etat unitaire (1972-1986) | 293        |
| 7.5 La crise de l'Etat-développeur et ses conséquences                                                                               | 308        |
| 7.8 Conclusion                                                                                                                       | 321        |

|                                                                                                                                                                          |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Chapitre 8 : Ajustement structurel, dualisme financier et développement</b>                                                                                           | <b>323</b> |
| 8.1 Introduction                                                                                                                                                         | 323        |
| 8.2 La dynamique de l'ajustement structurel (DAS) : le socle idéologico-institutionnel de la néo-modernisation nationale                                                 | 323        |
| 8.3 La phase de néo modernisation transnationale (1990- années 2000) : l'effet de cliquet et/ou d'hystérésis dans la structure du système financier national             | 336        |
| 8.4 Conclusion                                                                                                                                                           | 381        |
| <b>Conclusion à la quatrième partie</b>                                                                                                                                  | <b>384</b> |
| <b>CINQUIEME PARTIE    <i>Formes institutionnelles et modes de régulation du système financier camerounais de la période précoloniale à la période postcoloniale</i></b> | <b>385</b> |
| <b>Introduction à la cinquième partie</b>                                                                                                                                | <b>387</b> |
| <b>Chapitre 9 : Institutions et modes de régulation</b>                                                                                                                  | <b>389</b> |
| 9.1 Introduction                                                                                                                                                         | 389        |
| 9.2 Stocks et flux institutionnels suivant les phases du processus de développement du Cameroun                                                                          | 390        |
| 9.3 Qu'entendons-nous par classification périodique des institutions financières formelles et informelles ?                                                              | 393        |
| 9.4 Les enseignements de l'histoire des institutions financières camerounaises et des enquêtes contemporaines                                                            | 395        |
| 9.5 Stocks, flux institutionnels et variations réciproques des niveaux institutionnels et des paramètres pertinents                                                      | 403        |
| 9.6 Les différentes combinaisons institutionnelles présentes et futures (possibles ?) du système financier camerounais                                                   | 413        |
| 9.7 Conclusion                                                                                                                                                           | 416        |
| <b>Chapitre 10 : Le processus historique comme mode de régulation du système financier camerounais</b>                                                                   | <b>419</b> |
| 10.1 Introduction                                                                                                                                                        | 419        |
| 10.2 Du développement, de l'histoire et des sous-systèmes financiers du Cameroun précolonial                                                                             | 420        |
| 10.3 L'Etat-colonial, le développement et le développement financier : le dualisme financier historique                                                                  | 423        |
| 10.4 Les différentes formes institutionnelles et les aspects de l'erreur de séniorité                                                                                    | 427        |
| 10.5 L'Etat-développeur, le développement et le développement financier : le dualisme financier moderne                                                                  | 432        |
| 10.6 Processus historique et falsification des hypothèses d'analyse                                                                                                      | 435        |
| 10.7 Conclusion : quelques limites de notre grille de lecture et d'analyse du dualisme financier Camerounais et de son lien avec le développement                        | 437        |
| <b>Conclusion à la cinquième partie</b>                                                                                                                                  | <b>439</b> |
| <b>CONCLUSION GENERALE : le moment néobraudélien et le processus de développement</b>                                                                                    | <b>441</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>                                                                                                                                                     | <b>449</b> |

## LISTE DES TABLEAUX

|                                                                                                                                                                 |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.1 Idéal-type dominant du lien entre dualisme financier et développement                                                                                       | 33  |
| 2.1 Politiques de répression financière                                                                                                                         | 41  |
| 2.2 Vocables pour « intérêt » selon les langues usitées                                                                                                         | 45  |
| 2.3 Typologie de la répression financière au Cameroun et en Afrique noire                                                                                       | 61  |
| 2.4 Firms with access to bank loans relative to sales in African manufacturing                                                                                  | 64  |
| 2.5 Indicateurs de développement financier par groupe de revenu                                                                                                 | 65  |
| 2.6 Théorie de la libéralisation par rapport <i>au développement réel</i>                                                                                       | 67  |
| 4.1 Interactions entre les éléments structurants, les niveaux historiques et la reproduction de l'autonomie sociale                                             | 110 |
| 5.1 Commerce allemand et anglais au Cameroun en 1883 et 1884                                                                                                    | 175 |
| 5.2 Les six gouverneurs chargés de l'administration du Cameroun de 1885 à 1915                                                                                  | 205 |
| 5.3 Les grandes plantations allemandes au Cameroun en 1913                                                                                                      | 207 |
| 5.4 Répartitions des établissements commerciaux au Cameroun en 1906                                                                                             | 209 |
| 5.5 Population blanche au Cameroun protectorat allemand en 1913                                                                                                 | 209 |
| 5.6 Capitaux investis au Cameroun en 1913                                                                                                                       | 214 |
| 6.1 Stratégies politiques françaises suivant le profil des chefs traditionnels pendant la période de mandat international (1922-1945)                           | 232 |
| 6.2 Evolution du nombre de tribunaux indigènes au Cameroun anglophone de 1922 à 1938                                                                            | 238 |
| 6.3 Localisations, acteurs dominants et évolutions de certaines activités de l'économie-monde de rente camerounaise au début de la Seconde Guerre Mondiale      | 239 |
| 6.4 Part de la France dans les importations du Cameroun [en % des importations totales de ce territoire (en valeurs)]                                           | 250 |
| 6.5 Part de la France dans les exportations du Cameroun [en % des exportations totales de ce territoire (en valeurs)]                                           | 250 |
| 6.6 Commerce et balance du Cameroun par zones monétaires en 1961 et 1962                                                                                        | 257 |
| 7.1 La création d'emplois des complexes agro-industriels camerounais en 1979                                                                                    | 290 |
| 7.2: Coût de production à la CDC, 1978/1980                                                                                                                     | 290 |
| 7.3 Performance économique du Cameroun de 1965 à 1986                                                                                                           | 292 |
| 7.4 Evolution (en tonne) de la production des principaux produits agricoles d'exportation du Cameroun (moyenne mobile de trois ans centrée sur l'année médiane) | 292 |
| 7.5 Les capitaux internationaux dans le système agro-industriel camerounais                                                                                     | 293 |
| 7.6 Répartition spatiale des institutions bancaires camerounaises                                                                                               | 296 |
| 7.7 Répartition du crédit bancaire par nature d'activité (31 août 1979)                                                                                         | 301 |
| 7.8 Quelques coûts de la stratégie d'industrialisation camerounaise                                                                                             | 306 |
| 7.9 Quelques indicateurs de performance économique du Cameroun (1960-1990)                                                                                      | 312 |
| 7.10 Evolution de la dette camerounaise (en millions de dollars US)                                                                                             | 314 |
| 7.11 Contribution des secteurs primaire et secondaire à la production intérieure brute camerounaise (1959-1979)                                                 | 315 |
| 7.12 L'entrée du Cameroun en crise suivant la condition keynésienne de crise                                                                                    | 317 |
| 8.1 Niveaux avant et après de quelques variables                                                                                                                | 343 |
| 8.2 Répartitions spatiale (agences) des trois principales banques camerounaises en janvier 2005                                                                 | 344 |
| 8.3 Typologie systémique et institutionnelle d'EMF camerounaises depuis la réglementation du secteur de la microfinance par le ministère de finance et la COBAC | 353 |

|                                                                                                                                                                            |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 8.4 Produits de placement offerts par les <i>EMF élitistes et modernes</i>                                                                                                 | 354 |
| 8.5 Services financiers offerts par les <i>EMF élitistes et modernes</i>                                                                                                   | 355 |
| 8.6 Situation de la Microfinance en Zone CEMAC                                                                                                                             | 360 |
| 8.7 Les différentes formes de l'exclusion sociale et de pauvreté au Cameroun                                                                                               | 364 |
| 8.8 Le rôle d'une structure sociale solidaire dans la cohésion sociale                                                                                                     | 366 |
| 8.9 Capacité du microcrédit à rétablir la cohésion sociale dans la localité                                                                                                | 366 |
| 8.10 Caractéristiques nominales, institutionnelles et financières des tontines                                                                                             | 370 |
| 8.11 Traitements dans la fonction publique camerounaise en 2007                                                                                                            | 372 |
| 8.12 Statut socio-économique des membres, mode de régulation, réalisations concrètes,<br>fonctionnement en réseau et attitudes par rapport à l'Etat et au système bancaire | 374 |
| 9.1 à 9.5 <i>Stock et flux intentionnels de 1800-2007</i>                                                                                                                  | 391 |
| 9.6 Différences possibles entre les institutions financières historiquement endogènes<br>et les institutions financières historiquement exogènes au Cameroun               | 396 |
| 9.7 Hiérarchisation entre paramètres pertinents d'après les personnes interrogées                                                                                          | 408 |
| 9.9 Matrice des combinaisons institutionnelles présentes et futures<br>du dualisme financier camerounais                                                                   | 413 |

**LISTE DES CARTES, FIGURES ET GRAPHIQUES**

|                                                                                                                                              |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 2.1 Taux d'intérêts réels en Afrique 1990-2005                                                                                        | 59  |
| Figure 2.2 Ratio M1/M2                                                                                                                       | 65  |
| Figure 2.3 Pauvreté et accès à un compte bancaire formel                                                                                     | 66  |
| Graphique 2.4 Volume de crédits et liquidité bancaires au Cameroun                                                                           | 66  |
| Schéma 3 Rôle de coordination des institutions                                                                                               | 91  |
| Schéma 4.1 Approche néobraudellienne et systémique                                                                                           | 124 |
| Annexe Grille d'analyse des rapports modernisation-Etat-Nation et processus de développement                                                 | 128 |
| Carte 5.1 Les groupes ethniques en interactions dans les monts Mandara                                                                       | 135 |
| Schéma 5.1 Sous-systèmes du Nord Cameroun XIXème                                                                                             | 141 |
| Carte 5.2 Les Emirats nigériens en interaction avec le Nord-Cameroun                                                                         | 144 |
| Carte 5.3 Les marchés de l'ivoire                                                                                                            | 145 |
| Carte 5.4: Les Grassfields du Cameroun                                                                                                       | 146 |
| Schéma 5.2 Sous-système politico-culturel et économique-financier dominant du Nord Cameroun dans la deuxième moitié du XIXème                | 154 |
| Schéma 5.3 Sous-système politico-culturel et économique-financier dominant de Bimbia de la première à la deuxième moitié du XIXème siècle    | 164 |
| Schéma 5.4 Sous-système politico-culturel et économique-financier dominant de Douala, Victoria et Campo en 1887                              | 179 |
| Schéma 5.5 Sous-système politico-culturel et économique-financier Bèti avant l'arrivée des Allemands en 1887                                 | 189 |
| Schémas 5.6 Caractéristiques de l'anthropomorphisme et de l'anthropocentrisme monétaire chez les Bèti en 1887                                | 191 |
| Schéma 5.7 Sous-système politico-culturel et économique-financier Bèti après l'arrivée des Allemands en 1887                                 | 200 |
| Schéma 5.8 Système politico-culturel et économique-financier camerounais au début de la Première Guerre Mondiale                             | 217 |
| Schéma 6.1 Architecture globale de l'indirect rule britannique au Cameroun anglophone pendant la période de mandat international (1922-1945) | 234 |
| Carte Le Cameroun en 1890                                                                                                                    | 268 |
| Carte Le Kamerun avant 1911                                                                                                                  | 269 |
| Carte Le Cameroun après 1911                                                                                                                 | 270 |
| Carte Le Cameroun après la guerre de 1914-1918                                                                                               | 271 |
| Schéma 7.1 Paradigme camerounais de modernisation nationale autoritaire                                                                      | 282 |
| Schéma 7.2 La logique financière de l'Etat-tontine                                                                                           | 303 |
| Figure Apogée et déclin du Cameroun                                                                                                          | 309 |
| Schéma 8.1 Articulations du modèle de développement normatif de la DAS (1980-2000)                                                           | 327 |
| Schéma 8.2 Les pôles performants et les circuits du système financier du régime d'accumulation nationaliste et extraverti                    | 331 |
| Figure Statuts des travailleurs                                                                                                              | 336 |
| Graphique part du PIB agricole et accès aux comptes bancaires                                                                                | 341 |
| Schéma 8.3 L'organigramme de Douala Stock Exchange (DSX)                                                                                     | 347 |
| Schéma 9.1 Configuration systémique du système financier camerounais et de la demande nationale de développement financier                   | 403 |
| Graphiques 9.2 et 9.3 Niveaux institutionnels et paramètres institutionnels                                                                  | 409 |
| Graphique 10.1 Efficience du système financier formel et étendue de l'Etat                                                                   | 430 |



## 0. INTRODUCTION GENERALE

*« L'histoire économique comporte trois techniques : histoire, statistique et théorie. Des trois, l'histoire est la plus importante pour trois raisons : D'abord, la matière de l'économie réside essentiellement dans un processus unique à travers le temps historique (...). Ensuite, l'exposé théorique ne peut être purement économique, mais doit refléter aussi des faits institutionnels qui ne sont pas purement économiques : aussi fournit-il la meilleure méthode pour comprendre comment faits économiques et extra économiques sont liés les uns aux autres et comment les diverses sciences sociales devraient être liées les unes aux autres. Enfin, il faut alléguer, je pense, le fait que la plupart des erreurs fondamentales communément commises sont dues au manque d'expérience historique plus souvent qu'à toute insuffisance de l'outillage de l'économiste » SHUMPETER (J.A.), 1954, *Histoire de l'analyse économique*, Trad. Franç, (1983), Édition Gallimard, Paris, p.17.*

*[ Les différentes sciences humaines envisagent, chacune de son point de vue, l'activité humaine. Ainsi l'économie, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, l'histoire et d'autres s'attachent-elles à un domaine bien déterminé. Si la spécialisation est nécessaire, le risque qu'elle entraîne est celui du morcellement, de la séparation et du cloisonnement, les différentes sciences finissant par ne plus entretenir aucun contact les unes avec les autres et chacune à se comporter comme si elle seule existait (...). La phrase de Stuart Mill est toujours à rappeler : « Il serait un bien mauvais économiste celui qui ne serait que cela »/ WOLFF (J.), 1996, *La Psychologie économique*, Économica, Paris, p.5.*

Dans de nombreux pays du Tiers-monde dont le Cameroun, le dualisme financier signifie la coexistence de deux sphères financières, dont une dite formelle et l'autre informelle. Ce travail a pour objectif d'étudier dans une perspective néobraudélienne et systémique, les interactions entre le développement et le dualisme financier au Cameroun. Nous le faisons en insistant sur les *niveaux historiques et les niveaux institutionnels des pratiques financières compatibles avec les demandes spécifiques des acteurs en matière de développement*. Avant les discussions théoriques, cette introduction plante le décor scientifique général de l'analyse. Elle présente notre approche du développement, notre position méthodologique et les matériaux utilisés. Elle donne aussi l'ordonnancement des chapitres, et insiste sur notre trajectoire sociale et le questionnement d'ensemble qui nous ont amené à travailler sur ce thème.

### 0. 1 De l'interdisciplinarité et de l'analyse en situations réelles

Alors qu'en 1999 nous venions de terminer, avec félicitations du jury, un DEA en macroéconomie appliquée au sein du Programme de Troisième Cycle Inter universitaire en Économie (PTCIE), nous nous sentions toujours incapables, malgré notre bagage théorique et technique, de répondre avec conviction et satisfaction aux questions concrètes que nous posaient nos oncles et cousins agriculteurs persuadés que nous avions les réponses compte tenu du fait que nous étions universitaire. Des questions récurrentes étaient par exemple : « Pour quoi les prix du cacao et du café baissent alors que celui du savon, du pétrole, des tôles, des machettes dont nous nous servons augmentent sans cesse ? » ; « Comment peut-on dire qu'il n'y a plus d'argent au Cameroun alors que ce

pays a toujours les mêmes populations, les mêmes ressources naturelles et qu'ici au village, nous travaillons toujours comme par le passé avec autant d'entrain dans nos champs ? » ; « Pour quoi celui qui travaille dans un bureau en ville perçoit plus d'argent que moi qui travaille la terre ? ». Nous savions pertinemment que les réponses que nous apportions à ces questions dans un langage hautement technique que nous avions de la peine à rendre intelligible aux paysans, les ont autant moins convaincus que nous-mêmes. Et quand nous faisions l'écho de ces questions à nos professeurs, la réponse habituelle que nous recevions était que nous sortions du domaine de l'*économie pure*, et que nos interrogations étaient des domaines de la sociologie, des sciences politiques, de l'anthropologie et même de la philosophie avec lesquels l'économiste que nous sommes n'a pas de liens. S'il y a pourtant des choses dont nous étions non seulement convaincus, mais aussi dont l'utilité nous paraissait d'une importance fondamentale, c'étaient respectivement ces liens et une approche ouverte des problèmes de développement entre tous ces champs dont chacun ne saisit qu'un petit aspect comme le dit J. Wolff<sup>1</sup>. Pour nous, dans le domaine économique qui était le nôtre, tout était à refaire en macroéconomie, en microéconomie, en finance et en commerce international sous contrainte de l'interdisciplinarité et de la contextualisation en situations réelles.

Nous en étions d'autant plus convaincus que, de temps en temps, même si cela restait un pur exercice intellectuel et non pratique au sein des institutions internationales, des économistes mondialement connus par ce que *nobélisés* comme G.A. Akerlof, théoricien de l'asymétrie d'information, reconnaissent l'influence des identités et de la culture dans les comportements économiques des acteurs. G.A. Akerlof et Rachel E. Kranton, résument cette préoccupation de la manière suivante : « This paper considers how identity, or a person sense of self, affects economic outcomes. We incorporate the psychology and sociology of identity into an economic model of behavior. In the utility function we propose, identity is associated with different social categories and how people in these categories should behave. We then construct a simple game-theoretic model showing how identity can affect individual interactions. The paper adapts these models to gender discrimination in the work place, the economy of poverty and social exclusion, and the household division of labor. In each case, the inclusion of identity substantively changes conclusions of previous economic analysis. »<sup>2</sup>

Le site territorial et culturel apparaissant ici comme une variable explicative fondamentale dans la réduction des incertitudes et la compréhension des comportements collectifs ou pas des acteurs, nos centres d'intérêts devinrent donc de savoir qu'elle était notre utilité pratique pour comprendre et résoudre des problèmes concrets si, sans utiliser l'abstraction et la déduction, sans nous engager dans une vision productiviste et rentabiliste qui ne préoccupait pas nos interlocuteurs juste désireux de continuer leur vie par des moyens anciens et modernes garantissant une reproduction de leur autonomie sociale à long terme, nous étions déjà incapables de répondre à des questions venant des hommes en diverses situations réelles ? Comment intégrer des faits réels, des faits historiques et des préoccupations relevant de la vie psychique, spirituelle, symbolique, des institutions sociales et de la culture dans la grille de lecture économique qui était la nôtre si nos seules clefs d'analyse du monde restaient des ratios, des courbes de régression, des points d'équilibre stables et instables, des points morts, des coefficients de corrélation, des seuils de rentabilité, des coûts marginaux, des taux d'amortissement, l'accélérateur flexible et les multiplicateurs keynésiens qui ne faisaient jamais allusion

<sup>1</sup> WOLFF (J.), 1996, *La Psychologie économique*, Economica, Paris.

<sup>2</sup> AKERLOF (G.A) et KRANTON (R.E), 1999, *Economic and Identity*, cité par ZAOUAL in : *Cultures et Structures économiques*, sous la direction de Roland GRANIER et de Martine ROBERT, Economica, Paris, pp.113-127.

aux disparités internationales des contextes et des comportements économiques tels que les induisent l'histoire et la spécificité culturelle ?

L'arrivée à l'UCL ne nous permit cependant pas de répondre à ces questions car nous y fûmes admis pour un doctorat en *économie pure* dont le thème, *Dépenses publiques et croissance en Afrique subsaharienne*<sup>3</sup>, était loin de nous sortir de l'auberge. C'est alors que par hasard, le colloque : *Les défis de la globalisation. Babel ou pentecôte ?* Organisé en 2001 par l'UCL nous donna l'occasion de suivre des exposés faits par des professeurs de l'Institut des Études du Développement (IED). Quelques mois après, nous étions un transfuge du Département des Sciences Économiques qui, c'est le cas de le dire, n'avait réussi à transformer, ni notre éclectisme intellectuel, ni les idées que nous ruminions à longueur de journée depuis pas mal de temps. Nous avons enfin l'occasion, non seulement de répondre à certaines de nos préoccupations, mais aussi, de sortir d'une spécialisation obtuse qui nous amenait certes à être de plus en plus savant et précis en économie, mais aussi, à être chaque fois à côté de la plaque des problématiques de développement. N'ayant plus de champs disciplinaires interdits au déploiement de notre pensée, nous avions maintenant la capacité d'intégrer sans complexe les critiques des économistes que les modèles standards intégraient très peu dans leurs présentations.

## 0.2 De l'histoire, du temps long et du développement

Il est fort édifiant de constater que l'Africain ordinaire désigne les pays du Nord non par des termes comme « pays développés », mais, par deux expressions dont une raciale et identitaire, *le pays des blancs*, et l'autre géographique, *au-delà de la mer*. C'est donc dans les livres scolaires que nous avons découvert que *la vie normale* que nous menions au Cameroun pendant notre enfance, non de façon naïve par rapport aux problèmes ambiants, mais dénuée de tout *afropessimisme* et de toute idée de retard par rapport à quiconque, était qualifiée par un terme inexistant dans nos langues maternelles : « le sous-développement ». En effet, l'*afropessimisme* a beau être le conçu des observateurs internationaux, il n'est pas le vécu des Africains eux-mêmes qui, dans leur immense majorité, continuent à vivre comme si de rien n'était. Non pas dans l'insouciance et l'inconscience, mais dans la normalité la plus authentique de cet anonymat apparent de l'*Homo africanus ordinarius*.

Les citations de J.A. Schumpeter et de J.Wolff que nous choisissons pour introduire ce travail justifient donc le fait qu'en lisant des livres d'économie du développement, nous nous sommes toujours demandés si leurs auteurs avaient pris la peine d'étudier l'histoire et la culture camerounaises en particulier, et africaines en général. La philosophie « économisciste » de cette discipline entraîne que les ouvrages qui en parlent présentent un ensemble d'indicateurs, de modèles et de faits stylisés dont la prétention omnisciente et universelle, n'a d'équivalent que leur total décalage et leur totale ignorance des Hommes, des territoires et des problèmes qu'ils veulent résoudre.

Aussi, avons-nous constamment l'impression et, plus nous avançons dans les études, la conviction scientifique que les livres d'économie du développement parlaient d'autres pays et non du nôtre; qu'ils développaient un ensemble de modèles théoriques élégants et cohérents dans leurs logiques internes, mais, complètement inaptes dans la compréhension et l'explication des soubassements historiques et des incitations culturelles sous-tendant un ensembles d'institutions et de pratiques locales mettant en place d'autres formes de coordination tant en zones rurales qu'en zones urbaines. Dans le

---

<sup>3</sup> Thème de recherche sous la direction de Dominique PLIHON de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Paris XIII et de Michel DE VROEY de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques de l'UCL.

cas d'espèce, nous nous demandions quelle pertinence, en dehors des informations sur les seuils et des interactions entre variables d'une mécanique économique construite, avaient les résultats des modèles d'équilibre général calculable dans un environnement comme celui du Cameroun où le déséquilibre était la règle et l'équilibre l'exception ? Dans une société à plus de 70 % agricole, quelle était leur importance sociale s'ils ne servaient sur le plan territorial qu'à étudier l'impact de la distance entre les marchés sur les prix afin de savoir comment organiser l'intégration des marchés nationaux par rapport aux seuls objectifs de rentabilité économique ? A quoi sert-il de vérifier par des tests économétriques des liens entre des variables au sein d'une mécanique économique organisée pour que ces liens existent ? Pour quoi fallait-il travailler pour que ces liens soient renforcés si leur présence ne procure aucun avantage social aux populations ? Une solution économique est-elle toujours un bienfait en termes de développement social et culturel lorsque l'agriculture industrielle se traduit fréquemment par la précarisation et la perte d'indépendance de la paysannerie ? Le savoir économique en matière de développement pouvait-il garder son statut de science dans la mesure où il n'y a pas de grandes lois de l'agir valables en tous lieux et en tous temps en sciences sociales ?

Ces interrogations scientifiques se sont renforcées tout au long de notre trajectoire sociale parce que nous remarquions que l'économie que nous apprenions confondait de plus en plus schémas théoriques et réalités en devenant elle-même sa propre fin. Fréquentant beaucoup le village alors que nous faisions nos études universitaires en ville, nous remarquions de nombreux décalages et injustices entre la ville incarnant la modernité, et le village lieu par excellence de la tradition et donc du « sous-développement » selon la théorie dominante. Du temps long et de l'histoire, nos oncles et grands parents agriculteurs avaient une connaissance de l'importance et en usaient plus que nous autres citadins préoccupés beaucoup plus par l'instant. Aucune explication de la trajectoire de l'identité de notre lignage ou du décalage entre les pratiques actuelles n'y échappait. Ils avaient conscience que le changement social, économique et institutionnel du pays dans lequel nous vivions était déjà organisé par trois moteurs, un plus ancré dans la culture locale, l'autre, largement importé d'Occident et le dernier constitué d'un mélange des deux premiers. Sans être passéistes ou nostalgiques des temps anciens périmés, ils reconnaissaient autant certains apports positifs de la culture occidentale comme les moyens de transport, que la supériorité des certaines pratiques endogènes et séculaires comme les solides liens de la famille-souche, la dignité humaine, la modération et la sobriété dans l'usage de l'environnement et la jouissance des plaisirs du monde.

Par ailleurs, le rapport au monde était un rapport prudent, respectueux de la nature et des lois générales d'une vie en communauté où les besoins n'étaient pas extensibles à l'infini. Ce qui fait que le temps long et l'histoire étaient évoqués, non seulement pour répondre à nos questions, mais aussi, pour signifier que les habitudes et les pratiques actuelles étaient tantôt plus avantageuses, tantôt moins avantageuses pour *la vie bonne* que celles du passé. Ils nous enseignaient qu'il fallait prendre son temps pour bien faire des choses. D'où la phrase récurrente : « les enfants de maintenant font tout très rapidement, mais très mal ». Cette phrase nous rappelle maintenant sans cesse, la place prépondérante du court terme et de la rapidité dans les comportements modernes, et dans plusieurs théories économiques du développement comme celle de la répression financière, et son corollaire, la libéralisation financière. Il y apparaît un décalage entre le temps long historique pesant sur les faits et l'action des phénomènes continus d'ordre économique et social à travers l'espace, et le temps politique court, lié aux effets passagers de conjoncture et de mode. Par conséquent, l'ancrage dans le passé, la transmission des valeurs, la continuité des générations et ce qui relie les hommes entre eux sont menacés par l'immédiateté ambiante. Tant l'impatience du présent que la

dévitisation du passé qui en résultent, transforment le temps en un opérateur d'angoisse, de hausse du risque et d'agitations sociales. Essayer de lier les deux par une étude à la fois diachronique et synchronique comme la nôtre représente ce que Luc Ferry appelle un véritable obstacle épistémologique ou une opération intellectuelle en rupture totale avec l'esprit du temps moderne et médiatique qui, submergé d'informations quotidiennes, ne veut rien entendre à la longue durée et à son caractère incompressible<sup>4</sup>.

En effet, la distanciation et la distorsion sont si profondes entre le rythme insensé et fiévreux de la société moderne et celui du cours réel des choses que le décalage semble insurmontable. Et pourtant, *c'est moins la vitesse qu'une capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs et de leurs systèmes dans le but d'améliorer leurs conditions d'existence* qui nous semble être l'objectif central des pratiques réelles de développement. Le processus de développement impliquant une vision du monde et une action, il intègre autant le système national et ses acteurs, que le système international et les siens. Ces interactions entremêlent des temporalités et des espaces d'une extrême complexité où la vision du monde d'un peuple spécifique montre que le temps et l'espace ne sont pas de simples concepts, mais des construits investis d'une densité humaine et sociologique. De ce fait, les politiques de développement pourraient, sans renoncer aux effets positifs de la coopération internationale, accorder la priorité à la reproduction durable de l'autonomie sociale des systèmes sociaux par la préservation des équilibres entre les acteurs, leurs pratiques de développement et *les cadres spatiaux et temporels*<sup>5</sup> qui les expriment dans des rythmes précis. Un pays comme le Cameroun où le couple pensée/action du système étatique coexiste avec le couple pensée/action des acteurs infra étatiques et populaires dans le secteur financier, semble faire fausse route en mettant en place des politiques de développement financier dont le rôle est de réprimer toutes les pratiques financières qui ne relèvent pas des décisions du système étatique et international. Ce serait une façon de nier toute la richesse des pratiques financières historiques et de sous estimer le pouvoir organisationnel des hommes sur leurs destins<sup>6</sup>. A titre d'exemple, l'autosuffisance alimentaire dont peut se vanter ce pays aujourd'hui n'est l'œuvre, ni de la coopération internationale, ni de l'agriculture industrielle nationale soutenues par le système financier formel national et international, mais uniquement du système agricole populaire financé majoritairement par le finance informelle, et basé sur la polyculture et l'élevage pratiquées en zones rurales et les périphéries des grandes villes en total décalage temporel et spatial avec les grandes cités et les décisions politiques nationales dans ce domaine.

### 0.2.1 Des physiciens et sociologues à Braudel

Ces décalages dans la forme et le rythme des pratiques de développement entre le système national, le système international et le système populaire posent la problématique du temps historique initiée au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle par Fernand Braudel. Le temps long étant un de nos matériaux centraux dans cette recherche, il est important de préciser l'évolution de son contexte conceptuel depuis les sciences physiques jusqu'à la problématique braudélienne du temps. Dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle prévaut en effet la conception newtonienne du temps. Pour Newton, temps et espace sont des absolus, signes et cadre de l'action de Dieu sur le monde. Ils ont une réalité propre mais celle-ci est immatérielle, extérieure aux phénomènes. Le temps est ce qui relie les

<sup>4</sup> FERRY (L.), 2004, *Comment peut-on être ministre ? Essai sur la Gouvernabilité des démocraties*, Plon, Paris

<sup>5</sup> MUCHEMBLE (R.), 1978, *Culture populaire et culture des élites*, Flammarion, Paris.

<sup>6</sup> PRAGER (J.C) et VILLERROY de GALHAU (F.), 2006, *18 Leçons sur la politique économique. A la recherche de la régulation*, Seuil, Paris.

phénomènes qui se succèdent, l'espace, ce qui relie les phénomènes qui coexistent. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, Einstein remet en cause cette conception newtonienne du temps. Pour lui, le temps n'est pas absolu. Il a bien une réalité propre, cependant c'est une réalité matérielle contingente : il est la quatrième coordonnée de l'« espace-temps ». Alors que l'instantanéité de la propagation de la lumière entraîne une simultanéité possible des phénomènes de l'univers chez Newton, Einstein croit en une vitesse limite de cette propagation et donc de tout déplacement d'un corps (constante universelle  $c = 300\,000\text{ km/s}$ ). D'où une corrélation négative entre la vitesse de déplacement d'un corps et celle de son temps qui ralentit jusqu'à s'arrêter lorsque la vitesse du corps tend vers  $c$  : c'est la loi de la relativité restreinte<sup>7</sup>.

La conception philosophique du temps présente une grande affinité avec la vision des physiciens. Les philosophes donnent cependant trois attributs au temps. Ce sont l'intériorité, la relativité et l'ouverture. Ils remettent en question l'idée prédominante depuis Kant que le temps serait une forme a priori de la connaissance sensible. Pour le philosophe Königsberg, si le temps n'a pas la réalité, l'objectivité que lui confère Newton, il n'est pas non plus un concept abstrait de l'expérience : celle-ci le présuppose. Selon Reinhart Koselleck, le temps n'est pas le cadre des phénomènes il leur est inhérent. C'est ce qu'exprime encore Sartre lorsqu'il déclare : « la temporalité n'est pas un temps universel contenant tous les êtres et en particularité les réalités humaines. Elle n'est pas non plus une loi de développement qui s'imposerait à l'être. Elle n'est pas non plus l'être mais elle est l'intrastructure de l'être »<sup>8</sup>. Ce temps est un temps aussi partagé car : « comme mon présent ouvre sur un passé que cependant je ne vis plus et sur un avenir que je ne vis pas encore [...], il peut aussi ouvrir sur des temporalités que je ne vis pas et avoir un horizon social de sorte que mon monde se trouve élargi à la mesure de l'histoire collective que mon existence privée reprend et assume »<sup>9</sup>. Cette intériorité d'un temps partagé et relatif qui prévaut chez les philosophes atteste du décalage entre une libéralisation financière qui est aussi synchronisation des ordres financiers à travers le monde dans une conception du temps en terme de stock, et les diachronies différentielles mises en évidence par tous les penseurs du XX<sup>ème</sup>, et qui existent dans les institutions financières informelles camerounaises où le temps est appréhendé en terme de flux suivant les cycles des tontines.

Pour les sociologues, le temps est une production sociale plurielle. Durkheim<sup>10</sup> rejette à la fois l'idée newtonienne d'un temps objectif et universel, et la conception bergsonienne d'une durée donnée immédiate de la conscience de chacun. Il affirme que chaque société construit son temps. Halbwachs<sup>11</sup> et Gurvitch<sup>12</sup> insistent sur la pluralité des temps au sein d'une société et sur le caractère interactif des rapports entre temps et société, chacun étant producteur et produit de l'autre. Aussi, le développement, *une forme de changement social*<sup>13</sup>, naît des relations dialectiques entre phénomènes sociaux et conceptions du temps, et entre conceptions du temps elles-mêmes. Prendre et exercer le pouvoir, c'est aussi imposer sa conception et sa mesure du temps et, par là même,

<sup>7</sup> La théorie de la gravitation proposée plus tard par Einstein et appelée *loi de la relativité générale* va plus loin. Deux observateurs animés de mouvements différents n'ont pas la même échelle du temps : celle-ci est relative à leurs vitesses respectives et est fonction de l'intensité du temps gravitationnel où ils évoluent.

<sup>8</sup> SARTRE (J. P.), 1981, *L'être et le néant*, Gallimard, Paris.

<sup>9</sup> MERLEAU-PONTY, 1976, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, Paris.

<sup>10</sup> DURKHEIM (E.), 1991, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, LGF, Paris.

<sup>11</sup> HALBWACHS, 1997, *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris.

<sup>12</sup> GURVITCH, 1961, *La multiplicité des temps sociaux*, rééd. Paris.

<sup>13</sup> OLIVIER DE SARDAN (J.P.), 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Paris.

légitimer un certain ordre social. *L'approche néo braudélienne et systématique* que nous adoptons dans cette thèse montre bien comment l'ordre financier inhérent à l'approche du temps des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens tente, de période en période, de s'imposer par la libéralisation financière, aux organisations financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens, sans tenir compte de leurs conceptions du temps et de leurs visions du monde<sup>14</sup>. Néanmoins, la permanence des institutions financières dites informelles prouve que la domination d'une conception sociale du temps sur les autres n'est jamais absolue. D'autres temps sociaux sont en œuvre et entrent en conflit avec le temps dominant. Ce bref rappel des orientations prises au XX<sup>ème</sup> siècle par plusieurs disciplines du champ scientifique montre la convergence de leurs approches du temps. Celles-ci sont marquées par les notions de complexité, d'intériorité et de relativité.

Même si, à l'instar des économistes (confinés à l'étude des cycles et des fluctuations de variables macroéconomiques afin d'en dégager une périodicité de leur occurrence)<sup>15</sup>, Braudel reste dans une conception assez newtonienne du temps par la non prise en compte de ce que les sciences expérimentales et sociales en disent, son apport est d'une grande importance et rejoint finalement l'approche sociologique du temps<sup>16</sup>.

L'élément central de la problématique du temps historique qu'il pose est la décomposition de celui-ci en plusieurs temporalités correspondant, non à des durées plus ou moins longues, mais, à des rythmes plus ou moins rapides<sup>17</sup>. Appréhendant l'évolution de l'histoire dans une combinaison de différents rythmes, les trois temporalités de Braudel sont : *le temps court de l'événement* qu'il renvoie presque à l'insignifiance, à la « micro histoire », mais, en reconnaît la dimension humaine ; *la longue durée*, temps historique caractérisant les traits profonds des structures et des civilisations ; puis le temps *moyen de la conjoncture* intermédiaire entre le temps de l'événement et celui de la longue durée. Cette approche a un objectif épistémologique d'ordre critique et fédérateur dans le domaine des sciences sociales. Sur le plan critique, les sociologues et les ethnologues sont considérés par lui comme des *observateurs pressés* adeptes du *temps court* alors que les économistes sont taxés d'experts du *temps intermédiaire* ne saisissant que des faits économiques au lieu de chercher à saisir la « totalité du social ». Des déclarations comme : « Le temps des sociologues ne peut pas être le nôtre, la structure profonde de notre métier y répugne... », ou : « C'est que en sociologie, le temps est le dernier venu. Il se loge chez les autres »<sup>18</sup>, témoignent de cette posture critique de la problématique braudélienne du temps.

Sur le plan de la fédération des sciences sociales, Braudel accorde une grande importance à la longue durée dans la mesure où elle constitue la dimension temporelle dans laquelle prennent sens deux outils qu'utilisent les sciences sociales : *la structure et le modèle*. La longue durée (incluant la géographie i.e., ce qui relève de l'espace et de l'environnement), intègre donc le temps court du sociologue et le temps moyen de l'économiste et permet ainsi de saisir « des réalités que le temps use peu et véhicule très longtemps »<sup>19</sup>. Longue durée, conjonctures et événements s'emboîtent sans difficultés car tous se mesurent à une même échelle. Pour essayer de réaliser une alliance qui brasse large entre les différentes sciences sociales, Braudel puise autant dans la quasi

<sup>14</sup> Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> niveaux correspondent aux strates de Braudel alors que le 4<sup>ème</sup> correspond au système-monde théorisé par Wallerstein à la suite de Braudel.

<sup>15</sup> Les cycles Kondratieff, Juglar, Kitchin, Hanau et Kuznets obéissent à cette approche du temps.

<sup>16</sup> Dans la préface de sa thèse il est en effet question de « temps social ».

<sup>17</sup> LE GOFF (J.), 1986, « Le changement dans la continuité », *Espaces Temps*, n°34-35, pp.20-22.

<sup>18</sup> Phrases de Braudel citées par LEMOINE (F.), 2005, in : *Fernand Braudel. Espaces et temps de l'historien*, Punctum Editions, Paris, p.71 et 72.

<sup>19</sup> BRAUDEL (F.), 1969, *Ecrits sur l'histoire*, Flammarion, Paris.

intemporalité de l'ethnologie structurale dont Lévi-Strauss, à travers l'énoncé de sa thèse, *les structures élémentaires de la parenté*, est le maître à cette époque, que dans le temps de l'économie. Le terme *structure* sera ainsi puisé des études sociologiques et ethnologiques alors que les termes *modèle* et *conjoncture* sont empruntés aux économistes. Il s'appuie par ailleurs sur la *dialectique sartrienne* qui montre que la sociologie n'est qu'un moment provisoire de la totalisation historique<sup>20</sup> et sur Durkheim selon lequel « un jour viendra où l'esprit historique et l'esprit sociologique ne différeront plus que par des nuances »<sup>21</sup>.

### **0.2.2 Les conséquences de la non prise en compte du temps long dans l'analyse du processus de développement**

La non prise en compte de ce temps massif et structural de l'histoire entraîne que le développement du Cameroun comme celui de plusieurs pays du Tiers-monde, phénomène social de long terme par excellence, soit contraint non seulement par des ajustements macroéconomiques et financiers de court terme (remboursements de la dette, rééquilibrages des balances des paiements, libéralisations financières...), mais aussi, par des effets conjoncturels (la crise économique des années 1980). Il en résulte automatiquement une prédominance du temps court de l'événement (la crise de la dette par exemple), et du temps intermédiaire de la conjoncture économique dans les politiques de développement évacuant le temps long qui structure les institutions et les mentalités des acteurs. D'où des décalages destructurants entre formes d'organisations ancrées dans l'histoire comme les institutions financières dites informelles, et les rythmes spatio-temporels de la libéralisation financière. Raisonner sans tenir compte de ces réalités entraîne la mise en œuvre de politiques de développement allant à contre-courant de ce qu'ont fait plusieurs pays aujourd'hui dits développés. L'histoire du développement occidental prouve que ce sont des ajustements de court terme qui ont été contraints par le développement à long terme des pays industriels au XIX<sup>ème</sup> siècle et non le contraire.

En effet, de 1870 à 1930, des pays neufs comme les USA, la Nouvelle Zélande ont largement appuyés leur développement sur les flux de capitaux extérieurs en provenance du Royaume-Uni et de la France, seuls pays économiquement avancés de l'époque i.e., sur l'endettement extérieur consécutif à un déficit persistant des balances courantes<sup>22</sup>. Le temps intermédiaire et le temps court reposant sur le temps long, cette stratification est également valable pour l'événement et la conjoncture par rapport à la structure. Ainsi, seules les politiques agissant sur les nappes structurales de longue durée peuvent entraîner des réformes constructives (flux institutionnels) en décelant les stocks institutionnels capables de garantir une capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale des systèmes et de leurs acteurs dans le but d'améliorer leur existence. Les accords de coopération au développement UE/ACP donnent un exemple révélateur de cette non prise en compte du caractère durable des structures historiques lorsqu'on examine le rôle jadis affecté au STABEX et au SYSMIN<sup>23</sup>. Le rôle de stabilisation que

<sup>20</sup> SARTRE (J.P.), 1960, *critique de la raison dialectique*, chap. « Questions de méthode », Gallimard, Paris.

<sup>21</sup> DURKHEIM (M.), 1909, *La sociologie et les sciences sociales*, chap. « De la méthode dans les sciences sociales », Félix Alcan.

<sup>22</sup> EBOUE (C.), 2003, « La nouvelle économie du développement : Les enjeux africains », in : *Dynamiques de développement. Débats théoriques et enjeux politiques à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle* (sous la direction de Bruno Bekolo Ebe, Mama Touna et Séraphin Magloire Fouda), Editions Montchrestien, Paris, pp.67-106.

<sup>23</sup> Le STABEX était un système de stabilisation introduit par la Convention de Lomé I. Son rôle fut



devait jouer ces deux institutions par rapport à la fluctuation des recettes d'exportations des produits agricoles et miniers, s'est avéré inopérant et inefficace à terme, parce que leurs mécanismes se basaient exclusivement sur la conjoncture (baisse des recettes d'exportation, fluctuations des cours mondiaux) et l'événement (catastrophes naturelles), pour résoudre un problème de long terme traduit par la dépendance et l'extraversion des structures productives des ACP. D'où la médiocrité des résultats et l'abandon des ces deux systèmes de stabilisation dans les Accords de Cotonou prenant le relais, en 2001, de ceux de Lomé désormais inadaptés aux données de la mondialisation économique.

Concernant le processus de développement, notre thèse a aussi pour but de montrer qu'il ne peut échapper à la donnée historique, temporelle et politique de son objet et des acteurs qu'il concerne. *Le cavalier ne pouvant aller plus vite que sa monture comme le dit le proverbe*, les décisions de court terme des politiques de développement actuelles ne peuvent en aucun cas améliorer les situations sociales des pays concernées sans tenir compte des structures historiques sur lesquelles elles sont censées agir et qui sont le résultat de la longue durée. D'où toute l'importance des études de développement dont le but est, non de classer les systèmes sociaux en « développés » au haut de l'échelle et, « sous-développés » ayant un rattrapage à faire, mais d'analyser les caractéristiques territoriales, démographiques, économiques, politiques, institutionnelles et les modes d'intégration internationale des systèmes sociaux afin d'en comprendre les logiques, la dynamique, le fonctionnement et de proposer, le cas échéant, des solutions possibles aux problèmes spécifiques qu'ils connaissent.

Ainsi, « le développement » entendu comme un ordre des choses et des hommes unique, achevé, optimal et idéal devant être poursuivi par toutes les sociétés n'existe pas. Ce qui existe, c'est des stades, des formes et des états multiples d'organisation des hommes et des choses par rapport à des histoires, des cultures et à des projets de vie propres à des sociétés multiples. Il n'y a donc pas de rattrapage aveugle à faire, mais, tout simplement, des problèmes à résoudre par des hommes et des femmes habitant des territoires donnés en utilisant ce qu'ils ont comme moyens matériels, comme énergie, comme intelligence et ce que les autres sociétés peuvent leur apporter dans cette recherche de solutions aux problèmes. Nous parlons de développement au sens de *quête permanente d'une capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale du Cameroun en tant que territoire en interaction avec l'extérieur et peuplé d'hommes et de femmes ayant un pouvoir organisationnel capable d'améliorer leurs conditions d'existence*. A ce titre, cette quête d'autonomie sociale durable améliorant le bien-être ne peut se faire uniquement par les décisions du système national et international. Les acteurs populaires locaux devraient y prendre entièrement part. L'analyse du dualisme financier camerounais met en évidence un cycle institutionnel à travers lequel tous ces acteurs peuvent être saisis et impliqués dans les pratiques de développement.

---

d'offrir des moyens importants aux ACP pour financer leurs secteurs agricoles en difficulté du fait de la baisse des recettes d'exportation, que cette diminution soit due à la baisse des cours mondiaux, à des catastrophes naturelles, ou à une combinaison de ces deux facteurs. Etabli pour la première fois par la Convention de Lomé II, le SYSMIN apportait son soutien aux outils de production de huit produits miniers cruciaux : le cuivre, le cobalt, les phosphates, le manganèse, la bauxite, l'alumine, l'étain et le minerai de fer qui était couvert par le STABEX sous Lomé I. Avec Lomé IV, sa couverture s'est élargie pour accueillir l'or et l'uranium. Il s'appliquait à tous les produits miniers à l'exception du pétrole du gaz et des minerais précieux autres que l'or. Il fut donc aux ressources minérales, ce que le STABEX fut aux produits agricoles.

### 0.3 Du rapport entre le savoir pratique local et le savoir intellectuel acquis

Un autre constat riche d'enseignement fut l'extraordinaire connaissance des caractéristiques de leurs milieux de vie par divers ruraux, et la fabuleuse intelligence pratique dont ils faisaient preuve pour y vivre. Dans le jargon économique, nous dirions qu'ils avaient accumulé du *learning by doing* et du *learning by using*. Nous qui passions plus de temps en ville étions complètement incultes dans ce que nous pouvons appeler *la connaissance territoriale locale* qu'ils maîtrisaient au bout des doigts, à telle enseigne qu'ils nous enseignaient comment orienter sa machette pour couper plus facilement un arbuste, comment lancer sa ligne par rapport au courant de la rivière pour prendre des poissons, comment marcher dans les marécages, quelle quantité d'humus il fallait laisser sur les sillons et les sols pour ne pas les appauvrir, quelles lianes produisaient de l'eau potable ou étaient des médicaments.

Stupéfaits, nous constatons que ces hommes et femmes avaient, non seulement un savoir inestimable dont l'équivalent validé en diplômes aurait été au moins égal au nôtre, mais aussi que ce que nous apprenions dans nos études modernes ne faisait aucunement allusion à *ce capital humain spécifique, situé ou territorialisé* qui se trouvait ainsi déclassé. Ce complexe d'infériorité se sentait dans nos rapports avec nos petits cousins et cousines qui maîtrisaient tout de la zone rurale, mais se croyaient inférieurs à nous qui venions de la ville. Pour paraphraser Bourdieu, *la violence symbolique*, dans son sens de production des déterminismes par le système dominant<sup>24</sup>, et la violence matérielle du processus de modernisation, avaient amené les uns et les autres à croire que leurs différences comportementales dans la vie, dans l'organisation sociale et dans les connaissances, étaient synonymes d'infériorité et de « sous-développement ». Pourtant, un bon pêcheur à la ligne, un bon poseur de pièges, un bon cueilleur de vin de palme, un bon tisserand était plus utile à sa famille et au village tout entier, que tout ce que nous connaissions, excusez du peu, sur l'oscillateur de Samuelson et le Fordisme. Une tontine de travail qui se mettait en place pour creuser un puits et travailler de façon rotative dans les champs des villageois ou dans la construction des cases, faisait mille fois plus de *développement réel* en zone rurale que toutes les théories économiques keynésiennes et classiques réunies. *La librairie du poteau*<sup>25</sup> à Yaoundé et à Douala luttait mieux contre la précarité urbaine et rendaient ces deux villes camerounaises plus intégratives que ne le font toutes les mesures de la dimension sociale des ajustements structurels.

D'où les questions suivantes issues d'un article que nous publions en 2004 : Ne fallait-il pas, afin de rendre utile dans le processus de développement, l'université africaine en général, et camerounaise en particulier, que cette institution cesse d'enseigner aux étudiants africains, sans nuances et sans réserves, des théories reposant sur des hypothèses très peu réalistes dans leurs milieux de vie ? N'est-il pas important que les chercheurs africains s'orientent aussi vers des recherches capables de résoudre des problèmes locaux de développement et non uniquement, comme c'est actuellement le cas, vers des recherches solvables parce que financées par les institutions internationales ? La valeur intrinsèque d'un Camerounais devrait-elle uniquement être évaluée à l'aune de sa capacité à intégrer *un ensemble d'acquis culturels occidentaux sanctionnés par des diplômes*, ou aussi et surtout, par sa capacité à résoudre un problème qui se pose dans son milieu de vie ? La recherche-action ne peut-elle pas entraîner une introduction des croyances et des valeurs africaines dans les enseignements, mais aussi,

<sup>24</sup> BOURDIEU (P.) et WACQUANT (L.), 1992, *Réponses : Pour une anthropologie réflexive*, Seuil, Paris.

<sup>25</sup> Au Cameroun, *La librairie du poteau* désigne le réseau de vente de manuels scolaires et universitaires sur les trottoirs et certains autres espaces publics par des chômeurs dont la majorité sont diplômés de l'enseignement supérieur.

un partenariat entre le monde universitaire, la société civile, les acteurs du monde rural, ceux de l'économie informelle et les entreprises publiques et privées ?<sup>26</sup>.

Ces enjeux sont capitaux car, comme le disait déjà en 1961 Cheikh Hamidou Kane dans *L'aventure ambiguë* : « Apprenant à l'école des blancs, ils oublieront aussi. Ce qu'ils apprendront vaut-il toujours ce qu'ils oublieront ? »<sup>27</sup>. La capacité de reproduction de l'autonomie sociale à long terme d'un système social est donc liée, non à l'autarcie, mais d'un côté à l'ouverture au monde, et de l'autre, à une maîtrise de son essence profonde dont il est maître par rapport à d'autres systèmes sociaux. C'est une façon de tisser des liens avec le reste du monde et d'y apprendre en évitant les dépendances totales par la maîtrise et la sauvegarde de ce qui est sien. Le travail que nous entreprenons dans cette thèse vise aussi à montrer qu'il ne faut pas confondre *développement financier* et *culture financière dominante*.

#### 0.4 Des orientations théoriques, méthodologiques et épistémologiques

Ce travail est aussi une remise en cause de la théorie économique du développement financier en général. Sous contrainte d'une histoire politique, institutionnelle, sociale, économique, territoriale et quantitative du Cameroun en interaction avec l'international, il revisite en particulier les explications du dualisme financier camerounais. Celles-ci se font jusqu'ici au sein des théories ayant une prétention *purement scientifique* et donc une validité universelle. Notre préoccupation fondamentale est donc de prouver scientifiquement une particularisation morphologique, causale, institutionnelle, historique et dynamique du dualisme financier camerounais nous permettant de porter un autre regard sur ses conséquences, sur l'autonomie sociale des acteurs et sur le processus de développement de ce pays. Le rapport entre le dualisme financier camerounais et les stratégies d'acteurs se traduit dans ses formes et ses orientations par la recherche des mécanismes de mobilisation de l'épargne, d'octroi de crédits, de création d'instruments et de services financiers tant formels qu'informels permettant aux uns et autres de trouver un *mieux être* en assurant leur capacité de reproduction de leur autonomie sociale à long terme suivant les conjonctures. Dans la mesure où la théorie est présente dans toute étude, à l'insu parfois de celui qui la manie, le prouver nous a imposé de construire un cadre d'analyse spécifique. C'est cette construction que nous appelons *une approche néobraudélienne et systémique* dont la fonction est de soutenir notre discours descriptif et explicatif du réel. Elle puise, tant dans l'héritage de Braudel, celui de Polanyi et de Mauss, que dans les apports d'autres disciplines et les évolutions contemporaines des systèmes politiques et économiques nationaux et internationaux.

Voulant prouver que la naissance et le rôle du dualisme financier camerounais ne peuvent se comprendre avec pertinence qu'en le mettant en relation avec ce qui fait évoluer la société camerounaise (facteurs culturels, démographiques, régimes politiques, système international...), éclairer et analyser en mettant en interaction dans le temps et l'espace ce phénomène pour que les acteurs maîtrisent la réalité qui est la leur, y devient incontournable. D'où le fait que les conflits d'acteurs, les petits acteurs autres que les grands acteurs habituels (banques commerciales, marchés financiers, banques centrales...), le « système-monde », le Cameroun comme sous-système du « système-monde », les stratégies d'acteurs, les logiques de domination sont assez importants dans l'analyse. Le temps et l'histoire deviennent de ce fait des paramètres structurants de

<sup>26</sup> AMOUGOU (T.), 2004, « L'université africaine face à la globalisation : lieu de construction d'un savoir endogène ou instrument de reproduction du modèle occidental ? », in : *L'offensive des marchés sur l'université*, L'Harmattan, Paris, pp.101-127.

<sup>27</sup> CHEIKH HAMIDOU KANE, 1961, *L'aventure ambiguë*, Julliard, Paris, p.18.

l'ordre financier actuel du Cameroun au même titre que les autres éléments structurants que sont le politique, l'économique, l'international, le démographique et l'environnemental. Cette approche entraîne que la morphogenèse et l'ethnogenèse de ce pays se découvriront au fur et à mesure que nous progresserons dans cette analyse de l'évolution du système financier camerounais liée à celle du pays tout entier.

Cette posture méthodologique doit beaucoup aux pratiques des enseignements interdisciplinaires de l'IED qui, à la différence des analyses a-historiques et au temps économique exogène et réversible auxquels nous étions habitués, nous ont montré l'importance de l'histoire et du temps comme structures. De même, notre formation de base comme macro économiste nous a amené à prendre le Cameroun dans son ensemble plutôt qu'une partie du pays comme objet d'étude. L'analyse des sous-systèmes financiers camerounais tient lieu d'échelle d'analyse micro et nous permet d'éviter l'imprécision qui peut frapper une échelle d'analyse macro négligeant le local. Lier échelle d'analyse macro et échelle d'analyse micro nous a permis d'isoler des caractéristiques nationales nous aidant à dégager *l'identité financière* de ce pays parmi d'autres pays africains en particulier, et du monde en général. Par ailleurs, nous avons aussi privilégié notre désir de généralisation nationale des conclusions que permet une analyse macro en recoupant plusieurs aspects micros à l'échelle du Cameroun.

Enfin, nous ne voulions pas nous limiter à une simple description des faits et des pratiques sous prétexte de fuir le normatif et que ce que font les acteurs est toujours bon pour eux et ne doit en aucun cas être transformé. La réalité des pratiques et des choses n'étant rien d'autre qu'elle même, à quoi servirait la recherche appliquée si elle se contentait uniquement de rendre compte des situations réelles sans propositions pour leur amélioration ? Est-ce possible et réaliste de faire de la science pour la science ou de l'art pour l'art dans les *Development Studies* ? A notre avis, le normatif résultant d'une recherche spécifique n'est pas condamnable s'il n'a pas d'ambitions impérialistes, universelles et colonisatrices sur des terrains autres que ceux sur lesquels portait l'étude. Convaincu que la recherche appliquée peut permettre aux acteurs d'améliorer une pratique, nous n'avons pas reculé devant des recommandations politiques et les enseignements théoriques et pratiques que révèle cette étude. Ils sont valables uniquement sur notre terrain d'étude même si celui-ci est constamment qualifié d'*Afrique en miniature* à cause de sa grande diversité due sûrement à sa position géographique le situant aux confluent de toutes les caractéristiques culturelles, démographiques et territoriales africaines.

Aux questions de méthodologie et de boîte à outils, succèdent les considérations d'ordre épistémologique. L'orientation et l'importance épistémologique de notre travail est double. D'abord, grâce à une histoire sociopolitique, quantitative et institutionnelle intra-nationale et internationale du Cameroun, sortir, en utilisant une approche interdisciplinaire, des analyses clauses et prétendument universelles, et, clarifier les logiques conflictuelles, les logiques d'actions et les événements historiques nationaux et internationaux au cœur de l'explication et des changements de profil du dualisme financier camerounais. Le deuxième intérêt épistémologique repose sur le rapport à l'histoire du phénomène, à première vue purement économique, qu'est le dualisme financier camerounais. Comment sortir de la domination scientifique et culturelle que subissent les pays du Tiers-monde en général et le Cameroun en particulier parce que, *demandeurs de développement*, leurs histoires sont négligées dans les politiques internationales de développement concoctées par les pays industrialisés *offreurs de développement* ? Telle est la question que nous nous sommes posée en remarquant dans nos lectures qu'un sujet comme le dualisme financier, maintes fois balisé et étudié par de nombreux chercheurs, présentait une énorme carence dans le cas du Cameroun à cause

de la non prise en compte de l'extraordinaire richesse de la dynamique institutionnelle historique de ce pays dans les analyses.

En palliant cette carence, l'apport épistémologique de cette recherche réside aussi dans le fait qu'elle soutient et démontre une hypothèse implicite selon laquelle, les pratiques financières, loin de se limiter à une application formelle d'outils et de techniques universels ou importés des cultures dominantes, renvoient inévitablement à tout un système de normes et de valeurs sociales dont les fondements résident autant dans le passé historique que dans l'environnement physique, démographique, politico-institutionnel, technico-économique, le type de modernisation nationale et les formes d'intégration internationale d'une société donnée. D'où l'importance de revenir à l'idée matérielle et systémique de la culture et de l'histoire comme médiums symboliques structurants des pratiques de développement.

Cette posture épistémologique ressurgit inévitablement sur la méthode, entraîne d'autres remarques et nécessite une vigilance scientifique. Une telle orientation permet en effet de montrer non seulement que la dimension historique et la dimension sociale, politique, économique, démographique et territoriale sont liées, mais aussi, que toutes choses n'étant pas égales par ailleurs, un discours théorique partiel et partial sur l'histoire entraîne des discriminations sociales, conceptuelles et des pratiques dans le processus de développement. Le concept de *système financier informel* n'existe de ce fait pas dans le premier chapitre de la deuxième partie de cette thèse par ce qu'il est important pour nous de montrer comment se fait le déclassement des systèmes monétaires et financiers locaux et leurs reclassement en *systèmes informels* par les systèmes coloniaux dominants de l'époque. A ce titre, il serait prétentieux et malhonnête de croire que notre paradigme interprétatif et les résultats auxquels il aboutit sont exempts de notre regard sur la réalité. Regard à partir duquel nous élaborons des concepts, eux-mêmes dépendants tant de notre place dans la société camerounaise et mondiale, que de nos intérêts et de nos espoirs. Dans une société conflictuelle aux intérêts contradictoires, « l'observateur se trouve nécessairement d'un certain côté, jetant, de ce fait, sur la réalité sociale un certain regard qui, inconsciemment, trie parmi les questions, rejetant ce qui est pour lui l'impensable. »<sup>28</sup> Comme le dit Hassan Zaoual<sup>29</sup>, la sociologie de la science de Latour<sup>30</sup> montre que les énoncés sont considérés comme des points de convergence, processus qui se construisent par des tâtonnements techniques, des tactiques langagières, des alliances et des luttes entre fractions rivales.

D'où le fait que la vérité n'est pas intrinsèque à tel ou tel énoncé mais « sociale et disputationnelle ». Il est dès lors certain que tout énoncé scientifique subit des filtres dont celui des rapports de force entre les communautés scientifiques, les cultures et les réseaux d'appropriation. Enfin de compte, le destin d'une analyse est intimement lié à la masse et à la densité des réseaux de fidèles qu'elle mobilise. Il se construit dans un contexte mêlé et rien n'y est totalement pur. La scientificité d'un travail ne signifie donc pas l'inexistence de la moindre subjectivité dans l'analyse mais, plutôt, la cohérence interne de la démonstration dans le cadre conceptuel et interprétatif construit pour analyser le réel et partagé par une communauté de chercheurs et d'intellectuels. En outre,

<sup>28</sup> ROSIER (B.), 2000, *Les théories des crises économiques*, La Découverte, Paris.

<sup>29</sup> ZAOUAL (H.), 2002, « La pensée économique peut-elle être flexible ? », *Cultures et Structures économiques*, sous la direction de Roland GRANIER et de Martine ROBERT, Economica, Paris, pp.113-127.

<sup>30</sup> LATOUR (B.), 1985, « Les vues de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », *Revue Culture technique*, n°14 éditée par le CRC, 69, bis, rue Charles-Lafitte, 92200-Neuilly. Texte publié aussi dans *Sciences de l'Information et de la Communication*, sous la direction de Daniel Bougoux, Editions Larousse, 1993, pp.570-595.

c'est le caractère potentiellement réfutable ou réformable d'une théorie qui en constitue la scientificité et non son caractère véridique *ad vitam æternam*. Le regard que nous portons sur le dualisme financier camerounais ne prétend donc pas tout expliquer mais, tout simplement, réduire l'étendue de nos ignorances sur ce phénomène dans le cas spécifique du Cameroun. Ce qui n'est pas sans importance car comme le dit Henri Guillemin<sup>31</sup>, la plus grande faiblesse de la pensée contemporaine semble résider dans la surestimation extravagante du connu par rapport à ce qui reste à connaître à telle enseigne que ce qui étonne certains professeurs perd pour eux le droit d'exister. Notre construction du savoir scientifique aura donc la valeur que lui donnera l'épreuve des faits.

Ne pouvant pas échapper à ces réalités, nous nous sommes efforcés d'observer une vigilance épistémologique dont l'objectif est d'éviter tant l'enjolivement exacerbé des pratiques financières locales, que la diabolisation injustifiée des institutions financières classiques. Les deux dimensions du système financier camerounais sont donc présentées, autant que faire se peut, sans parti pris ni faveur dans leurs atouts et travers. Ce qui nous évite non seulement de verser dans *une universalisation triomphante* comme le font les analyses néoclassiques, mais encore moins, dans *un culturalisme naïf* ignorant le caractère ouvert et dynamiques des cultures et des pratiques financières au Cameroun. Cette étude montre finalement que ces deux extrêmes sont les conséquences des analyses embrigadées, soit dans des présupposés ethnocentriques qui s'ignorent, soit dans un fondamentalisme de la différence niant les brassages en se crispant sur l'identité culturelle ou ethnique. Nous espérons donc avoir évité ce que l'on peut appeler le *misérabilisme et le populisme développementalistes* qui en sont les corollaires et entraînent l'oubli que le processus de développement du Cameroun est désormais soutenu par une hybridation et une appropriation des pratiques dont certaines importées et d'autres inscrites dans l'histoire endogène du pays.

Ainsi, ce que nous appelons *la reproduction destructrice et créatrice des institutions financières et de l'ordre financier camerounais* traduit un processus dynamique caractérisant tant le système financier dit informel que le système financier formel. Il décrit le mécanisme par lequel, de périodes en périodes, sous contrainte des conjonctures et des problèmes des différents acteurs, les innovations institutionnelles des ces deux sphères financières détruisent les anciennes organisations et pratiques financières et les remplacent par de nouvelles formes à telle enseigne qu'on retrouve toujours du nouveau dans l'ancien ou de l'ancien dans le nouveau. C'est également à travers ce mécanisme qu'on décèle *le reproductif* au sens de singularités organisationnelles, de régularités normatives et d'identité d'objectifs toujours présentes et inchangées dans les flux institutionnels à travers le temps. Ce *reproductif* a donc cette double qualité d'être à la fois réplique du passé et innovations sociales. Il intègre donc forcément une histoire qui n'exclut pas le présent, mais, permet de mieux le comprendre tout en s'invitant dans l'avenir par nos projections liées à une certaine vision du futur<sup>32</sup>. Il permet de mieux saisir et de rendre intelligible *le processus de reproduction destructrice et créatrice des institutions financières et de l'ordre financier camerounais* en saisissant l'imparfait des pratiques financières actuelles et leurs impacts sur l'autonomie sociale des acteurs et du Cameroun en tant que sous-système du système international. Le mouvement général de la recherche s'inscrivant dans le temps, *l'approche néobraudélienne et systémique* nous permet aussi, sans négliger l'histoire des relations internationales, de diriger le regard

<sup>31</sup> GUILLEMIN (H.), 1982, *L'affaire Jésus*, Editions du Seuil, Paris.

<sup>32</sup> D'après Marrou, l'histoire est un *mixte indispensable du sujet et d'objet*. Ce qu'il exprime par l'expression mathématique :  $H(l'histoire) = P(le\ passé) / P(le\ présent\ de\ l'historien)$ . Voir MARROU (H.I.), 1989, *De la connaissance historique*, Seuil, Paris.

vers l'endogène, l'histoire intérieure et vers ceux qui, dans l'histoire impériale et coloniale généralement tournée vers le haut et l'extérieur, ont fréquemment été négligés et traités comme objets et non comme acteurs, i.e., des hommes et des femmes conscients de leurs situations, capables de se penser eux-mêmes et de s'organiser.

### 0.5 Du terrain en Belgique et au Cameroun : un grand apprentissage

L'*approche néobraudélienne et systémique* s'inscrivant dans la longue durée, il nous a fallu lier l'histoire au présent par une enquête de terrain dont le but était d'étudier les caractéristiques institutionnelles actuelles du dualisme financier camerounais afin d'en dégager les liens avec sa dimension historique. Ce fut une première pour nous car, économiste de formation, nous étions habitués à chercher des données à la direction nationale des statistiques, et ensuite, à les analyser grâce à un instrument statistique ou économétrique. Stratégie qui, avec le recul, pouvait aller à l'encontre de la recherche scientifique dans la mesure où ce n'est pas l'observation du réel qui inspirait nos concepts, nos cadres interprétatifs et nos problématiques mais, plutôt, la disponibilité des données et leur compatibilité avec l'instrument économétrique utilisé. En plaçant en amont du savoir des grands principes (équilibre, loi de l'offre et de la demande, loi des débouchés ...) et des dogmes (l'initiative individuelle vaut mieux que la concertation politique, la flexibilité...), Newton, ce précurseur de génie dont s'inspire largement plusieurs lois économiques, se trouve être trahi dans son enseignement qui stipulait que le savoir ne s'élabore pas par déduction mais en partant de l'expérience et de l'observation. Loin d'être des outils passe-partout, les lois sont en effet le reflet des processus objectifs qui se déroulent dans la nature et dans la société. Elles sont fondées non sur des processus isolés mais sur la recherche de ceux qui se reproduisent régulièrement dans des conditions identiques<sup>33</sup>.

En outre, l'insuffisance de nos moyens financiers due au fait que la recherche ne bénéficiait pas d'un financement nous a aussi poussé à revoir nos ambitions à la baisse. Nous sommes cependant sortis extrêmement enrichis de cette situation de *précarité scientifique* liée à une contrainte financière extrêmement serrée qu'il fallait gérer pour arriver à bon port. Malgré eux, le SCO de l'UCL et la Coopération Technique Belge (CTB) nous ont convaincu de l'importance du territoire, de l'économie et de la politique comme éléments structurants. La phrase récurrente de la CTB, « *le Cameroun n'est pas prioritaire dans notre coopération universitaire* » nous a montré comment le politique structure la recherche et détermine les acteurs et les espaces prioritaires en matière de coopération au développement. De même, le leitmotiv du SCO, « *Monsieur, le fait d'être déjà en Belgique suppose que vous avez des moyens financiers pour faire votre recherche et y vivre* », confirma le rôle du territoire dans la classification des acteurs et le caractère véridique de leurs demandes. Si nous suivons ce raisonnement du SCO, le fait d'être sur le territoire d'un pays dit développé faisait de nous un riche. Ce qui, non seulement rendait la richesse *contagieuse*, mais aussi, la liait au territoire. Un Africain démuné en Afrique devenait-il riche une fois en Belgique ? Le SCO répondait oui à cette question.

Notre terrain commença donc en Belgique par cette *mise en évidence réelle* de l'économie, du politique et du territoire comme éléments structurants. Une fois au Cameroun pour le terrain, cette réponse, à première vue aberrante du SCO, s'est confirmée. Plusieurs connaissances nous croyaient aussi plus riches après un tour en Belgique qu'à notre départ du Cameroun. D'où la confirmation de l'imagerie populaire

<sup>33</sup> EVGUENI VARGA, 1967, *Essai sur l'économie politique du capitalisme*, Edition du progrès, URSS.

faisant des pays occidentaux ceux dans lesquels l'argent coule à flot. Il a donc fallu que nous nous basions sur *la tranche sûre* de notre capital social pour pouvoir mener à bien nos enquêtes de terrain et échapper à tous ceux qui croyaient que nous avions reçu des « blancs » beaucoup d'argent pour faire notre recherche. Sur le plan organisationnel et de la programmation du terrain, le hasard a joué un grand rôle. En effet, nous ne connaissions ni la région dans laquelle nous allions commencer nos enquêtes, ni le détail précis de notre questionnaire. C'est en nous rendant dans notre village pour voir notre chère mère que nous avons hâte d'embrasser, que nous sommes tombés le week-end sur une réunion de l'Association des Jeunes de Messok (AJEMESS), une tontine de travail avec un volet financier. C'est une réunion extraordinaire : les 450.000 FCFA engrangés par l'AJEMESS en 2002 ont brûlé avec la case du caissier alors que l'association a un compte d'épargne ouvert à la poste de Ngoulémakong, arrondissement de la province du Sud situé à 7 Km du village. Nous constatons que tous les membres de l'association ont une grande confiance interpersonnelle ; qu'ils croient plus à une infortune qu'à un détournement délibéré du caissier ; et qu'ils ne veulent toujours pas mettre leur argent dans leur compte d'épargne à la banque de la poste l'année suivante. Ce constat est confirmé par la résolution du conflit qui consiste à dire que le caissier de l'association allait travailler gratuitement l'année suivante en ce sens qu'il n'allait pas avoir droit au partage de la cagnotte finale en fin d'année. Le conflit fut ainsi résolu sans passer par les autorités administratives. La sanction infligée au caissier était financière mais ne l'excluait pas de l'association. La solidarité et la confiance étaient préservées par le fait qu'il faisait toujours partie de l'association et allait continuer de bénéficier de ses services autres que financiers. Par hasard, notre terrain au Cameroun venait ainsi de commencer et tout notre questionnaire fut inspiré par ce conflit et son dénouement. L'AJEMESS plaça donc notre première enquête au Sud du Cameroun où nous eûmes ensuite accès à trois autres tontines avec lesquelles elle fonctionnait en réseau et où notre passé de brillant footballeur de la contrée nous facilita le contact avec les villageois. Le procédé d'enquête proprement dit, consistait à choisir de façon aléatoire le membre qui allait répondre au questionnaire au sein de l'institution financière. Maintes fois, nous avons eu l'impression que nous n'étions pas le maître absolu de nos enquêtes au sens où nous ne les dirigeons pas complètement. Nos moyens financiers limités et l'appui de notre capital social nous donnaient parfois la sensation que le terrain était aussi en train de nous faire et/ou de nous défaire. Ainsi, nos conditions de recherche étaient aussi dépendantes de la place et du rôle que nous assumions dans la société camerounaise.

Après les zones rurales du Sud Cameroun, il fallait se diriger vers les villes de Yaoundé au centre, et de Douala au littoral où, encore une fois, notre capital social nous aida abondamment. Nos camarades de lycée et d'université disséminés à travers les différentes administrations nationales et dans l'économie informelle nous servirent tantôt d'informateurs sur l'existence et la localisation des institutions financières informelles, tantôt d'enquêteurs en acceptant de prendre avec eux le questionnaire lorsqu'ils étaient membres d'une association de ce type. Nos deux grandes sœurs en mariage dans ces deux villes, nous permirent d'enquêter dans d'autres tontines dont certaines exclusivement composées de femmes, d'hommes et certaines mixtes. En ce qui concerne l'Ouest et le Sud ouest camerounais, la contrainte financière extrêmement serrée dont nous parlons a joué son rôle d'élément structurant. Nous avons ainsi été obligés d'enquêter, non sur les tontines situées dans ces régions, mais sur les tontines des ressortissants de ces régions installés à Yaoundé. Même si un biais peut y apparaître à cause de l'influence du territoire sur les comportements et les objectifs des tontines et de leurs membres, nous avons trouvé cette stratégie mieux que rien. En outre, tout ce soutien de la part de nos amis et sœurs nous prouva que la solidarité pouvait distendre une contrainte financière et même l'annuler. Par ailleurs, des interviews non prévues i.e.,



des prises de parole spontanées de certains membres de tontines lorsque nous présentions ce que nous venions faire ont parfois pu être enregistrées et/ou retranscrites.

Nous nous sommes enfin rendus à la bourse de valeur de Douala afin d'en connaître le fonctionnement et les statuts juridiques et économiques. Par la *méthode régressive et comparative* proposée par Marc Bloch et Lucien Febvre dans les premiers numéros des *Annales*<sup>34</sup>, nous partons de ce présent observable à la recherche de ressemblances, de régularités, de conflits et de différences entre les époques, à propos d'un même phénomène qu'est le dualisme financier camerounais. Cette méthode nous permet d'expliquer le dualisme financier camerounais en le comparant à des moments ou dans des lieux différents tout en retraçant sa genèse. Le lien est ainsi fait entre analyse et synthèse d'une histoire appréhendée non plus uniquement comme un récit du temps passé, mais aussi et surtout, comme toute science née des incertitudes induites par les nouvelles explications du monde, *une histoire- question*. D'où la grande supériorité de la longue durée à travers la possibilité qu'elle permet de mettre sur un plan de comparaison éventuel, des faits qui sont à des distances de temps considérables.

## 0.6 De l'ordonnement des parties de la thèse

L'exigence de cohérence et de rigueur scientifique entre l'interdisciplinarité, l'analyse en situations réelles, le rôle central de *la longue durée* et le paradigme de la complexité qu'implique l'épistémologie critique n'est pas facile à tenir. Elle demande tant de trouver un langage commun à toutes les disciplines en interaction, qu'à adapter celui-ci à leurs différentes approches spatiales et temporelles du phénomène étudié et des acteurs. Il faut aussi discriminer négativement les particularités disciplinaires qui rendent difficile une possible fusion conceptuelle entre elles. Chercher à le faire nous a amené à organiser ce travail en cinq parties :

La première partie présente un état des lieux critique du lien que le paradigme dominant établit entre système financier et développement. Les deux chapitres qui la composent interrogent et réfutent scientifiquement la légitimité du modèle dominant en mettant en évidence un ensemble d'insuffisances, d'oublis et d'incohérences. La deuxième partie se base sur les insuffisances scientifiques, les omissions et les incohérences que relève la première partie pour énoncer et fonder la problématique, les hypothèses et les concepts d'analyse. Son lien logique avec les autres parties est la construction d'un socle théorique et méthodologique commun soutenu par une réfutation du paradigme de la linéarité dans l'analyse du dualisme financier camerounais. La troisième partie est logiquement liée à la précédente par le fondement empirique qu'elle donne à la théorie qui résulte du cadre conceptuel commun balisé dans la première partie. Elle traite du *dualisme financier historique* en deux phases : *la phase de construction matérielle et spirituelle du système financier camerounais*. C'est à dire, ce qui relève du visuel, du concret, de la morphologie, du quotidien, de l'invisible, du symbole, de la norme non écrite et d'un esprit comportemental au sein du système financier camerounais. Et *la phase de dualisme financier binaire* qui souligne l'influence française et anglaise dans la construction historique du système financier camerounais.

Dans une suite chronologique logique à la précédente, la quatrième partie analyse *le dualisme financier moderne*. Elle se compose aussi de deux chapitres structurés autour de deux régimes d'accumulation et les systèmes financiers qui les soutiennent de 1972 aux années 2000. Cette partie présente en outre *les études de cas* et met en perspective les formes institutionnelles et les modes de régulation du système financier camerounais

<sup>34</sup> BLOCH (M.) et FEBVRE (L.), 1979, « Histoire d'une histoire : la naissance des *Annales* », *Annales*, ESC, n°6, p.1345.

et leurs caractéristiques. Elle donne non seulement un fondement empirique supplémentaire au cadre conceptuel par l'analyse des enquêtes contemporaines, mais aussi ces dernières permettent de relier les aspects diachroniques du dualisme financier camerounais à ses aspects synchroniques. La cinquième partie repertorie les stocks et les flux institutionnels de la période coloniale à la période post coloniale. Elle insiste sur les atouts et la spécificité de la *classification périodique* en matière de développement, et dégage *un idéal-type historique* qui sert à falsifier nos hypothèses de départ. Son but supplémentaire est d'éclairer mutuellement présent et passé en mettant en avant le rôle du *processus historique*, comme mode de régulation central du système financier camerounais. Enfin, une conclusion générale souligne l'apport, en études du développement, de l'outil conceptuel et méthodologique que dégage la thèse : *le moment néobraudélien*.

## ***PREMIERE PARTIE***

### ***Critiques et réfutation du paradigme dominant dans l'analyse du lien entre système financier et développement***



### Introduction à la première partie

L'analyse du lien entre dualisme financier et développement est un cas spécifique de l'étude du lien entre système financier et développement. Elle est donc aujourd'hui dominée par les théories économiques classiques et néoclassiques étant donné la place centrale du système financier dans le paradigme dominant du développement. Cette première partie a ainsi pour but tant de déconstruire scientifiquement ces théories dominantes en en faisant un état des lieux critique, que d'y relever les insuffisances qui balisent et fondent les différents points saillants de notre approche et de notre problématique. Nous le faisons à travers deux chapitres où nous essayons de passer au crible ce que disent ces théories dominantes afin d'en relever les insuffisances et l'oubli de certains paramètres que nous voulons prendre en compte. Le premier chapitre, *Dualisme financier et développement*, interroge et discute les différentes approches du dualisme financier et de son lien avec le développement. Le second, *Libéralisation financière et développement*, en fait autant pour la théorie de la libéralisation financières et ses prolongements.



## Chapitre 1 : Dualisme financier et développement

### 1.1-Introduction

Nous avons besoin d'un cadre théorique et méthodologique approprié pour analyser le lien entre le dualisme financier camerounais et le développement dans *une approche néobraudélienne et systémique*. En conséquence, ce chapitre interroge et discute l'apport de la théorie dominante sur ce lien. Il met aussi en exergue les paramètres qu'elle omet volontairement ou involontairement dans l'analyse alors qu'ils semblent incontournables. Cette interrogation critique commence par un bref rappel sur la naissance du mot dualisme et les différentes analyses dualistes du développement. Le chapitre s'achève par un tableau récapitulatif des insuffisances et des omissions de la théorie dominante qui fondent notre cadre théorique, notre méthode et notre problématique.

### 1.2- Les théories dualistes du développement

La première analyse dualiste du développement est faite par l'économiste allemand J. H. Boeke<sup>35</sup> à qui l'on doit par ailleurs le concept de dualisme qu'il définit comme l'opposition entre le système social importé et le système social indigène. C'est selon lui, une caractéristique de l'économie sous-développée où coexistent deux secteurs séparés: le secteur traditionnel et le secteur moderne. L'hypothèse de base de Boeke est que le secteur traditionnel est considéré donné et que, dans ces conditions, la pénétration et l'extension du secteur moderne ne peut qu'être inefficace. Son *dualisme sociologique* montre que le capitalisme ne pouvant être réalisé que par des individus qui ont une culture capitaliste, les pays sous développés connaissent un conflit permanent entre un système social importé (capitalisme, socialisme, communisme ou leur mélange), et un système social indigène et /ou traditionnel de nature différente. Ainsi, toute politique d'industrialisation ou de modernisation agricole doit se faire suivant un *timing* qui respecte non seulement les résistances culturelles locales, mais aussi, en s'adaptant au dualisme ambiant.

*Le dualisme classique* de A. Lewis intègre ensuite l'aspect dynamique et le caractère non étanche du dualisme. Cet auteur se base sur les expériences historiques de transition des pays industrialisés d'une structure productive agricole à une structure productive industrielle, pour en faire une trajectoire normative du processus de développement basée sur des observations du réel. Sur le plan fonctionnel, ce modèle montre que l'offre de travail étant illimitée<sup>36</sup> dans les premières phases de développement dans le secteur de subsistance, celle-ci excède pendant une longue période la demande de travail du secteur industriel au taux de salaire de subsistance. Ainsi, le passage (à un taux de salaire constant) des travailleurs oisifs du secteur de subsistance au secteur capitaliste pendant une longue période, explique pourquoi les pays ont souvent un taux d'épargne et de croissance élevé pendant les premières phases de développement.

Autrement dit, le secteur non capitaliste est considéré comme un réservoir temporaire de main-d'œuvre peu coûteuse pour le secteur industriel dont le développement de la production entraîne une hausse des profits, de l'épargne et de la croissance domestique. Ce modèle implique par ailleurs non seulement un chômage déguisé dans le secteur rural et informel urbain, mais aussi une productivité marginale du travail nulle dans ce secteur.

<sup>35</sup> BOEKE (J. H.), 1953, *Economics and economic policy on dual societies*, New York.

<sup>36</sup> L'offre de travail est illimitée en ce sens que si les capitalistes offrent un emploi supérieur à celui qu'ils demandent au taux de salaire en vigueur, il y aura plus de candidats au recrutement qu'ils n'en ont besoin.

C'est une condition nécessaire pour que la ponction de travailleurs exercée par le secteur capitaliste, n'entraîne pas une baisse de production dans le secteur de subsistance. Ainsi, au fur et à mesure que les travailleurs passent du secteur de subsistance au secteur industriel, la productivité marginale du travail augmente et entraîne une hausse du salaire de subsistance et une diminution des profits du secteur capitaliste dont la croissance s'arrête une fois le surplus de main-d'œuvre épuisé<sup>37</sup>.

*Le dualisme technologique*<sup>38</sup> est introduit par d'autres auteurs qui pensent que le caractère statique et la forme de la courbe d'offre de travail, d'effort et de prise de risque des acteurs du secteur traditionnel imaginé par Boeke (a backward-bending supply curve of labor, effort and risk-taking), ne peut être vérifiée de façon empirique. C'est ainsi que B. Higgins (1968)<sup>39</sup> et Eckaus (1955)<sup>40</sup> introduisent le concept de *dualisme technologique* et rejettent l'hypothèse du *paysan inerte* limité par les coutumes, les traditions et sans réaction aux incitations économiques. Ils jugent de tels comportements rarissimes bien qu'ils soient possibles dans certaines économies primitives de subsistance. Higgins rejette également l'idée de besoins limités du secteur traditionnel et lui substitue celle selon laquelle, les acteurs des pays sous-développés auraient des difficultés à trouver des voies et moyens efficaces pour améliorer leur qualité de vie. *Le dualisme moderne* substitue de plus en plus les oppositions traditionnel/moderne ou formel/informel par l'opposition biens échangeables/biens non échangeables<sup>41</sup>.

### 1.3- Les limites des théories dualistes du développement

Il est important de noter que toutes ces analyses présentent les mêmes limites. D'abord, la scientification du processus de développement afin d'avoir une portée universelle et, ensuite, leur inféodation aux trajectoires passées des pays dits développés. Elles sont en outre marquées par le fait que la dynamique institutionnelle se trouve fondue dans celle des marchés intermédiaires (financiers, des biens et du travail) considérés comme seuls capables de coordonner efficacement les rapports entre acteurs puis entre acteurs et ressources. Ceci se justifie par le fait que le rôle des institutions hors marché est limité à la détermination du salaire institutionnel pendant la période où les forces du marché ne jouent pas encore pleinement leur rôle. *Le sentier de dépendance du cadre institutionnel et historique* est ainsi évacué par l'idée que les traditions, les cultures et les autres pesanteurs sociales particulières s'estompent avec la modernisation.

En outre, sur plusieurs aspects (marché du travail intermédiaire, croissance des deux secteurs), *le dualisme reste exclusivement négatif* et le développement captif des équilibres de marché qui ne tiennent pas compte de l'évolution de l'autonomie sociale des acteurs. Enfin, aucun cas n'est fait de l'environnemental comme élément structurant évoluant et subissant aussi l'impact de l'économique et de l'extérieur. L'aspect

<sup>37</sup> Lewis soutient par ailleurs que de nombreux facteurs peuvent entraîner la hausse du salaire de subsistance et la baisse des profits du secteur capitaliste même si le stock de main-d'œuvre du secteur de subsistance n'est pas encore épuisé. Ces facteurs sont par exemple, la hausse du niveau de vie dans le secteur de subsistance, les échanges commerciaux entre le secteur de subsistance et le secteur capitaliste ou une législation gouvernementale qui décide de réduire l'écart de salaire entre les deux secteurs.

<sup>38</sup> Introduction d'un changement technologique à la fois dans le secteur industriel et le secteur agricole par Fei et Ranis.

<sup>39</sup> HIGGINS (B.), 1968, *Economic Development*. Revisited Edition, New York.

<sup>40</sup> ECKAUS (R.S.), 1955, « The factor proportion problem in underdeveloped areas », *American Economic Review*, Vol. 45.

<sup>41</sup> Pour plus de détails voir MAHIEU (F-R.), 1997, « Le dualisme formel-informel dans une petite économie dépendante », *Revue d'Economie Politique*, n°2, pp. 232-253.



démographique n'est analysé que dans une perspective où il exerce une pression négative sur les ressources disponibles et donc sur la croissance sans tenir compte de *ses rapports avec le territoire et les pratiques des acteurs dans le long terme*.

#### **1.4- Forces et faiblesses du dualisme financier**

Les origines et les causes de ce dualisme financier et de son lien avec le développement font l'objet de deux principales thèses. L'une, d'inspiration libérale, est développée par les partisans et théoriciens de la libéralisation financière qui y voient un préalable fondamental au développement économique. En effet, les théoriciens de cette thèse soutiennent que la présence du secteur financier informel s'explique par l'existence et la pratique d'une politique de répression financière. Il suffirait, selon eux, de lever les contraintes que subies le système financier formel pour éliminer le secteur informel et donc le dualisme financier. L'autre, d'obédience néo-structuraliste, soutient et cherche à démontrer que le dualisme financier qui prévaut dans les pays en développement n'est que le corollaire du caractère composite et/ou hétérogène des structures économiques, sociales, culturelles et ethniques intrinsèques aux pays en développement. Le dualisme financier est réduit à un phénomène structurel et sa disparition passe, selon les partisans de cette théorie, par une réglementation plus rigoureuse de la sphère formelle.

Concernant le sort à réserver au dualisme financier, les positions des auteurs tant du côté néo-structuraliste que de la répression financière, sont divergentes. Si de nombreux auteurs sont d'accords sur le fait que la promotion du secteur le plus libre et le plus efficace doit être entreprise, un profond désaccord apparaît cependant sur le sort à réserver aux pratiques financières informelles. Certains pensent que le secteur financier informel doit être absorbé par le secteur bancaire afin d'unifier le système financier et, ainsi, rendre plus opérationnels les effets multiplicateurs et accélérateurs dans la sphère économique globale. D'autres soutiennent par contre qu'il faut encore plus développer le secteur financier informel qui se révèle plus efficace que le secteur financier officiel. Nous allons présenter les arguments des uns et des autres dans un ensemble de faits stylisés à l'avantage ou au désavantage de l'un ou de l'autre secteur. Ces faits stylisés sont relatifs à la mobilisation de l'épargne, à l'affectation des ressources, à l'efficacité des politiques macroéconomiques et financières et aux effets en termes d'équité.

##### **1.4.1-Les faiblesses du dualisme financier**

Pour plusieurs auteurs, les avantages du secteur financier informel sont loin de compenser les multiples coûts qu'il entraîne. Au niveau de la mobilisation de l'épargne, son caractère non optimal, généralement relevé dans les pays en développement, est attribué au dualisme financier. De plus, le secteur financier informel reste confiné dans l'octroi de crédits à court terme aux petits entrepreneurs sans s'ériger en un véritable instrument de mobilisation de la petite épargne nationale. Pour ce qui est de l'affectation des ressources, même s'il existe des possibilités d'investissement plus profitables ailleurs, le secteur financier informel s'obstinerait à investir localement l'épargne mobilisée localement. De ce fait, il ne réalise pas une affectation optimale des ressources non seulement au sein des pays, mais aussi, sur le plan international. En plus, la croissance et le développement économique sont entravés par une faiblesse ou une désarticulation des échanges intersectoriels à laquelle seule la suppression du dualisme financier peut remédier. De même, en accordant beaucoup plus de crédits à la consommation plutôt qu'à des fins d'investissements productifs de long terme, le secteur financier informel ne contribuerait pas efficacement à l'accumulation du capital à l'échelle nationale.

Sur le plan de l'utilisation efficace des ressources d'origine externe, le dualisme financier est accusé d'en favoriser le gaspillage par l'absorption qu'il en fait d'une partie qui ne peut alors se diriger vers des emplois plus rentables sur le plan national. Au niveau de l'efficacité des politiques macro-économiques et macro-financières, le dualisme financier aurait pour effet de dévier les objectifs de politiques économiques, monétaires et financières. En effet, un niveau élevé de liquidités échappant au système financier officiel, le caractère « nébuleux » de la masse monétaire et de ses agrégats qui en résultent, peuvent rendre inopérantes plusieurs mesures de politiques monétaires mises en place par les autorités monétaires. Enfin, les effets négatifs attribués au dualisme financier en termes d'équité sont liés à la pratique des taux d'intérêt usuraires. Ce secteur favoriserait en outre non seulement le surendettement, mais aussi, des inégalités entre les populations ayant accès au secteur financier formel et celles qui n'y ont pas accès. Les auteurs qui pondèrent plus les inconvénients que les avantages du dualisme financier le considèrent donc comme un phénomène négatif dont la suppression est souhaitée et salutaire pour le développement des pays pauvres.

#### **1.4.2-Les forces du dualisme financier**

Celles-ci sont soutenues et développées par des auteurs qui pensent que les avantages du dualisme financier sont supérieurs à ses coûts. Ils préconisent une politique de laisser-faire par laquelle la concurrence que se livreront les deux secteurs révélera, non seulement le système le plus efficace en matière de financement du développement, mais aussi le sens et l'évolution du profil des systèmes financiers des pays en développement. Sur le plan de la mobilisation de l'épargne, le rôle joué par le secteur financier informel est très important. Les institutions intervenant dans ce secteur peuvent stimuler l'épargne en garantissant aux épargnants une rémunération plus élevée que celle des institutions officielles. Ceci est dû, tant à la baisse des coûts d'intermédiation et à la flexibilité des mécanismes informels, qu'à la plus grande confiance que les populations ont dans les institutions financières informelles. Au sujet de l'affectation des ressources, le système financier informel participe à son homogénéité en permettant même aux petits agriculteurs et emprunteurs ruraux d'avoir accès au crédit et de disposer de fonds de roulement.

Par ailleurs, il réinvestit généralement sur le plan local l'épargne collectée alors que le penchant hautement capitalistique et extraverti du secteur financier formel l'oriente plus vers les grandes agglomérations urbaines et externes. Au niveau sectoriel, le secteur informel permet de desserrer la contrainte de liquidité que subissent plusieurs demandeurs de crédits dans le secteur financier formel. En plus, les incitations d'épargne sont renforcées par le climat de proximité permettant aux populations de savoir la destination de leur argent. De ce fait, la réduction du dualisme financier accélérerait les mouvements de transferts intersectoriels des ressources et de fait limiterait l'investissement par un affaiblissement du lien entre l'épargne et l'investissement. Dans la mesure où ce sont surtout les institutions publiques officielles (Trésor et grandes entreprises d'Etat) qui bénéficient des flux financiers externes, le secteur financier informel permet aux individus privés, régions et activités, ne bénéficiant pas de ces concours de poursuivre leurs activités.

Il faut cependant noter que, malgré l'opposition des uns et des autres sur la nature et les conséquences sociales et macro-économiques du dualisme financier, la tendance se développe de plus en plus vers une approche en termes d'intégration des deux secteurs financiers. Les auteurs qui font une lecture négative du dualisme financier, se basent sur les faiblesses sus-citées et sont favorables à une *intégration forcée et/ou une articulation forcée* entre les deux secteurs, afin de mettre en place un système financier homogène favorisant les effets multiplicateurs et accélérateurs au sein de l'économie. Ceux qui

occupent une position intermédiaire entre les deux extrêmes, notamment Dimitri Germidis, Denis Kessler et Rachel Meghir (1991)<sup>42</sup> proposent une stratégie *d'intégration douce* basée sur une politique macro-financière plus libérale, une réforme institutionnelle rendant le secteur formel plus performant, une meilleure organisation du secteur informel et des liens plus étroits entre les deux secteurs financiers. Enfin, ceux qui pondèrent plus l'aspect vertueux que l'aspect vicieux du secteur financier informel, croient en la tontine comme une institution capable de mettre en place un système financier original dans de nombreux pays en développement.

### 1.5 -Par rapport à quels repères, à quels acteurs, à quel développement et à quelle conjoncture sont mises en évidences les forces et les faiblesses du dualisme financier<sup>43</sup> ?

La conception du développement financier, celle du rôle des acteurs et de la nature des institutions financières qui permettent de souligner les forces ou les faiblesses du dualisme financier, est marquée d'un présupposé théorique qui entame inévitablement son caractère scientifique. Ce présupposé théorique, entendu comme une structure de pensée inconsciente d'elle-même, mais présente dans les analyses par le biais de la place prépondérante de l'économie dans l'approche du dualisme financier, entraîne que de nombreux auteurs semblent déjà connaître de façon péremptoire ce que c'est que le développement, le développement financier, une institution financière et le rôle de tous les acteurs<sup>44</sup>. En conséquence, les conclusions qui découlent de la théorie dominante sont marquées par un darwinisme analytique, une dichotomie analytique et une approche tronquée de la réalité. Celles-ci donnent lieu à des résultats adossés sur une uniformité implicite des acteurs, des territoires et des conjonctures.

#### ➤ *Darwinisme analytique*

Relever les forces et les faiblesses du dualisme financier par rapport au développement aboutit le plus souvent à proposer une confrontation concurrentielle entre le système financier formel et le système financier informel afin que celle-ci soit l'instance suprême qui sanctionne leur légitimité et leur efficacité par rapport au développement. Plusieurs aspects de l'analyse sont omis à ce niveau. D'abord, rien n'est signalé sur le fait que la mise en concurrence sans homogénéisation préalable des règles et des forces en présence, profite aux acteurs dominants *dont la différence est constituée en capital dominant par le seul fait de la mise en relation*<sup>45</sup>. Ensuite, si la concurrence est le principe de validation des pratiques et des institutions dites de marché, elle peut, dans sa logique darwinienne, aller à l'encontre non seulement de la légitimité démocratique en Afrique subsaharienne où les faibles et les démunis sont les plus nombreux, mais aussi s'avérer être un étalon

<sup>42</sup> GERMIDIS (D.), KESSLER (D.), et MEGHIR (R.), 1991, *Systèmes financiers et développement : quels rôles pour les secteurs financiers formels et informels ?* Centre de Développement de l'OCDE, Paris.

<sup>43</sup> Cette critique s'inspire notamment de AMOUGOU (T.), 2009, « Attractivité négative versus attractivité positive des systèmes financiers libéralisés : une réflexion théorique sur le lien entre approfondissement financier et développement en Afrique subsaharienne et en Occident, Communication présentée au 25<sup>ème</sup> journées scientifiques ATM 2009, ATTRACTIVITE, GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT, Luxembourg, 3, 4 et 5 juin 2009, Session Attractivité et institutions.

<sup>44</sup> C'est une attitude présomptueuse en complet décalage avec la prudence d'un auteur comme Polanyi. « *Le développement, Kari ? Je ne sais pas ce que c'est* <sup>44</sup> », répondit, vers les années 1950, Karl Polanyi à sa fille Kari Polanyi Levitt qui s'était hâtée de partager avec lui le recueil d'essais édité par A.N. Argawala et S.P. Singh en 1958. Voir POLANYI (K.L.), 2005, « Les principaux concepts dans le travail de Karl Polanyi et leur pertinence actuelle » in : *Autour de Polanyi. Vocabulaires, théories et modalités des échanges*, colloque Nanterre 12-14 juin 2004, De Boccard, Paris.

<sup>45</sup> BOURDIEU (P.), 2000, *Les structures sociales de l'économie*, Seuil, Paris.

dominé et injuste de validation des pratiques socioéconomiques et financières. C'est le cas si l'on prend en compte ce que Rosanvallon appelle *le triple impératif de la légitimité démocratique*<sup>46</sup>. C'est-à-dire, dans le cas d'espèce, la mise à distance des positions partisans dans l'analyse du dualisme financier (légitimité d'impartialité), la prise en compte des expressions plurielles du bien commun qu'est la monnaie (légitimité de réflexivité) et la reconnaissance de toutes les singularités en matières de pratiques financières (légitimité de proximité).

Il va sans dire que sont sous-entendus dans le paradigme dominant, tant une conception du développement qui n'échappe pas au postulat darwinien selon lequel l'exposition à la concurrence rendra les pratiques, les acteurs et les institutions plus efficaces, qu'un darwinisme institutionnel et sociologique selon lequel c'est uniquement ce qui est efficace et/ou efficace dans les transactions formelles de l'économie qui est utile à la société. Ce qui ne l'est pas doit être éliminé étant donné que le champ de l'économie formelle est supposé sélectionner les pratiques et les institutions utiles à la société. C'est une façon de raisonner qui postule « l'euthanasie » des faibles et des institutions jeunes et fragiles pour le règne sans partage des institutions fortes et dominantes. Il en résulte deux limites fondamentales.

Premièrement, il semble que *la permanence historique* d'une pratique sociale soit un meilleur étalon de validation de l'utilité sociale de celle-ci et de l'institution qui en résulte, que le principe de concurrence qui sert uniquement de critère de sélection d'un type spécifique d'institutions taillées pour le marché. Deuxièmement, le modèle dominant utilise un raisonnement autoréférentiel en ce sens qu'il se base sur un ensemble de postulats autoproduits qui consistent à dissocier une catégorie particulière de pratiques financières de l'ordre social dans lequel elle est immergée. D'où le fait que, socialement désencastrée et dépourvue de toute épaisseur et profondeur historiques, l'approche dominante du lien entre dualisme financier et développement se préoccupe plus des instantanéités (mobilisation de l'épargne, niveau d'épargne mobilisé, nature longue ou courte des crédits octroyés, menu d'instruments financiers...), que des processus qui montrent le rôle du dualisme financier dans la reproduction à long terme d'un système social. Il semble pourtant de bon sens qu'il ne faille pas seulement s'intéresser aux fonctions internes d'un système financier comme si celui-ci est neutre et ses institutions autonomes par rapport à la structure sociale en place et aux jeux de pouvoir qui la structurent. Il serait plus indiqué d'analyser les conditions sociohistoriques de naissance et de construction d'un système financier. Ce sont elles qui montrent les facteurs focaux de sa dynamique, à quel stade il se trouve et pourquoi.

Sortir des prénotions du sens commun qui résultent du *présupposé théorique* des analyses dominantes, semble ainsi exiger de s'armer d'instruments de connaissance qui n'escamotent par la réalité en la mettant entre parenthèses, mais qui se situent dans le paradigme épistémologique de la complexité dont le but est d'essayer de saisir la multifonctionnalité et la multidimensionnalité des pratiques sociales par la construction de *modèles historiques* (types-idéaux empiriques)<sup>47</sup> capables de rendre compte avec rigueur et parcimonie des acteurs, de leurs pratiques et de leurs institutions.

---

<sup>46</sup> ROSANVALLON (P.), 2008, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil, Paris.

<sup>47</sup> Il faut noter ici la différence qui existe entre la conception webérienne de l'idéal-type qui est juste un modèle théorique (tableau de pensée), et la conception hayeckienne selon laquelle l'idéal-type ne peut-être séparé de l'histoire sans perdre son caractère scientifique.

➤ **Dichotomie analytique**

Elle est la conséquence inévitable du *darwinisme analytique* dans la mesure où celui-ci implique la connaissance *ex post* des institutions et des acteurs efficients et/ou innéfectifs une fois la vérité du marché établie par le principe de concurrence pendant la période d'analyse considérée. Cela entraîne pourtant une erreur logique une fois qu'on analyse le dualisme financier comme un paramètre total et sociopolitiquement encastré. En effet, les analyses qui insistent sur les faiblesses du dualisme financier et celles qui insistent sur ses forces par rapport au développement, soulignent les atouts du dualisme financier tout comme ses faiblesses comme si ce dualisme financier ne présentait qu'une seule face. Celle-ci serait uniquement sa face positive pour les uns et sa face négative pour les autres. C'est une façon d'analyser qui n'échappe pas au biais qu'introduit la dichotomie. Biais qui empêche de remarquer qu'une même réalité, le dualisme financier en l'occurrence, peut, prise dans sa globalité et ses multiples interactions avec d'autres réalités, présenter à la fois des atouts et des limites selon qu'on passe d'un acteur à un autre ou d'une conjoncture à une autre. A titre d'exemple, n'est-ce pas la fuite des ressources du système financier formel jugée négative par le courant dominant, qui permet aux populations rationnées par ce système financier classique d'avoir accès au crédit en fondant ainsi l'aspect positif du système financier dit informel dans la construction de l'autonomie financière de nombreux acteurs en Afrique noire en général et au Cameroun en particulier ? Comment dans ce cas parler des forces et des faiblesses du dualisme financier de façon dichotomique sans courir le risque scientifiquement réducteur de se situer dans un camp qui empêche de voir ce qui se passe dans l'autre versant du même phénomène ?

Autrement dit, en dehors du présupposé théorique qui vise à postuler une certaine *attractivité positive* des systèmes financiers non dualistes par rapport au développement<sup>48</sup>, il est tout à fait possible de concevoir, une fois prises en compte les caractéristiques des acteurs dont on parle, la conjoncture dans laquelle on analyse, le type de développement visé et le niveau de développement du pays, ce qu'on peut appeler une *attractivité négative* d'un système financier non dualiste par rapport au développement. C'est à dire, un environnement institutionnel propice à la multiplication d'un ensemble d'innovations financières spéculatives et très risquées qui échappent au contrôle des pouvoirs publics. Au Nord, c'est le cas tant du *shadow financial system* où les transactions deviennent de plus en plus risquées (explosion de la titrisation), que des paradis fiscaux dont le poids augmente dans les transactions financières. En Afrique subsaharienne, c'est la destruction d'institutions dites informelles permettant à la majeure partie de la population démunie d'avoir accès au crédit qui caractérise cette *attractivité négative* de l'élimination du dualisme financier au stade actuel.

En outre, si la titrisation permet aux systèmes financiers occidentaux d'augmenter le levier d'endettement des entreprises (actifs/fonds propres) en période de prospérité, elle est aussi la source de nombreuses faillites bancaires en période de récession. A ce titre, l'Afrique subsaharienne où la titrisation n'est pas encore développée est certes limitée dans la création de ressources de financement des investissements, mais, en même temps, aussi moins exposée au *feed-back* négatif, en période de récession, d'un levier d'endettement trop élevé en période d'expansion. Cette « double face » d'une même

<sup>48</sup> Ce que nous appelons *attractivité positive* des systèmes financiers non dualistes par rapport au développement se compose des éléments suivants : une meilleure division du travail entre la fonction d'épargne et la fonction d'investissement ; une meilleure affectation des ressources et une plus grande fluidité dans la circulation des informations ; un élargissement du menu d'instruments financiers ; une libéralisation du compte capital ; une hausse du taux d'épargne et un respect plus rigoureux des règles prudentielles.

réalité financière apparaît aussi lorsqu'on examine l'argument néoclassique qui consiste à dire qu'il faut éliminer le dualisme financier parce qu'il ne permet pas de dissocier la fonction d'épargne de la fonction d'investissement. Au Nord, cette dissociation permet de pouvoir investir sans épargne préalable contrairement à ce qui se fait généralement dans le système financier informel en Afrique noire. Cependant, cette déconnexion de l'investissement de l'épargne préalable entraîne aussi l'autonomisation de la sphère financière par rapport à la sphère réelle au Nord, alors que les tontines l'évitent en Afrique noire étant donné que leurs ressources financières proviennent strictement des activités économiques réelles.

Tout dépend donc du repère d'analyse dans lequel on se trouve, des acteurs dont on parle, de la conjoncture et des niveaux de développement. Si nous prenons l'exemple d'une politique monétaire restrictive dans un pays en voie de développement connaissant le dualisme financier, elle peut présenter des aspects positifs pour une économie formelle et les rentiers qui veulent lutter contre des pressions inflationnistes dans une conjoncture de surchauffe économique. La même politique va pourtant entraîner une baisse du numéraire et une hausse du coût des crédits informels qui obèrent les charges financières des populations exclues du système financier formel. Cependant, dans la mesure où les populations pauvres sont déjà frappées d'une discrimination statistique par rapport au crédit formel, *l'attractivité négative* que présenterait le système financier informel suite à la hausse du prix du crédit informel induite par une politique monétaire restrictive, resterait inférieure à celle du système financier classique par rapport aux mêmes acteurs dans la même conjoncture. Voilà un autre cas où l'aspect négatif (taux d'intérêts usuraires) et l'aspect positif (lutte contre le rationnement du crédit) sont présents de façon concomitante au sein des pratiques financières dites informelles pour peu qu'on tienne compte des interdépendances et de la situation socioéconomique et politique réelle des acteurs considérés.

➤ ***Une réalité tronquée et des résultats adossés sur une uniformité implicite des acteurs, des territoires et des conjonctures***

*Le darwiniisme et la dichotomie analytiques* présents dans l'analyse du dualisme financier entraînent inévitablement le déclassement des acteurs, des pratiques financières et des institutions dites inefficaces par rapport aux postulats du marché et au mode de développement qu'ils induisent. Il en résulte une espèce d'autovalidation du modèle dominant qui se substitue à la réalité étant donné la permanence postulée de la vérité du marché : on applique directement les outils classiques standards que sont l'offre et la demande à des acteurs atomisés au sein d'un secteur financier assimilé à un marché dont les prix d'équilibre sont les taux d'intérêts sans tenir compte du fait que le crédit dit informel « repose largement sur la confiance, la proximité sociale, géographique et temporelle<sup>49</sup> ».

Cette représentation tronquée de la réalité est stratégique dans la mesure où d'elle découlent les différentes politiques menées (libéralisation financière, diminution du rôle de l'Etat, modernisation du secteur bancaire, renforcement du secteur privé, décentralisation financière...)<sup>50</sup>. En conséquence, sans interroger cette réalité tronquée par le modèle dominant, les politiques de développement financier s'élaborent comme si toutes choses étaient égales par ailleurs. C'est-à-dire comme si on avait affaire à des acteurs isolés, à des milieux de vie (territoires) et à des conjonctures identiques. Or, non seulement les acteurs, les institutions et leurs milieux de vie jugés inefficients ne

<sup>49</sup> SERVET (M.), 1996, « Risque, incertitude et financement de proximité en Afrique : Une approche socioéconomique », *Tiers-Monde*, vol.37, n°145, pp.40-57.

<sup>50</sup> HUGON (Ph.) et GENTIL (D.), 1996, "Au-delà du dualisme financier", *Tiers-Monde*, vol.37, n°145, pp.71-11.

disparaissent pas et ne sont pas homogènes, mais aussi les solutions qui naissent pour résoudre les problèmes de développement dans le champ financier révèlent une grande innovation. Celle-ci ne peut être le signe de résultats statiques arrêtés définitivement par un modèle dominant qui se conçoit comme un paradigme achevé. En effet, si les institutions financières dites informelles ne disparaissent pas en Afrique noire et se diversifient tant en zones urbaines que rurales après la mise en place des ajustements structurels en 1980, cela semble être un signe non seulement que le marché n'est pas un estimateur sans biais d'une société, de sa dynamique et de ses problèmes de développement, mais aussi que la conjoncture (crise économique) et les territoires (spécificités historiques et culturelles) peuvent être les moteurs d'institutions et de pratiques que le marché croyait inutiles dans sa logique uniquement marchande.

### 1.6 - Les erreurs de séniorité et de calibrage

D'autres insuffisances existent en dehors de celles qui précèdent. L'approche que les théories de la répression financière et structuralistes font des institutions financières en général, et des institutions financières informelles en particulier, est loin d'être satisfaisante. Ces deux analyses prennent les secteurs économiques et financiers formels et leurs agrégats comme référentiels d'analyse. Le système financier informel est ainsi analysé en comparant ses fonctions et ses caractéristiques à celles des institutions financières formelles dans l'économie de marché. De ce fait, seules les caractéristiques du secteur financier informel qui entraîneraient, soit un dysfonctionnement du système financier formel (cas de la théorie de la libéralisation financière), soit une critique de ce système financier formel libéralisé (cas de la théorie néo-structuraliste), sont mises en exergue. Au Cameroun, cette façon de procéder entraîne deux erreurs fondamentales.

En premier lieu, la prise en compte du système financier formel comme référentiel d'analyse des effets des institutions financières informelles considère inévitablement ces dernières comme postérieures aux institutions financières formelles à partir desquelles elles sont jugées. D'où *une erreur de séniorité ou de préséance* qui consiste à ne pas remonter assez loin dans l'histoire des institutions financières et monétaires camerounaises afin de comprendre leurs ressorts historiques et leur fonctionnalité, non uniquement par rapport au marché, mais aussi, par rapport à une histoire et à des modes d'entrer en rapport social, économique, politique et environnemental des acteurs dans des territoires précis qui les conditionnent. En deuxième lieu, le dualisme financier camerounais n'étant pas étanche, ces analyses empêchent de voir les enchevêtrements entre les deux secteurs financiers et toutes les logiques socio-économiques dont il est le creuset. D'où *une erreur de calibrage ou de classification du système financier camerounais*. L'erreur de séniorité entraîne plusieurs conséquences :

Dans les théories structuralistes et de la libéralisation financière, le sentier de dépendance culturelle et historique n'existe pas à cause de la présence de cette erreur dans les analyses. Le temps est considéré exogène et l'histoire financière du Cameroun semble commencer avec les pratiques financières formelles de répression financière. Il n'y a donc pas prise en compte d'irréversibilités de certains phénomènes culturels qui existent dans les institutions financières informelles de façon séculaire comme la solidarité, le lien social, l'entraide, la réciprocité, la redistribution et les identités démographiques et territoriales des acteurs. D'où la croyance erronée qu'ont ces théories que dès qu'on libéralise les taux d'intérêts (théorie de la libéralisation financière), et que l'Etat réglemente rigoureusement le secteur financier informel (théorie néo-structuraliste), les supports culturels qui sous-tendent les pratiques financières des populations locales, disparaîtront en fédérant ainsi tous les acteurs (logique de marché pour la théorie de la répression financière et interventionniste pour la théorie néo-

structuraliste). Tout se passe comme si une simple manipulation mécanique de taux d'intérêts par les autorités monétaires ou une mesure de régulation discrétionnaire de l'Etat est capable d'effacer des rationalités et des pratiques quotidiennes de vies enfouies dans les profondeurs historiques des pratiques sociales d'un peuple.

En outre, le fait de considérer les institutions financières formelles comme antérieures aux institutions financières informelles, entraîne une conception uniquement exogène des institutions financières (banques, marchés financiers importés), alors qu'il existe aussi, non seulement des institutions financières informelles endogènes, mais aussi, un système financier dans une situation d'hybridation institutionnelle (influences endogènes et exogènes évolutives). Par ailleurs, le fonctionnalisme des institutions financières formelles est au centre de l'analyse et ne fait ressortir les institutions financières informelles qu'au travers de leurs effets dysfonctionnants sur la croissance économique. Les institutions financières informelles n'étant vues de ce fait que par rapport à leurs effets perturbateurs sur les agrégats et les variables formelles (théorie libéralisation financière), ou par rapport à leurs apports sur l'opposition théorique Etat contre marché (théorie néo-structuraliste), les deux théories passent à côté de nombreuses logiques socio-économiques et politiques qu'elles traduisent. C'est la raison pour laquelle, confinées à la seule sphère économique et financière, ces deux théories analysent la monnaie de façon purement instrumentale (exogène), et considèrent le dualisme financier comme négatif au développement. Il devient alors inévitable que le développement, concept et pratique polysémique, soit assimilé par M<sup>c</sup> Kinnon et Shaw à l'augmentation en longue période d'indicateurs formels de dimensions (PIB, taux d'investissement, consommation, épargne....) qui n'est autre chose que la croissance économique. Les politiques monétaires et financières préconisées par ces deux auteurs ne peuvent alors qu'être restrictives malgré leurs impacts négatifs sur les transactions des populations utilisant abondamment le numéraire au Cameroun.

La deuxième erreur que nous appelons erreur de calibrage des interactions entre les institutions financières formelles, informelles et les éléments structurants, empêche les deux théories précédentes de remarquer que le dualisme financier camerounais n'est pas étanche et qu'il n'est pas isolé du cadre institutionnel local et international avec lequel il évolue. En dehors des dépôts et des transactions que les institutions financières informelles font dans le système financier formel, le caractère poreux du dualisme financier camerounais est aussi confirmé par la monnaie banque centrale qui circule entre banques commerciales, banque centrale, tontines et autres associations ayant un volet financier. Par ailleurs, ce système financier informel entretient aussi des relations avec le système financier international au travers du taux de change triangulaire entre l'Euro, les diverses monnaies internationales et le FCFA. Il apparaît ainsi que le dualisme financier camerounais est soumis, non seulement aux effets et variations des éléments structurants (l'économique, le politique, l'environnemental, le démographique et l'extérieur) locaux et externes, mais aussi, aux différentes évolutions du cadre institutionnel camerounais et international suite à de multiples chocs endogènes et exogènes de natures diverses. Restreindre son analyse et sa compréhension sur l'unique opposition Etat contre marché et sur ses effets sur les agrégats formels comme le font respectivement les théories néo-structuralistes et de la libéralisation financière, est assez réducteur. En effet, dès qu'on prend en compte l'histoire financière du Cameroun et toutes les interactions entre les secteurs financiers et les éléments structurants, le dualisme financier camerounais devient un phénomène multidimensionnel et le développement du pays ne peut plus s'analyser à partir uniquement de la santé des indicateurs formels et de l'opposition Etat contre marché sans tenir compte de l'état et de la variation d'autres éléments structurants et de l'autonomie sociale des acteurs.



Par ailleurs, cette erreur de calibrage montre aussi que ces théories n'obéissent pas à l'exigence de complémentarité que leur impose le caractère non étanche du dualisme financier camerounais. Il apparaît que les deux théories sont, non seulement mutuellement exclusives (la théorie de la libéralisation financière préconise la mise en place d'un système financier libéralisé alors que la théorie néo-structuraliste préconise un système financier régulé par l'Etat), mais aussi, conjointement non exhaustives suite à une description et une compréhension partielle du phénomène suivant leurs hypothèses de départ basées sur des analyses néo-classiques et néo-keynésiennes. Une des conséquences de cette situation est qu'aucune d'elles ne définit le dualisme financier camerounais tel qu'il se présente (description positive), mais tel que ses hypothèses de départ voudraient qu'il soit (description normative). Les conclusions et les règles de politique économique qui en découlent sont donc généralement plus d'une importance académique et idéologique que pratique.

### 1.7-Récapitulatif des résultats et des insuffisances du paradigme dominant

**Tableau 1.1\_** Idéal-type dominant du lien entre dualisme financier et développement

| Concepts ou paramètres d'analyse    | Ce que dit la théorie dominante                                                                 | Limites de ce que dit la théorie dominante                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dualisme financier et développement | Un lien avec des aspects négatifs et des aspects positifs                                       | Les aspects négatifs et les aspects positifs sont présentés non seulement de façon dichotomique, mais aussi sont dégagés par rapport aux présupposés théoriques et normatifs du modèle dominant     |
| Rationalité                         | Instrumentale (homo-economicus)                                                                 | Acteurs complètement désocialisés (atomisés) et mise à l'écart d'autres formes de rationalités.                                                                                                     |
| Dualisme financier                  | Un simple épiphénomène du système financier devant s'estomper avec la modernisation de celui-ci | Pas de questionnement sur le rôle du dualisme financier dans la reproduction à long terme d'un système social                                                                                       |
| Développement                       | Croissance économique                                                                           | La croissance économique est considérée comme l'estimateur sans biais du bien-être d'une société                                                                                                    |
| Institutions                        | En filigrane uniquement formelles. Ce sont des résidus réglementaires                           | Pas de définition ; pas de prise en considération des institutions dites informelles ; pas de considération des représentations et des structures sociales où naissent et évoluent les institutions |

| Concepts ou paramètres d'analyse             | Ce que dit la théorie dominante                                                                                                            | Limites de ce que dit la théorie dominante                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Démographique                                | Une variable d'ajustement macro-économique (produits par tête, population active, travailleurs...)                                         | Pas de prise en compte du démographique non seulement comme élément structurant en interaction avec d'autres éléments structurants (le politique, l'économique, l'environnement, l'extérieur), mais aussi dans ses rapports avec le territoire dans le long terme |
| Système financier informel                   | Une anomalie des systèmes financiers sous-développés                                                                                       | Pas d'analyse sur les conditions sociohistoriques, sociales et politiques de construction des systèmes financiers                                                                                                                                                 |
| Approche de la monnaie                       | Implicitement exogène : conçue comme un bien ou un moyen de paiement privé                                                                 | Négligence de la dimension multiple de la conception monétaire et de la monnaie comme institution                                                                                                                                                                 |
| Etats du monde possibles                     | Ils sont tous supposés connus : toutes choses sont égales par ailleurs si non                                                              | Méconnaissance du fait que les acteurs agissent toujours dans des contextes et des cadres sociaux spécifiques et en constante évolution                                                                                                                           |
| Représentation de la réalité                 | Assimilée à un marché avec des offreurs et des demandeurs de crédits régulés par un prix d'équilibre (taux d'intérêt dans le cas d'espèce) | Réalité tronquée qui implique des politiques de développement inadaptées                                                                                                                                                                                          |
| Temps d'analyse                              | Court terme                                                                                                                                | Absence de la longue durée comme paramètre structurant et explicatif                                                                                                                                                                                              |
| Taux d'intérêts                              | Centraux dans la mobilisation de l'épargne et la politique de crédit                                                                       | Pas d'analyse sur la confiance, la proximité sociale, géographique et temporelle qui sont centrales dans les pratiques financières dites informelles                                                                                                              |
| Mode de coordination                         | Uniquement le marché                                                                                                                       | Les autres modes de coordination ne sont pas pris en compte (bureaucratie, réciprocité, redistribution, échange...)                                                                                                                                               |
| Les acteurs et les territoires               | Implicitement homogènes                                                                                                                    | Pas de différenciation                                                                                                                                                                                                                                            |
| Histoire (sentier de dépendance)             | Inexistant                                                                                                                                 | Pas de profondeur et d'épaisseur historiques pour saisir les mouvements lents des structures financières                                                                                                                                                          |
| Méthode d'analyse                            | Darwinisme et dichotomie analytique                                                                                                        | -Ce n'est pas seulement ce qui est efficace et/ou efficient par rapport au marché qui est utile pour la société et pour le développement ;<br>-une analyse « pile ou face » (incomplète) du dualisme financier qui implique un réductionnisme scientifique        |
| Idéal-type en matière de développé financier | Système financier non-dualiste                                                                                                             | C'est un idéal-type normatif et non un idéal-type scientifique parce que non basé sur des modèles historiques spécifiques construits suite à des études diachroniques et synchroniques                                                                            |

| Concepts ou paramètres d'analyse                                  | Ce que dit la théorie dominante                                                                                                    | Limites de ce que dit la théorie dominante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Concurrence                                                       | Étalon de sélection et de validation des pratiques des acteurs et des institutions efficaces et/ou efficaces pour le développement | La seule concurrence semble un étalon de validation et de sélection injuste et illégitime des pratiques de développement. Elle tronque aussi les exigences d'une légitimité démocratique ancrée dans les inventions institutionnelles ayant pour bases empiriques les pratiques sociales de développement.                                                                                                                                                                                                                 |
| Conflits d'acteurs et jeux de pouvoir en matière de développement | Inexistants                                                                                                                        | - Le modèle dominant est un discours de pouvoir qui nie la variable pouvoir dans son analyse qui érige pourtant le marché en maître absolu. D'où une homogénéisation de la structure sociale qui exclue la considération du conflit dans l'analyse. C'est la concurrence qui entraînerait une saine émulation et apparaît comme un dissolvant radical des situations de rente et de domination. En outre, le pouvoir, atomisé autant que les acteurs, perdrait toute influence effective dans l'allocation des ressources. |
| Erreur de séniorité et erreur de calibrage                        | ignorés                                                                                                                            | Leur prise en considération dans l'analyse entame de façon drastique les présupposés théoriques et empiriques du modèle dominant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

### 1.8 - Conclusion

Sortir des sentiers battus analytiques n'est pas chose facile tellement le discours produit par le paradigme dominant sur le lien entre dualisme financier et développement, tire profit de la dominance, au sens relationnel du terme, de la sphère économique sur les autres sphères sociales. Celles-ci deviennent ainsi des épiphénomènes alors qu'elles font partie intégrante du processus de développement. De nombreuses analyses sont donc généralement, de façon inconsciente, aliénées par ce qui semble le plus souvent aller de soi tellement le matraquage intellectuelle et la *violence symbolique*<sup>51</sup> du champ économique irradiant les modes de raisonnement.

Les études du développement qui ont pour objet d'étudier le processus de développement dans lequel l'économie n'est qu'un aspect, sortent de cette *aliénation analytique* dans le but de tenir compte de la complexité du réel et de la multidimensionnalité de ce processus. Cette posture implique dès lors un travail scientifique de déconstruction et de délégitimation préalable des évidences *autovalidées* et *autoréférentielles* du modèle dominant. En conséquence, les études du développement se situent dans le paradigme épistémologique de la complexité qui réfute tant la linéarité des processus sociaux, que le tronquage permanent de la réalité par des modèles économiques simplistes et déterministes.

Aller de la déconstruction et de la délégitimation des théories dominantes en matière de développement, à l'identification des différents points saillants qui fondent notre

<sup>51</sup> La production, par le modèle dominant, des symboles et des modes de comportements déterministes.

problématique, a commencé dans ce premier chapitre. *Grosso modo*, il en découle la conclusion suivante : en dehors d'une méthode d'analyse scientifiquement peu porteuse par ce que dichotomique et centrée sur les postulats darwinistes qui nient toute légitimité en matière de développement aux pratiques sociales non sanctionnées par la concurrence, le modèle dominant conçoit le dualisme financier comme une anomalie des économies arriérées. C'est donc un modèle marqué par une faible épaisseur et une faible profondeur historiques qui fondent son peu de pertinence dans l'analyse du *processus de développement réel* des peuples à travers le temps et l'espace. En conséquence, il ne peut, en aucun cas, mettre en évidence les origines et les accidents révélateurs de la biographie particulière du système financier camerounais.

Etant donné que le processus de développement embrasse toutes les pratiques du corps social, il semble peu légitime d'aborder le lien entre le dualisme financier camerounais et le développement, à partir de modèles analytiques qui se focalisent sur l'analyse interne du système financier et le conçoivent comme une fin en lui-même. Il nous faut replacer celui-ci dans une société au sein de laquelle il est en interactions avec de nombreux territoires, acteurs et paramètres qui nous permettent de rendre compte des conditions politiques, économiques, culturelles et sociohistoriques au sein desquelles l'objet de l'analyse est produit, vécu et construit. Il semble ainsi possible de lier démocratie et développement pas seulement en concevant la démocratie comme le binôme fonctionnel du marché, mais comme une forme de société qui reconnaît les jeux de pouvoirs et la légitimité du conflit en son sein et dans sa dynamique de changement pour le bien-être.

## Chapitre 2 : Libéralisation financière et développement

### 2.1-Introduction

La théorie de la libéralisation financière semble être non seulement le parachèvement analytique des avis négatifs du paradigme dominant sur l'impact du dualisme financier sur le développement économique, mais aussi la matérialisation de la politique économique qui doit mettre fin à ce dualisme financier. Celui-ci est donc implicitement considéré comme la cause du sous-développement économique duquel de nombreux pays du Sud sont censés sortir une fois le dualisme financier disparu.

Etant donné que ce mode de raisonnement fonde les réformes entraînées par les ajustements structurels dans les sphères financières africaines en général, et camerounaises en particulier, il nous semble important de poser un regard critique sur la théorie de la libéralisation financière par rapport au *développement réel*. Quels sont ses objectifs implicites ? Qu'entend-t-elle par développement, par monnaie et par institution ? Quel rôle attribue-t-elle aux taux d'intérêts, au temps, à l'histoire et à l'Etat ? Quels sont ses conclusions, leurs limites et ses développements connexes ?

*Trouver les éléments de réponse à ces interrogations a le même objectif que celui du chapitre 1. C'est-à-dire :*

- Déconstruire scientifiquement et délégitimer le discours de cette théorie sur le statut du dualisme financier, et sur l'approche du processus de développement dans les sociétés extra occidentales d'Afrique noire<sup>52</sup>.
- Fonder, par cette déconstruction et cette délégitimation scientifique, notre problématique et notre approche du lien entre dualisme financier camerounais et développement.

### 2.2-La théorie de la libéralisation financière

- **Les travaux de M<sup>C</sup> Kinnon et E.S Shaw**

Dès les années septante, les travaux de M<sup>C</sup> Kinnon et de E.S. Shaw se présentent comme les véritables premiers essais critiques contre la conception de nombreux dirigeants des pays sous-développés selon laquelle, des taux d'intérêts faibles encourageraient l'investissement et, à long terme, la croissance économique. Cette critique servie par la conjoncture défavorable dans laquelle se retrouvent de nombreux pays pauvres est basée sur un certain nombre d'arguments nés de l'examen des causes du dualisme financier de ces pays. Plusieurs auteurs dont principalement M<sup>C</sup> Kinnon (1973, 1980), Shaw (1973) et Fry (1982, 1987)<sup>53</sup> énoncent ainsi la thèse de la répression financière que l'on peut résumer par les propositions suivantes:

<sup>52</sup> Il existe une critique néostructuraliste de la répression financière. Nous ne la développons pas dans ce chapitre pour la seule raison que seule la théorie de la libéralisation financière fonde les politiques de réforme des sphères financières en Afrique noire depuis les années 1980. La thèse de la libéralisation financière ne sera analysée et discutée elle-même que sur ses traits fondamentaux étant donné qu'elle a donné lieu à une littérature extrêmement abondante qui ne peut être complètement traitée ici.

<sup>53</sup> MC KINNON (R.), 1973, « Money and Capital in Economic Development », The Brookings Institutions (éd.), Washington ; SHAW (E.S.), 1973, « Financial Deepening in Economic Development », Oxford University Press, N-Y ; FRY (M.J.), 1982, « Models of Financially Repressed Developing Economies », *World Development*, Oxford, Vol.24, pp.12-15 ; FRY (M.J.), 1987, « Money, Interest and Banking in Economic Development », JOHN HOPKINGS (éd.),

-Les systèmes financiers des pays sous-développés sont caractérisés par une faible intermédiation bancaire, non bancaire et une inexistence de marchés de fonds prêtables longs du côté des marchés de capitaux officiels. Du côté des marchés informels, ils sont caractérisés par une désarticulation et une extrême segmentation des processus de collecte et d'allocation d'une épargne surtout liquide. En outre, la fragmentation des marchés financiers des pays en développement entraîne que les prix ne jouent pas leurs rôles de signaux des utilités et des raretés reflétant la valeur réelle des fondamentaux à partir de l'information existante.

-L'insuffisance chronique de l'épargne intérieure dans les pays en développement est liée au principe théorique de la connexion logique entre taux débiteurs et créditeurs. En fait, afin de dégager des marges bénéficiaires dans la gestion rationnelle de leurs bilans, les intermédiaires financiers bancaires ont toujours des taux débiteurs un peu plus hauts que les taux créditeurs. Ainsi, le maintien des taux débiteurs à des niveaux très bas pour des besoins de relance ou d'orientation d'investissements, entraîne automatiquement que les taux créditeurs soient encore plus bas. De ce fait, la structure des taux d'intérêts présente un déséquilibre profond dans ces pays. Déséquilibre se manifestant sur le secteur formel par l'apparition des taux d'intérêts réels négatifs à cause de l'orientation baissière du loyer de l'argent pratiquée par les autorités monétaires. Cela entraîne une diminution de l'incitation à épargner, et inévitablement, un rationnement de crédit dans la mesure où il existe un excès de demande de crédits engendré par des taux d'intérêts débiteurs faibles.

- Sur le secteur informel, ce déséquilibre se caractérise par le fait que le caractère très élevé des taux d'intérêts réels positifs pratiqués sur les prêts, présente un fort contraste avec ceux appliqués sur les placements courts dans le même marché et les taux débiteurs et créditeurs pratiqués par le secteur bancaire officiel quelles que soient les échéances de leurs opérations. Pour ces raisons, la politique de faibles taux d'intérêts ou de l'argent bon marché nuit à l'investissement dont elle diminue le taux par une faiblesse de l'épargne et une fixation de son taux moyen de rentabilité en dessous de son niveau maximum accessible.

- L'accumulation du capital est contrainte par le fait qu'on est à la fois épargnant et investisseur dans les pays sous-développés. En conséquence, l'accumulation de l'épargne monétaire constitue toujours un préalable obligatoire à l'acte d'investissement privé comme le dit Chenery cité par Leef en 1975<sup>54</sup>. La monnaie devient donc un complément des actifs réels et rarement un substitut de leur détention. En effet, le système financier étant caractérisé par la faiblesse du volume de financement externe, toute dépense importante d'accumulation envisagée exige au préalable une augmentation d'encaisses liquides. Selon M<sup>c</sup> Kinnon lui-même, les encaisses réelles servent donc de *conduit* ou de *relais* à l'accumulation du capital qui varie de façon parallèle avec le niveau de l'épargne liquide. En outre, l'acteur représentatif du développement est, selon l'auteur, le petit producteur (firm-household) qui accumule l'épargne et investit sans recourir au financement externe tout en confondant ainsi fonction d'investissement et fonction d'épargne.

- Sous l'hypothèse de complémentarité entre actif liquide (monnaie) et capital, toute politique monétaire expansive (ou active de nature quantitativiste), a pour effet, le renforcement des pressions inflationnistes, la réduction du taux d'accumulation et de croissance économique à long terme. *A contrario*, toute politique monétaire de hausse de

---

World Bank.

<sup>54</sup> LEEF (N.H), 1975, « rate of return to Capital, Domestic Saving and Investment in Developing countries », KYKLOS, Vol. 28, n°4, pp.827-867.

taux d'intérêts réels servis sur les dépôts, se traduit non par une pression inflationniste, mais par une augmentation du stock de capital et de la production totale. Par conséquent, la politique monétaire appropriée pour les pays en développement sujets à un profond dualisme financier, est celle de restauration de la flexibilité des taux d'intérêts nominaux par la libéralisation financière de laquelle il résulterait une hausse des taux servis sur les dépôts entraînant une hausse du taux d'épargne et donc de l'investissement et de la croissance économique : *c'est le mécanisme de l'approfondissement financier*.

- Sur le plan international, l'intégration des marchés internationaux de capitaux a pour fonction de fournir aux pays en transition, un référentiel pour un système de prix relatifs d'équilibre. Un système de change fixe administré par de petits ajustements réguliers pour corriger le différentiel d'inflation avec les principaux pays partenaires s'avère ainsi être la stratégie salutaire pour les pays en développement. Au rôle structurel joué par les taux d'intérêts dans la période de transition, succède celui des prix d'équilibre sur le marché de capitaux interne qui, à son tour, est supplanté en économie ouverte par le rôle correcteur du niveau général des prix par rapport à l'extérieur qu'assure le taux de change dans une économie sujette aux variations de prix mondiaux.

Au total, c'est une analyse qui, en se situant dans la même veine que les travaux de Gurley et Shaw<sup>55</sup> des années 50, centralise le rôle des intermédiaires financiers dans l'allocation de ressources via l'affectation de l'épargne à l'investissement et dans la transformation des échéances et des risques. Elle soutient que la répression financière causée par une politique keynésienne interventionniste dans le domaine financier est due à deux types de dysfonctionnements institutionnels<sup>56</sup> et que ces dysfonctionnements, non seulement aggravent les effets négatifs (fragmentation de la sphère financière, déséquilibre de taux d'intérêts, annulation du rôle informateur des prix, insuffisance de l'épargne, faible croissance économique,...), mais aussi, empêchent les pays en développement de se développer en bénéficiant des effets positifs de l'approfondissement financier.

La répression financière naît donc de ce que nous pouvons appeler un dysfonctionnement institutionnel de type 1 ou erreur de type 1 et d'un dysfonctionnement institutionnel de type 2 ou erreur de type 2<sup>57</sup>. Le dysfonctionnement institutionnel de type 1 (erreur de type 1), veut tout simplement dire que le caractère « obèse » de l'Etat dans les « pays en développement », l'amène à trop participer à la vie économique et par conséquent, à faire ce qu'il ne doit pas faire. Il se manifeste donc à travers la fixation autoritaire des taux d'intérêts et des coefficients de réserves obligatoires, la bonification et l'orientation des taux d'intérêts, la régulation de la concurrence et les contrôles de changes. Alors que le dysfonctionnement institutionnel de type 2 (erreur de type 2), signifie que l'Etat ne fait pas ce qu'il devrait faire ou alors, le fait très mal : c'est l'Etat médiocre qui n'arrive pas à construire un cadre institutionnel

<sup>55</sup> GURLEY (J.G) et SHAW (E.S.), 1955, « Financial Aspects of Economic Development », *American Economic Review*, vol.45, n°4.

<sup>56</sup> Le dysfonctionnement institutionnel signifie un dérèglement ou un mauvais fonctionnement institutionnel. Les thèses libérales en font écho en parlant de la carence des critères politiques, éthiques, sociaux et économiques des institutions des pays en développement.

<sup>57</sup> Les échecs de type 1 (l'Etat dépasse ses limites), occupent le rang le plus élevé dans ce que Williamson appelle en 1993, le Consensus de Washington sur la stratégie économique développée depuis 1981. Selon ce consensus, les problèmes économiques des pays de l'Afrique sub-saharienne (et d'autres régions), provenaient de ce que l'Etat était devenu très gros et intervenait de façon intertemporelle dans l'économie en éjectant ainsi le secteur privé des domaines où il pourrait être plus actif. Le Consensus de Washington avait cependant oublié les erreurs de type 2 (l'Etat néglige les tâches nécessaires ou les effectue très mal) ; c'est un oubli auquel la Banque Mondiale dit être entrain de remédier (Banque mondiale 1997c).

(bases juridiques et administratives), propice à la mise en place et au développement d'un marché efficient. Cette erreur de type 2 se manifeste donc par un mauvais ciblage par l'Etat de ses zones d'intervention, de ses tâches, une mauvaise orientation des investissements, un refus d'intervention dans la sphère financière informelle et une mauvaise fixation des coefficients de réserves obligatoires qui traduisent l'incompétence institutionnelle.

La conjonction des dysfonctionnements de type 1 et 2 entraîne, outre tous les effets négatifs inventoriés plus haut, l'endettement du trésor public auprès de la Banque centrale, des lourdeurs administratives et des vides institutionnels. L'endettement du trésor est lié au déficit permanent des entreprises publiques. Il entraîne non seulement l'éviction de l'investissement privé, mais aussi, la fragilisation du secteur bancaire en le forçant à exiger des garanties très élevées suite à la hausse du caractère douteux de ses créances. Par ailleurs, les lourdeurs administratives et les vides institutionnels, en augmentant les coûts de transaction, de gestion des comptes et de décaissement, favorisent le développement de la sphère financière informelle. Les thérapies institutionnelles pour mettre fin à la répression financière, au dualisme financier et profiter des effets positifs de la libéralisation financière, sont respectivement celle du moins d'Etat (Etat modeste et frugal) pour le dysfonctionnement de type 1, et celle du mieux d'Etat (Ajustement structurel) pour les dysfonctionnements institutionnels de type 2.

Une fois la répression supprimée et le dualisme inhérent disparu, les pays en développement pourront bénéficier d'une kyrielle d'avantages liés à la libéralisation financière. En fait, une fois que les taux d'intérêt se fixeront à leur niveau d'équilibre concurrentiel, les pays en développement bénéficieront (selon la théorie), non seulement d'une hausse de l'épargne transitant par le système bancaire ou les marchés financiers pour financer les investissements (approfondissement financier), mais aussi, de la différenciation des fonctions d'investissement et d'épargne et du profil des acteurs qui les assurent. En outre, il en résultera une hausse de la croissance et du développement à la suite de la hausse des investissements, alors que l'acteur représentatif du développement passe du petit producteur (firm-household), à l'institution bancaire. En économie ouverte, suite à la libéralisation des flux de capitaux internationaux, le financement du déficit courant et de la dette pourrait être assuré par les flux de capitaux extérieurs alors que l'épargne internationale viendrait compléter l'épargne interne dans le financement du développement national. Le tableau 2.1 tiré de Hugon (1990)<sup>58</sup>, énumère les principaux avantages qu'apporterait la libéralisation financière en comparaison avec la répression financière.

Au bout du compte, il apparaît clairement que la théorie de la libéralisation financière considère le dualisme financier comme une caractéristique du système financier d'un pays sous-développé où l'Etat gère de façon administrée le secteur financier. En outre, la répression financière qui en est la cause, doit disparaître suite à la libéralisation financière afin de mettre fin au dualisme financier, et faciliter la mise en place d'un approfondissement financier nécessaire à l'accumulation du capital, à la croissance et au développement économique.

---

<sup>58</sup> HUGON (Ph.), 1990, « La finance non-institutionnelle: expression de la crise du développement ou de nouvelles formes de développement », in : *Lelart, La Tontine: Pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Editions AUPELF-UREF, John Libbey EUROTEXT, Paris.



**Tableau 2.1**

| Répression financière                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Libéralisation financière                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Analyse                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Analyse                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| -Rôle favorable des taux d'intérêt réels négatifs sur l'investissement<br>-Dualisme financier lié aux structures<br>-L'investissement crée l'épargne<br>-Dissociation crédit/épargne : les déposants ne profitent pas des crédits liés à leurs dépôts.<br>-Les crédits font les dépôts                                                                                                                                                            | -Rôle favorable des taux d'intérêt positifs sur l'épargne<br>-Unité des marchés et absence de discriminations<br>-L'épargne crée l'investissement<br>-Les dépôts font les crédits                                                                                                                                                                        |
| Politique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Politique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| -Transfert inflationniste et politique sélective de crédit<br>-Pas de rémunération des dépôts des ménages<br>-L'économie non monétisée et la rareté des liquidités supposent une décentralisation de la politique<br>-Les gisements d'épargne ne peuvent être mobilisés<br>-Les structures financières sont les préalables aux politiques monétaires et financières<br>-Critères : Enveloppe et quotas (rationnement du crédit par les quantités) | -Désengagement du Trésor et politique de rigueur monétaire<br>-Le seul actif financier des ménages doit être rémunéré<br>-Monétiser l'économie et créer des réseaux par décentralisation<br>-Possibilité de mobiliser les encaisses oisives<br>-La hausse des taux d'intérêts permet des innovations financières<br>-Critère : rationnement par les prix |

### 2.3 Autres développements, vérifications empiriques et limites de la théorie de libéralisation financière

De nombreux développements confirmant, nuancant ou infirmant totalement la thèse de la répression financière ont été faits par plusieurs auteurs. Certains ont un intérêt pour l'Afrique en général et le Cameroun en particulier.

#### 2.3.1 -La prise en compte de l'effet-revenu, de l'effet-substitution et de l'imperfection des marchés dans l'analyse [Stiglitz et Weiss, 1983 ; Dornbush et Reynoso, 1989]

Dornbush et Reynoso<sup>59</sup> montrent en 1989 que l'approche de la répression financière repose sur une relation croissante entre taux d'intérêt réel et l'épargne. Ce qui revient à ne prendre en compte que *l'effet de substitution* qui implique un accroissement de l'épargne lorsque sa rémunération s'accroît. Il existe pourtant aussi un effet revenu qui, au contraire, implique une relation décroissante entre l'épargne et le taux d'intérêt réel. Ainsi, sauf à supposer que l'épargne est très faible dans les pays du Tiers-monde, l'effet total risque d'être très ambigu. En second lieu, Stiglitz et Weiss<sup>60</sup> ont montré en 1981

<sup>59</sup> DORNBUSH (R.) et REYSONO (A.), 1990, « Financial factors in economic development », *American Economic Review*, vol.19, n° 3, pp.477-480

<sup>60</sup> STIGLITZ (J.) et WEISS (A.), 1983, « Incentive effects of determinations: Application to the credit and implicit central theory », *American Economic Review*, pp.912-927.

qu'il pouvait exister un rationnement du crédit même sur un marché compétitif de crédit. Ainsi, la libéralisation financière pourrait s'avérer inefficace à cause des imperfections des marchés dues par exemple aux asymétries d'informations entre prêteurs et emprunteurs. Et un auteur comme Cho<sup>61</sup>, se base sur ces problèmes informationnels en 1986 pour montrer que l'existence des banques d'Etat d'investissement, loin d'avoir une influence perturbatrice sur le marché, pourrait être une réponse aux imperfections de marché. En troisième lieu, une série de problèmes se posent au sujet de la hausse des taux d'intérêt induite par la libéralisation financière. Ces problèmes sont de deux ordres:

D'une part, il peut se poser un problème transitoire pour le secteur bancaire et le gouvernement le temps qu'ils s'adaptent au nouveau niveau des taux d'intérêt. En ce qui concerne les banques, elles peuvent subir des pertes importantes liées à leurs activités de transformation des échéances. Les banques accordent de façon structurelle des prêts d'une échéance généralement en moyenne plus longue que celle des dépôts qu'elles reçoivent. Donc, si les taux servis sur les dépôts augmentent suite à la libéralisation financière alors que les prêts sont accordés à des taux fixes, ceci peut entraîner une diminution des marges bancaires et un renforcement de l'impossibilité pour les banques de récupérer immédiatement l'augmentation du coût de leurs ressources. Ce qui place le système bancaire dans une position de fragilité transitoire. D'autre part, cette hausse de taux d'intérêt n'est pas neutre sur le poids du déficit budgétaire. Le poids du service de la dette publique augmente et le déficit public peut se creuser d'avantage suite à une réduction des revenus fiscaux prélevés sur le système bancaire ou la baisse des bons du trésor sur l'actif des banques.

### **2.3.2-L'introduction du système financier informel et d'un « interventionnisme étatique judicieux » dans l'analyse [Eboué Chicot, 1989 ; Banga Ntolo, 1992]**

En 1989<sup>62</sup>, Eboué Chicot montre l'importance qu'il y a d'intégrer le secteur financier informel dans la modélisation macro-économique des pays en développement. En établissant l'interdépendance entre le secteur financier formel et le secteur financier informel via l'utilisation de la monnaie centrale et le différentiel du taux d'intérêt informel et bancaire. Il montre que ce dernier sert d'arbitrage des comportements de détention d'actifs et que les instruments traditionnels de politique monétaire peuvent devenir inefficaces dans un contexte dualiste. Eboué Chicot part de deux conséquences théoriques qui découlent de la thèse de la répression financière:

Premièrement, l'analyse monétaire doit intégrer la complémentarité monnaie/actifs réels à travers la (re)formulation des équations de demande de monnaie dans les pays en développement. En plus du revenu réel qui traduit l'effet de richesse, toute équation d'encaissements réelles doit faire apparaître deux arguments positifs: le taux de rendement réel des encaisses et le taux d'investissement global. Le premier décrit, dans un contexte caractérisé par un faible motif spéculatif d'ordre keynésien, les variables déterminant de façon essentielle la formation du capital. Le second décrit la relation de complémentarité qui en découle. Ainsi, l'élévation du taux d'intérêt réel rémunérant les placements liquides augmente d'abord la valeur des encaisses détenues. Il en résulte alors une hausse des possibilités d'autofinancement signe d'un taux d'investissement élevé: c'est l'effet relais au capital ou l'effet conduit du capital qui domine. Mais, l'existence d'un seuil d'investissements à autofinancer correspondant à un niveau très élevé de taux d'intérêt

<sup>61</sup> CHO (Y.L.), « Inefficiencies from financial liberalization in absence of well-functioning equity market », *Journal of Money, Credit and Banking*, 18 (2), pp.217-235

<sup>62</sup> EBOUE (C.), 1989, *Les effets macroéconomiques du dualisme financier*, note de recherche n° 91-22, Uref/Aupelf.

réels, entraîne qu'une fois ce seuil atteint, toute hausse de la rémunération de l'épargne supérieure au rendement réel des actifs physiques, réduise la propension à investir, restaurant ainsi la traditionnelle substitution entre monnaie et actifs physiques: c'est l'effet de substitution qui domine.

Deuxièmement, les équations d'épargne et d'investissement nécessitent également une (re)formulation par l'introduction du taux de rendement réel des encaisses monétaires comme déterminants positifs. En effet, en dehors de l'hypothèse de complémentarité ci-dessus, Shaw montre en 1973 que la trappe d'investissement à autofinancer constitue certes une contrainte à la formation du capital, mais que cette dernière est alourdie par l'absence ou la faiblesse d'un véritable mode de financement externe direct ou indirect dans les pays en développement. Le faible approfondissement financier et le faible niveau d'épargne qui en résultent sont liés à la pratique, pendant de longues périodes, d'une politique administrée de taux d'intérêts par les autorités monétaires. Il convient donc de changer cette réalité à travers une politique de hausse des taux servis sur les dépôts qui induirait une augmentation de l'offre de crédits et, partant, de l'investissement et du rôle de l'intermédiation financière externe indirect.

Ces deux constats théoriques doublés à la politique monétaire restrictive que préconise la thèse de la répression financière mènent Eboué Chicot à remarquer le paradoxe qui existe entre l'excès permanent de la demande de fonds prêtables par rapport à l'offre potentielle dans un cadre de financement externe essentiellement indirect, et le caractère pervers de toute politique monétaire restrictive pour les PVD. Rien ne garantit, dit-il, que la hausse du taux servi sur les dépôts soit capable de drainer un supplément d'épargne vers le secteur bancaire et entraîner un ajustement parallèle de l'offre de crédits à long terme. Une telle hausse de taux ne suffirait pas à éponger l'important différentiel de taux avec la rémunération de l'épargne transitant par le secteur financier informel<sup>63</sup>, ni à drainer les fonds prêtables circulant dans ce dernier. Qui plus est, le système bancaire des pays en développement a, en longue période, un comportement d'offre de crédits privilégiant les créances auto-liquidables même lorsque les banques sont surliquides. En fait, les financements longs sont délaissés au profit de financements courts notamment en Afrique. De ce fait, le rationnement du crédit bancaire résulte d'une analyse très restrictive du risque client explicative elle-même d'une échelle très courte de transformation financière difficilement réversible à partir d'une simple hausse du loyer de l'argent. Dès lors, les conclusions de M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw apparaissent comme un encouragement à la répression de la politique monétaire, à défaut d'un encouragement à la répression financière des économies que ces auteurs veulent combattre.

En conclusion, le modèle d'Eboué Chicot souligne, contrairement aux prescriptions de M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw, l'intérêt d'une politique monétaire active à court terme. En effet, dans un environnement où la monnaie est d'abord le complément des actifs physiques et la principale source de richesse financière, une telle politique permettrait, au moins en courte période, aux autorités monétaires de soutenir l'épargne privée et l'activité de leurs économies. La hausse du taux moyen des opérations bancaires est contre-productive, autant en matière d'activité que d'incitation à l'épargne financière. Car, la manipulation indirecte du stock de monnaie par le biais d'une action sur la base monétaire, a un effet expansif sur l'activité et à la baisse du coût du capital informel, alors que le relèvement des taux bancaires entraîne des effets exactement opposés. En outre, l'auteur précise que ces résultats qui ne rejettent pas significativement en longue période l'opportunité d'une

<sup>63</sup> WAI I TUN, 1977, « A revisit to interest rates outside the organized money market in underdeveloped countries », *Banca Nazionale del Lavoro*, n°122; EBOUE (C.), 1998, « Epargne informelle et développement économique en Afrique », *Monde en Développement*, t.16, n° 62-63, Bruxelles, pp.35-64.

libéralisation financière à la M<sup>C</sup> Kinnon-Shaw, indiquent surtout qu'il n'y a pas toujours contradiction entre taux d'intérêt moyen bancaire bas et taux d'intérêt souterrain élevé. De même, il n'y a pas conflit d'objectif entre taux souterrain élevé et croissance économique. Le véritable dilemme des pays en développement se situe donc entre accumulation de l'épargne pour investir et accumulation de l'épargne pour consommer. Leur problème consiste à trouver la meilleure stratégie leur permettant non seulement de soutenir l'épargne privée informelle, mais aussi, l'activité bancaire.

Même si cette analyse ne rejette pas la libéralisation financière à long terme et reste purement économique et fonctionnaliste avec pour principal objectif la réintégration du secteur informel dans la modélisation macroéconomique du secteur financier des PVD afin d'améliorer la croissance, elle permet tout de même de sortir d'une vision négative du dualisme financier en posant le problème en terme de nécessité d'innovations institutionnelles capable de mettre en place une meilleure stratégie de mobilisation de l'épargne locale et d'élever le palier de l'investissement réel dans un environnement financier dualiste tel que celui des pays en développement.

Les travaux de Louis Banga Ntolo<sup>64</sup> nuancent également la pertinence et l'efficacité d'une politique exclusive de libéralisation des taux d'intérêts à la M<sup>C</sup> Kinnon-Shaw dans les « pays en développement ».

Tout en relevant qu'avec la montée de l'urbanisation (qui est pour lui un facteur de monétisation des économies africaines), l'extrémisme anthropologique soutenant le caractère inopérant et inefficace des politiques monétaires et de taux d'intérêts dans des cultures différentes de la culture occidentales se trouve dépassé, l'auteur fait aussi le constat que les simples mots de taux d'intérêts suscitent encore en eux-mêmes plusieurs points d'interrogation dans plusieurs pays africains. Il note qu'au niveau sémantique, certains observateurs s'interrogent encore sur la signification du taux d'intérêt. Ses enquêtes linguistiques ont en effet relevé que le taux d'intérêt était quasiment intraduisible dans plusieurs langues africaines. Les embarras linguistiques observés servent de point d'ancrage aux auteurs privilégiant la démarche anthropologique qui insiste sur le fait que si le taux d'intérêt n'est pas aisément dit et compris par les populations locales, c'est qu'il existe des raisons fondamentales qui justifient que la notion économique classique reste nébuleuse chez ces populations. Il convient donc de souligner, au niveau théorique et compte tenu des pesanteurs sociales africaines, qu'un nombre d'observateurs s'interrogent toujours sur l'objet même des politiques de taux d'intérêt dans ces économies sous-développées.

En privilégiant une perspective historique, l'auteur étudie l'évolution des taux d'intérêt dans les économies africaines afin de pouvoir établir quelle orientation donner à ceux-ci sur le plan local pour le financement du développement. Il arrive au constat que les approches théoriques traditionnelles pèchent par leurs discours exclusifs qui plongent les Etats africains dans une espèce de *culte de la tendance* en matière d'évolution du niveau des taux d'intérêts alors que, de nos jours, le fonctionnement des économies modernes et des politiques monétaires prouvent qu'aucun pays ne peut mener une politique de taux d'intérêts rigide sans courir le risque d'incohérence temporelle de sa politique<sup>65</sup>. Il apparaît ainsi que les recommandations exclusives d'inspiration

<sup>64</sup> BANGA NTOLO (L.), 1992, *La notion de taux d'intérêt dans les pratiques financières formelles et informelles en Afrique sub-saharienne*, Mémoire de DEA, Université lumière Lyon 2, école doctorale es sciences économiques, 1991-1992. Puis (du même auteur), *L'Etude de l'évolution des taux d'intérêt dans les économies africaines de 1970 à 1994*, Thèses de doctorat présentée à l'Université Lumière, Lyon 2 le 3/06/1998.

<sup>65</sup> On parle d'incohérence temporelle en politique économique pour signifier le fait qu'une politique économique mise en place et efficace à l'instant 1, peut ne plus être efficace à l'instant 2, compte

keynésienne de 1960 à 1980, et celles d'inspiration néoclassique de 1980 aux années 2000, entraînent une rigidité théorique pouvant s'avérer en pratique contre-productive dans la politique de taux d'intérêt en Afrique en général et au Cameroun en particulier.

En outre, l'évolution des taux d'intérêt est souvent influencée par le contexte social prévalant dans la région ou la zone d'échange concernée. Et ce contexte ne saurait être gommé simplement à partir des grandes orientations données aux politiques de taux d'intérêts. De ce fait, Banga Ntolo soutient une espèce *d'interventionnisme judicieux* consistant, pour les autorités monétaires locales, à s'accrocher davantage au concept de rythme, fondamentalement associé à l'évolution de la plupart des variables économiques et particulièrement au taux d'intérêt. Autrement dit, les autorités monétaires africaines devraient de manière générale, surveiller l'évolution des taux d'intérêt afin de permettre à ceux-ci de retrouver des niveaux proches de l'équilibre, et surtout, favorables à une certaine harmonisation des pratiques financières locales. La thèse suivant laquelle le développement des pays en développement en général et celui des pays africains en particulier passerait obligatoirement par un approfondissement financier suite à une libéralisation financière faisant du marché la seule institution efficace, et de la banque l'acteur central du développement, se révèle donc réductrice. Car, se poser la question de savoir comment les Africains pensent le taux d'intérêt devrait souvent renvoyer automatiquement au dualisme financier qui est un indicateur des rapports que les populations entretiennent avec le secteur bancaire officiel. Et comme le dit l'auteur: « le fait qu'aucun terme spécifique désignant le taux d'intérêt dans de nombreuses langues africaines n'existe, et que ce terme soit rendu par l'expression générale de profit/bénéfice ou de perte, oblige à repenser l'ensemble des pratiques financières formelles et informelles à travers le cadre culturel qui les supporte<sup>66</sup> ».

Cette affirmation est soutenue par les résultats d'enquêtes linguistiques effectuées par l'auteur en Afrique en 1992 où, concernant la notion de taux d'intérêt, il constate que l'adage suivant lequel, *ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément*, ne se vérifie pas dans de nombreux cas dont celui du Cameroun.

**Tableau 2.2**

| Résultats issus de l'enquête de terrain |                   |                           | Recherches sur dictionnaires  |                         |
|-----------------------------------------|-------------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| Langues                                 | Pays              | Appellations de l'intérêt | Appellation du taux d'intérêt | Traductions recueillies |
| Fon                                     | Bénin             | Lé                        | Néant                         | Néant                   |
| Fang                                    | Cameroun          | N'sengué                  | Abet                          | Aber, Dar               |
| Ffuldédé                                | Cameroun          | Riba                      | Riba                          | Riba                    |
| Lingala                                 | Congo Brazzaville | Néant                     | Néant                         | Néant                   |
| Akan                                    | Ghana             | Néant                     | Néant                         | Néant                   |
| Ibo                                     | Nigeria           | Néant                     | Néant                         | Néant                   |
| Lingala                                 | RDC               | Néant                     | Néant                         | Néant                   |
| Ewe                                     | Togo              | Gadjiga                   | Gadjiga                       | Gadjiga                 |

Source : Louis Banga Ntolo, thèse de doctorat, 1998, Université Lumière, Lyon 2.

Dans la même veine critique, d'autres auteurs considèrent que la thèse de la répression financière part du constat qu'il existe d'une part, des pratiques de prêts et d'épargne dites informelles, et d'autre part, des pratiques de prêts et d'épargne dites formelles, et font

tenu du caractère dynamique de nombreux paramètres de l'environnement macro-économique.

<sup>66</sup> BANGA NTOLO (L.), 1992, op.cit.p.25.

l'hypothèse d'une segmentation de la population. Or, si par son niveau de revenu et d'instruction, le plus grand nombre est exclu des pratiques financières dites formelles, cela ne signifie pas que cette exclusion soit la cause principale ou première du développement des activités financières dites informelles. Ainsi, pour que cette thèse soit validée, il faudrait que le taux de participation des différentes catégories de la population aux pratiques financières dites informelles soit inversement proportionnel à leur capacité d'accès au secteur financier formel. Par ailleurs, il faudrait qu'il y ait une forte étanchéité entre les deux secteurs financiers et que les pays dotés d'un système financier formel réglementé connaissent un développement des pratiques financières informelles plus important que ceux aux systèmes financiers formels plus libres.

Dans la mesure où aucune de ces conditions n'est remplie dans les pays de l'Afrique subsaharienne, la thèse de la répression financière perd de sa pertinence. En outre, cette thèse apparaît comme n'étant pas très précise et rigoureuse sur le degré de libéralisation à mettre en place afin de mettre fin à la dichotomie de la sphère financière. En effet, la libéralisation financière ne signifie pas, contrairement à ce que l'on a pensé dans les années septante à la suite de M<sup>c</sup> Kinnon et Shaw, une rapide et immédiate levée de tous les mécanismes de régulation des taux d'intérêt, ou de l'offre et de la demande de fonds prêtables par les autorités monétaires. A titre d'exemples, on peut noter que la Corée du Sud et Taiwan ont eu des taux d'intérêt largement positifs (de 5 à 10 %) dans les années 1980 et proches de ceux des marchés flexibles, alors que leurs marchés financiers étaient encore régulés. Ensuite, à propos de cette théorie, il est à noter qu'il faut un certain nombre de préalables obéissant à une séquence optimale pour que la libéralisation financière soit efficace. Son imprécision sur le degré de libéralisation et la programmation des ces préalables, constitue un autre point vulnérable.

### **2.3.3-Quelques résultats empiriques [Raffinot ; Venet et Joseph, 1998 ; Fouda et Salmon, 1998 ; Chouchane-Verdier, 2003]**

En dehors des analyses précédentes, des études empiriques sur le lien entre approfondissement financier et croissance économique en Afrique sub-saharienne ont été faites par de nombreux auteurs dont particulièrement Anne Joseph, Marc Raffinot et Baptiste Venet en 1998<sup>67</sup>. Ces études partent des aspects théoriques de la liaison entre l'approfondissement financier et la croissance économique. Ces liens théoriques sont, selon Levine (1996), les suivants : le système financier faciliterait la protection contre le risque et le partage de celui-ci; il permettrait une allocation optimale des ressources; il permettrait un meilleur contrôle des dirigeants et de l'entreprise par les actionnaires; il faciliterait la mobilisation de l'épargne domestique; enfin la présence d'un système financier suffisamment développé faciliterait l'échange des biens et des services.

L'idée selon laquelle l'approfondissement financier a un effet positif sur la croissance du fait d'une meilleure mobilisation de l'épargne nationale et externe est omniprésente dans l'abondante littérature liée à la libéralisation financière. Le modèle de M<sup>c</sup> Kinnon (1973) dans lequel les agents sont réduits à autofinancer leurs investissements en l'absence de système financier, met bien en exergue le rôle fondamental de celui-ci dans la croissance économique. Ceci est d'autant plus vrai pour les pays en développement que l'idée du *petit agriculteur pauvre*, incapable de financer la mise en place de techniques de production plus efficaces par ce que trop coûteuses pour lui, s'y avère séduisante et vraisemblable. D'après l'analyse néoclassique, l'épargne précédant

<sup>67</sup> JOSEPH (A.), RAFFINOT (M.) et VENET (B.), 1998, « Approfondissement financier et croissance : analyses empiriques en Afrique subsaharienne », *Techniques Financières et Développement*, n°52, septembre-octobre.

l'investissement et l'accumulation du capital nécessaire à la croissance, il devient primordial que se développent des structures financières capables d'entraîner sa mobilisation. M<sup>c</sup> Kinnon et Shaw considèrent donc que le développement de la sphère financière constitue une condition nécessaire au développement économique. A cette première explication, on peut ajouter que la collecte de l'épargne à grande échelle induit des coûts de transaction difficilement supportables par un seul individu. D'où l'importance du système financier dont la mise en place facilite la mobilisation de cette épargne<sup>68</sup>. Enfin, une meilleure allocation de l'épargne et une meilleure allocation des ressources dans l'économie doivent permettre une extension des possibilités de production et d'adoption de techniques plus efficaces. Cela peut conduire les entrepreneurs à se spécialiser. Cependant, une plus grande spécialisation requiert davantage de transactions qu'une situation où chaque agent produirait l'ensemble des biens dont il a besoin. En réduisant les coûts de transaction, l'approfondissement financier faciliterait la spécialisation et donc la croissance de la sphère réelle<sup>69</sup>.

Les travaux de Patrick<sup>70</sup> en 1966 montrent que tous les arguments précédents militent en faveur d'une causalité univoque entre développement financier et croissance de la sphère réelle alors qu'un lien de causalité inverse existe aussi. Autrement dit, ce n'est pas seulement l'approfondissement financier qui faciliterait la croissance économique via l'accumulation du capital, mais le développement économique peut aussi induire le développement financier. Il distingue ainsi deux phases possibles dans la trajectoire de développement d'un pays: dans la première phase, c'est le développement financier qui induit le développement économique. C'est la phase de *supply leading* où le développement financier permet, comme chez Schumpeter, le transfert de ressources d'un secteur traditionnel peu productif, vers un secteur moderne plus efficace. Transfert nécessairement progressif eu égard aux risques de faillites des institutions financières qu'il peut provoquer. Cette première phase nécessite selon lui, un possible soutien accordé aux institutions financières par l'institution étatique. Cette première phase passée, le sens de la causalité s'inverserait. C'est la phase de *demand following* où le système financier répond de manière passive à la demande de services qui s'adresse à lui. C'est le *supply leading* qui se vérifie économétriquement au Cameroun<sup>71</sup>.

En 1993, Pagano montre que quoique généralement favorable à la croissance, l'approfondissement financier peut également lui être défavorable, en raison du risque de baisse de la collecte de l'épargne. Ceci peut se produire si l'augmentation du menu d'instruments financiers et de la liquidité des actifs amène les agents économiques à épargner moins du fait qu'ils se sentent moins exposés à la contrainte de liquidité. Ou alors, si la meilleure protection contre le risque que fournissent les intermédiaires et les marchés financiers conduit à une réduction de l'épargne. De même, la fourniture de crédits aux ménages peut accroître leur consommation et réduire leur épargne.

Raffinot et Venet ont étudié en 1998 la relation entre approfondissement financier et croissance économique dans les pays de l'UEMOA<sup>72</sup>. Cet ensemble présente pour les

<sup>68</sup> Idem.

<sup>69</sup> GREENWOOD, JEREMY, SMITH et BRUCE, 1995, *Financial markets in development and development of financial markets*, Roschester Center of Economic research, Working paper, n° 406.

<sup>70</sup> Voir CHOUCANE-VERDIER (A.), 2003, *Libéralisation financière et croissance économique : Le cas de l'Afrique subsaharienne*, L'Harmattan, Paris.

<sup>71</sup> PATRICK (H.), 1966, « Financial Development and Economic Growth in Underdeveloped countries », *Economic Development and Cultural Change*, janvier, vol.14, n°2, pp.174-189.

<sup>72</sup> L'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), comprend actuellement neuf pays: la Côte d'Ivoire, le Bénin, Le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal, le Ghana, le Togo et le Niger. La Guinée Bissau étant jointe très récemment, les données sur son économie ne sont pas disponibles de façon complète, ce pays a été laissé à l'écart de l'étude.

auteurs l'avantage qu'il est relativement homogène au niveau du revenu par tête et des règles de politique monétaire et de change mises en place par la même institution monétaire: la Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest. En outre, l'absence d'un véritable marché financier<sup>73</sup> sur la région permet de se concentrer uniquement sur le rôle du système bancaire. C'est ainsi qu'en utilisant les données de panel (plusieurs pays sur plusieurs périodes), les auteurs se rendent compte qu'aucun des indicateurs d'approfondissement<sup>74</sup> financier introduits ne donne des résultats positifs et significatifs. Ce constat persiste par ailleurs même quand les auteurs introduisent des variables muettes caractérisant les périodes de détresse financière connues par chacun des pays de l'échantillon. Ces résultats conduisent à rejeter toute influence de l'approfondissement financier sur le taux de croissance du PIB même s'il semble provenir du groupement de pays. En effet, les variables d'approfondissement financier sont assez bien corrélées à la croissance à l'intérieur de chaque pays alors que pour l'ensemble du panel utilisé pour l'analyse de l'UEMOA, le coefficient de corrélation ( $R^2$ ) entre  $M_2/PIB$  et le PIB à prix constant n'est que 2%. En revanche, la corrélation entre le taux de crédit à l'économie et le PIB à prix constant est la meilleure (39 %), et la variable explicative est parfaitement significative.

Pour ce qui est de l'étude de causalité entre approfondissement financier et développement économique, les auteurs, afin de tester la séquence explicative postulée par Patrick, utilisent le test de causalité de Granger qui consiste à étudier la relation entre le taux de croissance du PIB par habitant, ses propres valeurs passées et les valeurs passées des différentes variables d'approfondissement financier retenues (et réciproquement). Si les coefficients des valeurs passées de la variable d'approfondissement financier sont significatifs, alors l'approfondissement financier est une cause de la croissance réelle. Dans l'échantillon étudié, les résultats du test laissent apparaître dans six cas sur sept, un lien de causalité au sens de Granger entre l'approfondissement financier ( $M_2/PIB$ ) et la croissance de la sphère réelle. Seul le Niger ne montre aucun lien de causalité significatif<sup>75</sup>.

Compte tenu du faible niveau de revenu par tête en Afrique sub-saharienne, il est curieux de constater que dans la moitié des cas, la causalité va du secteur réel au secteur financier et non l'inverse (contrairement au sens de causalité postulé par Patrick). Le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo connaîtraient des phénomènes de *demand-following* alors que la Côte-d'Ivoire et le Mali seraient dans la configuration du *supply-leading* où le développement économique serait positivement influencé par le développement de la sphère financière. Ainsi, on se rend compte que les résultats des études empiriques de la thèse selon laquelle, l'approfondissement financier, résultant lui-même de la libéralisation financière, aurait un impact positif sur la croissance et le développement économique des pays du Tiers-monde (ici ceux de l'UEMOA), restent très mitigés. En outre, la non vérification d'une causalité univoque entre approfondissement financier et développement économique dans tous les pays de l'échantillon et la présence d'un lien de causalité nul dans le cas du Niger, sont des preuves, d'une part que les spécificités

<sup>73</sup>Une seule Bourse fonctionne dans l'UEMOA à Abidjan en Côte d'Ivoire, avec des volumes très réduits. Il est prévu de mettre en place un marché financier régional, mais les volumes traités seront sans doute réduits au début.

<sup>74</sup>Plusieurs variables permettent de mesurer l'approfondissement financier. Ce sont entre autres, le ratio  $M_2/PIB$ , le ratio quasi-monnaie  $/M_2$ , l'encours nominal de crédit au secteur privé, l'encours réel de crédits par habitant etc.

<sup>75</sup>Le test de causalité de Granger ne mettant en exergue qu'une causalité statistique, un tel résultat ne signifie pas l'absence d'un lien économique entre approfondissement financier et croissance économique. En outre, un tel résultat peut provenir de l'histoire propre du lien entre approfondissement financier et croissance dans chaque pays.



historiques de chaque pays entraînent une modification sur la pertinence de variables explicatives d'un pays à un autre, et d'autre part, que des modèles postulant des variables explicatives uniquement économiques et standardisées à partir de l'observation des institutions financières des économies développées<sup>76</sup> s'avèrent extrêmement réducteurs et limités dans leur pouvoir explicatif dans des pays sous-développés.

Ceci étant, ce que Séraphin Fouda et Claire Salmon<sup>77</sup>, en 1998, appellent le « paradigme triomphant de la répression financière et de la libéralisation financière, son corollaire », doit moins ses lettres de noblesse à sa pertinence explicative péremptoire, qu'aux affinités idéologiques qu'il entretient avec les institutions financières internationales. En effet, comme le note Cho en 1986, *l'idée que l'activité financière ne doit pas être réprimée constitue la nouvelle orthodoxie autant sur le plan académique que dans les institutions internationales majeures qui donnent des conseils de politique économique aux pays en voie de développement*. Alors que le concept de répression financière développé dans les années 1973 par M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw effectue un retour en force dans la littérature au cours des années nonante, Fouda et Salmon remarquent en 1998 que l'étude de ce concept s'est surtout orientée vers l'examen du rôle de l'Etat dans l'implantation d'économies financièrement réprimées sans se préoccuper du lien entre la nature des régimes politiques et la répression financière. Ces deux auteurs partent de l'idée que les économies financièrement réprimées, peuvent aussi être celles où les régimes politiques sont répressifs. Ceci implique en première analyse une corrélation positive entre répression politique et répression financière. En effet, il y a lieu de remarquer d'un point de vue strictement empirique, que la répression politique tend à renforcer l'emprise du régime en place sur l'ensemble des institutions du pays y compris les institutions financières. De tels régimes se caractérisent par des banques centrales et des établissements de crédits relativement peu indépendants et une absence d'opposition du secteur financier à l'inflation. On peut donc supposer que les régimes politiquement répressifs tendent à nommer à la tête de la Banque Centrale, des dirigeants et des gouverneurs « dociles » voir « serviles »<sup>78</sup>. Par ailleurs, on sait aujourd'hui que l'une des causes de la répression financière est sur le plan théorique, la pratique abondante du seigneurage qui dans de tels contextes, représente 15 à 30 % des recettes budgétaires<sup>79</sup>.

En conclusion, Fouda et Salmon pensent que les résultats obtenus sur la base de cinquante et un pays font apparaître qu'il existerait un lien positif dans le temps entre répression financière et répression politique. Ces résultats permettent également d'appréhender l'ordre d'adoption des politiques de libéralisation financière par les différents pays au cours des deux dernières décennies précédant l'étude. Les mêmes résultats montrent que les pays les plus autoritaires ont été les derniers à mettre en place les politiques de libéralisation financière. Ce qui tend à traduire une déconnexion entre la répression dans la sphère financière et la répression dans la sphère politique au cours de

<sup>76</sup> Mêmes les pays développés ont des systèmes financiers hétérogènes. Une stylisation des systèmes financiers donne la banque universelle dominante en Allemagne, en Suisse, en Autriche en Espagne alors que les systèmes français, scandinaves et italiens sont dominés par la banque. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont quant à eux, des systèmes financiers dominés par des marchés financiers.

<sup>77</sup> FOUDA (S.M.) et SALMON (C.), 1998, « Répression financière et répression politique : existe-t-il une relation ? », *Techniques Financières et Développement*, septembre-octobre, pp.7-16.

<sup>78</sup> CUKIERMAN (A.), « Central Bank strategy, credibility and independence : theory and evidence », the MIT Press, Cambridge; CUKIERMAN et al. 1992; CUKIERMAN (A.) et WEBB (S.), 1995, « Political influence on central banking: international evidence », *The World Bank Economic Review*, 6 (3), pp.397-423.

<sup>79</sup> SACHS (J.) et LARRAIN (B.), 1993, *Macroeconomics in the global economy*, Harvester Wheatsheaf, New York.

cette période. En effet, le démantèlement des mesures financières répressives serait moins coûteux pour le maintien au pouvoir des gouvernants que le démantèlement de mesures politiques répressives. D'autre part, ces mesures ont été adoptées en Afrique sous la pression des institutions de Bretton Woods. D'où l'explication du pourquoi les réformes économiques ont généralement tendance à précéder les réformes dans la sphère politique dans les pays en développement.

Ce travail se limitant à montrer d'une part, une possible corrélation positive entre répression politique et répression financière, et d'autre part, l'ordre de mise en œuvre de la libéralisation financière entre plusieurs pays, nous ne pouvons le critiquer sur ce qu'il ne fait pas. C'est à dire, défendre une possible corrélation positive entre démocratie et développement économique, ou faire l'apologie de la libéralisation financière dans le but d'éradiquer le dualisme financier dans les pays en développement. En filigrane, il montre cependant un possible ruse institutionnelle dans la mesure où les gouvernements désireux de se maintenir au pouvoir tout en attirant les ressources internationales seraient plus enclins à libéraliser la sphère économique que la sphère politique dans les « pays en développement ».

#### **2.3.4-Introduction de l'hétérogénéité des projets d'investissement, de différents niveaux de richesse et du phénomène d'engagements limités dans l'analyse [Bernard et Venet, 2000]**

Bernard et Venet (2000)<sup>80</sup> sont plus critiques à l'égard de la thèse de la répression financière de M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw. Ils soutiennent que le dualisme financier peut apparaître même dans un environnement libéral sans répression financière, à cause de l'hétérogénéité des projets d'investissement, des niveaux de richesse des acteurs privés et de la diversité des techniques de contrôles des emprunteurs défaillants<sup>81</sup>. En plus, les politiques de libéralisation du secteur financier officiel menées par exemple au Ghana, au Cameroun, au Nigeria et au Malawi au début des années nonante n'ont conduit ni à une hausse significative du taux d'épargne, ni à une contraction du secteur financier informel<sup>82</sup>. C'est pourquoi la prise en compte des phénomènes d'aléas moraux, d'anti-sélection ainsi que d'un certain nombre de caractéristiques spécifiques (faiblesse structurelle du système judiciaire, organisation sociale), permettent sans doute d'approfondir le débat et de lever les impasses des arguments de M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw. Philippe Bernard et Baptiste Venet choisissent donc de centrer leur réflexion sur le phénomène des engagements limités (limited commitment).

En fait, dans un grand nombre de pays en développement, les procédures judiciaires sont peu fiables, coûteuses et donc faiblement usitées, bien qu'il existe un droit des contrats. Dans les théories monétaires, des travaux ont analysés les conséquences des

<sup>80</sup> BERNARD (P.) et VENET (B.), 2000, « Défaut de paiement et dualisme financier », Ceprem, Université de Paris IX.

<sup>81</sup> Pour les néo-structuralistes, le marché informel participe au financement de l'activité économique, mais il est en outre plus efficace que le secteur bancaire: échappant par nature à tout système de réserves obligatoires, chaque unité de dépôts engendrerait davantage de crédits. L'argument de l'école structuraliste semble présupposer que le niveau optimal des réserves est nul. Mais, dans le cadre des économies peu développées financièrement, les réserves obligatoires peuvent être un substitut utile à un système d'assurance dépôt inexistant pour diverses raisons. Enfin, elles peuvent également être des formes concrètes d'un seigneurage optimal.

<sup>82</sup> ARYEETI (E.) et UDRYA (C.), 1997, « The characteristics of informal financial markets in Africa », *Journal of African Economics* ; BANGA NTOLO (L.), 1991-1992, *La Notion de taux d'intérêt dans les pratiques financières formelles et informelles en Afrique subsahariennes*, Mémoire de D.E.A, Université Lumière Lyon 2

phénomènes d'engagements limités. Ainsi, Bryant en 1980 et Bernhardt en 1989<sup>83</sup> ont montré comment la prise en compte de ces défauts stratégiques pouvait restreindre les possibilités d'endettement. En particulier, Bernhardt, en utilisant le modèle circulaire standard de la théorie monétaire, montre que tout débiteur défaillant est contraint de rencontrer dans l'avenir, soit des créanciers victimes de ses défaillances, soit des créanciers informés de son comportement passé. Implicitement est ainsi modélisée une communauté relativement fermée où les relations de voisinage sont obligatoires et constituent l'instrument de contrôle des débiteurs. C'est pourquoi, en prenant en compte les phénomènes communautaires dans le fonctionnement des activités financières dans les pays en développement, cette étude montre que l'efficacité limitée du système judiciaire dans ces pays peut inciter les banquiers soit à éliminer directement certains emprunteurs (rationnement du crédit), soit à recourir à des mécanismes extra-judiciaires pour prévenir le risque de défaut.

Ce problème de *crédibilité des engagements* est exclusif au secteur bancaire alors que dans le secteur informel, la sûreté des contrats de prêt est le fruit de l'organisation sociale. En effet, les accords de prêts et d'emprunts se font ici entre les individus d'une même communauté (famille, village, religion...), i.e., entre des acteurs qui disposent d'une information de bonne qualité sur la moralité des uns et des autres grâce à la vie conviviale.

Compte tenu de la taille restreinte des communautés, l'information circule très vite au sein de celle-ci et le défaut d'un emprunteur devient très vite une connaissance commune. De même, la permanence des liens financiers implique que le prêteur d'aujourd'hui est l'emprunteur potentiel de demain. Cette organisation circulaire du marché financier informel permet d'identifier un emprunteur défaillant et de l'exclure définitivement de la communauté. Cette approche du secteur informel partagée par de nombreux auteurs<sup>84</sup> prend donc en compte les liens culturels et sociaux sur lesquels s'appuie la technique financière informelle. Elle permet de rendre compte de l'existence propre du dualisme financier en ne réduisant pas exclusivement ce phénomène à la pratique de politiques financières répressives. Ainsi, comme c'est généralement le cas dans la réalité, l'informel se charge de financer les agents les moins riches et les plus risqués, tandis que le secteur bancaire finance les agents les plus riches et les moins risqués<sup>85</sup>.

Le prêteur informel comme dans le secteur bancaire doit tenir compte de la possibilité que l'emprunteur dénature volontairement et unilatéralement le contrat de prêt en ne remboursant pas la somme empruntée. Compte tenu du caractère informel de son activité, le prêteur n'a pas la possibilité de porter l'affaire devant la justice. Il doit donc faire appel à un autre mécanisme incitatif par le biais de deux types de pression sociale :

- la première est qualifiée de passive. Elle fait référence au sentiment de culpabilité et de honte que peut éprouver l'emprunteur défaillant.
- La seconde est qualifiée d'active. Elle se traduit par la pression exercée par l'entourage sur l'emprunteur défaillant (agressions verbales et/ou physiques, divulgation de l'information à l'ensemble de la communauté, exclusion temporaire ou définitive du groupe).

<sup>83</sup> Cites par BERNARD (P.) et VENET (B.), 2000, op.cit.

<sup>84</sup> JAIN (S.), 1999, « Symbiosis versus crowding out: the interaction of formal and informal markets in developing countries », *Journal of Development Economics*, vol.59, n°2, pp.419-444.

<sup>85</sup> GERMIDIS (D.) et MICHALET (CH.A.), 1984, *Banques internationales et places financières dans les PVD*, Etude du Centre de Développement de l'OCDE, Paris. RAY (D.), 1998, *Development Economics*, Princeton University, Princeton.

Cette argumentation permet de rendre compte de l'influence des modifications institutionnelles comme l'amélioration de l'efficacité de l'environnement judiciaire exogène ou la baisse des taux d'intérêts consécutive à la mise en place d'une politique de libéralisation financière. Ainsi, même si le dualisme financier apparaît ici comme un phénomène endogène à l'équilibre, la libéralisation financière, en facilitant l'accès au crédit bancaire, permet un accroissement de la production et de l'investissement, donc de la croissance dans une perspective de long terme. De façon plus fondamentale, cette étude montre que lorsque le cadre légal est peu efficace, le risque de défaillance stratégique des débiteurs peut lourdement contraindre l'activité financière. La diversité des méthodes utilisées pour maîtriser le risque de défaut stratégique détermine souvent les caractéristiques institutionnelles des secteurs financiers domestiques.

Ceci dit, les caractéristiques institutionnelles de chaque secteur financier déterminent le mécanisme de contrôle. Le secteur informel est contrôlé par les pairs (ou *peer monitoring*), mécanisme décrit par Stiglitz et Varian en 1990<sup>86</sup>. Il conduit à l'exclusion définitive de l'emprunteur malhonnête de sa communauté. *A contrario*, les institutions financières officielles imposent contractuellement aux emprunteurs des investissements illiquides de manière à accroître le coût de défaut stratégique. Les coûts et les avantages des techniques de monitoring dépendent essentiellement des caractéristiques de chaque débiteur (richesse initiale, risque attaché au projet liquide et liquidité de ses investissements) et le dualisme financier est une conséquence nécessaire de l'hétérogénéité de la population des emprunteurs. Une propriété de ce cadre d'analyse est sa capacité à limiter la pertinence de la libéralisation financière, tout en ne réduisant pas l'existence du dualisme financier à la seule mise en place de politiques de répression financière.

En outre, à l'épreuve des faits, la libéralisation financière semble d'une pertinence mitigée. Les pays ayant libéralisé complètement leurs secteurs financiers ont connu des catastrophes financières (Chili et Argentine par exemple) alors que d'autres ayant maintenu la régulation de leurs systèmes financiers ont enregistré de très bons taux de croissance (Chine, Tunisie, Corée du Sud et Taïwan). En conséquence, la nouvelle approche de la libéralisation financière tient maintenant compte des imperfections qui règnent sur les marchés financiers (asymétries d'informations, sélections adverses, comportements panurgiens...). Dans un tel univers, M<sup>C</sup> Kinnon arrive lui-même à la conclusion que *le gouvernement devrait probablement imposer une administration sur les taux d'intérêt types sur les prêts (et sur les dépôts) aussi bien qu'un nombre de mesures prudentielles, telles que des provisions plus grandes sur les créances douteuses*. Il ajoute même que *l'administration des taux peut se justifier dans certaines circonstances et que le développement économique est possible même si les taux sont régulés*. Le plus important est donc de doter un pays d'un secteur financier au service de son développement et non de privilégier un développement *ex nihilo* et déterministe d'un secteur financier par libéralisation intégrale.

<sup>86</sup> STIGLITZ (J.E.), 1990, « Peer Monitoring and Credit Markets », *The World Bank Economic Review*, 4 (1990):351-366; VARIAN (H.), "Monitoring Agents with other Agents", *Journal Of institutional and Theoretical Economics*, vol. 146, n°1, pp. 153-174.

## 2.4-Pertinence des analyses de Mc Kinnon et Shaw dans le cas du Cameroun

### 2.4.1-Approfondissement financier et développement au Cameroun

Anne Joseph, Marc Raffinot et Baptiste Venet<sup>87</sup> étudient en 1998 dans une analyse empirique en Afrique subsaharienne, le lien entre approfondissement financier et développement économique. Après l'assainissement du secteur bancaire camerounais en 1986-1987, ils s'interrogent sur son impact sur la croissance économique. Ainsi, ils mesurent la taille du secteur financier par le montant des dépôts à l'économie. C'est à dire, les dépôts à terme et à vue. Cette méthode revient à considérer  $M_2$  et à retirer la monnaie fiduciaire dont la prise en compte aurait pu atténuer les conséquences de la crise financière. En effet, lorsque celle-ci se déclenche au Cameroun en 1986, beaucoup d'agents ont transformé leurs dépôts en monnaie fiduciaire suite à la perte de confiance sur la solvabilité et la liquidité du système bancaire. Ces auteurs étudient la relation entre le logarithme des dépôts et le logarithme du PIB au travers de la recherche de cointégration et de causalité entre variables sur la période 1963-1995 (les statistiques n'étant pas disponibles auparavant). Les tests de stationnarité ont montré que les variables étaient intégrées à l'ordre 2. La suite du test a donc été effectuée en prenant en compte les différences premières des logarithmes du PIB et des dépôts. La significativité des coefficients au seuil de 1% qu'ils obtiennent montre qu'il existe une relation de court terme et de long terme entre le logarithme du PIB et les dépôts.

On peut cependant se demander quelle est l'importance d'une simple relation statistique fut-elle positive, sur l'économie camerounaise lorsque les capacités d'exploitation de ce lien ne sont pas effectives. En effet, de nombreuses analyses relèvent le rationnement du crédit qui frappe les PME camerounaises malgré une recomposition de la liquidité de son système bancaire depuis la réforme. Pour Anne Joseph, au Cameroun comme dans beaucoup de pays de l'Afrique sub-saharienne, les banques refusent les demandes de crédit émanant de petites et moyennes entreprises d'origine nationale et elles n'allouent à l'économie qu'une faible part des liquidités collectées. Cette situation est due à l'importance des créances douteuses, au respect des ratios de liquidité et de solvabilité strictes, à un gap informationnel entre le système bancaire et sa clientèle qui entraîne une surestimation du risque-client. Ces causes dont plusieurs sont dues à l'inadaptation de l'analyse financière classique aux réalités socioculturelles des PME camerounaises, familiales en grande partie, orientent de nombreux acteurs vers les tontines<sup>88</sup>.

En ce qui concerne l'étude de la causalité entre les deux variables, elle a été effectuée par la méthode de Granger. Les résultats montrent qu'au Cameroun, contrairement au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo, la sphère financière a une influence sur la sphère productive<sup>89</sup>. La faiblesse de crédit accordée à l'économie pourrait donc, à long terme, avoir des conséquences négatives sur l'économie. En revanche, la sphère productive a peu d'influence sur la sphère financière. Ce qui signifie que le comportement des épargnants s'explique par des déterminants autres que l'évolution du PIB. De ce fait, le retrait massif des dépôts en 1986-1987 est dû plus à la perte de confiance dans les institutions bancaires qu'à la baisse du PIB.

<sup>87</sup> JOSEPH (A.), RAFFINOT (M.) et VENET (B.), 1998, op.cit.

<sup>88</sup> NDJANYOU (L.), 2001, « Risque, l'Incertitude et le Financement des PME camerounaises : l'exigence d'une analyse spécifique du risque », CERAF.

<sup>89</sup> Voir aussi CHOUCANE-VERDIER (A.), 2003, op.cit.

#### 2.4.2-Libéralisation des taux d'intérêts et développement au Cameroun

La séquence vertueuse des taux d'intérêts dans l'analyse de M<sup>C</sup> Kinnon-Shaw peut s'annoncer comme suit : avec la libéralisation des marchés financiers, les taux d'intérêts se fixent à leur niveau d'équilibre concurrentiel et entraînent une augmentation de l'épargne financière nécessaire au financement de l'investissement dont la hausse entraîne celle de la croissance économique. Dans le cas du Cameroun, les critiques déjà formulées au chapitre 1 restent valables même si nous allons présenter quelques unes tirées des études spécifiques à ce pays.

En 1991-1992, Louis Banga Ntolo<sup>90</sup> note, après une enquête linguistique, le fait que comme dans de nombreux pays de l'Afrique sub-saharienne, la notion de taux d'intérêt est au mieux désignée par les termes globaux de perte et bénéfice et, au pire, sans équivalence dans plusieurs langues camerounaises. Les politiques de taux d'intérêt perdent de ce fait leur pertinence dans la mesure où les anticipations des acteurs se font sur une base linguistique qui ne traduit et ne comprend pas parfaitement les signaux d'une politique de taux d'intérêt classique à la M<sup>C</sup> Kinnon-Shaw. Dans la même veine, Armand Gilbert Noula<sup>91</sup> étudie économétriquement les déterminants de la demande de monnaie au Cameroun dans la période 1977-1997 sur la base des statistiques de la BEAC afin d'en dégager les variables significatives. Les résultats de son étude montrent que les variables explicatives de la demande de monnaie (taux d'intérêt, le revenu national et dans certains cas, le niveau de la masse monétaire extérieure), présentent certes des signes que leur affecte la théorie économique, mais ne sont pas toutes statistiquement significatives. Principalement, le taux d'intérêt se révèle dans le cas du Cameroun, statistiquement non significatif et sans impact sur M<sub>1</sub> et M<sub>2</sub>. Cependant, on constate que le PNB a un pouvoir explicatif plus grand que celui du PIB. Son analyse quantitative permet de confirmer que les revenus et les taux d'intérêt sont des facteurs déterminants de la demande de monnaie dans les pays développés et qu'en ce qui concerne les PVD et le Cameroun en particulier, des réserves sont à émettre quant à l'influence des taux d'intérêts sur la demande de monnaie au sens large et au sens étroit. Ceci écarte donc le motif de spéculation de la demande de monnaie dans les économies en développement comme celle du Cameroun où, non seulement les marchés financiers sont embryonnaires, mais aussi, sont dictés par la conditionnalité des PAS sans répondre à un *demand following* endogène. En effet, le revenu national expliquant de façon très robuste la demande d'encaisses dans ces économies, il s'en suit que l'analyse de la demande de monnaie au Cameroun devrait privilégier le motif de transaction comme principal facteur de la demande d'encaisses.

En février 2002, Gérard Tchouassi<sup>92</sup> analyse le rôle et le comportement d'épargne des femmes camerounaises. Les femmes représentent en effet 51,8 % de la population camerounaise qui est en 2002 évaluée à un peu plus de 15 millions d'habitants. Elles occupent également une place importante dans les activités économiques du pays car, d'après le PNUD (1995), 48 % de femmes camerounaises ont une activité économique, 37 % ont accès au marché du travail. Par secteur économique, 64 % de femmes sur le marché du travail se retrouvent dans le secteur agricole, 4 % dans le secteur industriel et 32 % dans le secteur des services.

L'auteur part ainsi de la remarque que contrairement à l'agent économique occidental, en Afrique, l'agent économique épargne d'abord et consomme ce qui lui

<sup>90</sup> CHOUGHANE-VERDIER (A.), 2003, op.cit., p.75.

<sup>91</sup> NOULA (A.G.), 2001, « Les déterminants de la demande de monnaie au Cameroun », CERAF.

<sup>92</sup> TCHOUASSI (G.), 2002, « Epargne des femmes au Cameroun : épargne individuelle, épargne collective ou épargne solidaire ? », Deuxième rencontre inter universitaire de l'économie sociale et solidaire du 5 au 7 février 2002 à Lyon.

reste. Il ajuste ses dépenses au revenu disponible et se contraint donc à l'épargne. Par conséquent, l'épargne n'est plus seulement un résidu mais un acte volontaire, forcé et contraignant qui s'assimile même à un style de vie. En plus, le besoin de la contrainte d'épargne est tellement répandu dans les pays africains que beaucoup de détenteurs de ressources financières ou non, préfèrent des taux d'intérêts négatifs pourvu qu'ils épargnent. Ainsi, les femmes camerounaises qui ouvrent des comptes d'épargne auprès des institutions financières formelles savent pertinemment que rien ne les oblige à les approvisionner régulièrement pour se couvrir financièrement contre les nombreux problèmes familiaux et amicaux auxquels elles peuvent faire face dans l'avenir. C'est la raison pour laquelle, en se rendant compte qu'elles perdent la contrainte d'épargne qui constitue pour elles un mécanisme de sécurisation socio-économique, elles se dirigent vers le système financier informel. En fait, elles réalisent que la seule façon d'avoir une contrainte d'épargne forte et se sécuriser est d'adhérer au moins à une institution financière informelle où l'épargne est obligatoire.

En dehors de l'épargne associative et collective qui se fait dans les associations rotatives d'épargne et de crédit (ARECs), la thésaurisation constitue une autre forme d'épargne individuelle bien répandue en Afrique et spécifiquement pratiquée par les femmes camerounaises. Ces femmes, généralement exclues des circuits financiers formels à cause de la faiblesse de leurs revenus, aiment bien garder par-devers elles, dans un coin de la maison, nouer dans un foulard, sur leurs pagnes ou autour de leurs reins, des pièces et des billets de banque. Ce sont des habitudes d'épargne observées généralement chez les femmes commerçantes, les vendeuses à la sauvette, les *bayam salam*, les ménagères et bien d'autres qui manipulent quotidiennement des sommes d'argent. Dans les villes et les zones rurales, nombreuses sont les femmes qui gardent leur épargne dans leur soutien gorge ou dans une culotte confectionnée spécialement à cet effet. La banque continue donc d'être pour plusieurs d'entre elles assimilable à un simple coffre ou un simple moyen de mettre son argent en sécurité. Autrement dit, la banque a presque les mêmes vertus qu'une boîte en bois, une bouteille ou des canaris remplis de pièces et billets et enfouis dans le sol dans un coin de la maison. En outre, si on y ajoute d'une part, le fait que ces femmes préfèrent confier leur épargne au boutiquier du quartier plutôt que le déposer dans une banque, et, d'autre part, le caractère exclusivement urbain des services bancaires, toute politique de taux d'intérêt devient sans objet dans un contexte où les déterminants de l'épargne sont autres que celui-ci. Une simple hausse de taux d'intérêt suite à une libéralisation financière à la M<sup>C</sup> Kinnon-Shaw, semble bien légère pour inverser des comportements d'épargne qui ont pour arguments des paramètres socio-culturels spécifiques. Ainsi, la thèse de la répression financière, bien qu'étant statistiquement vérifiée à long terme dans le cas du Cameroun, peut s'y révéler inopérante ou peu efficace dans la mesure où elle semble être un pur lien statistique sans grande importance pratique et sociale<sup>93</sup>.

## 2.5 L'incompatibilité dirimante entre le développement réel et les implications de la théorie de la libéralisation financière

La prise en compte de la multiplicité des formes de création quotidienne des moyens d'existence, de la longue durée, de la diversité des acteurs, de leurs pratiques réelles de développement dans l'histoire, et des ordres financiers qui les soutiennent, représente le *développement réel*. Celui-ci semble fortement remettre en question la pertinence de la théorie de la libéralisation financière dans les pays subsahariens.

<sup>93</sup> Nous confrontons de façon récurrente la théorie à la réalité pour à chaque fois souligner le décalage entre les hypothèses, les prédictions théoriques et cette réalité.

### 2.5.1-Temps long, temps court et institutions financières au Cameroun et en Afrique subsaharienne

Si le développement implique à la fois une vision du monde, des acteurs et de l'action, alors les institutions y sont centrales et fondamentales. Elles fixent en effet les valeurs, les normes comportementales, les mécanismes d'incitations des acteurs tout en prévoyant leur régulation par des sanctions positives ou négatives<sup>94</sup>. Les institutions peuvent ainsi être *procédurales* lorsqu'elles résultent d'un ensemble de pratiques sociales de natures politiques, économiques, financières ou environnementales institutionnalisées (cas des tontines au Cameroun). Elles peuvent aussi être *volontaristes* et *décrétées* lorsqu'elles initient des pratiques de développement n'existant pas avant leur naissance (cas des banques et des établissements de microfinance).

Dans le premier cas, ce sont les pratiques anciennes de développement sur un territoire et un univers culturel précis qui se situent en amont et entraînent, en longue période, une institutionnalisation en aval : *c'est l'évolutionnisme juridique*. Dans le second cas, l'institution qui se trouve en amont et crée en aval des pratiques de développement inexistantes avant elle : *c'est le constructivisme juridique*<sup>95</sup>. La première catégorie d'institutions, à l'instar des tontines africaines, est historique car construite de façon incrémentale i.e., graduelle. Non moins importante, la seconde, à l'instar des marchés financiers subsahariens issus de la libéralisation financière, est rapide, volontariste, et parfois brutale. Elle obéit à une volonté publique de transformation sociétale rapide alors que la première s'inscrit plus dans la continuité et le respect des identités démographiques et territoriales. Les institutions issues de l'évolutionnisme juridique sont donc généralement inscrites dans le temps long et la culture populaire respectant un lointain mouvement de fond, alors que celles nées du constructivisme juridique sont le plus souvent arrimées aux exigences conjoncturelles des systèmes nationaux et internationaux sous contrainte de la modernisation. Sous cet angle, la répression financière dont parlent Mac Kinnon et Shaw n'est rien de plus que l'expression d'un conflit entre deux constructivismes juridiques à savoir, l'étatisme financier d'un Etat-développeur, et la marchandisation financière d'un *Etat market friendly*<sup>96</sup>. Il est donc évident que la libéralisation financière ne correspond pas à la seule et unique façon de pouvoir rendre un système financier efficient, mais uniquement à une forme possible de développement financier dont la fonction et l'objectif sont de soutenir et de promouvoir un projet de société libérale.

Les deux formes institutionnelles dont nous parlons sont présentes dans le dualisme financier subsaharien et en constituent les moteurs. En effet, compte tenu d'une longue période coloniale, les institutions financières modernes y sont, à l'origine, des excroissances d'institutions financières métropolitaines. De nombreuses agences bancaires sont déjà implantées en Afrique subsaharienne alors que des États, au sens moderne du terme, n'y existent pas encore<sup>97</sup>. Tour à tour sous mandat et sous tutelle internationale avec la France et le Royaume-Uni comme puissances mandataires de 1922 à 1972, le Cameroun va par exemple connaître une coexistence entre le *Central Banking* et le *Currency Board* qui constitue aujourd'hui la référence dans de nombreux pays dits

<sup>94</sup> COMMONS (J.R.), 1934, « Institutional Economics », University of Wisconsin Press, Madison; NORTH (D.), 1990, « Institutions, institutional change and economic performance », Cambridge University Press, New York.

<sup>95</sup> BEKE (D.), 1996, « Droit foncier informel : un troisième système juridique à côté du droit traditionnel et du droit formel moderne », in : *Phénomènes informels et dynamiques culturelles en Afrique*, L'Harmattan, Paris, pp.25-32.

<sup>96</sup> C'est à dire accompagnant amicalement le marché.

<sup>97</sup> Guide sur la colonisation, 1923.



émergents. Ce sont ces excroissances institutionnelles métropolitaines qui donnent naissance à un ensemble de pratiques financières n'existant pas préalablement sur les territoires africains.

La séquence de mise en place des institutions financières dites formelles par les administrations coloniales relève donc du constructivisme juridique. Cette séquence s'articule comme suit :

- *Institutions financières métropolitaines (amont) → institutions financières formelles subsahariennes → pratiques financières dites formelles en Afrique subsaharienne (aval)*

Ce qui n'est pas le cas des institutions financières locales considérées informelles par les administrations coloniales. Ancrées dans l'histoire, elles sont le résultat d'une institutionnalisation d'un ensemble de pratiques socio-économiques et politico-culturelles locales. Elles relèvent de l'évolutionnisme juridique et connaissent l'influence du sentier de dépendance. La séquence de leur mise en place est du type :

- *Pratiques socio-économiques et financières africaines de natures séculaires (amont) → déclassement par l'ordre financier colonial → institutions financières dites informelles (aval)*

Ces deux séquences et leurs logiques et objectifs s'entremêlent dans le dualisme financier subsaharien et sont négligées à dessein par la théorie de Mac Kinnon et Shaw. C'est que la libéralisation financière ne considère efficaces que les flux institutionnels formels et les comportements financiers libéraux qu'ils impriment, *alors qu'il semble que l'efficacité d'une institution financière se juge sous contrainte des pratiques réelles de développement qui situent les acteurs, offrent des instruments financiers compatibles à leurs problèmes, définissent les temps sociaux et respectent les identités démographiques et territoriales souvent liées aux activités économiques et sociales quotidiennes*. De ce fait, une innovation institutionnelle dont le seul but est de tout ajuster aux objectifs de rentabilité et de croissance, semble complètement incapable de promouvoir une capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale de tous les systèmes et de leurs acteurs pour un objectif de bien-être. Ne tenant pas compte de toutes les contraintes que met en évidence *le développement réel*, la libéralisation financière reste cantonnée dans la transformation institutionnelle induite sur le système financier formel par l'économie productive suite aux effets de *feedback* technologique et de marché<sup>98</sup>.

Aucune attention n'est accordée au fait qu'un processus d'innovation tel que celui que met en place la libéralisation financière, s'empare inévitablement des espaces géographiques et de leurs acteurs pour créer du territoire au sens d'espace maîtrisé et institutionnalisé par le marché. Les déstructurations et les coûts socio-économiques qui en résultent ne sont, d'après cette théorie, que les coûts d'opportunité à supporter pour se développer. On peut ainsi se demander comment un ordre financier qui promeut un projet de société (le libéralisme économique) fortement polarisé, sélectif et excluant par nature, peut être considéré comme étant au service du développement. L'objectif du développement n'est-il pas de mettre en place des politiques dont le but est non seulement de renforcer durablement les autonomies des acteurs et de leurs systèmes, mais aussi de réduire les inégalités entre le Nord et le Sud et entre les populations au sein des Etats du Sud et ceux du Nord ? Est-ce cet objectif que poursuit un système financier libéralisé en Afrique subsaharienne ? Si c'est le cas peut-il l'atteindre ou y contribuer ?

<sup>98</sup> TALLARD (M.), THERET (B.) et URI (D), 2000, *Innovations institutionnelles et territoires*, L'Harmattan, Paris.

### 2.5.2-L'erreur de séniorité de Mac Kinnon et Shaw et ses conséquences

*L'erreur de séniorité* est parmi les paramètres historiques qui entament la pertinence et la réussite de la théorie de la libéralisation financière dans le soutien du développement en Afrique subsaharienne. Elle traduit cinq réalités négligées ou occultées par l'approche de Mac Kinnon et Shaw.

#### ➤ *L'absence d'hierarchie entre temps court, temps moyen et temps long dans l'analyse*

La première composante de *l'erreur de séniorité* traduit le fait que la prise en compte du temps long, du rôle conjoint du constructivisme et de l'évolutionnisme juridiques dans la construction des systèmes financiers subsahariens, montrent que ce sont les institutions financières locales (en l'occurrence les tontines) qui sont antérieures aux institutions financières modernes dites formelles<sup>99</sup>. Ainsi, en prenant pour repère d'analyse le système financier officiel, Mac Kinnon et Shaw font *une erreur de séniorité* en ne tenant pas compte de la hiérarchie braudélienne entre les temporalités et les institutions qu'elles induisent<sup>100</sup>. En effet, il est très peu probable que la libéralisation financière, politique conjoncturelle issue du temps court de l'événement qu'est la crise économique des pays africains des années 80, puisse entraîner *un effet d'éviction* sur les structures et les institutions financières traditionnelles construites en longue période. C'est plutôt *un effet de cliquet* des pratiques financières informelles qu'on observe dans la mesure où l'activité financière informelle a même augmenté d'intensité suite à la précarité causée par les politiques de libéralisation des ajustements structurels. Cet *effet de cliquet* confirme, soit que les systèmes financiers subsahariens connaissent *un effet d'hystérésis* après la libéralisation financière, soit que le dualisme financier subsaharien n'a pas pour cause principale une répression financière postérieure à la structure duale des systèmes financiers subsahariens. Bernard et Venet (2000) montrent en outre que le dualisme financier peut apparaître même dans un environnement libéral sans répression financière à cause de l'hétérogénéité des acteurs, des projets d'investissement, des niveaux de richesses et des méthodes de contrôle des emprunteurs défaillants.

#### ➤ *L'Etat subsaharien coupable par contumace*

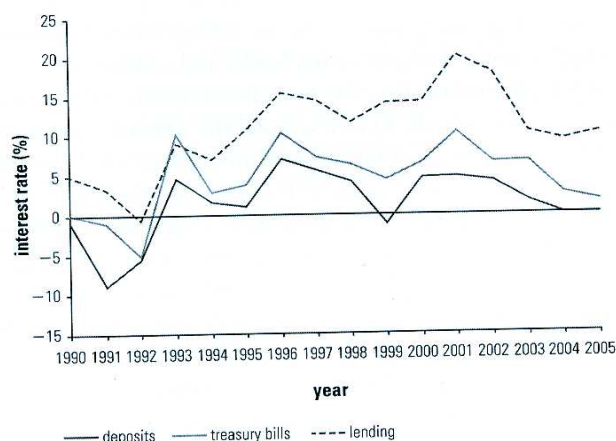
La deuxième composante de *l'erreur de séniorité* va dans le même sens que la première et insiste sur la responsabilité que Mac Kinnon et Shaw attribuent à l'Etat quant à l'existence du dualisme financier. En effet, la répression financière naît, comme déjà signalé, de ce que l'on peut appeler un dysfonctionnement institutionnel de type 1 ou erreur de type 1, et d'un dysfonctionnement institutionnel de type 2 ou erreur de type 2. Les thérapies institutionnelles pour mettre fin à la répression financière, au dualisme financier et profiter des effets positifs de la libéralisation financière sont respectivement celles « du moins d'Etat » (Etat modeste et frugal) pour palier le dysfonctionnement de type 1, et celle « du mieux d'Etat » (ajustement structurel) pour palier les dysfonctionnements institutionnels de type 2. Même si l'Etat subsaharien a eu un comportement semblable à cette analyse, la deuxième composante de *l'erreur de séniorité* consiste à dire qu'il n'est qu'une cause contingente et non nécessaire à la naissance du dualisme financier.

<sup>99</sup> MONGA (C.), 1997, *L'argent des autres. Banques et petites entreprises en Afrique. Le Cas du Cameroun*, L.G.D.J., Paris ; HUGON (Ph.), 2001, *Economie de l'Afrique*, La Découverte, Paris ; AMOUGOU (T.), 2005, *Proposition d'une analyse néobraudélienne et systémique de l'économie populaire (informelle) en Afrique subsaharienne*, Document de travail n°22, UCL, Sped.

<sup>100</sup> Ces temporalités sont respectivement, le temps court de l'événement, le temps moyen de la conjoncture et le temps long historique englobant de façon stratifiée les deux premières temporalités et leurs institutions. Les institutions issues du temps long historique et leur inertie sont très difficiles à annuler par des mesures conjoncturelles et les événements.

En effet, les institutions financières locales (informelles) étant antérieures aux Etats africains qui naissent majoritairement en 1960, ce ne sont pas ces Etats qui sont les causes principales de leur existence, *mais plutôt la répression des institutions financières et monétaires locales par les institutions financières et monétaires métropolitaines pendant la période coloniale*. Ceci étant, la libéralisation financière semble incapable d'éliminer un système financier endogène qui existait avant ce que les auteurs de la théorie pensent en être la principale cause, à savoir, un Etat-développeur hyper interventionniste. Les conséquences ne sont pas négligeables dans la mesure où, déjà en place avant l'instrument moderne de politique monétaire qu'est le taux d'intérêt, l'existence de la sphère financière informelle et son dynamisme ne dépendent pas de sa manipulation même s'ils en subissent les effets. En conséquence, la libéralisation des taux d'intérêts, pivot de l'analyse de Mac Kinnon et Shaw, est totalement inopérante sur l'orientation de l'épargne informelle. Ceci est confirmé par les études de Banga Ntolo (1992) et de Noula (2001) qui, par une étude respectivement économétrique et historique, montrent d'une part, que la demande de monnaie est très peu sensible au taux d'intérêt en Afrique subsaharienne et, d'autre part, que la signification du taux d'intérêt reste très floue dans les pratiques financières populaires. Une preuve : alors que les taux d'intérêts sont positifs depuis les années nonante (voir figure 2.1), les pratiques financières informelles ont explosé en Afrique comme dans le cas du Cameroun. Par conséquent, la réforme, du moins dans ses objectifs, est inefficace sur les pratiques financières informelles. Elle peut même ralentir le niveau de l'activité économique au cas où elle aurait un effet induit néfaste comme la réduction de la masse monétaire entraînant une hausse du taux d'intérêt informel suite à une politique monétaire restrictive. Cela correspond paradoxalement à une répression des économies qu'on souhaite libérer<sup>101</sup>.

**Figure 2.1 : Taux d'intérêts réels en Afrique : 1990-2005**



Source: IMF's International Financial Statistics database.

Note: The figure shows estimated date coefficients from pooled time-series cross-section median regressions. Real interest rates are computed using the consumer price index as the deflator.

<sup>101</sup> TAYLOR (L.), 1983, "Structuralist Macroeconomic: Applicable Models for the Third World", New York: Basic Books; EBOUE (C.), 1990, op.cit.

➤ ***Répression financière directe et répression financière indirecte : quel ordre de causalité ?***

Le troisième aspect de l'erreur de séniorité met en évidence une distinction entre une *répression financière directe*, une *répression financière indirecte* et leurs rôles dans la causalité du dualisme financier. En effet, une lecture néobraudélienne, c'est à dire en longue période de la construction des systèmes financiers et monétaires subsahariens permet de distinguer ces deux formes de répression financières. Mac Kinnon et Shaw semblent théoriser une *répression financière directe* au sens où, dans leur argumentation, c'est un Etat souverain qui contrôle et oriente l'activité de sa propre sphère financière. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, la répression des pratiques financières et monétaires traditionnelles ne fut qu'une composante de l'aspect répressif général du système colonial. Ce qui met en évidence une *répression financière indirecte* car, à cette période, ce ne sont pas des Etats souverains qui répriment directement leurs propres systèmes financiers, mais ce sont des Etats autonomes (puissances coloniales), qui le font indirectement par le biais des administrations coloniales sur les systèmes financiers et monétaires traditionnels des territoires occupés et sans souveraineté nationale. Mac Kinnon et Shaw n'ont vu que la répression financière de type direct dès les années 60, alors que la cause du dualisme financier subsaharien semble provenir de la répression financière de type indirect dès les années 1800 marquant le début de la répression coloniale en Afrique subsaharienne<sup>102</sup>. Si on utilise la causalité au sens de Granger<sup>103</sup>, il apparaît que l'explication du dualisme financier subsaharien en se basant uniquement sur la politique financière de l'Etat-développeur, est moins convaincante que la même explication en se basant à la fois sur cette politique de l'Etat-développeur et celle des puissances coloniales sur le plan financier et monétaire. La *répression financière indirecte* ayant précédé la *répression financière directe*, il n'est pas certain que le dualisme financier puisse disparaître en mettant en place des politiques qui s'attaquent à sa cause secondaire et contingente qu'est l'intervention de l'Etat-développeur dans la sphère financière.

➤ ***L'erreur de calibrage dans la théorisation de la répression financière***

Le quatrième aspect de l'erreur de séniorité est l'erreur de calibrage qu'elle entraîne dans la typologie théorique de la répression financière. Une lecture élargie et en longue période de la répression financière en Afrique subsaharienne permet d'en avoir une typologie plus riche et semblablement plus réaliste. De 1800 aux années 2000, l'Afrique subsaharienne – malgré les articulations historiques spécifiques à chaque pays – a, de façon globale, connu plusieurs types de répression financière. Nous les concevons comme le montre le tableau 2.3.

Il semble dès lors important, étant donné que nous avons déjà largement analysé la répression financière à la M<sup>C</sup> Kinnon-Shaw, d'insister sur les caractéristiques de la *répression financière coloniale* que l'erreur de séniorité empêche à ces auteurs de mettre en évidence. En effet, sur le plan économique, le projet colonial veut investir, mesurer ses coûts, ses gains et le potentiel des colonies en ressources naturelles et démographiques. Or, pour maîtriser, mesurer et évaluer, il faut compter et classer. Cependant, ne peut être compté que ce qui est nommable et classable suivant des catégories compréhensibles par l'administration métropolitaine. D'où la répression des institutions monétaires et financières autochtones dans la mesure où une classification

<sup>102</sup> STAMM (A.), 2003, *L'Afrique de la colonisation à l'indépendance*, Puf, Paris.

<sup>103</sup> Soit X un phénomène quelconque et Y sa cause, la causalité au sens de Granger dit que l'explication de X suivant ses seules valeurs passées est moins bonne que l'explication de X suivant les valeurs passées de X et les valeurs passées de Y.

répondant à l'échange international, et à la logique des unités monétaires reconnues et convertibles par le monde dit « civilisé », ne put se faire que par éviction de toutes les institutions et de toutes les formes monétaires dont le langage fonctionnel et symbolique échappait aux canaux de compréhension des puissances coloniales. Les cartes topographiques, les relevés agraires, les études raciales et les diverses autres productions de l'archivage colonial ne pouvaient s'exprimer dans un langage compréhensible par le colon sans réprimer ce qui était en vigueur en le nommant, en le pesant et le mesurant autrement<sup>104</sup>. D'où la régulation de contrôle de la métropole qui, par les opérations de nomination (donner des noms aux choses), de classification ordinale (rangement et standardisation des choses), de classification cardinale (comptage des choses) donna une nouvelle direction aux pratiques financières locales considérées « exotiques ».

**Tableau 2.3 : Typologie de la répression financière au Cameroun et en Afrique noire**

| Types de répressions financières ; périodes pendant lesquelles elles sont en vigueur et état du monde qui prévaut                             | Caractéristiques institutionnelles et symboliques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Types de développement financier recherché                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Etat-colonial (1800-1960) :<br><b>Répression financière coloniale</b>                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Capitalistes et donc monopolistiques au sens où, la colonie, qu'elle soit de peuplement ou d'extraction, fut, le plus souvent, une chasse gardée où la puissance coloniale avait l'exclusivité</li> <li>-Intrinsèquement impérialiste comme toute activité coloniale dont l'exploitation économique de la colonie implique la domination monétaire et financière de celle-ci par l'imposition des monnaies métropolitaines qui entraînent l'expulsion des paléomonnaies locales.</li> <li>-Une grande dimension symbolique car les institutions monétaires et financières traditionnelles sont symboliquement et matériellement évincées dans l'imaginaire et les transactions financières des populations et des territoires occupés.</li> <li>-Régulation de contrôle d'institutions financières et monétaires métropolitaines</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le remplacement matériel et symbolique des institutions monétaires et financières locales par les institutions financières et monétaires métropolitaines</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Répression financière post-coloniale de deux types</b>                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| (Type keynésien) :<br><b>Répression financière au sens de M<sup>r</sup> Kinnon et Shaw</b><br>Etat-développeur (1960-1980)                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>-aspect symbolique : l'Etat fait le développement</li> <li>-fixation autoritaire des taux d'intérêts ;</li> <li>-bonification des taux d'intérêts ;</li> <li>-seigneurage ;</li> <li>-orientation des crédits ;</li> <li>-propriété publique des banques ;</li> <li>-économie d'endettement ;</li> <li>-Régulation publique du système financier</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un système financier de développement où l'Etat est l'acteur central en ce sens qu'il épargne, investit, produit et oriente les crédits vers les secteurs prioritaires.</li> <li>-Rendre le crédit moins coûteux par une politique de l'argent bon marché : le problème des populations n'est pas une faible épargne mais un faible revenu dont l'épargne n'est qu'un résidu.</li> </ul> |
| (Type néoclassique et spécifiquement monétariste) :<br><b>Répression financière libérale</b><br>Etat-market friendly (depuis les PAS en 1980) | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Institutions financières privées et concurrentielles ;</li> <li>-Aspects symboliques : le marché fait le développement ; le dualisme financier est un frein au développement car il entraîne une allocation inefficace des ressources ; il faut éliminer les institutions financières dites informelles ; réprimer les pratiques financières populaires.</li> <li>-Libéralisation des taux de change ;</li> <li>-Libéralisation des systèmes monétaires et financiers ;</li> <li>-Libéralisation des mouvements de capitaux ;</li> <li>-Régulation de contrôle par les marchés financiers internationaux</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Approfondissement financier notamment par le remplacement de la finance indirecte par la finance directe.</li> <li>-Globalisation financière</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                  |

Des études scientifiques montrent que ces systèmes de gestion et de comptabilité financière ne sont pas simplement des outils de gestion technique au service de l'efficacité, mais aussi et surtout, des pratiques qui modulent et formatent toute une société au point de détruire les modes sociaux d'entrer en rapport préexistants<sup>105</sup>. D'où,

<sup>104</sup> COOPER (F.), STOLER (A.L.), 1989, « Tensions of Empire and Visions of Rule », *American Ethnologist*, 16(4), pp.609-621.

<sup>105</sup> Voir BURCHELL (S.), CLUBB (C.), HOOPWOOD (A.), HUGHES (J.) & NAHAPIET (J.), 1980, "The role of Accounting in Organization and Society", *Accounting, Organizations and*

une répression globale à la fois matérielle, symbolique, référentielle et rhétorique dont la dimension financière et monétaire n'est qu'un sous ensemble du mode de régulation de contrôle qui en découle.

Dans le cas spécifique du Cameroun, cette répression financière coloniale s'exprime majoritairement de deux façon : d'un côté, par la réforme de la politique cadastrale qui a entraîné des expropriations foncières des populations autochtones (terres dites de la couronne à Douala) dont la seule richesse se limitait à la terre de laquelle étaient issues toutes les pratiques de développement sources de revenus, et les paléomonnaies utilisées dans les transactions et les rentes de situations. De l'autre côté, par la régulation financière coloniale assurée par la France dans son empire colonial à travers le décret organisant la zone Franc et les instituts d'émission et de crédit ; le décret interdisant l'usage des paléomonnaies dans les colonies ; le décret fixant le taux de change et les liens entre la zone Franc et la zone sterling ; le décret entraînant la création et l'émission des franc coloniaux etc.

En conséquence, l'Etat-colonial, l'Etat-développeur et l'Etat-market friendly n'ayant jamais réussi à effacer toutes les pratiques financière antérieures à leur existence, *l'erreur de calibrage* met en évidence le fait que les politiques centrées sur la finance de marché ne peuvent éliminer les pratiques financières populaires dont la légitimité est historique et culturelle. En outre, apparaît un *nominalisme dynamique* (voir tableau 2.3) à travers lequel chaque courant dominant essaie d'orienter le monde de façon spécifique à un moment donné. Le développement financier n'est donc pas idéologiquement neutre et prédéterminé. Il peut prendre autant de voies qu'il y a de conceptions possibles d'objectifs de la vie en société. Aussi, chaque type de développement financier semble toujours être une forme de répression financière au sens où il revient à empêcher, au profit d'autres, le développement d'un ordre financier spécifique.

➤ ***Un développement financier confiné au conflit idéologique Etat contre marché***

Le cinquième aspect de *l'erreur de séniorité* souligne le fait que l'analyse de Mac Kinnon et Shaw entraîne une mutilation de l'histoire monétaire et financière subsaharienne en croyant qu'elle débute avec l'Etat-postcolonial en 1960. Elle confine le développement financier de l'Afrique noire sur le choix restreint « finance directe » ou « finance indirecte ». Le fait que les systèmes financiers des pays développés, comme le disent en 1995 Amable et Chatelain, se divisent en deux types dont l'un dominé par la finance directe au sein des marchés financiers très développés (systèmes anglais et américain), et l'autre, largement fondé sur les banques et présentant un faible développement des bourses de valeurs (systèmes français, allemands, belges et japonais) n'implique pas que l'Afrique subsaharienne doive obligatoirement choisir entre ces deux types d'ordres financiers. Son histoire et ses pratiques financières actuelles montrent que ses systèmes financiers ne sont ni des *market oriented system*, ni des *bank oriented system*, mais des *dual and hybrid oriented system*. C'est-à-dire un mélange, non seulement d'un système financier formel et d'un système financier informel hybrides parce que s'influençant mutuellement, mais aussi des liens financiers qui se construisent entre ces deux systèmes de façon autonome suite aux transactions des acteurs. Le *dual and hybrid oriented system* semble garantir la possibilité d'un système financier non seulement original, mais aussi complet en ce sens qu'il n'exclut aucun acteur et aucune pratique de développement.

## 2.6 Quels ordres financiers, pour quels acteurs et pour quel développement en Afrique subsaharienne ?

Le système financier informel étant hétérogène, le dualisme financier subsaharien se caractérise par une stratification de plusieurs ordres financiers correspondant aux différentes formes de production des moyens d'existence où se trouvent les acteurs.

### ➤ *Quels ordres financiers et pour quels acteurs ?*

Par acteur de développement, nous entendons tout individu, groupe d'individus, association, entreprise ou élément qui apporte sa contribution aux différents aspects de l'activité et de l'organisation infranationales, nationales ou internationales des conditions de vie. Ainsi, si nous appréhendons le développement comme une masse d'actions et de volontés permanentes dont l'objectif est de créer le monde et de l'organiser pour s'y sentir mieux, sa conception, les moyens et les pratiques pour y parvenir peuvent être multiples voire contradictoires entre les différents acteurs. Donc, autant les acteurs institutionnels du haut (États, marchés, institutions nationales et internationales...) font du développement, autant ceux non-institutionnels du bas faisant des choses ordinaires comme construire sa case, creuser un puits, labourer son champ, vendre au marché du quartier, faire de l'artisanat ou aider son voisin, le font aussi. Ce qui semble important, est que toutes les pratiques de développement, des moins ordinaires issues des systèmes nationaux et internationaux, aux plus ordinaires issues des populations, puissent avoir accès à des financements compatibles avec l'objectif et la conception du développement de ceux qui les initient. Un système financier approfondi à la Mac Kinnon-Shaw n'a pas cet objectif en Afrique subsaharienne. En effet, si d'après Levine et Zervos (1998)<sup>106</sup>, *l'approfondissement financier* est très important en termes de mobilisation et de rassemblement de l'épargne, d'affectation efficace des ressources vers des emplois les plus efficaces, de production de l'information, de surveillance des fonds et de diversification des risques et des échanges pour les acteurs intégrés dans le système financier moderne, cela n'est pas le cas pour les populations dites pauvres pour les raisons suivantes :

### *-Des acteurs, des objectifs et des rationalités différentes suivant les formes de production quotidienne des moyens d'existence*

En Afrique subsaharienne, le « tout venant des anonymes » peut faire partie d'une tontine dès lors qu'il est reconnu socialement de bonne réputation et disposé à en respecter le règlement. L'ordre financier informel soutient ainsi des acteurs et des pratiques de développement dont l'objectif central est plus souvent la reproduction de l'autonomie et de la sécurisation socio-économiques, que l'unique profit économique. Tel n'est pas le cas des ordres financiers modernes où l'acteur performant est celui qui fait des investissements productifs au sens économique du terme. Donc, autant le comportement rationnel au sein des tontines consiste à promouvoir un *empowerment collectif* par le maintien du lien social dans les pratiques financières, autant le *financial deepening* a pour objectif rationnel, la promotion de *l'empowerment individuel* de l'investisseur capitaliste au sein du marché où il doit reproduire du capital. Cet acteur n'étant pas majoritaire en Afrique subsaharienne, il semble stratégiquement maladroit, en matière de développement, de promouvoir un système financier ne soutenant pas les pratiques des acteurs majoritaires du bas de l'échelle sociale. C'est pourtant ce choix stratégique au détriment des populations les plus démunies qui est fait étant donné que les secteurs secondaire et tertiaire qui ne représentent que deux tiers de l'activité économique en Afrique subsaharienne, reçoivent 90 % des prêts des banques

<sup>106</sup> LEVINE (R.) et ZERVOS (S.), 1998b, "capital control liberalisation and stock market development », *World Development*, Vol.26.

commerciales quand le secteur agricole représentant 31,7 % du PIB reçoit à peine 6%<sup>107</sup>. Par ailleurs, les contributions du crédit bancaire au financement des entreprises restent assez faibles (voir tableau 2.4).

**Tableau 2.4:** Firms with access to bank loans relative to sales in African manufacturing

| Country                   | Firm size |       |        |       | Average   |
|---------------------------|-----------|-------|--------|-------|-----------|
|                           | Micro     | Small | Medium | Large | All firms |
| <b>Cameroon</b>           |           |       |        |       |           |
| % of firms receiving loan | 31        | 49    | 48     | 85    |           |
| Loan as % of sales        | 17        | 27    | 25     | 15    | 22        |
| <b>Kenya</b>              |           |       |        |       |           |
| % of firms receiving loan | 16        | 46    | 68     | 66    |           |
| Loan as % of sales        | 14        | 14    | 10     | 18    | 14        |
| <b>Tanzania</b>           |           |       |        |       |           |
| % of firms receiving loan | 12        | 20    | 25     | 47    |           |
| Loan as % of sales        | 4         | 7     | 2      | 19    | 10        |
| <b>Zimbabwe</b>           |           |       |        |       |           |
| % of firms receiving loan | 20        | 32    | 53     | 62    |           |
| Loan as % of sales        | 4         | 27    | 18     | 8     | 11        |
| <b>Zambia</b>             |           |       |        |       |           |
| % of firms receiving loan | 12        | 27    | 37     | 63    |           |
| Loan as % of sales        | n.a.      | n.a.  | n.a.   | n.a.  | n.a.      |

Source: KAYIZZI-MUGERWA (S.), 2003, *Reforming Africa's Institutions. Ownership, incentives, and Capabilities*, United Nations University Press, Tokyo/New York/Paris, p.290.

#### **-Des préférences différentes pour la liquidité suivant les formes de production quotidienne des moyens d'existence**

Alors que la monnaie fiduciaire et divisionnaire est d'une importance capitale pour la bonne santé des institutions financières informelles qui ne créent pas de monnaie et où les acteurs ont une grande préférence pour la liquidité pour faire face à leurs diverses transactions courantes<sup>108</sup>, tel n'est pas le cas pour un système financier approfondi<sup>109</sup>. En effet, s'agissant des indicateurs classiques de développement financier, l'économie est faiblement monétisée si la base monétaire représente un pourcentage important de la masse monétaire au sens large. C'est donc le signe, même si nous ne partageons pas cette approche exogène de la monnaie, d'un faible développement financier en Afrique subsaharienne où le ratio base monétaire sur masse monétaire se situe en général au dessus de 40%<sup>110</sup>. Le FMI (2006) fait le même constat pour d'autres indicateurs et met en évidence une grande préférence pour le numéraire traduite par un ratio M1 (monnaie au sens étroit) /M2 (monnaie au sens large) plus grand en Afrique subsaharienne que dans

<sup>107</sup>GULDE (A.M.), PATILLO (C.), CHRISTENSEN (J.), CAREY (K.) et WAGH (S.), 2006, *Sub-Saharan-Africa Financial Sector Challenges*, FMI, p.47.

<sup>108</sup> EBOUE (C.), 1990, op.cit.; HUGON (Ph.), 1991, « Les politiques d'ajustement et le dualisme financier africain », *Techniques Financières et Développement*, n°23, *Epargne Sans Frontières*, pp.23-30.

<sup>109</sup> Deux autres ratios sont souvent utilisés: celui des crédits rapportés au PNB qui mesure l'importance du système bancaire et des mécanismes de crédit et le ratio, rapporté au PNB, de la capitalisation boursière des entreprises cotées d'une part, des obligations émises par les entreprises d'autre part. Ce dernier définit l'importance et la place du marché financier dans le financement de l'économie.

<sup>110</sup> CHOUCANE VERDIER (A.), 2004, *Libéralisation financière et croissance économique : le cas de l'Afrique subsaharienne*, l'Harmattan, Paris.



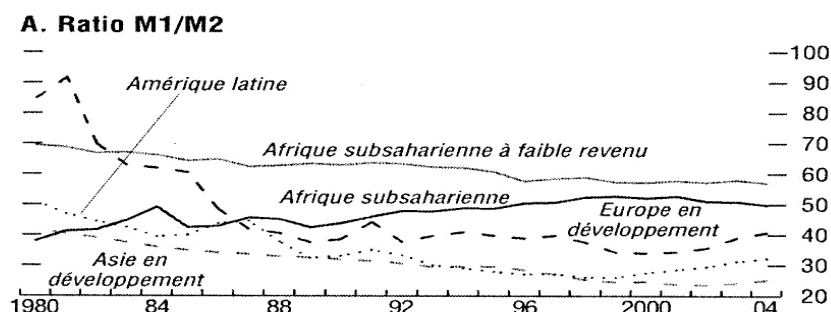
tous les autres pays à faibles revenus (voir tableau 2.5 et figure 2.2). Cette contradiction dans le rôle du numéraire et sa préférence entre la sphère financière formelle approfondie et la sphère financière informelle, prouve qu'un approfondissement financier n'a pas les mêmes effets bénéfiques sur les acteurs exclus du système financier formel que sur ceux qui y sont intégrés.

**Tableau 2.5 :** Indicateurs de développement financier par groupe de revenu<sup>111</sup>

|                             | Afrique subsaharienne |         |                             |         | Autres                                          |         |                             |         |
|-----------------------------|-----------------------|---------|-----------------------------|---------|-------------------------------------------------|---------|-----------------------------|---------|
|                             | Pays à faible revenu  |         | Pays à revenu Intermédiaire |         | Pays à revenu intermédiaire Sauf Afrique du Sud |         | Pays à revenu intermédiaire |         |
|                             | 1990-99               | 2000-04 | 1990-99                     | 2000-04 | 1990-99                                         | 2000-04 | 1990-99                     | 2000-04 |
| Dépôts bancaires/PIB        | 13, 6                 | 18, 0   | 44, 5                       | 50, 7   | 29, 7                                           | 29, 2   | 31, 7                       | 39, 4   |
| Crédit au secteur privé/PIB | 12,3                  | 13, 3   | 52, 1                       | 64, 0   | 21, 5                                           | 21, 0   | 39, 4                       | 40, 3   |
| M2/PIB                      | 21,9                  | 26,9    | 49,8                        | 55,6    | 35,0                                            | 32,1    | 77,3                        | 94,2    |
| Engagements liquides/PIB    | 19, 1                 | 23, 8   | 47, 9                       | 53, 4   | 34, 5                                           | 32, 5   | 36, 6                       | 41, 2   |

Source: FMI, International Financial Statistics, 2006

**Figure 2.2**



**Sources:** IMF, *International Financial Statistics*; and World bank *Economic Outlook*, 2006.

**-Le rationnement du crédit et l'exclusion bancaire du plus grand nombre malgré la surliquidité des systèmes bancaires après libéralisation**

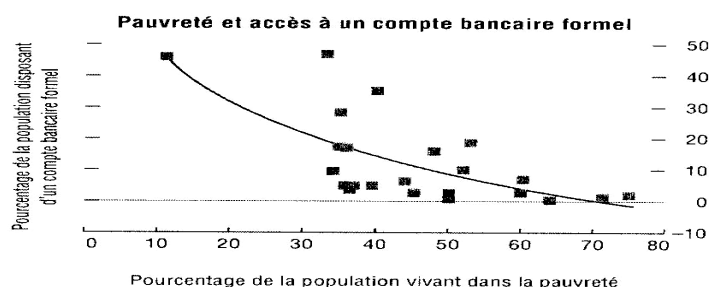
Le fait que de nombreuses banques soient surliquides en Afrique subsaharienne après la libéralisation financière se traduit, non par la disparition du rationnement du crédit des acteurs économiquement vulnérables et à faibles revenus, mais par une hausse des réserves obligatoires qui le renforce encore<sup>112</sup>. Ceci est la preuve, non seulement d'un

<sup>111</sup> Le poids de l'Afrique du Sud parmi les pays à revenu intermédiaire sur la période 2000-2004 est de 84,5%.

<sup>112</sup> FMI, 2006, Ibidem; GULDE (A.M.), PATILLO (C.), CHRISTENSEN (J.), CAREY (K.) et

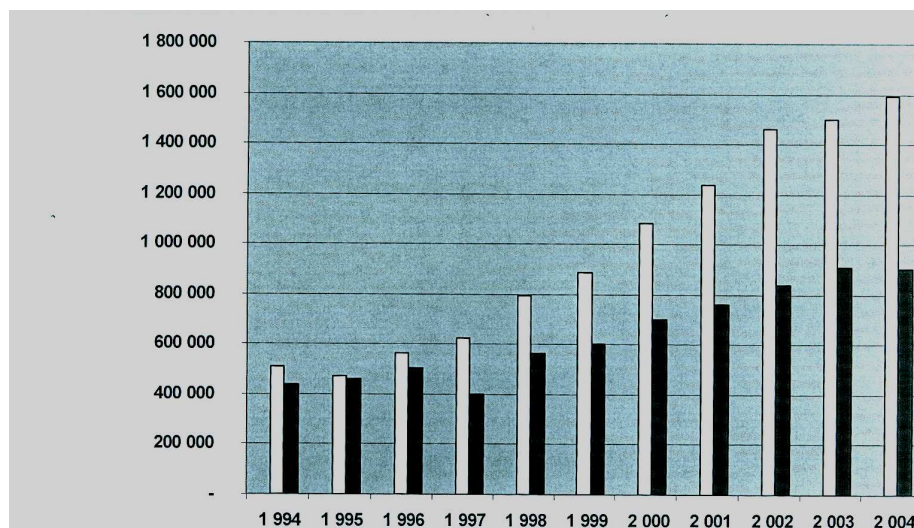
*effet d'hystérésis*, mais aussi de la priorité accordée à la lutte contre l'inflation et à la stabilité des systèmes financiers par rapport à l'amélioration de l'accès des populations dites pauvres aux services financiers de base. En conséquence, la majeure partie de la population pauvre reste exclue des systèmes financiers formels (voir graphique 2.3). Elle n'a plus que la finance informelle pour accéder au crédit dans la mesure où la surliquidité ne semble pas entraîner une baisse de l'estimation du risque-client chez les banques par la réalisation des économies d'échelles dans la distribution des crédits comme le dit la théorie de l'intermédiation financière (voir graphique 2.4). D'où une préférence pour la liquidité qui ne doit plus être seulement limitée aux choix de portefeuille des acteurs subsahariens, mais étendue à des banques surliquides consentant moins facilement des prêts en relevant les taux d'intérêts facturés aux emprunteurs et leurs exigences de *cash flow*.

**Figure 2.3**



Source: IMF, *International Financial Statistics*; and World bank *Economic Outlook*, 2006

**Graphique 2.4:** Le volume de crédits accordés par rapport à la liquidité des banques Camerounaises [niveau des dépôts en bandes blanches et crédits accordés en bandes noires] (en millions de FCFA)



Source: construction de l'auteur à partir de plusieurs bulletins statistiques de la BEAC

## 2.7- Tableau récapitulatif des résultats et limites de la théorie de la libéralisation/répression financière par rapport au développement réel

**Tableau 2.6** : Objectifs, conclusions et limites de la théorie de la libéralisation par rapport au développement réel

| Concepts ou paramètres d'analyse                  | Ce que dit la libéralisation financière                                                                                                                                                          | Limites de ce que dit la théorie de la libéralisation financière par rapport au développement réel                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Répression financière</b>                      | Faite par les Etats africains hyperinterventionnistes                                                                                                                                            | Pas d'intérêt analytique portée sur toutes les autres formes de répression financière : répression financière coloniale et répression financière postcoloniale de deux types (une de type keynésien : 1960-1980, et l'autre de type néoclassique 1980 à nos jours (voir tableau 2.3)).                                                                                      |
| <b>Rationalité</b>                                | Instrumentale                                                                                                                                                                                    | Pas de prise en compte des autres formes de rationalité qui existent au sein des sociétés africaines                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Dualisme financier</b>                         | À supprimer par une centralisation et une régulation de la sphère financière par un marché financier parfait                                                                                     | Etant donné que le but implicite de la théorie de la libéralisation financière est de faire naître un espace pareto-walrasien en Afrique noire afin que les politiques publiques soient axées vers le marché, supprimer le dualisme financier devient un objectif moins au service du développement, que de l'idéologie libérale qui sous-tend les ajustements structurels. |
| <b>Développement</b>                              | Croissance économique                                                                                                                                                                            | La croissance économique n'est qu'un instrument de développement                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Institutions</b>                               | Elles n'ont aucune place. Ce sont des résidus réglementaires : outre l'organisation du système monétaire autour du moyen de paiement, l'existence des banques se dilue dans le marché financier. | Les symboles et les conventions sociales qui sont à l'origine des organisations sociales comme un système financier sont évincés de l'analyse. On y perd les institutions non économiques dans lesquelles l'économie est enclavée.                                                                                                                                          |
| <b>Institutions financières formelles</b>         | Elles sont analysées et jugées positives en filigrane pour le développement.                                                                                                                     | Seules celles qui sont compatibles avec les marchés financiers parfaits sont jugées efficaces pour le développement                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Institutions financières dites informelles</b> | Elles ne sont pas analysées par rapport au développement. Elles sont des éléments de dysfonctionnement par rapport aux marchés.                                                                  | Pas de distinction entre <i>évolutionnisme juridique</i> et <i>constructivisme juridique</i> afin de cerner le rôle des institutions modernes et traditionnelles dans la reproduction sociales durables des populations                                                                                                                                                     |
| <b>Etat-subsaarien</b>                            | Responsable de la répression financière et donc du dualisme financier                                                                                                                            | Coupable par contumace : il n'existait pas que le dualisme financier était déjà là suite à la répression coloniale des institutions financières et monétaires locales                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Système financier informel</b>                 | Il est le résultat de la répression financière des Etats africains interventionnistes                                                                                                            | La dimension historique, culturelle et sociopolitique des tontines n'est pas prise en compte alors que les acteurs sont dans des réseaux où s'entremêlent les stratégies de territoires, des familles et de pouvoirs locaux.                                                                                                                                                |
| <b>Approche de la monnaie</b>                     | Approche exogène de la monnaie, disparition de l'espace monétaire local et centralisation de la sphère financière à la place de l'Etat dans l'organisation du système financier.                 | Monnaie non perçue comme institution et contradictions possibles entre une fonction bancaire chargée d'assurer la stabilité des dépôts, et celle de la maximisation des profits dans la concurrence financière                                                                                                                                                              |
| <b>Etats du monde possibles</b>                   | Les marchés parfaits sont le seul état possible de développement                                                                                                                                 | C'est la fin de l'histoire. Dès que les marchés sont parfaits on est développé. On ne tient compte, ni d'autres mondes où les marchés sont marginaux, ni du caractère stérile, en terme d'invention des moyens d'existence, de toute institution dite parfaite comme le marché dont parle la théorie.                                                                       |
| <b>Temps d'analyse</b>                            | Court terme                                                                                                                                                                                      | Négligence de la longue durée comme élément structurant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Taux d'intérêts</b>                            | Ils sont au premier plan.<br>Ce sont les taux d'intérêts (prix) qui créent le marché                                                                                                             | Non seulement c'est généralement le marché qui fait les prix et non l'inverse, mais aussi ce ne sont pas ceux-ci (taux d'intérêts) postérieurs aux pratiques financières populaires, qui peuvent les expliquer ou les éliminer. Les taux d'intérêts passent au second plan dans la sphère financière dite informelle.                                                       |
| <b>Histoire (sentier de dépendance)</b>           | Totalement absente : il faut redéfinir une économie walrasienne de marchés purs en Afrique                                                                                                       | Le processus de développement ne peut être analysé sans tenir compte de la dimension historique de tous ses aspects dont l'aspect financier et monétaire.                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Méthode d'analyse</b>                          | Macroéconomique                                                                                                                                                                                  | -Pas de prise en compte des paramètres microsociaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

Tableau 2.6 : Suite

| Concepts ou paramètres d'analyse                                         | Ce que dit la libéralisation financière                                                                                                                              | Limites de ce que dit la théorie de la libéralisation financière par rapport au développement réel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Idéal-type théorique en matière de développement financier</b>        | Approfondissement financier                                                                                                                                          | L'approfondissement financier n'est qu'une forme possible d'organisation d'un système financier dans un projet de vie capitaliste. Le développement financier semble plus un processus qu'un état définitif atteint par un système financier dit libéralisé. Tout dépend de la forme de société qu'on veut construire et de son histoire desquelles découle un idéal-type réel de son système financier.                                                            |
| <b>Concurrence financière</b>                                            | Assurer la maximisation du profit                                                                                                                                    | La majeure partie des transactions financières dites informelles n'a pas pour but la maximisation du profit mais la garantie d'une autonomie de reproduction sociale par d'autres modes de coordination (réciprocité durable) que la concurrence.                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Marchés parfaits</b>                                                  | Il n'existe ni marchés financiers, ni marchés parfaits dans les pays africains : c'est ce qui explique la mise en place des politiques de libéralisation financière. | Mettre en place des politiques dont le but est de faire naître des marchés parfaits assimile non seulement tous les problèmes de développement à l'absence ou à l'imperfection des marchés, mais aussi considère qu'un marché parfait équivaut à une société au bien-être amélioré. Ce qui non seulement n'est pas exacte dans la réalité, mais aussi dans la théorie économique où les marchés parfaits sont plus une exception qu'une règle.                      |
| <b>Conflits d'acteurs et jeux de pouvoir en matière de développement</b> | Ne sont pas pris en compte : les marchés parfaits assurent le lissage des pouvoirs et des conflits par le principe de concurrence qui y prévaut                      | Négligence de deux facteurs explicatifs de nombreux problèmes de développement réel non seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi au sein des pays du Nord et du Sud.                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Erreur de séniorité et erreur de calibrage</b>                        | Sans objet dans l'analyse du développement financier                                                                                                                 | Toutes les conséquences qu'implique cette non prise en compte limitent la légitimité et la pertinence scientifique de la libéralisation financière dans la résolution des problèmes de développement réel :<br>-Etat subsaharien coupable par contumace<br>-Répression financière directe<br>-Répression financière indirecte<br>-constructivisme juridique/évolution juridique dans l'analyse<br>-causalité du dualisme financier cernée de façon peu convaincante |

Le tableau 2.6 ci-dessus reprend quelques éléments centraux des objectifs, conclusions et implications de cette théorie ainsi que leurs limites par rapport au processus de développement réel en Afrique noire en général, et au Cameroun en particulier.

## 2.8-Conclusion

La théorie de la libéralisation financière est l'instrument théorique qu'élabore le modèle de développement dominant pour servir de soubassement scientifique aux réformes financières que les ajustements structurels prescrivent et imposent aux systèmes financiers subsahariens. Ce chapitre a consisté à déconstruire la légitimité autoproclamée par rapport au développement de cette théorie. Nous l'avons fait par une déconstruction scientifique qui entame la robustesse de ses conclusions et met en évidence leurs limites par rapport à l'analyse du processus de *développement réel*. En dehors de l'absence des institutions, du temps long, des conflits et des rapports de pouvoir dans l'analyse, sa principale limite dans les études du développement réel, est le but implicite qu'elle vise et les politiques de développement qu'elle implique. Ce but implicite est de favoriser la création d'un continuum de marchés parfaits par la mise en place d'un marché financier parfait comme « locomotive » de l'ensemble de la société. Notre analyse montre qu'il est scientifiquement illégitime et même sociologiquement irresponsable de vouloir cerner la complexité d'un processus aussi total et polysémique que le développement, par un modèle de marchés parfaits qui est plus un cas didactique d'école, qu'une règle empirique pouvant se targuer de se rapprocher ne serait-ce qu'approximativement de la réalité vécue en Afrique noire.

En outre, l'examen de la pertinence des explications du dualisme financier camerounais par les analyses de la libéralisation financière, fait ressortir plusieurs limites au sein même du *main stream*. Bien que l'étude empirique réalisée par Anne Joseph, Marc Raffinot et Baptiste Venet en 1998 montrent un lien statistique positif à court et à long terme entre le logarithme du PIB et les dépôts, on peut se demander à quoi sert pratiquement (en dehors de l'information qu'elle donne), une relation statistique fut-elle positive lorsque les possibilités d'exploitation de cette relation sont très faibles à cause du rationnement du crédit que subit la majeure partie de la population camerounaise dans la sphère financière formelle. Pour ce qui est du rôle des taux d'intérêts dans l'affectation efficace des ressources, ce chapitre a montré que son impact sur la sphère financière camerounaise est très limité à cause de plusieurs facteurs: l'inexistence, dans plusieurs langues locales, des équivalents en sens du mot taux d'intérêt ; la transformation dans un environnement précaire de la consommation en résidu par rapport à l'épargne ; l'absence de contrainte de l'épargne bancaire par rapport aux décisions d'affectation des ressources des acteurs locaux, et l'antériorité des institutions financières dites informelles par rapport aux taux d'intérêts. Il n'est donc pas surprenant qu'en 2001, A.G. Noula après une étude économétrique sur les déterminants de la demande de monnaie au Cameroun, arrive à la conclusion que les déterminants traditionnels de la demande de monnaie (taux d'intérêt, revenu national, masse monétaire...) sont certes de signe positifs comme le dit la théorie économique classique, mais ne sont pas tous statistiquement significatifs. Principalement, le taux d'intérêt est statistiquement très peu significatif dans le cas du Cameroun et n'a aucun impact sur  $M_1$  et  $M_2$ <sup>113</sup>. Ceci entame fortement la pertinence de l'approfondissement financier et de ses corollaires sur le développement financier du Cameroun.

Cette théorie fait également les mêmes erreurs que celle dominante du lien entre dualisme financier et développement. Une erreur de *séniorité* entre les institutions financières formelles et les institutions financières informelles, et une erreur de *calibrage* du dualisme financier camerounais et de ses interactions avec la reproduction à long terme d'une société dont il fait partie. L'erreur de *séniorité* entraîne une abstraction de la concomitance du constructivisme juridique et de l'évolutionnisme juridique dans la construction institutionnelle du système financier camerounais. La libéralisation financière prend donc pour référentiel d'analyse les institutions financières formelles à partir desquelles on apprécie les effets et la nature des institutions financières informelles. Ce qui est scientifiquement limité car on prend les institutions financières formelles comme modèles de référence et on néglige l'histoire financière du Cameroun. D'où le fait qu'on ne tient compte, ni de la culture financière de ce pays et encore moins des irréversibilités culturelles dans ses pratiques financières populaires. L'Etat subsaharien, absent au sens moderne du terme alors que le dualisme financier existe déjà, est dit responsable de celui-ci. Il est en conséquence coupable par contumace par une causalité qui, une fois l'histoire coloniale prise en compte, prouve, au sens de Granger, que cet Etat n'est qu'une cause contingente du dualisme financier subsaharien. Les différentes formes de répressions financières (coloniales et postcoloniales) sont ainsi, non seulement non identifiées, mais aussi pas analysées.

Il en résulte que seule les institutions financières formelles (banques commerciales, Banque Centrale, marché financier, établissements de microfinance...) sont analysées par rapport aux institutions financières informelles sur lesquelles aucune analyse particulière et approfondies n'est faite pour dégager leur rôle sur le développement. Elles apparaissent comme une masse de pratiques financières rétrogrades néfastes au

<sup>113</sup> Ces agrégats correspondent à une approche exogène de la monnaie de laquelle nous allons sortir dans la suite de notre travail.

développement. Celui-ci est par conséquent assimilé à la croissance et le développement financier à l'approfondissement financier qui semble pourtant n'être qu'une forme possible d'organisation financière parmi d'autres. Quant à *l'erreur de calibrage*, elle montre d'une part que la libéralisation financière ne rend pas compte du caractère poreux ou non étanche du dualisme financier camerounais, et d'autre part, qu'elle n'étudie pas les interactions entre lui et le reste des champs sociaux. D'où leurs recommandations focalisées sur les seules variables économique-financières sans effets pertinents ni sur le dualisme financier, ni sur la compréhension du processus réel de développement, et encore moins sur l'amélioration de l'accès des populations aux services financiers de base.

### Conclusion à la première partie

La robustesse des conclusions des analyses dominantes sur le lien entre dualisme financier et développement en Afrique subsaharienne, n'est pas souvent testée en dehors du *main stream* dont le but est soit d'améliorer la théorie en introduisant de nouveaux paramètres, soit de la nuancer sans en contester les objectifs ultimes qui sont de construire des marchés parfaits régis par la concurrence.

Cette situation est liée au fait que l'aspect économique de la mondialisation s'impose tellement à notre façon de penser que nous participons finalement à sanctuariser et à sacrifier la théorie dominante en considérant ses résultats comme des choses qui vont désormais de soi. En conséquence, cette première partie avait pour but de déconstruire scientifiquement les principes sacro-saints de ce paradigme dominant afin de le délégitimer par rapport à l'approche des problèmes réels de développement qu'implique le dualisme financier camerounais en particulier, et africain en général. C'est donc une façon de réfuter ces théories « économicistes » pour fonder la pertinence de ce que nous appelons *l'approche néobraudélienne et systémique* du lien entre dualisme financier et développement. A cet effet, les tableaux 1.1 et 2.6 reprennent l'ensemble des limites du modèle dominant dans l'analyse du lien entre dualisme financier et développement. A partir de certaines de ces carences et limites, nous fondons la pertinence et la légitimité scientifique de notre questionnement ainsi que notre cadre théorique et méthodologique : tel est l'objectif de la deuxième partie.





## ***DEUXIEME PARTIE***

***Problématique, hypothèses, cadre théorique et  
méthodologique***



## Introduction à la deuxième partie

L'objectif de cette deuxième partie est de préciser le questionnement central qui fait l'objet de cette recherche, ainsi que les hypothèses. Son but est aussi d'arrêter nos concepts d'analyse et de préciser le cadre théorique et méthodologique. Une précision conceptuelle s'impose en effet pour mieux cadrer le reste de l'analyse en nous situant en dehors des théories dominantes qui ont été réfutées dans la première partie après une lecture critique. Cette précision conceptuelle se fait en continuant la critique envers *la version soft* (élargie) du modèle dominant qui essaie de gommer certaines de ses multiples carences analytiques en matière de développement, en introduisant de nouveaux paramètres qui ne permettent pourtant pas de sortir de la mécanique sociale qu'il promeut.



## Chapitre 3 : Problématique, concepts d'analyse et hypothèses

### 3.1 Introduction

En ayant pour principale préoccupation l'allocation efficace des ressources à court terme, l'économie néoclassique considère inévitablement la population, les institutions et l'offre d'entrepreneurs comme des données alors que le développement résulte justement de la variabilité de ces paramètres. Autrement dit, la faiblesse de l'analyse néoclassique du développement réside dans le fait que les décisions économiques ne peuvent être dissociées de leur contexte politique, social, historique, institutionnel et culturel comme elle le soutient. Pour expliquer le « retard » de développement, les aspects physiques et techniques (l'insuffisance de l'épargne intérieure, la stagnation agricole, les besoins en capital humain, la faiblesse du commerce extérieur...), sont souvent étudiés systématiquement en faisant du développement un problème de transformation de capitaux physiques et humains<sup>114</sup>. Par ailleurs, l'approche structurelle, une des principales de l'analyse du développement, se focalise sur les facteurs qui empêchent la réalisation de l'équilibre économique sans se préoccuper des institutions, de leurs origines et encore moins de leur dynamique.

Cette absence d'une théorie institutionnelle du développement se présente moins comme une négligence du rôle des institutions dans le processus de développement, qu'une priorité exclusive accordée par les analystes aux institutions modernes et/ou formelles (Etat, marchés, banques...). C'est dans cette veine que Myrdal<sup>115</sup> critique en 1968 *l'Etat mou* qui n'a aucune capacité de faire respecter la discipline sociale et d'appliquer les politiques annoncées dans de nombreux pays du Sud. Ces pays présentent pourtant de multiples autres institutions dites informelles qui coexistent avec les institutions formelles. La négligence, dans l'analyse du développement, de celles-ci et de leurs interdépendances avec les institutions formelles, entame fortement la portée, la pertinence des diagnostics ainsi que les recommandations de politiques de développement qui en résultent. Cette situation s'explique par le manque d'une méthode capable d'interpréter, de façon endogène, l'origine et l'évolution des institutions dans un contexte spécifique.

En conséquence, toutes les études consacrées à l'étude du dualisme financier dans les pays sous-développés en général, et au Cameroun en particulier, se cantonnent à deux thèses :

- la thèse structuraliste qui considère le dualisme financier comme un fait stylisé propre à tous les pays sous-développés sans tenir compte de leurs spécificités historiques, culturelles et institutionnelles.
- Puis celle de la répression financière de M<sup>c</sup> Kinnon-Shaw (1973) qui attribue le dualisme financier à une intervention intempestive de l'Etat dans la sphère économique en général et financière en particulier (fixation autoritaire des taux d'intérêt, orientation des crédits, bonification des taux d'intérêts, financement du déficit budgétaire par la création monétaire, coefficients de réserves obligatoires très élevées...) empêchant le système financier de

<sup>114</sup> HE YONG, 1994, « Economie néo-institutionnelle et croissance : une analyse synthétique », *Revue d'économie politique*, 4/1994, pp.5-16.

<sup>115</sup> Cité par DOSTELER (G.), ETHIER (D.) et LEPAGE (L.), 1990, *Gunnar Myrdal et son œuvre*, Economica, Paris.

fonctionner suivant les forces du marché et surtout les taux d'intérêt de se fixer à leur niveau d'équilibre concurrentiel.

Or, dans la mesure où chaque pays a sa propre trajectoire historique, sa culture et sa dynamique institutionnelle, ces analyses s'avèrent réductionnistes et considèrent le dualisme financier et les institutions informelles comme des facteurs perturbateurs du bon fonctionnement de l'économie dont le seul rôle est de réaliser une forte croissance. Qui plus est, les institutions financières dites informelles coexistent avec les institutions financières formelles dans un cadre institutionnel camerounais qui a évolué depuis l'accession des pays à l'indépendance en 1960 jusqu'à nos jours. Et malgré la libéralisation financière mise en place depuis les années nonante au Cameroun<sup>116</sup>, les institutions financières informelles sont toujours en place et marquent même une complexification de leurs formes d'organisations<sup>117</sup>.

Ceci dit, la négligence des articulations historiques, de la culture et de la spécificité du cadre institutionnel propre à chaque pays du Sud et au Cameroun en particulier, prouve que les analyses du dualisme financier dans le processus de développement du Tiers-monde se cantonnent uniquement aux aspects économiques et contemporains du phénomène. Une approche institutionnelle non discriminante s'avère nécessaire à l'amélioration de la compréhension des systèmes financiers dichotomiques. Si on considérait en outre que les pays dits développés ont déjà des institutions bien perfectionnées et que dans ceux dits sous-développés, la moindre amélioration institutionnelle puisse avoir un impact positif sur l'ensemble du bien-être des acteurs, le caractère productif du cadre institutionnel devrait alors être plus élevé au Sud qu'au Nord. Ainsi, l'étude du dualisme financier camerounais, dans cette perspective, offre non seulement la possibilité de mettre en exergue les spécificités culturelles, historiques et institutionnelles de ce pays et leur dynamique, mais aussi, le rôle des acteurs autres que les acteurs institutionnels formels. Une telle approche explique différemment le dualisme financier et se démarque de celles données par les thèses structuralistes et de la répression financière. L'avantage de notre approche tient au fait que les ajustements des institutions formelles qui ne tiennent compte ni de la présence, ni des réactions des institutions dites informelles et des acteurs non institutionnels, peuvent rarement atteindre les résultats escomptés. Cette approche permet aussi une émancipation non seulement par rapport à l'opposition polarisée entre le marché et la bureaucratie

<sup>116</sup> Le système financier camerounais s'est fortement assaini et libéralisé à travers :

- la restructuration (1989-1992 et 1996-1999) par la liquidation des banques devenues insolubles (BMBC, Crédit agricole) et des banques viables (BICEC, SGBC et SCB) ;
- la titrisation de la dette publique, amélioration des procédures de recouvrement des créances et remboursement des déposants victimes de la faillite des banques commerciales ;
- la suppression de la disposition légale prévoyant qu'au moins un tiers du capital d'une banque camerounaise soit détenu par des intérêts camerounais (1<sup>er</sup> juillet 1997) ;
- le renforcement de la compétition au sein du système bancaire à travers l'achèvement du processus de restructuration et la libéralisation des commissions sur les transactions bancaires (juillet 1998) ;
- la privatisation de la dernière banque dominée par les capitaux publics, la BICEC (achevée en janvier 2000) et le renforcement du cadre légal et réglementaire des transactions financières ;
- la restructuration du secteur des assurances à travers la liquidation des entreprises privées insolubles (Amacam, CNR) et restructuration de la SOCAR ;
- la préparation de la stratégie nationale du système de restructuration de la sécurité sociale (1999) ;
- l'institution de l'obligation pour les coopératives d'épargne et de crédit de s'enregistrer auprès du Ministère des Finances et de se mettre sous le contrôle de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) qui en fixe les règles prudentielles ;
- la création d'une bourse de valeur à Douala le 30 novembre 2001.

<sup>117</sup> BEKOLO EBE (B.), 1996, « Epargne informelle et circuit de financement en Afrique centrale », *Etudes statistiques*, BEAC, n°227.

centralisée, mais aussi, par rapport à la rationalité parfaite des acteurs. Cette démarcation tient sur trois réalités scientifiques :

- La théorie standard et sa version étendue<sup>118</sup> ne sont qu'une extension de la rationalité instrumentale et du contrat purement marchand aux domaines de l'organisation, de l'institution et des normes sociales jusqu'à les « endogénéiser sous la forme d'un arrangement contractuel optimal entre deux ou plusieurs individus<sup>119</sup> ». En outre, l'internalisation des institutions est téléguidée de l'extérieur, c'est-à-dire, que l'apprentissage est toujours mécanique et on ne s'occupe pas du fonctionnement interne de l'organisation ou de l'institution. On suppose l'existence permanente de dispositions naturelles qui se mettent en branle d'elles-mêmes dès qu'il y a une action organisée des hommes. Ce qui implique que les identités sont naturelles et ne seraient pas le produit de processus complexes de changement d'identité collective, et de résistance au changement même si la réalité normative dominante va en sens contraire. Avec la TSE, c'est encore le règne de *la physique sociale* dans l'analyse des problématiques de développement qui domine.
- *La rationalité limitée*<sup>120</sup> reste de ce fait purement économique même si son exploitation sociologique est possible<sup>121</sup>. Elle aboutit en effet toujours au darwinisme des institutions et des organisations même si on reconnaît les capacités cognitives limitées des acteurs.
- L'Etat et le marché ne constituent pas les seules réponses institutionnelles dans un système social : les institutions financières dites informelles le démontrent au sujet des demandes monétaires et financières des populations camerounaises et subsahariennes.

<sup>118</sup> FAVEREAU utilise le concept de *Théorie Standard Etendue (TSE)* pour décrire la transformation de la théorie économique traditionnelle à partir des années 70 par l'apparition entre autres de la « New Economic of Information » de Stiglitz, des modèles d'incitation et d'agence, des approches néo-institutionnelles à la Williamson et des interprétations de la théorie des jeux. En ce qui concerne North, cette critique insiste surtout sur ses écrits de 1973. Voir NORTH (D.C.) and THOMAS (R.P.), 1973, *The rise of the Western World: A New Economic History*, Cambridge University Press, Cambridge.

<sup>119</sup> FAVEREAU (O.), 1989, « Marché internes, marches externes », *Revue Economique*, 40(2), mars, pp.273-328.

<sup>120</sup> SIMON (H.A.), 1987, « Bounded rationality », *A dictionary of economics*, vol. Mac Millan, London, pp.26-267.

<sup>121</sup> Même si, par *le modèle de rationalité limitée*, Hubert SIMON lui-même s'est uniquement contenté de nuancer le modèle rationnel habituel en montrant que l'homme est incapable de suivre *un modèle de rationalité absolue* parce qu'il ne peut appréhender tous les choix possibles, d'une part, et parce qu'il raisonne de façon séquentielle et non synoptiquement, d'autre part, les sociologues vont plus loin que lui dans les implications de son modèle en montrant : que l'homme n'est pas un animal qui cherche l'optimum mais la satisfaction ; « pour comprendre les choix d'une décision, il ne faut pas chercher à établir la meilleure solution rationnelle, puis essayer de comprendre les obstacles qui ont empêché le décideur de la découvrir ou de l'appliquer. Il faut définir les options qui s'offraient à lui séquentiellement du fait de la structuration du champ et analyser quels sont les critères qu'ils utilisaient consciemment ou inconsciemment pour accepter ou refuser ces options. » Ce qui veut dire que la construction des moyens scientifiques d'élaboration des choix sont moins utiles que l'amélioration des critères de satisfaction en tenant compte des contraintes qui les conditionnent. Voir CROZIER (M.) et FRIEDBERG (E.), 1977, *L'acteur et le système*, Editions du Seuil, Paris.

D'où le constat qu'il peut exister d'autres institutions parfois plus efficaces et plus adaptées dans des contextes différents où les stratégies d'acteurs intègrent les contraintes du territoire et les relations de pouvoir dans *un site*<sup>122</sup> social précis considéré lui-même comme un système de contraintes sur l'acteur. Etant donné que les acteurs évoluent dans des sites précis, qu'ils ne peuvent connaître tous les états du monde possibles et qu'ils optent pour une stratégie parmi tant d'autres, nous considérons qu'ils ont une *rationalité non seulement stratégique et axiologique, mais aussi située et limitée* dans des configurations institutionnelles aussi multiples que variées avant l'Etat, en sa présence, au sein du marché ou en dehors.

La première partie fait une présentation critique de la conception, du rôle et de la nature des institutions tels que les conçoivent la théorie standard et *la Théorie Standard Etendue (TSE)*. La deuxième partie présente les définitions de nos concepts d'analyse, la problématique les intérêts et les objectifs de la recherche. La troisième traite respectivement des hypothèses d'analyse et de l'état des savoirs sur le thème dualisme financier et développement au Cameroun.

### 3.2 Définitions, rôles et nature des institutions : au-delà de la TSE

Nous présentons tous ces aspects en critiquant et en complétant les approches de la TSE qui se disent plus proches de la réalité que la théorie standard traditionnelle, et intègrent les institutions dans l'analyse.

#### 3.2.1-Définitions et rôles des institutions

- *La vue économique-fonctionnelle*<sup>123</sup>

Pour la TSE, une institution (traditionnelle ou moderne, formelle ou informelle) peut être définie comme une cristallisation des rapports sociaux dans le but de les définir, les stabiliser et ainsi diminuer ou annuler l'incertitude et les conflits entre acteurs, puis entre acteurs et ressources. Autrement dit, elle consiste à définir et à rendre visibles toutes les règles du jeu des acteurs en devenant, soit un modèle de comportements régularisés dans les relations entre les individus dans une société donnée, soit un ensemble de règles en usage, soit un ensemble de mécanismes pour que des règles spécifiques soient en usage. Frey (1990)<sup>124</sup> distingue deux types de définitions des institutions : les règles du jeu et les organisations. La définition néo-institutionnelle s'inscrit souvent dans le premier type. Ainsi, selon North, les institutions sont les contraintes humainement conçues qui structurent les interactions politiques, économiques et sociales...Elles consistent en contraintes informelles (les sanctions, les tabous, les coutumes, les traditions et les codes de comportement) et en règles formelles (les constitutions, les lois et droits de propriété). Elles fournissent donc des structures d'incitation dans plusieurs sphères d'organisation de la vie économique et sociale.

<sup>122</sup> ZAOUAL (A.), 2002, *Du rôle des croyances dans le développement*, L'Harmattan, Paris.

<sup>123</sup> C'est une approche qui veut expliquer tant l'existence de l'institution que ses caractéristiques par la fonction que l'institution remplit dans la société et les circonstances données, par son rôle dans l'économie d'ensemble de la vie sociale. Elle mélange non seulement des principes causalistes et finalistes, mais aussi néglige le processus de naissance et de survie sociale des institutions et leurs aspects symboliques. Voir MALINOVSKI, 1944, « The Functional Theory » in *A Scientific Theory of Culture*, Chapel Hill, N.C., p.159.

<sup>124</sup> In *Commodity Review and Outlook*, 1990-91 (FAO Economic & Social Development Series), No 49.



• ***Le symbolique : l'aspect oublié de la vue économique-fonctionnelle***

Quoique scientifiquement fondées, les définitions de la TSE restent incomplètes et confinées aux seuls aspects utilitaristes et fonctionnels des institutions. Le symbolique sans lequel aucune institution ne peut exister est ignoré. La TSE reste en effet muette sur le fait que les institutions sont moins au service d'individus isolés que de la permanence d'un monde commun en réaffirmant les règles collectives<sup>125</sup>. Le symbolisme institutionnel est de ce fait antérieur au fonctionnel que pondère plus la TSE en ce sens que l'imaginaire social qui en constitue la source, est ce qui unit les acteurs et va au-delà d'eux en tant qu'instituant collectif du tout à partir d'une partie. Il en résulte par conséquent *un pouvoir symbolique*<sup>126</sup> qui se conçoit comme une vision du monde légitime qui informe et guide les décisions individuelles et collectives. Au Cameroun, les institutions financières dites informelles incarnent effectivement ce pouvoir symbolique en ce sens que ce sont des organisations alternatives des méthodes d'épargne et de financement dont les principes structurants (solidarité, réciprocité, centricité et équité dans l'accès au crédit) vont au-delà de la sphère financière et posent les bases d'une complète organisation sociétale alternative. Toute analyse fonctionnaliste des institutions devant obligatoirement reconnaître le rôle rassembleur du symbolisme dans la vie sociale, nous récusons *la vue économique-fonctionnelle* de la TSE pour adopter une approche à la fois explicative et normative qui conçoit l'institution comme « *un réseau symbolique socialement sanctionné, où se combinent en proportions et en relations variables, une composante fonctionnelle et une composante imaginaire*<sup>127</sup>. »

### **3.2.2-Le rôle de coordination des rapports entre acteurs et ressources**

#### ***La place centrale de la rareté des ressources, des droits de propriété individuelle et du productivisme***

Si l'on admet avec la TSE que les besoins sont illimités alors que les ressources pour les satisfaire sont rares, il devient très facile de ressortir le rôle des institutions dans les rapports entre acteurs et ressources. En effet, dans la mesure où elles (les institutions) définissent les droits et devoirs des acteurs dans l'usage ou l'appropriation des ressources, elles permettent de réduire les conflits et les incertitudes à leurs dimensions congrues. Si en retour, les acteurs restent disciplinés dans le cadre d'interactions qu'elles définissent, alors la gestion des ressources devient plus rationnelle et plus efficiente<sup>128</sup>. Par exemple, les caractéristiques d'un système de gestion foncière (institutions modernes et /ou traditionnelles), organisent les modalités d'accès à la terre et donc aux ressources naturelles. Si elles définissent des droits d'appropriation, les acteurs peuvent utiliser les ressources de façon durable et réaliser le développement durable. Toutefois, son efficacité dépend en retour non seulement du caractère discipliné ou non des acteurs dans le respect des droits de propriétés et d'usages de ressources qu'elles définissent, mais aussi de la prise en compte des différentes catégories d'acteurs. C'est à dire de leur possibilité effective de pouvoir utiliser les allocations et les distributions qu'assure le cadre institutionnel. En effet, si par exemple les usagers de la route ne sont pas

<sup>125</sup> GARAPON (A.) & SALAS (D.), 2006, *Les nouvelles sorcières de Salem. Leçons d'Outreau*, Editions du Seuil, Paris.

<sup>126</sup> « Parler de pouvoir symbolique, c'est donc immédiatement signifier que les agents sont inégalement dotés en capacité de produire des représentations éligibles au statut de discours légitime », voir BOLSTANKI (L.), THEVENOT (L.), 1991, *de la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, p.192.

<sup>127</sup> CASTORIADIS (C.), 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Edition du Seuil, Paris, p.197.

<sup>128</sup> LEACH (M.), MEARNS (R.), 1991, *Poverty and environment in developing countries: an overview study*, Sweden, Economic and social research council, Global Environmental Change.

disciplinés dans l'application des règles du code de la route, celui-ci devient une institution inefficace même si les règles qu'il définit sont bonnes. De même, allouer par un dispositif institutionnel la même quantité de ressources à deux acteurs dont l'aptitude à leur usage est différente, est également le signe d'un déficit institutionnel.

- ***Les ressources ne sont pas toujours rares. Ce n'est pas la rareté d'une ressource qui fonde son utilité sociale ou celle d'une institution. La fonction ne signifie pas toujours la satisfaction sociale***

La rareté des ressources dont parle la TSE pour justifier les rôles allocatif et distributif des institutions semble implacable tellement le monde capitaliste y trouve un motif pour une extension infinie des besoins et l'innovation permanente qui en constituent les moteurs. Tel n'est pourtant pas le cas tout le temps et partout. Les ressources ne sont pas toujours rares dans une organisation sociale où les acteurs n'ont pas des besoins infinis mais savent, en respectant certaines normes et valeurs éthiques, ce qui est nécessaire à leur reproduction sociale durable. Un paysan camerounais qui cultive une terre héritée de son lignage n'a pas de besoins extensibles de façon infinie au point que la rareté des ressources soit le premier facteur explicatif d'une tontine rurale dont l'objectif est plus de soutenir collectivement la reproduction durable de son territoire et de sa communauté, que de coordonner une simple rareté de ressources entre acteurs individuels. Une ressource peut par ailleurs être rare dans un système social et n'y avoir aucune utilité sociale à un moment donné.

C'est ce que ne voit pas la TSE car elle pense qu'il suffit par exemple que les titres de propriété et d'emprunt (actions et obligations) soient rares au Cameroun pour qu'ils y acquièrent automatiquement non seulement une utilité sociale, mais aussi qu'une bourse de valeur y soit utile comme institution gérant cette rareté. C'est au contraire la demande sociale d'une ressource qui fonde sa rareté et l'utilité de l'institution qui la régule et non le contraire. En conséquence, les fonctions institutionnelles que privilégie la TSE (allocation et distribution des ressources pour une meilleure productivité et définition des droits de propriété individuelle), ne sont pas à confondre avec la satisfaction sociale et le développement. Les ajustements structurels ont rempli ces fonctions sans entraîner un bien-être social qui est quand même l'objectif central du processus de développement. Une institution, qui privatiserait par exemple la terre au Cameroun, assurerait sa fonction productiviste par une définition des droits de propriété individuelle, mais entraînerait aussi une régression sociale en rendant la paysannerie dépendante de l'agriculture capitaliste qui achèterait toute les terres. Elle créerait ainsi une rareté foncière inexistante avant elle. Aurait-elle pour autant entraîné le développement de la paysannerie ? Rien n'est moins certain car il semble raisonnable d'abandonner l'idée selon laquelle des institutions inadaptées sont fondamentalement responsables du sous-développement. Autrement dit, les institutions sont-elles vraiment autonomes ou bien sont-elles simplement l'expression des structures de pouvoirs sous-jacentes d'une société ?

### 3.2.3-Le rôle de sélection des acteurs et des comportements

- ***Le profil des acteurs individuels est un produit institutionnel***

Pour le TSE, le rôle de sélection des institutions est basé sur l'idée que le cadre institutionnel, entendu comme l'ensemble des contraintes que les êtres humains imposent aux interactions humaines<sup>129</sup>, constitue un cadre d'épuration des comportements individuels qui conduisent les acteurs à s'adapter mais aussi à innover. Innovations,

<sup>129</sup>Définition des institutions proposée par North lors de la troisième Conférence de l'International Society for New-Institutional Economics, Washington D.C. Septembre 1999.

adaptations et conflits déstabilisent en retour le cadre institutionnel existant et le poussent à évoluer<sup>130</sup>. Les institutions sont donc des cadres de sélections soumis eux-mêmes à des processus de sélection d'où elles tirent leur caractère évolutionniste<sup>131</sup>.

• **Les institutions comme production socio-historique des acteurs**

L'analyse de la TSE qui précède ne dit rien sur l'origine des institutions. Tout semble réuni pour faire croire qu'elles préexistent aux acteurs qui ensuite s'y adaptent, et ne peuvent les modifier que par effets rétroactifs. Cela reste incomplet car « même si le symbolisme s'accroche à l'environnement naturel et à l'historique (ce qui était déjà là)<sup>132</sup> », il n'est neutre ni par rapport au projet de société que des acteurs mettent en place, ni par rapport au fonctionnement des institutions qui en découlent. C'est lui qui tisse les chaînes de significations sociales desquelles se construisent des conventions collectives qui, dès qu'elles deviennent des régularités comportementales socialement sanctionnées, se transforment en institutions. A titre d'exemple : les différences d'organisation, de buts et de fonctionnement entre les institutions financières formelles et celles dites informelles ne peuvent être expliquées que si elles sont considérées comme résultantes de deux symboliques sociales différentes irradiant la sphère financière camerounaise.

En termes d'accès au crédit, il en résulte deux techniques de *monitoring financier* diamétralement opposées. La première, héritée du positivisme scientifique, accorde des crédits sur base d'une vérité apodictique autoréférentielle et autoproduite par une analyse objective des dotations matérielles et financières des demandeurs. La deuxième, s'inspirant de la culture locale, se base sur une production sociale de la crédibilité des demandeurs de crédit au sein d'un groupe humain légitimé qu'est la tontine. D'où, d'un côté, des techniques financières qui s'isolent du corps social et développent un système financier a priori inquisiteur et accusateur en ce sens qu'il considère, *ex ante*, tous les demandeurs de crédit comme des opportunistes et des profiteurs *ex post* dont il faut prouver la crédibilité procédurale<sup>133</sup> par une enquête de patrimoine et des risques encourus. De l'autre, des pratiques financières qui s'encastrent dans le corps social et privilégient l'audience, le lien social et la confiance dans la construction d'un système financier basé sur la crédibilité sociale et non sur celle produite par des experts. Le symbolisme issu des acteurs joue donc le rôle de création et de sélection d'un profil institutionnel dynamique qui évolue dans un processus historique analogue quand un symbolisme nouveau remplace l'ancien et ses institutions. En amont, semble donc se trouver des cadres naturels au sein desquels l'imaginaire social et le symbolisme qui en constitue le fruit donnent naissance aux institutions qui, quoique capables d'obéir à un

<sup>130</sup> MATHIEU (P.), BENALI (A.) et AUBRIOT (O.), 2001, « Dynamiques institutionnelles et conflit autour des droits d'eau dans un système d'irrigation au Maroc », *Revue Tiers Monde*, t.XLII, n°166, pp.353-374.

<sup>131</sup> ALCHIAN (A.) et DEMSETZ (H.), 1972, « The property right paradigm », *Journal of Economic History*, n° 33, pp.16-27; ALCHIAN (A.), DEMSETZ (H.), 1973, « Production, information cost and economic organisation », *American Economic Review*, n° 62, pp.777-795; ALCHIAN (A.) et WOODWARD (S.), 1978, « The firm is dead, long live the firm : A review of Oliver E. Williamson's economic institutions of capitalism », *Journal of economic literature*, XXVI, pp.65-79.

<sup>132</sup> CASTORIADIS (C.), 1975, op.cit.p.188.

<sup>133</sup> Le positivisme économique réduit la procédure financière en une question technique où se succèdent des formalités froides et désincarnées, mais aussi où manque un contenu existentiel et de vie partagée. La procédure financière existe aussi dans les pratiques financières dites informelles mais c'est un chemin collectif dont le but est d'accéder à une connaissance et une vérité partagées et produites par tous les membres de la tontine.

mécanisme d'auto-altération, se modifient surtout sur l'action des acteurs et par la rencontre avec d'autres institutions.

En conséquence, les facteurs techniques (évolution des coûts de transaction, asymétries d'information, précision des droits de propriété, diminution de l'incertitude) sont certes importants dans la dynamique institutionnelle, mais ne sont pas centraux et uniques dans l'explication de celle-ci. Dans la mesure où les institutions sont des constructions sociales ayant une capacité de générer des procédures et des conventions acceptées et reconnues par tous afin de rendre productive l'action collective, elles peuvent aussi perdre leur *force instituante*<sup>134</sup> lorsqu'elles dépérissent et sont destituées. Dans cette situation, les acteurs ne leur accordent plus la même considération qu'au départ et elles perdent leur *estime sociale*<sup>135</sup>. Une institution abandonnée par la croyance collective peut alors être interpellée, remplacée ou modifiée par les populations. Ce processus de création et de sélection sociales des institutions semble non seulement prioritaire, mais aussi plus légitime qu'un processus de création et de sélection uniquement techniques des institutions. En outre, d'autres facteurs comme une histoire et une culture spécifiques ou une structure démographique et sociale sur un territoire donné peuvent également expliquer un choix institutionnel. Au Cameroun, les ajustements techniques des institutions financières formelles par les PAS (durcissement des conditions d'accès au crédit, respect des ratios prudentiels internationaux, compression du personnel, privatisation des banques et fermetures d'autres) ont non seulement entraîné une sécurisation du système financier formel, mais aussi une réactivation/recomposition des pratiques financières populaires. D'où une sélection sociale des institutions financières dites informelles par des populations ayant retiré leur estime et leur confiance au système bancaire. Celui-ci leur avait fait subir des pertes sèches et une régression sociale sans compensations.

### 3.3 Définition des concepts d'analyse, problématique, intérêts et objectifs de la recherche

Il est question ici de préciser ce que nous entendons d'une part par dualisme financier, et d'autre part, par développement.

#### 3.3.1-Définition du dualisme financier

Les systèmes financiers de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne font apparaître un important dualisme financier car leur marché des fonds prêtables est partitionné<sup>136</sup>. D'un côté, on trouve les banques spécialisées dans le financement d'activités formelles avec une évaluation de risques basée sur des garanties réelles et de l'autre, un secteur dit informel qui finance tant les activités formelles que souterraines par une allocation de *crédit personnel* davantage fondée sur la confiance vis-à-vis du débiteur que sur la base d'estimation du risque associé aux créances. Dans ces pays, le dualisme financier peut se définir comme une juxtaposition des secteurs financiers formels et informels en matière de financement. Au sein du secteur financier formel, nous regrouperons non seulement les banques commerciales, les établissements de microfinance, la Banque Centrale (La

<sup>134</sup> GARAPON (A.) & SALAS (D.), 2006, op.cit.

<sup>135</sup> APPADURAI (A.), 2005, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Petite Bibliothèque Payot, Paris.

<sup>136</sup> WAI I TUN, 1957, « Interest rest outside the organized money market in underdeveloped countries », *Banca Nazionale del Lavoro*, n°122, pp.291-312; M<sup>c</sup> KINNON (R.), 1973, *Money and capital in Economic Development*, The Brookings institutions (ed.), Washington; M<sup>c</sup> KINNON (R.), 1981, « Financial Repression, Liberalization and LDC's in the world Economic order : Past and prospects », N-Y.

BEAC dans le cas du Cameroun et des pays de la CEMAC)<sup>137</sup>, mais aussi les institutions financières internationales (FMI et Banque mondiales) pour tenir compte de l'impact des chocs financiers externes sur le dualisme financier camerounais.

Dans le cas du Cameroun, nous allons réduire le secteur financier informel moderne aux seules tontines qui y constituent la forme institutionnelle la plus répandue. L'autre maillon fort de cette finance informelle à savoir les Coopératives d'Epargne et de Crédit (COOPEC) est devenu formel. Il est, depuis 1999, enregistré par le Ministère de l'Economie et des Finances et sous contrôle de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) par des ratios prudentiels adaptés aux différentes catégories de coopératives.

### 3.3.2-Approches du développement

Après avoir, dans un premier temps, préciser l'approche du développement de la TSE et sa critique, nous allons, dans un deuxième temps, présenter notre approche du développement.

#### 3.3.2.1-L'approche du développement de la TSE

- ***L'analyse de North Douglas C. et Thomas R.P.***<sup>138</sup>

L'idée centrale de la TSE réside dans le fait que l'efficacité de l'allocation des ressources dépend de façon cruciale de la structure des droits de propriété et de la définition des institutions. C'est l'évolution de la structure des coûts de transaction qui détermine l'évolution institutionnelle. Dans les pays du Tiers-monde en général et au Cameroun en particulier où les coûts de transaction et les défaillances du marché sont très importants, la TSE soutient que ces aspects sont importants dans l'analyse des problèmes de développement en terme de *retard*. North est parmi les premiers à appliquer la théorie néo-institutionnelle à l'histoire économique (histoire du développement) de façon à en constituer un cadre néo-institutionnel. Cet auteur juge que la raison fondamentale qui explique les difficultés de développement est l'existence de façon répandue et persistante, d'écarts entre les gains collectifs et privés des actions économiques des acteurs. Les problèmes de *passager clandestin*<sup>139</sup>, d'incertitude et d'information sont donc de première importance. Les institutions et surtout la définition des droits de propriété qu'elles assurent jouent un rôle fondamental dans la réduction des coûts de transaction. C'est le développement des institutions qui explique la prospérité ou la décadence des nations. Car, les changements fondamentaux et persistants des prix

<sup>137</sup> La CEMAC est la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale fondée en 1994 en remplacement de l'UDEAC (Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale). La CEMAC a pour objet, le renforcement du processus d'intégration des économies pour le développement de la sous-région dont le Cameroun, le Gabon, le Congo Brazzaville, la République Centrafricaine, le Tchad et la Guinée Equatoriale en constituent le cadre. Son institut d'émission monétaire est la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale) créée le 22 novembre 1972 et dont le siège se trouve à Yaoundé capitale du Cameroun.

<sup>138</sup> NORTH (D.C.) and THOMAS (R.P.), 1973, *The rise of the Western World: A New Economic History*, Cambridge University Press, Cambridge; NORTH (D.C.), 1990, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge.

<sup>139</sup> En anglais, *free rider*. Désigne celui qui bénéficie d'un avantage sans en supporter le coût : resquilleur dans les transports en commun (le coût marginal du passager clandestin est nul, mais si tout le monde resquille, il n'y a plus de transport collectif) ; salarié qui refuse de faire grève ou d'adhérer à un syndicat (donc ne perd pas de salaire ou ne participe pas à la vie syndicale), mais bénéficie des résultats de la grève ou de l'action du syndicat ; personne pratiquant la fraude ou l'évasion fiscale mais bénéficiant des services publics. Les externalités sont souvent à l'origine de ce type de comportement.

relatifs (à cause du changement de la population, de la technologie et des coûts de transaction) sont la source fondamentale des changements institutionnels. Ces changements conduisent un ou deux partenaires à percevoir qu'ils peuvent gagner davantage dans un arrangement contractuel ou institutionnel différent.

North réalise aussi que des groupes dominants peuvent créer des institutions qui redistribuent les revenus en leur faveur, même si cela impose un coût à la société. Ils peuvent donc empêcher les changements institutionnels lorsque la distribution des gains n'est pas en leur faveur. En outre, cet auteur considère que si tous les acteurs se comportaient de façon à maximiser leurs propres intérêts sans tenir compte des intérêts collectifs, le monde serait simplement une *jungle hobbesienne classique*. Ce sont donc les idéologies informelles et formelles (surtout les jugements moraux et éthiques, le sens de la légitimité de la structure de la société) qui contraignent et modifient les comportements maximisateurs des acteurs et transforment les dilemmes de prisonniers en jeux d'assurance et/ ou coopératifs.

• **L'analyse de Yujiro H. et Vernon W.R.<sup>140</sup>**

Si North ne traite pas directement des institutions dans sa théorie du développement, Yujiro et Vernon le font dans leur théorie *d'innovations institutionnelles induites*. Ici, l'innovation institutionnelle est issue des interactions entre l'offre et la demande. Ce sont les changements de dotations relatives de facteurs et de leurs prix relatifs qui donnent des occasions profitables aux entrepreneurs politiques. C'est ce qui les incite à demander des changements institutionnels. Du côté de l'offre, une quantité importante de ressources politiques doit être mobilisée par les entrepreneurs politiques et les autres innovateurs afin de pouvoir conduire à une innovation institutionnelle. Dans ce cas, les coûts de mobilisation seront très importants dans la détermination des quantités offertes. Ces coûts dépendent de la structure du pouvoir ou de l'équilibre entre les pouvoirs des groupes d'intérêts. Si les groupes puissants sont les perdants, alors le coût de l'innovation sera très élevé. En outre, ces coûts dépendent aussi du comportement des individus dans leurs contributions à l'innovation institutionnelle. Dans le cas où ces coûts dépassent les gains potentiels, l'innovation ne pourra pas avoir lieu. Ces deux auteurs soulignent que les dotations culturelles (la religion, l'idéologie) peuvent avoir une influence puissante sur l'offre puisqu'elles influencent les coûts de mobilisation. La théorie de North et celle *des innovations institutionnelles induites* insistent donc sur le rôle des institutions dans la bonne détermination des droits de propriété et sur leur caractère endogène. Dans ces deux théories (moins dans la première que dans la deuxième), les institutions sont plutôt de types macro et s'éloignent un peu de la tradition de la microanalyse.

### 3.3.2.2-Critiques de la conception du développement de la TSE

Pour ce qui est de l'endogénéisation des institutions, c'est dans le domaine du développement que l'approche néo-institutionnelle a été la plus contestée. Bardhan (1989)<sup>141</sup> résume bien le problème en soulignant que cette approche donne l'impression que les institutions sont parfaitement ajustables aux nouvelles opportunités basées sur l'évaluation du coût-avantage. Elle est basée sur un certain fonctionnalisme non historique. Il pense qu'en suivant cette logique, on ne peut pas expliquer pourquoi les institutions inefficaces persistent très longtemps<sup>142</sup>. Par ailleurs, les institutions ne

<sup>140</sup> YUJIRO (H.) and VERNON (W.R.), 1984, *Agricultural development. An international perspective*, INRA Editions.

<sup>141</sup> BARDHAN (P.K.), 1989, *The Economic Theory of Agrarian Institutions*, Clarendon Press, Oxford.

<sup>142</sup> Il semble que les « mauvaises institutions » puissent s'autopréserver et durer parcequ'elles

peuvent pas être parfaitement endogénéisées. Il avance trois types d'arguments pour montrer les limites de l'endogénéité des institutions: 1/ Même si une institution est plus efficace en terme de coûts de transaction, son émergence peut être freinée par les classes dominantes si leurs intérêts sont menacés par le changement. 2/ Même si une institution est plus efficace, sa création a un aspect de bien collectif, ce qui empêche son émergence. 3/ L'idée d'endogénéité des institutions explique mieux les institutions de second niveau. Par contre, pour certaines institutions fondamentales dont la formation se fait au cours de plusieurs décennies et dont le changement accentue les conflits idéologiques entre les acteurs, il est difficile de les endogénéiser.

### 3.3.2.3-Notre approche du développement

L'approche du développement de la TSE montre que des coûts de transaction élevés et l'inefficacité du système de droits de propriété, constituent les faiblesses capitales des pays en voie de développement. Ensuite, grâce à l'importance des transitions micro-macro et macro-micro au sein de cette analyse, elle essaie d'expliquer comment et par quels mécanismes le comportement des individus est soumis à la structure institutionnelle et comment cette dernière évolue avec les changements des conditions économiques.

- ***Sortir de l'héritage económico-concurrentiel et technico-fonctionnaliste de la TSE***

L'analyse du développement de la TSE reste extrêmement cantonnée aux aspects purement économiques de celui-ci. Même si elle essaye d'introduire les problèmes de pouvoir entre groupes d'acteurs dominants et dominés, on se rend compte que le moteur de l'innovation institutionnelle reste uniquement les seuls facteurs économiques et techniques que sont les modifications des coûts de transactions, du stock de capital et du rapport K/L. De même, parler des carences institutionnelles des pays du Tiers-monde par rapport aux pays dits développés dans la détermination des droits de propriété, montre que l'idée de voie unique, de retard et donc de rattrapage, n'est pas abandonnée dans cette approche du développement. Par conséquent, on voit apparaître non seulement des problèmes de *free riding*, mais aussi, une approche du temps en terme de stock dans l'analyse des problèmes de développement au sein des cultures où le temps est plus conçu comme un flux, et où l'environnement n'est pas toujours concurrentiel avec des acteurs uniquement opportunistes. Aussi, même si l'aspect institutionnel est introduit par la théorie néo-institutionnelle, celle-ci reste majoritairement *économico-concurrentielle et technico-fonctionnaliste*. Elle ne touche par conséquent qu'un seul aspect de l'organisation d'un système social où les ajustements sociaux sont centraux.

Au Cameroun, le cadre institutionnel n'est pas toujours concurrentiel et les acteurs qui s'y trouvent ne sont pas uniquement motivés par des calculs avantages/coûts d'ordre économique. L'innovation institutionnelle peut y être expliquée par des facteurs économiques mais pas exclusivement. Une approche fonctionnaliste des institutions est certes nécessaire au développement, mais ne peut à elle seule, rendre compte, ni des paramètres historiques, ni des conflits, des médiations et des compromis sociopolitiques d'un cadre institutionnel précis. En outre, le développement est lié à la capacité des acteurs de consolider les liens sociaux et de gérer leur environnement naturel de manière viable dans un site précis à travers la construction d'un cadre institutionnel approprié et

---

créent leur propre système de soutien. Par exemple, les lois favorables à une élite renforcent le pouvoir de celle-ci qui veille ensuite à ce que ces lois ne changent pas. Voir RAJAN (R.G.) and ZINGALES (L.), 2006, "The persistence of Underdevelopment: institutions, Human capital, or Constituencies?", NBER Working Paper 12093, Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research.

d'une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction même du territoire du dit site<sup>143</sup>. Ce cadre institutionnel subit des chocs endogènes et exogènes de diverses natures (économiques, politiques, démographiques, environnementaux, innovations et adaptations des acteurs locaux et extérieurs) qui assurent son évolution et reste toujours dépendant de l'histoire et de la culture du site.

Ainsi, le développement est un processus, une quête permanente d'un bien-être collectif duquel résulte le bien être individuel. Le développement existe uniquement comme un fait social et non comme un état catégoriel achevé et unique atteint par certains systèmes sociaux, et que d'autres systèmes sociaux doivent à tout prix chercher à reproduire. C'est une recherche permanente de *la vie bonne* par un processus polysémique à travers le monde, et singulier dans chaque système social. Son but ultime est d'organiser les aspects économiques, politiques, culturelles, environnementaux, spirituels et démographiques de la vie sociale dans le sens où les acteurs du système les croient meilleurs. Il est donc normal que le développement soit inévitablement conflictuel, subjectif et identitaire au-delà des données objectives des indicateurs économiques.

• ***L'aspect conflictuel, subjectif et identitaire du processus de développement***

Le développement est conflictuel parce que des visions différentes, des logiques contradictoires ou des oppositions stratégiques vont coexister dans l'organisation d'un même système social. Les conflits de diverses natures qui en résultent sont de puissants moteurs d'innovations institutionnelles dans ce sens qu'ils permettent aux différentes visions de s'affronter et d'accoucher d'un projet de vie à moyen ou à long terme. La place du conflit (violent ou non) est ainsi capital tant dans les ruptures et les reconstructions de sous-systèmes et de systèmes, que dans les rapports entre acteurs. Ce qui ne veut pas dire que la stabilité ne soit pas importante et que le conflit suffise dans l'organisation d'un système social. Mais, tout simplement que le changement social mettant en jeu plusieurs types d'acteurs aux objectifs parfois divergents, l'ordre des choses et des Hommes qui sort de la rupture d'un conflit est généralement celui qui permet une amélioration générale parce que le plus souvent concerté. Donc, autant les institutions existantes peuvent mettre fin aux conflits, autant les conflits, si ces institutions ne sont pas satisfaisantes pour tous, peuvent y mettre fin et en créer d'autres. « *Reconnaître que le conflit est au cœur de la problématique du développement implique de remettre l'accent sur la nécessité de médiations sociales permettant des arbitrages entre des régulations concurrentes et donnant lieu à des compromis institutionnels* »<sup>144</sup>.

Subjectif, identitaire et même spirituel, le développement l'est aussi. En effet, il reste une affaire menée par des Hommes et pour des Hommes qui font des choix sur ce qu'ils croient bon pour eux. Les tensions récurrentes entre Flamands et Wallons en Belgique, entre Corses et Français du continent, entre Anglophones et Francophones au Cameroun ou sur les frontières de l'Europe, sont quelques illustrations du caractère identitaire du développement malgré leurs causes différentes. Même si la recherche fondamentale s'applique à certains domaines du développement, ces derniers n'échappent pas à son caractère subjectif et identitaire dans la mesure où chaque système social fait des choix et récuse certaines avancées scientifiques par rapport à ses valeurs. En effet, les débats actuels en Occident sur le clonage reproductif, les organismes génétiquement modifiés

<sup>143</sup> PEEMANS (J.Ph.), 2002, *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*, Academia Bruylant / L'Harmattan, Louvain-La-Neuve/Paris.

<sup>144</sup> LAPEYRE (F.), 2002, « Le rêve d'un développement sans conflit », in : *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale* (sous la direction de Gilbert Rist), Nouveaux cahiers de l'IUED, PUF, Paris, pp.101-119.



ou l'euthanasie sont des exemples qui prouvent que l'aspect subjectif et identitaire du développement (normes, croyances et valeurs et territoires spécifiques) est inaliénable même dans l'usage des résultats de la recherche fondamentale<sup>145</sup>.

Aussi, contrairement aux résultats de cette dernière qui se veulent universelles car apodictiques une fois les mêmes conditions réunies, les recherches sur le développement ne peuvent en aucun cas aboutir à des conclusions générales et universellement applicables. De même, n'en déplaise aux économistes obtus, le développement n'est pas un problème se réduisant à la recherche des équilibres macroéconomiques. Ses aspects conflictuels et processuels que nous venons de souligner sont des preuves, s'il en était encore besoin, que l'équilibre et la linéarité y sont des exceptions alors que le déséquilibre et la non linéarité y sont les règles. Du coup, plusieurs indicateurs de développement sont absurdes en voulant comparer des choses incomparables. Si des populations sont toujours en vie dans certaines zones d'Afrique subsaharienne et vaquent à leurs occupations alors que tous les indicateurs macroéconomiques sont au rouge, c'est parce d'autres institutions et d'autres valeurs y sont plus importantes et fonctionnent de telle façon qu'avoir moins d'un dollar par jour n'est pas automatiquement un désastre en tout lieu pour tout Homme comme le disent en filigrane les indicateurs de marché.

• ***Privilégier l'histoire et l'aspect collectif et social dans le processus de développement***

Seule une historicité du processus organisationnel est capable de rendre visible tous les acteurs (dominants et dominés), de mettre en exergue tous les conflits et leurs ruptures et de faire ressortir les stocks puis les flux institutionnels du processus de développement à travers différents régimes d'accumulation. En effet, la dynamique du système social camerounais a historiquement deux moteurs. Un moteur développementaliste incarné par l'Etat-nation dont le rôle est de poursuivre la modernisation institutionnelle par la création d'une territorialité politique et d'une citoyenneté qui deviennent les allégeances suprêmes homogénéisant les particularités (territoriales, linguistiques, démographiques)<sup>146</sup>. Et un second moteur que sont les pratiques concrètes et populaires locales qui sont le fruit de l'histoire des populations et de leurs territoires. Par conséquent, l'organisation du système social camerounais est engagée dans une hybridation qui semble être le fruit de la rencontre entre le projet déterministe du développementalisme, et les *pratiques culturellement situées* des populations camerounaises. On y trouve, tantôt des imitations et des innovations institutionnelles complémentaires et hétéronomes, tantôt des innovations institutionnelles autonomes et conflictuelles entre ces deux moteurs.

Ne pouvant pas changer l'histoire dont la part de hasard a voulu que la trajectoire du Cameroun soit celle qu'elle est et non une autre, tout le défi de son système social est de trouver une organisation exploitant de la meilleure façon possible, les conflits et les logiques contraires qui découlent de cette rencontre de manière à trouver un alliage symbiotique entre les modes d'organisation importés d'Occident et ceux qui existaient déjà avant eux. C'est ainsi que ce pays peut se construire une nouvelle identité inévitablement interculturelle en ne niant, ni ses acquis culturels occidentaux qui lui sont

<sup>145</sup> Contrairement à la recherche fondamentale où le chercheur est, semble-t-il, désintéressé et cherche la connaissance pour elle-même, nous soutenons que les chercheurs en *Development Studies* cherchent inévitablement la vérité des faits en vue d'agir sur eux par une perspective institutionnelle basée sur un projet d'action. Le savant et le politique ne s'opposent donc pas ici comme le pensait Max Weber. Les *Development Studies* exigent que le chercheur invente un principe supérieur à la pensée et au politique, qui les tiendrait ensemble et qui, s'il est élucidé, peut devenir un mécanisme régulateur pour la pensée et l'action au service du changement social.

<sup>146</sup> Ces allégeances posent les bases d'un projet de vie commun calqué sur l'histoire occidentale.

utiles, ni son capital culturel endogène. Raison pour laquelle, sans remettre en cause les interdépendances et les influences réciproques entre systèmes sociaux, notre approche du développement est intimement liée au renforcement effectif *de la reproduction durable de l'autonomie sociale d'un système social*<sup>147</sup> dont les arguments modernes les plus visibles sont l'autonomie économique et l'autonomie politique. Le système social camerounais subissant fréquemment l'influence de l'extérieur qui l'engage le plus souvent dans un processus d'hybridation où le moderne évacue le traditionnel, le formel, l'informel et l'international le national, *la reproduction durable de l'autonomie sociale de son système social et de ses acteurs*, renvoie immédiatement aux notions de pouvoir structurel et de pouvoir d'ajustement au sein d'un processus historique. Il est en effet fondamental que, localement, des populations aient une capacité effective de déterminer et de contrôler les différentes structures du corps social suivant des valeurs, des institutions et des normes qui sont les leurs afin que les préférences et les priorités locales priment sur celles de l'extérieur. En nous inspirant de Susan Strange (1996)<sup>148</sup>, c'est que nous appelons *le pouvoir structurel*. Le système social évoluant par rupture et stabilité, ce pouvoir structurel devrait coexister avec *un pouvoir d'ajustement* permettant de tenir compte de l'instabilité du mode de vie et de la cohésion sociale que met en place le pouvoir structurel. Il permet aux acteurs concernés d'ajuster leur système social chaque fois que des conflits ou des crises y apparaissent.

• ***Eviter l'aliénation du développement aux trajectoires institutionnelles des pays dits développés au profit de l'autonomie relative des systèmes sociaux et de leurs acteurs***

Nous nous situons dans une veine d'analyse du développement privilégiant la reproduction durable de l'autonomie sociale à travers :

- des institutions de production (ensemble des accords qui désignent ce qui est produit, par qui et pour qui et avec quelle méthode) ;
- des institutions du savoir (le monde des idées, des valeurs, des représentations et des normes de vie) ;
- des institutions financières (l'ensemble des modes de création, de mobilisation et de distribution des valeurs monétaires) ;
- des structures du temps et de l'espace ;
- des institutions politiques (mode de régulation permettant de pérenniser un espace social conflictuel et instable) ;
- des institutions de sécurité (ensemble des accords qui désignent les conditions dans lesquelles sont créés et distribués les moyens permettant à une société humaine de se mettre à l'abri de certaines menaces qui pèsent sur elle).

Ce qui implique, non une décentralisation uniquement fonctionnelle par rapport au marché comme celle que promeuvent les PAS, mais une décentralisation endogène décidée par les acteurs en fonction des priorités locales. En procédant ainsi, l'organisation du système social semble ne plus être axée sur le projet développementaliste et la démocratie formelle ou constitutionnelle y afférentes, mais sur

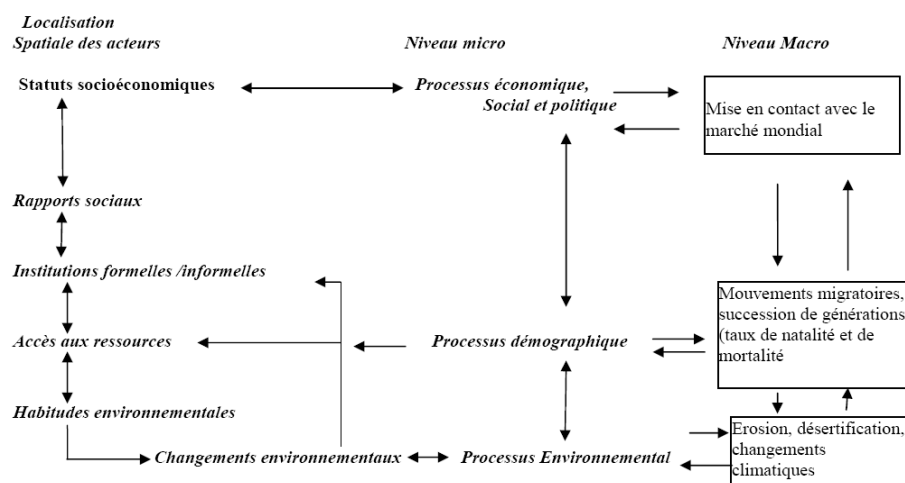
<sup>147</sup> Nous considérons la reproduction durable de l'autonomie sociale d'un système comme un processus historique étant donné qu'elle ne peut être stable et définitive comme si c'était la fin de l'histoire. En outre, l'autonomie sociale dont nous parlons est relative car nous pensons qu'une autonomie sociale totale signifierait que les acteurs ne font plus société entre eux et que leurs systèmes sociaux se coupent du monde extérieur.

<sup>148</sup> STRANGE (S.), 1996, *The retreat of the state, the diffusion of power in the world economy*, Cambridge University Press, Cambridge.

le couple population/territoire, et démocratie substantive<sup>149</sup>. Les innovations institutionnelles proviendraient ainsi tant de l'Etat et du marché, que des pratiques populaires. A ce titre, l'objectif du système social camerounais est la recherche permanente du renforcement de *la capacité de reproduction durable de son autonomie sociale*. C'est à dire, de la capacité effective qu'ont des acteurs institutionnels ou non institutionnels de pouvoir entreprendre des activités leur permettant de se reproduire comme acteurs collectifs organisés ayant une régulation autonome et une capacité de participation et de contre-pouvoir améliorant leur vie. Par conséquent, satisfaire leur demande de biens et services par leur pouvoir d'achat au sein du cadre institutionnel dans lequel ils se trouvent, ne représente en tout et pour tout qu'un des multiples éléments nécessaires au bien-être des acteurs. *La quête permanente d'une capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale d'un système social dans le but d'améliorer les conditions d'existence de ses acteurs*, pourrait être le but primordial de la dynamique de chaque cadre institutionnel sous-tendant un système social. Par ailleurs, comme tous les acteurs (institutionnels ou non) participent à des degrés divers de la démographie, de l'économique, de l'environnemental, du politique au sein d'un système social en relation avec l'extérieur, la dynamique du cadre institutionnel dans lequel ils vivent est inféodée aux évolutions et interactions entre ces composantes qui en deviennent, au même titre que le comportement des acteurs, des éléments structurants le contraignant.

Nous comptons donc adopter une approche globale du dualisme financier camerounais en prenant comme point de départ l'analyse de la société dans son ensemble avec son histoire, ses groupes sociaux, sa culture et ses institutions. Même si de temps en temps des comportements individuels et l'aspect fonctionnaliste des institutions apparaîtront, nous accorderons une importance particulière aux acteurs collectifs et aux réseaux de relations sociales dans lesquelles s'insèrent les comportements microéconomiques. Le schéma 3 inspiré de Leach et Mearns (1996)<sup>150</sup>, montre non seulement le rôle de coordination des institutions, mais aussi les interactions entre institutions, acteurs, ressources et éléments structurants.

### Schéma 3



<sup>149</sup> La démocratie devient ici un moyen d'action effectif et non une fin en elle-même.

<sup>150</sup> LEACH (M.) & MEARNES (R.), 1996, *The Life of the Land. Challenging Received Wisdom on the African Environment*, London: James Currey.

La gauche du graphique (niveau local) montre comment les institutions coordonnent les rapports entre acteurs et ressources, les conséquences qui en résultent ainsi que leur effet retour sur le cadre institutionnel. Le côté droit du schéma (niveau global), met en exergue les interactions entre les éléments structurants, le cadre institutionnel local et l'extérieur (international).

#### 3.3.2.4-Comment lire et comprendre le thème de recherche ?

Comme nous l'avions dit plus haut, chaque cadre institutionnel joue non seulement un rôle de coordination, de sélection des acteurs et de leurs comportements, mais aussi, évolue sous l'effet du comportement des acteurs (adaptation, innovation, conflit) et des éléments structurants (le démographique, l'économique, le politique, l'environnemental et l'extérieur). Par ailleurs, ce cadre institutionnel évolue positivement ou négativement et donc de manière non-déterministe par rapport aux conflits et objectifs d'amélioration de l'organisation du système social qu'il caractérise et encadre. Il dépend toujours des caractéristiques du passé de celui-ci<sup>151</sup> et du pouvoir symbolique qui en résulte. Le Cameroun n'ayant pas toujours eu le cadre institutionnel qu'il présente aujourd'hui, l'analyse du lien entre son dualisme financier et le développement tel que nous le concevons, nécessite une contextualisation historique, une intégration du temps long et une périodisation. Notre thème de recherche consiste donc à analyser à travers les différentes phases de l'histoire du Cameroun, non seulement les facteurs explicatifs des différents profils de son dualisme financier et de l'autonomie sociale des acteurs institutionnels et non institutionnels, mais aussi, les liens entre les deux et les conséquences qui s'en suivent. Il va sans dire, d'après notre conception du développement, que le rôle des différents éléments structurants apparaîtra à chaque période autant que la situation des acteurs en termes d'autonomie sociale. Par ailleurs, l'analyse se fera dans une perspective institutionnelle et dynamique.

### 3.4 Approche de l'objet d'étude, problématique, intérêts et objectifs de recherche

#### 3.4.1-Problématique

Dans une économie monétaire sous-développée et post-coloniale comme celle du Cameroun, le dualisme financier ne peut se comprendre uniquement par les thèses de la répression financière et structuraliste dont les explications sont peu pertinentes. Ces deux thèses n'analysent pas le système financier depuis ses origines. Elles prennent pour référentiel temporel et pour référentiel d'analyse respectivement la période des indépendances africaines et le système formel importé. De ce fait, une explication alternative, non seulement à la thèse de M<sup>c</sup> Kinnon et Shaw, mais aussi, à la thèse structuraliste qui considère le dualisme financier comme un fait stylisé identique et général à tous les pays en développement sans tenir compte de leur spécificité historique, s'avère nécessaire. C'est un passage obligé pour la compréhension de ce phénomène, de ses conséquences, et des lectures qu'on peut en faire concernant le développement financier. Notre thèse est la suivante:

<sup>151</sup> NORTH (D.C.), 1996, op.cit. ; NORTH (D.C.), 1991, « Institutions », *Journal of Economic Perspectives*, 5 (1), pp.97-112; NORTH (D.C.), 1981, *Structure and change in economic history*, Norton, New York.

Les acteurs camerounais s'adaptent non seulement à divers conflits entre acteurs et systèmes, mais aussi, aux chocs externes et internes de diverses natures (économiques, politiques, environnementaux, idéologiques, culturels, démographiques...) qui affectent à des moments précis, le cadre institutionnel global dans lequel ils vivent. Au Cameroun, chaque période a sa propre dynamique caractérisée par des éléments structurants spécifiques et un régime d'accumulation singulier. C'est à dire, des évolutions politiques, économiques, démographiques, et environnementales qui donnent un certain profil aux acteurs à leur autonomie sociale et au cadre institutionnel dans lequel ils vivent. En outre, les acteurs par un processus d'adaptation, d'apprentissage, d'innovations conflictuelles ou non, jouent aussi un rôle dans cette dynamique par l'effet retour qu'ils exercent sur le cadre institutionnel existant sachant que celui-ci reste toujours dépendant du passé. Dans la mesure où le dualisme financier camerounais fait partie du cadre institutionnel global du Cameroun et qu'il suit inévitablement la dynamique précédente, il ne peut avoir ni le même profil, ni les mêmes explications, et encore moins les mêmes conséquences et liens avec l'autonomie sociale des acteurs d'un régime d'accumulation à un autre.

Il semble par conséquent que le développement du Cameroun implique que les acteurs soient à la recherche permanente d'un cadre institutionnel qui améliore de façon cumulative leur autonomie sociale sous contrainte, tant de multiples conflits d'acteurs et systémiques, que des chocs endogènes et ou exogènes. Grâce à l'aspect institutionnel, nous appréhendons ce dualisme comme un mécanisme endogène de restructuration du cadre institutionnel financier face à ces multiples conflits et chocs. Autrement dit, par un processus d'apprentissage et d'adaptation aux institutions suite à des conflits et à des chocs endogènes ou exogènes, les acteurs camerounais sélectionnent de façon non déterministe, avec *une rationalité stratégique, située et limitée* (et ceci en retirant ou en accordant leur confiance), un cadre institutionnel selon que celui-ci satisfait ou pas leurs attentes en termes d'autonomie sociale. C'est donc à travers une espèce de *sélection sociale d'institutions* que, dans un chassé croisé d'actions (conflits et chocs exogènes et endogènes), et de réactions (apprentissage, adaptation, appropriation et reproduction culturelle et innovation des acteurs), les institutions financières jugées plus performantes par les Camerounais pour résoudre leurs problèmes sont susceptibles de s'imposer d'une période à l'autre, suivant que les acteurs gardent confiance en elles ou non. Les institutions financières qui s'imposent à un moment donné constituent alors ce que nous pouvons appeler *la préférence institutionnelle révélée* des acteurs par rapport à l'évolution de leur autonomie sociale à ce moment-là.

A cet effet, nous intégrons, non seulement le temps long, mais aussi, une périodisation nécessaires tant à la mise en évidence des différents régimes d'accumulation, qu'à une bonne visibilité des différents profils et des facteurs explicatifs du dualisme financier camerounais à travers les articulations de son histoire. Cette façon de procéder nous permet de soutenir que le système financier camerounais et ses effets peuvent s'expliquer et se comprendre en 2 composantes :

-**Une composante historique** qui va de 1800 à 1972, date du référendum marquant le passage de l'Etat fédéral à l'Etat unitaire. Cette composante historique se subdivise en deux catégories.

- Une qui va de 1800 à 1916 et que nous qualifions de *phase de construction de la base matérielle du système financier camerounais*.
- Et une deuxième qui va de 1916 à 1972 que nous qualifions de *phase de dualisme financier binaire*. Pendant cette période, le Cameroun connaît un dualisme financier qu'on peut qualifier de binaire en ce sens qu'il comporte

deux aspects. De 1919 à 1972, date du référendum marquant le passage de l'Etat fédéral à l'Etat unitaire, l'institution monétaire, financière et budgétaire formelle du pays connaît un dualisme lié à la juxtaposition d'une administration financière française et d'une administration financière anglaise après la présence allemande qui va de 1884 à 1916. Dans la mesure où les pratiques financières dites informelles existent déjà avant l'indépendance<sup>152</sup>, cette composante historique atteste de l'existence non seulement d'un dualisme du secteur financier formel pouvant s'entendre comme juxtaposition de deux organisations financières formelles d'inspiration différente (française et anglaise), mais aussi, d'un dualisme financier en tant que coexistence entre ce secteur financier formel déjà binaire, et un secteur financier informel.

Si les conflits d'acteurs et de systèmes dominants et dominés de dimension intranationale et internationale sont déterminants dans la construction de la base matérielle du système financier et son évolution, force est de constater que pendant la phase de dualisme financier binaire, les acteurs sont homogènes en aspirations : accéder à l'indépendance et construire l'Etat-nation constituent le critère de sélection institutionnelle des acteurs. Cette conjoncture de liberté et d'auto-détermination sur le plan intranational et international, favorise donc la naissance d'une même représentation (la liberté et l'indépendance au travers de l'Etat) pour le peuple camerounais qui accorde ainsi sa confiance institutionnelle (encore ambivalente à cause du fédéralisme), à l'Etat en le sélectionnant comme institution de coordination de la vie sociale par une régulation de contrôle. L'autonomie sociale des Camerounais est dès lors confondue avec l'indépendance du pays tandis que le *nation-building* à mettre en place en constitue la garantie institutionnelle future.

-**Une composante moderne** qui se subdivise en deux sous-périodes :

- La sous-période allant de 1972 à 1986 que l'on peut appeler *phase de dualisme financier en veilleuse*. Pendant cette période l'Etat unitaire est déjà en place et le dualisme du secteur financier formel n'existe plus et laisse la place au dualisme financier comme juxtaposition des secteurs financiers formels et informels. En outre, la grande prospérité économique de l'Etat pendant cette période<sup>153</sup> entretient le fonctionnement du système de distribution communautaire à l'échelle nationale à telle enseigne que seules les pesanteurs culturelles ambiantes permettent la subsistance du secteur financier informel qui se trouve ainsi mis en veilleuse parce que l'Etat devient la *grande tontine nationale* dans une tentative d'articulation entre ses prestations et les initiatives solidaires d'origines populaires. *Le dualisme financier en veilleuse* ne signifie donc pas que les pratiques et les institutions financières dites informelles sont en recul par rapport aux pratiques et institutions financières formelles à cette période. Il traduit le fait que l'Etat camerounais, grisé par sa prospérité, fit une tentative d'articulation et/ou d'homogénéisation entre les deux systèmes notamment par la redistribution entretenue par le taux d'emploi et le maintien des prix élevés aux classes paysannes alors qu'en 1980, année du début de la crise économique, les prix payés aux paysans baissaient déjà dans d'autres pays africains comme la Côte-d'Ivoire. D'où une certaine ambiguïté entre le rôle de l'Etat et les initiatives solidaires d'origines populaires au sein desquelles son interférence fut assez poussée à cette période. En conséquence, la confiance institutionnelle des acteurs perd un peu son caractère ambivalent et se renforce grâce à un Etat prospère, distributeur et développeur. La prospérité économique atténue l'inexistence et les

<sup>152</sup> SCHRIEDER et CARLOS E.CUEVAS, 1994, « Groupes financiers informels au Cameroun », in : *Finance informelle dans les pays en développement*, Presse Universitaire de Lyon, pp.57-70.

<sup>153</sup> De 1977 à 1981, le PIB croît de l'ordre de 13 % par an, et de 8 % par an de 1983 à 1985.

revendications de liberté politique dans un environnement international d'opposition Est-Ouest et d'économie mixte au Cameroun.

- La sous-période allant de 1986 aux années 2000, intègre la haute finance internationale, la précarité suite à la crise économique des années 80, les effets pervers de la crise de l'endettement et des programmes d'ajustements qui s'en suivent. Nous qualifions cette sous-période de *phase de dualisme financier exacerbé*. En effet, la conjoncture de crise que connaît le Cameroun place le pays sous Programme d'Ajustement Structurel (PAS) dès 1987. La conditionnalité du PAS oriente le pays vers un cadre institutionnel de libéralisation générale. En outre, les mesures draconiennes de stabilisation que le PAS impose entraînent non seulement une détérioration, mais aussi, une très grande différenciation de l'autonomie économique entre les différents acteurs alors que la dimension politique des PAS impose la démocratie formelle comme conditionnalité supplémentaire. Suite au concours de plusieurs paramètres tels les chocs pétroliers, la détérioration des termes de l'échange, la baisse du cours du dollar américain, la compression de 40 % des effectifs de la fonction publique, le gel des recrutements à la fonction publique, deux baisses de salaires successives (de l'ordre de 30 % au mois de janvier 1993 et de 50 % environ au mois de novembre de la même année) et la dévaluation du FCFA par rapport au FF de 50 % le 12 janvier 1994<sup>154</sup>, la majeure partie de la population camerounaise tombe dans une extrême vulnérabilité.

Dans cette conjoncture de précarité et de dépendance institutionnelle et patrimoniale, les acteurs du bas (soit plus de la moitié de la population camerounaise), se lancent dans une reconquête de gouvernance par une redéfinition du cadre institutionnel de leur système financier. Face aux multiples externalités négatives conjoncturelles qui frappent la majeure partie des Camerounais, la confiance institutionnelle s'efface au profit d'une confiance informelle et interpersonnelle. Dès lors, l'Etat et les institutions financières formelles ne constituent plus la préférence institutionnelle de la majeure partie des acteurs qui se réapproprient le politique et l'économique en réajustant le cadre institutionnel vers une régulation autonome et une coordination sociale et solidaire. Actuellement, le Cameroun connaît à nouveau depuis quatre ans, un taux de croissance moyen de près 3,5% par an. Tout se passe cependant comme si un *effet d'hystérésis* était mis en évidence dans le comportement des acteurs. Ils ont intégré le fait que la prospérité passée de l'Etat (1972-1986), n'avait pas empêché qu'ils se retrouvent dans une situation de délabrement patrimonial dès 1987. Ainsi, peu amnésiques, ils refusent de laisser tomber les innovations institutionnelles qui leur ont toujours permis de s'en sortir avant l'Etat et pendant les périodes de vaches maigres du système étatique. D'où une confiance institutionnelle mitigée dans les institutions financières formelles et en l'Etat malgré la reprise de la croissance dont les populations disent par ailleurs ne pas ressentir les effets sur leurs conditions quotidiennes.

A travers cette séquence moderne (*phase de dualisme financier en veilleuse et phase de dualisme financier exacerbé*), nous soutenons que le dualisme financier peut s'expliquer dans une économie sous développée comme celle du Cameroun où la majeure partie des acteurs a un faible pouvoir d'achat et une faible autonomie politique (faible capacité de contre-pouvoir et de participation), par le fait que le secteur financier informel a un avantage comparatif par rapport au système financier formel dans l'encastrement de l'institution monétaire et financière dans le social, la culture, l'histoire des acteurs et leurs territoires. Cette séquence moderne atteste de l'existence d'un

<sup>154</sup> La dévaluation qui vient à la suite de deux baisses de salaires successives correspond elle-même à une nouvelle baisse (en terme réel) qui a porté le niveau de rémunération des fonctionnaires camerounais à 17,5 % du salaire de janvier 1993 (voir Touna Mama & Fouda Séraphin, 1996).

dualisme financier entendu comme juxtaposition des secteurs financiers formels et informels. En outre, ce dualisme semble avoir une évolution contra-cyclique à l'évolution des autonomies politiques et économiques des acteurs au sein de différents régimes d'accumulation. Son caractère dépendant de la trajectoire culturelle des Camerounais le rend par ailleurs presque chronique. En effet, la libéralisation des taux d'intérêt et de la politique monétaire camerounaise depuis les années nonante, n'a eu aucun effet sur l'essor du système financier informel dans ce pays. Nous soutenons aussi que le dualisme financier camerounais (parce qu'il s'inspire des réalités culturelles locales et externes à travers le secteur financier informel et formel) respecte mieux les éléments structurants que ne l'aurait fait un secteur financier uniquement formel et d'inspiration culturelle externe.

### 3.4.2 Intérêts et objectifs de recherche

- **Intérêt général de la recherche**

Cette recherche est qu'elle s'inscrit dans la perspective d'un développement alternatif au modèle libéral dominant. Dans ce modèle, l'économie à travers le marché est l'élément structurant central par rapport auquel s'ajustent les autres éléments structurants. La seule institution efficace dans ce modèle est l'entreprise privée capitaliste qui par la suite oriente l'évolution des systèmes sociaux vers une dérive financière, anti-inflationniste et individualiste dont les effets sont loin d'être les meilleurs pour les pays en développement dans plusieurs domaines. Sur le plan financier, l'orientation libérale promeut un système financier de plus en plus indépendant de la sphère réelle et du corps social où il détruit les liens solidaires et collectifs par la financiarisation. Par ailleurs, l'Etat perd également sa capacité d'action étant donné que la politique monétaire n'est plus de son ressort et que le service de la dette contraint aussi la politique budgétaire. Ceci peut correspondre à une privatisation de la monnaie et à une prise en otage des citoyens par un banquier central conservateur obsédé uniquement par la lutte contre l'inflation sans se préoccuper de l'activité économique et des priorités sociales d'un pays en développement où c'est généralement moins l'inflation que le manque de liquidité qui cause problème.

Au niveau international, la haute finance se manifeste aussi par les carences du système de financement du développement des pays pauvres. Les pays en développement sont aujourd'hui pris dans un cercle vicieux de pauvreté où ils ne peuvent que s'endetter davantage pour rembourser le principal et les intérêts des précédents emprunts. Ceci se confirme par de nouveaux dispositifs de traitement de la dette (PPTE et IADM)<sup>155</sup> dont l'examen montre qu'ils ouvrent de nouvelles lignes de crédits à des pays africains encore surendettés. De ce fait, l'analyse des transferts nets montrent que les pays pauvres transfèrent par le service de la dette, plus de ressources au Nord qu'ils n'en reçoivent et que ce service de la dette ponctionne, en permanence, les maigres ressources susceptibles d'être utilisées pour atteindre de nombreux objectifs sociaux dans les pays débiteurs<sup>156</sup>. En outre, quelles soient liées au mauvais état des fondamentaux économiques, aux effets de contagion ou à leurs effets conjoints, de nombreuses analyses soutiennent aujourd'hui que la libéralisation financière dans sa triple dimension (libéralisation du change, libéralisation des mouvements de capitaux et libéralisation des systèmes monétaires et financiers nationaux), augmente non seulement la fréquence et l'ampleur des crises financières, mais aussi, la vulnérabilité interne et externe des

<sup>155</sup> PPTE = Pays Pauvres Très Endettés; IADM = Initiatives Pour l'Annulation de la Dette Multilatérale.

<sup>156</sup> « Rapport Moral sur l'Argent », 2001, *le Monde*, Paris.



économies<sup>157</sup>. Après avoir abandonné l'esprit de Bretton Woods selon lequel la régulation publique du système monétaire international était assurée conjointement par les autorités nationales et internationales pour mettre en place une régulation par le marché depuis les années quatre-vingt, l'architecture financière internationale cherche maintenant à revenir à un renforcement du pouvoir réglementaire des institutions financières internationales dans leur rôle de collecteur d'information et de prêteur en dernier ressort.

Face à cette situation de marchandisation tous azimuts, des alternatives ne sont pas seulement possibles, elles existent et se pratiquent de façon plus ou moins formelle dans plusieurs domaines dans les pays en développement. Et le principal avantage comparatif que présentent les pays en développement en général et le Cameroun en particulier au sujet des voies alternatives de développement, est leur grand retard et leur faible intégration dans la mondialisation actuelle. Dans la mesure où les acteurs populaires ont toujours existé et continuent de le faire en utilisant des stratégies d'organisation différentes de celles imposées par les PAS, dans la mesure où chaque pays en développement a sa propre trajectoire historique et culturelle, des possibilités d'innovations institutionnelles plus adaptées sont possibles. En effet, s'inspirant de chaque histoire et de chaque culture qui suggère des pratiques économiques, financières, démographiques et environnementales spécifiques, de telles institutions seraient plus adaptées aux moyens et aux besoins des acteurs des pays concernés.

Au Cameroun par exemple, les tontines se révèlent être des institutions financières originales ou mieux, des acteurs collectifs jouant non seulement un rôle informationnel, d'intermédiation financière, de répartition du pouvoir économique, d'anticipation financière, d'habitat préféré pour les actifs de nombreux acteurs<sup>158</sup>, mais aussi d'assurance et de réassurance<sup>159</sup>, de solidarité sociale agissante<sup>160</sup>, de définition des droits de propriété<sup>161</sup> et surtout de reproduction effective de l'autonomie sociale des acteurs. De nombreux Camerounais utilisent tant les services financiers formels qu'informels et arrivent même à certaines innovations institutionnelles formelles ou informelles liant les deux sphères financières. Ainsi, l'intérêt général de cette recherche réside dans le fait qu'elle démontre le caractère scientifiquement limité, en matière de développement, non seulement de la camisole de force confectionnée pour les pays en développement par les Consensus de Washington et de Monterrey sur les politiques de développement et leur financement, mais aussi, de l'individualisme méthodologique, de la rationalité parfaite des acteurs, du mono-économisme et des explications a-historiques du dualisme financier camerounais.

<sup>157</sup> SANDRETTO (R.), 2000, « Les risques de la libéralisation financière vus à travers le prisme des crises financières récentes des pays émergents », GATE, UMR 5824 du CNRS et Université Lumière de Lyon2 ; AGLIETTA (M.), 2000, *Fragilités financières, crises et enjeux de contrôle prudentiel : quelques leçons de l'expérience récente*, document de travail ; FLEMMING (L.), 2002, « L'architecture financière mondiale en transition », OCDE.

<sup>158</sup> BEKOLO-EBE (B.), 1993, « Les tontines : lieu d'anticipation financière et de répartition du pouvoir économique », in : *L'Esprit d'entreprise, aspects managériaux dans le monde francophone*, Aupelf-Uref.

<sup>159</sup> TCHAMAMBE, (L.L.), 1999, « La finance informelle et la prévoyance sociale au Cameroun », in : *Finance informelle et financement du développement*, PMA/AUPELF.

<sup>160</sup> ESSOMBE EDIMO (J.R.), 1993, « La nature profonde de la tontine africaine », in : *Alternatives Sud*, vol.IV (1997) 2, l'Harmattan, Paris.

<sup>161</sup> BEKOLO-EBE, (B.), 1993, op.cit. p.15.

- **Intérêt particulier de la recherche**

La libéralisation que véhicule l'analyse économique néoclassique se caractérise entre autre par une atomicité des individus que rassemblent les forces du marché. En dehors du simple échange marchand caractérisant l'acteur capitaliste que l'on présente comme le modèle à suivre, cette orientation « économiciste » réduit les acteurs des pays en développement à des créatures isolées sur le marché et dépourvues de passé historique, de tradition culturelle et d'opinions politiques. Les systèmes sociaux et leurs économies deviennent sans références diachroniques et acquièrent une nature statique qui attribue exclusivement leur dynamique aux changements de technologies, de goûts et de prix relatifs. Dans un cadre généralisé de marchés parfaits débarrassés des relations sociales et de leur dynamisme historique, les économies se réduisent à de simples appareils techniques servant à l'allocation de ressources rares. Or, à long terme, toute stratégie économique mise en place dépend non seulement de plusieurs facteurs historiques, culturels et politiques, mais aussi, doit pouvoir s'adapter à des circonstances historiques spécifiques et variables tout en prenant en compte les interactions entre les éléments structurants économiques et non économiques. Etant donné que c'est la non prise en compte de tous ces paramètres qui conduit les analyses économiques classiques et de la TSE à nier la spécificité du Tiers-monde et le caractère parfois dualiste de ses économies, l'intérêt spécifique de notre recherche repose sur les raisons suivantes :

- Plus de deux décennies après la libéralisation financière au Cameroun, la sphère financière informelle reste intacte et est plus dynamique que jamais.
- Une incapacité d'expliquer de façon convaincante, la naissance et la dynamique du dualisme financier camerounais par une théorie de la répression financière statique qui se veut universelle et déterministe en termes de développement financier.
- Une volonté d'appréhender le dualisme financier camerounais non comme une entité isolée, mais comme un élément structurant de sa dynamique institutionnelle globale.
- Un besoin de sortir des approches négatives des institutions financières dites informelles et du dualisme financier en matière de développement.
- Le développement renvoyant à une idée de changement, on ne peut exclure le diachronique et donc l'histoire, d'une politique de développement financier. Seule l'histoire donne des informations précieuses sur les stratégies ou les comportements des acteurs qui libèrent de l'antagonisme retard / rattrapage afin de mieux appréhender le dynamisme des acteurs et leur agencéité.

- **Objectifs de recherche**

Les théories ne tiennent pas compte du sentier de dépendance des institutions et encore moins de la *rationalité stratégique, située et limitée* des acteurs. Pour les structuralistes, le dualisme comme une donnée ou un paramètre présent dans tous les pays en développement. Pour eux, le dualisme financier est un fait stylisé général et statique tant qu'un pays reste sous-développé au sens capitaliste du terme. La théorie de la répression financière se contente juste de souligner qu'il y a un dysfonctionnement institutionnel. L'Etat, soit en intervenant trop, soit en faisant très mal ce qu'il doit faire, ne favorise pas la naissance d'un cadre institutionnel favorisant la finance de marché. Les deux théories ne donnent aucune explication spécifique de ce phénomène dans les pays en développement qui ont chacun leur histoire institutionnelle. Dès qu'un pays est dit sous

développé, on lui colle automatiquement l'étiquette d'une structure dualiste intrinsèque à son statut de « pays en retard » : le dualisme financier devient ainsi un critère de sous-développement en général et de dysfonctionnement du système financier en particulier.

Vu que le dualisme financier camerounais persiste et se renforce malgré la mise en place de la libéralisation financière depuis les années nonante, notre objectif est de rompre avec toutes ces explications et leurs multiples insuffisances. C'est la raison pour laquelle, nous nous engageons dans une analyse *néobraudélienne et systémique* (historique, institutionnelle et holiste) du dualisme financier camerounais et de ses conséquences économiques et sociales. Cette approche nous permet de faire une analyse du dualisme intégrant une contextualisation sociale et culturelle, une intégration du temps long (historique) et une périodisation nécessaire à une bonne appréciation du rôle des différents éléments structurants de période en période dans les articulations de l'histoire ce pays. Cet aspect nous permet aussi d'intégrer toutes les catégories d'acteurs (les petits et les grands) et toutes les catégories institutionnelles (formelles et informelles). L'aspect évolutionniste nous permet de saisir la dynamique du cadre institutionnel à travers des conjonctures et des régimes d'accumulations spécifiques, et de mieux cerner le dualisme financier camerounais, ses liens avec le développement tel que nous le concevons et l'éthos financier séculaire des acteurs collectifs que sont les tontines.

Autrement dit, la morphogenèse, l'évolution et les effets de ce dualisme financier seront analysés à travers la dynamique institutionnelle. Cette dernière est considérée comme étant le résultat de l'interaction non seulement entre le rôle de sélecteurs des comportements des institutions et celui d'adaptation, d'apprentissage et d'innovation des acteurs, mais aussi, de l'interaction entre le cadre institutionnel, les éléments structurants et les différents pouvoirs symboliques qui s'en dégagent. Enfin, notre analyse nous permettra de faire une autre lecture du développement financier au Cameroun. En procédant ainsi, nous espérons atteindre plusieurs objectifs: sortir non seulement de la conception institutionnelle néoclassique selon laquelle, l'entreprise privée est la seule institution capable de définir un bon cadre d'incitation par une bonne répartition des droits de propriétés et des attributs sur les actifs (droit d'usage de l'actif, droit de revenu sur l'actif et droit de transformer et d'aliéner l'actif), mais aussi de l'unique rapport monétaire entre les acteurs qui en constitue le corollaire. En outre, l'intégration de toutes les catégories d'acteurs (institutionnels ou non, du haut et du bas, formels et informels), nous permettra de laisser tomber le super acteur faisant des anticipations rationnelles et atteignant toujours l'optimum au profit d'un acteur avec *une rationalité stratégique, limitée et située*<sup>162</sup>.

### 3.5 Hypothèses d'analyse

**Hypothèse 1 :** La séquence historique du dualisme financier camerounais est le résultat d'un conflit d'acteurs et d'un conflit systémique de dimension intra nationale et internationale. Le conflit d'acteurs de dimension intra-nationale et non excluant oppose les acteurs dominés (ceux qui restent fidèles à leurs traditions financières ou résistent aux pratiques financières modernes) et les acteurs locaux dominants (ceux qui adoptent les pratiques financières modernes) alors que le conflit systémique intra national et non excluant oppose le système financier formel (système dominant) au système financier informel (système dominé). Sur le plan international le conflit d'acteurs oppose le

<sup>162</sup> Le caractère situé de cette rationalité ne signifie pas seulement qu'elle est propre à un territoire donné mais aussi qu'elle est multiple dans un même territoire.

Cameroun (acteur dominé) en tant que sous-système financier du système financier international (acteur dominant). Par ailleurs, les conflits entre acteurs dominants internes (Anglophones et Francophones) et coloniaux (France et Angleterre) et la nature fédérale de l'Etat, dupliquent ce dualisme qui acquiert un caractère binaire. Il devient non seulement la coexistence du système financier formel et informel, mais aussi celle d'un système financier formel dual (cohabitation d'une organisation financière française et d'une organisation financière anglaise qui entraîne un dualisme du système financier formel), et d'une sphère financière informelle. Ainsi, le dualisme financier camerounais ne naît pas de la répression financière à la M<sup>c</sup> Kinnon/Shaw, mais d'une répression financière coloniale (Allemagne, France et Angleterre).

**Hypothèse 2 :** Les institutions financières et monétaires locales deviennent informelles suite au déclassement dont elles font l'objet dès l'arrivée des institutions financières et monétaires des puissances coloniales et du nouveau cadre réglementaire que ces puissances coloniales mettent en place. Le système financier informel a donc un avantage comparatif culturel par rapport au système financier formel et renforce la capacité de régulation autonome, de contre- pouvoir, de participation et de reproduction de l'autonomie sociale des acteurs collectifs.

**Hypothèse 3 :** Au Cameroun, un système financier dualiste a un avantage comparatif par rapport à un système financier uniquement formel dans la réalisation de l'autonomie sociale des acteurs. En effet, le fait que sa composante informelle soit en osmose avec la culture locale, constitue un coussin amortisseur aux pratiques purement financières faisant peu de cas du symbolique, des éléments structurants et de l'histoire des populations et de leurs territoires. Autrement dit, la conjonction de deux formes institutionnelles entraîne une adaptabilité et une performance supérieure aux configurations alternatives dans lesquelles ne serait présente que l'une de ces deux formes. De ce fait, le dualisme financier camerounais respecte à la fois la demande de développement financier des acteurs populaires et la demande de développement financier des acteurs intégrés dans le projet développementaliste qu'est la modernisation conduite par l'Etat-nation. Une fonctionnalité autonome s'établit ainsi entre sphère financière informelle et sphère financière formelle. Celle-ci entraîne une hybridation du système financier camerounais en total décalage avec les analyses simplistes et ordinaires des macro-économistes néoclassiques.

**Hypothèse 4 :** Le caractère non étanche du dualisme financier camerounais ni sur le plan national (circulation des acteurs et de la monnaie banque centrale dans les systèmes financiers formels et informels), ni sur le plan international (les taux de changes entre le FCFA et les devises le lient avec le système financier international) entraîne que le système financier camerounais connaisse un dualisme réglementel (une régulation conjointe binaire). C'est à dire, une juxtaposition entre d'une part sa régulation de contrôle nationale et sa régulation de contrôle internationale, et d'autre part, entre sa régulation de contrôle nationale et sa régulation autonome par les acteurs collectifs (tontines) au sein du système financier informel.

### 3.6 Conclusion

L'objectif de ce chapitre était de préciser notre problématique, l'intérêt du sujet, les hypothèses et nos concepts d'analyse. Il en sort que notre recherche a plusieurs centres d'intérêts dont le principal est de sortir des explications purement économiques et dominantes du dualisme financier camerounais pour en faire un objet d'étude pluridisciplinaire et de nature singulière. Ce troisième chapitre nous a aussi permis de tenter quelques définitions en nous démarquant clairement de *la physique sociale* qui

persiste dans les analyses de la TSE au sein de laquelle les aspects socio-anthropo-historiques du développement sont ignorés. Nous y avons ainsi expliqué ce que nous entendons par institution, dualisme financier et développement. Cette série de définitions permet non de figer la réalité sociale dans des concepts qui congèlent la réalité, mais de constituer un langage commun aux différentes disciplines intervenant dans cette analyse qui se veut interdisciplinaire. Le chapitre suivant a ainsi pour objectif de préciser quels sont les cadres théorique et méthodologique, puis les outils qui seront utilisés pour l'étude.



## Chapitre 4 : Cadre théorique et méthodologique

### 4.1 Introduction

En supposant, comme le fait le courant dominant, que les acteurs sont toujours en concurrence et capables d'optimisation, le système financier peut être comparé au cerveau de l'économie. Il répartit l'utilisation des ressources supposées rares entre des acteurs parfois rivaux en cherchant en permanence où ils sont le plus efficace possible. Son activité de monitoring surveille aussi si les ressources ont été utilisées de la meilleure façon qu'il soit. Si, par contre, on sort de l'hypothèse implicite à ce raisonnement selon lequel le système financier serait neutre à travers le monde parce que devant remplir les mêmes fonctions de monitoring, d'affectation efficace des ressources, de meilleure circulation de l'information et de réduction des coûts de transactions, alors sa structure et son fonctionnement singuliers peuvent être le reflet de l'histoire et de la structure socioculturelle d'un pays. Il serait la charpente sans cesse remodelée d'un éthos séculaire des activités de production, de consommation, de distribution et de circulation. Avant de le démontrer dans la troisième partie, ce chapitre vise à préciser le cadre théorique et méthodologique de l'analyse.

### 4.2-Approche néobraudélienne et systémique : qu'est-ce à dire ?

*Dualisme financier et développement au Cameroun : une approche néobraudélienne et systémique*, tel est le titre de notre thèse. A ce point, nous avons expliqué ce que nous entendons par dualisme financier et quelle est notre approche du développement et des institutions de façon qu'on puisse maintenant lire et comprendre la première partie de cet intitulé. La compréhension de sa deuxième partie nécessite donc aussi une explication claire de ce à quoi elle renvoie.

Suggérée par le cours d'Analyses des Processus de Développement, *l'approche néobraudélienne et systémique* dont nous parlons n'existe pas encore à notre connaissance comme un cadre théorique tout fait et prêt à l'emploi. Ayant cependant constaté que la direction vers laquelle nous voulions aller exigeait une combinaison de plusieurs avancées théoriques, nous avons essayé de lui donner un contenu par rapport à notre thème de recherche et à ses objectifs. L'analyse historique en longue période dominant ce travail, nous avons ainsi retenu l'héritage de Fernand Braudel comme socle et soubassement central de notre recherche même si nous le modifions en y apportant notre touche propre et les concepts d'autres auteurs. Nous portons en effet un autre regard sur cet héritage en y greffant d'autres avancées théoriques. C'est cet alliage dans lequel l'approche historique de Fernand Braudel et l'aspect systémique sont dominants, que nous désignons par approche néobraudélienne et systémique. Il s'agit donc de voir quel est l'héritage de Braudel, quels sont les nouveaux éléments que nous y apportons et quelle lecture nous en faisons par rapport à notre thème de recherche.

#### 4.2.1-L'héritage de Fernand Braudel sous le regard de Jean-Philippe Peemans<sup>163</sup>

Afin de comprendre les rapports entre acteurs et territoires sous l'angle des interactions dans le long terme, Braudel dégage trois niveaux dont le temps d'évolution explique dans une certaine mesure, l'articulation entre les systèmes et les sous-

<sup>163</sup> Même si parfois nous le présentons en nos propres termes et phrases, cet héritage de F. Braudel reste largement inspiré du Cours d'Analyse des Processus de Développement de J.Ph. Peemans à l'Institut des Etudes du Développement (I.E.D) de l'Université Catholique de Louvain en Belgique.

systèmes<sup>164</sup> du processus de développement. Le premier niveau est celui de la construction matérielle et spirituelle alors que le deuxième niveau est celui du développement de la production et de l'existence du petit marché entretenu par des rapports sociaux entre campagnes et villes. Ces premier et deuxième niveaux sont des temps de construction de l'héritage culturel. C'est à dire, de la construction de la civilisation matérielle et spirituelle et de la réglementation des rapports sociaux qui ont pour but de sécuriser la vie sociale qui intègre aussi les rapports avec l'environnement. C'est donc aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux que se constituent la morale sociale et la sociabilité politique. La vision dominante du développement et le paradigme de la modernisation assimilent ces 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux aux pratiques informelles alors que de nombreuses études montrent qu'ils ne sont que la reproduction contemporaine des pratiques historiques de la paysannerie, du petit marché, du petit commerce, du mouvement associatif local et des acteurs populaires<sup>165</sup>. Ces deux niveaux représentent donc toutes les pratiques de développement périphériques dont les motivations, les objectifs et les ordres financiers ne sont ni ceux de l'Etat central, ni ceux du marché autorégulateur. En conséquence, l'économie dite informelle semble une composante des pratiques populaires dont la première strate est déjà là avant la colonisation. C'est donc un ensemble de pratiques financières, de production, de circulation, de consommation, de structuration spatiale et de production des rapports sociaux dont la strate initiale précoloniale s'est enrichie de plusieurs autres constituées des pratiques et des acteurs déclassés des différents régimes d'accumulation mis en place au Cameroun<sup>166</sup>.

Les besoins dans ces 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux se limitent aux besoins de base et le développement consiste à les satisfaire par des pratiques quotidiennes et des ressources qui ne sont pas rares car trouvées par des moyens très simples comme la chasse, la cueillette, l'artisanat, la pierre, le bois etc<sup>167</sup>. La conjoncture historique explique le passage du 1<sup>er</sup> niveau au 2<sup>ème</sup> niveau. Le troisième niveau correspond à l'espace de l'État-nation amené à se construire et à se consolider par l'accumulation capitaliste : c'est le temps du capitalisme où les moyens deviennent rares et les besoins infiniment extensibles pour servir de moteur à l'accumulation capitaliste. Ces trois niveaux correspondent respectivement au local (1<sup>er</sup> niveau), au régional (2<sup>ème</sup> niveau) et au global (3<sup>ème</sup> niveau). Il faut en outre signaler qu'un 3<sup>ème</sup> niveau *précapitaliste et précolonial* non identifié par Braudel, existe en Afrique noire en général et au Cameroun en particulier : ce sont les *proto-Etats* qui y précèdent l'Etat-moderne.

Ce que Peemans appelle approche néobraudélienne est une lecture contemporaine du 3<sup>ème</sup> niveau par les mécanismes fonctionnalistes et déterministes du modèle de développement dominant qui conçoivent le développement comme le passage des acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux considérés comme sous-développés, aux 3<sup>ème</sup> niveaux alors qu'en longue période, la prise en compte des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux souligne le rôle capital de leurs acteurs et celui des médiations. Dans la perspective du temps long, on se rend ainsi compte que les schémas déterministes du développement du modèle dominant se réfèrent uniquement au rapport du développement tel que le voient les États-nation i.e.,

<sup>164</sup> ARENSBERG (C.) et POLANYI (K.), 1975, (dir.) *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris, Larousse.

<sup>165</sup> PEEMANS (J.Ph.), 1997, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, l'Harmattan, Paris.

<sup>166</sup> Voir AMOUGOU (T.), 2005, *Proposition d'une Approche néobraudélienne et systémique de l'économie populaire (informelle) en Afrique subsaharienne*, Document de travail n°22, Département des Sciences de la Population et du Développement (Sped), Université catholique de Louvain, 47 pages.

<sup>167</sup> Les besoins ne sont pas illimités parce que bornés par un ensemble de valeurs éthiques et morales.



le 3<sup>ème</sup> niveau<sup>168</sup>. Par conséquent, l'accumulation, la différenciation et la centralisation comme le promeuvent par exemple la Révolution Française, sont au centre de l'analyse alors que la question fondamentale est celle de savoir quel est l'impact de ce processus de centralisation, d'accumulation et de différenciation sur le milieu de vie où il s'applique (espace local, régional, global et leurs acteurs). Ainsi, c'est la prise en compte des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et de la reconstruction de leur temps d'évolution qui pose le problème de l'articulation entre systèmes et sous-systèmes du processus de développement, et fonde le conflit entre États et acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux.

Ceci dit, les relations entre ces trois niveaux sont toujours conflictuelles et devraient être analysées en termes de dynamiques contradictoires. Cela consiste à ne plus considérer que c'est le passage du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup>, puis du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> niveau qui est le développement. Désormais, le problème est de savoir faire la transition entre les niveaux et les types de médiations à mettre en place pour assurer cette transition : c'est le rôle du processus historique, des stratégies d'acteurs et entre acteurs et environnement. Ce regard permet de montrer que l'histoire de la mondialisation du capitalisme et des rapports entre centres et périphéries peuvent être lus autrement. Il permet de mesurer l'importance des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et de leurs acteurs dans le processus vers le 3<sup>ème</sup> niveau ; de sortir des rapports problématiques entre ces niveaux de développement ; de rompre avec l'analyse discrète, linéaire et donc déterministe de Rostow<sup>169</sup>, pour une analyse en termes de continuité, de rupture (discontinuité) et donc non déterministe du développement. Aussi, le rôle des politiques de développement n'est ni d'opposer les logiques de ses différents niveaux, ni de chercher l'absorption de ceux dits traditionnels par ceux dits modernes.

Il est question d'exploiter de façon constructive, c'est-à-dire, comme sources d'informations et d'innovations, les conflits entre ces différents niveaux et leurs acteurs, mais aussi, de chercher sans cesse les conditions et les mécanismes permettant un emboîtement symbiotique de leurs différents acteurs, de leurs différentes institutions et de leurs différentes pratiques dans le but de renforcer *la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale* du système social qui en constitue la résultante institutionnelle. Comme le dit Peemans, « *la démarche consiste à reconnaître la pluralité des temps contribuant à la structuration d'un ensemble sociétal à une époque et dans un contexte donnés, qui fait que cet ensemble a une personnalité historique, dont il faut analyser le caractère plus ou moins intégré, les tendances à la destructuration ou à la restructuration selon des articulations nouvelles...* »<sup>170</sup>. Ainsi, les oppositions traditionnelles entre individualisme et holisme méthodologiques, entre rôle des acteurs sociaux et le conditionnement des structures, se transforment en complémentarités dans l'enchevêtrement entre stratégies d'acteurs et interactions entre systèmes et sous-systèmes.

<sup>168</sup> Il faut noter, dans le cas du Cameroun et certainement d'autres postcolonies, que ce processus de centralisation, d'accumulation et de différenciation que décrit Braudel existe bien mais n'est pas automatiquement la cause principale de la naissance de l'Etat-nation. Celui-ci naît de la conjonction entre une opinion publique internationale échaudée par la Deuxième Guerre Mondiale, et une opinion publique tiers-mondiste de plus en plus hostile à l'occupation. Ceci est d'autant plus plausible que la droite économique française (les milieux d'affaires) était anticoloniale, la droite politique française fort peu coloniale et la gauche politique française largement coloniale. Donc des préoccupations politiques dominent à ce stade le mécanisme capitaliste dont parle Braudel et expliquent plus la naissance de l'Etat camerounais.

<sup>169</sup> ROSTOW (W.W.), 1960, *The stages on Economic Growth : A non communist Manifesto*, Cambridge University Press, Cambridge

<sup>170</sup> PEEMANS (J.Ph.), 2002, op.cit., p.264.

#### 4.2.2-Notre regard sur l'héritage de Fernand Braudel

Nous ajoutons d'autres éléments à ce regard de Peemans sur l'héritage de Braudel.

##### 4.2.2.1-L'introduction d'un 4<sup>ème</sup> niveau<sup>171</sup> et d'une analyse systémique sous contrainte

La description du monde faite par Braudel reste largement valable mais le monde n'est plus exactement le même. La baisse du poids du 3<sup>ème</sup> niveau dans le processus de développement se concrétise par le recul et le changement de nature des États-nations suite à l'érosion de leur pouvoir régulateur, de centralisation, de différenciation et d'accumulation désormais sous l'égide du marché global. Il apparaît ainsi un certain nombre d'indicateurs et de mécanismes caractérisant l'ordre financier du 4<sup>ème</sup> niveau.

- **Les indicateurs de l'ordre financier du 4<sup>ème</sup> niveau**

Ce sont :

-Le décloisonnement consacrant la déspecialisation des opérateurs et la fin des traditionnelles distinctions entre banques de dépôts et banques d'affaires<sup>172</sup>, entre marché monétaire (traditionnellement marché de prêts à court terme), et marché financier (traditionnellement marché des prêts à long terme)<sup>173</sup>. Distinction aussi entre marché des changes (marché des monnaies entre elles) et marché à terme. Ce décloisonnement consacre également la suppression du contrôle des changes et l'interconnexion de toutes les places financières mondiales de telle sorte que le marché des capitaux étant unifié, tout agent économique peut s'y adresser et contracter des prêts à très court terme ou à très long terme.

-La déréglementation financière consistant à la suppression des règles qui limitaient la liberté des transactions financières telles que l'encadrement du crédit ou les taux d'intérêts bonifiés et administrés qui favorisent telle ou telle activité. Sur le plan international, elle favorise la circulation du capital.

-La désintermédiation financière marquant la prédominance de ce que l'on appelait l'intermédiation bancaire i.e., la conversion de l'épargne des agents à capacité de financement en prêts accordés aux agents déficitaires. On qualifie cette fonction bancaire de financement indirect. Désormais, même si le système financier de marché ne peut pas se passer des banques sauf qu'elles ne font plus du monitoring de crédit (elles font du crédit, de la couverture et financent les dépôts de marges), la finance directe de marché a connu un essor fulgurant. Les épargnants et les emprunteurs se rencontrent directement sur les marchés financiers internationaux et font leurs transactions sans avoir besoin d'intermédiaires financiers bancaires. La globalisation financière est donc la convergence de tous ces phénomènes et leurs conséquences sur l'organisation financière mondiale et le comportement des acteurs. Cet ordre financier du 4<sup>ème</sup> niveau n'est pas un état statique mais un processus qui, après les trente glorieuses (1945-1971), passe des systèmes financiers publics au sein du modèle keynésien-fordiste, à des systèmes financiers dominés par les Banques Multinationales (BMN). On assiste ainsi à une redéfinition des rapports entre États-nations et BMN suite à une modification de

<sup>171</sup> Jean-Philippe Peemans a déjà développé ce quatrième niveau voir document en annexe en fin de ce chapitre. Ce 4<sup>ème</sup> niveau s'inspire aussi de ce que Wallerstein (1999), appelle « le système-monde ». Voir WALLERSTEIN (E.), 1999, *L'après libéralisme, Essai sur un système-monde à réinventer*, Paris, Editions de l'Aube.

<sup>172</sup> La distinction entre banques de dépôts et banques d'affaires est très récente même dans l'histoire des USA étant donné qu'il y a toujours eu des banques universelles.

<sup>173</sup> La distinction entre marché financier et marché monétaire n'est pas si nette sauf que le premier est non régulé et le second régulé jusqu'à un certain niveau car les taux d'intérêts sont quand même fixés.

modalités de paiements internationaux (changes flottants, DTS, marché des eurodollars...), à des innovations technologiques (Internet) et financières (swaps, futures, options...), à des stratégies de fusion, de centralisation et de restructuration bancaire soutenues par des vagues de libéralisations financières. Le but de celles-ci est de standardiser l'ordre financier à travers le monde par une harmonisation des institutions financières et des règles de contrôle de leurs activités. Ce que Dominique Plihon appelle *la révolution conservatrice*<sup>174</sup> mise en place par Margaret Thatcher et Ronald Reagan dans les années quatre-vingt obéit ainsi à une volonté des créanciers et détenteurs du capital financier de stopper la baisse de leurs profits due à une inflation qu'ils attribuent aux régulations keynésiennes.

Dans la terminologie de Braudel, nous dirons, suite à cette évolution, que les « économies-mondes » sont supplantées par « une économie mondiale » autorégulatrice. En conséquence, l'introduction d'un 4<sup>ème</sup> niveau traduisant le recul et le changement de nature des États-nations comme acteurs pilotes du développement par rapport à l'intensification et le renforcement de la logique de marché et d'accumulation à l'échelle mondiale, s'avère nécessaire. Ce n'est plus seulement les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux qui subissent la vision du développement des institutions et des acteurs du 3<sup>ème</sup> niveau, mais ce sont tous les trois premiers niveaux qui subissent désormais les choix et les orientations du développement du 4<sup>ème</sup> niveau. En effet, si le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> niveaux étaient occultés par la logique développementaliste de l'État-nation dont le rôle est d'effacer par la centralisation, les identités territoriales et démographiques des acteurs par la création d'une territorialité politique et d'une citoyenneté comme allégeances suprêmes<sup>175</sup> (3<sup>ème</sup> niveau), le 4<sup>ème</sup> niveau consacre non seulement l'affaiblissement des territoires politiques par le recul et parfois la faillite des États-nations<sup>176</sup>, mais aussi pour certains, *la fin de l'histoire* avec la mort du communisme<sup>177</sup>. Cette approche dominante entraîne aussi l'expulsion de l'aspect conflictuel dans l'analyse des processus de développement<sup>178</sup>.

Soutenu par la *violence symbolique*<sup>179</sup> et l'aspect normatif du modèle dominant<sup>180</sup>, le discours institutionnel du 4<sup>ème</sup> niveau impose actuellement le développement comme le passage rapide (idée de rattrapage et conception du temps en terme de stock), d'un système social du 1<sup>er</sup> niveau au 4<sup>ème</sup> niveau. Ce n'est plus la territorialité politique mise en place par l'État-nation qui détermine les priorités et les rapports entre acteurs puis entre acteurs et environnement, mais plutôt ce que nous appelons *la territorialité concurrentielle* définie par le marché global, les *global players* [banques multinationales (BMN), firmes multinationales (FMN), institutions financières internationales (IFI)] et régulée par les ajustements automatiques entre prix et quantités. Cette territorialité concurrentielle traduit le fait que les fonctions politiques de l'État-nation sont désormais submergées et supplantées par ses fonctions économiques et les lois du marché sous la seule contrainte desquelles se déterminent l'espace politique, l'espace économique, l'espace social et le comportement des acteurs du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux. Il en résulte ainsi

<sup>174</sup> PLIHON (D.), 2001, *Le nouveau capitalisme*, Flammarion, Paris.

<sup>175</sup> BADIE (B.), 1992, *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, Paris.

<sup>176</sup> BADIE (B.), 1995, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Fayard, Paris.

<sup>177</sup> FUKUYAMA (F.), 1992, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion, Paris.

<sup>178</sup> LAPEYRE (F.), 2002, « Le rêve d'un développement sans conflit », in : *les mots du pouvoir sens et non-sens de la rhétorique internationale* (sous la direction de Gilbert Rist), PUF, Paris, pp.101-118.

<sup>179</sup> Mot emprunté à Pierre BOURDIEU.

<sup>180</sup> PEEMANS (J.Ph.), 1996, « L'Utopie globalitaire », in : *L'Economie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique* (sous la direction de Christian Comelieu), PUF, Paris, pp.53-76.

une négation des identités territoriales, démographiques et de leurs ordres financiers au profit d'une territorialité et des pratiques financières qualifiées à l'aune de la concurrence et du marché. Certains auteurs parlent d'*État global*<sup>181</sup> ou d'*État post-keynésien*<sup>182</sup> pour qualifier ce nouvel État dans un espace internationalisé où le *pouvoir structurel*<sup>183</sup> est désormais détenu par ce que nous appelons le 4<sup>ème</sup> niveau néobraudélien et ses acteurs.

En évacuant ainsi les conflits et l'histoire, le *main-stream* essaie d'effacer du même coup les logiques, les modes de vie et les rationalités des acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux qui ont toujours existé et continuent de l'être. Ils sont ainsi condamnés à devenir des acteurs performants de ce que le courant dominant appelle le *democratic market place* en abandonnant leurs modes de vie. A ce titre, la libéralisation financière dont un des buts centraux est de mettre fin au dualisme financier par l'élimination des institutions financières informelles suite à une libéralisation des taux d'intérêts, des taux de change et de systèmes monétaires et financiers nationaux, devient le point de vue que le 4<sup>ème</sup> niveau a du développement et de l'ordre financier que les acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux doivent impérativement mettre en place depuis le Consensus de Washington<sup>184</sup>. Au Cameroun, cette logique dominante est effective depuis les années nonante avec l'application de la libéralisation financière et la création à Douala d'un marché financier imposé par le PAS.

Etant donné le poids du 4<sup>ème</sup> niveau sur les processus de développement, notre préoccupation consiste en trois points: remettre au centre de l'analyse l'aspect historique et la dynamique tantôt conflictuelle tantôt symbiotique entre les logiques d'acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et ceux des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux ; montrer le rôle d'autres acteurs que les grands acteurs institutionnels, puis, souligner l'importance du dualisme financier dans la construction des rapports équilibrés entre les logiques financières et de développement des acteurs de ces différents niveaux afin que le « système social Cameroun » et les sous-systèmes sociaux qui le composent, puissent garder leur autonomie sociale par une orientation de leurs systèmes et sous-systèmes financiers par rapport à leurs objectifs, et non uniquement par rapport à ceux de la globalisation financière<sup>185</sup>.

#### • **Les liens et les différences entre les niveaux institutionnels**

Tantôt volontaristes (USA et Angleterre) et tantôt contraints (Afrique subsaharienne) dans la construction et la consolidation du 4<sup>ème</sup> niveau, les États-nations, et donc le 3<sup>ème</sup> niveau, présentent une grande affinité ou complicité avec le marché global. En effet, autant ce sont les États-nations entendus comme pôles politiques performants du système international d'États qui mettent en place la mondialisation par l'interrelation des territorialités politiques et des citoyennetés qu'ils définissent, autant ce sont ces mêmes États-nations entendus comme pôles économiques performants du marché global, qui

<sup>181</sup> SHAW (M.), 2000, *The theory of the global state*, Cambridge University Press, Cambridge.

<sup>182</sup> BRENNER (N.), 2004, *New State Space. Urban governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford. University Press, Oxford.

<sup>183</sup> STRANGE (S.), 1986, *Casino Capitalism*, Basil Blackwell, Oxford.

<sup>184</sup> Le Consensus de Washington rassemble les analyses théoriques et les politiques de développement préconisées par le Fonds Monétaire International (F.M.I) et la Banque Mondiale (B.M) pour surmonter la dette des PVD à partir de 1982. Il se concrétise par la mise en place des Politiques d'Ajustements Structurel (PAS), le désengagement de l'Etat, la régulation marchande et l'insertion internationale de l'économie nationale suivant le principe des avantages comparatifs.

<sup>185</sup> La globalisation financière est un processus qui aboutit à l'interconnexion des marchés de capitaux sur le plan national et international de telle manière qu'il se forme un marché unifié de l'argent à l'échelle globale. Il est aussi important de signaler que ce 4<sup>ème</sup> niveau s'est enrichi de plusieurs organisations relativement récentes dans les pays du Nord. Elles constituent le *shadow financial system* : les fonds communs de créances, les conduits, les *special purpose vehicles*, les moteurs de titrisation, les *hedge funds* etc.

interagissent avec les *global palyers* (BMN, FMN et IFI) pour réaliser la globalisation financière. Les États-nations semblent ainsi être de véritables facilitateurs de mondialisation (internationalisation) et de globalisation<sup>186</sup>.

D'où le fait que nous opposons 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux. Autrement dit, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux sont peu conflictuels et présentent un grand *pouvoir affinitaire* dans les logiques d'organisation. C'est également le cas entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux. Dès lors, nous qualifions ces quatre niveaux de néobraudéliens et nous en dégageons quatre formes ou niveaux institutionnels. Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux institutionnels (NI<sub>1</sub> et NI<sub>2</sub>) se caractérisent par la domination d'une régulation autonome, du lien social, de la solidarité, des principes maussiens de don/contre don et des principes polanyiens de réciprocité, de centralisation et de redistribution dans les mécanismes de création monétaire, de mobilisation de l'épargne et d'octroi de crédit. La logique entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveau institutionnel est donc très proche et seule la distance avec la naissance du petit marché entre villes et campagnes y apporte une petite différence en terme d'intensité des principes dominants les transactions. Le développement y consiste à se reproduire durablement comme acteur collectif organisé ayant une capacité de contre-pouvoir et de participation permettant d'orienter sa vie dans le sens où on la pense bonne. Dans ces deux premiers niveaux, la structure et le temps long y affèrent dominant les flux (monétaires et institutionnels), le temps court événementiel et le temps moyen de la conjoncture.

Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux institutionnels (NI<sub>3</sub> et NI<sub>4</sub>) se caractérisent quant à eux par la dominance d'une régulation de contrôle, des mécanismes d'accumulation capitaliste basés sur des évaluations avantages/coûts exclusivement économiques et individualistes dans les stratégies de mobilisation de l'épargne, de création monétaire et d'octroi de crédit. Les logiques de NI<sub>3</sub> et NI<sub>4</sub> sont aussi les mêmes et se différencient uniquement sur l'intensité d'intégration au marché et à ses modes de régulation. Le développement consiste ici à se moderniser et à chercher la sécurisation individuelle de sa modernité. Ainsi, les flux (monétaires et institutionnels), le temps court événementiel et le temps moyen conjoncturel, dominant les structures et le temps long y affèrent. Le dualisme financier camerounais met ces quatre niveaux institutionnels en confrontation au même titre que leur conception du développement. D'où quelques remarques : les modes d'intégrations économiques (principes maussiens et polanyiens) ne sont pas utilisés ici dans leur version idyllique et idéal typique les concevant comme des totalités sociales fonctionnant comme telles, mais comme des contraintes qui conditionnent certains acteurs et leurs stratégies. Les quatre niveaux institutionnels et historiques peuvent se comprendre par l'image de *poupées russes poreuses* : i.e., qu'ils ne sont pas étanches mais poreux et communicants tant au niveau de leurs principes fonctionnels et de leurs modes de régulation, qu'entre leurs acteurs, les stratégies de ceux-ci et les différentes conceptions du développement qui en découlent. Les différents acteurs n'ayant ni le même pouvoir réel, ni le même pouvoir symbolique, les rapports sociaux sont à la fois horizontaux et verticaux au sein de chaque niveau historique et entre eux. Les conséquences des interactions entre les différents acteurs et leurs stratégies permettent de connaître les pouvoirs relatifs entre eux et d'en faire une classification en acteurs dominants et dominés. Cette classification n'enlève rien aux interdépendances entre eux à telle enseigne qu'on peut aboutir à des hégémonies sans domination absolue.

<sup>186</sup> ANDREFF (W.), 2003, « La restructuration des firmes multinationale et l'Etat mondialisateur », in : *Mondialisation et gouvernance*, PUF/IRIS, Paris.

**Tableau 4.1 :** (Pages 110 et 111) Les caractéristiques et les implications des interactions entre les éléments...

|                     | Nature des éléments structurants suivant les niveaux historiques                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveaux historiques | Le politique                                                                                                                                                  | L'économique                                                                                                                                                                                                                   | L'environnement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| NH <sub>1</sub>     | Organisation étatique ou non étatique du pouvoir : proto-états représentant un 3 <sup>ème</sup> niveau précapitaliste et précolonial                          | Ensemble d'activités de production, de consommation et de circulation qui permettent la reproduction sociale : Economie substantive socialement encadrée                                                                       | Milieu de vie : approche à la fois anthropocentrique et non anthropocentrique de la biodiversité de laquelle l'homme fait partie                                                                                                                                                                                                                           |
| NH <sub>2</sub>     |                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| NH <sub>3</sub>     | Territorialité politique : Etat au sens moderne du terme avec la citoyenneté et le territoire comme allégeances suprêmes (3 <sup>ème</sup> niveau de Braudel) | Economie formelle : science du comportement rationnel (allocations de ressources rares à des fins alternatives) avec un rôle et une place prépondérante de l'Etat dans la production du marché et la construction du politique | Un champ d'activités habité par l'Etat qui contribue, à chaque moment, à son existence et à sa persistance (frontières) et à la structure des rapports de force qui le forment à travers des politiques (circonstancielles et/ ou conjoncturelles d'investissements, de logements, cadastrales, d'immigrations, fiscales, d'aménagements du territoire...) |
| NH <sub>4</sub>     | Territorialité concurrentiel-le : Etat comme pôle économique performant de l'économie globale                                                                 | Le Marché est le constructeur du politique et le régulateur d'un Etat dont l'interventionnisme consiste à mettre en œuvre des réformes qui laissent le marché libre                                                            | Facteur de production à réguler par la stratégie coût/ avantage du payeur pollueur                                                                                                                                                                                                                                                                         |

...structurants, les niveaux historiques et la reproduction durable de l'autonomie sociale et sociétale

|                     | Nature des éléments structurants suivant les niveaux historiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                     | Variations de la reproduction durable de l'autonomie sociale et sociétale suivant les niveaux historiques                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveaux historiques | Le démographique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | L'extérieur                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| NH <sub>1</sub>     | La population entendue comme un acteur en interaction étroite avec son territoire dans le long terme.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Tribus clans, familles élargies voisines                                                                                            | Prédominance des modes d'intégration polanyiens et du principe maussien de don/contre-don dans les transactions socioéconomiques et financières                                                                                                                                                                                            |
| NH <sub>2</sub>     | C'est l'histoire, la conjoncture et les supports culturels de production et de consommation qui déterminent les comportements procréateurs, les rapports de genre et avec l'environnement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Campagnes, régions ou sous régions précoloniales et coloniales/ campagnes régions et sous-régions infra étatiques et postcoloniales |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| NH <sub>3</sub>     | Un instrument de prévision et de calibrage des objectifs de croissance économique : produit par tête, population active, etc. <i>La transition démographique</i> désigne le passage d'un pays du stade sous-développé (traditionnel) au stade développé (moderne) : d'où le <u>premier dividende</u> (baisse du taux de fécondité qui entraîne une hausse de la population active et une baisse de la population à charge qui implique une hausse des ressources d'investissement), et le <u>deuxième dividende</u> (hausse de la proportion de personnes qui travaillent qui induit elle-même une hausse de l'accumulation d'actifs | Les Etats voisins modernes, les régions et les sous-régions postcoloniales                                                          | Prédominance d'une modernisation nationale centrée sur l'Etat et diffusée par l'Etat qui doit transformer les citoyens en entrepreneurs indépendants : prédominance aussi de l'esprit de calcul avantages/coûts dont l'orientation individualiste entre en contradiction avec la reproduction durable de l'autonomie sociale et sociétale. |
| NH <sub>4</sub>     | L'ensemble des consommateurs qui composent la demande nationale, régionale ou mondiale (demande notionnelle et demande solvable mises ensemble)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Le marché régional, sous régional ou international                                                                                  | Prédominance de la libre concurrence mondiale comme objectif ultime et optimal des sociétés : Pas de reproduction durable ni de l'autonomie sociale confondue au pouvoir d'achat individuel, ni de l'autonomie sociétale assimilée aux soldes des comptes macroéconomiques.                                                                |

• ***La distinction entre niveaux historiques et niveaux institutionnels***

Il devient très important à ce stade de différencier deux choses. Premièrement, distinguer les 4 niveaux néobraudéliens (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) entendus comme temps d'évolution historiques expliquant l'articulation entre système et sous-système d'un processus de développement, des quatre niveaux institutionnels (NI<sub>1</sub> et NI<sub>2</sub>, NI<sub>3</sub> et NI<sub>4</sub>) qui traduisent des formes institutionnelles qui les correspondent et peuvent être l'objet de flux (réformes) au sein d'un même niveau historique<sup>187</sup>. Deuxièmement, ces 4 niveaux et ces 4 formes institutionnelles doivent à leur tour être distingués du temps chronologique i.e., de la division discrète du temps (1800-1914, 1914-1916, 1916-1922, 1922-1945, 1945-1972, 1972-1986, 1986-1990, 1990-2000) que nous faisons pour des besoins d'ordonnement de notre thème.

En effet, les quatre temps néobraudéliens et leurs quatre niveaux institutionnels peuvent se retrouver simultanément à des intensités différentes au sein de chaque tranche de temps chronologique. Au Cameroun, le 4<sup>ème</sup>, le 3<sup>ème</sup>, les 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> niveaux historiques se retrouvent avec toutes leurs 4 formes institutionnelles au sein de plusieurs temps chronologiques. Ce qui veut dire que les 4 niveaux historiques néobraudéliens et les 4 niveaux institutionnels qui les caractérisent n'ont pas une évolution linéaire comme celle du temps chronologique dont l'ensemble des tranches donne la longue période alors que chaque tranche comprend à la fois le temps court événementiel et le temps moyen de la conjoncture.

Cette situation est une conséquence de la colonisation qui entraîne que le Cameroun en particulier, et toute l'Afrique en général, se retrouvèrent parfois avec des institutions du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux transplantées par les puissances coloniales sur des territoires n'existant pas encore comme États au sens moderne du terme. Dans la période 1914-1916, le Cameroun, encore un simple protectorat allemand, est déjà en relations commerciales et financières avec des plaques tournantes de l'économie mondiale comme le port de Hambourg et la place financière de Londres. Même si ces structures n'ont pas encore le même volume de transactions qu'aujourd'hui, il s'agit bien d'institutions du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux qui sont déjà en interrelation avec un territoire encore au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> temps. Ce qui laisse penser que le 4<sup>ème</sup> niveau actuel (globalisation) n'est que la métamorphose contemporaine de celui qui touche déjà le Cameroun en 1914.

Cet exemple historique parmi d'autres montre que le Cameroun, en tant que système social doit être analysé en tenant compte, non seulement des interactions entre les quatre niveaux institutionnels, mais aussi, des contraintes politiques, économiques, démographiques et environnementales de natures endogènes et internationales (éléments structurants) : c'est ce que nous appelons *une analyse systémique sous contrainte* (voir tableau 4.1). A partir de là, nous mettons en évidence deux systèmes d'organisation en interaction au Cameroun. Un système dominant défini comme l'organisation sociale, économique, politique et environnementale mise en place par les anciennes puissances coloniales et les organisations internationales, et un système dominé entendu comme l'organisation sociale, politique, économique et environnementale autochtone dont le capital culturel s'est retrouvé déclassé par celui du système dominant sans pour autant disparaître. A chaque période chronologique se dégagent de ce fait des vagues d'acteurs de trois catégories. Les vagues d'acteurs locaux déclassés du système dominant i.e., ceux qui passent à un rang ou à un statut social inférieur par rapport à un état initial et

<sup>187</sup> Alors que nos niveaux historiques néobraudéliens traduisent un état organisationnel du système, du sous-système ainsi que leurs interactions et les stratégies de leurs acteurs respectifs, les niveaux institutionnels (NI<sub>1</sub>, NI<sub>2</sub>, NI<sub>3</sub> et NI<sub>4</sub>) nous permettent de saisir les réformes (flux institutionnels) survenues au sein de ces niveaux historiques et permettant le passage d'un niveau néobraudélien à un autre.



deviennent des acteurs dominés, soit suite à des événements historiques particuliers, soit à cause de leur attitude par rapport à ces événements ou alors à cause des effets volontaires ou pas de ces événements sur eux. Les vagues d'acteurs locaux intégrés au système dominant représentent tous ces acteurs, qui, à chaque période, ont intégré le système dominant soit en tant que sympathisants, soit par leur formation intellectuelle. Enfin, les vagues d'acteurs relayeurs ou à cheval entre les deux systèmes.

Les premiers et deuxième niveaux historiques sont toujours présents dans les troisième et quatrième niveaux historiques. Le contraire n'est cependant pas vrai car le troisième et le quatrième niveau modernes ne sont pas dans les premier et deuxième niveaux historiques dans leurs formes actuelles. Il n'y a parfois que des différences mineures entre les deux premiers niveaux d'où le fait qu'ils présentent par moments les mêmes caractéristiques dans le tableau (pas de ligne séparant les deux).

#### 4.2.2.2- L'introduction de certains apports théoriques de la dynamique institutionnelle

Dans la mesure où nous allons mettre en évidence les interactions entre institutions et systèmes, l'approche que nous venons d'expliquer se doit d'utiliser des apports théoriques sur la dynamique institutionnelle déjà discutée au chapitre 3. Nous n'introduisons pas l'aspect institutionnel uniquement dans l'objectif d'améliorer la coordination par le marché comme le veut son aspect « économiciste ». Nous voulons au contraire montrer, non seulement la complexité du réel, mais aussi, que d'autres formes de coordinations sociales existent, ont toujours existé, et sont pratiquées au Cameroun dans l'optique d'une *reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs et de leurs système*.

Quant à l'aspect évolutionniste, il ne doit en aucun cas ici se confondre avec la théorie évolutionniste darwiniste suivant laquelle, les civilisations sont classées d'*inférieures* et de *supérieures*, et évoluent suivant des lois et des étapes bien précises vers la *haute culture* (haute finance dans notre cas). Nous concevons l'évolutionnisme comme le changement non déterministe du profil du dualisme financier camerounais et de ses conséquences suivant l'innovation et la réinvention permanentes de pratiques financières par des acteurs locaux face, non seulement aux chocs et conflits divers, mais aussi, sous contrainte des éléments structurants. C'est la raison pour laquelle, le *diffusionnisme culturel* n'est accepté ici que dans son idée suivant laquelle les cultures s'influencent mutuellement, et réfuté dans son sens suivant lequel les cultures, en l'occurrence la culture financière camerounaise, évoluent par une *induction unidirectionnelle* où, la *haute culture* (finance internationale), alimentent la *culture inférieure* (le système financier camerounais) suivant la loi du progrès.

L'autre apport que nous partageons est la reconnaissance de l'idée de l'influence permanente du sentier de dépendance du passé. Le cadre institutionnel est le produit de l'histoire. Il naît des circonstances particulières qui engagent les différentes communautés humaines sur des sentiers d'évolution différents. Les lois, les conventions, les institutions (organisations) qui les créent et les administrent sont spécifiques et les marges de manœuvres des acteurs économiques, de même que les possibilités d'évolution des systèmes sont étroitement dépendantes du passé. Sur un plan normatif, une telle approche permettrait d'asseoir la position consistant à souligner que les conditions de la coordination changent et les formes de coordinations évoluent avec le temps<sup>188</sup>. Elle permettrait également de mieux comprendre les contraintes de sentiers qui

<sup>188</sup> KRAFT (J.), 1996, « Le processus de concurrence : une proposition de critères d'évaluation », *Revue d'Economie Industrielle*.

bornent considérablement les changements organisationnels et institutionnels<sup>189</sup> et qui ont une importance considérable lorsqu'on veut améliorer l'efficacité organisationnelle et institutionnelle.

Il convient de mieux rendre compte de la manière dont les dispositifs organisationnels et institutionnels façonnent les systèmes et comment en retour, ces systèmes modifient les conditions de coordination et donc, les dispositifs organisationnels et institutionnels. Cet aspect des choses est largement présent dans le dualisme financier camerounais et son évolution de période en période. Le processus de sélection/déclassement institutionnel semble ne pas avoir de fin au sens où il aboutirait à la sélection de modèles comportementaux de plus en plus efficaces et définitifs au sens de marchés parfaits. En fait, même s'ils permettent de sélectionner des stratégies assurant *la reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs* dans un environnement et une conjoncture donnés, les stratégies assurant cette *reproduction durable de l'autonomie sociale* peuvent évoluer au cours du temps. Cette évolution peut être due à des changements exogènes ou endogènes d'environnement, aux changements des comportements assurant *la reproduction sociale* au cours du temps, et à la possible réhabilitation des pratiques du passé. Le fait qu'il puisse, de ce fait, exister une pluralité de moyens de recherche *de reproduction durable de l'autonomie sociale*, confirme l'aspect non seulement stratégique et limité, mais aussi situé et axiologique des rationalités des acteurs. Ce qui est conforme avec l'idée que dans le champ social, les critères de survie et de reproduction des formes sociales sont des construits socio-historiques et culturels<sup>190</sup>.

Il n'y a donc pas de *développement réel* possible sans un ancrage dans les valeurs et institutions endogènes au contexte d'action des acteurs. De même, les relations existantes entre les institutions d'une société et ses croyances collectives ne peuvent être gommées. Ceci étant, les analyses et politiques de développement de la Banque Mondiale sont encore marquées par une faible prise en compte de ces réalités malgré la reconnaissance explicite du dynamisme des institutions dites informelles. En effet, dans la mesure où les institutions sont des constructions sociales culturellement et historiquement marquées, il devient fondamental de s'interroger sur le sens qui les sous-tend. C'est pourquoi *le paradigme de la réconciliation entre les institutions formelles et informelles* (perspective d'Africa's Management) en vue d'opérer des innovations organisationnelles adaptées aux contextes africains, ne peut se confirmer dans sa cohérence qu'en acceptant les institutions comme des instruments qui, à travers des comportements individuels et collectifs, aident à la matérialisation des visions du monde et des sociétés humaines. En cela, la théorie des sites<sup>191</sup> est susceptible d'apporter une aide dans la mesure où elle

<sup>189</sup> BROUSSEAU (E.) et PALLET (A.), 1996, « Efficacité et inefficacité de l'organisation du bâtiment : une interprétation en terme de trajectoire organisationnelle », *Revue d'Economie Industrielle*, n°74, pp.9-30.

<sup>190</sup> NORTH (D.), 1990, *Institutions, Institutional change and Economic performance*, Cambridge University Press, Cambridge.

<sup>191</sup> La notion de site en tant que synthèse de la vie économique et de la mémoire sociale d'un milieu donné, joue le rôle de *décodeur transdisciplinaire* des pratiques des agents et des organisations économiques en situation réelle. Avec elle, le projet scientifique d'une économie réelle pure s'évanouit et fonde de lui-même, la nécessité d'une approche transversale. Les routines de sites sont en même temps des choix économiques des valeurs et des normes éthiques avec un certain décalage. Les normes donnent un sens à ce qui se produit à l'intérieur des organisations du site. Ceci explique et s'explique par les comportements des agents qui tendent à reproduire le site. Et le site les incite à ça ! En conséquence, le site apparaît comme un système de croyances pratiques. C'est à partir de ce dernier que se construisent les normes de l'organisation économique locale et que se consolide l'ensemble des institutions implicites ou explicites du site concerné. Cette chaîne organique du milieu est doublée d'un impératif de sens. L'impératif montre que l'homme est incroyablement un être croyant qui a besoin de sens et de direction pour être motivé à faire ceci ou

considère que des *situations de développement* impliquent de multiples dimensions au sein desquelles, le sens implicite ou explicite des pratiques locales joue un rôle très important. Cette notion de site montre que lorsqu'on appréhende les pratiques sociales dans leur dimension économique, tout se tient dans un tout qui forme un système. Et qu'ainsi, les règles de marché, pour fonctionner, ont besoin d'autres règles dont la nature est complètement différente des critères de simples et uniques calculs économiques.

#### 4.2.2.3- Les apports de l'analyse de l'institution monétaire

Un des liens entre les institutions financières formelles et celles dites informelles au Cameroun semble être, entre autre, la monnaie banque centrale qui circule dans les secteurs financiers formels et informels. Il est donc important de préciser dans quelle perspective nous allons appréhender l'institution monétaire. En effet, l'examen du dualisme financier en question semble montrer que ses aspects économiques, anthropologiques, historiques et sociologiques, révèlent une grande variété d'institutions économiques et non économiques, formelles et informelles dans lesquelles sont encastrés les moyens de subsistance des acteurs de périodes en périodes. Par ailleurs, de nombreuses formes de coordination ou d'intégration (échange économique, redistribution, réciprocité, individualisme, communautarisme) semblent cohabiter au sein du même espace national et constituer la preuve que le procès économique peut s'institutionnaliser de diverses façons. Ceci renforce la nécessité d'aller au-delà de l'aspect purement catallactique de la monnaie grâce à une analyse substantive de l'institution monétaire<sup>192</sup>.

##### ➤ *Conception exogène de la monnaie et ses limites*

La théorie économique orthodoxe homogénéise les comportements des acteurs en tous temps et en tous lieux au sein du marché dont une des fonctions est la création de prix jouant un rôle distributif et allocatif des ressources. Basée sur cette forme d'intégration qui se veut dominante (échanges marchands au sein d'un marché autorégulateur), la monnaie est considérée comme moyen d'échange en tant que tel. Son caractère précaire n'est pas primordial et fonde sa neutralité dans l'échange. Le raisonnement économique porte donc sur une fonction positive de la monnaie à savoir, son efficacité : elle est un moyen qui permet d'accélérer et de raccourcir la boucle des échanges si bien que son existence permet aux acteurs de mieux effectuer leurs échanges. Aussi, compte tenu de la

---

cela. Ce qui est une donnée capitale en matière d'entrepreneuriat et de développement économique en général [Hassan Zaoual, 1998, p.57-58]. L'Homo Situs est varié (diversité dans l'espace), variable (diversité dans le temps) et doué d'une autonomie relative dans ses formes d'existence. Il s'auto-reproduit autour d'un sens que lui confère momentanément le site à partir duquel il prend des décisions parfois incompréhensibles et incalculables suivant la rationalité économique ordinaire. Voir aussi MAHIEU (F.R.), 1990, *Les fondements de la crise économique en Afrique*, L'Harmattan, Paris ; HUGON (Ph.) ; POU CET (G.) et QUIERS-VALETTE (S.), 1995, (sous la direction de), *L'Afrique des incertitudes*, Tiers-monde / IEDES, Paris.

<sup>192</sup> La conception catallactique de la monnaie est relative à l'analyse de l'économie politique comme science des échanges et fait de la monnaie un intermédiaire des échanges ou un moyen d'échange indirect. Les autres usages de la monnaie ne sont que des variations sans importance de son usage dans l'échange, et tous les usages reposent sur l'existence de marchés. En outre, la conception substantive tire son origine de la définition de l'économie qui considère la dépendance de l'homme par rapport à son environnement et ses semblables pour assurer sa survie. Elle renvoie donc à l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social. Cet échange fournit à l'homme des moyens de satisfaire ses besoins matériels. C'est donc une définition monétaire qui provient de l'usage déterminé que l'on attribue à des objets quantifiables et indépendante du marché. En effet, si le marché implique l'existence d'une monnaie, le contraire n'est pas toujours vrai.

rationalité des acteurs, il y a une nécessité logique qui mène à l'institution de la monnaie. Par conséquent, son existence, l'influence du soubassement culturel et anthropologique des acteurs sur son usage et sa puissance sont loin de questionner la théorie économique de l'équilibre général pour laquelle la monnaie est neutre à l'équilibre et ne peut déterminer les échanges économiques des acteurs. Vue sous cet angle, l'économie est déterminée comme fondamentalement réelle et les phénomènes monétaires auraient leurs origines plutôt dans l'apparence que dans le fond. La monnaie serait donc neutre en ce sens qu'elle n'est qu'un intermédiaire aux échanges réels et n'affecte pas les choix des acteurs à l'équilibre. Par ailleurs, ni elle, ni cet équilibre ne seraient affectés par les représentations, les valeurs, les cultures et les croyances spécifiques aux acteurs qui l'utilisent.

L'approche néobraudélienne et systémique que nous adoptons attribue ce genre d'analyse aux acteurs des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux et aux formes institutionnelles NI<sub>3</sub> et NI<sub>4</sub> qui se dégagent de la variante contemporaine du dualisme financier camerounais. La dimension historique du même dualisme financier révélant l'existence et l'usage des monnaies primitives ou paléomonnaies<sup>193</sup>, cette conception exclusivement instrumentale de la monnaie ne peut lui être appliquée. Il est donc tout indiqué d'analyser cette dimension historique du dualisme financier en faisant une confrontation entre une approche endogène de la monnaie comme *fait social total*<sup>194</sup> et une approche purement économique de la monnaie. De même, la disparition de ces paléomonnaies ne s'étant pas opérée sans laisser de traces sur les comportements et la conception monétaire des acteurs locaux, la dimension moderne du dualisme devra également ressortir les influences de cet héritage culturel lié à l'institution monétaire locale. Notre champ d'analyse de l'institution monétaire est donc beaucoup plus large que la conception purement économique qui en fait uniquement un instrument marchand<sup>195</sup>. Ses trois fonctions traditionnelles : unité de compte ; - moyen de règlement ; - réserve de valeur réduisent la portée du concept de monnaie et de réalité monétaire qu'il induit. Signe de valeur, la monnaie représente les structures de l'organisation sociale, mais aussi et surtout, incarne la façon et la manière dont ces structures entendent se représenter et, en définitive, s'organiser<sup>196</sup>.

Par ailleurs, le procès économique n'est pas institué de la même façon en tous temps et en tous lieux et il ne suffit pas qu'existe l'institution de marché, que Karl Polanyi affirme tout à fait courante depuis l'âge de pierre<sup>197</sup>, pour que celle-ci occupe un rôle central dans la société et que fonctionne un système autorégulateur. Comme lui, nous pensons que la vision catallactique de la monnaie est réductionniste et doit être remise en cause dans la mesure où l'homme n'est pas un atome utilitariste autarcique ou dépendant d'autrui à travers uniquement une relation marchande. L'expression *d'embeddedness of economy in society* traduit ainsi le fait que l'économie n'est pas séparée du reste du corps social. Sur cette base, la monnaie devient un instrument de communication similaire à la parole, à l'écriture, au poids et mesures. Ses catégories sont à la fois sociales et économiques. Cette vision s'applique aux phénomènes monétaires et ne confond pas monnaie et instrument de rationalité du marché. La question de l'origine de la monnaie et de celle du

<sup>193</sup> SERVET (J.M.), 2000, « la monnaie est un fait social total », *Alternatives Economiques*, n°45, pp.2-3.

<sup>194</sup> AGLIETTA (M.), ORLEAN (A.), 2002, *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, Paris.

<sup>195</sup> Nous soutenons que la valeur de toute chose érigée en monnaie provient de la croyance sociale en elle comme étalon de référence. C'est ensuite parce que tout le monde la désire qu'elle acquiert d'un pouvoir libérateur.

<sup>196</sup> AMARA CISSE (D.), 1988, *Histoire économique de l'Afrique noire*, L'Harmattan, Paris.

<sup>197</sup> POLANYI (K.), 1983, *La grande transformation*, Gallimard, Paris.

marché sont des questions différentes. Les pratiques monétaires possèdent une antériorité historique sur le marché et nous allons le montrer dans cette recherche.

➤ ***Critique de l'évolutionnisme monétaire***

Les économistes saisissent les séquences de l'évolution monétaire à travers les enseignements de l'école historique allemande. Ces stades d'évolutions sont : l'économie naturelle d'autosubsistance et de troc, l'économie monétaire et l'économie de crédit. Notre étude conçoit la monnaie de façon substantive. Elle récuse cette fable du troc et l'évolutionnisme général qui s'en suit. L'évolution de l'institution monétaire camerounaise ne se fait pas du tout suivant cette séquence comme le prouve l'histoire économique subsaharienne<sup>198</sup>. Elle relève aussi le peu de pertinence de la dichotomie économie naturelle /économie monétaire. Dans de nombreuses tontines camerounaises (tontines de travail), des échanges en nature coexistent toujours avec l'usage de la monnaie comme moyen de paiement reconnu. De ce fait, la distinction économie monétaire/économie de crédit paraît aussi peu pertinente pour la conception substantive de la monnaie. En effet, sur le plan historique et même pratique, crédit et paiement sont indissolublement liés, et on ne peut pas définir de façon logique une antériorité du crédit sur le paiement et inversement. Le don/contre-don ne contient-il pas déjà une relation dite de crédit où les transferts primitifs par don-contre/don se perpétuent à travers des cycles sans fin de dettes et de créances réciproques ? Le déterminisme que donne l'évolution monétaire suivant la théorie économique orthodoxe soutient que les formes d'intégration représentent des étapes de développement alors qu'aucune succession dans le temps n'est sous-entendue dans la conception substantive de la monnaie. Plusieurs formes secondaires de monnaies peuvent être utilisées en même temps que la forme dominante qui peut elle même disparaître et réapparaître.

➤ ***L'articulation individu / communauté à travers l'institution monétaire***

La monnaie est la liberté frappée. Telle est l'image que la théorie économique orthodoxe utilise pour lier le développement monétaire et celui de l'individualisme. En rejetant la fable du troc, et en reconnaissant le caractère universel de l'institution monétaire, la conception substantive rejette également l'utopie d'une société où les échanges interindividuels seraient autorégulés. L'existence de monnaies dans des sociétés où les rapports communautaires priment, invitent à repenser, non seulement l'institution monétaire, mais aussi, l'articulation individu / société dans ce type de sociétés. Si l'on considère que le contrat qui caractérise les transactions consensuelles est l'aspect légal de l'échange, alors que le statut qui fixe les droits et les obligations des individus en fonction des liens de parenté, ethniques, de privilèges divers, de la noblesse, de l'impureté ou de l'infamie de la naissance correspond à une circulation de biens par réciprocité et redistribution, alors le type de rapports dans lesquels les instruments monétaires participent à la réserve de valeur, au compte, au paiement ou à l'échange sera différent d'une société à une autre<sup>199</sup>. Le statut domine donc lorsque l'économie est immergé dans les institutions non-économiques alors que le contrat caractérise l'existence d'un économique distinct par ses mobiles dans la société. En prenant en considération la conception substantive de la monnaie dans le lien entre le développement et le dualisme financier camerounais, nous espérons pénétrer la masse de faits sociaux dans laquelle son aspect économique est enchâssé.

<sup>198</sup> AMARA CISSE (D.), 1988, op.cit., pp.150-156.

<sup>199</sup> SERVET (J.M.), 1984, *Nomismata. Etat et origines de la monnaie*, PUL, Lyon.

### 4.3-Le cadre méthodologique

La tâche prioritaire de ce cadre méthodologique est de contribuer à la compréhension de la démarche scientifique qui sera adoptée pour étudier le dualisme financier camerounais et son lien avec le développement.

#### 4.3.1-Un cadre méthodologique interdisciplinaire

Nous partons de la conviction, compte tenu de la spécificité de la dynamique institutionnelle du Cameroun pendant toute la période coloniale, que son dualisme financier ne peut être cerné avec précision que dans une approche institutionnelle et dynamique au travers de conflits d'acteurs et systémiques de dimension intra nationale et internationale. De ce fait, son étude à travers les interactions entre économie et société semble mieux adaptée à cet angle d'analyse. Cette façon de procéder est plus sensible aux caractères spécifiques de l'économie d'une période historique précise ou d'un lieu déterminé. Elle obéit mieux aux exigences d'interdisciplinarité que nous voulons faire ressortir dans notre travail. Jeter un pont entre économie et société nécessite l'usage de plusieurs disciplines qui s'intéressent à l'activité économique comme processus dynamique, institutionnalisé et conflictuel. D'où l'importance de la boîte à outils.

A chaque période, l'analyse du cadre institutionnel global du Cameroun et du régime d'accumulation correspondant insistera sur l'analyse de l'État (régime politique, loi fondamentale, politique de développement) et de la nature du marché correspondant. De même, les acteurs institutionnels et non- institutionnels dominants et dominés, leurs conflits et leurs stratégies seront précisés à chaque période chronologique. L'aspect financier accordera une importance particulière aux institutions financières formelles (banques commerciales, Banque centrale, institutions financières internationales), aux institutions financières informelles (tontines...) et à leur évolution. Les différents éléments structurants (le politique, l'économique, le démographique, l'environnemental, l'extérieur) seront saisis à chaque période respectivement par la nature du régime politique, la nature de l'économie, les variations qualitatives et quantitatives démographiques, la politique environnementale et les influences des politiques internationales sur tous ces paramètres sans perdre de vue leurs interdépendances. Ces éléments structurants permettent d'intégrer le caractère contraint du système dans l'analyse. Et comme, dans notre approche, le dualisme financier camerounais n'est pas statique, il s'agit de voir comment l'évolution de tous ces facteurs affecte *la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale* des acteurs, leur confiance institutionnelle et interpersonnelle, le profil du dualisme financier et la conception du développement entre les quatre niveaux institutionnels. Il va sans dire qu'à chaque période, nous aurons du fonctionnalisme mais celui-ci sera minimisé par l'importance que nous accordons aux acteurs collectifs, aux grands ensembles institutionnels, aux conflits entre acteurs et entre système de dimension intra nationale et internationale.

#### 4.3.2-La boîte à outils

Michel Beaud s'est intéressé à l'analyse des économies dominantes en 1987<sup>200</sup>. Il prend pour hypothèse de base que « national, international, multinational et mondial sont indissociablement imbriqués, puisqu'ils se constituent mutuellement » [p.7] et que l'économie n'explique pas tout : « il faut saisir les interdépendances, les interactions, les (inter)déterminations avec le social, le politique, les croyances, les religions, les idées, les valeurs, les institutions, le droit ; et pour cela, la prise en compte des temps, l'éclairage historique sont indispensables ». L'histoire, la périodisation et le temps long se dégagent dans *l'approche néobraudélienne et systémique* comme des matériaux

---

<sup>200</sup> BEAUD (M.), 1987, *le système national mondial hiérarchisé*, La Découverte, Paris.

centraux à l'analyse de systèmes sociaux. « Ils constituent le plasma dans lequel baignent les phénomènes et où ils trouvent leur intelligibilité »<sup>201</sup>. Notre problématique divise ainsi le dualisme financier camerounais en plusieurs types suivant des périodes et des régimes d'accumulation précis. C'est donc une étude qui va de 1800 à 1972 pour la séquence historique du dualisme financier, puis de 1972 à nos jours [subdivisée en deux sous-périodes (1972-1986) et (1986-2008)], pour sa séquence moderne. C'est à travers les profondeurs de l'histoire que nous comptons déceler les conflits d'acteurs, les relations de pouvoir et les modes d'entrer en rapport social des acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux permettant de donner un profil particulier aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux afin d'établir les rapports équilibrés entre ces quatre niveaux historiques, leurs 4 niveaux institutionnels (NI<sub>1</sub>, NI<sub>2</sub>, NI<sub>3</sub> et NI<sub>4</sub>), leurs logiques, leurs rationalités, et garantir ainsi la reproduction durable de l'autonomie sociale du système Cameroun et ses acteurs.

A chaque période, l'usage, notamment de l'Economie, de la Sociologie, de l'Histoire, de l'Anthropologie, du démographique et de l'analyse des problèmes environnementaux, nous permettra de tester nos hypothèses en historisant, en situant dans l'espace et le temps, le phénomène économique que nous étudions. Cela nous permettra d'en spécifier la place dans la société tout en évaluant comment les comportements économiques des acteurs, leur confiance institutionnelle, leur autonomie sociale et les éléments structurants sont conditionnés qualitativement et quantitativement par un cadre ou un contexte institutionnel particulier et réciproquement, l'influencent. On essaiera donc de faire chaque fois un bouclage macro-micro. C'est à dire que le système financier camerounais représente une échelle macro par rapport à ses sous-systèmes financiers internes sur le plan national alors que sur le plan mondial, le système financier international devient l'échelle d'analyse macro par rapport au système financier camerounais qui devient dès lors l'échelle micro de l'analyse. Comme le dit si bien I. Wallerstein : « la totalité c'est plus que les parties qui la composent mais, c'est moins aussi, assurément »<sup>202</sup>.

Nous verrons donc d'une part, comment le cadre institutionnel global camerounais (système dominé du conflit systémique international) affecte les acteurs collectifs locaux (acteurs dominés du conflit d'acteur de dimension internationale) et les éléments structurants, et, d'autre part, comment ces derniers affectent aussi en retour le cadre institutionnel global du Cameroun. Cela ne signifie pas que les choix et les comportements individuels ne comptent pas, mais, tout simplement qu'ils ne se font pas dans le vide et sont socialement orientés car dirigés par les choix des acteurs collectifs<sup>203</sup> et le profil conflictuel entre acteurs, puis entre systèmes dominants et dominés. Nous adopterons donc comme variables interdépendantes, le cadre institutionnel intra national (dont la composante formelle constitue le système dominant local et la composante informelle le système dominé local), le cadre institutionnel international (système dominant du conflit systémique international), le dualisme financier, la confiance

<sup>201</sup> BLOCH (M.), 1997, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Masson/Armand Colin, Paris.

<sup>202</sup> WALLERSTEIN (I.), 1980, *Le système du monde du XV<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Capitalisme et économie-monde, 1450-1640*, Flammarion, France, p.14.

<sup>203</sup> L'analyse néobraudélienne et systémique du dualisme financier camerounais que nous faisons se veut institutionnelle et évolutionniste. Comme nous considérons le dualisme financier camerounais comme une composante du cadre institutionnel global de ce pays, cette analyse devient inévitablement l'analyse d'une dynamique de système et entraîne ainsi un bouclage entre l'approche utilitariste (interactionniste) et l'approche culturaliste de la régulation sociale, économique et politique. Ainsi ce dualisme financier, en tant que phénomène interculturel, possède à la fois des critères utilitaristes entre acteurs collectifs (aspects micro ou intra national), tantôt des éléments transcendant le pure utilitarisme (aspect macro ou international)

institutionnelle des acteurs, les éléments structurants (l'économique, le politique, l'environnemental, le démographique, l'extérieur) et la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs et de leur système social.

➤ **Origines des données et leur usage**

Grâce à plusieurs sources de données<sup>204</sup>, le test de nos hypothèses tentera, à chaque période, de répondre à trois types de préoccupations cumulatives : *la description, la relation, la cause et les conséquences* des différents profils du dualisme financier camerounais et ses conséquences afin de mieux comprendre sa multi-causalité et ses impacts contextuels sur la reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs. En effet, ce n'est qu'avec une bonne description des statuts, des pratiques, des buts et des objectifs des institutions financières formelles et informelles qu'on est capable de faire, dans un premier temps, une analyse relationnelle, puis, dans un deuxième temps, causale entre nos variables. De ce fait, l'aspect historique permet de reconstituer, non seulement les flux temporels et événementiels nécessaires à la compréhension des interactions entre acteurs et territoires (aspect descriptif), mais aussi, d'en saisir les processus (aspect analytique) par l'étude du changement de logique d'une période à une autre, d'un événement à un autre, d'une conjoncture à une autre et d'un régime d'accumulation à un autre. L'aspect systémique nous permet de saisir le lien entre les institutions de la finance informelle et celles de la finance formelle et les contraintes nationales et internationales qui pèsent sur le système financier camerounais.

➤ **De la périodisation**

Nous accordons une importance capitale à la périodisation du temps chronologique. Elle nous permet de délimiter les segments du savoir historique à assimiler et à utiliser, d'ordonner le fil du temps et de construire un cadre temporel et conceptuel critique servant de base à un autre regard sur les causes, l'évolution et les conséquences du dualisme financier camerounais. Cet autre regard ne pouvant être effectif et scientifiquement validé que par des faits présents et passés irréfutables, il nécessite aussi une périodisation singulière de l'étude des phénomènes africains qui sort de son caractère exclusivement occidental-centriste. Autrement dit, nous n'utilisons pas des périodes (pré)construites qui sont souvent en elles-mêmes des objets ou un contenu d'études historiques faisant obstacle à « l'intelligence historique »<sup>205</sup> comme le XIX<sup>ème</sup> siècle (1814-1916), mais l'art de construire des périodes entendu comme façon d'apprendre à gérer la durée sociale. Dès lors, nos découpages du temps chronologiques s'imposent, non seulement pour des raisons techniques, mais aussi et surtout, comme des repères singuliers et utiles à la compréhension de la dynamique institutionnelle du Cameroun utilisée dans une problématique évolutive, comparative et permettant de montrer comment s'opère le changement social dans le temps en liant dynamiques présentes et passées du dualisme financier camerounais. Etant donné que nous adoptons une approche critique par rapport aux théories explicatives dominantes, la meilleure façon de le faire est de construire des périodes qui se présentent moins comme des

<sup>204</sup> Les données seront tirées de l'histoire du Cameroun, de son évolution économique politique en environnementale que l'on peut trouver dans de nombreux documents et travaux d'historiens et d'économistes camerounais. Les données sur l'extérieur se baseront sur des documents d'institutions internationales de dimension régionales et mondiales (BEAC, CEMAC, BAD, FMI, BM, OMC, EU, ACP). En outre, l'analyse de la séquence moderne utilisera aussi les résultats d'un questionnaire que nous allons élaborer et soumettre à différents acteurs de la scène financière camerounaise.

<sup>205</sup> SEGAL (A.), 1991, « Périodisation et didactique : Le moyen âge comme obstacle à l'intelligence des origines de l'Occident », *Périodes, la construction du temps historique*, Histoire au présent, Paris.



données universelles du passé à enregistrer, que des constructions élaborées au présent par rapport à un objet d'étude spécifique<sup>206</sup>. Raison pour laquelle, une date comme 1960, année officielle de l'indépendance du pays, ne signifie pas grand chose pour nous dans la mesure où elle n'affecte pas le dualisme financier binaire comme 1972, date où le Cameroun français et le Cameroun britannique se réunissent en mettant ainsi fin au dualisme financier binaire.

....Il s'agit donc de construire une longue durée qui rende le présent intelligible dans un va et vient entre l'actuelle forme du phénomène étudié, et sa forme originelle dans un ensemble de ruptures et de continuités. Nous n'excluons de ce fait ni les pratiques financières passées, et encore moins les pratiques financières présentes dans lesquelles nous puisons des informations nous permettant de comprendre les comportements des différents acteurs et d'organiser l'avenir avec un certain niveau d'informations crédibles. En effet, « *le récit du passé est un acte social qui se situe dans le présent, accompli par des hommes d'aujourd'hui et affectant le système social d'aujourd'hui* »<sup>207</sup>. Face à la dictature contemporaine du court terme qui consacre le *présentisme*<sup>208</sup> ou *l'ici et maintenant*, la querelle du temps court initiée par Braudel, historien « du temps du monde », reste d'actualité dans la mesure où les acteurs prennent des décisions, non avec une rationalité parfaite comme le dit la théorie des anticipations rationnelles, mais en s'adaptant à leur environnement et en faisant inévitablement appel à leur mémoire. La recherche en sciences sociales ne peut donc à aucun moment être exclusivement *au service de l'actuel* et se confiner aux seuls acteurs dominants qui font du bruit. Le social étant « un gibier autrement rusé » comme Braudel aimait à le dire, nous essayons de renouer avec la pluralité du temps social et la dialectique de la durée « en renversant le sablier dans le sens inverse »<sup>209</sup>, et en renouant avec l'analyse *des dynamiques contradictoires* entre logiques économiques, financières, politiques environnementales, démographiques et d'intégration internationale des quatre niveaux néobraudéliens.

Ceci étant, la longueur de nos périodes (nombre d'années qu'elles comportent), est moins importante que la création conceptuelle qu'elles permettent et les tendances lourdes qu'elles traduisent en termes de conjonctures, d'événements et de politiques de développement<sup>210</sup>. Les institutions, les structures, les comportements et les acteurs ne sont donc pas statiques à l'intérieur d'une même période mais subissent tout simplement la même tendance lourde qui traverse la période. De cette façon, nous arrivons à découper le temps en fonction de notre problématique tout en veillant à ce qu'elle garde une compréhension à l'intérieur du contexte international. En sortant du carcan des dates solidement ancrées dans les mœurs historiennes et la conscience populaire mondiale<sup>211</sup>, nous remettons en avant d'autres acteurs, d'autres événements, d'autres territoires et leurs caractéristiques environnementales, démographiques, monétaires et financières souvent noyées, banalisées, aseptisées et finalement évacuées par la pensée dominante sur le dualisme financier et son rôle dans le développement. C'est aussi revisiter les

<sup>206</sup> SEGAL (A.), 1991, *idem*.

<sup>207</sup> WALLERSTEIN (I.), 1980, *op.cit.* p.15.

<sup>208</sup> HARTOG (F.), 2003, *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps*, Seuil, Paris.

<sup>209</sup> BRAUDEL (F.), 1979, *Le temps du monde*, vol. III, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles*, Armand Colin, Paris ; BRAUDEL (F.), 1958, « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Annales (Economies, Société et Civilisations)*, vol.13, n° 4.

<sup>210</sup> AMOUGOU (T.), 2005, *Proposition d'une approche néobraudélienne et systémique de l'économie populaire (informelle) en Afrique subsaharienne*, Document de travail n°22, Sped, département des sciences de la population et du développement, Université catholique de Louvain.

<sup>211</sup> CARON (J.C.), 1991, « Réflexions sur la périodisation et sur la place du XIX<sup>ème</sup> siècle dans l'historiographie actuelle », in : *Périodes. La construction du temps historique*, Histoire au Présent, Paris.

causes explicatives du dualisme financier camerounais et ses conséquences en relisant les faits, les événements, en s'intéressant aux acteurs et à leur complexité afin de sortir des approches dogmatiques du développement en général, et du développement financier en particulier. Les principes de rangement et d'interprétation auxquels renvoie notre périodisation respectent ainsi une continuité essentielle pour sortir des *faits stylisés globaux* à partir desquels la théorie de la répression financière et la théorie structuraliste expliquent et analysent le dualisme financier dans tous les pays du Tiers-monde, en alimentant une *symbolisation erronée* de leurs systèmes financiers pourtant différents intrinsèquement l'un de l'autre. Une telle spécificité culturelle du système financier camerounais puissamment énoncée en riposte aux pratiques financières néoclassiques dont le mépris des pratiques séculaires et culturelles, n'a d'égal que son incapacité à soutenir le *développement réel des peuples*, renvoie à une remise en perspective du passé des pratiques financières camerounaises qui sont ainsi placées en avant et enrichies de toute leur durée. Au lieu de *avant le système financier et monétaire formels, rien sous le soleil*, nous montrons *qu'avant le système financier et monétaire formels, il y'a d'autres systèmes financiers et monétaires largement compatibles et efficaces par rapport au temps néobraudéliens où ils se trouvent*.

Dans la plupart des villes et villages camerounais, les activités sociales, politiques et économiques restent en effet largement empreintes des traditions et coutumes. Cela est aussi bien valable pour les villes et villages à structures hiérarchisées que pour ceux où cette structure est plus ou moins égalitaire. Ainsi, dans l'étude du dualisme financier camerounais, les questions suivantes sont posées : Quelles sont les variables qui déterminent le consensus dans le cadre d'une pratique financière informelle, formelle et dualiste ? Ces variables sont-elles liées aux caractéristiques des acteurs (statut d'autochtone, pouvoir d'achat, étendue du patrimoine, liberté politique, activité principale, sexe, niveau d'éducation ...) ou dépendent-elles des conséquences du choix des pratiques financières (gains économique, participation aux réunions, bénéfice social...) ou alors des caractéristiques du cadre institutionnel (rationnement du crédit, répression financière, démocratie, culture, lourdeurs administratives...) ? Les réponses permettraient de mieux comprendre les interactions entre les différents acteurs, et d'être pleinement conscient tant des mobiles de leurs choix, que des facteurs qui favorisent le consensus sur les pratiques financières informelles et formelles camerounaises et ceux qui l'entravent.

#### ➤ **Régimes d'accumulation, stratégies d'acteurs et périodisation**

Par régime d'accumulation, nous entendons un ensemble de liens, d'interdépendances et de connexions entre un système politique spécifique, une production et un appareil productif (pivots institutionnels) singuliers, un mode de productivité, la nature d'une demande, un mode de répartition des profits, un mécanisme d'intégration internationale et la nature du système financier sous-jacent. Notre périodisation dépend donc largement des différents régimes d'accumulation qui se sont succédés au Cameroun. C'est à partir d'eux que nous extrayons les ordres financiers successifs. Il y a donc *une reproduction destructrice et créatrice* des régimes d'accumulation camerounais dans la mesure où le suivant innove toujours sans se débarrasser complètement des caractéristiques du précédent sur lesquels il s'appuie. Autant le régime d'accumulation de *l'Etat-colonial* se fait par un enchevêtrement complexe entre les pratiques socio-économiques endogènes et internationales entretenues par des réseaux d'acteurs des quatre niveaux historiques néobraudéliens soutenues par des ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et ceux des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux (de façon complémentaire et/ou contradictoire), autant les régimes d'accumulation de *l'Etat-postcolonial* reproduisent la même logique en substituant

*l'Etat-développeur à l'Etat-colonial*<sup>212</sup>. Notre périodisation met donc globalement en évidence quatre régimes d'accumulation : Le régime d'accumulation précolonial avec pour pivots les formes étatiques ou non étatiques du pouvoir (1800-1884) ; le régime d'accumulation colonial avec pour pivot *l'Etat-colonial* (1884-1972) ; le régime d'accumulation volontariste et nationaliste avec pour pivot *l'Etat-développeur* (1972-1986) et le régime d'accumulation libéral (1980-années 2000) avec pour pivot le marché national et global. Une multiplicité d'acteurs et de modes de régulation coexistent donc de façon non évolutive au sein d'un même régime d'accumulation et des périodes qui les spécifient (voir schéma 4.1).

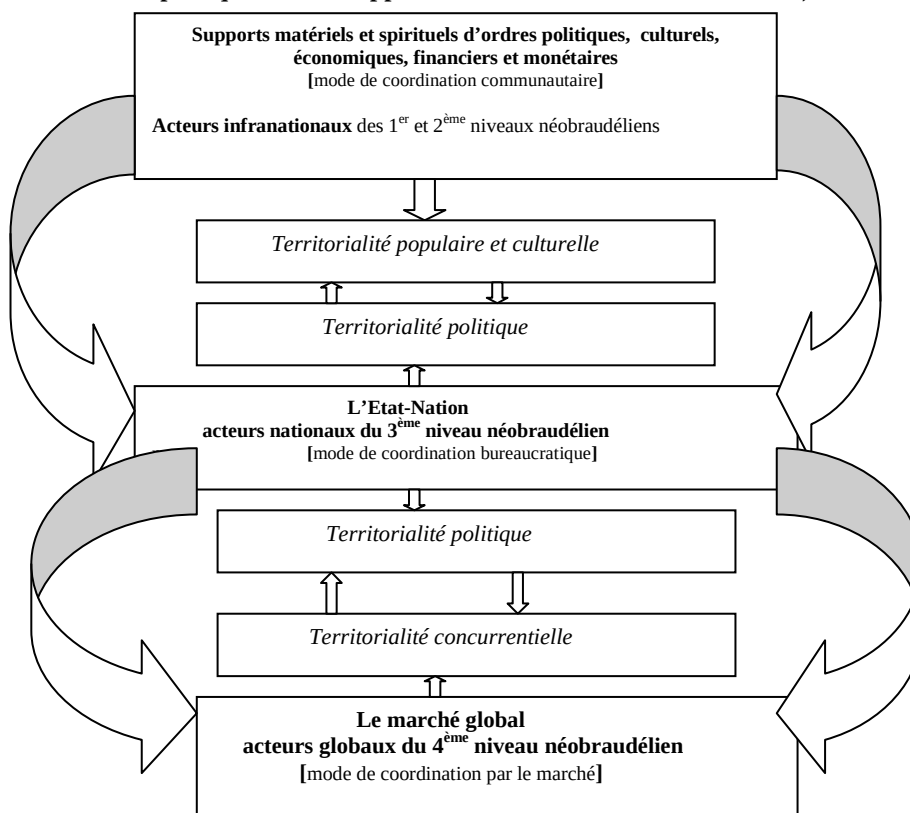
...Ce schéma montre ainsi comment, au Cameroun, l'État est intercalé entre les modes de régulation infra-étatiques (acteurs populaires, acteurs culturels et leurs pratiques de développement), et les modes de régulations globaux (supra étatiques). Ces différents niveaux sont non seulement différentes sources de légitimité pour des pratiques de développement spécifiques, mais aussi le siège de dynamiques contradictoires et/ou complémentaires en matière de développement. Des projets locaux semblent ainsi apparaître comme les meilleurs moyens d'inventer une régulation compatible avec ces différentes forces régulatrices, leurs acteurs et leurs pratiques de développement. Il semble que la hiérarchie des valeurs et des institutions qui découlent des différents niveaux néobraudéliens du schéma 4.1 puisse permettre l'institution d'une société où ce qui est juste et réel, privé ou public, ce qui revêt un sens et possède une légitimité en matière de développement provient d'une *participation effective* de tous les acteurs concernés à quelques niveaux qu'ils soient.

Il va sans dire que les stratégies d'acteurs entretiennent un lien étroit avec ces différents régimes d'accumulation et la périodisation qu'ils nous autorisent. A ce titre, la partie historique et la partie contemporaine de l'analyse nécessitent une précision sur la catégorisation des acteurs, leur classification et leurs stratégies. Mettre en évidence ces stratégies d'acteurs implique deux méthodes. Une stratégie étant « *le fondement inféré ex post de régularités de comportements observées empiriquement*<sup>213</sup> », il s'ensuit, en faisant l'étude du passé au présent (1<sup>ère</sup> partie de la thèse), que nous nous situons ex-post par rapport à la période historique. La classification des acteurs et leurs stratégies sont donc connues et peuvent être conceptualisées et analysées en début de période grâce aux études historiques qui sont autant d'observations empiriques déjà disponibles. Ce qui n'est pas le cas de la partie contemporaine de l'étude (2<sup>ème</sup> partie de la thèse) où les stratégies d'acteurs et les typologies institutionnelles ne sont connues qu'après l'enquête de terrain et nos analyses. En outre, il faut noter, dans le cas des institutions financières, que certaines conventions en termes d'épargne et de crédit permettent de connaître, *ex-ante*, une partie des stratégies d'acteurs. C'est pourquoi les banques et les tontines sont elles-mêmes déjà des stratégies en tant que pratiques et formes socio-financières de différents types dont les grandes caractéristiques sont en partie connues grâce à un ensemble de régularités.

<sup>212</sup> En sciences sociales, *l'Etat-colonial* du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle est un idéal-type pour les sociétés post-coloniales. Il correspond à un moment qui remplace l'expression longtemps utilisée de situation coloniale. Si conceptuellement cet idéal-type est homogène, *stricto sensu*, son processus de formation ne peut être uniforme d'une société postcoloniale à une autre. Il est indiscutablement passé par plusieurs phases historiquement, culturellement et territorialement situées qui font qu'il doit être périodisé et singularisé afin de saisir ses multiples spécificités politiques, économiques, financières et monétaires à travers les histoires coloniales dans une pluralité d'espaces-temps hétérogènes ne se ramenant pas facilement à une seule dimension.

<sup>213</sup> CROZIER (M.) et FRIDBERG (E.), 1977, op.cit., p.57.

**Schéma 4.1: Approche néobraudélienne et systémique du processus de développement (les interdépendances entre les différentes territorialités, leurs acteurs, leurs pratiques de développement et leurs modes de coordination)<sup>214</sup>**



<sup>214</sup> Conception de l'auteur (les doubles flèches traduisent des interactions. Les trois modes de coordination sont simultanément présents à tous les niveaux à des degrés divers suivant les priorités des acteurs). A la territorialité politique mise en place par un État-nation, entendu comme un pôle politique performant dont les fonctions politiques submergent les fonctions économiques et définissent le cadre matériel du développement au sein d'un système international d'États de 1945 à 1980, nous opposons ce que nous appelons *la territorialité concurrentielle*. Elle traduit le fait que ce n'est plus tellement la construction politique qu'est l'État-nation qui donne naissance et légitime le territoire et ce qu'on peut y entreprendre en matière de politiques et de pratiques de développement. Mais, d'une part, les principes de concurrence consacrant le libre-échange, et, d'autre part, les forces impersonnelles que sont l'offre et la demande transformant le monde en un marché global où les droits que confère la citoyenneté se jouissent de plus en plus sous contrainte de ceux que la compétitivité et le pouvoir d'achat attribuent aux acteurs suivant l'évolution cyclique de l'économie. Renforçant les principes économiques qui font désormais du marché mondial l'espace matériel et symbolique des politiques et des pratiques de développement, *la territorialité concurrentielle* consacre du même coup la territorialité des lois économiques c'est à dire, le fait pour elles de s'appliquer à tous ceux qui vivent dans un monde appréhendé comme un vaste marché. Voir Amougou Thierry, 2007, *De la territorialité politique à la territorialité concurrentielle dans les politiques et les pratiques de développement (1945-2000) : quelques aspects Nord-Sud*, Document de travail n°27, Sped.

#### 4.4 Conclusion

....Ce chapitre a précisé le cadre théorique et méthodologique de notre recherche. Il en ressort que le cadre théorique général est celui *d'une approche néobraudélienne et systémique du lien entre dualisme financier camerounais et développement*. Nous avons précisé à quoi renvoie cette approche théorique en présentant, non seulement l'héritage de F. Braudel, le 4<sup>ème</sup> niveau financier que nous y ajoutons au même titre que l'aspect systémique, mais aussi, les interactions entre *la reproduction durable de l'autonomie sociale* et les variations tant des niveaux historiques, que des éléments structurants. L'approche endogène de la monnaie qui est la nôtre y est aussi précisée. La légitimité de la monnaie décrit une forme d'alliance sociale. Une monnaie définit une société, et la signification de la monnaie exprime la manière dont on se présente la communauté sociale.

....La méthodologie consiste donc à un bouclage macro-micro puis micro-macro sachant que le système financier camerounais occupe l'échelle macro sur le plan interne par rapport à ses sous-systèmes<sup>215</sup> alors qu'il est un sous-système du système financier international. Nous allons ainsi voir les conflits et les interactions entre l'approche utilitariste et l'approche culturaliste de la coordination économique, sociale et politique en étudiant le dualisme financier camerounais dans une dynamique de système contraint par les éléments structurants.

---

<sup>215</sup> Les sous-systèmes financiers seront analysés dans la troisième partie.

## Conclusion à la deuxième partie

La deuxième partie de cette recherche s'est fixée deux objectifs répartis en deux chapitres. Le chapitre 3 avait pour but de préciser, non seulement nos concepts d'analyse, mais aussi, nos hypothèses. Nous avons ainsi montré que les précédentes études du dualisme financier camerounais restent prisonnières, d'un côté, d'une définition du développement conçu comme le passage d'une société traditionnelle à une société moderne, et, de l'autre côté, des seuls critères économiques avantages / coûts dans l'explication des stratégies financières des acteurs et de la dynamique institutionnelle du secteur financier. Leurs approches du dualisme financier se font donc suivant le repère dogmatique et dominant de la modernisation et non suivant celui des pratiques financières réelles pour des acteurs à des niveaux de développement différents.

...L'approche du développement, du dualisme financier et de son rapport à la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale du système Cameroun et de ses acteurs, nous permet ainsi de porter un autre regard sur ce phénomène et son impact. Suivant notre approche de l'institution et du développement, les institutions financières informelles ne sont plus seulement analysées par rapport à leur ajustement suivant le bon fonctionnement d'une mécanique économique qui se veut universelle, mais surtout, comme des structures montrant le caractère et les orientations d'une économie et d'un développement financier à construire. En conséquence, l'étude d'un dualisme financier appréhendé comme élément du cadre institutionnel global du Cameroun, permet de mieux comprendre le cadre sociologique globale de l'économie de ce pays, et pourquoi la persistance d'un tel degré de permanence des pratiques financières séculaires sur son système financier contemporain.

...N'étant pas possible, dans une visée explicative, de séparer des entités entretenant des relations de complémentarité, de concurrence et de conflit comme les institutions financières formelles et informelles camerounaises, nous essayons d'éviter un schéma explicatif qui part du marché et de la modernité posés comme états de nature obligatoires à suivre, pour ensuite déduire de leurs insuffisances, la liste des institutions complémentaires qui viendraient les palier. C'est la raison pour laquelle notre approche du développement reconnaît que le *développementalisme financier* et les *pratiques financières populaires séculaires* sont, de nos jours, les deux principaux moteurs du financement du processus de développement du Cameroun. A ce titre, ce ne sont plus tellement les institutions qui sont au départ, mais, des valeurs collectives qui mobilisent l'action et donnent lieu à des compromis institutionnalisés au sein de ces deux moteurs interdépendants dans un système social contraint par les éléments structurants.

...Pour sa part, le chapitre 4 avait pour but de continuer la précision conceptuelle tout en précisant le cadre théorique et méthodologique. L'examen du cadre théorique a permis de préciser ce que nous entendons par *approche néobraudélienne et systémique* grâce à une présentation analytique de l'héritage braudélien et des apports théoriques divers que nous lui ajoutons par rapport à nos préoccupations. La définition conceptuelle a continué implicitement dans ce chapitre où le cadre méthodologique insiste tant sur le caractère interdisciplinaire de la démarche, que sur la boîte à outils que nous allons utiliser. L'histoire, le temps long inhérent et la périodisation nécessaires à l'analyse des trajectoires, des régimes d'accumulation et des processus conflictuels vont s'ajouter aux enquêtes de terrain pour étayer et démontrer nos hypothèses de recherche. Ces outils d'analyse soutiennent par ailleurs plusieurs points centraux à notre analyse. Ces points centraux sont : le changement institutionnel se situe dans la très longue période ; la configuration et la dynamique historique des institutions financières camerounaises expliquent en grande partie les formes institutionnelles de son système financier actuel ;

la longue période implique une approche dynamique du dualisme financier camerounais ; la coexistence des institutions financières formelles et informelles est le reflet d'un conflit non seulement systémique entre le Cameroun et le système international, mais aussi, entre les systèmes financiers formels et informels internes où interagissent des logiques financières des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens.

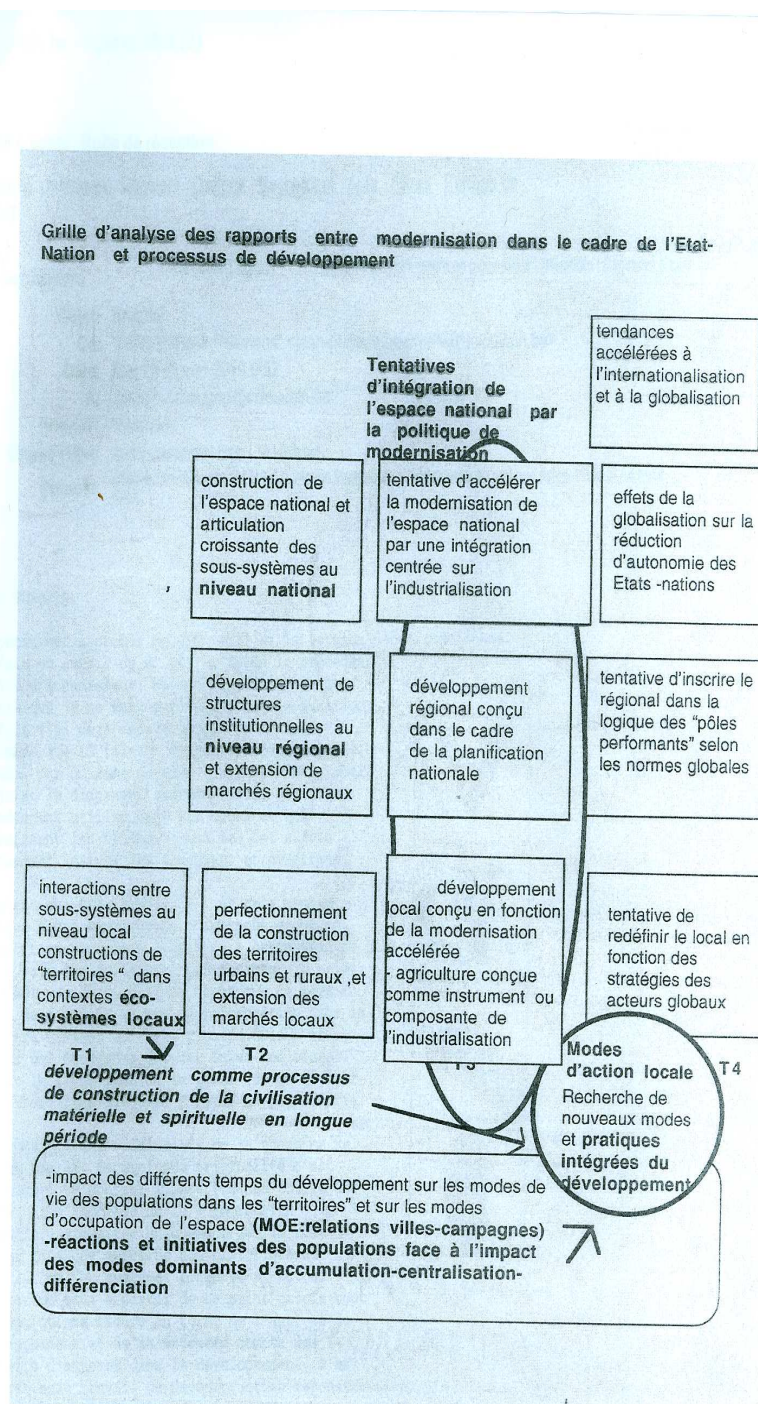
....Ces quatre niveaux représentent des territoires, des hommes et leurs pratiques politiques, environnementales et socio-économiques desquelles se révèlent des demandes singulières de développement en général, et de développement financier en particulier. Comprendre et analyser ces demandes singulières de développement dans leur coexistence conflictuelle, concurrentielle ou complémentaire, nécessite une liaison du passé au présent parce que leur intelligibilité obéit tant aux pratiques séculaires, qu'aux exigences de modernité portées par le système dans les domaines politiques, économiques, sociaux, environnementaux et financiers où on observe ce que nous appelons *reproduction destructrice et créatrice des institutions et de l'ordre financier camerounais*. C'est un processus de destruction et de reconstruction sans cesse renouvelée des modes d'accumulation individuels et collectifs par une réinvention permanente des mécanismes financiers pérennisant, non seulement le lien social dans les institutions financières informelles, mais aussi, les moyens d'accumulation capitaliste dans le secteur financier formel.

....On observe à la fois une destruction et une reconstruction institutionnelles dans les deux secteurs financiers qui aboutissent à des formes institutionnelles contemporaines qui ne sont rien d'autres que des compromis anciens *relookés* par les contraintes conjoncturelles. Il y a donc toujours de l'ancien dans le nouveau ou du nouveau dans l'ancien dans les institutions financières, les pratiques de développement, les espaces d'actions et l'imaginaire collectif qui en sont les fruits. D'où un entremêlement du temps long des structures, du temps court de l'événement et du temps intermédiaire de la conjoncture dans les anticipations et les décisions financières des acteurs. De façon globale, nous allons voir l'effet de la domination et des conflits systémiques et d'acteurs sur l'ordre financier et les institutions financières camerounaises. Cette approche a cet avantage qu'elle permet de comprendre la structure financière actuelle du Cameroun à partir de l'étude multiséculaire de sa lente maturation structurale et institutionnelle depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Nous sortons ainsi de l'un des héritages problématiques que la science sociale occidentale (Auguste comte, Karl Marx, Ferdinand Toennies, Max Weber, Emile Durkheim...), a légué en renforçant solidement un unique moment, la période moderne, et en introduisant par conséquent une rupture dramatique entre passé et présent<sup>216</sup>.

---

<sup>216</sup> ARJUN APPADURAI, 2005, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, petite Bibliothèque Payot, Paris.

## Annexe :





## ***TROISIEME PARTIE***

### ***Le dualisme financier historique : 1800-1972***



## Introduction à la troisième partie

Au Cameroun, la compréhension du dualisme financier et l'explication de sa persistance malgré la libéralisation financière mise en place depuis les années nonante, ne peuvent être bien cernées qu'à travers une étude dont les composantes sont respectivement sa dimension historique et sa dimension moderne. Deux dimensions dont il faut trouver les facteurs explicatifs et l'impact sur *la reproduction durable de l'autonomie sociale* au travers des interactions entre l'histoire du pays, son identité culturelle, les interférences extérieures, les autres éléments structurants et les stratégies d'acteurs. En retraçant, au travers de l'histoire camerounaise, la dynamique conflictuelle synchronique et diachronique entre acteurs dominants et dominés, entre systèmes dominants et dominés (trajectoire), et en mettant en exergue les changements de profil, de logiques et d'objectifs entre acteurs et systèmes en conflits suivant les conjonctures, les grands événements historiques (aspect analytique) et les régimes d'accumulation, nous pouvons saisir la nature et les causes profondes de ce dualisme financier. Les raisons explicatives de son actuel essor malgré toutes les mesures normatives prises par les institutions économiques internationales pour éliminer sa dimension dite informelle, se dégagent aussi plus facilement par une telle approche. D'où l'utilisation du temps long et d'une périodisation qui nous permettent de le situer dans le temps et l'espace afin de prendre en compte, tant sa variété spatiale, que ses mutations profondes. C'est sortir de ce que Braudel appelle « l'agitation des surfaces<sup>217</sup> ».

Dans le cas du Cameroun, quatre périodes se sont imposées à notre problématique : [1800-1916, 1916-1972, 1972-1986, 1986-années 2000]. Celles-ci renvoient à des événements, à des conjonctures historiques majeures, à des régimes d'accumulation précis et aux conséquences de leurs ruptures sur le système financier camerounais et les stratégies des différents acteurs. La dynamique liée au changement de logiques des acteurs dominants et dominés et entre leurs systèmes en découle aussi. La composante historique du dualisme financier camerounais va de 1800 à 1972 (chapitre 5), alors que la composante moderne couvre la période 1972-années 2000 (chapitre 6). Les conclusions de ces deux chapitres doivent ainsi arriver, non seulement à démontrer que *la séquence historique du dualisme financier camerounais est le résultat d'un conflit d'acteurs et d'un conflit systémique de dimension intra nationale et internationale* (hypothèse 1), mais aussi à orienter les analyses suivantes sur le système financier camerounais et la vérification de nos hypothèses 2 à 4.

Suivant notre périodisation, la composante historique du dualisme financier camerounais va de 1800 à 1972 et se subdivise en deux phases<sup>218</sup>. Une va de 1800 à 1916 : c'est *la phase de construction des bases matérielles et spirituelles du système financier camerounais*. Une autre de 1916 à 1972 : *la phase de dualisme financier binaire*. En effet, à l'existence concomitante d'un système financier formel et informel sur le

<sup>217</sup> BRAUDEL (F.), 1997, « la longue durée », in : *Les écrits de Fernand Braudel. Les ambitions de l'histoire*, Editions de Fallois, Paris, pp.148-178.

<sup>218</sup> 1800 parce que nous avons choisi de commencer notre étude quelques années avant la construction du protectorat allemand au Cameroun en 1884 même si des contacts avec des Occidentaux existent déjà dans les années 1600. Ces quatre-vingt-quatre premières années précoloniales nous permettent de comprendre ce qui était en vigueur sur le plan financier, monétaire, politique et culturel avant la première phase de colonisation du pays allant de 1884 à 1914. Par ailleurs, 1972 est choisie comme date limite de l'aspect historique du dualisme financier camerounais parce que c'est à cette date que s'achève effectivement la deuxième phase du processus colonial du Cameroun avec la naissance de l'Etat unitaire.

territoire camerounais, s'ajoute aussi celle d'un système financier formel dual : c'est-à-dire, d'inspiration anglaise au Cameroun anglophone et d'inspiration française au Cameroun francophone après l'éviction des Allemands par la France et l'Angleterre. Cette composante historique du dualisme financier camerounais se situe dans une période de colonisation générale de toute l'Afrique : L'Etat-colonial. De façon spécifique, elle se caractérise, dans le cas du Cameroun, par trois événements fondamentaux qui vont affecter le cadre institutionnel global du pays et le comportement des acteurs. Ces trois événements sont : le Cameroun protectorat allemand (1884-1916), le Cameroun fédéral sous mandat franco-britannique (1916-1972 avec l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier en 1960) et la République en 1972.

A partir des quatre périodes déjà évoquées, nous pensons pouvoir identifier *quatre vagues d'acteurs locaux intégrés au système financier dominant* et *quatre vagues d'acteurs locaux déclassés du système financier dominant*. Les quatre vagues d'acteurs locaux intégrés au système dominant désignent tous les acteurs locaux qui, à chaque période, auront, soit mis en place un sous-système dominant dans une région du Cameroun avant l'arrivée des colonisateurs, soit intégré le système dominant national en tant que relayeurs du modèle importé. Ce ralliement se fait par sympathie, par instrumentalisation, par conviction ou par les exigences de la formation intellectuelle et de la modernisation : ce sont des acteurs locaux dominants. Par contre, les quatre vagues d'acteurs locaux déclassés du système dominant représentent tous les acteurs locaux qui, à chaque période, sont passés à un rang ou à un statut social inférieur par rapport à l'état initial et sont devenus des acteurs dominés, soit suite à des événements historiques particuliers, soit à cause de leurs attitudes par rapport à ces événements historiques ou alors à cause des effets volontaires ou involontaires de ces événements sur eux. L'intégration du système dominant par les uns et le déclassement des autres de ce système affectent l'évolution de leur capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale dans l'histoire.

Le système financier n'étant qu'un sous-ensemble du système dominant, il va sans dire que les quatre vagues d'acteurs locaux déclassés du système financier dominant (système financier dit formel), correspondent aux quatre vagues d'acteurs locaux déclassés de l'économie formelle à cause de l'interdépendance qu'il y a entre le système économique dominant et son système financier qui en constitue en quelque sorte le « centre nerveux ». De même, les quatre vagues d'acteurs locaux intégrés au système financier dominant (système financier dit formel), coïncident aussi avec les quatre vagues d'acteurs locaux intégrés dans l'économie formelle pour les mêmes raisons d'interdépendances institutionnelles. Les acteurs à cheval entre les deux systèmes entraînent un entrecroisement et des interdépendances entre les temps chronologiques correspondant aux quatre niveaux institutionnels et historiques qui traduisent des états organisationnels et les stratégies d'acteurs (nationaux et internationaux) et leurs territoires

## Chapitre 5 : Les bases matérielles et spirituelles du dualisme financier camerounais (1800-1916)

### 5.1 Introduction

Il s'agit ici de mettre en évidence les différents éléments structurants et leurs interactions avec les stratégies d'acteurs, les conflits systémiques des pratiques financières au Cameroun et la reproduction durable de l'autonomie sociale de 1800 en 1916. A chaque période, nous verrons, non seulement *les niveaux historiques et institutionnels* dans lesquels se trouvent les acteurs et leurs activités économiques et financières, mais aussi, quel est l'impact de la dynamique conflictuelle des acteurs et des systèmes dominants et dominés, de dimension nationale et internationale, sur l'évolution du système financier. Sous contrainte des éléments structurants, nous verrons aussi l'impact de la même dynamique conflictuelle sur *la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale* des acteurs et de leurs systèmes sociaux. Nous entendons par système dominant, l'organisation politique, économique et sociale mise en place au Cameroun par les puissances coloniales et sur base de laquelle se poursuit en partie le développement de ce pays dans sa dimension moderne. Par opposition, le système dominé désigne l'organisation économique, politique et sociale autochtone dont le capital culturel fut déclassé par l'organisation économique, politique et sociale imposée par les Occidentaux et la prédation coloniale. Le système financier dominant (système financier formel), n'est donc qu'une composante du système dominant global. De même, le système financier dominé (système financier informel), n'est qu'une composante du système dominé global. De façon analogue, les sous-systèmes dominants et dominés représentent sur le plan intra-national, les organisations économiques, politiques et sociales relatives à des groupes et à des sous cultures au sein du Cameroun comme système dominé lui-même sur le plan international<sup>219</sup>.

### 5.2 Le régime d'accumulation précolonial et son système financier

C'est une période où se factualise et s'institutionnalise un ensemble de croyances, de pratiques, de gestes et d'habitudes économiques et financières culturellement et spatialement localisées. Les théories explicatives modernes (théorie de la répression financière et théorie néo-structuraliste) du dualisme financier camerounais ne prennent pas en compte dans leurs analyses cette base matérielle et spirituelle, non seulement parce qu'elle est le résultat d'un multi-conditionnement séculaire que ne peuvent saisir les analyses a-historiques, mais aussi, parce que ces analyses modernes mutilent l'histoire financière camerounaise. Elles situent son début à la période de répression financière (1960-1980) correspondant à la mise en place des modèles de modernisation nationale autoritaire en Afrique subsaharienne. Période soldée par un endettement intra-national et international massif consacrant l'échec des politiques financières interventionnistes d'inspiration keynésienne. L'histoire économique et financière du Cameroun commence bien avant cette période et livre, comme nous allons le voir, plusieurs facteurs explicatifs, tant du caractère dual de son système financier actuel, que de sa persistance malgré les multiples mesures d'absorption de sa sphère informelle

<sup>219</sup> La notion de sous-système est utilisée ici en référence au sens que lui donne Karl Polanyi et qui traduit l'enchâssement de l'économique dans le social. Voir ARENSBERG (C.) et POLANYI (K.), (1975), (dir.) *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Larousse, Paris.

mis en place depuis les années nonante. A cet effet, les organisations politiques, économiques et sociales du Nord, du Centre, du Sud, de l'Ouest, du Littoral et de toute la côte camerounaise, sont considérées comme des sous-systèmes du régime d'accumulation précolonial de l'ensemble du territoire. Leurs cultures sont des cultures de groupes (sous-cultures) dont les composantes forment respectivement le système global du territoire et sa culture.

### 5.2.1-Supports physiques, culture matérielle et bases imaginaires des pratiques économiques et financières camerounaises

#### 5.2.1.1-Le cas du Nord-Cameroun (*Fombina ou émirat de l'Adamaoua*)

Avant le protectorat allemand (1884-1916), des acteurs locaux actifs existent dans plusieurs régions de l'actuel Cameroun. Ces acteurs locaux ont des pratiques politiques, économiques et financières en interaction d'abord uniquement entre elles, puis avec les institutions politiques, économiques et financières de l'Angleterre déjà en relation commerciale dans plusieurs localités avant le protectorat allemand. Au début de cette période, l'emploi des termes Nord-Cameroun et Cameroun est inapproprié car l'entité territoriale précise que nous connaissons actuellement sous le nom Cameroun, n'est alors constituée que de petites communautés humaines dispersées. On ne connaît pas moins de 200 groupes différents parlant chacun son dialecte, adorant chacun son Dieu, bref possédant chacun sa civilisation<sup>220</sup>. Par ailleurs, la région de savane du Cameroun ne devint une entité juridique qu'en 1894. C'est à dire, postérieurement au début de notre période d'étude.

Donc, le terme Nord-Cameroun que nous utiliserons par pure convenance correspond, au début de cette période, à la région que les autochtones appellent *Fombina* ou *l'émirat de l'Adamaoua*<sup>221</sup> avant la partition européenne du territoire. Ce dernier est constitué d'un ensemble de villages appelés *lamidats* à la tête desquels trônent des chefs appelés *lamido*<sup>222</sup>. Les pôles performants du sous-système autochtone i.e., de l'organisation politique, économique et sociale dominante de ce territoire sont Sokoto, siège du début de la révolution peule, et Yola<sup>223</sup> en tant que capitale politique et spirituelle de l'ensemble de tous les *lamidats* (villages). Les acteurs de ce sous-système intra régional sont de quatre types : politiques, économiques, financiers et culturels. Les acteurs politiques sont constitués des différents *lamido* (chefs de villages) dont l'émir ou chef de Yola (lui-même sous l'égide du calife Shéou Ousman dan Fodio depuis Sokoto au Nigeria actuel), est le plus puissant. L'acteur économique et financier de la région est le peuple *Haoussa* qui contrôle et développe le secteur commercial avant l'arrivée des Européens. L'acteur

<sup>220</sup> OWONA (A.), 1996, *La naissance du Cameroun (1884-1914)*, L'Harmattan, Paris.

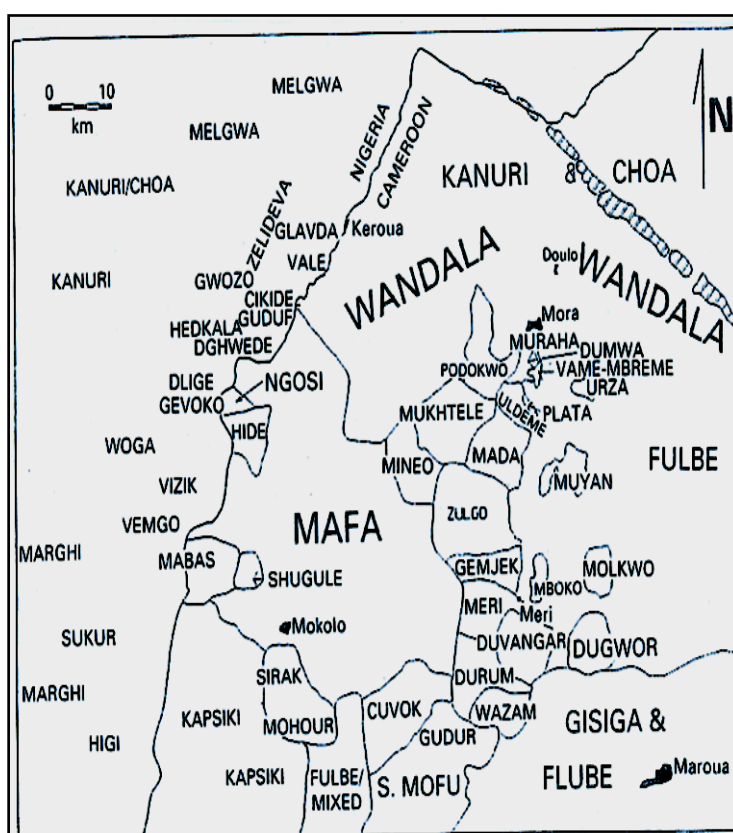
<sup>221</sup> NJEUMA (M.N.), 1989, « Les Lamidats du Nord-Cameroun (1800-1894) », in : *Histoire du Cameroun (XIX ème siècle-début du XXème siècle)*, pp.17-56.

<sup>222</sup> Le « Lamidat » dérive du terme ffuldè « Lama » qui signifie commander. « Lamido » ou « Lamdo » veut dire dirigeant (celui qui commande). Par conséquent, « Lamidat » signifie territoire dirigé par un Lamido. Pour certains historiens, seul l'émir de Yola portait le titre de Lamido tandis que les dirigeants de sous-émirats portaient celui de Lamdo dont Lambbe est le pluriel.

<sup>223</sup> Yola est relié aux cités Etat-haoussa (Gobir, Catsina, Kano, Zaria, Rano, Biram, Daura) et à leurs voisins (Sokoto...) non seulement par les affluents de la Bénoué et du Niger qui se rejoignent dans le golfe du Benin, mais aussi via le lac Tchad et le Bornou. Actuellement à l'Est du Nigeria, la ville de Yola est un lieu symbolique qui fut capitale provinciale de Sokoto l'un des plus grands empires peuls fondé par le grand chef peul et musulman Shéou Ousman Dan Fodio. Voir COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1993, *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*, Albin Michel, Paris.

culturel dominant est le grand groupe *Fulbé* dont les instruments de pouvoir sont le *djihad* islamique, le *fufuldé* sa langue, et la cavalerie guerrière dont il maîtrise la technique au profit de l'expansion de l'Islam et de l'institution esclavagiste. D'autres sous-systèmes et d'autres sous-groupes coexistent avec ce sous-système intra-régional (voir carte 5.1). Nous allons voir l'impact de la dynamique conflictuelle de cette coexistence sur les sous-systèmes financiers et sur la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale des uns et des autres avant la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle qui voit l'arrivée des Européens et leurs implications dans les activités politiques, économiques et sociales de *Fombina*<sup>224</sup>.

**Carte 5.1** : Les groupes ethniques en interactions dans les monts Mandara



Source: MACEACHERN (S.), 1993, "Selling the Iron for their Shackles: Wandala-Montagnard interactions in Northern Cameroon", 34, *Journal of African History*, pp.247-270.

<sup>224</sup> Ces sous groupes relativement dominés sont constitués d'autochtones de cette région avant la révolution peule lancée par Ousman dan Fodio depuis Sokoto dans les toutes premières années du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce sont, entre autres, les Nyem Nyem, les Mboum, les Gbaya, les Guidar, les Massa, les Toupouri, les Matakam, les Mousgoum, les Moundang...

➤ ***La révolte peule et le djihad islamique : Causes et faits du premier grand événement historique intra-régional et de sa rupture au Nord-Cameroun***

***§-Le politique, l'extérieur, l'environnemental et le démographique***

Ici, le sous-système politique, culturel, économique et social est fondé sur un cadre institutionnel global centré autour d'une structure politique basée sur une forme étatique du pouvoir<sup>225</sup>. La structuration et les attributs du pouvoir vont de façon décroissante du calife de Sokoto Shéou Ousman dan Fodio, à l'émir de *Yola* ou *Lamid*. Les *Lamdo* et leurs conseillers prennent le relais dans les sous-émirats. Les dynasties régnaient en greffant la loi islamique (la Sharia) aux coutumes judiciaires locales. C'est dans cette architecture institutionnelle globale que se déploient les stratégies de l'acteur politique, économique et culturel peul. Les instruments de pouvoir que sont le *djihad*, la langue *fufuldé* et la cavalerie guerrière sont au service des objectifs politiques et culturels des Peuls. Sur le plan politique et culturel, l'objectif général définit par le calife de Sokoto est une politique de conquête et de colonisation spatiale et humaine dont l'objectif est l'assimilation islamique des conquis<sup>226</sup>.

Raison pour laquelle, la politique relayée par l'émir de *Yola* (Modibbo Adama) et tous les *Lambe* des sous-émirats, est d'instituer un gouvernement dirigé par des musulmans en accord avec des pratiques islamiques. Ce qui entraîne que le conflit intra régional entre acteurs, se transforme en un conflit entre fidèles (les islamisés) et les infidèles (païens ou les non islamisés). Même si tous les acteurs politiques et culturels conquis sont immédiatement incorporés aux forces combattantes foubé, leurs rapports et leur situation n'est pas identique par rapport à elles. Les groupes dispersés sans aucune organisation politique et sociale (Fali, Verre, Namchi, Chamba, Kuti, Dama et Dourou) tombent immédiatement dans une assimilation totale. Ceux qui ont une organisation sociale et politique (les Vouté et les Mboum) connaissent une assimilation partielle en signant des « protectorats » avec les Peuls<sup>227</sup>. Dans des familles et des localités comme les *Mandara* ou l'islam était relativement peu en vigueur, l'action politique et culturelle des peuls et de leurs instruments de pouvoir est de renforcer l'orthodoxie par l'approfondissement de la foi religieuse des masses. Ceci se fait par l'exigence de l'adhésion à l'Islam suivant les prescriptions politiques générales du calife de Sokoto. La tâche consistait à renforcer le rayonnement du messager de Dieu, le puissant calife de Sokoto, docteur en sciences islamiques, et propagateur du modèle de vie inhérent à cette religion.

Cette architecture politique est en outre en interaction permanente avec l'environnemental l'extérieur (inter-régional)<sup>228</sup>, le démographique et l'économique de *Fombina*. En effet, la politique d'assimilation islamique par la conquête et l'esclavage menée par les Peuls ou Foubé connut ses succès les plus retentissants dans les zones de

<sup>225</sup> OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>226</sup> En général les origines culturelles et ethniques de l'esclave étaient gommées ; on le rebaptisait et on ne l'appelait plus que par son prénom peul ; il ne parlait plus sa langue et se convertissait à l'islam. Cependant, malgré cette politique d'assimilation, la vie des esclaves dans l'émirat de l'Adamaoua était relativement supportable. Les Peuls avaient en effet compris que l'augmentation de leurs chances de garder les esclaves et de diminuer les coûts de surveillance, passait par un traitement convenable de ceux-ci. Il arrivait même fréquemment que certains esclaves épousent des filles peules et intègrent le système dominant à Fombina.

<sup>227</sup> NJEUMA (M.N.), 1989, op.cit.

<sup>228</sup> Ce sous-régional est notamment constitué des 7 cités mères haoussa (Gobir, Catsina, Kano, Zaria, Rano, Biram, Daura), des cités secondaires dont Sokoto et d'autres centres comme le Bornou. Voir Carte page 135 in COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1993, op.cit.



savane (arbres moins nombreux et rabougris sur un relief plat) plus favorables aux expéditions guerrières de la cavalerie que les zones montagneuses généralement rocheuses et accidentées comme les *Monts du Mandara*<sup>229</sup>. De même, lorsque les Foulbé approchèrent la région forestière, il leur devint, pour des raisons analogues, très difficile de créer de nouveaux *lamidats*. De bons pâturages devinrent rares et la forêt, puis la mouche tsé-tsé mirent aussi à rude épreuve les chevaux et les cavaliers. D'un autre côté, l'augmentation de la superficie et de la démographie des espaces conquis (102000 *squares miles* pour 1500.000 habitants), rendit les expéditions guerrières de plus en plus coûteuses<sup>230</sup>. Il apparaît ainsi, en nous inspirant de Norbert Elias<sup>231</sup>, qu'une monopolisation, par un système, d'un territoire et de la force de travail des populations qui y habitent, entraîne, au fur et à mesure que le monopole grandit, une dépendance du dit système par rapport au territoire et aux populations conquises dont le poids démographique devient un pouvoir politique dominant. D'où l'existence d'une hégémonie peule sans domination totale sur les autres groupes.

Par ailleurs, l'impact différencié des montagnes, de la savane et de la forêt sur la révolution peule montre que l'environnement, en tant que cadre matériel d'activité des acteurs dominants et dominés du Nord-Cameroun, joue son rôle d'élément structurant en contraignant la politique d'assimilation peule à se limiter dans les zones où il permet à son instrument de pouvoir (la cavalerie guerrière), d'être efficace. Des acteurs relativement dominés et montagnards comme les Kirdi par exemple purent ainsi échapper à l'assimilation islamique totale des Foulbé. Ils demeurèrent largement animistes malgré les razzias fréquentes dont ils étaient victimes lorsqu'ils s'aventuraient dans la plaine pour cultiver ou chercher de l'eau et du bois en saison sèche. Il se comprend pourquoi, sous contrainte de cet environnement, les opportunités politiques et religieuses ont subdivisé le Cameroun en deux pôles culturels performants distincts : une zone de savane au Nord inféodée à l'islam et une zone forestière au Sud impraticable à la cavalerie guerrière, aujourd'hui sous l'influence du christianisme.

L'extérieur représenté ici par l'influence d'autres régions sur l'*émirat de l'Adamaoua*, influence aussi sa structure politique et culturelle. Il agit par le rôle de leader assuré par le puissant calife de Sokoto *Shéou Ousman dan Fodio* comme initiateur principal tant de la révolution peule, que de la réforme et de l'expansion de l'Islam par le *djihad*. Cette situation est par ailleurs confirmée par le fait que c'est de l'extérieur (Sokoto siège du calife) qu'est nommé *Modibbo Adama* comme émir de *Yola* devant y poursuivre la guerre sainte<sup>232</sup>. Celle-ci provoque elle-même des mouvements migratoires des Peuls et

<sup>229</sup> Au Cameroun l'ensemble des Monts du Mandara est constitué de roches précambriennes vieilles de plusieurs centaines de millions d'années et presque uniquement composés de blocs de granit allongés et dressés sur de bases étroites. Voir MACEACHERN (S.), 1993, « Selling The Iron For Their Shackles: Wandala-Montagnard interactions in Northern Cameroon », *Journal of African History*, 34, pp. 247-270.

<sup>230</sup> L'entraînement à la cavalerie guerrière faisait partie de l'éducation de l'élite et nécessitait d'importantes ressources pour l'acquisition des chevaux, leur équipement et leur entretien. Pour statistiques voir NJEUMA (M.Z.), 1989, op.cit.

<sup>231</sup> Voir notamment le chapitre sur la sociogenèse de l'Etat in ELIAS (N.), 1975, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris.

<sup>232</sup> Le pouvoir et l'autorité du calife de Sokoto peuvent être appréciés à travers la note suivante qu'il adresse à Modibbo Adama pour lui signifier sa nomination comme émir de *Yola* et leader de la guerre sainte à Fombina (1809-1847) : « Je t'ordonne de leur annoncer que c'est à toi que j'ai remis ce drapeau du *djihad* ; que quiconque t'obéit sache que c'est à moi qu'il obéit. Tu iras vers tes chefs peuls et tu parviendras à un accord avec eux. Ils ont tous été chefs sous des gouvernements d'infidèles. Nous voulons à présent qu'ils répandent la religion de Dieu. Tu leur assigneras des districts, à chacun selon son rang. Ils devront continuer la guerre sainte pour la gloire de Dieu ». Voir p. 23 in NJEUMA (M.Z.), 1989, *Histoire du Cameroun (XIX<sup>ème</sup> siècle début du*

des Haoussa du Royaume du Bornou, depuis le Nigeria actuel, vers le Nord-Cameroun. Elle atteste ainsi du rôle du démographique en interaction avec les autres éléments structurants.

### § -Une triple interdépendance : l'économique, le financier et le politique

Le sous-système dominant de l'*émirat de l'Adamoua* tire en effet sa puissance entre autres du fait que les acteurs politiques et culturels islamisés (Peuls, Mandara, Bornouans, Kotoko, et Arabe Choa) réussirent à assujettir des autochtones non-islamisés d'un poids démographique supérieur au leur du point de vue numérique (trois quart de la population totale de *Fombina* contre plus d'un quart seulement de cette population totale)<sup>233</sup>. La contrainte du démographique comme élément structurant de l'action des différents acteurs dominants de *Fombina* intervient au travers des migrations coloniales de deux types : les migrations coloniales externes où Peuls, Haoussas et Bornouans partent de l'empire du Bornou au Nigeria et du royaume haoussa vers l'*émirat de l'Adamoua*. Et les migrations coloniales internes à l'*émirat* où on assiste à plusieurs délocalisations des peuples autochtones fuyant le djihad, et à des mouvements d'esclaves capturés lors des razzias menées par les Peuls. Ces mouvements d'esclaves<sup>234</sup> entérinent ainsi la structure sociale fortement stratifiée (acteurs dominants et dominés) de *Fombina*. L'intérêt économique que représentent ces mouvements d'esclaves permet ainsi d'aborder l'économique et le sous-système financier qui le sous-tend dans la région.

Au niveau de l'économique, l'acteur central est le groupe Haoussa. C'est un peuple de cultivateurs et de commerçants habitant le « Haoussa land ». Ils débarquent dans l'*émirat de l'Adamoua* comme migrants, guerriers ou mercenaires du *djihad* accompagnant Modibbo Adama. La culture commerciale séculaire de ce groupe converti à l'islam ainsi que son sens des affaires et son endurance au travail, lui permettent de tisser de solides liens avec les Foulbé pour développer des activités économiques. Le sous-système économique et commercial qu'ils mettent en place ainsi que le sous-système financier qui le sous-tend sont basés sur trois institutions en interdépendance et enchâssées dans les relations politiques et sociales : les *Rumde*, l'institution esclavagiste et le marché où se pratiquent diverses formes de troc. Parallèlement, les Foulbé et l'aristocratie haoussa acquièrent des domaines non loin des *lamidats* de Maroua, de Ngaoundéré et de Garoua où les populations déplacées étaient nombreuses.

Les *Rumde* fonctionnent comme entités à la fois politiques et économiques. Ce sont des foyers d'activités économiques incluant des plantations (maïs, sorgho, riz, pommes de terre, ignames, haricots, millet, arachide, oignons et diverses autres légumes), l'artisanat (poterie, tisserands...) et le travail du fer. Par ailleurs, l'*institution esclavagiste*, au service de la politique de conquête et d'assimilation à la culture islamique, est aussi un vecteur d'activités économiques. Chaque *Rumde* présente en effet une main-d'œuvre essentiellement constituée d'esclaves appartenant aux acteurs politico-culturels et économiques dominants (Peuls et Haoussa), qui bénéficient directement des productions provenant des plantations et des ateliers artisanaux. D'où le fait que la taille du *Rumde* était le reflet, non seulement du statut, mais aussi de la puissance, de l'influence et de la richesse privée d'un peul ou d'un haoussa dans la société. La troisième institution à savoir le marché n'est ni permanente (le marché se

XX<sup>ème</sup> siècle), l'Harmattan, Paris.

<sup>233</sup> Le groupe Peul occupe cependant une position dominante par sa masse numérique au sein des islamisés. Pour statistique, voir VINCENT (J.F.), 1991, *Princes Montagnards du Nord-Cameroun*, Tome I, l'Harmattan, Paris.

<sup>234</sup> Voir UBAH (C.N.), 1991, "Suppression of the Slave trade in the Nigerian Emirates", *Journal of African History*, 32, pp.447-470; NJEUMA (M.Z.), 1989, op.cit. ; VINCENT (J.F.), 1991, op.cit. ; COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1993, op.cit.

tient de façon périodique), ni une institution prépondérante sur les autres institutions sociales. C'est généralement une place à côté de la mosquée. Celle-ci est l'institution dominante dans la société où le pouvoir dérive plus du contrôle du travail que de celui de la terre<sup>235</sup>.

C'est au travers du troc qui, *in fine*, rythme toute l'activité économique de *Fombina*, qu'intervient le sous-système monétaire et financier qui sous-tend son mode de production et d'accumulation esclavagiste. Plusieurs monnaies traditionnelles ou paléomonnaies circulent entre acteurs et entre les *lamidats* et leurs pôles performants que sont Yola et Sokoto. Ces paléomonnaies<sup>236</sup> sont entre autres des houes, du fer (dont les Peuls sont demandeurs pour leurs cavalerie guerrière et les montagnards producteurs pour leurs outils agricoles), des bœufs, du sel, des noix, du tissu (gandoura), des chevaux, des pièces d'argent, des armes et surtout des esclaves. En effet, le jour du marché ou lors d'un troc ordinaire dans un *Rumde*, des esclaves étaient constamment utilisés comme instrument d'échange et comme étalon de référence à partir duquel était estimée la valeur des autres paléomonnaies en vigueur à *Fombina*. Les esclaves jeunes étaient payés en pièces de tissus (gandouras). Pour bien établir les équivalences dans l'échange, on les faisait asseoir et on dressait à côté d'eux, une pile de gandouras pliées d'une façon conventionnelle, arrêtée lorsqu'elle était aussi haute que l'esclave dont la taille et la robustesse servaient ainsi d'étalon de référence monétaire<sup>237</sup>. Un esclave valait ainsi, avant l'arrivée des Allemands, entre 12 et 20 gandouras auxquels il fallait ajouter 2 à 6 bœufs, quelques chèvres et du sel. Prix variable suivant les sexes et l'âge (les jeunes filles valaient autant de bœufs mais moins de gandouras et un adulte rien que 4 ou 5 gandouras à cause de la corrélation négative entre l'âge d'un esclave et sa force de travail en terme de potentiel productif)<sup>238</sup>. Il est important de distinguer ici deux types de paléomonnaies : celles qui ont une valeur d'usage (houes, fer, esclaves, tissus, chevaux, bœufs, armes, noix...) et celles qui sont de pures monnaies de signe sans valeur d'usage ordinaire (or et pièces d'argent).

Par ailleurs, le tribut (impôt) que paient les acteurs politico-culturels et économiques dominés pour être épargnés des razzias de la cavalerie guerrière peule, constitue aussi un canal de circulation monétaire. Ce tribut est constitué de dons, de cadeaux, d'objets d'art divers, de poudre d'or ou d'un nombre fixe d'esclaves qu'on transfère de façon périodique au *lamdo* et à l'émir de Yola qui, à son tour, l'envoie à Sokoto<sup>239</sup>. Les caractéristiques de ce sous-système financier régional sont la centralisation, la redistribution, la réciprocité, la solidarité mais paradoxalement aussi l'asservissement. Il faut en effet noter qu'une fois les pesanteurs des forces en présence évaluées et reconnues par tous les acteurs, *Fombina* était parvenu à une organisation sociale, politique et économique en équilibre même s'il fut quelquefois instable suite aux rivalités entre acteurs dominants. Les *lamidats* dirigés par les Peuls et les Haoussa étaient

<sup>235</sup> COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1993, op.cit., p. 261.

<sup>236</sup> De nombreux travaux montrent qu'au sein des sociétés traditionnelles certaines monnaies sont des objets qui n'ont d'autres usages que monétaires (coquillages, objets en pierre, vannerie...) et ne présentent aucune fonction utilitaire si ce n'est de circuler (à la différence des blocs de sel ou du bétail) qui peuvent avoir un usage pratique et servir aussi de monnaies. Voir SERVET (J.M.), 2000, « La monnaie un fait social total », *Alternatives Economiques*, hors-série n°45, pp.26-27. D'autres auteurs les appellent quasi-monnaies, protomonnaies ou monnaies primitives et soulignent que plusieurs d'entre elles ont une grande valeur d'usage. Voir TESTART (A.), 2001, *Aux origines de la monnaie*, Errance, Paris ; THERET (B.), 2008, « Les trois états de la monnaie. Approche interdisciplinaire du fait monétaire », *Revue économique*, vol.59, n°4, pp.813-842.

<sup>237</sup> Voir VINCENT (J.F.), 1991, op.cit. ; UBAH (C.N.), 1991, op.cit.

<sup>238</sup> Pour évaluation du prix d'un esclave à *Fombina* voir VINCENT (J.F.), 1991, op.cit., p. 95.

<sup>239</sup> NJEUMA (M.Z.), 1989, op.cit.

devenus des poches de populations partageant plusieurs intérêts communs. C'est pourquoi, après les années de braises où le *djihad* connut son paroxysme, l'objectif des acteurs était désormais d'assurer la stabilité de l'émirat et de développer les activités commerciales soutenues par le sous-système financier dominant dans une perspective de gains réciproques. Ce sous-système financier utilise le principe de centralisation et de redistribution des ressources qui apparaît au travers de nombreuses pratiques. C'est le cas du système de patronage des *lamidats* où les chefs (*Lamdo*), après avoir reçu les doléances des populations, achetaient des objets chers et précieux (chevaux, armes, vêtement riches, livres religieux...) pour les distribuer à leurs conseillers qui à leur tour en faisaient autant envers tous les sujets<sup>240</sup>.

De même, le paiement du tribut à la fois par les musulmans et les non-musulmans pour le financement de la guerre sainte, ainsi que le produit de l'activité économique, étaient orientés vers les chefs qui, à leur tour, les réorientaient vers l'émir de *Yola* (Modibbo adama) qui se chargeait de les transférer au calife de Sokoto tenu finalement d'organiser la redistribution intra-régionale en suivant le schéma inverse de la stratification sociale en vigueur dans la région. La réciprocité en vigueur dans ce sous-système financier n'implique pas toujours de la solidarité i.e., une complémentarité, une interdépendance et un sacrifice volontaires des uns par rapport aux autres. Provenant du fait que la part de biens que l'émir de *Yola* ou le calife de Sokoto renvoie à chaque *lamidat* est proportionnelle à la valeur du tribut collecté par chacun d'eux, c'est une simple équivalence symétrique (justice distributive)<sup>241</sup> entre quantité donnée et quantité reçue qui installe une réciprocité mécanique. Il en est de même de la redistribution intra-régionale qui obéit aux exigences politiques de gestion d'un monopole socio-économique dont la dépendance par rapport à l'étendue du territoire contrôlé et au poids démographique des populations dominées, entraîne une division de plus en plus poussée du travail dont les corollaires sont la redistribution et la décentralisation : le monopole des facteurs de production (terres, impôts, esclaves) relativement privé lorsqu'il est encore de petite taille et géré de façon centralisé par les acteurs hégémoniques, se transforme, au fur et à mesure que sa taille augmente, en un monopole public par exigences fonctionnelles et par peur de voir se développer des forces centrifuges<sup>242</sup>. Le processus social dans l'émirat de l'Adamaoua montre qu'une phase de stabilité socioéconomique, succède à une phase de lutte pour la prédominance qui succède elle-même à une phase d'autonomie entre les différents acteurs. Dans le cas d'espèce, c'est un réseau racial (Peuls et Haoussa) et symbolico-fonctionnel (islam, djihad) qui sort vainqueur de la phase de lutte de prédominance suite à une monopolisation relative des moyens de puissance sociale et de production (terres, esclaves, armée, impôt). Ce réseau hégémonique est ensuite contraint à la redistribution sociale parce que les populations et les territoires qu'il contrôle deviennent nécessairement la condition d'existence de son hégémonie et le placent ainsi en situation de dépendance socio-économique et politique : c'est la dialectique du maître et de l'esclave.

L'intermédiation est aussi en vigueur dans les pratiques financières. C'est le cas dans chaque *lamidat* où les conseillers font écran entre le *lamdo* (le chef), et les populations. Dans un premier temps, ils enregistrent les doléances des populations et les transmettent au *Lamdo* qui regroupe tous les objets demandés. Et dans un deuxième temps, les conseillers reçoivent ces objets dans le but de les distribuer aux populations suivant leurs doléances. De même, les vendeurs d'esclaves, par peur d'être fait esclaves à leur tour,

<sup>240</sup> NJEUMA (M. Z.), 1989, Idem.

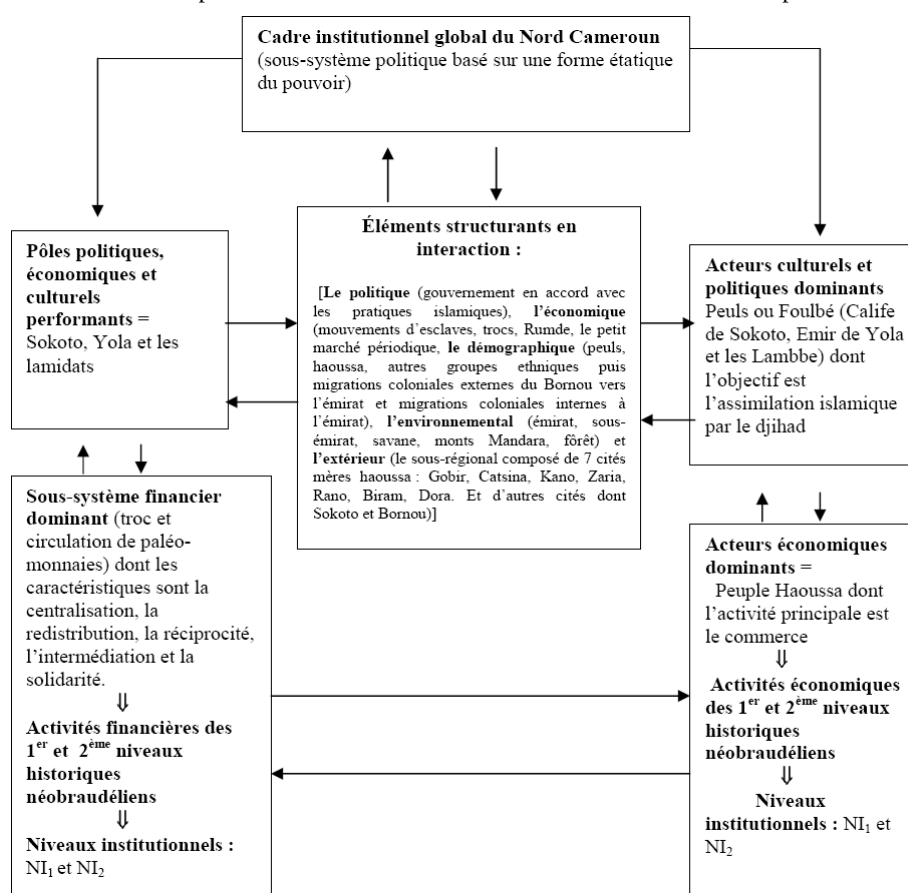
<sup>241</sup> CHABAL (M.) et TEMPLE (D.), 1995, *La réciprocité et la naissance des valeurs humaines*, L'Harmattan, Paris.

<sup>242</sup> ELIAS (N.), 1975, op.cit.



utilisent des intermédiaires (informateurs et transacteurs) dont le rôle est d'entrer en contact avec les Peuls et les Haoussa (demandeurs d'esclaves). Ainsi, jusqu'à la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, ce sous-système financier est le système financier formel de l'organisation politique, sociale et économique du Nord-Cameroun où tous les acteurs et leurs activités financières sont manifestement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels. C'est donc la phase de la construction de la base matérielle et spirituelle du sous-système financier du Nord-Cameroun. Nous pouvons le représenter de façon schématique avec ses interdépendances comme suit :

**Schéma 5.1** : Sous-système politico-culturel et économico-financier dominant du Nord Cameroun dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle avant l'arrivée des Européens<sup>243</sup>



Ce cadre institutionnel global et les interactions entre les acteurs et les éléments structurants qu'il entraîne ne laissent identiques ni les comportements des différents acteurs, ni les différents éléments structurants et le sous système financier du Nord-Cameroun. Il va jouer le rôle de sélecteur comportemental et entraîner la réaction des

<sup>243</sup> On se rend compte que la notion de sous-système de Polanyi prouve à travers ce schéma que le champ économique et le champ social ne sont pas des réalités séparées à cette époque au Nord-Cameroun.

acteurs suite à l'évolution de la capacité de reproduction durable de leur autonomie sociale.

➤ **Conséquences du premier grand événement historique intra-régional au Nord– Cameroun**

Le formatage des institutions et des acteurs qu'entraîne ce sous système dominant du Nord- Cameroun se ressent dans plusieurs domaines. Sur le plan politique, les Peuls ou Foulbé passent du rang de simples éleveurs pacifiques à celui d'acteurs politico-culturels dominants alors que les acteurs autochtones passent au rang d'acteurs dominés, d'exécutants et de serviteurs. En effet, avec la révolution peule initiée par la Calife de Sokoto, les Peuls sont convaincus qu'une nouvelle ère s'ouvre à eux et qu'elle les verra bientôt au pouvoir. Aussi adhèrent-ils massivement à l'usage du *djihad* pour la rendre effective. De ce fait, les fonctions principales de l'administration i.e., maintenir l'ordre et la loi, sont désormais assurées par eux. On les trouve aux échelons les plus élevés de la pyramide politique et sociale. Les sous-émirats (*lamidats*) dont les *lambbe* (pluriel de *lamdo*) sont les chefs, se renforcent et deviennent de petits Etats en collaboration avec Yola et Sokoto qui restent les deux plus grands pôles performants du sous-système. Au sein des sous-émirats, chaque *lamdo* devient la personne la plus influente. Il contrôle l'approvisionnement en armes et l'activité commerciale. Il peut déclencher une guerre et il habite la plus grande maison généralement située à côté de la Mosquée et du marché<sup>244</sup>. Deux lieux institutionnels dont l'importance devient de plus en plus marquée. Le *lamdo* est à la tête d'un pouvoir qui présente le double caractère d'être à la fois très personnalisé et sociologiquement équilibré.

L'aspect personnalisé vient de sa nature presque despotique en ce sens qu'une seule personne possède d'énormes prérogatives par rapport aux autres. L'aspect équilibré apparaît dans la nomination de conseillers chargés de fonctions spécifiques au sein de l'administration. Cela permet que toutes les composantes sociales puissent se faire entendre du gouvernement en place. Cette nomination de conseillers tient en effet compte de toutes les ethnies et de leurs poids démographiques de telle sorte que les ethnies numériquement les plus nombreuses aient un plus grand nombre de conseillers à la cour. Donc, après la période « faste » du *djihad* où le pouvoir est prédateur et concentré uniquement entre les mains des Peuls, il devient partagé entre acteurs dominants et acteurs dominés par le processus de socialisation du monopole des facteurs de production sus évoqué. En conséquence, les *lamidats* de Maroua, Rai, Chebowa, Ngaoundéré, Tibati et Garoua, les divers groupes ethniques dominants et dominés sont représentés à la cour, soit au sein de la même hiérarchie composée de dominants et de dominés (Foulbé et non Foulbé ou musulmans et non musulmans), soit au sein de deux hiérarchies séparées, politiquement concurrentes et composées tantôt exclusivement de Foulbé et tantôt exclusivement de non Foulbé. La gestion des conflits utilise désormais le principe de subsidiarité dont l'échelle de pouvoir et de compétence va de la cellule familiale au *lamdo*, en passant par les conseillers alors que le lien entre le politique et l'économique se tisse au travers des rapports étroits entre l'acteur politico-culturel dominant (Peuls) et l'acteur économique dominant (Haoussa)<sup>245</sup>.

<sup>244</sup> NJEUMA (M .Z.), 1989, op.cit.

<sup>245</sup> Cette coalition Peuls /Haoussa se manifeste par le fait que ces deux groupes se partagent le pouvoir politique et économique et dominant ainsi tout le sous-système à telle enseigne que les titres des *lambbe* du Nord sont influencés par le système du Bornou tandis que les *lambbe* de la Bénoué et de l'Adamaoua étaient influencés par le système Haoussa. Les uns étaient donc appelés par les titres bornouans de Kaigama ou Galadima et d'autres par le titre haoussa de Waziri. Voir NJEUMA (M .Z.), 1989, op.cit. ; COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1993, op.cit.

Sur le plan culturel, ce premier grand événement historique intra-régional donne un nouveau profil culturel à l'*émirat de l'Adamaoua*. Après avoir consolidé les victoires obtenues lors du djihad, la principale préoccupation devint l'application de la culture islamique telle qu'elle se pratique dans le Bornou et le « Haoussa land ». L'éducation coranique devint ainsi la clé de voûte de cette transformation culturelle considérée par ses promoteurs comme la seule voie capable de conduire vers le progrès suite à un renouveau religieux messianique. Par ailleurs, la révolution peule et le djihad islamique qui en constituent les principaux instruments de conquête et d'assimilation, entraînent un boom de l'éducation et de la vie académique dans l'*émirat de l'Adamaoua*. En effet, étant lui-même docteur en sciences islamiques, le calife de Sokoto désire avoir avec lui les intellectuels (les lettrés musulmans) et ne nomme aux postes de responsabilité que des lettrés locaux dans quelques domaines qu'ils soient. D'où l'essor intellectuel que la révolution peule induit, non seulement dans les *lamidats*, mais surtout à Yola qui renforce ainsi son caractère de pôle politique et culturel le plus performant après Sokoto. Le *Fufuldé* devient la *lingua franca* de l'*émirat de l'Adamaoua* et participe ainsi de la solidarité sociale et de l'unité de la région. Les manifestations extérieures de cette nouvelle culture relativement dominante se concrétisent par le respect des piliers de l'Islam (prières, jeûne du Ramadan, aumônes), et par des modifications environnementales. C'est le cas de la multiplication des structures comme des mosquées, des lieux de prières, des noms islamiques, de nouvelles tenues vestimentaires et des murs entourant des habitations appelées *Saré*<sup>246</sup>.

Sur le plan démographique, le djihad entraîne des déplacements de populations. En effet, Peuls et Haoussas n'ont pas toujours été présents dans la région<sup>247</sup>. Ils y arrivent par petits groupes migratoires qui grossissent petit à petit et connaissent un boom avec le déclenchement de la guerre sainte depuis Sokoto. A ces migrations inter régionales allant de Sokoto et du Haoussa land vers l'*émirat de l'Adamaoua*<sup>248</sup>, s'ajoutent des migrations internes à l'Emirat où, suite à la politique de conquête et d'assimilation, les acteurs dominés sont capturés et réinstallés dans les nouveaux centres urbains que sont les *Rumde* et les capitales des *lamidats*. D'où l'essor économique des ces derniers qui bénéficient de la hausse de l'offre de travail des esclaves, et de celle de la demande de biens et services inhérente aux grandes agglomérations. Sur le plan local i.e., au sein de l'*émirat de l'Adamaoua*, le pouvoir d'achat de la nouvelle aristocratie peule et haoussa et sa consommation de biens exotiques, précieux et de prestige, assurent un haut niveau de demande et des marges de profits. Ce qui stimule la production locale qui veut satisfaire cette demande solvable et bénéficier des marges dans des transactions de courtes distances à l'intérieur des *lamidats* ou entre *lamidats*. Par ailleurs, pour ses conquêtes et la collecte du tribut, le djihad islamique met en place de nombreuses voies de communication reliant différentes parties du Nord-Cameroun entre elles et assurant l'expansion du *Fufuldé* comme langue commune. D'où le fait qu'après la consolidation du pouvoir islamique et la période de paix qui s'ensuit, le commerce légitime s'accroît en volume et les voies de communications du *djihad* deviennent de grands axes commerciaux qui donnent un essor sans précédent aux transactions économiques de longue distance entre régions parlant la même langue<sup>249</sup>. Le Nord du Cameroun se

<sup>246</sup> La construction d'un *Saré* prend en compte le caractère polygamique du foyer et les cultures islamiques du *Purrdah* (réclusion des femmes). Voir COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1993, op.cit.

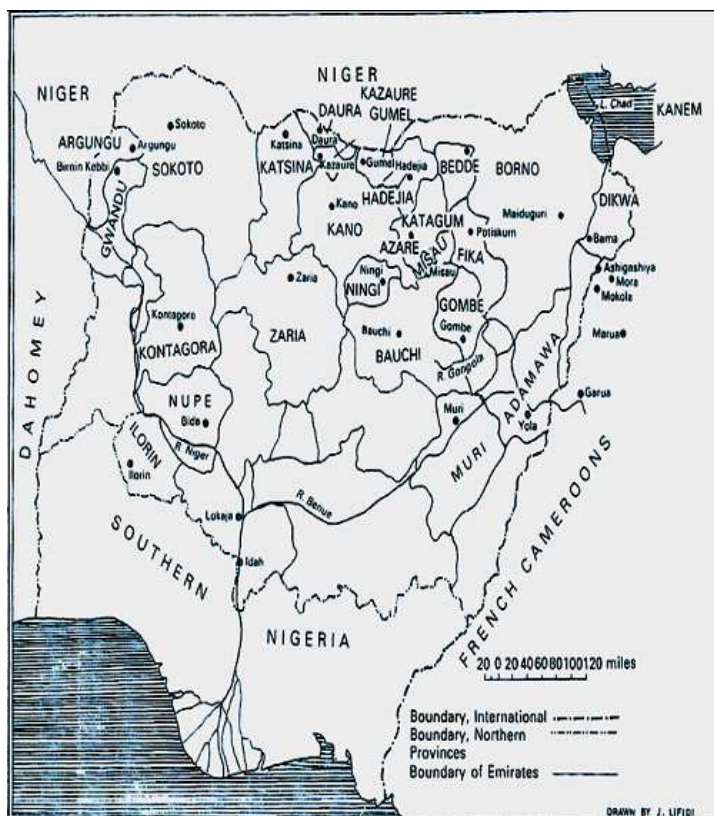
<sup>247</sup> Voir VINCENT (J.F.), 1991, op.cit.

<sup>248</sup> Voir KRIGER (C.), 1993, "Textile Production and Gender in the Sokoto Caliphate", *Journal of African History*, 34, pp.361-401; NJEUMA (M.Z.), 1989, Ibidem; COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1993, op.cit.

<sup>249</sup> La connaissance d'une langue commune répondant à tous les besoins communicationnels d'un

retrouve ainsi économiquement connecté, non seulement à l'ancien réseau préexistant reliant le califat de *Sokoto* et de *Bornou* au système commercial transsaharien dont *Bornou* et *Kano* sont les plus importants terminus, mais aussi, aux postes commerciaux européens du Congo, aux régions de Bamenda à l'ouest et au plateau Bamiléké, au pays *Yorouba* et à la côte Atlantique de l'Afrique de l'ouest<sup>250</sup> (voir cartes 5.2, 5.3 et 5.4).

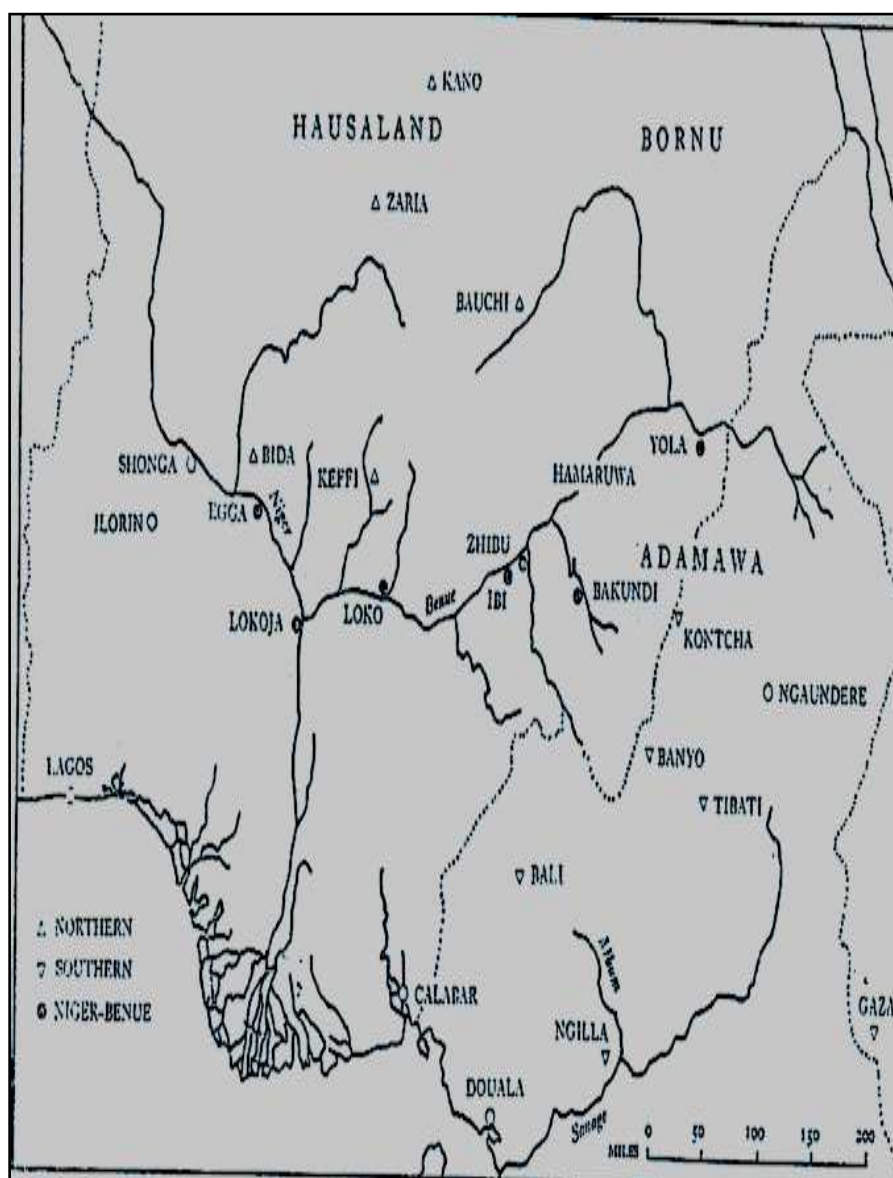
**Carte 5.2** : Les Emirats nigériens avec lesquels le Nord-Cameroun est en interaction



**Source:** UBAH (C.N.), 1991, « Suppression of the Slave Trade in the Nigerian Emirates », *Journal of African History*, 32, pp.447-470.

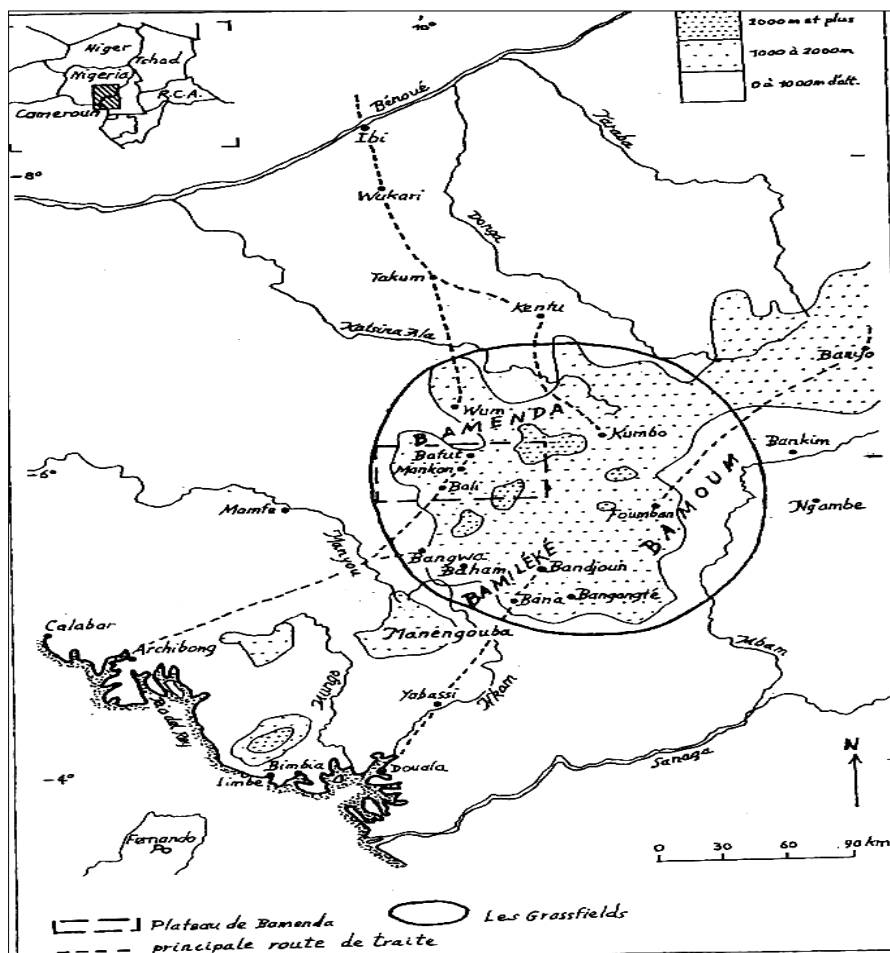
système étant un puissant facteur d'intégration économique et sociale, le rôle de la langue ffuldé qui s'impose comme seule langue de communication dans l'émirat de l'Adamaoua, est d'une importance capitale dans son essor économique. En effet, en dehors du fait que les acteurs dominés subissent des externalités de réseau négatives comme l'exposition à la colonisation culturelle et à l'envahissement de l'idéologie de l'acteur politico-culturel dominant en supportant ainsi les coûts de formation du réseau économique, d'autres « extenalités réseau » sont positives et favorisent le développement économique. Ce sont la contribution de la langue ffuldé à la formation d'une identité intra-régionale, à l'expansion du réseau de communication et d'interactions (emploi, investissement et échanges commerciaux et culturels...) et le renforcement du pouvoir informationnel de l'acteur économique dominant qui bénéficie dans ses affaires et sans coûts supplémentaires de l'extension du réseau linguistique. Cette langue devient ainsi un bien commun dans la région.

<sup>250</sup> Dans cette période de prospérité, l'acteur économique dominant qu'est le groupe Haoussa consolide ses liens avec l'acteur politico-culturel dominant (les Peuls) et développent des quartiers économiquement autonomes appelés *quartiers haoussa* encore présents dans presque toutes les villes camerounaises actuelles.

**Carte 5.3:** Les marchés de l'ivoire

Source: JOHNSON (M.), 1978, "By Ship or by Camel: The Struggle for the Cameroons Ivory Trade in the nineteenth Century", *Journal of African History*, 4, pp.539-549.

Carte 5.4: Les Grassfields du Cameroun



Source : WARNIER (J.P.), 1989, « Traite sans raids au Cameroun », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 113, XXIX, pp.5-32

Cette activité économique est soutenue par le sous-système financier et monétaire dont nous avons déjà relevé les caractéristiques plus haut. Les mêmes paléo-monnaies (houes, fer, esclaves, pièces d'argent, noix de cola, tissus, bœufs, porcelaines et ivoire) circulent mais ne soutiennent plus seulement les activités économiques du 1<sup>er</sup> niveau dans le commerce de courte distance, mais aussi celles du 2<sup>ème</sup> niveau dans le commerce de longue distance entre les pôles performants de l'Emirat et ceux du commerce transsaharien (voir carte 5.3). En outre, cette période de développement économique et de paix (*amana*) fait apparaître d'autres caractéristiques de ce sous-système financier et monétaire : ses aspects à la fois culturalistes et utilitaristes et le rôle de l'institution monétaire comme facteur de stabilisation sociale, de pouvoir et de violence. Les motivations culturalistes et symboliques se retrouvent dans les pratiques financières motivées par des habitudes culturelles comme le paiement de l'impôt musulman qu'est le *Zakat* et celui du tribut qui se développe à partir de la coutume d'offrir des cadeaux à ses supérieurs hiérarchiques en guise de respect de l'autorité. La signification religieuse du

tribut tient au fait qu'il participe du financement du *djihad* et permet aussi aux leaders musulmans de remplir leurs obligations coraniques de redistribution charitable des revenus et de dons aux plus nécessiteux. L'aspect utilitariste quant à lui commence à se développer avec la corrélation positive qui s'installe entre le montant du tribut collecté et l'importance politique et économique du *lamidat* auprès du calife de Sokoto. Des rivalités apparaissent ainsi entre les chefs des *lamdats* qui cherchent à augmenter leur aura économique et politique auprès d'Ousman dan Fodio. Le tribut perd donc de plus en plus ses motivations culturelles au profit des motivations purement utilitaristes ou économiques. Ce tribut payé en paléo-monnaies en constitue inévitablement un canal de circulation qui entraîne une hausse des flux et reflux financiers non seulement dans l'*émirat de l'Adamaoua*, mais aussi entre lui et Sokoto<sup>251</sup>.

La deuxième caractéristique du sous-système financier et monétaire de *Fombina* est le rôle de l'institution monétaire comme facteur de stabilité sociale, d'enjeux de pouvoir et de violence. En effet, la fonction de stabilisation des rapports sociaux assurée par le sous-système financier et monétaire provient de ceci qu'il devient le médiateur des conflits entre acteurs dominants et dominés en transformant le tribut en exutoire de la violence exacerbée de leurs rapports initiaux<sup>252</sup>. Grâce au paiement du tribut, une confiance s'installe entre les acteurs dominés et dominants et leurs rapports prennent une forme institutionnelle où les acteurs dominés sont considérés comme ayant reconnu l'autorité du calife de Sokoto et sont laissés libres de pratiquer leur culture et la religion de leur choix, une fois qu'ils paient le tribut aux ayants droit. Ce sous-système monétaire et financier devient, comme le disent Michel Aglietta et André Orléan, ce par quoi la société déchirée par la séparation accède à une existence stabilisée, provisoirement sortie de la violence essentielle par sa transformation en violence fondatrice<sup>253</sup>. Restituée dans son contexte au sein d'un espace-temps précis, la monnaie dévoile sa nature d'opérateur d'appartenance sociale, de médiation dans les échanges sociaux divers entre lesquels elle apparaît comme un représentant de la totalité sociale.

Mais, à ce rôle de stabilisateur des rapports sociaux et de pacification sociale du tribut, s'ajoute le fait qu'il est aussi un enjeu de pouvoir et une source de violence. De là, l'ambivalence du phénomène monétaire dans la mesure où des rivalités et des affrontements naissent entre acteurs politico-culturels dominants à cause du besoin d'étendre la sphère d'influence de leur pouvoir afin de collecter un montant plus élevé du tribut. Le fait que ce tribut soit par ailleurs majoritairement constitué d'esclaves montre non seulement le caractère anthropocentrique de la conception monétaire des populations locales, mais aussi son endogénéité en tant que fait social total au sens durkheimien du terme. A ce stade, la confiance institutionnelle est au beau fixe grâce au paiement du tribut mais la confiance interpersonnelle est faible car les acteurs dominés livrent, comme tribut aux acteurs dominants, ceux des leurs qu'ils considèrent comme des éléments perturbateurs<sup>254</sup>. En outre, la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs dominés et de leur système est tributaire de la liberté économique qui s'acquiert par le paiement du tribut. Ainsi, dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, le sous-système financier et monétaire dominant du Nord- Cameroun est constitué des activités financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques néobraudéliens au profil

<sup>251</sup> En 1851 Barth estimait que le Lamido de Yola recevait annuellement plus de 5000 esclaves sous forme de tribut. Voir NJEUMA (M. Z.), 1989, op.cit.

<sup>252</sup> GIRARD (R.), 1998, *La Violence et le Sacré*, Hachette littérature, Paris.

<sup>253</sup> AGLIETTA (M.) et ORLEAN (A.), 2002, *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, Paris.

<sup>254</sup> WARNIER (J.P.), 1989, « Traite sans raids au Cameroun », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 113, XXIX-I, 1989, pp.5-32.

institutionnels NI<sub>1</sub> et NI<sub>2</sub>. C'est le sous-système financier formel de cette région avant l'arrivée des Européens.

➤ ***L'arrivée des Européens et le déclassement du sous-système politico-culturel et économico-financier du Nord-Cameroun : causes et faits***

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, et particulièrement dans son dernier quart, les contacts sporadiques et lointains qu'ils y avaient déjà entre l'*émirat de l'Adamaoua* et les Européens depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle vont se développer avec le début de la colonisation internationale. C'est suite à celle-ci que le Cameroun commence à se structurer comme pays avec des contours un peu plus précis. C'est donc une période marquée par l'implication des Européens dans les affaires politiques et économiques du Nord-Cameroun. Trois nouveaux candidats à l'hégémonie dans la région arrivent. Les ambitions politiques, économiques et territoriales de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, les amènent en effet à se retrouver dans cette région dont la prospérité commence à faire écho au-delà de ses frontières. La colonisation et l'installation des Européens se font en deux phases : une phase de collaboration et de domination pacifique assurée par l'administration indirecte anglaise. Puis une phase de concurrence, de déclassement et de domination répressive du sous-système politico-culturel et financier du Nord-Cameroun. Cette phase est la conséquence des rivalités entre grandes puissances coloniales dont les intérêts économiques et politiques se télescopent dans la région.

***§-La phase de coopération et de domination pacifique<sup>255</sup> entre Européens et populations locales (1823-1890)***

Les Anglais sont les premiers à arriver au Nord-Cameroun avec pour principale motivation le développement de leurs activités commerciales. Pour alibi de colonisation, de conquête et d'installation, ils se présentent comme des « *colons gentils* » qui disent officiellement vouloir lutter contre l'institution esclavagiste en vigueur comme institution sociale dans la localité<sup>256</sup>. Cet objectif noble et humain, se révélera plus tard être une stratégie de pacification de la région afin d'y développer ses propres activités commerciales en neutralisant les rivalités nées entre chefs locaux dans le commerce des esclaves à l'intérieur du continent. Raison pour laquelle, très vite, les Anglais renoncent à cette justification officielle dont la réalisation s'avère très coûteuse et entrave leur projet d'occupation<sup>257</sup>. Ils commencent à étudier les conditions d'exploitation des potentialités commerciales de la région.

A cet effet, les visites du major Denham en 1823 et de Barth en 1849-1851, confirment les conditions de navigation de la région alors que l'installation d'une multinationale coloniale, la *Royal Niger Company*, en assure l'exploitation par des unités de production

<sup>255</sup> La *domination pacifique* signifie qu'il y a certes assujettissement des acteurs locaux à d'autres acteurs externes plus puissants, mais que cela se fait sans affrontements physiques et sans luttes armées malgré le conflit idéologique et pratique qu'entraîne cette situation. Il n'y a pas de déterminisme historique ici étant donné que nous analysons l'histoire *ex post* donc avec les stratégies d'acteurs déjà dévoilées pour la période contemporaine où nous les caractérisons dans un titre générique.

<sup>256</sup> Ces fausses raisons humanitaires ont été utilisées par d'autres puissances coloniales pour coloniser d'autres régions africaines. Voir BECK (R. B.), 1989, "Bibles and Beads: Missionaries as traders in Southern Africa in the early nineteenth Century", *Journal of African History*, 30, pp. 211-225.

<sup>257</sup> Voir JOHNSON (M.), 1978, "By Ships or By Camel: The struggle for the Cameroons ivory trade in nineteenth century", *Journal of African History*, XIX, 4, pp. 539-549; COHEN (W.B.), 1983, "Malaria and French imperialism", *Journal of African History*, 24, pp.23-36.



et de commerce dans les *lamidats*<sup>258</sup>. A ce stade, on assiste à une domination pacifique des Européens sur les populations locales et leur sous-système politico-culturel et financier. Les Anglais mettent en place une administration indirecte qui s'appuie sur ce sous-système politico-culturel et financier et sur le savoir-faire des marchands haoussa dont la connaissance des marchés internes et des différents rouages des affaires commerciales leur est nécessaire. C'est donc une phase de collaboration et de *domination pacifique*<sup>259</sup> et non de concurrence où les groupes locaux dominants (Peuls et Haoussa) ne sont plus totalement maîtres de la situation politique et économique. Ils sont désormais utilisés comme relais par les Anglais qui considèrent le Nord-Cameroun comme un simple facteur de production dont la rentabilité doit être maximisée. Jusqu'en 1890, les préoccupations de la *Royal Niger Company* restèrent donc uniquement commerciales sans plus se préoccuper de la lutte contre l'institution esclavagiste et le commerce inhérent dont elle-même commence à tirer profit. Le sous-système politico-culturel et financier dominant resta donc globalement structuré de la même façon qu'avant l'arrivée des Anglais<sup>260</sup>. Ils s'étaient juste placés au dessus des Peuls et des Haoussa en laissant inchangé le reste de la stratification sociale là où leurs intérêts n'étaient pas contrariés<sup>261</sup>.

**§-La phase de concurrence entre grandes puissances coloniales et de domination répressive du sous-système politico-culturel et économique-financier du Nord-Cameroun : de 1890 aux deux dernières décades du XIX<sup>ème</sup> siècle**

Tant que l'Angleterre restait la seule grande puissance coloniale présente dans la région, le sous-système politico-culturel et économique du Nord-Cameroun fut préservé dans ses principales caractéristiques parce que la domination européenne resta une domination empreinte de collaboration avec ceux des acteurs dominants locaux qui acceptaient leurs règles<sup>262</sup>. Cette situation change très vite après 1890 quand d'autres puissances coloniales, en l'occurrence l'Allemagne et la France, jettent leur dévolu sur le Nord-Cameroun. L'Angleterre revendique l'exclusivité d'exploitation de la région par le fait qu'elle s'y est installée en premier. L'Allemagne en fait autant en arguant que son protectorat de 1880 sur le Kameroun ne s'arrête pas seulement aux régions côtières, mais va jusqu'au lac Tchad. La France, pour des raisons politiques et économiques, marque aussi son intérêt pour la région du Bornou et le sud du lac Tchad<sup>263</sup> alors qu'elle n'avait aucun intérêt au Nord-Cameroun (ni par des liens établis par ses commerçants et ses explorateurs, ni par des relations diplomatiques) contrairement aux Britanniques et aux Allemands<sup>264</sup>.

Suite à ces rivalités, la domination pacifique basée sur l'administration indirecte anglaise passe à une domination répressive entraînant le déclassement des acteurs dominants locaux et de leur sous-système. La concurrence et la répression qui s'ensuivent se font d'une part par la course des grandes puissances coloniales à la

<sup>258</sup> NJEUMA (M. Z.), 1989, op.cit.

<sup>259</sup> NJEUMA (M. Z.), 1989, op.cit.

<sup>260</sup> Les Anglais pour exploiter la région pacifiquement se sont appuyés sur les sous-systèmes politico-culturels et économique-financiers dominant du Nord-Cameroun en adoptant même certaines coutumes locales comme celle des cadeaux offerts périodiquement aux *lambbe* comme signe de reconnaissance de leur autorité. Voir NJEUMA (M. Z.), 1989, Ibidem

<sup>261</sup> KAZENGA TIBENDERANA (P.), 1987, « The role of British Administration in the Appointment of the Emirs of Northern Nigeria: The case of Sokoto Province », *Journal of African History*, 28, pp.231-257.

<sup>262</sup> KAZENGA TIBENDERANA (P.), 1987, Idem.

<sup>263</sup> WESSELING (H.), 2002, *Le partage de l'Afrique, 1880-1914*, Gallimard, Paris.

<sup>264</sup> NJEUMA (M. Z.), 1989, op.cit.

signature de traités avec les chefs des *lamidats*<sup>265</sup> et, d'autre part, par la lutte (bataille diplomatique et parfois militaire) pour la conquête du pôle performant *Yola* en tant que capitale politique et spirituelle des *lamidats* dont le chef se montre très hostile aux Européens qu'il considère comme des païens avec lesquels il ne peut signer aucun accord. Les Allemands lancèrent donc une expédition guerrière contre les *Mandaras* et les importants *lamidats* de Maroua et de Garoua afin d'ériger des postes administratifs permettant de faciliter le commerce et le recrutement des manœuvres pour leurs sociétés commerciales.

➤ ***Les conséquences du deuxième grand événement historique du Nord Cameroun sur le sous-système économico-financier et politico-culturel dominant***

Si nous définissons la colonisation comme le formatage volontaire des institutions, des acteurs dominés et de leur environnement par des acteurs dominants (colonisateurs) dans le but de réaliser un projet spécifique, la révolte peule et ses conséquences prouvent qu'elle était déjà en vigueur au Nord-Cameroun avant l'arrivée des Européens. Il en est de même de l'institution esclavagiste qui, en tant que pourvoyeuse d'éléments constitutifs du tribut, servait déjà de clé de voûte au sous-système financier et monétaire dominant dans la région. Avec l'arrivée des Européens, le conflit intra régional islamisés contre non islamisés se transforme en un conflit international entre colonisateurs (étrangers blancs) contre colonisés. Ainsi, à l'esclavagisme et à la colonisation intra-régionaux menés par les Peuls, succède une colonisation internationale menée par les grandes puissances coloniales<sup>266</sup>. Ceci entraîne que les Peuls et Haoussas gardent leur statut sur le plan local, mais deviennent des acteurs dominés du conflit international, colonisés contre colonisateurs. Désormais, les nouveaux acteurs dominants au Nord-Cameroun sont non seulement la France, l'Angleterre et l'Allemagne, mais aussi les acteurs locaux qui leurs servent de relais. D'où le fait que le sous-système du Nord-Cameroun se trouve déclassé par la nouvelle organisation politique, économique et sociale que les puissances coloniales mettent en place. Il naît en conséquence plusieurs dualismes parmi lesquels celui du sous-système financier où les composantes locales initialement dominantes et formelles, deviennent dominées et informelles parce que ne cadrant pas avec ce que les grandes puissances appellent désormais, « les activités légales<sup>267</sup> ».

Donc, en plus des rivalités économiques antérieures entre *lambbe* dont la puissance était devenue positivement corrélée au montant du tribut collecté, s'ajoutent des rivalités politiques. Les puissances coloniales se rendent compte que les *lambbe* ont des ambitions politiques personnelles et exploitent cette situation en les divisant par la signature des traités et en les armant<sup>268</sup>. C'est cette même stratégie qui permet à l'explorateur français

<sup>265</sup> Le départ de la course à la signature des traités entre les puissances coloniales et les populations locales est donné par l'Angleterre avec le traité de 1886 entre sa multinationale coloniale et le sultan de Sokoto. Ils signent un traité selon lequel les *lamidats* du Nord-Cameroun tombaient sous la protection britannique. Les Allemands réagissent à cette initiative anglaise en occupant les régions musulmanes du Nord-Cameroun alors que la France qui s'intéresse aux régions de la haute Bénoué et du lac Tchad, envoie ses explorateurs Mizon, Crampel et Monteil pour réaliser son ambitieux projet colonial qui consiste à réunir ses colonies du Congo à celles de l'Ouest et du Nord-africain. C'est seulement la peur d'un conflit armé entre la France et les deux autres puissances coloniales (Allemagne et Angleterre) disposant d'une plus grande puissance de frappe militaire, qui entraîna le rappel des explorateurs français à la maison après plusieurs escarmouches dans la région. Voir OWONA (A.), 1996, op.cit ; NJEUMA (M. Z.), 1989, op.cit.

<sup>266</sup> WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>267</sup> Voir JOHNSON (M.), 1978, op.cit.; UBAH (C.N.), 1991, op.cit.

<sup>268</sup> Voir KAZENGA TIBENDERANA (P.), 1987, Ibidem; NJEUMA (M. Z.), 1989, op.cit.

Mizon de gagner la course vers la conquête du pôle performant Yola. Il signe un traité d'assistance mutuelle avec Zubeiru son nouvel émir<sup>269</sup>. En tant que capitale politique et spirituelle de l'*émirat de l'Adamaoua*, ce traité qui entérine le contrôle de la région par la France, provoque la colère des Anglais et des Allemands qui coalisent et expulsent la France du Nord-Cameroun par des canaux diplomatiques européens.

En 1893, un accord faisait de Yola et d'un quart de l'émirat, une partie du Nigeria tandis que le reste des trois quarts devenait une partie du Nord-Cameroun allemand. Les protestations de la France ne lui donnèrent droit qu'à une petite bande de terre à Biafra aujourd'hui connue sous le nom de « bec de canard ». Même si ces nouveaux acteurs dominants déclassent l'ancien système politico-culturel local, ce dernier ne disparaît pas totalement. Il fonctionne désormais dans un dualisme politique où il est tantôt utilisé comme relais, tantôt réprimé quand il entre en conflit avec les intérêts des nouveaux acteurs dominants<sup>270</sup>. Le coup de grâce lui est cependant donné en 1901 par l'artillerie du colonel anglais Morland qui fait tomber le pôle performant Yola et son Emir Zubeiru. Tout le sous-système Foulbé est ainsi désintégré par cette attaque qui décime non seulement l'autorité centrale du système ayant un pouvoir politique et moral sur les *lamidats*, mais aussi sa capacité d'organisation et de résistance contre les acteurs dominants du conflit international colonisés contre colonisateurs<sup>271</sup>. Etant donné que le puissant calife de Sokoto tombe aussi, l'extérieur comme élément structurant n'est plus régional mais international. Celui-ci devient un paramètre structurant fondamental de toute l'histoire ultérieure du Nord-Cameroun qui se trouve désormais déterminée par les problèmes nés de la colonisation étrangère. Ceci a un impact sur l'environnemental qui se restructure avec la construction des unités de productions (factoreries), des ports sur les cours d'eau navigables (Logone et Niger) et le développement du commerce de longue distance du Nord-Cameroun vers le Sahara et l'Afrique du Nord<sup>272</sup>.

Par ailleurs, en dehors de la *Royal Niger Company* d'autres multinationales coloniales comme la *compagnie du Niger* française et la *Société Coloniale allemande* s'implantent aussi dans la région et en modifient le profil environnemental (nouvelle architecture et nouveau matériaux) et économique (multiplication des factoreries qui supplantent les mosquées jadis institutions centrales de la vie sociale). Le démographique devient non seulement plus dense et brassé avec l'arrivée des Européens et des commerçants arabes, mais aussi plus mobile par le commerce des esclaves qui se poursuit et s'intensifie avec le développement de voies de navigation<sup>273</sup>. La langue *fufuldé* sert toujours de vecteur communicationnel dans les transactions locales désormais classées d'informelles. Elle entre aussi dans un dualisme linguistique avec l'anglais dont la variante locale appelée *pidgin*, se répand de plus en plus chez les commerçants haoussa utilisés comme relais ou informateurs dans le secteur européen de l'économie en plein essor<sup>274</sup>.

<sup>269</sup> Zubeiru l'Emir de Yola qui, au départ, se montre très hostile aux Européens en refusant toute collaboration avec ceux qu'il considèrent comme des païens, est obligé de signer un traité d'assistance mutuelle avec l'explorateur français Mizon qui lui promet d'entraîner son armée et de lui fournir des armes. A cet effet, Mizon déclare : « ...au sultan, j'expliquais l'importance qu'il y avait pour un souverain de posséder une grande armée entraînée à l'européenne, et qui dans toutes les guerres, lui assurerait la supériorité sur ses voisins, le placerait au dessus de ses grands vassaux et, chose qu'il comprenait très bien, le mettrait à l'abri des révolutions de palais ». Voir NJEUMA (M.Z), 1989, op.cit., p. 50.

<sup>270</sup> KAZENGA TIBENDERANA (P.), 1987, op.cit.

<sup>271</sup> NJEUMA (M.Z), 1989, op.cit.

<sup>272</sup> JOHNSON (M.), 1978, op.cit.

<sup>273</sup> WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>274</sup> NJEUMA (M.Z), 1989, op.cit.

Le dualisme du sous-système financier du Nord-Cameroun prend ainsi corps et se renforce en tant que système de financement d'une économie elle-même déjà duale. En effet, à la circulation des paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire que sont l'ivoire, le bétail, le tissu, les noix de kola, les esclaves, les hoes et le fer dans les transactions entre les marchés de *Banyo*, de *Tibati*, de *Ngaoundéré* et des hautes terres de *Bamenda* (voir carte 5.3 et 5.4), s'ajoutent celle des monnaies européennes modernes que sont la Livre sterling anglaise, le Franc français et le deutsche Mark allemand dans les échanges commerciaux développés dans le secteur européen de l'économie par les multinationales coloniales. Même si les monnaies modernes européennes sont très peu visibles dans le secteur local de l'économie à cause du fait que la mauvaise monnaie chasse toujours la bonne<sup>275</sup> comme le disait Gresham, elles sont déjà présentes et commencent à se substituer aux richesses locales.

Alors que l'institution monétaire et le sous-système financier basés sur le tribut avaient entraîné une hausse de la confiance institutionnelle par une stabilisation des rapports entre acteurs locaux dominants et dominés, la colonisation internationale entraîne plutôt une baisse de cette confiance institutionnelle par le déclassement des institutions locales qui jouaient le rôle de stabilisateur social en servant d'exutoire à la violence des échanges entre acteurs locaux. Cette *violence apprivoisée*<sup>276</sup> dans le paiement du tribut réapparaît donc avec la colonisation internationale qui efface les anciens repères stabilisateurs et entame à la fois la confiance institutionnelle et interpersonnelle. Certains arguments de la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs dominés et de leur système que sont l'autonomie politique et l'autonomie économique changent aussi de profil. C'est l'autonomie socioculturelle acquise par les paiements du tribut aux dominants locaux qui déterminent la liberté politico-culturelle des acteurs locaux dominés avant l'arrivée des Européens. Avec l'entrée en scène des puissances coloniales, c'est plutôt la liberté politique acquise par l'acceptation des politiques coloniales de la métropole qui détermine l'autonomie socioculturelle de tous les acteurs locaux à la fois dominants et dominés<sup>277</sup>.

En intégrant de façon stratégique (cas des relayeurs) ou forcée (cas des résistants) la politique de conquête et d'exploitation économique internationale des puissances coloniales, les activités économiques et financières du Nord-Cameroun qui étaient des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, coexistent désormais avec celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels qui se développent dans le secteur européen de l'économie. Ces niveaux institutionnels et historiques ne sont pas des sortes de tiroirs blindés, homogènes et étanches. Ils sont poreux, emboîtés et communicants à travers les mouvements des différents acteurs, l'entrecroisement de leurs modes de régulation et la circulation des biens et services. Le sous-système financier de *l'émirat de l'Adamaoua* devient relativement informel et change de profil. Il est constitué de trois types d'acteurs et d'activités financières : les activités financières de deux vagues d'acteurs locaux déclassés des systèmes dominants i.e., les activités financières de la première vague d'autochtones déclassés par la révolution peule (acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels avant la colonisation internationale), et les activités financières de la deuxième vague d'acteurs locaux déclassés du secteur financier européen avec la colonisation. Le sous-système financier formel représente, quant à lui,

<sup>275</sup> Les monnaies modernes européennes transforment les monnaies locales (paléomonnaies) en mauvaises monnaies dans le secteur européen de l'économie. Les populations préfèrent donc les garder car elles constituent désormais la nouvelle expression de ce qui permet aux acteurs dominés de s'acquitter de leurs charges auprès des acteurs dominants : c'est le nouveau pouvoir libérateur et la nouvelle forme de richesse.

<sup>276</sup> GIRARD (R.), 1998, op.cit.

<sup>277</sup> KAZENGA TIBENDERANA (P.), 1987, op.cit.

les activités financières des Européens. Les acteurs locaux relayeurs assurent les liens entre les pratiques financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels et celles des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux.

➤ **Articulations entre niveaux néobraudéliens en phase de pré conflit, de conflit et post conflit dans l'émirat de l'Adamaoua**

Dans *La dynamique de l'Occident*<sup>278</sup> les rapports conflictuels entre les acteurs se structurent en deux étapes : une phase de *concurrence libre* où des acteurs d'un même niveau historique et institutionnel (seigneurs, princes) s'affrontent pour le contrôle des éléments de puissance sociale (terre, impôts, travail). Et une phase de *concurrence régulée* où le monopole privé constitué par les vainqueurs de la première phase se socialise et atteint une stabilité sociale. Ce n'est pas ce qui se passe dans *l'émirat de l'Adamaoua* où deux processus conflictuels se distinguent et se complètent : islamisés contre non islamisés sur le plan local avant la colonisation internationale. Puis Occidentaux et leurs relayeurs contre les autochtones résistants avec l'avènement de celle-ci. Si le processus violent de différenciation sociale qu'induit la révolution peule peut, à première vue, correspondre à une phase de *concurrence libre* pour le contrôle des facteurs de production entre acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels (Peuls, Haoussas, Kirdi...), le fait que l'émirat ait déjà une structure étatique du pouvoir change la donne. Ceci implique en effet qu'avant la colonisation internationale, les conflits sur les pratiques culturelles, financières et économiques ont lieu entre acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux de forces inégales au sein d'un 3<sup>ème</sup> niveau précapitaliste ou prémoderne<sup>279</sup> dont la dynamique est contrariée dès l'arrivée des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux capitalistes (puissances coloniales). Ce qui montre non seulement que les rapports sont à la fois verticaux et horizontaux au sein des niveaux néobraudéliens et entre eux, mais aussi qu'en phase de pré conflit, c'est-à-dire, avant la révolution peule et avant la colonisation internationale, les acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux n'ont pas de rapports stables et homogènes, mais conflictuels et hiérarchiques. Un chef traditionnel résistant pouvait ainsi avoir un pouvoir symbolique et réel supérieur à celui des Européens et de ses sujets dans son fief et inférieur à celui des Européens et de leurs relayeurs dans l'ensemble de l'émirat. D'où, d'une part, des interdépendances et des communications permanentes entre les 4 niveaux et leurs pratiques de développement, et, d'autre part, la persistance de conflits stratégiques même dans la phase de stabilité sociale assurée par les vainqueurs de la phase de *concurrence libre*. Il en résulte trois conséquences : les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux et leurs acteurs innoveraient tout en reproduisant les conflits et les hiérarchies des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux sur lesquels ils s'appuient pour construire leur hégémonie et leurs innovations. Des acteurs peuvent être dominants dans un niveau institutionnel puis dominés dans autre et réciproquement (exemple du chef traditionnel). Cette situation peut se modifier avant le conflit, pendant ou après celui-ci car il est issu de l'acceptation ou du refus de quelque chose et fait dépendre le classement des uns et des autres de l'alternative qui triomphe lors de sa rupture (cas des Peuls et Haoussa).

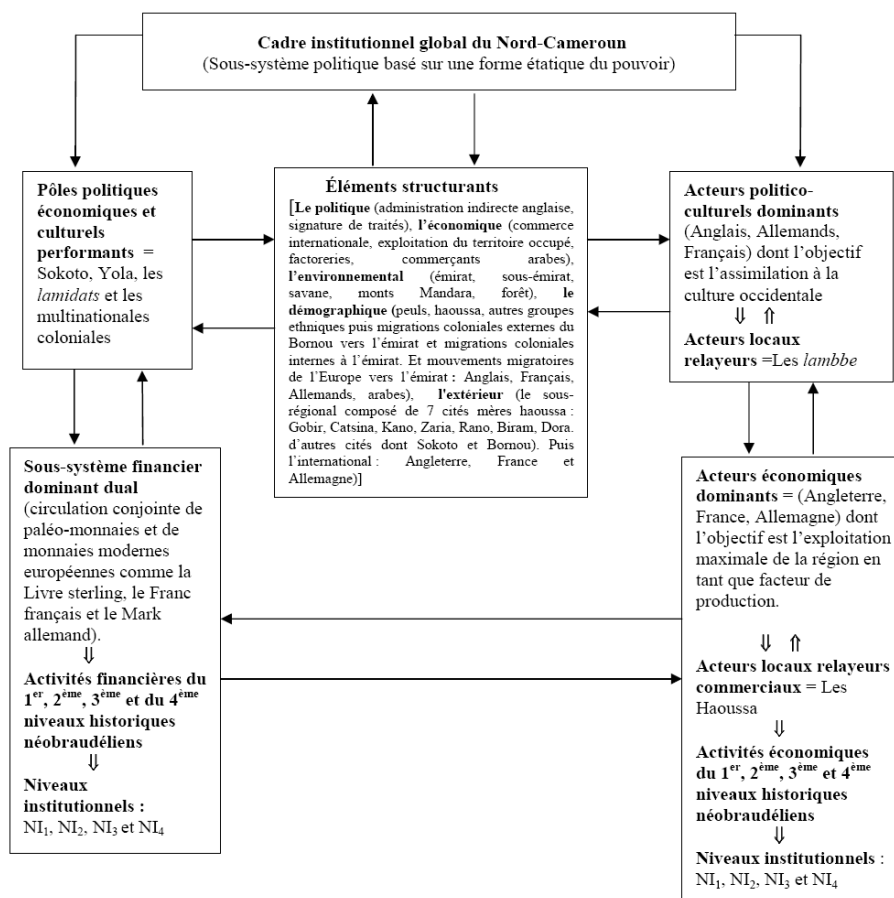
Ainsi, même si l'arrivée des Occidentaux met totalement fin au *djihad* islamique, elle vient rompre une stabilité institutionnelle et sociale locale déjà en marche en la remplaçant par une prédation capitaliste qui, en se basant sur l'esclavage externe, fut au moins aussi meurtrière que la guerre sainte. De là, le fait que le sous-système financier

<sup>278</sup> ELIAS (N.), 1975, op.cit.

<sup>279</sup> Ceci est même encore plus complexe car de petits Etats prémodernes comme Wandala (actuel extrême Nord du Cameroun) existent à l'intérieur de l'émirat qui fonctionne lui-même suivant une forme étatique du pouvoir. Voir MACEACHERN (S.), 1993, « Selling the Iron for Their Shackles: Wandala-Montagnard interactions in Northern Cameroon », *Journal of African History*, 34, pp. 247-270.

dominant du Nord-Cameroun évolue vers la modernité en passant par une série de conflits d'acteurs et de conflits systémiques intra-régionaux et internationaux. Leurs ruptures affectent son profil et renforcent son dualisme. De même, il apparaît que l'acteur dominant, qu'il soit local comme les *Peuls* et les *Haoussa* ou global comme l'Angleterre, la France et l'Allemagne, est toujours « intégriste » dans la mesure où il croit que sa culture et sa façon de faire les choses sont les seules voies possibles de développement. Aussi, contrairement à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (voir schéma 5.1), le sous-système politico-culturel et économico-financier dominant du Nord-Cameroun se présente désormais comme suit :

**Schéma 5.2** Sous-système politico-culturel et économico-financier dominant du Nord-Cameroun dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle après l'arrivée des Européens



### 5.2.1.2-Le cas de la Côte camerounaise : Bimbia, Victoria, Douala et Campo

Adamaoua ↔ Bauchi ↔ Zaria ↔ Kano ↔ Bida ↔ Ega ↔ Méditerranée est la route principale qu'empruntent le commerce d'esclaves et d'ivoire en provenance de l'actuelle Centrafrique, de l'Adamaoua et de la côte camerounaise où il existe de nombreux marchés d'ivoire et d'esclaves (voir carte 5.3) : c'est la route du désert qui prime avant le

détournement du courant commercial vers la côte par les Anglais<sup>280</sup>. Le Nord-Cameroun connut donc une relative distance avec les grandes puissances coloniales dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle alors que la côte camerounaise est déjà en contact permanent avec la culture, la politique et l'économie occidentale à cette période. L'environnement est ainsi l'élément structurant central de la région côtière camerounaise. C'est justement parce que cette région est située en bordure de mer et de cours d'eau navigables qu'elle est la première à être en contact avec les Occidentaux et la colonisation internationale. Cet environnement y facilite non seulement l'arrivée des premiers explorateurs, mais aussi le développement du commerce par l'utilisation de voies de navigations maritimes entre empires coloniaux puis entre l'Europe et cette « nouvelle région ». En outre, ses conditions climatiques séduisent les grandes puissances et leurs explorateurs dont plusieurs ont déjà été victimes de la malaria et d'autres maladies tropicales<sup>281</sup>. Comment évolue le sous-système financier de Bimbia, de Douala et de Limbe sous contrainte des différents éléments structurants ?

### ➤ **La chefferie ISUWU de Bimbia : Acteurs, conflits et stratégies**

Dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, cette chefferie est déjà connue des Européens comme centre commercial sur la côte de Guinée en Afrique occidentale. Cette région située à l'ouest du Mont Cameroun contrôle au XIX<sup>ème</sup> siècle l'essentiel du commerce de la côte camerounaise. C'est à dire, de la région située entre le Rio-del-Rey au Nord Ouest et Campo au Sud Est. Dans sa période faste, Bimbia regroupe, non seulement plusieurs villages dont Voyabile (Williamstown) est le plus important, mais aussi, plusieurs territoires du Nord Ouest<sup>282</sup>. Le cadre institutionnel global de Bimbia s'articule autour d'un système politique basé sur une forme étatique de pouvoir dans laquelle les villages composant la chefferie sont des sous-lignages autonomes commandés par des princes marchands placés à la tête de chacun d'eux<sup>283</sup>. Ici, le conflit est celui entraîné par la colonisation internationale : colonisés contre colonisateurs. Les acteurs sont de deux types : la Grande-Bretagne est l'acteur politico-culturel et économique dominant du conflit international alors que Bimbia est l'acteur politico-culturel et économique dominé. Sur le plan local, le souverain, nommé King William par les Anglais, est l'acteur politique dominant en tant que relayer. Ses alliés les Duala, et ses sujets (les Bubi, les Bota et les Bakweri) qui, du même coup, deviennent ceux de sa majesté William IV de Grande-Bretagne, sont des acteurs politiques relativement dominés. Les pôles performants dont le rôle est de développer le commerce et de protéger les intérêts anglais sont Williamstown en tant que capitale de Bimbia et siège du roi King William, l'île de Fernando Poo qui sert de centre de la lutte anti-esclavagiste, la Baie d'Ambas (à l'intérieur de l'île de Fernando Poo) pour sa salubrité et ses conditions climatiques, et Clarence comme village de nouveaux esclaves libérés<sup>284</sup>. Les relations

<sup>280</sup> JOHNSON (M.), 1978, op.cit.

<sup>281</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, « Commerce et hégémonie sur la côte du Cameroun (1879-1887) », in : *Histoire du Cameroun (XIX<sup>ème</sup>-début du XX<sup>ème</sup> siècle)*, l'Harmattan, Paris, pp.99-133.

<sup>282</sup> Les autres villages que regroupe Bimbia sont les villages Dikolo et Wonyangomba. Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>283</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>284</sup> De Fernando Poo, l'escadre anti-esclavagiste patrouillait en haute mer et dans les eaux littorales du Golfe de Guinée à la recherche de Négriers qui, capturés, étaient conduits avec leurs cargaisons à Freetown où siégeait la *Cour des commissions Mixtes* chargée de juger les esclavagistes. En 1827, un village d'esclaves libérés, Clarence, fut fondé par les Anglais dans l'île de Fernando Poo. Ce village devint ensuite, non seulement le siège de la cour de Commission Mixte initialement à Freetown, mais aussi, le point de mire de la présence britannique en Afrique de l'Ouest. Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit. Il faut par ailleurs noter que la lutte réelle contre l'esclavage s'est faite progressivement plus tard en trois phases (1900-1908 ; 1908-1919 ; 1919-

entre la Grande-Bretagne alors puissance coloniale maîtresse de toute la côte camerounaise, et cette localité, se construisent en deux étapes. Une étape pré-consulaire de pacification et d'établissement des rapports, et une phase consulaire et d'implantation profonde de la puissance coloniale dans les affaires internes de Bimbia. Ces deux phases ont pour but final la création d'un climat favorable au développement du commerce par la signature de traités et la pacification des rivalités entre certains chefs et les marchands d'esclaves.

➤ ***L'étape pré consulaire : pacification et établissement des rapports entre Bimbia et la Grande-Bretagne (1833-1850)***

Les Anglais ont pour préoccupation centrale l'organisation administrative de Bimbia. Le politique, en tant qu'élément structurant, est basé sur une forme d'administration indirecte s'appuyant sur l'autorité des chefs locaux comme relais de son action diplomatique et d'implantation se traduisant par la signature de traités<sup>285</sup>. Le but politique fondamental de cette période est de créer un environnement propice au développement de ce que les Anglais appellent le *commerce légal*. D'où le fait que la ligne politique centrale devant appuyer cette entreprise se base sur la lutte contre l'institution esclavagiste et toutes les transactions inhérentes, par l'abolition formelle (et non pratique) de l'esclavage par la Grande-Bretagne le 1<sup>er</sup> janvier 1807<sup>286</sup>. Les Anglais justifiaient leur descente sur le terrain à Bimbia par le fait qu'ils devaient être là pour détruire ce qui restait de ce genre de commerce. La phase de pacification et d'établissement des relations avec cette région était ainsi lancée et connut son apothéose avec la signature en 1833 d'un traité entre la Grande-Bretagne et le chef Bilé de Bimbia<sup>287</sup>. Ce traité modifia le rôle du politique en tant qu'élément structurant du cadre institutionnel global. En effet, le chef Bilé de Bimbia cède sa principauté à sa majesté le Roi William IV de Grande-Bretagne et d'Irlande, alors qu'il est investi en retour du titre de Roi de Bimbia. Ce dernier renforce ainsi son statut d'acteur politique dominant local en devenant, auprès des Européens et de son peuple, le roi William de Bimbia par la grâce du roi William IV de Grande-Bretagne.

Le conflit international, colonisateur contre colonisés, se renforce dans la mesure où tous les acteurs politico-culturels et économiques locaux deviennent *ipso facto* des sujets britanniques par la signature du dit traité. Grâce à cette cession de son territoire et de son peuple, Bilé, chef de Bimbia, accrut son autorité en passant du rang de simple chef à celui d'un véritable monarque. C'est désormais l'extérieur, représenté ici par la Grande-Bretagne, qui structure la vie politique de Bimbia en transformant par la suite son cadre institutionnel global d'une monarchie à un système politique centralisé. Ce rôle déterminant de l'extérieur apparaît aussi par le fait que c'est grâce aux interférences directes et indirectes des Européens en général, et des Anglais en particulier dans les

---

1930) à travers lesquelles l'action de la marine anglaise dans les zones côtières, les concertations diplomatiques entre puissances coloniales puis entre elles et les autorités locales, et les actions de l'Eglise et des lobbies anti-esclavagistes ont été en interaction. Voir UBAH (C.N.), 1991, op.cit. ; KAZENGA TIBENDERANA (P.), 1987, op.cit.

<sup>285</sup> C'est le même type d'administration indirecte qu'on trouve dans la province de Sokoto au nord du Nigeria. Voir KAZENGA TIBENDERANA (P.), 1987, op.cit.

<sup>286</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>287</sup> Le traité signé en 1833 entre le colonel Edwards Nicolls gouverneur de Clarence, et le chef Bilé de Bimbia est rédigé comme suit : « Par la présente, moi Bilé Prince souverain de Bimbia, fais savoir que je cède à sa Majesté le roi William IV de Grande-Bretagne et d'Irlande, la souveraineté de mon pays. Je me réserve le droit de la propriété qui est le mien sur cette principauté et je prête serment d'allégeance au roi William IV dont je suis le sujet ; en retour je reçois de lui toute la protection et l'attention dues à tout sujet de la couronne, et j'ai laissé hisser le drapeau britannique ». Voir OWONA (A.), 1996, op.cit., p.76.



affaires internes de Bimbia, que King William acquiert son autorité sur les autres chefs de la localité.

### ***§-Les interactions entre les éléments structurants dans la phase pré consulaire des rapports anglo-Bimbia***

En dehors du fait que l'environnemental (situation côtière de Bimbia) constitue le facteur structurant central de cette région en ce sens que c'est lui qui la met très tôt en contact avec les puissances coloniales (Espagne et Angleterre dotées d'une grande flotte maritime), il influence aussi la localisation des pôles performants et des acteurs politico-culturels et économiques dominants<sup>288</sup>.

Sur le plan démographique, les mouvements de populations sont abondants et variés comme l'indique la présence du pôle social performant Clarence. De même, servant de centre du *commerce légal* anglais dans le delta du Niger, l'île de Fernando Poo regroupe dans son activité économique tant les populations locales de la côte camerounaise, que des commerçants arabes, des Européens (notamment Anglais, Portugais et Allemands) qui profitent des externalités pécuniaires qu'entraîne une telle agglomération en terme de main-d'œuvre, de transport maritime et de transactions commerciales diverses. Le port de Bimbia est en effet connecté à celui de Douala et de Calabar où transitent les esclaves en provenance des hauts plateaux de l'ouest du Cameroun<sup>289</sup> (voir carte 3.4). Donc, le *commerce légal* qui se développe témoigne de l'existence d'un commerce illégal (informel), renforçant ainsi le dualisme économique de Bimbia dès la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'économie informelle regroupe désormais, non seulement les activités pirates des marchands d'esclaves sur la côte du golfe de Guinée, mais aussi et surtout, toutes les activités locales considérées non conformes à la législation commerciale mise en place par la Grande-Bretagne. A l'opposé, l'activité *économique légale* porte sur des produits tels que l'huile de palme, les palmistes, l'ivoire, le caoutchouc, la poudre à canon, le sel et les étoffes.

### ***§-Le sous-système financier dans la phase pré consulaire des rapports anglo-Bimbia***

Il est fondamental de noter que les produits que les Anglais considèrent comme faisant partie des transactions légales (palmistes, huile de palme, ivoire, tissus, esclaves et caoutchouc.), sont aussi utilisés comme paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire dans les transactions autochtones où prévalent les contraintes de centralisation, de réciprocité et de redistribution dans les pratiques financières traditionnelles des populations de la côte camerounaise. D'où leur rôle ambivalent d'être à la fois des

<sup>288</sup> Le rôle de l'environnemental dans le développement des pôles performants de la côte camerounaise est fondamental. En effet, en dehors de la localisation de l'île de Fernando Poo non loin du centre du *commerce légal* dans le delta du Niger, cette île est choisie pour sa situation au centre de ce qui était alors considérée comme la région de l'Afrique de l'ouest où la traite était la plus active. Il en est de même du choix de Clarence (villages des esclaves libérés) comme pôle sociale performant à l'intérieur de Fernando Poo. Le colonel anglais Edward Nicolls son gouverneur la décrit à l'attention de la *colonial office* en ces termes : « Le port est plus sûr que la Tamise, suffisamment spacieux pour recevoir 50 voiliers de ligne et des navires marchands, parfaitement protégés des tornades par une longue pointe de terre, et assez ouvert à la brise de mer qui souffle, toujours douce et fraîche. Bref, il a toutes les qualités de la région qui l'englobe... ». En 1962, le consul Burton ne tarit pas d'éloges envers la Baie d'Ambas au pied du Mont Cameroun en disant : « Il y'a quelques endroits sur le continent où plus de grâce, de grandeur, de beauté et de sublime se sont données rendez-vous dans un panorama magnifique que celui proche de l'équateur sur la côte ouest de l'Afrique. Les regards du voyageur, fatigués par le plat mélancolique des rivages du Bénin et du haut Biafra, se reposent avec plaisir devant une *porte* comparable à celles grâce auxquelles Bab-el-Mandeb et les colonnes d'Hercule ont en effet été domptées. Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit., p.65.

<sup>289</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

monnaies avec un grand usage extra-monnaire pour l'économie locale, et de simples marchandises à usage non monétaire pour le secteur européen de l'économie qui les décline en tant que monnaie par la circulation des monnaies modernes sans valeur d'usage ordinaire<sup>290</sup>. L'institution monétaire de Bimbia et le sous-système financier y afférent deviennent ainsi marqués d'un dualisme. En fait, ces paléo-monnaies avec valeur d'usage ordinaire circulent conjointement avec les monnaies modernes occidentales que sont la Livre sterling, le Dollar américain et le Mark allemand.

Ceci se justifie par le fait que des transactions entre l'Angleterre et les autres puissances coloniales (Espagne par exemple), puis entre l'Angleterre et son relais local (King William), sont faites dans ces monnaies modernes. C'est le cas par exemple en 1832 lorsque le représentant espagnol se propose de céder l'île de Fernando Poo à l'Angleterre contre 100000 Livres Sterling, ou des autres chefs de Bimbia qui recevaient une somme annuelle de 1200 Dollars en compensation de l'interdiction du commerce des esclaves qui leur servait de principale source de revenu<sup>291</sup>. D'où le constat que des mouvements de capitaux existent déjà entre Bimbia et l'Angleterre au travers des transferts en nature ou en espèces faits à King William et aux autres chefs des villages environnant Williamstown afin qu'ils laissent tomber le commerce des esclaves. C'est donc ce sous-système financier dominant dual dès la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle qui va sous-tendre l'activité économique, non seulement entre les grandes puissances coloniales et leurs relais internes, mais aussi entre les principaux pôles performants de Bimbia que sont Williamstown, l'île de Fernando Poo, Clarence et la Baie d'Ambas au pied du Mont Cameroun. Son importance dans le système politico-économique et culturel dominant de Bimbia devient de plus en plus marquée lorsque la lutte contre l'institution esclavagiste menée par les humanistes et religieux anglais, se retrouve reléguée au second plan par l'exploitation économique de la côte camerounaise par la Grande-Bretagne. Il s'avère ainsi que c'est moins la lutte contre l'institution esclavagiste, que le développement du *commerce légal* le but de cette phase pré-consulaire consistant à établir des relations entre l'Angleterre et Bimbia.

➤ ***L'étape consulaire : l'implantation profonde et l'implication directe des Anglais dans les affaires internes de Bimbia (1850-1882)***

Au cours de cette deuxième étape, le déclassement du sous-système politico-économique et financier autochtone déjà engagé depuis la première moitié du dix-neuvième siècle, va connaître son parachèvement. Ce déclassement se manifeste par un ajustement de tout le cadre institutionnel global qui entraîne à son tour une modification des éléments structurants et du sous-système financier de Bimbia. Les acteurs dominés et dominants modifient aussi leurs comportements sous contrainte du nouveau cadre institutionnel qui sélectionne désormais leurs agissements. Si l'administration indirecte anglaise laisse encore un peu de répit à l'organisation politique, économique et financière locale pendant la période pré-consulaire, tel n'est plus le cas dans la phase consulaire où le capital culturel politique, économique et financier autochtone est complètement relégué au second plan. Ce recul se fait par l'assujettissement réel de tous les acteurs locaux à deux traités signés pendant la phase pré-consulaire entre King William et la Grande-Bretagne.

De fait, deux traités transforment la côte camerounaise : d'abord en un monopole commercial anglais (traité anti-esclavagiste de 1844)<sup>292</sup>. Ensuite, en une dépendance

<sup>290</sup> RIVALLAIN (J.), 1995, « Des paléomonnaies aux tontines africaines », in : *Epargnes et liens sociaux*, (sous la dir. de Jean-Michel Servet), Aupelf-Uref, pp.51-57.

<sup>291</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>292</sup> Le traité anti-esclavagiste de 1844 disposait : Les Sujets de Sa Majesté la reine d'Angleterre pourront continuer à commercer librement avec les populations de Bimbia sur tous les produits

culturelle locale sur le plan économique, politique et financier (accord de 1848 abolissant les « superstitions locales »). Le traité anti-esclavagiste de 1844 met en place une nouvelle architecture institutionnelle globale qui modifie le rôle des acteurs dominants et dominés puis le profil et les interactions entre les différents éléments structurants. Les premier et deuxième articles de ce traité insistent respectivement sur deux points : l'interdiction de l'institution esclavagiste et les lois qui punissent les contrevenants. Et l'interdiction, par les chefs locaux, de l'installation de tout Européen voulant développer un tel commerce ou toute structure y afférente. Le troisième article du traité prévoit des subventions aux chefs de Bimbia qui luttent contre le commerce des esclaves. Le quatrième et le cinquième article autorisent explicitement à la Grande-Bretagne d'intervenir quand bon lui semble dans les affaires internes de Bimbia<sup>293</sup>. En retour, tous les chefs de Bimbia sont reconnus par la Grande-Bretagne et acquièrent ainsi le statut d'acteurs locaux dominants comme King William dont l'autorité est renforcée dans un système politique qui évolue du même coup vers une espèce de monarchie.

Cependant, malgré cette évolution pratique, Bimbia est formellement reconnu par la Grande-Bretagne, non seulement comme *un Etat africain souverain et civilisé*<sup>294</sup>, mais aussi comme un partenaire commercial et un instrument politique de la Grande-Bretagne sur la côte camerounaise. Par ailleurs, en 1849, le consul anglais John Beecroft nommé par le *Foreign Office* s'installe à Fernando Poo qui consolide sa position de pôle performant politique et économique. Bimbia fait désormais partie intégrante de la même sphère diplomatique que les intérêts britanniques en Afrique de l'Ouest. Cet ajustement du cadre institutionnel et du comportement des acteurs montre aussi comment les éléments structurants interagissent et se modifient.

#### ***§-Les interactions entre les éléments structurants dans la phase consulaire des rapports anglo-Bimbia***

L'extérieur qu'est la Grande-Bretagne en tant qu'acteur politico-culturel et économique dominant du conflit international, colonisateurs contre colonisés, interagit avec le politique (colonisation et lutte anti-esclavagiste), l'économique (le développement du commerce légal) lui-même basé sur des pôles performants exploitant un environnement propice à la santé des commerçants anglais et au déploiement de leur flotte maritime (situation côtière). De même, le lien avec le démographique intervient sur le fait que le calme nécessaire au développement du *commerce légal* passe par une lutte contre la traite des hommes, source d'instabilité dans la région et la maîtrise de Fernando Poo en tant que zone de brassage de populations et de rencontre de tous les commerçants des circuits *illégaux* et *légaux* du commerce du golfe de Guinée. Au cours de cette phase consulaire, l'environnemental joue son rôle d'élément structurant central car les principaux pôles performants (l'île de Fernando Poo, Clarence, Williamstown et la Baie d'Ambas), se renforcent dans leurs positions. Les Anglais deviennent la manifestation réelle des interactions entre le politique et l'économique. En effet, comme le consul Beecroft lui-même, tous les autres représentants de la Grande-Bretagne à Bimbia sont à la fois des explorateurs, des commerçants, des fonctionnaires et des diplomates. Le rôle de l'extérieur reste le fait de la Grande-Bretagne qui utilise de plus en plus le *Foreign Office* comme canal et instrument d'action.

---

qu'ils voudront se procurer ou vendre, partout sur la côte, à l'intérieur des territoires des chefs de Bimbia et sur l'étendue de leurs dominions ; et les chefs de Bimbia s'engagent à ne pas accorder de privilèges à d'autres navires et à d'autres commerçants (non anglais) sans au préalable les avoir présentés aux commerçants anglais. Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>293</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>294</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, Idem.

Le deuxième traité quant à lui parachève le formatage des habitudes initiées par le traité anti- esclavagiste de 1844. En effet, le traité d'abandon de toutes les pratiques culturelles locales jugées « sauvages » par les Anglais est signé en 1848 entre la Grande-Bretagne et tous les chefs traditionnels de Bimbia. John Beecroft, le premier consul anglais dans la région en fait un de ses objectifs fondamentaux. Les chefs de Bimbia qui veulent être considérés comme « *élites civilisées* » et avoir le soutien anglais, doivent renoncer aux pratiques culturelles jugées non conformes aux mœurs et valeurs de la Grande-Bretagne<sup>295</sup>. La nouvelle organisation politique, économique et sociale que ce nouveau cadre institutionnel met en place augmente non seulement les contraintes sur le sous-système politico-culturel et économique local, mais aussi exacerbe les conflits entre les acteurs dominants (Anglais et leurs relais locaux) et les acteurs dominés (les populations autochtones de Bimbia), puis entre les dominants locaux (rivalités entre chefs de Bimbia).

#### ***§-Le sous-système financier dans la phase consulaire des rapports anglo-Bimbia***

Malgré le déclassement du sous-système politique, économique et financier autochtone, ces pratiques culturelles ne disparaissent pas et on assiste plutôt à un renforcement du dualisme économique et financier. King William en l'occurrence, continue à organiser des cérémonies traditionnelles où les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire circulent dans les opérations de don /contre don où prévalent encore les contraintes de centralisation et de redistribution entre les autres chefs de Bimbia et leurs populations. Certains représentants anglais se surprennent à appliquer les principes de réciprocité et à utiliser les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire dans le règlement des différends entre chefs locaux. C'est le cas par exemple lorsque le consul Beecroft, confronté à un différend entre King William et Dick Merchant (le chef de Dikolo, un des villages de *Bimbia*) sur la propriété d'un esclave, propose à King William de tuer une chèvre et de la partager avec celui qui était initialement propriétaire de l'esclave<sup>296</sup>. Par ailleurs, le secteur local du sous-système financier de Bimbia montre que les motivations des chefs locaux sont à la fois utilitaristes et culturalistes. Ces chefs sont portés vers les pratiques économiques et financières européennes lorsqu'ils veulent renforcer leur autorité locale grâce à la puissance de l'acteur politico-culturel et économique dominant (l'Angleterre), alors qu'ils insistent sur les aspects locaux de leur culture financière pour assurer l'assise traditionnelle et locale de leur autorité.

Le secteur européen de l'économie de Bimbia connaît aussi un essor avec l'inféodation de la lutte contre l'institution esclavagiste à la transformation de Bimbia en un instrument commercial anglais dans la côte camerounaise et le Golfe de guinée où, comme déjà signalé, le commerce est détourné au détriment de la route du désert.

En effet, les mouvements de capitaux augmentent dans la mesure où chaque chef reçoit cinq versements annuels de 1200 dollars en contrepartie de son engagement dans la lutte contre l'institution esclavagiste<sup>297</sup>. De même, les chefs de Bimbia sollicitent la

<sup>295</sup> L'esprit de l'accord abolissant les superstitions locales qui coïncide par ailleurs avec le début d'une campagne d'évangélisation de masse des missionnaires baptistes peut être perçue à travers cette disposition de l'accord du 15 mars 1848 signé à Williamstown : « Moi, King William, et les chefs de Bimbia, nous promettons solennellement d'abandonner l'abominable, l'inhumaine et peu chrétienne pratique de sacrifices de vies humaines à la mort des chefs, ou à l'occasion de quelques coutumes superstitieuses ». Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit., p.69.

<sup>296</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, Idem.

<sup>297</sup> Il faut noter que les Anglais engagent la lutte contre l'institution esclavagiste non parce qu'ils trouvent le commerce y afférent ignoble et inhumain, mais parce que les guerres et les rivalités que ce commerce entraîne entre chefs locaux à l'intérieur du continent, entravent le développement du commerce *légal*. De là, le fait qu'avec la présence anglaise, l'institution esclavagiste en tant que

*West African Company* installée à Fernando Poo en payant 100 dollars pour la construction de leurs palais. Le renforcement du *commerce légal* anglais entraîne par ailleurs l'institution d'un système d'impôt dont le but est de stabiliser les rapports conflictuels entre chefs locaux puis entre chefs locaux et commerçants européens. Une fois de plus, l'institution monétaire et financière au travers de cet impôt joue le rôle de stabilisateur social en focalisant la violence des rapports conflictuels entre acteurs dominants et dominés dans l'objet qu'ils considèrent tous comme la richesse. D'un autre côté, le paiement de cet impôt est aussi source de conflits et de violence dans la mesure où certains chefs contestent l'autorité de leurs pairs à percevoir l'impôt (droit au commerce dans la région) que paient les commerçants européens. C'est lorsque qu'un chef local a la confiance de ses pairs que l'impôt qu'il perçoit est comptabilisé par la communauté de Bimbia alors qu'il est annulé si tel n'est pas le cas. En conséquence, les commerçants européens, après avoir payé un impôt auprès d'un chef non reconnu par ses pairs, furent souvent obligés de payer une seconde fois le même impôt à un chef dont l'autorité est reconnue par ses pairs et qui méritent leur confiance. D'où le rôle important de la confiance communautaire qui renforce ici la nature sociale de la monnaie tout en constituant la source de son pouvoir libérateur. Ce volet moderne du sous-système financier de Bimbia aménagea un cadre pour le règlement pacifique des différends et la libre compétition qui, par la suite, engendrera la hausse du trafic commercial à Bimbia.

Force est cependant de constater que le volet traditionnel de ce sous-système financier dominant ne disparaît pas avec le développement de son aspect moderne. Même si les monnaies modernes (notamment Livre sterling et Dollar) déclassent les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire grâce à leur pouvoir libérateur provenant lui-même du pouvoir économique et politique des Anglais, les pratiques financières traditionnelles continuent. La richesse d'un chef local reste toujours en corrélation positive avec le nombre d'esclaves qu'il possède<sup>298</sup>. La fuite d'un esclave d'un maître vers un autre lors des grandes crises (famines, épidémies et guerres par exemple) demeure le signe que sa sécurité sanitaire, sa nutrition et son intégrité physique ne sont plus garanties par son ancien maître qui, de facto, est considéré par la communauté comme un chef dont la richesse, la réputation et l'estime déclinent<sup>299</sup>. De même, la réciprocité reste de mise car le chef qui perd un(e) esclave au profit d'un autre, reçoit une compensation du nouveau maître en d'autres paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire<sup>300</sup>.

#### **§-Le renforcement du dualisme du sous-système financier dans la phase consulaire des rapports anglo-Bimbia**

Le dualisme financier se renforce aussi. L'institution monétaire européenne basée sur des monnaies à la valeur intrinsèque largement déconnectée de leur valeur d'usage, supplante sans la faire disparaître, l'institution monétaire locale centrée sur des monnaies à forte valeur d'usage (ivoire, huile de palme, noix de cola, palmistes...) et dont certaines comme les esclaves gardent encore un caractère fondamentalement anthropocentrique. On remarque ici la justesse des analyses monétaires de Michel Aglietta et d'André Orléan selon lesquelles la monnaie est un phénomène essentiellement social dont

---

système social n'est pas interdite car tous les chefs locaux et les Anglais eux-mêmes ont toujours des esclaves à leur service. La lutte contre l'institution esclavagiste fut donc beaucoup plus un simple slogan de propagande politique qu'une conviction. Ceci se justifie par ailleurs par le fait que le gouvernement britannique n'a jamais ratifié le traité anti-esclavagiste dans la mesure où il voulait juste développer un monopole commercial par un contrôle informel de la côte camerounaise. Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, Ibidem ; KAZENGA TIBENDERANA (P.), 1987, op.cit ; UBAH (C.N.), 1991, op.cit.

<sup>298</sup> Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>299</sup> Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, Idem.

<sup>300</sup> Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, Ibidem.

l'évolution non définitive passe par trois phases : *la violence essentielle des échanges, le désir mimétique* qui entraîne l'élection d'un objet en monnaie et *l'exclusion de cet objet* dès lors qu'il acquiert un pouvoir libératoire reconnu par tous les acteurs sociaux<sup>301</sup>. Nous désignons par anthropocentrisme monétaire et financier, le fait que l'Homme étant considéré comme une richesse par les populations autochtones du Cameroun, le désir mimétique qu'il entraîne sur les différents acteurs pousse ceux-ci à l'ériger en monnaie ou en équivalent général. Cette situation peut entraîner deux comportements : soit un comportement altruiste et empathique qui pousse les différents acteurs à se mettre ensemble pour produire de la richesse (cas des acteurs collectifs historiques, des tontines et d'autres associations avec un volet financier). Soit un comportement instrumental, individualiste et opportuniste où certains acteurs cherchent la privatisation et l'accumulation monétaire qui devient alors une source d'asservissements humains de toutes sortes. Ainsi l'anthropocentrisme monétaire et l'asservissement humain qui s'ensuit peuvent être qualifiés de direct chez les populations camerounaises de cette époque (utilisation des esclaves comme monnaie), alors qu'ils sont indirects dans les monnaies modernes (asservissement par un rapport salarial). L'anthropocentrisme monétaire peut donc autant être source d'accumulation solidaire que d'accumulation individualiste.

En outre, les esclaves, paléomonnaies à cette époque, passent, en période de crise (famine, guerre et épidémie), d'un maître moins nanti à un autre plus nanti. Ce qui constitue une preuve séculaire du fait qu'au Cameroun, la conception monétaire n'est pas dichotomique. Il n'existe pas ici des monnaies de compte qui ne circulent pas et servent juste à évaluer les prix et des monnaies réelles (or et argent en Occident) qui circulent. Les paléo-monnaies à valeur d'usage ordinaire pouvaient en même temps circuler, constituer leur propre contrepartie réelle et servir d'étalon de référence. Le conflit entre ces deux institutions monétaires et financières s'achève par le déclassement des monnaies locales par les monnaies modernes dont le pouvoir libératoire s'impose comme le reflet de la puissance politique, économique et financière des acteurs dominants européens. A ce stade, même si les esclaves sont toujours la principale mesure de la richesse des acteurs locaux dominants (les chefs), la conception de la richesse se dualise aussi. C'est dorénavant ce que les acteurs dominants considèrent comme la richesse (les monnaies modernes) qui s'impose de plus en plus comme telle et fait l'objet du *désir mimétique des acteurs*<sup>302</sup>. Le développement des activités commerciales anglo-bimbias entraîne que le sous-système financier dominant de cette localité couvre désormais les activités économiques qui vont du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel. Ainsi, à la première vague d'acteurs locaux déclassés du sous-système financier dominant de Bimbia dès la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et dont les activités financières sont des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, s'ajoute une deuxième vague d'acteur locaux déclassés du sous-système financier dominant dans la phase consulaire où les activités couvrent désormais les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels néobraudéliens. Par conséquent, la demande de services financiers et de pratiques financières devient aussi duale sans être, ni exclusive à cause de ses motivations à la fois culturalistes et utilitaristes, ni confinée à un seul niveau historique et institutionnel.

### **§-Eléments structurants et évolution des capacités de reproduction durable de l'autonomie sociale**

Au niveau du conflit international colonisateur contre colonisé, l'autonomie économique-politique des acteurs locaux est inféodée à l'adoption de la nouvelle

<sup>301</sup> AGLIETTA (M.) et ORLEAN (A.), 2002, op.cit. Il faut noter que cette analyse s'inspire entre autres de GIRARD (R.), 1972, op.cit.

<sup>302</sup> AGLIETTA (M.) et ORLEAN (A.), 2002, op.cit.

organisation politique, économique et sociale de l'Angleterre. Au niveau du conflit local relayeurs contre résistants, l'autonomie politique est désormais soumise à l'autonomie économique suite à une modification des valeurs culturelles locales par le développement du commerce et d'un esprit d'accumulation lié au proto-capitalisme commercial ambiant<sup>303</sup>. De là, le fait que la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs locaux et de leurs système, la confiance interpersonnelle et institutionnelle s'affaiblissent suite à l'explosion des comportements opportunistes et de concurrence entre, non seulement les commerçants européens et les chefs locaux, mais aussi entre ces derniers<sup>304</sup>.

L'essor économique de Bimbia et du sous-système financier qui le sous-tend constitue le terreau où se développent les germes de sa décadence. En effet, avec le développement du commerce anglo-bimbia, la condition matérielle des acteurs locaux devient le nouveau critère d'ascension sociale et politique. Des rivalités naissent donc entre plusieurs acteurs locaux dominants dans le but de contrôler les différents marchés de la côte camerounaise (voir cartes 5.3 et 5.4). On assiste ainsi à plusieurs affrontements entre populations locales suite aux conflits entre King William et d'autres chefs locaux à deux niveaux : le contrôle exclusif des courants commerciaux et des marchés côtiers. Et la concurrence commerciale dans le but d'avoir le monopole, tant sur les ressources de l'arrière pays, que sur celles de la côte. Il apparaît une fois de plus une interdépendance entre l'économique, le démographique, l'environnemental et le politique en tant qu'éléments structurants.

Sur le plan démographique, les Bimbia (populations de Bimbia) s'allient aux Duala (populations de Cameroun), pour combattre les sujets réfractaires à sa Majesté que sont les populations de Dikolo (un des villages de Bimbia), les Bubi, les Bota les Batoka et les Bakweri<sup>305</sup>. Ainsi, l'environnemental se modifie aussi par le déplacement du pôle politique et économique performant de Bimbia à Dikolo au détriment de Williamstown dont le déclin va de pair avec la baisse de l'autorité de King William sur les autres chefs et les populations de l'arrière pays. De même, des *factoreries* se développent autant que sur les marchés côtiers et modifient le cadre matériel d'activités des différents acteurs. Sur le plan politique, le fait que Young William succède à King William à sa mort en 1878, constitue la preuve que Bimbia avait évolué vers une monarchie même si le soutien britannique n'était plus aussi fort que du vivant de son père. A l'assassinat de

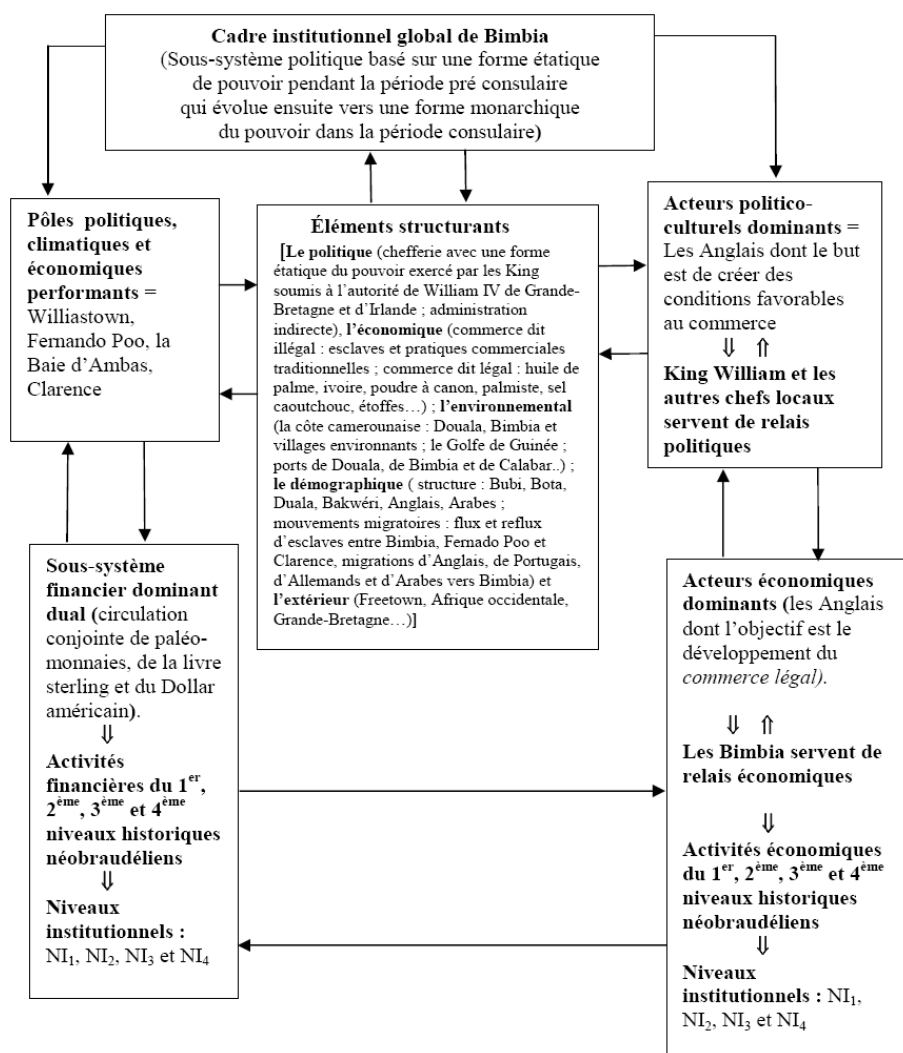
<sup>303</sup> En effet, à partir du moment où suite au développement d'un protocapitalisme, la richesse matérielle devient plus importante que l'ascendance pour accéder au leadership politique et à l'influence inhérente à cette ascension, tout individu de Bimbia qui réussissait dans les activités commerciales pouvait devenir un chef. Cette situation montre comment la modification du cadre institutionnel global par les acteurs dominants (les Anglais), entraîne non seulement une redéfinition des comportements des acteurs, mais aussi, une redéfinition des normes et des valeurs sociales. Le pouvoir politique devient ainsi tributaire du pouvoir économique à Bimbia dans les conflits entre acteurs locaux.

<sup>304</sup> La confiance institutionnelle et interpersonnelle sont très faibles car il suffit de dénoncer quelqu'un comme trafiquant d'esclaves pour qu'il ait des ennuis avec les Anglais. Voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>305</sup> Les Bubi, les Batoko et les Bota sont les populations autochtones des îles adjacentes aux îles d'Ambas qu'englobait le protectorat de Nicolls alors que les Bakweri sont des populations de l'arrière pays qui assuraient l'approvisionnement des marchés côtiers contrôlés par King William. Les Bimbia et King William, leur chef, avaient donc peur de perdre leur position privilégiée liée à leur rôle d'intermédiaires commerciaux entre les populations de l'arrière pays et les commerçants européens. En outre, les populations de Dikolo sont les sujets du plus grand rival de King William soit le chef Dick Merchant. A cause des rivalités locales, Bimbia connaît deux guerres (une en 1873 et l'autre en 1879) qui entament profondément sa prospérité économique puis le pouvoir politique et économique de King William. Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

Young William en 1882, le sous-système politico-culturel et économico-financier dominant de Bimbia se présente comme suit :

**Schéma 5.3** Sous-système politico-culturel et économico-financier dominant de Bimbia de la première à la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle





➤ **Causes et faits à Douala, Campo et Victoria (aujourd'hui Limbe) de 1879 à 1887<sup>306</sup>**

C'est toujours la côte camerounaise en tant qu'élément structurant qui joue un rôle central. En effet, le fleuve Wouri de Douala est navigable avec une embouchure sur la mer en bordure de laquelle se trouve la ville de Victoria (aujourd'hui Limbe). Les conditions de transport et de communication (navigation) qu'offrent la mer et le fleuve Wouri mettent donc Douala et Victoria au contact des Européens bien avant le XV<sup>ème</sup> siècle. Par ailleurs, Victoria, située aux pieds du Mont Cameroun offre un climat frais plus favorable à la santé des Européens. De ce fait, les dotations factorielles naturelles de ces deux villes, jouent un rôle fondamental dans la nature et la vitesse de leurs contacts avec les Européens, leurs différenciations spatiales et le développement de leur sous-système politico-économique et financier. En conséquence, le navigateur portugais qui y arrive en premier en 1471 se base, non sur les hommes, mais sur le fleuve Wouri pour nommer l'espace qu'il vient de découvrir<sup>307</sup>. Sur le plan politique, le cadre institutionnel global de Douala et Victoria est basé sur une forme étatique du pouvoir s'exerçant sur une société fortement hiérarchisée.

**§-Les Duala et leurs voisins côtiers pendant la période précoloniale : structure sociale, acteurs et conflits**

Plusieurs sources écrites<sup>308</sup> mentionnent que les Duala se sont établis comme pêcheurs dans l'embouchure du fleuve Wouri depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle. Position qui deviendra plus tard stratégique lorsqu'elle s'est révélée être le seul port naturel d'Afrique occidentale et fit d'eux des intermédiaires du troc (huile de palme, esclaves, ivoire contre produits occidentaux) entre les Européens et les populations de l'hinterland. La structure sociale des Duala repose sur une solidarité organisée entre des groupes de parents patrilineaires et patrilocaux à la tête des quels trônent des *King* sur des territoires que le récit du voyageur Richard Mother Jackson appelle *town*<sup>309</sup>. C'est un ensemble de trois *town* (village Deido, village Akwa, village des Njo) situés sur trois plateaux dominant le

<sup>306</sup> Il est possible dans la suite de revenir à des dates antérieures à celles-ci étant donné qu'ils n'y pas de linéarité dans la manière dont les différents peuples et les différentes régions du pays ont vécu l'impact de certains faits historiques. Une date chronologiquement plus avancée dans une région peut nécessiter un repère sociopolitique et économique en deça dans une autre.

<sup>307</sup> La ville de Douala dont les habitants sont appelés les *Doualais* à distinguer des *Duala* les populations autochtones, est la capitale économique du Cameroun actuel. Douala est en fait à l'origine du Cameroun actuel qui n'existe pas encore tel que nous le connaissons aujourd'hui avec des contours et des frontières bien définies avant la conférence de Berlin de 1884. C'est sous le règne du roi Alphonse V (1435-1481) que des navigateurs au service d'un riche bourgeois de Lisbonne nommé Gomes, atteignent le fond du Golfe de Guinée en 1471 et découvrirent ainsi une partie du littoral du Cameroun. Ils furent frappés par le pullulement dans une rivière de la côte (Le Wouri), de crustacés de couleur blanchâtre et décidèrent d'appeler cette rivière *Rio dos Camaroes*, rivière des crevettes devenue par corruption, la rivière Cameroun ou le fleuve Cameroun. Sous l'influence espagnole, l'estuaire du Wouri fut désigné sous la forme de *Rio dos Camarones* alors qu'il devient *Cameroon* ou *Cameroons* sous l'influence anglaise au XIX<sup>ème</sup> siècle. Outre son acception première, le nom fut attribué à toute la contrée de part et d'autre de la rive du fleuve Cameroun (*le pays des Camerones*) et aux habitants de cette même contrée (*les Camerones*). Ce même nom fut également donné à l'actuelle ville de Douala (at camerones), à la montagne voisine (le Mont Cameroun) et au Cap du nord Cameroun. A cette période, le terme Cameroun désigne donc uniquement la ville de Douala et ses environs. Voir OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>308</sup> Voir AUSTEN (R.A.) et DERRICK (J.), 1999, *Middlemen of the Cameroons Rivers. The Duala And Their Hinterland, c. 1600-c.* Cambridge University Press, Cambridge.

<sup>309</sup> AUSTEN (R.A.) et DERRICK (J.), 1972, « La rivière du Cameroun : Commerce précolonial et contrôle du pouvoir en société lignagère », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol.60, n°219, pp.172-195.

fleuve d'une quinzaine de mètres que les commerçants et voyageurs anglais appellent alors *Cameroon*<sup>310</sup>. *Hickory-town*, un quatrième village, aujourd'hui Bonaberi, se situait de l'autre côté du fleuve Wouri. Les rapports entre acteurs et territoires jouent un rôle central dans la hiérarchisation sociale. Elle dépend du statut des populations qui résulte lui-même de leur profession déterminée en grande partie par la nature du territoire occupé. D'où une opposition entre les agriculteurs (considérés comme des esclaves) et les pêcheurs-commerçants (considérés comme des hommes libres). A ce propos, Andréas Eckert<sup>311</sup> note : « *L'ordre spatial des villages Duala reflète symboliquement ces oppositions. Il était caractérisé par la dichotomie entre l'eau et la terre, par la tension entre, d'un côté, le front du fleuve comme centre du commerce, et par conséquent source de richesse, mais aussi accès à l'élément de vie des divinités du fleuve centrales à la cosmologie Duala ; de l'autre, les confins des villages attenants à la brousse. Les habitats des hommes libres étaient situés près du fleuve...En arrière s'étendaient les cultures et les habitations des esclaves*<sup>312</sup> ... ».

L'Economie se réduit au troc (produits agricoles contre ceux de la mer, produits locaux contre produits occidentaux). Les monnaies modernes n'ont pas encore fait leur entrée physique mais indirecte à travers les produits occidentaux. L'institution monétaire locale est composée de paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire (esclaves, ivoire, cauris..) qui circulent entre les ports de Bimbia, de Calabar, de Douala et des hauts plateaux de l'ouest<sup>313</sup>. Toutes les richesses des populations sont donc intimement dépendantes des territoires qu'elles habitent et du rang que leur localisation spatiale leur confère. C'est aussi la source des conflits initiaux entre agriculteurs et pêcheurs. Ce sont les *King* commerçants qui assurent la centralisation des monnaies marchandises et leur redistribution au sein des lignages.

#### **§-La colonisation internationale : La multiplication des conflits et des acteurs en interaction**

Comme signalé, les Duala avaient le monopole de la position d'intermédiaire entre la côte et l'arrière pays. D'où le fait que les *King*, par peur de perdre ce monopole commercial, interdisent aux premiers commerçants européens qui arrivèrent d'implanter leurs comptoirs dans la terre ferme. Des pirogues livraient aux navires ancrés au milieu du fleuve des produits provenant de l'hinterland<sup>314</sup>. La volonté des commerçants européens de s'installer sur les berges dans le but de réduire leurs coûts de transaction, va entraîner un élargissement du spectre des conflits. Les conflits locaux : d'une part, agriculteurs (esclaves) contre pêcheurs-commerçants (homme libres), et, d'autre part, relayeurs contre résistants à la colonisation. Puis le conflit international : colonisateur contre colonisés. Au niveau du conflit local, les acteurs politico-culturels relativement dominants sont les *King* notamment *King Akwa* et *King Bell*. Les acteurs économiques dominants sont les Duala, les Bimbia et les Malimba (les populations des différents villages côtiers) qui jouent le rôle d'intermédiaires commerciaux entre les Européens et les acteurs dominés locaux (les populations de l'arrière pays). Au niveau international,

<sup>310</sup> ECKERT (A.), 2007, « D'une agglomération de villages à une métropole coloniale : organisation sociale de l'espace et propriété foncière à Douala (1860-1960) », in : *Villes d'Afrique. Exploration en histoire urbaine*, pp.145-156.

<sup>311</sup> ECKERT (A.), 2007, Idem.

<sup>312</sup> ECKERT (A.), 2007, op. cit.

<sup>313</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>314</sup> Pour plus de détails, voir AUSTEN (R.A.), 1999, « Douala: Slave Trade and Memory on the Periphery of the Nigerian hinterland », in : LAW (R.) et STRICKRODT (S.) (dir.), *Ports of the Slave Trade (Bights of Benin and Biafra)*, Stirling, Centre of Commonwealth Studies, University Of Stirling, pp.71-83; AUSTEN (R.A.), 1999, *Grundbesitz, Landkonflikte und kolonialer Wandel. Douala 1880 bis 1960*, Stuttgart, Steiner, pp. 42-43 ; ECKERT (A.), 2007, op.cit.

les acteurs politico-culturels et économiques dominants sont l'Angleterre comme *leader*, l'Allemagne comme *challenger* et la France comme *New Commer*. Les dominés de ce conflit international sont les Kings Duala et toutes leurs populations. Par ordre d'importance décroissante, les pôles performants politico-culturels et économiques sont Victoria, la Baie D'Ambas, Douala, Big Batanga et Campo au Sud du littoral. Par ailleurs, Victoria joue aussi le rôle de pôle religieux et climatique performant et Douala celui de pôle démographique performant. La reconfiguration du sous-système politico-culturel et économique dominant de Douala et Victoria se fait en deux étapes sous contraintes des éléments structurants.

➤ ***Période de stabilisation des rapports politico-économiques entre la Grande-Bretagne et Cameroun (1833-1879)***

Le fait que Bimbia soit situé dans la même zone côtière que Douala et Victoria où la Grande-Bretagne est aussi l'acteur politico-culturel et économique dominant, entraîne une extension à ces deux localités, du formatage des comportements et des institutions politiques, économiques, sociales et financières des traités de 1844 (traité anti-esclavagiste) et de 1848 (traité de renoncement des acteurs locaux à leurs pratiques culturelles non conformes à la culture anglaise). De là, le fait qu'à Douala et Victoria, le commerce des esclaves et toutes les transactions inhérentes sont interdites au même titre que les pratiques culturelles jugées inadmissibles par la Grande-Bretagne. Les Anglais, au travers de ces traités, sont autorisés à intervenir à Douala et à Victoria chaque fois qu'ils jugeront opportun de le faire pour protéger les commerçants britanniques et camerounais d'une quelconque pratique arbitraire.

En outre, aux deux traités de 1844 et de 1848 signés entre les Anglais et King William, s'ajoutent, non seulement l'accord commercial de 1858 entre les Anglais et les représentants de sa Majesté le Consul des Baies du Bénin, du Biafra, de Fernando Poo, les Kings et commerçants du Cameroun, mais aussi les deux lettres de 1877 et 1879 envoyées à sa Majesté par les Kings Duala qui lui cèdent leurs territoires<sup>315</sup>. Ces Kings Duala demandent qu'un gouvernement anglais soit formé au Cameroun tout en promettant d'abandonner toutes leurs coutumes au profit des lois anglaises<sup>316</sup>. L'opportunisme des Kings Duala au travers de ces deux lettres et l'Accord de 1848 vont modifier le cadre institutionnel du sous-système dominant de la côte camerounaise qui devient de fait un pré carré politique et commercial britannique. En effet, le traité de 1848 porte sur les arrêtés municipaux en vue d'une meilleure régulation des activités commerciales et règle les litiges entre commerçants européens et populations locales. Ce même traité institue aussi, sous le contrôle du consul anglais, une Cour d'Equité<sup>317</sup> qui s'occupe des différends pouvant entraver le déroulement du *commerce légal* et les transactions entre les subrécargues et les négociants locaux. Le fait que ces traités soient négociés et signés entre la Grande-Bretagne et leurs relais locaux montre l'interaction entre le politique de la côte camerounaise et l'extérieur.

Aussi, même si les Kings locaux y participent comme relais de l'administration indirecte anglaise, c'est l'extérieur représenté ici par la Grande-Bretagne qui calibre et oriente les traités pour ses intérêts politiques et économiques. Par conséquent, le bâtiment abritant la Cour d'Equité de Douala est la propriété des Anglais. Il est placé sous la protection du consul chargé de gérer les différends par l'étude de tous les rapports de la Cour qui lui sont transférés. C'est également lui par l'entremise du *Foreign Office* qui, en tant que bras séculier de sa Majesté, est chargé du respect des clauses des

<sup>315</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>316</sup> Voir JOSEPH (R.), 1986, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, Karthala, Paris.

<sup>317</sup> Traité du 14 janvier 1856. Voir JOSEPH (R.), 1986, op.cit.

différents traités et inflige par conséquent les sanctions qui s'imposent à chaque Camerounais jugé comme ennemi de la Grande-Bretagne en contrevenant à une des clauses des traités<sup>318</sup>. Cette influence de l'extérieur et son interaction avec le politique dans le quotidien de Douala et de Victoria montrent non seulement comment tous les acteurs relativement dominés (les relayeurs et les populations locales) perdent leur autonomie sociale, mais aussi comment la Grande-Bretagne devient la souveraine politique de Douala et de Victoria. Cette prépondérance ne va pas tarder à entraîner un impact tant sur le profil démographique et environnemental de Douala et de Victoria, que sur l'économique et le sous-système financier qui le sous tend.

Sur le plan économique, les sanctions inhérentes au traité de 1848 régulant les activités commerciales, entraînent une baisse des tensions qui favorise l'essor économique. La *Baptist Missionary Society* qui en plus de sa fonction religieuse joue un rôle politique et économique, encourage la construction des stations européennes à Douala et dans la Baie d'Ambas à telle enseigne que le nombre de missionnaires au Cameroun devient corrélé positivement au nombre de stations européennes qui y voient le jour. Par la suite, ces stations se transforment en stations de négoce, factoreries et entrepôts pour les commerçants européens et leurs firmes qui reçoivent en plus comme main-d'œuvre, les esclaves libérés des mains d'esclavagistes<sup>319</sup>.

En dehors de cette multinationale religieuse installée à Victoria (la Baptist Missionary Society), d'autres multinationales économique-coloniales s'installent aussi à Douala et à Campo au sud du littoral camerounais. Dès 1875 cinq firmes anglaises s'installent à Douala et à d'autres bourgs de la côte. Deux firmes allemandes (la C. Woermann de Hambourg et la Jantzen und Thormählen de Hambourg) s'y implantent aussi et sont rejointes très tôt par des Firmes françaises qui ouvrent des stations commerciales à Douala, à Malimba, à Campo et à Big Batanga qui deviennent immédiatement des marchés européens de la côte camerounaise<sup>320</sup>. Cette activité économique et les transformations spatiales qui s'ensuivent modifient inéluctablement l'environnemental de Douala et Victoria qui change de structure et montre ainsi l'interaction de ce dernier avec l'économique, le politique et l'extérieur. L'impact de ces interactions est également fondamental au niveau du poids et de la structure démographique de la région et surtout de Douala qui devient un pôle démographique performant. Quoique les Anglais soient toujours les acteurs politico-culturels et économiques dominants du conflit international colonisateurs contre colonisés, les acteurs locaux dominés (Kings Duala et les populations côtières) utilisent leur poids démographique et leurs connaissances environnementales de la côte et s'imposent de façon instrumentale ou sympathisante comme intermédiaires commerciaux inamovibles entre les populations de l'arrière pays et les commerçants européens dont le poids démographique s'accroît dans la côte avec l'accord de 1858 régulant le *commerce légal* et installant la Cour d'Equité à Douala.

Avec ce traité, des hommes d'affaires blancs augmentent dans la côte camerounaise. En dehors de ceux qui transitent par Douala pour d'autres régions africaines, le *Foreign Office* estime, à cette période, entre 150 et 200 le nombre de commerçants européens vivant en permanence seulement à Douala<sup>321</sup>. Il pense aussi que ce nombre double en période de récolte et d'exportation des produits locaux comme l'ivoire, le caoutchouc, l'huile de palme et les palmistes<sup>322</sup>.

<sup>318</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>319</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>320</sup> Voir JOSEPH (R.), 1986, op.cit. ; VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op. cit.

<sup>321</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>322</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

**§-Le sous-système financier de Douala, Victoria et Campo**

Avec les marchés et l'économie qui se subdivisent désormais de façon non excluante en deux composantes dont une autochtone et l'autre européenne, le sous-système financier se dualise. C'est en effet lui qui sous-tend non seulement cette activité économique, mais aussi le proto-capitalisme commercial et l'accumulation inhérents. Il présente des caractéristiques d'intermédiation dans la sphère économique européenne où de façon sympathisante ou instrumentale, les populations côtières et les Kings jouent le rôle d'intermédiaires financiers entre les commerçants européens et les populations de l'arrière pays. De là, le fait que des paléomonnaies (ivoire, palmiste, caoutchouc, tissus, cauris...) encore en usage dans l'arrière pays, se transforment en simples marchandises une fois à Douala et Victoria où les monnaies modernes sans valeur d'usage ordinaire (Livre Sterling, Dollar, Deutsche Mark, Franc Français...), les déclassent de leur statut de monnaies et en font de simples produits de troc contre des produits européens (pacotille, poudre à canon, miroirs, chaussures, réveils...).

Les monnaies modernes circulent non seulement dans les transactions commerciales entre multinationales économique-coloniales anglaises, françaises et allemandes, mais aussi entre elles, les Kings et les autres intermédiaires commerciaux que sont les populations côtières. Ces dernières sont ainsi intégrées aux activités économiques et financières allant du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel néobraudélien dans la mesure où elles entrent dans un réseau international de marchés, puis de production et d'échanges avec les Européens. D'où la démonstration de comment un changement de normes et de valeurs entre les acteurs dominants (Européens) et (Kings) de la côte et les acteurs dominés de l'arrière pays, entraîne une modification de la conception de la richesse et de ce que l'on entend par monnaie. Si *la mauvaise monnaie chasse la bonne* comme le disait l'économiste Gresham, les paléo-monnaies avec valeur d'usage ordinaire et valables dans l'arrière pays deviennent des mauvaises monnaies à Douala et Victoria parce qu'elles ne correspondent plus aux normes et aux valeurs des acteurs dominants de la côte (Européens et Kings) : c'est donc la monnaie des acteurs dominants qui devient la bonne monnaie et celle des dominés la mauvaise. Le déclassement du statut de monnaie qu'elles subissent est d'autant plus facile qu'elles se trouvent, dans leur évolution, à un stade inférieur à celui des monnaies modernes dominantes déjà largement déconnectées de leur valeur d'usage. De même, le fait que les paléomonnaies de l'arrière pays soient centralisées auprès de chefs locaux qui négocient avec les intermédiaires commerciaux de la côte et redistribuent le produit de la transaction aux populations, est une preuve que les contraintes de centralisation, de redistribution, de réciprocité et de confiance sont de nature séculaire dans les pratiques financières des populations autochtones du Cameroun. En outre, si le traité anti-esclavagiste de 1844 ne met pas fin à la pratique de l'esclavage, on assiste, avec l'adoption en 1858 des lois anglaises par la Cour d'Equité de Douala et avec la baisse drastique du commerce des esclaves qui s'ensuit, au recul et non à la disparition du caractère anthropocentrique de la monnaie au niveau des populations côtières. A cette période, le sous-système financier informel devient constitué de la première vague d'activités financières locales (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux) déclassées du système financier dominant mis en place par les Européens. Ce sous-système financier, en intégrant les populations de l'arrière pays dans un réseau d'échange international allant du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel, entérine aussi le caractère non étanche de la variante historique du dualisme financier camerounais.

### ***§-Impact de la colonisation internationale sur la reproduction durable de l'autonomie sociales des populations côtières***

La confiance institutionnelle et interpersonnelle entre les acteurs politico-culturels et économiques dominants (Anglais, Allemands et Français) est forte car les Allemands et les Français reconnaissent à ce stade le leadership anglais à Douala et à Victoria. Ils se soumettent à la régulation commerciale de la cour d'Equité sous l'autorité du consul anglais. Elle est cependant faible et précaire au niveau des acteurs dominés au sein desquels les sanctions s'abattent une fois qu'une clause d'un des traités ou de la nouvelle loi anglaise est transgressée par l'administration en place. Ainsi, la capacité des populations côtières et de l'arrière pays de mener des activités leur permettant de se reproduire comme acteurs collectifs organisés et socialement autonomes avec un contre-pouvoir, reste tributaire de leur alignement aux normes économiques et politiques anglaises, allemandes et françaises. D'où l'affaiblissement de la capacité de reproduction durable de leur autonomie sociale. Celle-ci doit désormais se construire, non sur des principes et des pratiques endogènes maîtrisées par les populations, mais à partir des référents organisationnels occidentaux qu'ils ne maîtrisent pas et où ils occupent des postes subalternes.

#### **➤ Période d'exacerbation de la concurrence et des rivalités entre acteurs (1879-1887)**

Si les Anglais, grâce à leur position de leaders commerciaux de la région, restent sur leurs acquis de la période précédente, tel ne sera le cas, ni de leur *challenger* les Allemands, et encore moins des Français les *New Commers* dans le sud du littoral camerounais. En effet, les stratégies politico-économiques des ces acteurs vont, non seulement se modifier, mais aussi devenir offensives. Elles entrent dans une phase de concurrence féroce suite à la révélation des atouts économiques de plus en plus intéressants de Douala, Victoria et Campo. Ces stratégies montrent comment les acteurs dominants ont réagi par adaptation, conflit ou innovation au sein d'un cadre institutionnel donné et ont entraîné son évolution suite aux modifications tant des éléments structurants, que des interactions entre eux. De même, l'extérieur jusqu'ici dominé et représenté majoritairement par la politique de l'Angleterre au travers du *Foreing Office*, va s'étoffer des implications de plus en plus conséquentes des autres grandes puissances coloniales (Allemagne et France notamment) suite à la conférence de Berlin qui se tient du 15 novembre 1884 au 26 février 1885.

Ceci dit, l'Angleterre reste sur les mêmes bases et continue à développer ses activités commerciales dans le Nord du littoral camerounais sous l'égide de la Cour d'Equité de Douala sans pour autant se prononcer sur les multiples demandes d'annexion faites à sa Majesté la reine Victoria par les *Kings* Duala (King Akwa et King Bell) et les autres chefs locaux<sup>323</sup>. Autrement dit, l'Angleterre reste fidèle à sa politique de contrôle semi-formel de la côte camerounaise en y installant un consul et en signant des traités sans pour autant les faire ratifier obligatoirement par la reine Victoria. Plus tard, cette indécision britannique sur la demande d'annexion exprimée par leurs relais locaux (les *Kings*) sera fatale aux intérêts anglais au Cameroun<sup>324</sup>. En effet, face à l'immobilisme de l'Angleterre, l'Allemagne qui au début de 1883 ne présente pas officiellement d'intérêt colonial en Afrique en se contentant juste de protéger les intérêts de ses commerçants, va mettre en place une véritable politique d'annexion du Cameroun basée sur un projet

<sup>323</sup> Les chefs locaux et les *Kings* qui servent de relais à l'administration indirecte anglaise estiment qu'ils ne peuvent correctement assurer la maîtrise des populations locales qu'avec la protection politique et militaire d'une grande puissance comme l'Angleterre. Voir OWONA (A.), 1996, op.cit. ; JOSEPH (R.), 1986, op.cit. ; VERKLIKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>324</sup> JOSEPH (R.), 1986, op. cit.

d'Empire colonial bien réfléchi et programmé au plus haut niveau. Le chancelier Bismarck, au début foncièrement hostile à la politique coloniale, se laisse convaincre de sa nécessité et de son importance par un certain nombre de publications et de rapports dressés par des commerçants, des intellectuels, des aventuriers et des hommes d'affaires allemands<sup>325</sup>. En vérité, c'est la formation d'un véritable parti politique à vocation coloniale qui se met en place en Allemagne avec pour objectif de favoriser l'établissement de petites stations commerciales protégées par le gouvernement allemand. Le 6 décembre 1882, ce parti devient l'*Association Coloniale Allemande* (Deutsche Kolonialverein)<sup>326</sup> dont les activités vont rencontrer l'approbation du gouvernement allemand après les rapports favorables sur les colonies que Henri Kusserow, conseiller aux affaires étrangères, et Adolf Woerman, président de la chambre de commerce de Hambourg, adressent au chancelier Bismarck en avril et juillet 1884<sup>327</sup>.

En effet, avec la recommandation solennelle le 9 juillet 1884 par le Sénat de Brême de signer des traités avec les chefs indigènes et de constituer une escadre chargée de visiter régulièrement les comptoirs allemands, s'engage une stratégie politique habile, sournoise et offensive de l'Allemagne. Elle se caractérise, d'un côté, par la reconnaissance officielle du leadership commercial et politique anglais dans la région, et de l'autre, par la négociation et la signature secrètes de multiples traités avec les Kings Duala et les autres chefs locaux qui acceptent la vente de plusieurs portions de terre et le protectorat allemand. Cette stratégie politique est si secrète que les gouvernements britanniques et français qui ne se doutent de rien, coopèrent et accordent toute l'assistance nécessaire à l'explorateur allemand Gustav Nachtigal pourtant dépêché dans la région pour accélérer les modalités d'annexion du Cameroun par son pays en hissant le drapeau allemand partout où les commerçants allemands avaient signé des traités avec des chefs locaux. Avec la Conférence de Berlin reconnaissant les acquisitions réalisées en Afrique par le Docteur Gustav Nachtigal, Bismarck parvint, non seulement à battre en brèche Anglais et Français dans la conquête de la côte camerounaise, mais aussi, à faire son entrée en Afrique avec l'aval de toutes les autres puissances coloniales.

En conséquence, le consul Hewett parti chercher l'accord de sa Majesté la reine Victoria pour l'annexion du Cameroun arriva trop tard. Les Allemands avaient déjà

<sup>325</sup> En Allemagne, en dehors des initiatives privées et de l'activité prodigieuse des explorateurs dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle donnant lieu à la création de plusieurs stations commerciales en Afrique, des théoriciens et des historiens commencent à présenter la colonisation comme la continuation d'une pratique vieille de plusieurs siècles dont l'exemple historique est l'existence au moyen âge de la Hanse (association de commerçants ligués contre les féodaux de la mer du nord et qui assure la sécurité et l'expansion du commerce allemand). En 1841, l'économiste Friedrich List publie un livre célèbre, *système national d'économie politique* où il soutient que les colonies sont le meilleur moyen de développer des manufactures, le commerce intérieur et extérieur et une marine respectable. On assiste ainsi dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à la création de très nombreuses sociétés coloniales en Allemagne dont les célèbres firmes hambourgeoises Carl Woermann qui s'installent dans la côte occidentale de l'Afrique avec une factorerie à Douala (Cameroun). Voir OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>326</sup> Cette association se développe très vite et compte 10272 membres en 1885 parmi lesquels des industriels, des commerçants, des savants, des professeurs d'université, des officiers (le vice-amiral Livonius), des explorateurs et des journalistes. Elle possède aussi un organe de presse la *deutsche Kolonialzeitung*. Voir OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>327</sup> Le rapport de Henri Kusserow (conseiller des affaires étrangères) adressé à Bismarck le 8 avril 1884, développe l'idée que par le biais des compagnies à charte, l'Allemagne peut acquérir des colonies sans que l'Etat ne se charge, ni de leur administration, ni de leur mise en valeur. Celui de la chambre de commerce de Hambourg dressé par le célèbre négociant Adolf Woerman, montrait la valeur des établissements coloniaux que l'Allemagne pourrait fonder à l'embouchure du Niger et dans la baie de Biafra (Cameroun). Voir OWONA (A.), 1996, Ibidem.

signés des traités avec les Kings Duala et les autres chefs indigènes et dressé leur drapeau<sup>328</sup>. Le 14 juillet 1884, Nachtigal annexait officiellement les territoires des Batanga, la région de Douala et de Bimbia en y hissant le drapeau allemand. Par ailleurs, à ce conflit politique entre l'Allemagne et l'Angleterre, s'ajoute celui entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Car, si avant le conflit politique entre l'Angleterre et l'Allemagne, la concurrence commerciale est loyale sous l'égide de la Cour d'Équité de Douala, tel n'est pas le cas de celui qui oppose la France à l'Angleterre et à l'Allemagne. Le conflit entre ces acteurs naissent du fait que la France, dernière arrivée dans le Nord du fleuve Campo en 1833, se met à progresser vers les positions anglaises et allemandes, en pratiquant une politique de prix exclusive et discriminatoire (dumping commercial), consistant à fixer des droits de douanes extrêmement hauts constituant une barrière à l'entrée aux produits non français dans les régions où elle a pris soin d'installer plusieurs factoreries<sup>329</sup>.

**§-Les interactions entre les éléments structurants dans la période d'exacerbation de la concurrence et des rivalités entre les acteurs**

Les stratégies politiques anglaises, allemandes et françaises sont non seulement en interactions avec les autres éléments structurants que sont l'extérieur, l'environnemental, le démographique et l'économique, mais aussi, entraînent leurs modifications, celles du cadre institutionnel global et du comportement des acteurs qui y vivent. En ce qui concerne l'extérieur, son action dans cette période de stratégies politiques conflictuelles ne consiste plus, pour chaque pays, à protéger individuellement les intérêts de ses ressortissants, mais à retrouver collectivement la concorde entre les acteurs politico-culturels et économiques dominants (Angleterre, Allemagne et France) en présence au Cameroun. D'où le fait que le *Foreign Office* anglais, le Sénat de Brême et le Reichstag (parlement allemand) s'éclipsent au profit de la Conférence de Berlin (1884-1885) qui, désormais, fixe les modalités internationales de la politique coloniale et du partage de l'Afrique. Le combat à distance entre l'empereur Guillaume et la Reine Victoria connaît la victoire finale de l'Allemagne lorsque Victoria, le pôle religieux performant et siège de la *Baptist Missionary Society* anglaise, voit arriver des missionnaires allemands qui prennent la place des Britanniques dont Victoria devient la propriété le 28 mars 1887 après des négociations anglo-germaniques<sup>330</sup>.

De même, l'impact de l'environnemental reste omniprésent et se modifie aussi. De quelques factoreries et stations de 1833 à 1879, le cadre matériel d'activité de Douala, Victoria et Campo s'étoffe de plusieurs autres firmes et factoreries (deux firmes allemandes et six firmes anglaises supplémentaires)<sup>331</sup> alors que subrécargues et chalands élisent domicile le long de la côte et en modifient la structure. Les dotations factorielles naturelles de cette région exacerbent aussi les conflits entre les acteurs au sujet de son annexion. Les acteurs politico-culturels dominants en place (le consul Hewitt et les commerçants anglais, allemands et français) exaltent auprès de leurs gouvernements respectifs, la qualité des sols de la côte camerounaise pour la pratique de l'agriculture. Ce jugement se base sur des prévisions économiques des commerçants, explorateurs et intellectuels soutenant tous que les coûts de l'annexion de la région de Douala, Victoria et Campo seront largement inférieurs à la rentabilité agricole de sa mise en valeur<sup>332</sup>. C'est ainsi que dans un article publié dans la *Geographical Society*, un explorateur

<sup>328</sup> Le consul Hewett reçut de ce fait le titre ironique de TOO LATE CONSUL ! Voir, OWONA (A.), 1996, Ibidem., p.33.

<sup>329</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>330</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>331</sup> OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>332</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op. cit.



anglais George Grenfell vante au *Foreign Office*, la qualité des sols de la côte camerounaise tout en promettant des résultats très brillants si les Camerounais pouvaient y cultiver le caféier et le cacaoyer. Le consul Hewitt en fit de même en soutenant au *Foreign Office* que la nature et la fertilité des sols du Cameroun étaient adaptées à la culture du cotonnier, du caféier, du tabac et d'autres produits tropicaux pouvant augmenter la variété des exportations anglaises au cas où l'annexion serait décidée par la reine<sup>333</sup>.

Du côté allemand, c'est la même stratégie. A. Woermann, président de la *C. Woerman Trading Company de Hambourg*, présente aussi un mémorandum au gouvernement allemand où il soutient que la région est fertile et qu'on peut y tirer, non seulement des matières premières, mais aussi profit de la spéculation foncière et de la création de nombreuses plantations. La pétition des missionnaires en faveur de l'annexion du Cameroun par l'Angleterre, insiste également sur l'environnement en soulignant que la région Cameroun est la plus saine de toute la côte ouest africaine avec un mont Cameroun offrant tous les avantages au point de vue sanitaire et climatique (climat d'après les Missionnaires, proche de celui de l'Angleterre).

En dehors du changement de profil (augmentation du nombre et diversification de firmes, de stations, de subrécargues, factoreries et chalands) et des dotations factorielles naturelles (sols fertiles, côte, climat) de la région, l'environnement agit aussi en terme stratégique pour le développement des activités économiques. En effet, la situation côtière de Douala, Victoria et Campo permettait aux différents acteurs présents non seulement d'avoir une ouverture sur la mer et aux voies de communication maritimes, mais aussi de progresser vers l'arrière pays et de mettre fin à l'intermédiation coûteuse qu'assuraient les populations côtières sur les transactions entre les populations de l'*hinterland* et les commerçants européens<sup>334</sup>.

Cette période de concurrence entraîne non seulement une division du travail et une spécialisation des acteurs qui renforcent les interdépendances socioéconomiques, mais aussi un essor du protocapitalisme commercial, du dualisme financier et une hausse des prix sur le plan économique<sup>335</sup>. En effet, dans l'ensemble des transactions économiques, on distingue désormais trois groupes d'acteurs avec des activités spécifiques et interdépendantes : les acteurs politico-culturels et économiques dominants que sont les subrécargues allemands, anglais et français. Et les commerçants européens spécialisés dans l'importation de biens manufacturés d'Europe et l'exportation vers l'Europe de produits primaires : des spécialistes de l'export /import. Les acteurs politico-culturels et économiques dominés spécialisés dans l'intermédiation commerciale et ceux spécialisés dans la production des matières premières. Ce sont respectivement les populations côtières (les Duala, les Bimbia, les Malimba et les Bakwéri), et les populations de l'arrière pays. Ce sont des spécialistes de l'intermédiation, de la négociation commerciale et de la production de matières premières. On assiste ainsi à une augmentation des échanges entre l'Occident et le Cameroun où les intermédiaires locaux se chargent d'aller de la côte vers l'intérieur du pays, y faire des achats en gros de matières premières, et en assurer le transport et l'acheminement vers la côte où se trouvent de multiples chalands prêts à embarquer pour l'Europe<sup>336</sup>.

Ainsi, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux institutionnels et historiques se développent alors que le Cameroun en tant qu'Etat-nation au sens moderne n'existe pas encore. De même, on voit apparaître plusieurs pratiques économiques et financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux

<sup>333</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, Idem.

<sup>334</sup> ECKERT (A.), 2007, op.cit. ; JOSEPH (R.), 1986, op.cit.

<sup>335</sup> JOHNSON (M.), 1978, op.cit.

<sup>336</sup> ECKERT (A.), 2007, op.cit.; AUSTEN (R.A.), 1999, op.cit.

historiques et institutionnels, qui en dehors de la farouche concurrence entre Anglais, Français et Allemands, sont des constructions de monopoles, les achats et acquisitions de firmes en faillite, des innovations et des manipulations de prix<sup>337</sup>. En effet, décidés à rester les seuls à percevoir les droits de commerce avec les Européens, les intermédiaires et négociants commerciaux locaux interdisent à tout Européen de se rendre dans l'arrière pays où ils pourraient entrer directement en contact avec les producteurs de matières premières. Ces acteurs relativement dominés du conflit international colonisateurs contre colonisés, se construisent ainsi non seulement un monopole commercial, mais aussi une rente et un mode d'accumulation basés sur la manipulation des prix à partir des coûts de transactions financières et informationnelles qu'ils sont seuls à connaître<sup>338</sup>.

Par ailleurs, l'Angleterre, leader commercial dans la région, se fait doubler vers 1880 par l'Allemagne qui met en place une innovation du système de production de ses firmes en place à Cameroun (Douala). Autrement dit, alors que les firmes anglaises restent dans un système productif basé sur les subrécargues et les stations, les Allemands innoveront et passent à un système productif basé sur des agents /négociateurs et enregistrent ainsi une baisse de leurs coûts de production suite à la baisse des coûts de transactions et d'intermédiation commerciale. Les firmes anglaises qui tombent en faillite sont reprises par des firmes allemandes en plein essor et désormais dominantes sur le plan commercial sur la côte camerounaise. C'est le cas de la firme allemande C.Woermann qui achète les biens du défunt George Thomson en 1881<sup>339</sup>. De leur côté, les Français passent maîtres dans la hausse des droits de douane pour exclure l'entrée des produits non français de leur zone d'influence qu'est le sud du littoral camerounais. A ce stade, les transactions commerciales occidentalo-camerounaises montrent que l'Angleterre vient de se faire évincer de sa position de leader économique de Douala, Victoria et Campo par l'Allemagne dont les deux firmes en place supplantent les six anglaises dans l'exportation de l'huile de palme (180 à 200 tonnes /mois), des palmistes (200 tonnes/mois) alors que les Anglais en achètent à peine<sup>340</sup>. De même, les Allemands gagnent le monopole du marché de l'ivoire avec 25000 kilogrammes par an<sup>341</sup>, alors que la baisse des écarts entre les transactions commerciales anglaises et allemandes (voir tableau 5.1) pousse les Allemands à sortir de la tutelle britannique dans le domaine économique.

<sup>337</sup> Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.; OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>338</sup> George GRENFELL missionnaire anglais déclare que les intermédiaires et négociants commerciaux étaient farouchement déterminés à préserver les frontières entre Européens et populations de l'intérieur du pays. En voulant aller vers l'intérieur du pays, il fut arrêté à 32 kilomètres des villages de la localité de Moungo par huit hommes armés et fut ramené à la côte le jour même. Voir, GRENFELL (G.), « The Cameroon district », *Proceeding of the Royal Geographical Society*, vol 4, new series, 182, p.594.

<sup>339</sup> George Thomson était un commerçant et entrepreneur en bâtiment écossais arrivé au Cameroun en 1871 avec l'intention de construire un sanatorium pour les Européens dans la baie du mont Cameroun. Il mourut de malaria en 1878. Voir, « Acknowledgement Receipt From The Royal Insurance Office, Glasgow to Rev. Q.W.Thomson », 3 juin 1881, Box A-8, BMS, London.

<sup>340</sup> Voir, Pall Mall Gazette, 10 Mars 1885.

<sup>341</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op. cit.

**Tableau 5.1** Les activités commerciales allemandes et anglaises au Cameroun en 1883 et 1884

| Pays                | Année 1883       | Année 1883        | Année 1883      | Année 1883       |
|---------------------|------------------|-------------------|-----------------|------------------|
|                     | Navire (arrivée) | Tonnage (arrivée) | Navire (départ) | Tonnage (départ) |
| Vapeurs allemands   | 15               | 20035             | 14              | 19309            |
| Vapeurs anglais     | 15               | 20963             | 13              | 18229            |
| Vaisseaux allemands | 2                | 726               | 1               | 398              |
| Vaisseaux anglais   | 6                | 2052              | 3               | 1049             |
|                     |                  |                   |                 |                  |
| Pays                | Année 1884       | Année 1884        | Année 1884      | Année 1884       |
|                     | Navire (arrivée) | Tonnage (arrivée) | Navire (départ) | Tonnage (départ) |
| Vapeurs allemands   | 27               | 37791             | 26              | 37901            |
| Vapeurs anglais     | 27               | 29450             | 20              | 28898            |
| Vaisseaux allemands | 1                | 1600              | 0               | 0                |
| Vaisseaux anglais   | 7                | 2005              | 6               | 1836             |

Source : Verkijika Fanzo (G.), 1989, « Commerce et hégémonie sur la côte du Cameroun », in : *Histoire du Cameroun (XIX<sup>e</sup> Siècle-début du XX<sup>e</sup> siècle)*, l'Harmattan, Paris, p. 114.

Ce tableau montre non seulement que le leadership commercial anglais dans la côte camerounaise est désormais contesté dans les faits par les performances économiques allemandes, mais aussi une intensification des échanges occidental-camerounais à travers les tonnages des vapeurs et des vaisseaux allemands et anglais à l'arrivée et au départ de Douala. De même, il traduit implicitement le dualisme économique qui se renforce dans cette zone pendant cette période. En effet, ils se créent deux marchés dont un européen et l'autre autochtone. Les vaisseaux et vapeurs qui arrivent chargés de produits manufacturés assurent l'offre locale du marché européen destinée à satisfaire la demande locale des produits européens en provenance surtout des Kings et autres élites relayeuses. D'un autre côté, la production locale assure l'offre du marché autochtone destinée à satisfaire la demande européenne de produits locaux que transportent les vapeurs et les vaisseaux au départ de la côte camerounaise. La rencontre entre ces offres et demandes de natures différentes, est assurée par les intermédiaires commerciaux locaux que sont les populations côtières (les Duala, les Bimbia, les Malimba...) <sup>342</sup>.

**§-Le sous-système financier de Douala, Victoria et Campo dans la période d'exacerbation de la concurrence et des rivalités entre Français, Anglais et Allemands**

Ce double marché étant soutenu par un sous-système financier local, il va sans dire que le sous-système financier de Douala, Victoria et Campo va non seulement renforcer son dualisme, mais aussi faire l'objet de certaines innovations dans son aspect monétaire,

<sup>342</sup> AUSTEN (R.A.), 1999, op.cit.

institutionnel, organisationnel et politique. Sur le plan monétaire, les monnaies modernes européennes deviennent omniprésentes tant dans les transactions entre firmes, stations, subrécargues et commerçants européens, qu'entre eux et les intermédiaires commerciaux qui jouent non seulement un rôle de négociateurs, mais aussi celui de véritables courtiers financiers. C'est en effet par la fonction d'intermédiation financière et de courtage qu'assurent les populations côtières entre les acteurs politico-culturels et économiques dominants et l'hinterland, que les populations de l'arrière pays entrent en contact avec les monnaies modernes européennes (Livre sterling, Deutsche Mark, Franc français ...). Ainsi, même si l'usage de ces monnaies modernes reste résiduel dans l'arrière pays où elles sont surtout détenues par des chefs et autres dignitaires locaux voulant montrer leur puissance et leur statut social, les populations de l'arrière pays sont déjà aussi au contact de celles-ci par la centralisation des produits locaux auprès du chef chargé d'assurer la négociation, la vente ou le troc avec les intermédiaires financiers.

De là, le fait qu'inévitablement, l'institution monétaire se dualise en restant cependant interdépendante. Des paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire (ivoire, palmistes, fer, huile de palme et barre de sel) encore en vigueur dans l'arrière pays, chez les Kings et les populations côtières, circulent conjointement dans les marchés européens et autochtones et changent de statut selon qu'elles se retrouvent dans les mains d'un acteur local ou international. Chez les acteurs internationaux européens, les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire sont déclassées de leur statut de monnaies et acquièrent celui de simples marchandises alors qu'on observe leur double considération et usage chez les acteurs dominants et dominés locaux. Les Kings et les intermédiaires financiers les considèrent comme monnaies dans les transactions locales alors qu'ils les considèrent et les utilisent comme produits de troc dans les transactions avec les commerçants occidentaux dans le secteur européen du marché. De même, les paléo-monnaies avec valeur d'usage ordinaire sont plus utilisées par les populations et les chefs de l'arrière pays où les monnaies modernes sont considérées tantôt comme signes de la richesse des « Blancs », tantôt comme moyen d'accumulation des produits européens. Les préoccupations des acteurs locaux sont donc à la fois culturalistes et utilitaristes.

En dehors du dualisme de l'institution monétaire et du développement de l'intermédiation financière, on remarque par ailleurs des innovations institutionnelles dans le sous-système financier de Douala, Vitoria et Campo. En marge des pratiques financières empreintes de centralisation, de réciprocité et de redistribution qu'on observe toujours entre chefs locaux et leurs populations, le secteur financier européen connaît la naissance des pratiques de régulation financière, de monitoring financier et voit la naissance du crédit. Sur le plan de la régulation, la Cour d'Equité de Douala chargée de contrôler le *commerce légal*, régule du même coup le sous-système financier qui le sous-tend<sup>343</sup>. Elle prévoit dans une de ses clauses comment les intermédiaires commerciaux locaux peuvent recevoir à crédit des monnaies et des produits européens en fournissant des garanties de remboursement<sup>344</sup>. L'activité de monitoring financier est assurée par cette même Cour d'Equité de Douala qui exige des *Kings* Duala et des autres chefs locaux de payer leurs dettes et de faire pression sur les intermédiaires commerciaux pour en faire autant s'ils ne veulent pas être frappés d'une amende définie par la même Cour d'Equité<sup>345</sup>.

En outre, les pratiques de crédit se développent et jouent un rôle central dans le développement et l'épilogue de la concurrence commerciale qui oppose l'Allemagne à l'Angleterre dans la côte camerounaise. Alors que l'Angleterre continue à demander des

<sup>343</sup> Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>344</sup> Voir VERKIJKA FANSO (G.), 1989, Idem; OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>345</sup> Voir, « Treaty with the Kings, Chiefs and Treaders of Cameroons, 14 Janvier 1856 ».

garanties conséquentes aux intermédiaires financiers autochtones qui sollicitent des crédits en argent ou en nature avant la livraison des produits locaux, l'Allemagne va mettre en place un mécanisme de crédit plus souple, basée sur la confiance et ne demandant plus systématiquement de garanties aux populations côtières<sup>346</sup>. C'est le « système de crédit TRUST » que les populations locales acceptent très bien car convenant à leur pratiques financières locales et accordant des délais de remboursement de crédit moins contraignants. Ce « système de crédit TRUST » qui permet aux firmes allemandes, non seulement d'accorder plus de crédits aux populations locales, mais aussi de dépasser le volume des transactions anglaises, est la preuve de l'importance de la confiance interpersonnelle et institutionnelle dans les pratiques financières autochtones.

En effet, le président de la *C. Woermann Trading Company de Hambourg* dans un rapport adressé au Chancelier Bismarck en 1884 disait avoir découvert par ce système de crédit basé sur la confiance, le type même de commerce et de transactions financières que les indigènes souhaitaient avoir avec les Européens<sup>347</sup>. De ce fait, ce système de crédit TRUST constitue la première politique financière mise en place par un acteur politico-culturel et économique dominant (l'Allemagne), en intégrant les paramètres socioculturels locaux que l'on retrouve aujourd'hui dans les tontines camerounaises et le champ financier informel en général. C'est la première innovation financière occidentale utilisant à la fois l'interdépendance des deux systèmes et leurs avantages singuliers. Finalement, l'éviction de l'Angleterre par l'Allemagne de la position de leader politique et économique de la côte camerounaise est parachevée dès le remplacement par les Allemands de l'institution régulatrice de l'activité économique et financière du Cameroun qu'est la Cour d'Equité de Douala, par le Conseil du Cameroun chargé de réguler le *commerce légal* et son sous-système financier. Ainsi, sur le plan financier, l'acteur qui l'emporte dans la côte camerounaise est celui qui fit plus confiance aux populations locales par le respect de certains traits de leur culture financière<sup>348</sup>.

Au bout du compte, le sous-système financier de Douala, Victoria et Campo fut celui où le déclassement des pratiques financières locales et des paléomonnaies fut le plus profond à cause de la situation côtière de cette région qui la mit très tôt et grandement en contact avec les explorateurs et commerçants européens. Ainsi, le rôle très important de l'environnemental en interdépendance avec les autres éléments structurants, montre qu'avant la naissance du Cameroun comme Etat-nation, Douala, Victoria et Campo étaient déjà intégrés dans des transactions commerciales et financières avec les villes de Hambourg, de Brême, de Berlin, de Londres, de Paris et les pays qu'elles représentent. Il y avait donc déjà ici des transactions commerciales de longue distance et les mouvements de capitaux qui les accompagnaient. D'où le fait que les pratiques financières

<sup>346</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>347</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, Idem.

<sup>348</sup> Il est important de remarquer que le succès politique de l'Allemagne est aussi basé sur le fait que les traités secrets que ses commerçants signent avec les Kings et chefs locaux avant l'arrivée du navigateur Nachtigal au Cameroun le 11 Juillet 1884, s'engagent à respecter les pratiques culturelles locales si les dignitaires camerounais acceptaient d'abandonner leur souveraineté et de laisser la législation de leurs pays par les compagnies allemandes de Hambourg (voir Foreign Office, 403-32, Draft Treaty Between Chiefs of Bimbia and Agents of German Firms, 11 juillet 1884). De même, la subtilité et la réussite de la politique commerciale allemande sont prouvées par les statistiques que dresse le consul anglais Hewitt en 1882 dans la seule localité de Douala. En effet, alors que les Anglais étaient déjà très loin supérieurs aux Allemands, le consul Hewitt dit que les Allemands en 1882 acquirent 1317 tonnes d'huile de palme contre 1282 tonnes aux Anglais ; 903 tonnes de palmistes contre 897 aux Anglais ; 5310 Kg d'ivoire contre 3810 Kg aux Anglais ; 2000Kg de cacao contre zéro pour les Anglais et 500Kg de grains contre zéro. Voir, COMMAND PAPERS, C-4279, 1885, p.13.

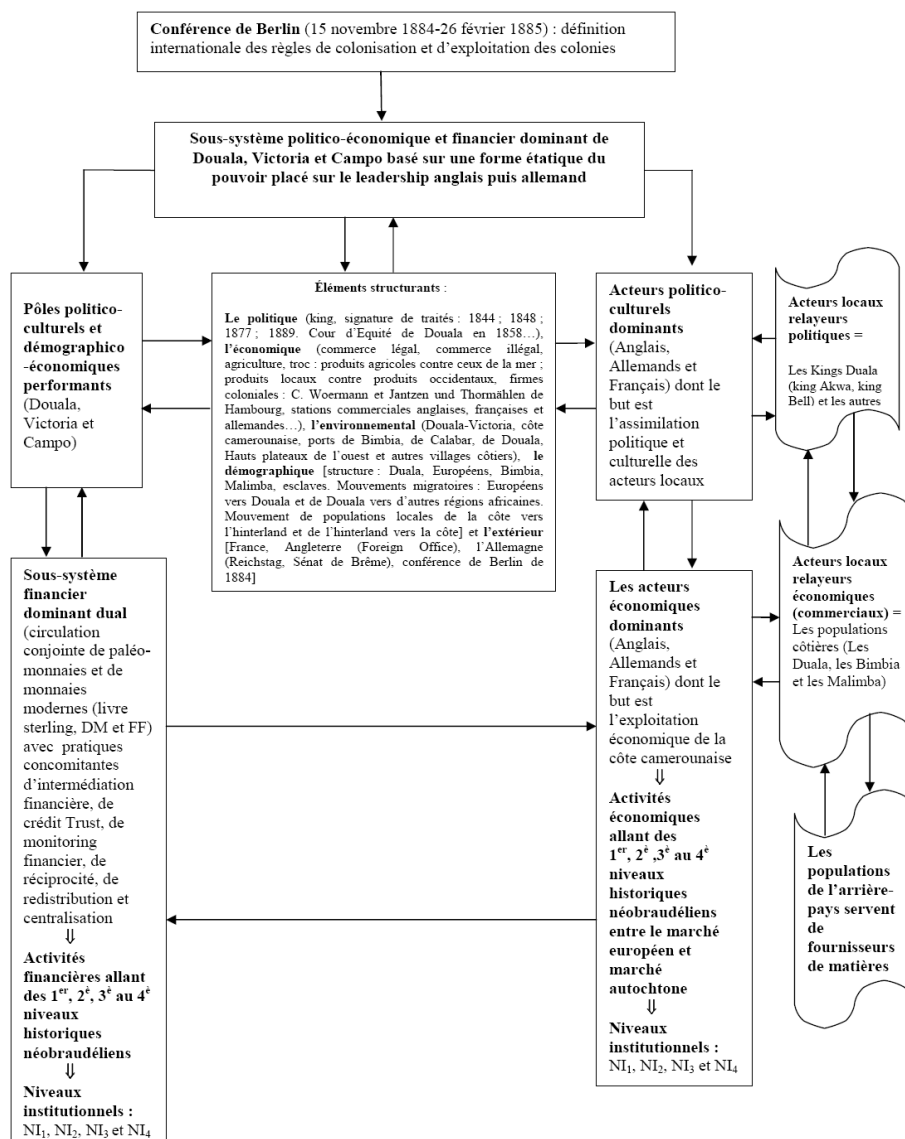
qui soutiennent cette activité économique vont des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels au sein d'un Etat-colonial. En effet, aux activités financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels en vigueur et formels avant l'arrivée des Européens, vont s'ajouter, de manière interdépendante, des activités financières occidentales du système dominant. Cependant, la capacité des populations côtières à mener des activités leurs permettant de se reproduire comme acteurs collectifs organisés, autonomes et ayant une capacité de participation et de contre-pouvoir, reste très faible et tributaire de l'acceptation du système dominant par les acteurs autochtones. C'est le cas des intermédiaires commerciaux et financiers (les Duala, les Malimba et les Bimbias) qui réussissent à se construire un monopole économique dans les transactions entre la côte et l'arrière pays, parce que les Européens les laissent faire se rendant compte qu'ils s'opposent uniquement à ce qu'ils entrent eux-mêmes en contact avec les populations de l'hinterland, mais pas à la pratique commerciale européenne<sup>349</sup>. Par ailleurs, la confiance institutionnelle et interpersonnelle reste très faible dans la côte camerounaise. En effet, la concurrence commerciale et la course à l'annexion de la région entre les puissances coloniales entraîne une exacerbation de conflits et de tensions non seulement entre eux, mais aussi entre les populations autochtones elles-mêmes ou s'affrontent populations indigènes pro anglaises et populations indigènes pro allemandes par Kings et chefs interposés<sup>350</sup>.

En 1887, le sous-système politico-culturel et économique-financier dominant de Douala, Victoria et Campo se présentent comme suit :

---

<sup>349</sup> VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

<sup>350</sup> JOSEPH (R.), 1986, op.cit. ; VERKIJKA FANSO (G.), 1989, op.cit.

**Schéma 5.4** Sous-système politico-culturel et économico-financier dominant de Douala, Victoria et Campo en 1887

### 5.2.1.3-Les hauts plateaux de l'ouest (Grassfields)

#### ➤ *Institutions, acteurs, structure sociale, conflits et sous-système financier avant la conquête allemande de Douala et son arrière pays*

De nombreux esclaves vendus et achetés dans les ports côtiers de Bimbia, Douala, Calabar et Rio Del Rey provenaient des Grassfields (voir carte 3.4). Les peuples des Grassfields sont en effet en relation avec ceux du littoral depuis plusieurs siècles<sup>351</sup>. La

<sup>351</sup> WARNIER (J.P.), 1985, *Echanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda colonial*,

traite entre le littoral et les Grassfields a débuté vers les années 1650 d'abord uniquement avec Douala puis Calabar pour s'éteindre progressivement au début du XX<sup>e</sup> siècle au même rythme que celle de la baie du Biafra<sup>352</sup>. Les sociétés des Grassfields sont organisées autour de plusieurs institutions où se nouent les interdépendances entre le politique, l'économique l'environnemental et le démographique. Ce sont :

➤ Les chefferies traditionnelles plus ou moins indépendantes les unes des autres. Certaines chefferies dites *centrales*<sup>353</sup> participent activement aux échanges et possèdent une hiérarchie de notables dont le pouvoir s'impose aux populations en les mettant au travail agricole ou en les impliquant de façon intensive dans les échanges au profit des chefs. D'où une imbrication entre le politique et l'environnemental (la chefferie), l'économique (les échanges) et le démographique (populations). L'extérieur intervient ici par l'intermédiaire non seulement des ports côtiers de Douala, Bimbia, Calabar et Rio Del Rey avec lesquels se font les échanges de longue distance, mais aussi des *groupes périphériques*<sup>354</sup> sans hiérarchie de notables. Ceux-ci ne participaient aux échanges qu'en fin de parcours par l'intermédiaire des *chefferies centrales*.

➤ L'institution esclavagiste. Le statut servile d'individus existe dans les hauts plateaux de l'ouest. Il est appelé « *buk*<sup>355</sup> » dans certaines langues<sup>356</sup>. Les populations des *chefferies centrales* considéraient les *groupes périphériques* producteurs d'huile de palme comme des esclaves. Quelques précisions s'imposent cependant si on compare l'institution esclavagiste des Grassfields à celle de l'émirat de l'Adamaoua. La reproduction sociale des hauts plateaux de l'ouest ne repose pas sur une population servile entièrement à part des familles. Ce sont les femmes et les cadets qui sont mis au travail. Ils sont à distinguer des descendants d'esclaves qui peuvent faire l'objet d'échanges au-delà des Grassfields. Donc l'esclavage domestique est très réduit et la traite ne se fait pas par raids comme chez les Peuls, mais par un *insiders* à la famille. C'est-à-dire par quelqu'un qui connaît celui qui est vendu et qui a un droit de propriété sur lui<sup>357</sup>. « *Il fallait pour qu'il y ait vente, que se développe un conflit d'intérêt non pas entre le vendeur et sa victime, mais entre le vendeur et un ayant droit de la personne vendue*<sup>358</sup> ». La stratégie de mise en esclavage est plus séductrice et rusée que guerrière.

➤ La guerre. Warnier (1989) distingue la rixe qui se pratique avec des armes en bois entre parents alliés ou concitoyens, de la guerre proprement dite entre des groupes étrangers les uns des autres. Celle-ci existe en trois formes. *La guerre d'honneur*<sup>359</sup> généralement organisée par le Chef (*fon* ou *mfe*) pour les symboles des rangs occupés dans la hiérarchie régionale. Elle fait peu de prisonniers et s'achève par un échange de ceux qui sont considérés comme tels pour faire la paix. Ce n'est pas un moyen de traite mais de démonstration de sa puissance sociopolitique. *La guerre de capture*<sup>360</sup> dont le but est de faire des

---

Franz Steiner Verlag Wiesbaden GMBH, Stuttgart.

<sup>352</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, Idem.

<sup>353</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, Ibidem.

<sup>354</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, Ibidem.

<sup>355</sup> GUTHRIE (M.), 1967-1971, *Comparative Bantu. An Introduction to the Comparative Linguistics and prehistory of the Bantu Languages*, Gregg Press, Farnborough, 4 vol.

<sup>356</sup> Les groupes Mbam-Nkam et Momo (sud et ouest des hauts plateaux).

<sup>357</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>358</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit., p.16.

<sup>359</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>360</sup> HERAULT (J.), 1962, *La structure sociale des Bamileké*, Paris-La Haye, Mouton (« le Monde



esclaves dans les chefferies voisines et se construire une main-d'œuvre servile. *La guerre prédatrice*<sup>361</sup> qui se développe dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle où les bandes tchamba et peules deviennent des marchands d'esclaves. Cette dernière guerre va alimenter *le système esclavagiste*<sup>362</sup> et les marchés extérieurs alors que les deux premières servaient uniquement à alimenter une économie redistributive dominée par les *chefferies centrales*. Les guerres d'honneur et de capture étaient pratiquées par les autochtones des Grassfields contrairement aux guerres prédatrices pratiquées par des allochtones qui transféraient les esclaves (*Mbrikum*) vers les émirats issus du djihad et non vers la côte<sup>363</sup>.

➤ La famille élargie ou le clan. Cette institution joue un rôle très important dans la reproduction sociale. Elle constitue à la fois un facteur de production par le travail que peut mobiliser le chef de clan et un moyen de protection de l'esclavage (les notables et les parents interdisaient généralement au chef ayant une licence de traite de vendre des membres du clan)<sup>364</sup>.

➤ Les petits marchés principalement à Bangwa où se font les échanges périodiques<sup>365</sup>.

➤ Le complexe du mariage. Nous parlons de complexe car cette institution réunit plusieurs éléments différents : a) le mariage polygamique (les notables des chefferies centrales pouvaient avoir dix épouses et le *fon* cinquante à cent cinquante au XIX<sup>ème</sup> siècle)<sup>366</sup>. Les épouses et leurs enfants constituent une force de travail au même titre que les cadets des notables et du *fon*<sup>367</sup>. b) le mariage sans dot immédiate ou avec dot à terme. Ce mariage se fait suivant plusieurs modalités et consiste de façon générale à donner une femme à une personne de basse condition qui perd, *ipso facto*, ses droits matrimoniaux sur la ou les filles à naître de l'union. Celles-ci reviennent au donneur de femme<sup>368</sup>. c) Les échanges de sœurs étalées sur deux générations avec des droits matrimoniaux disjoints de la filiation<sup>369</sup>. d) *le mariage par compensation intégrale*<sup>370</sup> où le preneur de femme a tous les droits matrimoniaux. e) enfin un mariage par compensation incomplète. C'est une alliance intermédiaire entre *le mariage par compensation intégrale* et le mariage sans dot immédiate ou avec dot à terme.

### §-Acteurs, conflits et niveaux néobraudéliens

La matrice institutionnelle des Grassfields et ses interdépendances met en évidence plusieurs acteurs : les acteurs politico-culturels et économiques dominants (chefferies centrales, *fon* et notables), les acteurs dominés (les populations périphériques) et les

---

d'Outre-Mer passé et présent, 2<sup>ème</sup> série » I).

<sup>361</sup> FARDON (R.), 1988, *Raiders and Refugees. Trends in Chamba political development*, Smithsonian Institution Press, Washington.

<sup>362</sup> MEISSALLOUX (C.), 1986, *Anthropologie de l'esclavage : le ventre de fer et d'argent*, Presse Universitaire de France, Paris.

<sup>363</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>364</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, Idem.

<sup>365</sup> BRAIN (R.), 1972, *Bangwa Kinship and Mariage*, Cambridge University Press, Cambridge.

<sup>366</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>367</sup> Ces cadets restent généralement célibataires tant que le chef n'a pas encore assouvi sa libido accumulative en matière de femmes. L'adultère avec une épouse du *fon* est puni par la peine de mort des deux amants. Voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>368</sup> BRAIN (R.), 1972, op.cit.

<sup>369</sup> BRAIN (R.), 1972, Idem.

<sup>370</sup> BRAIN (R.), 1972, Ibidem; WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

acteurs relativement dépendants (femmes, enfants, cadets du *fon*). Les contraintes de centralisation (*chefferie centrale*) et de réciprocité (échange de prisonniers lors des guerres d'honneur, échange de sœurs entre clans, mariages par compensations immédiates ou à terme) en vigueur dans les interactions sociales, prouvent que les institutions sont des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques au même titre que les pratiques sociales qu'elles induisent. Cette réciprocité n'est cependant pas à confondre avec de la solidarité car il s'agit juste d'un échange d'équivalents entre acteurs en transaction.

On se rend en outre compte que les violences physique et symbolique (guerre d'honneur, guerre de capture et guerre prédatrice), la domination (licence de traite possédée par le *fon*), des institutions de servilité (l'esclavage), et de multiples conflits (cadets célibataires contre *fon* et notables polygames, donneurs de femmes contre preneurs de femmes dépouillés de leurs droits matrimoniaux, hommes libres contre esclaves...) existent aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels. Cela vérifie non seulement le caractère conflictuel du développement, mais aussi l'importance des jeux de pouvoir et des dynamiques contradictoires qui en résultent. La dynamique sociale montre aussi une mobilité des niveaux de pouvoir et des acteurs en interaction. Il en résulte une porosité entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux en ce sens qu'un acteur peut passer, suite à l'esclavage, d'une situation d'autonomie sociale au sein d'un clan à une situation de dépendance sociale au sein d'un autre ou du même. De même, les donneurs de femmes étant généralement plus haut placés dans la hiérarchie sociale que les preneurs de femmes<sup>371</sup>, les différentes formes de mariages entraînent aussi des modifications du pouvoir relatif entre acteurs dont les conditions initiales changent. Warnier (1985) et Brain (1972) montrent par ailleurs que les *fon* dont la puissance augmentait avec le nombre d'esclaves et de femmes, se retrouvaient souvent incapables d'en assurer le contrôle et se faisaient déborder par la grandeur de leur monopole privé. Ce qui entérine, comme déjà signalé, la relativité de la domination sociale au fur et à mesure que le poids démographique et l'étendue physique du monopole des acteurs dominants du processus social s'accroissent. En effet, comme le dit warnier (1989 : p. 28) « si l'on suit la trajectoire individuelle d'une personne vendue dans les Grassfields, on s'aperçoit qu'elle peut aboutir à l'adoption pleine et entière dans un groupe de descendance d'une chefferie voisine ou d'une maison du littoral, à une position de cadet célibataire ou d'épouse de condition servile dans les Grassfields, ou d'esclaves dans le cadre des système esclavagistes des Igbo septentrionaux ou du nouveau monde. »

#### **§-L'économie et le sous-système financier des Grassfields**

L'économie des Grassfields est une économie domestique de traite dont le mode d'accumulation a pour principale caractéristique la mise au travail intensive des femmes, des enfants, des cadets et des esclaves dans toutes les activités de production (notamment l'agriculture et le commerce). Ce qui implique que *la chefferie centrale* est l'unité économique fondamentale et que sa fonction de production a pour principaux arguments le pouvoir des *fon* et des notables, le complexe du mariage, l'esclavage, *les groupes périphériques*, le célibat des cadet, la propriété foncière puis les échanges locaux et lointains (biens de consommation durables contre esclaves)<sup>372</sup> avec respectivement les autochtones et les allochtones peuls et tchamba. C'est dans ce mécanisme global de reproduction sociale que circulent aussi esclaves, poudre à fusil, fusils, étoffes, ivoire, porcelaine et huile de palme. Ils servent à la fois de paléomonnaies et de produits de consommation courante. Ces paléomonnaies ont les

<sup>371</sup> BRAIN (R.), 1972, op.cit.; WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>372</sup> WARNIER (J.P.), 1989, op. cit.

mêmes caractéristiques monétaires et extra monétaires que celles déjà signalées dans la côte et l'émirat de l'Adamaoua. L'anthropocentrisme et l'anthropomorphisme monétaires sont cependant particulièrement intéressants dans les Grassfields. Ils sont liés au statut des acteurs car le *fon*, les notables et certains négociants, détiennent une licence de traite<sup>373</sup> autorisant la mise en esclavage et l'utilisation des esclaves comme unité de compte. Le complexe du mariage et ses différentes modalités (*le mariage par compensation intégrale*<sup>374</sup>, le mariage par compensation incomplète et le mariage sans dot immédiate ou avec dot à terme) soulignent que le donneur de femme était appelé *ta nkap* (ou père de l'argent)<sup>375</sup>.

Ce vocable démontre non seulement que les hommes servent d'étalon de référence (anthropomorphisme monétaire), mais aussi que l'homme est la richesse suprême qui fait l'objet du désir mimétique de tous les acteurs des Grassfields (anthropocentrisme monétaire). Le donneur de femme qui garde non seulement tous les droits matrimoniaux sur toutes les filles nées du mariage, mais aussi des redevances sur les garçons nés du même mariage semble ainsi faire un placement financiers à terme (titres de propriété) dont les dividendes sont justement l'expropriation des droits matrimoniaux aux parents biologiques directs. Le fait que les droits matrimoniaux des filles reviennent au donneur de femmes alors que les garçons ne lui paient qu'une redevance montre aussi que se sont les jeunes filles qui constituaient l'actif le plus potentiellement rentable pour un investissement en paléomonnaies dans les Grassfields. Warnier (1989) souligne en effet que « *la traite intérieure des Grassfields portait moins sur les hommes que sur les femmes*<sup>376</sup> ». Dernière caractéristique, l'anthropocentrisme et l'anthropomorphisme monétaires des Grassfields étaient contra-cycliques car la vente d'enfants et de femmes contre des produits de consommation augmentait en période de mauvaises récoltes et de disette<sup>377</sup> et baissait en période de bonnes récoltes. La contrainte de réciprocité qui prévaut dans cette institution monétaire locale et les pratiques qu'elle induit prouvent que les acteurs sont aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels.

➤ ***Institutions, acteurs, structure sociale, conflits et sous-système financier après la conquête allemande de Douala et son arrière pays en 1884***

**§-Acteurs, conflits et mouvements démographiques**

Lorsqu'en 1884 les Allemands conquièrent Douala et son arrière pays, les Grassfields, comme signalé, sont depuis longtemps en contact avec les ports côtiers de Douala, Bimbia, Calabar et Rio Del Rey. Les hauts plateaux de l'ouest sont donc déjà un réservoir de main-d'oeuvre alors qu'aucun Européen n'y a encore jamais mis les pieds. Aussi, au cours de la saison sèche 1888-1889, Zintgraff<sup>378</sup> entreprit une première expédition dans les Grassfields pour développer des liens commerciaux et recruter de la main-d'œuvre<sup>379</sup>. Le gouvernement impérial lui emboîta le pas afin de recruter les travailleurs pour les plantations et les grands chantiers publics en développement<sup>380</sup>. En conséquence, le nombre d'acteurs et de conflits dans les

<sup>373</sup> Celle-ci était matérialisée par une corde dite "corde-esclave" faite de fibres végétales cordées avec de cheveux humains. Pour plus de détails voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>374</sup> BRAIN (R.), 1972, op.cit.; WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>375</sup> Voir WARNIER (J.P.), 1989, op.cit., p.16.

<sup>376</sup> WARNIER (J.P.), 1989, op.cit., p.21.

<sup>377</sup> WARNIER (J.P.), 1989, op.cit., p.19.

<sup>378</sup> Un administrateur allemand.

<sup>379</sup> WARNIER (J.P.), 1989, op.cit.

<sup>380</sup> CHILVER (E.M.), 1967, « Paramountcy and Protection in the Cameroons: The Bali and the Germans, 1889-1913 », in GIFFORD (P.) & ROGER LOUIS (W.M.), eds., *Britain and Germany in*

Grassfields augmenta. En plus des *fon* et de leurs notables comme acteurs dominants locaux, des femmes, des enfants, des cadets célibataires et des groupes périphériques comme acteurs locaux relativement dominés, s'ajoutent les Allemands comme acteurs dominants du conflit international colonisateur contre colonisé. Le développement du commerce par les Allemands fait aussi naître des peuples locaux intermédiaires financiers : les Bali, Bana et Bamoun<sup>381</sup>. Eloignés de la côte et d'un accès pas facile, les Grassfields conservent une structure sociale qui se modifie finalement très peu. Le développement de l'économie des plantations entraîne cependant des mouvements démographiques des Bamiléké vers le Mungo (sud du pays bamiléké) où ils travaillent comme ouvriers agricoles dans les plantations de Cacao et les palmeraies<sup>382</sup>.

### **§-Mouvements d'acteurs et niveaux néobraudéliens**

Le démographique (émigration des Bamiléké par petits groupes vers le Mungo entre 1910 et 1930)<sup>383</sup> va interagir avec l'environnemental (plantation de cacao et palmeraies), l'économique (la crise économique de 1929) et l'extérieur (acheteur du cacao local). Il en résulte des répercussions politiques et économiques. En effet, alors que les Bamiléké travaillent dans un premier temps comme ouvriers agricoles, ils deviennent, dans un deuxième temps, propriétaires de plantations car, les paysans locaux, incapables de vendre à cause de la crise économique, commencent à les payer en cédant des terres. Il apparaît ainsi qu'un événement économique négatif sur le plan global (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques néobraudéliens) a permis à des acteurs de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux (ouvriers bamiléké) d'améliorer leur autonomie sociale en acquérant des terres. C'est également une amélioration de l'autonomie sociale que connurent les cadets célibataires des Grassfields (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques) lorsque la conquête franco-britannique de 1916 intensifia les migrations de travail<sup>384</sup>. C'est la preuve que les acteurs dominants ne maîtrisent jamais totalement les paramètres en interaction et qu'ils peuvent, malgré eux, améliorer la situation des acteurs dominés (cas des Bamiléké ouvriers agricoles) et détériorer celles d'autres initialement dominants (propriétaires de plantations). D'où le fait que la colonisation du Mungo par les Bamiléké donna naissance à une zone de grandes conflits sociopolitiques. Les Bamiléké s'arrangeaient en effet à obtenir un droit foncier légal là où les autochtones disaient leur avoir cédé les terres juste pour une jouissance temporaire et non pour appropriation définitive<sup>385</sup>.

### **§-Les acteurs financiers collectif et l'institution financière**

Sur le plan institutionnel, le complexe du mariage va se modifier. En effet, la lutte progressive contre l'esclavage va de pair avec celle contre la mise au travail des cadets célibataires, des groupes périphériques, des enfants et des femmes. Le développement conjoint des plantations par les nouveaux propriétaires bamiléké entraîne que la traditionnelle mise au travail des acteurs dominés par les acteurs dominants donne naissance à des associations où les uns et les autres travaillent collectivement à tour de rôle dans les plantations des membres : ce sont les tontines

---

*Africa*, New Haven, CT, Yale University Press: 479-511.

<sup>381</sup> CHILVER (E.M.), 1967, *Idem*.

<sup>382</sup> JOSEPH (R.), 1986, *op.cit*.

<sup>383</sup> JOSEPH (R.), 1986, *Idem*.

<sup>384</sup> WARNIER (J.P.), 1989, *op.cit*.

<sup>385</sup> DUGAST (I.), 1951, « Le Cameroun : bilan historique et perspectives » de CORNEVIN (R.), in : *Histoire de l'Afrique*, tome III, p.58.

de travail que les Bamiléké appellent *Seugneun*<sup>386</sup> à cette époque. Ces tontines de travaillent fonctionnent aussi dans les travaux de construction et de creusage de puits.

L'institution monétaire locale va aussi connaître un changement avec l'introduction massive de pièces de monnaies par les Allemands<sup>387</sup>. Les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire qui sont en conséquence déclassées de leurs usage monétaires ne disparaissent pas et servent aux échanges au sein d'autres types d'associations que sont les *Tchwa*<sup>388</sup> i.e., des tontines de biens à la fois locaux et importés (sel, étoffes, cauris, huile de palme, poisson séchés...). Les Bamiléké adoptent ensuite les pièces de monnaies occidentales en circulation et les appellent *Nkahp*<sup>389</sup>. Celles-ci seront en suite épargnées dans d'autres associations qu'on peut appeler des tontines de monnaie. Il est important de remarquer que ce sont toujours des acteurs collectifs (associations locales) et l'anthropocentrisme monétaire qui mettent en place ces tontines et qu'elles fonctionnent toutes suivant les contraintes de réciprocité (chacun donne et reçoit), de centralisation et de redistribution (flux de biens et services vers l'association et reflux des biens et services vers les membres individuels). L'avènement des pièces de monnaies et le développement de l'import export avec le port de Hambourg via les ports côtiers de Douala, Bimbia et Calabar entraînent que les pratiques financières et les acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels se connectent à ceux des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels.

#### 5.2.1.4-Cas du Centre et Sud Camerounais : la rencontre entre Européens et Camerounais dans la zone forestière

Le fait qu'une des principales préoccupations de la Conférence de Berlin du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, soit centrée sur une histoire d'eau i.e., sur la discussion concernant la libre navigation sur les fleuves Congo et Niger, montre combien la position côtière des régions africaines en général, et camerounaises particulièrement, fut un facteur central dans la nature de leurs rapports avec les Européens et les modifications de leurs modes de vies<sup>390</sup>. Les rapports entre les ports de Douala et de Hambourg le prouvent. En outre, c'est également cette même Conférence de Berlin<sup>391</sup> qui, en

<sup>386</sup> TCHUINDJO (L.), 1999, « The evolution of informal financial institution: The Rotating Savings and Credit Association in Cameroon », *African review Of Money Finance and Banking*, pp.5-20.

<sup>387</sup> TCHUINDJO (L.), 1999, Idem.

<sup>388</sup> TCHUINDJO (L.), 1999, Ibidem.

<sup>389</sup> TCHUINDJO (L.), 1999, Ibidem.

<sup>390</sup> BRUNEL (S.), 2004, *L'Afrique*, Bréal, Rome.

<sup>391</sup> Dès le mois de septembre 1884, un rapprochement s'opéra entre la France et l'Allemagne sur l'affaire de l'Égypte et du Congo. Les deux puissances coloniales tombèrent d'accord pour inviter les autres à une conférence qui allait se tenir à Berlin et dont le but premier est de fixer le régime international du Congo après les mécontentements provoqué par le traité anglo-portugais, et d'arrêter les conditions auxquelles les puissances européennes devaient se soumettre pour que leurs nouvelles annexions en Afrique fussent reconnues par les puissances étrangères. Cette conférence durera du 15 novembre 1884 au 26 février 1885 et regroupa l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les USA, la France, l'Angleterre, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal, la Russie, la Suède, la Norvège et la Turquie. Ces plénipotentiaires adoptent un acte général de la conférence de Berlin comprenant les 15 points suivants : 1) une déclaration relative à la liberté du commerce dans le bassin du Congo, ses embouchures et pays voisins, avec certaines dispositions connexes ; 2) une déclaration concernant la traite des esclaves et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite ; 3) une déclaration relative à la neutralité des territoires compris dans le bassin conventionnel du Congo ; 4) un acte de navigation du Congo ; 5) un acte de navigation du Niger, 6) une déclaration introduisant dans les rapports internationaux des règles uniformes relatives aux occupations qui pourront avoir lieu sur les côtes du continent africain ; 7) la liberté commerciale dans le bassin du Congo ; 8) la liberté de navigation même en temps de

autorisant à toute puissance coloniale arrivée sur une côte, de progresser dans l'hinterland jusqu'à la rencontre d'une autre puissance coloniale, permit aux Allemands, désormais maîtres du Cameroun, d'atteindre la zone forestière camerounaise du Centre et du Sud. Le nom Cameroun donné à Douala devint ensuite celui de tout le pays. De là, le fait qu'un environnement précis (la côte camerounaise), permis d'atteindre un autre (la forêt dense du centre et sud camerounais) et d'en modifier les modes de vie par l'entremise des règles politiques et économiques fixées internationalement par la Conférence de Berlin. On remarque ici les interdépendances entre les éléments structurants. Aussi verrons nous, dans cette partie du Cameroun, non seulement les faits, leurs causes et conséquences, mais aussi les interactions entre les différents éléments structurants et leurs impacts sur son sous-système politico-économique et financier dominant et ses acteurs collectifs. On montrera aussi concomitamment comment se précise les contours du territoire camerounais correspondant au protectorat allemand<sup>392</sup>.

➤ ***Causes, faits et leurs conséquences dans la forêt camerounaise de 1887 à 1916***

Alors que le traité Germano-Duala faisant du Cameroun un protectorat allemand est déjà négocié et signé entre le commerçant allemand Woermann et King Akwa depuis le 12 juillet 1884, les Allemands n'arrivent à Yaoundé qu'en 1887 soit trois ans après l'annexion<sup>393</sup>. Autant la situation côtière permit aux Européens d'être en contact avec les Duala depuis le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>394</sup>, autant la forêt dense humide et marécageuse retarde leur arrivée au Centre et Sud du Cameroun. Une fois en place, on assiste, non seulement à une hiérarchisation sociale et à la naissance de quatre conflits, mais aussi, à une structuration spatiale en pôles performants. Les quatre conflits et les acteurs qu'ils opposent sont les suivants :

---

guerre, sur le Congo et le Niger ; 9) la liberté religieuse, 10) l'application de l'union postale universelle au Bassin du Congo ; 11) l'interdiction de la traite des Noirs ; 12) une déclaration de neutralité des territoires du Congo ; 13) la nécessité de notifier aux puissances signataires, toutes les annexions de nouveaux territoires, que ceux qui proviennent d'acquisition ou de prise de possession ; 14) nécessité de maintenir dans les territoires ainsi annexés, une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis ; 15) le droit de pousser les limites d'une zone maritime acquise jusqu'aux limites terrestres d'autres possessions européennes connues.

<sup>392</sup> Il faut signaler que considérer le Cameroun à partir de cette période comme un protectorat allemand peut s'apparenter à un abus de langage dans la mesure où ce territoire était simplement une colonie allemande comme le montre sa nature juridique réelle de l'époque. En effet, le traité que signent King Akwa et les commerçants allemands le 12 juillet 1884 et qui entérine ce protectorat, n'est qu'une affaire entre Allemands et les populations de Douala encore appelé Cameroun. Or, pour qu'il y ait protectorat, il faut que l'Etat protégé et l'Etat protecteur possèdent chacun la personnalité du droit des gens. Un protectorat suppose en effet que l'Etat protégé possède réellement tous les droits de souveraineté dont il cède une partie à l'Etat protecteur. Il suppose en deuxième lieu, qu'il conserve son originalité et sa souveraineté. Il suppose enfin que l'Etat protégé jouisse du droit des gens i.e., qu'il ait une personnalité juridique internationale. D'après ces critères et la factualisation de l'administration allemande, il va sans dire que le Cameroun ne pouvait en aucun cas signer un traité de protectorat avec l'Allemagne qui avait elle, le caractère de sujet du droit des gens. Nous gardons donc le terme *Cameroun protectorat allemand* par ce que nous l'avons rencontré dans tous les documents visités même si certains documents, et nous-mêmes le critiquons. Pour la petite histoire, le chancelier Bismarck déclara pendant la Conférence de Berlin qu'il était très facile d'obtenir un morceau de papier signé d'une croix par des nègres. Voir, WESSELING (H.), 1991, *Le partage de l'Afrique*, Denoël, 1991, p.249.

<sup>393</sup> QUINN (F.), 1989, « Rencontre dans la forêt dense : Les Bèti et les Allemands, 1887-1916 », in : *Histoire du Cameroun (XIX<sup>ème</sup> siècle début du XX<sup>ème</sup> siècle)*, L'Harmattan, Paris, pp.135-159.

<sup>394</sup> Les Duala avaient une longue expérience commerciale avec les Portugais depuis le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

- le conflit international entre les colonisateurs (Allemands) et les colonisés (les Bèti) ;
- le conflit local entre les relais Bèti et les résistants Bèti ;
- le conflit régional entre le groupe Bassa-Duala (jadis intermédiaires commerciaux) et les Bèti (qui veulent désormais traiter directement avec les Européens) ;
- le conflit international entre les intermédiaires commerciaux Bassa-Duala et les commerçants européens.

D'où l'apparition de nouvelles hiérarchies et de nouveaux acteurs : des acteurs politico-culturels et économiques dominants et dominés du conflit international que sont respectivement les Allemands et les Bèti. D'autres populations camerounaises (Basa, Duala, Haousa...) entrent en interaction avec ceux-ci du fait que toutes les régions du territoire commencent à se connecter. Ainsi, les acteurs dominants et dominés des conflits locaux sont respectivement les chefs Bèti (relais) et les résistants Bèti. L'arrivée des Allemands dans le Centre et Sud camerounais crée également des pôles performants qui ne sont plus uniquement confinés à cette zone, mais commencent à quadriller tout le pays. Ce sont Yaoundé comme principale station administrative<sup>395</sup>, Buéa comme capitale politique, Douala principale pôle économique et Kribi comme pôle religieux (siège des écoles missionnaires et des premiers pères pallotins)<sup>396</sup>.

➤ **Rapports sociopolitiques et économiques entre Bèti avant les Allemands**

**§-Structure sociopolitique et mode de production des Bèti**

Le Sous-système sociopolitique des Bèti avant l'arrivée des Allemands en 1887 a une organisation particulière. Contrairement au Nord-Cameroun (les royaumes Bamoun et Tikar, les principautés kotoko, les sultanats et lamidat) et à la côte camerounaise (royaumes côtiers, chefferies bamiléké) où les populations autochtones, avant l'arrivée des Européens, vivent dans un cadre institutionnel global constitué d'un système politique basé sur une forme étatique du pouvoir, la pleine forêt humide entre les fleuves Nyong et Sanaga dans laquelle arrivent les Allemands en 1887, a un cadre institutionnel global centré sur un système politique non-étatique. La société y est de type égalitaire car très peu hiérarchisée.

En effet, le sous-système politico-économique et financier du Centre et Sud camerounais est basé sur plusieurs institutions politico-culturelles et économico-financières qui, en tant qu'acteurs collectifs, montrent non seulement l'interdépendance des différents éléments structurants, mais aussi la nature collective de l'organisation politico-économique et financière des populations Bèti. Ce sont : le mariage polygamique ; la famille élargie ou le clan<sup>397</sup> ; l'économie domestique de rente et autosuffisante ; l'institution esclavagiste puis des rites dont le rite Sso<sup>398</sup>. Les familles ou

<sup>395</sup> ESSONO (J.M.) et LABURTHE TOLRA (Ph.), 2005, *L'ancien pays de Yaoundé*, Maison neuve & Larose/AFREDIT.

<sup>396</sup> SLARGEREN (J.V.), 2001, « Jamaican Missionaries in Cameroons », in *Exchange*, 30, 2, Leyde, Brill, pp.145-156; LABURTHE TOLRA (Ph.), 2004, « Les transports au Cameroun. Moyens et voies de communications », Colloque Credic, *Conditions matérielles de la mission*, Belley.

<sup>397</sup> La famille élargie ou le clan est désignée en langue locale par le terme *Nda Bod* traduisant un ensemble d'individus issus du même lignage. Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>398</sup> Le rite Sso est une institution locale constituée d'un ensemble de symboles et de croyances polythéistes dont le but est d'apprendre aux jeunes adultes et chefs de familles Bèti, non seulement l'art de la guerre et de la chasse, mais aussi, la construction de réseaux d'alliances favorisant les

les concessions constituent les institutions centrales de l'organisation socio-politique et économique Bëti qui s'appuie sur l'autorité traditionnelle se manifestant à travers le pouvoir du chef de la famille élargie appelé *Mie Dzala* (celui qui veille sur le clan). La structure égalitaire de cette société se base sur le fait que chaque tribu (clan ou famille élargie) conserve une autonomie dans le segment central du lignage au sein duquel il n'existe pas de chefs suprêmes, mais des chefs de familles souverains et indépendants les uns des autres. Ainsi structuré, ce pouvoir politique est en interaction avec l'environnemental (positionnement stratégique et dotations factorielles), le démographique (la force de travail constituée par les cadets, les femmes et les enfants), l'économico-financier (les échanges) et l'extérieur représenté ici par les familles ou clans voisins.

L'indépendance et l'autonomie de chaque chef de famille proviennent tant de la délimitation de son territoire par des éléments naturels comme des collines ou des cours d'eau, que du fait que ces territoires, suite aux migrations récentes des populations Bëti dans la forêt humide peu peuplée<sup>399</sup>, sont assez vastes. Et comme la principale unité de production et de mise en valeur de ces territoires est l'acteur collectif que représente la famille élargie, le démographique (faible densité au km<sup>2</sup>), détermine les dotations factorielles de chaque famille élargie et la capacité de mise en valeur de son territoire (force de travail représentée par la famille qui, en dehors du chef lui-même, englobe ses femmes, ses enfants et ses frères célibataires)<sup>400</sup>. De même, la qualité du sol (riche ou pauvre) s'associe à la force de travail que représente la famille élargie et à l'institution esclavagiste, pour déterminer les coûts de production. Il se dégage ainsi une rente différentielle entre les clans qui gardent cependant chacun son autonomie politique et économique. L'autre institution qu'est l'économie domestique de rente se base à la fois sur la mise en valeur du territoire clanique (utilisation de la famille et des esclaves comme force de travail) et sur les contreparties que le chef de famille (*Mie Dzala*) retirent du fermage et du droit de chasse que lui paient les clans voisins qui viennent chasser sur son territoire. De ce fait, l'extérieur, les clans ou familles voisines, constitue une articulation importante de ce sous-système dont la stabilité, en dehors des règles de respects des territoires et de l'autonomie de chaque chef de famille, est assurée par d'autres institutions que sont le mariage polygamique entre enfants de différents clans et les rites. En effet, ce mariage polygamique et le rite Sso stabilisent les rapports entre clans et étendent les liens et l'organisation collective dans la mesure où les clans, par le mariage et les rites, s'interpénètrent et se solidarisent.

#### **§-Sous-système financier bëti**

Le rôle de stabilisateur des relations sociales et d'extension de l'organisation collective existe sur le domaine financier. Si l'économie domestique de rente fonctionne suivant les contraintes de centralisation et de redistribution assurées par le chef de famille, les institutions précédentes servent aussi de canaux de circulation des produits de troc et des paléomonnaies. C'est surtout le mariage polygamique qui, à travers la dot, sert de principal canal de circulation des paléomonnaies que sont principalement des

---

rapports politique stables entre clans. De même, les valeurs de prodigalité et de grande hospitalité qui en faisaient partie, permirent la construction de réseaux d'amis permettant une grande stabilité sociale par la neutralisation des potentiels ennemis. Ceux qui ne respectaient pas les règles d'initiations et du rite en étaient punis de la peine de mort, sanction que n'ignorait aucun Bëti à l'époque. Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>399</sup> ALEXANDRE (P.), 1965, « Protohistoire du groupe bëti-bulu-fang : essai de synthèse provisoire », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°20, pp.503-560.

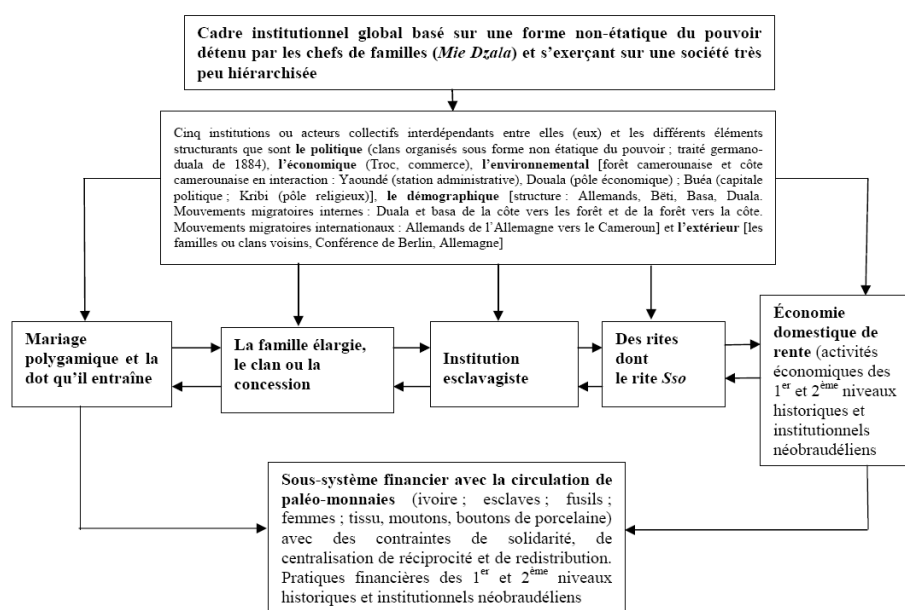
<sup>400</sup> Les frères célibataires une fois qu'ils se mariaient recevaient aussi un territoire et fondaient leur propre famille dont ils prenaient la tête comme *Mie Dzala*.



esclaves, des femmes, des fusils, des moutons, du tissu, des boutons de porcelaine et l'ivoire. La réciprocité qu'assure le mariage par la dot (fille contre ivoire et autres richesses), quoique quelquefois source de violence et de discorde, joue aussi un rôle de canal de circulations de paléo-monnaies et d'extension des liens entre clans. Liens nécessaires à l'organisation collective et solidaire de la vie économico-financière des Bèti à laquelle participent du même coup la nature polygamique du mariage. La circulation des paléomonnaies par le biais de la dot suite aux fiançailles, constitue aussi une preuve de l'anthropocentrisme monétaire des populations autochtones du centre et du sud du Cameroun.

Donc, avant l'arrivée des Allemands, le sous-système politico-économique et financier Bèti que nous venons de décrire se présente comme le sous-système formel en place dans cette partie du Cameroun. Il regroupe uniquement des activités économico-financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels dans lesquels chaque clan, quoiqu'autonome, reste en relation avec les autres par l'entremise de rites, du mariage polygamique et d'autres règles sociales, politico-économiques et financières régissant l'utilisation des territoires d'un clan par d'autres clans et les échanges de richesses. Celles-ci sont constituées de l'ivoire et des esclaves qui sont en même temps des monnaies primitives. Ce sous-système politico-culturel et économico financier Bèti<sup>401</sup> peut se schématiser comme suit (Schéma 5.5) :

**Schéma 5.5 : Sous-système politico-culturel et économico-financier Bèti avant l'arrivée des Allemands en 1887**



<sup>401</sup> Le grand groupe Bèti regroupe plusieurs sous groupes que sont les Eton, les Bane, les M'Velle, les Bulu. Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

### **§-L'anthropocentrisme monétaire et financier dans le sous-système financier Bèti avant les Allemands**

L'anthropocentrisme monétaire et financier que nous avons relevé dans les autres sous-systèmes financiers est aussi présent ici par la position qu'occupe l'institution esclavagiste dans la structuration et le fonctionnement du sous-système politico-économique et économique-financier Bèti. L'économie étant basée sur la rente territoriale, la force de travail est constituée par la famille élargie issue du mariage polygamique et des liens sociaux qu'il tisse entre plusieurs clans. Les rites jouent le rôle d'institutions éducatives chargées d'inculquer les règles de vie du milieu à tous les acteurs en interactions. Dans la mesure où les Bèti considèrent l'Homme, c'est-à-dire, sa force de travail comme la plus grande des richesses et la perte d'autonomie sociale comme la plus grande des pauvretés<sup>402</sup>, l'anthropocentrisme monétaire et financier y est omniprésent à travers le rôle régulateur de l'institution esclavagiste. On y distingue en effet l'esclavage comme isolement social après une transgression des règles de vie établies, l'esclavage comme mise en gage et l'esclavage comme travail pour le paiement d'une dette.

Encore appelé « prison du village », l'isolement social après la transgression des règles de vie en communauté (vols, inceste, blasphème...) est un *esclavage pénal*<sup>403</sup> dont la fonction est de sanctionner et d'éduquer les acteurs non disciplinés dans le respect des règles établies par le cadre institutionnel local. Par ailleurs, la mise en gage est un mécanisme de garantie financière au travers duquel le débiteur prouve sa crédibilité à son créancier en risquant ce qu'il a de plus cher. D'où la mise en gage d'un de ses enfants ou d'une de ses femmes. Il faut noter que la personne gagée n'est pas traitée comme un esclave au sens pur du terme dans la mesure où elle conserve tous ses droits lignagers en termes de territoires et de liens de sang. Elle peut travailler chez le créancier mais ce travail ne contribue pas à payer la dette suite à laquelle il est gagé<sup>404</sup>. C'est juste sa contribution aux activités de production chez le créancier où il habite désormais. L'esclave, qui dans ce cas peut être le débiteur lui-même, est tout simplement une garantie de remboursement futur hautement crédible en ce sens qu'elle est constituée de ce que tout le monde considère comme étant la plus grande des richesses.

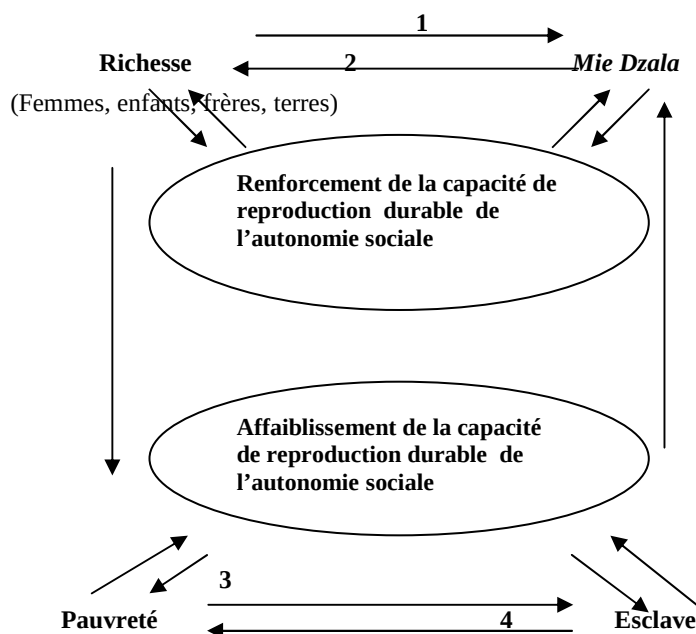
A l'instar des Grassfields, la famille élargie et le mariage polygamique deviennent ainsi une méthode de diversification de son porte-feuille d'actifs financiers dans la mesure où les femmes, les frères et les enfants sont de la richesse pouvant être donnée comme garantie de remboursement pour accéder au crédit. Les conséquences d'une dette encourue par le débiteur sont ainsi le plus souvent transférées sur une tierce personne dépendante du débiteur en prouvant ainsi que la dépendance est la plus grande pauvreté. La garantie de remboursement la plus élevée qu'on puisse fournir dans ce cas est donc de troquer et de mettre en balance son autonomie sociale contre des biens matériels. Enfin, le travail pour dette donne aussi lieu à une forme d'esclavage différente de la mise en gage où le travail du gagé ne paie pas la dette. Ici, le travail acquiert de la valeur et a justement pour but d'éteindre la dette du travailleur ou celle de son maître suivant des critères d'évaluations définies de façon conjointe entre le créancier et le débiteur. Une fois les comptes soldés, le travailleur regagne tous ses droits et son statut initial. Nous pouvons mettre en évidence cet anthropomorphisme monétaire et financier de la manière suivante :

<sup>402</sup> BERNAULT (F.), 2006, « Body, Power and Sacrifice in Equatorial Africa », *Journal of African History*, 47, pp.207-239; GUYER (J.I.) and ENO BELINGA (S.M.), 1995, « Wealth in People as Wealth in Knowledge: Accumulation and Composition in Equatorial Africa », *Journal of African History*, 36, pp.91-120.

<sup>403</sup> TESTART (A.), 2001, *L'esclave, la dette et le pouvoir*, éditions Errance, Paris.

<sup>404</sup> BERNAULT (F.), 2006, op.cit.; GUYER (J.I.) and ENO BELINGA (S.M.), 1995, op.cit.

**Schémas 5.6** Caractéristiques de l'anthropomorphisme et de l'anthropocentrisme monétaire et financier Bèti en 1887



La flèche 1 traduit le fait que la possession de richesses (enfants, femmes, frères, connaissances culturelles, terres...) <sup>405</sup>, donne droit au statut de chef de clan (*Mie Dzala*). Réciproquement, la flèche 2 montre que le *Mie Dzala* possède effectivement ces richesses. D'où un renforcement de l'autonomie sociale des Bèti qui se trouvent dans cette situation. De façon symétrique, les flèches 3 et 4 montrent que l'esclavage et la pauvreté s'entretiennent et ont une causalité réciproque et cumulative donnant lieu à un affaiblissement de l'autonomie sociale. La mise en gage et l'esclavage pour dette sont donc deux mécanismes financiers permettant aux créanciers d'échapper l'un et l'autre à la dépendance provenant respectivement d'une perte sèche et d'une dette pesante. Les flèches verticales représentent le risque positif que court l'esclave (flèche ascendante) et le risque négatif que court le *Mie Dzala* (flèche descendante) <sup>406</sup>. On retrouve ici non seulement la preuve des conflits au sein des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, mais aussi des mouvements possibles entre les différents niveaux néobraudéliens et les changements relatifs d'autonomie sociale qu'ils induisent.

➤ ***L'arrivée des Allemands et ses conséquences sur le sous-système politico-économique et financier Bèti et le comportement de ses acteurs de 1887 à 1914***

C'est l'extérieur, représenté par la Conférence de Berlin, qui joue le rôle moteur dans la conquête du Centre et du Sud camerounais par l'Allemagne.

<sup>405</sup> BERNAULT (F.), 2006, Idem ; GUYER (J.I.) and ENO BELINGA (S.M.), 1995, Idem.

<sup>406</sup> Il arrivait en effet souvent que le gagé devienne finalement un esclave si la dette n'était pas payée dans les délais prévus dans le contrat entre créancier et débiteur.

Une des résolutions de cette conférence est en effet de donner à chaque puissance coloniale déjà sur une côte africaine, le droit de pousser les limites de la zone maritime ainsi acquise, jusqu'aux limites terrestres d'autres possessions européennes reconnues. C'est donc en s'appuyant sur les notions de *zone d'influence*, *d'arrière pays* (hinterland) et *d'occupation effective* développées lors de cette conférence et introduites dans le droit international peu de temps après, que l'Allemagne se lance dans la conquête de la forêt camerounaise, qui désormais, n'est plus rien d'autre que l'arrière pays de la côte camerounaise déjà en sa possession. Ainsi en 1887, soit trois ans après la signature du traité de protectorat avec King Akwa, les Allemands sont dans la forêt camerounaise où les Bèti vont connaître le déclasserment et la déstructuration de leur sous-système politico-culturel et économique-financier. Ce qui implique le changement comportemental des acteurs locaux et la modification des éléments structurants et des institutions populaires qui les sous-tendaient.

En effet, la mise en pratique de la notion *d'occupation effective* et la nécessité de maintenir dans les territoires annexés une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis, « sonnent le glas » des institutions locales. Sur le plan politique, le pouvoir politique jadis organisé et détenu par les chefs de familles autonomes est déclassé. Les Allemands exploitent le conflit local entre Bèti résistants ou indociles et Bèti relayeurs, pour mettre en place un système d'administration indirecte utilisant leurs sympathisants locaux<sup>407</sup>. L'autonomie et l'indépendance qui caractérisaient chaque clan organisé autour de son chef appelé *Mie Dzala*, se trouvent fortement entamées. Situation qui entraîne à son tour une différenciation et hiérarchisation sociale plus marquées. Aux multiples chefs de familles Bèti autonomes et au pouvoir presque égalitaire, succèdent de nouveaux chefs locaux appelés « Majors » par les Allemands<sup>408</sup>. Ces « Majors » deviennent les nouveaux acteurs politico-culturels et économiques dominants locaux par les pouvoirs et attributs que leur confère leur statut de relayeurs.

En effet, les « Majors » collectent les impôts, mobilisent des gens pour les travaux de construction et d'entretien des routes, gardent des postes administratifs et cherchent des logements pour les porteurs des Allemands<sup>409</sup>. Les pouvoirs que ces attributs procuraient aux « Majors » et la nouvelle classification sociale inhérente, créèrent un conflit entre eux et les populations locales n'acceptant pas cette nouvelle hiérarchie. Les acteurs politico-culturels et économiques dominés locaux réagirent à cet état de choses en faisant une nouvelle classification. Désormais, ils désignèrent les « Majors » par le terme péjoratif de *Nkukuma Ntanan* i.e., « le dignitaire de l'homme blanc », alors que les chefs locaux dont ils reconnaissaient l'autorité, furent appelés *Nkukuma Nnam* i.e., « le dignitaire du pays »<sup>410</sup>.

<sup>407</sup> Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>408</sup> Le titre de « Major » est donné à des gens jouissant des faveurs allemandes pour s'être montrés les amis des voyageurs allemands, pour avoir apporté leur assistance aux convois allemands ou pour leur avoir vendu des vivres. Karl Atangana l'un des nombreux chefs de clan de Yaoundé, fut le « Major » le plus proche des Allemands. D'abord employé comme domestique, il devint leader des chefs traditionnels Bèti en s'assimilant complètement à la culture allemande, en se convertissant au catholicisme romain et en fréquentant l'école allemande tenue par les pères pallotins de Kribi. Il fut donc le relayeur le plus proche et le plus influent de l'allemand Hans Dominik leader de l'administration coloniale allemande à Yaoundé. Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>409</sup> Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>410</sup> Voir, QUINN (F.), 1980, « Beti Society in the Nineteenth Century », *Africa*, London, vol.50, n°3, pp.293-304 ; TSALA (T.), *le gouvernement des Bèti*, MS in private possession, Mvolye Cameroon, 1968. TSALA un des tous premiers Bèti à être ordonné prêtre de l'Eglise catholique romaine était un érudit ; il possédait une longue tradition de notes et disposait d'une longue collection de documents sur l'histoire du Cameroun en général et des Bèti en particulier.

Ce déni populaire effrita largement le pouvoir des « Majors » et entraîna l'échec de cette stratégie consistant à faire appuyer l'administration coloniale allemande par des relais locaux impopulaires. A partir de là, les Allemands décidèrent de moderniser complètement la fonction de chef en la dépouillant de tous ses arguments héréditaires et lignagers traditionnels. Désormais, le chef est appelé à être un homme « compétent » et moderne i.e., ayant fréquenté l'école allemande<sup>411</sup>. D'où le fait qu'après l'échec de la stratégie basée sur les « Majors », les nouveaux chefs Bëti ne tinrent plus leur autorité de leur situation lignagère traditionnelle, mais de l'empereur allemand et de son gouvernement dont ils recevaient un impressionnant certificat rouge et noir fait d'un papier portant le sceau impérial et le nom de l'heureux récipiendaire<sup>412</sup>. Dans la même foulée, le rite Sso est taxé de paganisme et réprimé par les missionnaires allemands travaillant en étroite collaboration avec la nouvelle administration politique moderne ainsi mise en place progressivement<sup>413</sup>.

### ***§-Interactions entre éléments structurants et entre acteurs***

Les résolutions formelles de la Conférence de Berlin n'affectèrent pas seulement l'organisation du pouvoir politique Bëti, mais aussi toutes les autres institutions et les éléments structurants avec lesquels ils étaient en interaction.

Sur le plan démographique, la famille élargie et le mariage polygamique prennent un coup. Les pères pallotins et les écoles missionnaires dont le pôle performant se trouve à Kribi ont pour principal objectif de convertir les populations Bëti à la religion catholique<sup>414</sup>. Ainsi, le principal combat auquel ils s'attellent est de réprimer par tous les moyens, le mariage polygamique pour le remplacer par un mariage monogamique de type chrétien. Quoique cette croisade ait fortement altéré une des institutions de base de l'économie domestique de rente servant aussi de canal de circulation des paléo-monnaies (échanges de richesses entre familles par la dot), le mariage polygamique ne disparut jamais malgré sa répression. On observa cependant, non seulement une déstabilisation de la force de travail que constituait pour chaque famille élargie, son chef de familles, ses multiples femmes, ses enfants et ses frères célibataires, mais également, un effritement des liens entre plusieurs clans voisins se tissant par ce mariage polygamique et le transfert de richesse qu'induisaient les fiançailles. En dehors de cet aspect concernant la structure et le rôle de la famille élargie, l'arrivée des Allemands au Centre et Sud joue aussi sur la structure et le poids démographique global de cette région à travers des migrations internationales et locales. Au niveau des migrations internationales, les commerçants français, anglais et portugais atteignent aussi la forêt camerounaise à la suite des Allemands.

En effet, le fait que la France et l'Angleterre se soient fait prendre de vitesse dans la course vers l'annexion du Cameroun par l'Allemagne, n'expulsa pas leurs commerçants du Cameroun. Donc, en plus des 500000 habitants d'origine bantoue que les Allemands trouvent dans la forêt camerounaise, viennent s'ajouter tous les commerçants français et anglais pouvant désormais atteindre l'arrière pays et se procurer directement des matières premières dont ils ont besoin<sup>415</sup>. En outre, les populations du Centre et du Sud du Cameroun ne sont pas les seuls Africains en place dans cette zone. On y retrouve, non

<sup>411</sup> Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>412</sup> Voir QUINN (F.), 1989, Idem.

<sup>413</sup> LABURTHER-TOLRA (Ph.), 1999, *Vers la lumière ? ou le désir d'Ariel. A propos des Bëti du Cameroun. Sociologie de la conversion*, Karthala, Paris.

<sup>414</sup> LABURTHER-TOLRA (Ph.), 1999, Idem.

<sup>415</sup> Pour cette statistique, voir HEEPE (M.), 1919, « Jaunde-Texte von Karl Atangana und Paul Messi, nebst Experimentalphonetischen Untersuchungen über die sprache », *abhandlungen des Hamburgischen Kolonial instituts*, XXIV.

seulement des Nigériens dans un commerce d'ivoire avec les Haoussa du Nord-Cameroun s'approvisionnant au Centre et Sud, mais aussi de nombreux Dahoméens qui se trouvent être d'anciens esclaves du roi de Dahomey achetés par les Allemands et intégrés dans l'armée coloniale avec laquelle ils veulent assurer le contrôle de Yaoundé<sup>416</sup>.

Au niveau local, les migrations sont le résultat de liaisons environnementales et territoriales entraînées par l'annexion allemande qui met en mouvement et en contact des territoires et des populations vivant jusque là de façon plus ou moins isolées. Les populations côtières, celles du Nord-Cameroun et de la forêt dense, entrent en interaction les unes avec les autres. Aussi, Duala et Basa, jadis intermédiaires commerciaux entre commerçants européens et populations bantoues de l'arrière pays, se retrouvent au Centre et Sud camerounais où on observe en même temps une prolifération de commerçants africains ravitaillant tant l'intérieur du pays, que les firmes allemandes de la côte camerounaise par de petits convois<sup>417</sup>. De même, la présence de l'armée coloniale allemande chargée de la sécurisation du commerce, pousse certains Bèti à migrer vers la côte à la recherche du sel. Mais ces migrations internationales et nationales que connaît la forêt camerounaise ne vont pas sans conflits fonciers et économiques. Sur le plan foncier, les clans ou les familles élargies se retrouvent à l'étroit dans la mesure où cet afflux des populations (malgré quelques reflux minimes), entraîne inévitablement une redistribution d'un territoire dont la superficie est la même alors que la population augmente et se diversifie en élargissant ainsi le spectre conflictuel local.

Si des relais se retrouvent chez les acteurs politico-économiques et financiers dominés locaux, on y trouve aussi plusieurs résistants qui n'hésitent pas à affronter, dont plusieurs au prix de leurs vies, la machine coloniale allemande<sup>418</sup>. Ainsi, les conflits économiques naissent, non seulement de la destruction de l'économie domestique de rente Bèti, mais également de la perte des rentes de localisation ou de proximité par les Duala, les Basa et les Bèti suite à l'intégration des territoires et des populations faisant progressivement du pays une seule entité démographique et territoriale contrôlée par les Allemands et les autres commerçants européens qui en deviennent les nouveaux rentiers.

### **§-L'économie chez les Bèti : activités, acteurs et conflits**

Cette dynamique exogène dont nous parlons, c'est-à-dire, les résolutions de la Conférence de Berlin actualisées dans la forêt camerounaise par l'occupation allemande et les autres puissances coloniales, affecte profondément l'économie domestique de rente Bèti, son cadre matériel d'activité et son sous-système financier.

Sur le plan économique, on observe une croissance du commerce intérieur sous la protection des forces militaires allemandes<sup>419</sup>. Le but des Allemands est de créer une zone de libre-échange par la construction d'une voie réunissant la côte camerounaise à l'intérieur du pays afin, non seulement de développer le commerce de l'ivoire, mais aussi, de le couper des transactions des commerçants haoussa qui approvisionnent le Nigeria anglais et renforcent ainsi le monopole britannique dans cette activité<sup>420</sup>. La poursuite de ces objectifs entraîne le développement d'un commerce de longue distance

<sup>416</sup> Yaoundé nom donné au pôle administratif performant qui ultérieurement deviendra la capitale politique du Cameroun, est le nom d'un des principaux groupes ethniques de la région (les Ewondo) que les Allemands transcrivirent incorrectement et qu'on a adopté jusqu'à nos jours. Voir ESSONO (J.M.) et LABURTHE TOLRA (Ph.), 2005, *L'ancien pays de Yaoundé*, Maison neuve & Larose /AFREDIT.

<sup>417</sup> Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>418</sup> JOSEPH (R.), 1986, op.cit.

<sup>419</sup> QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>420</sup> QUINN (F.), 1989, op.cit.

reliant la forêt camerounaise, les savanes du nord à la région côtières où chalands et navires allemands, portugais, français et britanniques attendent les cargaisons de matières premières en provenance du Nord-Cameroun et de l'arrière pays. Ainsi, les firmes allemandes commandent des expéditions et sponsorisent des caravanes équipées pour supporter les voyages à travers la forêt dense et humide et rallier le pôle économique performant qu'est Douala. Il en est de même de nombreux Africains moins bien équipés que les Allemands, mais ayant de petits convois se ravitaillant à l'intérieur en ivoire et caoutchouc naturel<sup>421</sup>. Cette transformation du Centre et Sud camerounais en réservoir de matières premières, entraîne quatre conflits au sujet de la rente de localisation.

Le premier oppose Duala et commerçants européens au sujet du contrôle de la côte et de l'activité commerciale qui s'y développe<sup>422</sup>. Les Duala ayant un pouvoir commercial avec les Portugais depuis le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle n'acceptent pas que celui-ci s'effrite avec l'arrivée de commerçants allemands qui s'accaparent de leur rente de localisation<sup>423</sup>. Or, les commerçants allemands doivent également rentabiliser leur présence sur le territoire camerounais dans la mesure où, le chancelier Bismarck, ne voulant pas risquer d'argent dans la mise en valeur des colonies, imposa à ses ressortissants de tirer des revenus des territoires annexés pour en financer l'administration. Autrement dit, les commerçants allemands avaient une double motivation pour rentabiliser leur présence au Cameroun : d'abord leurs motivations personnelles en tant que commerçants et capitalistes ; ensuite une motivation venant des recommandations du chancelier. Ceci se concrétise en recensements et collectes d'impôts<sup>424</sup>.

Le deuxième conflit de même nature oppose les populations Basa habitant le territoire situé entre Duala et Bèti, et les commerçants allemands qui, en entrant directement en contact avec l'arrière pays, annulèrent la rente de localisation provenant de leur fonction d'intermédiaires commerciaux entre la côte et la forêt camerounaise. Les mêmes Basa se retrouvent dans le troisième conflit où ils reprochent aux Bèti de commercer directement avec les Européens en les ignorant comme intermédiaires<sup>425</sup>. Le quatrième conflit naît de ce développement commercial et oppose les Bèti aux commerçants allemands à propos du fait que les Allemands refusent aux chefs Bèti le privilège de continuer à tirer une rente de localisation en se faisant payer des droits sur les marchandises et les caravanes qui traversent leurs territoires en partance pour la côte. Aussi, l'économie domestique de rente bèti se trouve complètement modifiée par le développement du commerce de longue distance par les Allemands et entraîne du même coup une modification du cadre matériel d'activité des acteurs. Désormais, l'institution économique de base n'est plus l'acteur collectif que constitue la famille élargie au sein d'un territoire clanique qui en constitue le milieu de vie, mais les factoreries européennes qui mobilisent les populations et ratissent les matières premières à travers tout le territoire en s'appuyant sur les pôles performants politiques, administratifs, religieux et économiques que sillonnent les caravanes<sup>426</sup>.

<sup>421</sup> Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>422</sup> ECKERT (A.), 2007, op.cit.

<sup>423</sup> ECKERT (A.), 2007, op.cit.

<sup>424</sup> L'impôt s'élevait à 5 Marks par an et était collecté par les chefs locaux sympathisants des Allemands moyennant une rémunération de 5% du total des collectes. Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>425</sup> QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>426</sup> Voir JOSEPH (R.), 1986, op.cit.; QUINN (F.), 1989, op.cit.

Ceci change le profil environnemental du Centre et Sud camerounais. En dehors de la présence perpétuelle des caravanes et autres convois, on assiste à l'assèchement des marais, à la création des plantations et à la construction des routes et chemin de fer afin de favoriser les correspondances entre les pôles performants politico-culturels et économiques<sup>427</sup>. De même, le profil de l'habitat change dans la mesure où les maisons personnelles ou administratives allemandes et celles de leurs relais locaux sont construites dans des matériaux de construction différents de ceux traditionnellement utilisés par les Bèti<sup>428</sup>. Ainsi, le déclassement du sous-système politico-économique Bèti et la modification de ses éléments structurants, entraînent qu'en dehors des Allemands administrateurs ou spécialisés dans l'export/import, les acteurs performants Bèti ne sont plus les chefs de familles vivant de façon autonome sur un territoire se basant sur un réseau d'institutions jouant le rôle d'acteurs collectifs interdépendants.

Ils sont remplacés par les Bèti relayeurs de l'administration allemande : catéchistes, maîtres d'écoles, soldats, personnels domestiques, porteurs dans les caravanes allemandes, miliciens ou ouvriers de plantations<sup>429</sup>. Ces derniers changent aussi leurs habitudes de consommation qui s'articulent désormais autour des produits importés que sont les fusils, la poudre à canon, les parures, les vêtements européens, le tabac, le riz, le gin, les parapluies, le rhum etc. D'où le fait que les activités économiques du sous-système Bèti uniquement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels avant l'arrivée des Allemands, se trouvent, non seulement déclassées en pratiques économiques informelles, mais intègrent aussi les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels. Ceci à cause des liaisons que les caravanes allemandes et le commerce de longue distance établissent entre toutes les régions camerounaises et les activités d'import-export assurées par les acteurs politico-économiques et financiers dominants que sont l'Allemagne, le Portugal, la France et l'Angleterre.

#### **§-Le sous-système financier bèti**

Les acteurs collectifs de base du sous-système financier du Centre et Sud camerounais (la famille élargie, le mariage polygamique, l'institution esclavagiste et le rite Sso) n'ayant pas complètement disparu malgré leur déclassement mené par la répression de l'administration coloniale allemande<sup>430</sup>, le sous-système financier Bèti se dualise. Le financement des activités commerciales entre les firmes européennes, les transactions financières des factoreries locales et les travaux de construction des routes, de chemins de fer et de création de plantations, entraînent la circulation des monnaies modernes (le Mark, la Livre sterling, le FF, la couronne danoise et le dollar américain) dans la forêt camerounaise. Il en est de même du système d'imposition que mettent en place les Allemands et qui exige à chaque jeune camerounais de payer 6 Marks par an pour ne pas être mobilisé au travail forcé<sup>431</sup>. En outre, le système de « crédit Trust » mis en place par les commerçants allemands pour supplanter le leadership britannique et qui consistait à accorder des crédits à longue échéance de remboursement et sans garanties matérielles à des négociants indigènes (populations côtières), s'étend jusqu'au Centre et Sud camerounais.

En effet, les commerçants africains et côtiers moins nantis que leurs concurrents européens se constituent en groupes sponsorisés par les firmes allemandes sur la base du

<sup>427</sup> OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>428</sup> CORNEVIN (R.), 1969, *Histoire de la colonisation allemande*, coll. « Que Sais-je ? », n°1331, Paris.

<sup>429</sup> QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>430</sup> LABURTHE TOLRA (Ph.), 1999, op.cit.

<sup>431</sup> Voir, NJEUMA (M.Z.), 1989, *Histoire du Cameroun (XIX<sup>e</sup> s. au début du XX<sup>e</sup> s.)*, l'Harmattan, Paris, p.140.



« crédit Trust » dont les paiements s'étendent sur six mois. Face à l'impossibilité des commerçants allemands de concurrencer l'avantage comparatif des commerçants et négociants locaux sur la connaissance du terrain et la collecte d'information, l'administration coloniale allemande essaya d'interdire le système de « crédit Trust » jugé renforcer cet avantage au détriment des affaires allemandes. Mais la firme Woermann, principale initiatrice de ces contrats financiers basés sur la confiance, affirma qu'aucun gouvernement n'avait juridiction sur les contrats privés<sup>432</sup>. Ce conflit financier montre déjà comment, à cette époque, une politique de crédit basée sur un cycle court du capital et sur des garanties réelles exigées à l'emprunteur prônée par l'administration coloniale allemande, pouvait entraîner le rationnement du crédit des commerçants et négociants locaux alors qu'une autre plus respectueuse des critères de confiance et d'organisation collective (système de crédit Trust de la firme Woermann), leur permit d'avoir accès au crédit et de continuer leurs activités commerciales. Autrement dit, le système de « crédit Trust » permit aux acteurs politico-économiques et financiers dominés locaux mais intégrés au nouveau système financier en vigueur (populations côtières et autres commerçants africains), d'échapper au rationnement du crédit qui aurait été effectif s'il n'avait pas existé.

Conjointement à cette institution monétaire allemande et au système de « crédit Trust », les Bèti s'adaptent en ajustant leurs pratiques monétaires et financières. De là, le fait que continue aussi de fonctionner, de façon non excluante, l'institution monétaire bèti basée sur la circulation de la principale paléomonnaie qu'est l'ivoire, et les institutions ou les acteurs collectifs qui en servent de canaux de transmission. Ainsi, les populations Bèti et les intermédiaires commerciaux locaux (Duala et Basa) revenues à de meilleurs rapports après les conflits de rentes de localisations entraînées par la pénétration de l'arrière pays par les commerçants européens, tissent des alliances desquelles naissent des montages financiers<sup>433</sup>. L'ivoire passe de nouveau principalement par les Duala et Basa qui deviennent intermédiaires financiers au Sud et intermédiaires commerciaux à la côte camerounaise où la paléomonnaie avec valeur d'usage ordinaire, face aux monnaies modernes européennes, est considérée par les Européens comme une simple marchandise de troc. Chez les Bèti, la famille élargie ou le clan reste l'institution de base qui négocie et arrive à un accord avec les négociants basa ou Duala sur la quantité d'ivoire et la contrepartie réelle ou financière nécessaire. La centralisation et la redistribution sont assurées par le chef de clan qui reste non seulement polygame, mais aussi celui qui envoie ses fils ou ses frères loin dans la forêt à la recherche de la chose qui fait l'objet du désir mimétique des Européens et des Camerounais i.e., les défenses d'éléphants. Corrélativement, la technique de montage financier retrace très bien la réciprocité, la confiance et l'anthropocentrisme du sous-système monétaire et financier Bèti.

Le montage financier se fait en trois phases<sup>434</sup> :

- Une première phase où un groupe d'intermédiaires commerciaux Duala ou Basa reçoivent de l'argent moderne par « crédit Trust » ou des produits occidentaux chez des commerçants allemands ;
- Une deuxième phase où les chefs de clan Bèti livrent l'ivoire aux intermédiaires commerciaux en contrepartie d'une rémunération réelle ou monétaire ;
- Une troisième phase où les intermédiaires commerciaux et financiers camerounais règlent leurs dettes auprès des commerçants européens.

---

<sup>432</sup> QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>433</sup> QUINN (F.), 1989, Idem.

<sup>434</sup> QUINN (F.), 1989, op.cit.

A travers ces trois phases, la réciprocité et la confiance sont omniprésentes comme contraintes. Dans la première étape, les intermédiaires commerciaux mettent en gage leur réputation et donc leur avenir contre les crédits réels ou financiers qu'ils reçoivent des Européens sur la base de la confiance réciproque sur laquelle est fondé le système de « crédit Trust ». L'échange de la paléomonnaie (l'ivoire) contre des Marks allemands ou des produits occidentaux au cours de la deuxième phase, est la preuve, non seulement de cette réciprocité permanente, mais aussi, de l'anthropocentrisme monétaire Bèti. Car, n'étant pas toujours sûr de la bonne moisson des chercheurs d'ivoire délégués par lui, le chef de famille Bèti pouvait régler à moitié sa dette et laisser en garantie un de ses enfants ou une de ses femmes<sup>435</sup>. Ce qui, une fois de plus, constitue une preuve que l'homme reste l'équivalent général et donc la richesse suprême aux yeux des populations Bèti.

D'où le fondement de *l'anthropocentrisme monétaire et financier* dont nous parlons et qui provient du fait que les populations camerounaises en général, et Bèti en particulier, considèrent l'Homme comme la richesse vers laquelle se focalise le désir mimétique de la société en ce sens qu'il représente le travail et la connaissance sources d'autonomie sociale. Raison pour laquelle, les esclaves servent de monnaie, puis les enfants et des femmes de garanties financières dans cette phase de construction matérielle du système financier camerounais. L'esclavage correspond en fait à une privatisation de cette richesse qu'est l'Homme et rend riche le chef de famille qui la pratique en ce sens qu'il accumule du même coup de la richesse. Cet *anthropocentrisme monétaire et financier* a deux aspects :

- Un aspect vertueux quand il donne naissance aux acteurs collectifs (familles élargies et chefferies), et s'exerce en leur sein avec la motivation que c'est le regroupement d'Hommes qui crée de la richesse.
- Et un aspect vicieux lié au fait que l'Homme étant la plus grande richesse sociale, on enterre des chefs de familles avec leurs esclaves et, parfois, avec certaines femmes (morts d'accompagnement) pour montrer non seulement le degré de leur richesses et donc de leur puissance et pouvoir au sein de la société, mais aussi la croyance à la dualité de l'Homme et de sa vie même à titre posthume<sup>436</sup>.

*L'anthropocentrisme monétaire et financier* entraîna donc inévitablement parfois une « anthropophagie monétaire » dont les formes modernes sont moins directes et s'exercent encore aujourd'hui à travers la dot chez les Bèti où l'homme riche a en général encore plusieurs femmes et plusieurs fils et filles dont respectivement la force de travail et les fiançailles sont des sources d'accumulation.

La troisième étape du montage financier ci-dessus entérine tout simplement la réciprocité de la confiance initiale du « crédit Trust » dont l'échéance de remboursement pouvait ainsi se prolonger suite au délai de recherche d'ivoire demandé aux intermédiaires commerciaux par les chefs de familles Bèti. En se basant sur ces institutions traditionnelles qui persistent et fonctionnent de façon conjointe et interdépendante avec le système de « crédit Trust » et les monnaies modernes européennes, les motivations des acteurs politico-économiques et financiers dominés

<sup>435</sup> L'imposition de la monogamie par l'Eglise catholique porta un coup dur au sous-système politico-financier Bèti. Car, de la même manière que le rite Sso, le mariage polygamique pouvait permettre à un chef de clan de consolider sa puissance, de prétendre à la richesse et de tisser des alliances politiques au travers des fiançailles.

<sup>436</sup> Il faut noter que cette considération de l'Homme comme la richesse suprême entraîne que la sanction suprême traditionnelle chez les Bèti et les autres populations camerounaises après la transgression d'un rite ou de tout autre mécanisme de régulation sociale, est la peine de mort encore en vigueur dans de nombreux pays dits développés.

locaux (Béti, Duala et Basa) sont non seulement culturelles, mais aussi utilitaristes. Ces populations sont en effet désormais intégrées à l'accumulation collective liée au proto capitalisme commercial qui se développe du Nord au Centre et Sud puis, de la côte à la forêt camerounaise. L'administration coloniale allemande essaya sans succès de supprimer les institutions traditionnelles servant de canaux de transmission monétaires (la dot assimilée au commerce de jeunes filles et le mariage polygamique) en les taxant de 5 marks chacune<sup>437</sup>.

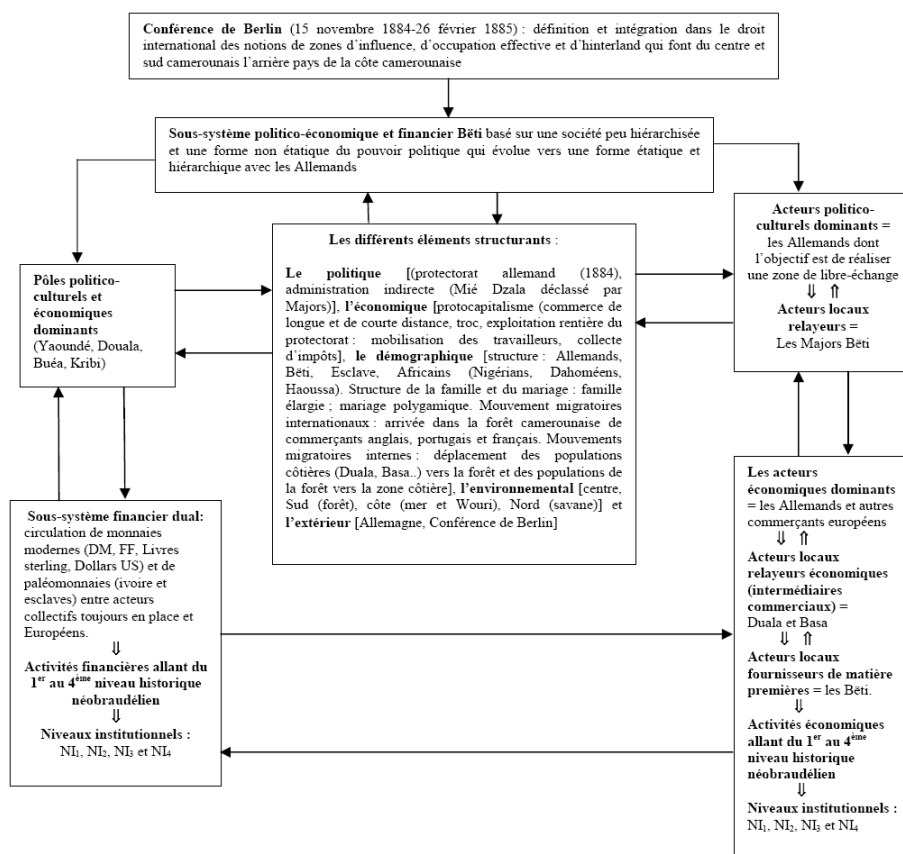
A ce stade, finançant désormais les activités économiques qui vont du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel, le sous-système financier Béti regroupe des pratiques financières de différentes natures. Sa première vague d'acteurs locaux déclassés du sous-système financier dominant est donc constituée de tous ces acteurs qui, quoiqu'intégrés dans des activités financières allant du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel, voient leurs pratiques financières classées d'informelles car se basant toujours sur la structure institutionnelle traditionnelle que l'administration allemande réprime par des taxes. A ce niveau, la confiance interpersonnelle et la confiance institutionnelle sont très faibles à cause du climat de suspicion qui règne entre les relais locaux et les résistants Béti. D'après, Karl Dominik, leader de l'administration allemande dans la station administrative de Yaoundé, « *les Allemands étaient venus apporter la paix et la prospérité aux Noirs sous l'égide de l'empereur*<sup>438</sup> ». Les résistants réfutent totalement cette opinion.

Le nouveau mode de vie ainsi mis en place entraîne que la capacité des Béti à mener des activités leur permettant de se pérenniser comme acteurs collectifs organisés ayant une capacité de contre-pouvoir et de reproduction durable de leur autonomie sociale, devient inféodée et contrainte par le formatage institutionnel et comportemental de l'administration coloniale allemande. Leur sous-système politico-économique et financier qui, avant l'arrivée des Allemands, était basé sur des institutions jouant le rôle d'acteurs collectifs sur le plan politique et économique-financier, se présente de façon différente après l'arrivée de ceux-ci. Il est à noter que cette nouvelle configuration du sous-système Béti ne concerne plus exclusivement le Centre et Sud du Cameroun car les populations et les territoires commencent déjà à se relier les uns les autres suite au développement du commerce de longue distance entre tous les pôles performants du pays. Nous pouvons le représenter de la manière suivante :

<sup>437</sup> QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>438</sup> Sur le plan local, Karl Atangana nommé chef supérieur Béti par les Allemands (1880-1843), fut le collaborateur le plus proche de Hans Dominik le leader de l'administration allemande à Yaoundé. A l'origine employé domestique, il se convertit au catholicisme, apprit à lire et à écrire l'Allemand et devint le plus convaincu des nouvelles normes sociales mises en place et le plus riche et puissant relais Béti de l'administration coloniale allemande. Il ne fut pas un homme belliqueux. Il était convaincu que toute résistance armée était inutile. Voir QUINN (F.), 1989, op.cit. ; OWONA (A.), 1996, op.cit. ; JOSEPH (R.), 1986, op.cit.

**Schéma 5. 7 : Sous-système politico-culturel et économico-financier Bèti après l'arrivée des Allemands en 1887**



➤ **Evolution du sous-système politico-économique et financier Bèti et héritage politico-économique et financier du protectorat allemand au Cameroun**

C'est sur la base du sous-système germano-bèti précédent (schéma 5.7) que les Allemands établissent solidement un pouvoir politique au Centre et Sud s'appuyant sur Karl Atangana nommé *Oberhäuptling* i.e., chef supérieur des Ewondo et Bane le 25 mars 1914<sup>439</sup>.

Sur le plan économique, ce sous-système s'appuie sur une activité commerciale allemande basée sur des caravanes et des lignes de longue distance allant des territoires lointains du Nigeria et du Nord-Cameroun, au Centre et Sud puis de là vers la côte camerounaise. Ces activités économiques, une fois sur la côte camerounaise, atteignent les grandes villes et les ports hanséatiques européens (notamment Hambourg et Brême), en les mettant ainsi en interaction avec de nombreux pôles politico-économiques et culturels performants camerounais que sont Yaoundé, Douala, Buéa, Victoria et Kribi. D'où le fait que les activités économiques vont désormais des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels et sont financées par un sous-système financier dont les

<sup>439</sup> QUINN (F.), 1969, « Charles Atangana and the Ewondo Chief's », *Abbia*, n°23, pp.83-126.

pratiques vont aussi du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel néobraudélien. Celles-ci restent marquées d'un dualisme (coexistence du crédit Trust, de la circulation conjointe des monnaies modernes et primitives, persistance des institutions financières et des acteurs collectifs traditionnels).

Alors que la présence allemande était en train de stabiliser le territoire et de récolter les fruits d'un formatage lent, musclé et méthodique des acteurs et de leurs espaces de vies, la Première Guerre Mondiale éclate et remet tout en question.

➤ ***La dislocation du sous-système politico-économique et financier germano-Bèti : « La création des terres camerounaises dites de la couronne et la guerre de l'homme blanc »***

Il est important de relever le rôle de l'extérieur dans cette phase qui marque la fin d'un premier processus colonial et le début d'un second qui, comme le premier, va affecter le système financier camerounais et tous les éléments structurants qui le déterminent. Si l'extérieur au travers des modalités d'exploitation des colonies issues de la Conférence de Berlin permet aux Allemands d'occuper le Centre et Sud camerounais, c'est également cet extérieur au travers du conflit mondial entre acteurs politico-économiques et financiers dominants (Allemagne contre France et Angleterre), présents au Cameroun, qui y transporte le conflit dont la rupture met en *stand by* le cadre institutionnel global du Cameroun. En effet, le fait que le Cameroun fût une possession coloniale allemande plaça son territoire dans les conflits territoriaux opposant non seulement les Alliés aux forces allemandes, mais aussi des Camerounais, en l'occurrence les Duala, à l'administration coloniale allemande. Cette nouvelle dynamique conflictuelle affecte à son tour les populations et leurs territoires, l'environnemental et le système politico-financier.

Ceci dit, lorsque « la libido territoriale <sup>440</sup> » des puissances coloniales dégénèrent en Première Guerre Mondiale dès 1914, un autre conflit foncier couve déjà au Cameroun entre Duala et Allemands suite à la création « des terres dites de la couronne » par expropriation des populations indigènes Duala dans le but d'y installer les services administratifs et un quartier résidentiel européen <sup>441</sup>. L'empereur restructurait ou déstructurait ainsi les milieux de vie des populations locales par l'entremise de l'administration coloniale chargée de mettre en place un projet de modernisation dont l'aspect impératif et condescendant, décida unilatéralement du transfert de toutes les populations indigènes qui habitaient cette zone vers des quartiers neufs désignés sous l'appellation de « New Bell », « New Deido » et « New Akwa <sup>442</sup> ».

Alors que pour la protection des populations locales, le traité germano-duala du 1<sup>er</sup> juillet 1884 entre King Akwa et Edouard Woermann disait que les terres cultivées par les Duala et les emplacements sur lesquels se trouvent leurs villages doivent rester la propriété des possesseurs actuels et de leurs descendants, l'ordonnance impériale du 15 juin 1896 créée au Cameroun « des terres dites de la couronne » (voir annexe 1) <sup>443</sup>. Ce qui modifie et annule toutes les garanties de sécurité foncière faites aux populations autochtones par le traité germano-douala de 1884 faisant du Cameroun un protectorat allemand. Cette ordonnance est en fait suivie d'un décret officiel expropriant neuf-cent-trois habitants le 15 janvier 1913 <sup>444</sup>.

<sup>440</sup> LOROT (P.) et THUAL (F.), 1997, *La géopolitique*, Montchrestien, Paris.

<sup>441</sup> ECKERT (A.), 2007, op.cit.

<sup>442</sup> SCHLER (L.), 2005, « History, the Nation-State, and Alternative Narratives: example from Colonial Douala », *African Studies Review*, v. 48, n° 1, New Jersey, pp.89-108.

<sup>443</sup> Les annexes figurent en fin de chapitre.

<sup>444</sup> SCHLER (L.), 2005, Idem.

Donc, lorsque la guerre de « l'homme blanc<sup>445</sup> » atteint le Cameroun, elle trouve un terreau fertile où vient d'éclater un conflit foncier entre Allemands et populations Duala dont King Bell, pourtant relayeur de l'administration allemande et rémunéré par une pension annuelle de 3000 Marks, prend le parti<sup>446</sup>. Ce conflit institutionnel entre les modes d'appropriation spatiale locaux et les modes d'appropriation spatiale coloniaux, affecte du même coup les rentes de localisation des populations côtières. La révolte populaire qui en résulte constitue premier soubresaut du nationalisme camerounais contestant, dans la même foulée les institutions du système colonial allemand dont la dislocation totale intervient lorsque Mora, le dernier foyer de résistance allemande<sup>447</sup>, tombe devant les troupes alliées le 18 février 1916. Ceci arrive après quelques combats farouches dans la forêt camerounaise où, bénéficiant de l'aide des soldats Bëti et de l'hostilité de l'environnement marécageux et forestier, les troupes allemandes purent pratiquer la technique de la guérilla et résister pendant neuf mois<sup>448</sup>. Ce fut la fin de la Première Guerre Mondiale au Cameroun. La France et l'Angleterre tenaient enfin leur revanche sur l'Allemagne qui, quelques temps auparavant, les prit de vitesse dans la course vers l'annexion du Cameroun.

### **§-Le système financier**

Il eût été inutile de faire un rappel de cet événement et de sa rupture si, en dehors de son impact démographique (victimes alliées et locales, envoi au Cameroun par les Français de soldats et porteurs recrutés dans toutes leurs possessions africaines, envoi par la Grande-Bretagne des troupes levées au Nigeria, en Sierra Léone et en Gold Coast), environnemental (utilisation de la forêt camerounaise comme retraite des troupes germano-bëti), politique (changement d'autorités coloniales)<sup>449</sup> et économique (ralentissement drastique des activités commerciales et des travaux publics), il n'affecta pas aussi le sous-système financier sous-jacent. En effet, le protectorat allemand qui se trouve dans une situation d'autofinancement en exploitant les ressources locales par une intense activité commerciale, fait face à un dilemme. Il est obligé de financer l'effort d'une guerre qui elle-même ralentit l'activité économique coloniale source de moyens financiers. De même, la baisse des produits importés d'Europe entraîna une baisse des recettes qui alimentaient les budgets généraux. Par voie de conséquence, ces derniers restreignirent les transferts et les subventions qu'ils accordaient au protectorat<sup>450</sup>.

<sup>445</sup> Nom donné par les Bëti à la première guerre mondiale pour qualifier une guerre plus destructive et meurtrière que les leurs qui n'opposaient que quelques tribus pendant des périodes assez brèves.

<sup>446</sup> Ce conflit foncier germano-duala montre non seulement la prééminence des règles de droit international issues de la conférence de Berlin sur le droit local des populations autochtones que garantissait le traité germano-duala du 12 juillet 1884, mais aussi le décalage entre la modernisation conçue par l'Empereur pour le Cameroun, et le « développement réel » tel qu'appréhendé et factuelisé par les populations locales. En ce qui concerne le droit, on remarque que la Conférence de Berlin, en autorisant la mise en valeur des territoires occupés par les puissances coloniales, permit à l'administration coloniale allemande de condamner King Bell d'entrave au bien public et de le pendre par la suite avec son secrétaire particulier pour insurrection à la révolte populaire et trahison à la couronne après que le parti social-démocrate allemand eût montré son opposition au projet d'expropriation des populations Duala. Sur le plan du développement, on peut remarquer que la construction des infrastructures modernes allemandes censées améliorer le bien-être des populations locales, les prive des terres où ils doivent se construire des milieux de vie. Le Reichstag qui fut saisi par les populations Duala confirma l'expropriation des populations côtières. Voir Pasteur J.-R. Brutsch, Et : Cam. n°51 1956, pp.44-45).

<sup>447</sup> OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>448</sup> OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>449</sup> Voir, D'ALMEIDA-TOPOR (H.), 1999, *L'Afrique au XX<sup>ème</sup> siècle*, Amand Colin, Paris.

<sup>450</sup> CURT VON MORGEN, 1972, *À travers le Cameroun du Sud au Nord*, Traduit par Philippe

Le Protectorat allemand du Cameroun fut donc obligé de réorienter son système financier de son but initial de soutien à l'activité économique coloniale allemande au Cameroun, vers des institutions dont l'objectif principal devint la ponction des populations locales par la hausse des impôts indirects et directs (en particulier les impôts personnels et de capitation) qui, majoritairement, financèrent l'effort de guerre). D'un autre côté, le conflit foncier local germano-duala mit également en évidence le caractère dual de ce système financier et les contraintes de solidarité et de centralisation de ses dimensions locales désormais qualifiées d'informelles. Face à la désinvolture et au refus catégorique de l'administration coloniale allemande d'examiner la requête des populations Duala expropriées par la Couronne<sup>451</sup>, la chefferie joua son rôle d'acteur collectif financier en organisant secrètement une quête centralisée chez King Bell et dont le montant fut utilisé pour le financement du voyage en Allemagne de Adolf Ngosso Din (secrétaire particulier de Rudolf Douala Manga-Bell), chargé de présenter la requête des Duala au Reichstag<sup>452</sup>. Il s'agit ici d'une preuve, parmi d'autres déjà relevées, que les caractéristiques des acteurs collectifs financiers appelés aujourd'hui tontines sont déjà présentes dans les institutions traditionnelles qui, pendant la période coloniale, s'organisent de façon collective et solidaire pour résoudre les problèmes sociopolitiques et économico-financiers quotidiens des Camerounais.

Il va sans dire que pendant ce conflit la confiance institutionnelle est nulle au même titre que la confiance interpersonnelle : d'une part, l'expropriation des indigènes suite à la création des « terres dites de la Couronne » jette encore plus le discrédit sur les institutions coloniales allemandes. D'autre part, certaines populations (Bèti par exemple) combattent aux côtés des Allemands alors que d'autres, Duala en l'occurrence, jubilent devant leur déroutement face aux forces alliées<sup>453</sup>. A ce stade, la capacité des Camerounais à mener des activités leur permettant de se reproduire comme acteurs collectifs organisés ayant une capacité de participation et un contre-pouvoir, devint tributaire de l'issue du conflit et du cadre institutionnel qui allait succéder au protectorat allemand.

En l'espace de deux générations, la société Bèti en particulier et camerounaise en général, vécut l'intrusion de nouvelles institutions et de nouvelles normes de conduite politiques, économiques et financières qui, de 1887 à 1916, l'entraînèrent dans une trajectoire parsemée de chocs, de violences et de résistances au terme de laquelle subsistèrent plusieurs institutions et acteurs collectifs traditionnels malgré la répression allemande<sup>454</sup>. Ces populations révélaient ainsi d'énormes capacités d'absorption, d'accommodation et de résilience qui leur permirent de se reproduire au cours de cette longue période correspondant à la première phase du processus colonial camerounais.

---

Laburthe Tolra, Publication de la Sorbonne, Paris.

<sup>451</sup> Voir OWWONA (A.), 1996, op. cit.

<sup>452</sup> Voir OWWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>453</sup> JOSEPH (R.), 1986, op.cit.

<sup>454</sup> Il faut noter que la mise en place des nouvelles normes et institutions politiques, économiques et financières ne s'est pas faite dans un climat pacifique. La résistance a toujours été présente jusqu'à l'indépendance et les Allemands et d'autres acteurs politico-économiques et cultures dominants y ont répondu par une répression brutale et sanglante (pendaisons multiples, expéditions punitives, châtements corporels, travaux forcés...) dont le florilège peut faire l'objet d'une autre thèse étudiant la place de la violence dans la modernisation de la société camerounaise pendant cette période. Ce n'est donc pas par angélisme ou ignorance de ces pratiques coloniales violentes et ignobles que nous ne relevons ici que les faits intéressants directement notre thèse, mais par simple division du travail et souci de concentration sur notre problématique de départ.

➤ ***L'héritage politico-économique et financier du protectorat allemand au Cameroun (1914-1916)***

Même si c'est à partir des trente années de l'occupation allemande que le Cameroun tel que nous le connaissons aujourd'hui, i.e., une entité territoriale, humaine et politique ayant des contours et des frontières bien définis existe en Afrique, parler de l'héritage politico-économique et financier du protectorat allemand au Cameroun peut être considéré comme un abus de langage dans la mesure où cet héritage n'est pas seulement le fruit du seul protectorat allemand, mais aussi celui construit en longue période par les autres acteurs politico-culturels et économiques dominants que sont la France, l'Angleterre, le Portugal et même la Hollande et les acteurs politico-économiques et culturels locaux dominés (relayers ou résistants) dans une dynamique conflictuelle que nous avons relevée depuis le début de cette analyse.

Un capital politico-économique et financier occidental divers (portugais, anglais, français, hollandais...) y a autant contribué que celui des sous-systèmes politico-économiques locaux qu'il trouve en place. Le protectorat allemand représente donc plus le régime juridique formel dans lequel est placé le Cameroun au début de la Première Guerre Mondiale, que la seule et principale cause de son héritage démographique, politico-économique, financier et environnemental au début de ce conflit. C'est l'architecture institutionnelle dominante au prisme de laquelle nous allons faire le bilan de la fin du premier processus colonial camerounais.

***§- L'héritage politico-économique et les autres éléments structurants***

La dénomination officielle « Schutzgebiet Kamerun » i.e., territoire sous protectorat du Cameroun, ne doit pas faire illusion. Il s'agit purement et simplement d'une colonie allemande. Néanmoins, la cadre institutionnel formel dominant que le Cameroun hérite de la première phase de son processus colonial est celui de « protectorat allemand. C'est une entité territoriale se précisant de plus en plus comme un Cameroun possible. Ce protectorat devient ainsi la principale personnification politique de l'administration allemande au Cameroun. C'est-à-dire, le principal mode de régulation permettant d'unifier et de stabiliser un espace social hétérogène et conflictuel. De façon pratique, et d'après l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 17 avril 1886 sur la situation juridique des territoires protégés allemands, l'empereur exerçait la puissance souveraine sur la colonie au nom de l'Empire par délégation d'un haut fonctionnaire : le gouverneur. En l'espace de trente années (1885-1915), le Cameroun fut placé sous l'autorité de six gouverneurs<sup>455</sup> (voir tableau 5.2).

<sup>455</sup> Le gouverneur du Cameroun qui était en même temps haut commissaire du Togo, avait le titre et les fonctions de consul général pour les colonies et pays non allemands du Golfe de Guinée et pour l'Etat du Congo. Il était assisté d'un conseil d'administration et était chargé par l'ordonnance du 3 juin 1908, d'organiser l'administration locale et de déterminer les règles du droit des indigènes et du mode d'administration de la justice en ce qui les concernait. Le gouverneur était également assisté dans l'exercice de ses fonctions par un chancelier et son suppléant, un secrétaire général, qui le remplaçait pendant ses absences et ses tournées. Il avait sous ses ordres un nombre assez restreint de fonctionnaires qui portaient le titre de référents et étaient des chefs de services techniques et des collaborateurs du gouverneur (Service judiciaire, Service financier, Service de la douane, Postes et Télégraphes, Travaux publics, Service public de navigation maritime et fluviale, Police, Cadastre, Ecoles, Missions, Armée). Voir OWONA (A), 1996, op.cit.



**Tableau 5.2** : Les six gouverneurs chargés de l'administration du Cameroun de 1885 à 1915

| Gouverneurs         | Années de règne                |
|---------------------|--------------------------------|
| Julius Von Soden    | 16 mai 1885-14 février 1891    |
| Eugen von Zimmerer  | 16 avril 1891-13 août 1895     |
| Jesco Von Puttkamer | 13 août 1895-9 mai 1907        |
| Dr. Théodore seitz  | 9 mai 1907-27mai 1910          |
| Dr.Otto Glein       | 28 août 1910-29janvier 1912    |
| Karl Ebermaier      | 2 janvier 1912-14février 1916. |

Source : OWONA (A), 1996, *La naissance du Cameroun 1884-1914*, l'Harmattan, Paris, p.65.

Avec le découpage politico-administratif, de nouveaux pôles performants naissent. Ce sont les *Bezirksämter* i.e., districts ou résidences (*Residenturen*) où des acteurs politico-administratifs dominants (chefs de district, chefs de cercle et résidents) représentent le gouverneur et sont placés sous l'autorité directe du chef du territoire. A défaut de personnel spécialisé, les acteurs politico-administratifs dominants assurent aussi des fonctions techniques qui, lorsqu'elles sont représentées par les agents professionnels, reçoivent les instructions des pôles économiques et politiques performants que sont respectivement Douala et Buéa.

Il apparaît ainsi que le politique en tant que mode de régulation permettant de stabiliser, de pérenniser et d'unifier l'espace social hétérogène et conflictuel qu'est le Cameroun à cette époque, est largement dépendant d'un autre élément structurant qu'est l'extérieur. C'est l'Allemagne qui régule la société et le territoire camerounais par l'entremise des fonctionnaires de l'Empire nommée par l'Empereur et protégés par le ministère des colonies. Ainsi, naît un système politique « téléguidé » à distance par l'Empereur. Il n'associe pratiquement pas les Camerounais dans la gestion des affaires malgré le fait qu'il fut formellement basé sur une forme d'administration coloniale indirecte<sup>456</sup>. Cette dernière fut juste une façon d'utiliser et d'instrumentaliser certains chefs traditionnels comme relayeurs du système qui pouvait ainsi avoir une légitimité locale et faire passer certaines réformes politiques et économiques et culturels impopulaires. Le pouvoir et l'autorité des chefs locaux intégrés au système colonial n'allaient donc pas plus loin que les limites fixées par le bon vouloir des acteurs politico-économiques et culturels dominants qui prenaient bien soin de mettre des hommes acquis à leur cause à la place qu'il fallait afin de mener à bon port la politique globale d'assimilation et d'exploitation économique du territoire<sup>457</sup>.

Cet héritage politique est le socle institutionnel et idéologique sur lequel s'appuie l'héritage économique du protectorat allemand au Cameroun. En effet, un développement économique s'opère à l'intérieur d'un territoire dont les frontières se précisent de plus en plus (voir Annexe 2, 3 et 4)<sup>458</sup>. On y distingue désormais non seulement une entité démographique dont les composantes jadis isolées se co-intègrent, mais aussi une population territorialisée de façon moins clanique et nationalisée en Camerounais. Le développement économique en question entraîne la modification de

<sup>456</sup> LABURTHER-TOLRA (Ph.), 1972, *Yaoundé d'après Zenker*, Yaoundé, 101 n.

<sup>457</sup> Voir, TCHERNONOG, 1953, « La nature juridique des chefferies du Cameroun », *Revue juridique et politique de l'Union française*, VII, 2, avril-juin 1953, p.201.

<sup>458</sup> Les cartes en annexe sont tirées de : KAMDEM (E.), 2002, *Management et interculturalité en Afrique. Expérience camerounaise*, L'Harmattan, Paris.

tous les éléments structurants tout en montrant leurs interdépendances dans un processus menant le Cameroun vers une vie économique moderne. En fait, la mise en valeur économique entreprise par les acteurs politico-économiques et culturels dominants s'appuie sur une institution centrale qu'est l'économie coloniale de rente alimentée par une agriculture moderne duale (européenne et indigène) et un proto-capitalisme commercial mettant en relation les pôles performants du territoire (Douala, Yaoundé, Kribi, Buéa, Victoria...) et le reste du monde au travers de ses transactions avec les ports hanséatiques du Nord (notamment Hambourg et Brême). Ces relations économiques internationales se tissent aussi via de multiples factoreries et *multinationales coloniales* opérantes dans plusieurs colonies allemandes dont le Cameroun<sup>459</sup>.

L'héritage économique que laisse l'Allemagne au Cameroun est donc celui d'une « *économie monde*<sup>460</sup> » de rente avec pour centre Douala. Elle regroupe des activités économiques allant du 1<sup>er</sup> niveau (production de matières premières en zones rurales) au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel néobraudélien (activité d'import-export). Cette *économie monde de rente* se construit sur base de profondes et précises recherches environnementales (positionnement stratégique, dotations factorielles de chaque région par des prospections minières) et démographiques (études anthropologiques et ethnologiques menées par des universités métropolitaines dans le but de maîtriser les comportements des populations locales et mieux les assujettir<sup>461</sup>). Ainsi précisés et évalués, le bilan des richesses du pays et les comportements des acteurs locaux constituèrent la base informationnelle sur laquelle s'appuya l'économie coloniale de rente allemande au Cameroun pour installer ses *multinationales coloniales*, chacune dans le but d'exploiter chaque région et ses populations suivant ses caractéristiques et ses avantages comparatifs par rapport aux autres régions et à l'économie métropolitaine<sup>462</sup>.

L'exploitation agricole y occupe une place centrale et est assurée par plusieurs multinationales coloniales dont la Nord-West Kamerun Gesellschaft, la Süd-Kamerun Gesellschaft, la société de Victoria et la Société Bibundi dont les activités se concentrent

<sup>459</sup> Nous désignons les compagnies d'exploitations allemandes au Cameroun par le terme de *multinationales coloniales* parce qu'elles avaient leurs sièges centraux en Allemagne et des factoreries disséminées dans tout l'empire colonial allemand dont faisait partie le Cameroun. Ainsi, comme leurs congénères modernes, les stratégies d'internalisation et de localisation constituèrent les principaux facteurs motivant leur installation et leur fonctionnement au Cameroun alors protectorat allemand.

<sup>460</sup> Le concept d'*économie monde* a été forgé par l'historien F. Braudel (1902-1985) et repris par I. Wallerstein qui parle plutôt pour sa part de *système-monde*. Pour ces deux auteurs, l'économie mondiale a été structurée au cours de l'histoire par un ensemble de relations productives, marchandes et financières organisées autour d'une région, d'un pays ou d'une ville. Anvers, Venise, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, les USA se sont ainsi succédés comme centre de l'*économie monde*. Il est cependant très important de relever que notre travail montre que les quatre niveaux (temps) néobraudéliens ne se succèdent pas dans l'ordre où Braudel l'indique dans ses travaux. En Afrique subsaharienne en général, et au Cameroun en particulier, nous remarquons que les colonies sont déjà au quatrième niveau (intégration internationale des économies), alors que les Etats-nations n'existent pas encore au sens moderne du terme.

<sup>461</sup> Voir QUINN (F.), 1989, op.cit.

<sup>462</sup> Le docteur Passarge dresse une carte géologique du Cameroun, tandis que ses collègues Zenker et Von Stein étudient l'agriculture indigène puis le Dr. Plehn fait une étude extrêmement fouillée de la côte camerounaise. Avec la naissance des compagnies commerciales, s'organise une recherche encore plus poussée avec la création du jardin d'essai de Victoria dont l'établissement principal est l'institut pour les recherches concernant la culture du sol de Victoria créé en 1891 et auquel fut annexé plus tard, un laboratoire botanique et chimique. Cet institut avait pour principale vocation, l'étude des conditions les plus favorables pour la culture des plantes tropicales et devait donner aux indigènes des conseils pratiques tout en distribuant des essences par son école d'agriculture créée en 1910. Voir RUDIN (H.R.), 1938, *Germans in the Cameroons 1884-1914*, New Haven, p.249.

au Centre, au Sud, à l'Ouest et Sud-Ouest où se trouvent des terres propices à la pratique de l'agriculture moderne<sup>463</sup>. De même, l'exploitation des ressources naturelles (forêts, ivoires, pétrole) accompagne l'activité agricole. A la veille de la Première Guerre Mondiale en 1913, le Cameroun exporte 8000 tonnes d'acajou à un prix de 4500 Marks, l'ébène atteint une production de 4000 balles alors que l'ivoire représente plus de 536000 Marks la même année<sup>464</sup>. Par ailleurs, la *société de Victoria* lance la *Bergweck Aktiengesellschaft* pour l'exploitation des pétroles de Logbaba près de Douala dont l'exploration coûta 1500000 Marks et fut interrompue par la guerre<sup>465</sup>. Au Nord-Cameroun se développent principalement l'élevage et la culture du coton. Ainsi en 1913, *l'Annuaire Officiel des Colonies allemandes*<sup>466</sup> indiquait que les plantations allemandes du Cameroun couvraient 28225 hectares dont 11395 en production (voir tableau 5.3).

**Tableau 5.3 :** Les grandes plantations allemandes au Cameroun en 1913

| Plantations              | Nombre d'hectares plantés | Nombre d'hectares en production | Nombre d'arbres plantés |
|--------------------------|---------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| <b>Palmiers éleis</b>    | 5.044                     | 1.647                           | 1.257.000               |
| <b>Bananes</b>           | 2.164                     | 395                             | 1.921.000               |
| <b>Cacao</b>             | 13.161                    | 8.175                           | 7.791.000               |
| <b>Café</b>              | 107                       | 10                              | 116.000                 |
| <b>Tabac</b>             | 153                       | 92                              | 2.052.000               |
| <b>Cola</b>              | 164                       | 18                              | 41.000                  |
| <b>Caoutchouc Kikxia</b> | 3.588                     | 996                             | 4.697.000               |
| <b>Caoutchouc Hevea</b>  | 3.589                     | 996                             | 1.144.000               |
| <b>Autres Caoutchouc</b> | 225                       | 38                              | 41.000                  |
| <b>Fourcroya</b>         | 30                        | 2                               | 26.000                  |
| <b>Total</b>             | <b>28.225</b>             | <b>11.393</b>                   | <b>19.203.000</b>       |

Source : OWONA (A.), 1996, *la naissance du Cameroun 1884-1914*, l'Harmattan, Paris, p.77.

L'environnemental dont le profil se modifie inévitablement par cette mise en place des bases d'un économie moderne, l'est aussi par le découpage administratif<sup>467</sup> et la construction des voies de communication (routes, ports, chemins de fer) dont le but est de relier d'une part les différents pôles performants nationaux et d'autres part, le Cameroun au reste du monde (autres colonies africaines et Occident). D'où le fait qu'au

<sup>463</sup> OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>464</sup> Voir MVENG (E.), 1963, *Histoire du Cameroun*, Présence Africaine, Paris, p.21

<sup>465</sup> Voir MVENG (E.), 1963, op.cit.

<sup>466</sup> Les Allemands se sont employés à faire du Cameroun un pays de grandes plantations en vue d'y récolter la plupart des produits tropicaux nécessaires aux industries métropolitaines. Stratégie qui fit surgir de terre, des plantations dans plusieurs localités (petit Batanga, Lolodof, Ebolowa, Ngoulémakong, Barombi, Victoria, Mamfé....) où on cultive des bananes, du café, du cacao et l'hévéa. Il faut en outre noter qu'à la suite des grandes plantations les Allemands mettent aussi en place l'ébauche d'une promotion sociale par la construction d'hôpitaux, d'écoles, la salarisation de la manœuvre, l'instauration d'un salaire minimum et l'assurance de la nourriture pour les manœuvres dans les plantations. Voir Die Deutschen Schutzgebiete, 1914, p.83.

<sup>467</sup> En 1913, suite à l'accord franco-allemand du 4 novembre 1911, l'organisation administrative du Cameroun connaît une évolution. Le pays compte en effet, 28 circonscriptions administratives réparties en trois catégories placées sous l'autorité de l'Empereur : 18 districts et stations administratives, 6 stations militaires et 4 résidences. Voir OWONA (A.), 1996, op.cit.

début de la Première Guerre Mondiale, les principaux pôles performants du Sud et du Nord sont reliés par des routes carrossables avec des ponts en bétons. Dans chaque région on peut désormais aller en voiture d'un centre à l'autre<sup>468</sup>. Sur le plan international, le transport fluvial et maritime continue à jouer un rôle prépondérant. Le protectorat poursuit la mise en place de l'équipement y afférent en s'appuyant sur les dotations factorielles environnementales (fleuves et ouverture à la mer) du Cameroun. C'est ainsi qu'en 1914, les ports de Douala (déjà 110 m de quai en 1912), Tiko, Victoria et Kribi se modernisent au même titre que les activités économiques et le commerce de longue distance dont ils sont au service<sup>469</sup>. En 1914, la *Niger-Bernue transport Gesellschaft*, qui assure les transactions entre le port de Brême et celui de Douala disparaît avec la guerre. Donc, au début du premier conflit mondial, l'essor du proto-capitalisme commercial que les acteurs politico-culturels et économiques dominants mettent en place au Cameroun et qui le transforme en une *économie monde de rente*, s'appuie sur toutes les institutions politico-économiques déjà évoquées. Elles assurent désormais une production assistée par l'industrie travaillant en étroite collaboration avec les nombreuses factoreries réparties à travers les différents pôles performants politico-économiques (voir tableau 5.4).

Ces bases d'une économie moderne que les Allemands et les autres acteurs laissent en place au Cameroun, affectent aussi le démographique de plusieurs manières. D'abord, on assiste à une modification de sa structure suite à la hausse du nombre de blancs (Anglais, Allemands) et à celle du nombre d'autres Africains non Camerounais travaillant dans les factoreries et leurs 219 succursales (voir tableau 5.5). Puis, l'essor du proto-capitalisme commercial basé sur une *économie monde de rente*, met en place de grandes plantations qui, non seulement modifient le statut socio-économique des populations locales (abandon volontaire ou non des activités agricoles traditionnelles), mais aussi, accélèrent les mouvements migratoires par une espèce de *syndrome hollandais*, des régions sans plantations vers celles mieux loties en plantations modernes<sup>470</sup>. Cette situation entraîne

<sup>468</sup> Même si les grands travaux d'aménagement entraînent plusieurs pertes de vies humaines dans les corvées et les travaux forcés obéissant à un projet dont le but final est de servir l'économie coloniale allemande et de rendre commode la vie des Allemands qui projettent s'installer définitivement au Cameroun, le protectorat allemand réalisa tout de même un grand travail dans ce domaine. Ainsi, la Compagnie des chemins de fer du Cameroun (Kamerun Eisenbahn Gesellschaft), a été fondée le 19 juin 1906 sur la base d'une garantie d'intérêt accordée par l'Empire pour la construction d'un chemin de fer allant de Douala au mont Manengouba. Par convention du 6 mars 1907, la construction de la ligne a été confiée à la société de construction et d'exploitation des chemins de fer coloniaux pour une somme forfaitaire de 16 640 000 Marks. La convention approuvée par le Chancelier le 6 mars 1907, comportait l'achèvement de la construction dans un délai de quatre années expirant le 21 février 1911. Commencée en 1907, la ligne mesurant 160 Km fut livrée à l'exploitation le 1<sup>er</sup> avril 1911. Quant au chemin de fer du Centre, sa construction aux frais de l'Etat avait été décidée par ordonnance du 18 mai 1908. La ligne devait partir de Douala, franchir la Sanaga à Edéa et aboutir à Mbalmayo, soit 283 km. Et au moment de l'ouverture des hostilités en 1914, le train circulait déjà sur environ 170 km. Le réseau routier fut également étoffé. Ont été construites : la route Kribi-Yaoundé par Lolodorf avec un embranchement vers Ebolowa (286 km), la route Ebolowa-Sangmelima, devant se diriger ensuite vers Lomié, Yokadouma et Nola à l'Est, Akoafim et Moloundou dans le Sud-Est, et Ambam Oyem au Sud, la route Abong-Mbang-Doumé, la route Kribi-Edéa par Déhané, la route Edéa-Babimbi, la route Buéa-Tiko, la route Baré-Bana et la route Bamenda-Nsop-Ribao-Banjo. Voir OWONA (A.), 1996, op.cit.

<sup>469</sup> La Süd-Kamerun Gesellschaft est reliée au Stanley-Pool par la Sangha et le Congo ; l'Invidio et l'Ogoué ouvrent la voie vers l'intérieur du Gabon ; au nord, on rejoint le Tchad par le Logone et le Chari, tandis que la Bénoué, affluent du Niger, offre pour l'époque, la grande ligne de liaison avec la côte atlantique.

<sup>470</sup> WARNIER (J.P.), 1984, « Histoire du peuplement et genèse des paysage dans l'ouest

deux autres conflits supplémentaires : un, entre les commerçants installés à l'intérieur du pays désireux d'avoir auprès d'eux des populations nombreuses avec un certain pouvoir d'achat et l'administration coloniale qui favorise les plantations au détriment du commerce local ; l'autre, entre les acteurs politico-culturels et économiques dominants (Allemands et Anglais) et les acteurs locaux dominés (les Camerounais) dont l'intégration et la place reste minoritaire dans *l'économie monde de rente camerounaise*<sup>471</sup>.

**Tableau 5.4 : Répartitions des établissements commerciaux au Cameroun en 1906**

| Lieux                 | Factoreries allemandes | Factoreries anglaises | Total     |
|-----------------------|------------------------|-----------------------|-----------|
| Douala                | 6                      | 3                     | 9         |
| Victoria              | 4                      | 3                     | 7         |
| Kribi                 | 9                      | 3                     | 12        |
| Ebolowa               | 5                      | 1                     | 6         |
| Yaoundé               | 6                      | 0                     | 6         |
| Ngoko                 | 5                      | 0                     | 5         |
| Edéa                  | 2                      | 2                     | 4         |
| Johann Allrechts hohe | 3                      | 1                     | 4         |
| Ossidingué            | 2                      | 1                     | 3         |
| Kampo                 | 1                      | 1                     | 2         |
| Fontendorf            | 1                      | 1                     | 2         |
| Lolodorf              | 1                      | 1                     | 2         |
| Bamenda               | 2                      | 0                     | 2         |
| Garoua                | 1                      | 0                     | 1         |
| Bouea                 | 1                      | 0                     | 1         |
| <b>TOTAL</b>          | <b>49</b>              | <b>16</b>             | <b>65</b> |

Source : SEIDE L (A.), 1906, *Deutsch-Kamerun : wie es ist und Was es Verspricht*, Berlin.

**Tableau 5.5 : Population blanche au Cameroun protectorat allemand en 1913**

| Structure de la population blanche au Cameroun en 1913        |        |        |         |       |
|---------------------------------------------------------------|--------|--------|---------|-------|
| Colonie                                                       | Hommes | Femmes | Enfants | Total |
| Kamerun                                                       | 1560   | 230    | 81      | 1871  |
| *Toute personne de plus de 15 ans est considérée comme adulte |        |        |         |       |

Source : EYELOM (F.), 2003, *Le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre*, l'Harmattan, Paris, p.247.

---

camerounais », *Journal of African History*, 25, pp.395-410 ; JOSEPH (R.), 1986, op.cit.

<sup>471</sup> L'économie reste largement duale avec un secteur européen et un secteur indigène. On retrouve la même segmentation au niveau de l'agriculture où il existe une agriculture moderne européenne et une agriculture moderne indigène. Voir OWONA (A.), 1996, Ibidem.

➤ ***L'Héritage du système financier du protectorat allemand au Cameroun***

Le système financier en place au Cameroun à la fin du protectorat allemand ne tombe pas du ciel. Il ne peut en aucun cas se comprendre et s'analyser en laissant de côté la dimension politico-économique, culturelle, environnementale et démographique du scea de laquelle il est marqué. Ce système financier est intimement lié, non seulement à tous les éléments structurants que nous venons de signaler, mais aussi à leurs institutions respectives. Il est composé de deux sphères financières (une autochtone et l'autre occidentale) interdépendantes et parfois synchrétiques. En effet, avec l'intégration des différentes composantes démographiques et de leurs espaces de vies que met en place le protectorat allemand, le système financier, au début de la Première Guerre Mondiale, est composé des différents sous-systèmes financiers d'aux de chaque région :

- *le sous-système financier dual de Fombina* (Nord Cameroun) dont les paléo-monnaies avec valeur d'usage ordinaire (houes, tissus, coton, cauris, bœufs, esclaves, fer et noix) circulent conjointement avec le Thaler de Marie-Thérèse et la Livre Sterling par le canal de trois institutions (les *lamidats*, l'esclavage et le tribut) entre ses pôles performants que sont *Yola* et *Sokoto* pendant et après la révolution peule<sup>472</sup> ;
- *Les deux sous-systèmes financiers d'aux de la côte camerounaise*. C'est à dire, celui de *Bimbia* avec pour pôle performant Williamstown dont les institutions de base sont la chefferie *Bimbia*, le rite *Jengu* (sacrifices des esclaves à la mort des chefs), l'impôt libérateur que paient les commerçants européens aux chefs locaux pour pratiquer le commerce et l'institution esclavagiste ;
- *le sous-système financier de Douala, Victoria et Campo* où la famille élargie et les chefferies (Chefferies Akwa et Bell notamment) servent d'institutions et d'acteurs collectifs de base assurant la centralisation, la réciprocité et la redistribution des richesses et des paléomonnaies alors que les intermédiaires commerciaux (les Duala, les Bakwéri, les Malimba et les Bimbia) jouent non seulement le rôle de courtiers et d'intermédiaires financiers entre monnaies traditionnelles et monnaies modernes (Livre sterling, Dollar américain, Franc français, Thaler de Marie-Thérèse et DM), mais aussi, assurent les transactions financières entre Douala son pôle performant et l'arrière pays ;
- *le sous-système financier des Grassfields* où la famille élargie, les chefferies principales et périphériques, le complexe du mariage, les paléomonnaies et l'institution esclavagiste sont au centre des transactions tant locales qu'avec les ports régionaux de Calabar, de Rio del Rey, de Bimbia et de Douala.
- *le sous-système financier du Centre et Sud camerounais* dont les institutions et les acteurs collectifs de base sont la famille élargie, le mariage

<sup>472</sup> Fille de Charles VI et grande adepte du mercantilisme, Marie-Thérèse fut impératrice d'Autriche de 1740 à 1780, reine de Hongrie de 1741 à 1780 et de Bohême de 1743 à 1780. Le Thaler de Marie-Thérèse est une monnaie d'argent au poids de 29 g environ frappée d'abord en Bohême en 1525 puis devenue unité monétaire des pays germaniques du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Le Thaler de Marie-Thérèse est introduit au Nord-Cameroun par les contacts entre les acteurs locaux dominants (Foulbé et Haoussa) et les marchands et acheteurs d'esclaves européens. Un Thaler valait entre 1500 et 2000 cauris. Voir, MAQUET (E.), KAKE (I.B.) et SURET-CANALE (J.), 1971, *Histoire de l'Afrique centrale des origines au milieu du XX<sup>e</sup> siècle*, Présence africaine, Paris, p. 113.

polygamique et le rite Nso. Ces institutions jouent en même temps le rôle d'acteurs collectifs financiers et de canaux à travers lesquels circulent les paléo-monnaies (ivoires et esclaves) que Duala et Bassa (populations jouant le rôle d'intermédiaires financiers), acheminent à la côte vers les commerçants européens qui paient en monnaies modernes occidentales et en produits occidentaux qui atteignent ainsi Yaoundé son pôle performant.

Tous ces sous-systèmes financiers duaux qui s'enchevêtrent avec l'intégration démographique et territoriale mise en place par le protectorat allemand, ont les mêmes caractéristiques culturelles même si les acteurs collectifs qui en constituent le soubassement institutionnel présentent des différences purement nominales. En effet, en dehors de la circulation conjointe des paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire et des monnaies modernes qu'on rencontre partout, la dimension culturelle de ce système financier garantit les contraintes de centralisation, de redistribution et de réciprocité. Ces contraintes sont assurées dans le sous-système financier de *Fombina* (Nord-Cameroun) par les chefs des *lamidats*, dans les sous-systèmes financiers de *Bimbia* et de la côte camerounaise respectivement par King William et les autres chefs (King Akwa et King Bell), dans celui des Grassfields par les *fon* et dans celui du Centre et Sud camerounais, par les chefs de clans ou chefs de familles élargies sur la base de règles établies par les institutions et les acteurs collectifs traditionnels.

En outre, les paléomonnaies présentent tant une fonction d'*intermédiaires des échanges* moins développée que celle de *moyens de paiement* à l'intérieur et entre des communautés autosuffisantes avec une faible division du travail, que des usages non monétaires totalement indépendants de leurs usages et fonctions monétaires. Ce n'est pas en effet parce que le bœuf sert de monnaie au Nord du Cameroun qu'il y sert aussi de nourriture. Autrement dit, toutes les paléomonnaies, en dehors des pièces d'argent du sous-système financier du Nord et de la côte camerounaise (pures monnaies de signe), font l'objet de deux demandes totalement différentes mais, interdépendantes et influençant leur valeur monétaire suivant la loi de l'offre et de la demande : une demande en tant que monnaie et une demande en tant que bien ayant divers mobiles de désirabilité (propriétés nutritives, goût, esthétique, prestige...).

De même, bien que les spécificités démographiques et environnementales de chaque communauté entraînent un minimum de spécialisation (l'élevage au Nord-Cameroun, le commerce et la pêche à la côte, l'agriculture et la chasse dans la forêt du Centre et Sud, le commerce et l'agriculture dans les Grassfields), toutes les communautés restent économiquement et financièrement autonomes et développent moins les paléomonnaies comme moyens d'échanges intra-communautaires et intercommunautaires, que comme moyens de paiements intra et intercommunautaires. On se rend ainsi compte qu'au début de la Première Guerre Mondiale, les paléomonnaies, quoique remplissant toutes les autres fonctions monétaires, s'utilisent beaucoup plus comme unités de compte servant à comptabiliser et effectuer les paiements coutumiers dans chaque communauté et entre elles. La fonction d'intermédiaires des échanges des paléomonnaies connaît cependant un grand essor non seulement avec la mise en relation de communautés très éloignées les unes des autres par le développement du commerce de longue distance, mais aussi suite à la division du travail et à la spécialisation des populations locales (intermédiaires commerciaux, fournisseurs de matière première, négociants) inhérente au proto-capitalisme en place.

Par ailleurs, l'étude de ces sous-systèmes financiers montre que la séquentialisation économico-didactique traditionnelle selon laquelle, l'échange précède la naissance de la monnaie qui elle-même précède à son tour celle du crédit, ne se vérifie pas ici. Historiquement, on retrouve dans la dimension autochtone de ce système financier, des

pratiques de crédit antérieures à la naissance et à la circulation des paléomonnaies. En effet, les opérations de dons intra et intercommunautaires dont les contreparties sont différées dans le temps (contre-dons), correspondent à des échanges. Elles sont la preuve que les sous-systèmes financiers traditionnels se trouvent plutôt pris dans un énorme système de crédit où les contreparties parfois différées des paiements intracommunautaires et intercommunautaires, entraînent l'élection de certaines marchandises et biens en monnaies sans qu'ils ne perdent leur usage social traditionnel. Ainsi, de façon logique comme le montre l'histoire financière du Cameroun, le crédit est non seulement bien possible sans monnaies, mais aussi se montre antérieur à la naissance des paléomonnaies<sup>473</sup>. Et ce qui permet le fonctionnement de cet énorme système de crédit, c'est non des établissements bancaires, mais un réseau de relations intra et intercommunautaires qui en transcendent les conflits et les différences par leur grande fiduciaire. L'approche néobraudélienne et systémique de ce système financier confirme donc qu'au Cameroun les populations sont allées des échanges au crédit puis des crédits aux paléomonnaies et non des échanges à la monnaie puis de la monnaie au crédit comme le dit l'économie politique traditionnelle.

En dehors de ce mécanisme de crédit antérieur à l'apparition des paléomonnaies, la sphère locale du système financier du Cameroun protectorat allemand est marquée par son anthropocentrisme et son anthropophagie monétaires montrant respectivement la place centrale de l'Homme et le fait que les paléomonnaies se trouvent encore dans leur phase de violence essentielle. En effet, cet anthropocentrisme monétaire et financier fait non seulement que des acteurs collectifs (chefferies, familles élargies, rite *Nso*, rite *Jengu*, le mariage polygamique) soient des institutions sociopolitiques à la base de la dimension locale du système financier du Cameroun protectorat allemand (aspect vertueux), mais, entraîne aussi qu'on assiste parfois à son caractère anthropophagique (aspect vicieux), lorsque des esclaves déjà chosifiés et utilisés comme unité de compte, sont enterrés avec leurs maîtres (morts d'accompagnement) pour signifier sa richesse et son pouvoir au reste de la société. Donc, alors que la pensée monétaire classique et néoclassique conçoit des monnaies de compte ne circulant pas mais permettant juste d'exprimer des prix et des monnaies réelles circulant (l'or, l'argent et le cuivre), l'aspect local du système financier camerounais à la fin de sa première phase coloniale, montre des paléomonnaies qui circulent et jouent en même temps le rôle de monnaies de compte en garantissant ainsi de façon simultanée la fonction de circulation et celle de contrepartie réelle. Cette sphère financière autochtone est donc non seulement non dichotomique, mais aussi en concordance avec une analyse monétaire n'excluant pas la valeur travail comme le montre son aspect anthropocentrique. Enfin, alors que ses activités financières sont des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, cette dimension autochtone présente des motivations à la fois utilitaristes (accumulation individuelle des chefs et accumulation collective de leurs familles et de la communauté), et culturelles (par exemple, l'utilisation des motivations religieuses basées sur le *zakkat* par les Foulbé pour percevoir le tribut auprès des populations assujetties).

De la sphère financière moderne, le système financier du Cameroun protectorat allemand hérite de plusieurs institutions et caractéristiques. D'abord, une institution monétaire, constituée non seulement de paléomonnaies encore à leur phase de violence

<sup>473</sup> A notre avis le crédit n'exige en aucune façon des échanges et ne se limite pas à la sphère des échanges. La notion de crédit s'applique sur tout ce qui est différé et s'applique de façon globale à tout paiement dont l'exigibilité est ajournée à court, à moyen ou à long terme. Le crédit pouvant donc exister sans échanges matérielles et sans monnaies, il n'est pas qu'une extension des échanges ou des échanges de prestations différées dans le temps comme le disent les ouvrages d'économies politique.



essentielle, mais aussi, de monnaies modernes déjà à leur phase d'exclusion. Ces dernières dont la circulation est déjà effective à travers le territoire voient leur usage se renforcer au lendemain de l'occupation allemande par leur introduction officielle et autoritaire par l'administration coloniale<sup>474</sup>. De même, ces monnaies modernes, dans une espèce de concurrence monétaire, commencent à supplanter les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire dans les pôles performants (Douala, Yaoundé, Victoria, Buéa), suite au *protocapitalisme de rente* qu'y développent les acteurs politico-culturels et économiques dominants.

Il s'observe donc une limitation et une répartition spatiale des fonctions monétaires et non monétaires des paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire et des monnaies modernes. Ces dernières dominent les transactions dans les zones camerounaises fortement marquées par la présence occidentale (Nord-Cameroun et régions côtières) alors que les populations de l'arrière-pays (Centre et Sud du Cameroun), n'en cherchent que de façon périodique pour payer l'impôt de capitation et acquérir des produits européens. De même, les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire continuent de dominer les transactions monétaires au sein de l'hinterland et redeviennent de simples marchandises au sein des pôles performants de la *nouvelle économie-monde de rente* camerounaise où le secteur occidental prend une place considérable et impose ses différentes monnaies modernes.

Sur le plan du crédit, la sphère financière moderne présente trois principales caractéristiques à la veille de la Première Guerre Mondiale. Il s'agit d'une part, du système de Crédit Trust initié par les firmes Woermann venues de Hambourg et installées à Douala. Ce système de crédit constitue la première grande innovation financière intégrant la culture locale (la confiance interpersonnelle) dans l'octroi des crédits. Ces entreprises modifient les principes classiques des garanties réelles et financières à fournir pour l'obtention d'un crédit, en accordant des crédits remboursables dans une échéance de 6 mois, à des groupes de négociants camerounais (populations côtières) sur la base de la confiance réciproque.

En second lieu, la dimension moderne du système financier camerounais développe aussi une institution s'occupant du monitoring financier. La Cour d'Équité de Douala créée par les Anglais le 14 janvier 1856 et remplacée par le Conseil du Cameroun allemand après l'annexion, se base sur la chefferie traditionnelle pour assurer le monitoring financier en stipulant à son article 5 : « Les rois et chefs indigènes s'engagent non seulement à payer leurs propres dettes, mais encore à user de leur influence auprès des commerçants de leur ressort pour qu'ils en fassent de même ; en cas d'inobservation de cet article, ils seront passibles d'une amende fixée par le tribunal ». En outre, au début de la Première Guerre Mondiale, les institutions financières commencent à s'intéresser au Cameroun où les acteurs politico-culturels et économiques dominants ont mis en place une *économie-monde* de rente en plein essor et nécessitant des institutions financières modernes pour son financement. C'est ainsi que la *Mission Handlungsgesellschaft*, employant 16 Européens et 258 Camerounais en 1914, implante une banque à Douala qui prête de l'argent au Camerounais. On y trouve aussi en 1913, la *Deutsch West Africanische Bank* dont les transactions sont évaluées à 65.000.000 Marks, tandis que la circulation monétaire est de 3.408.000 Marks dont 1500.000 en billets, 1900.000 en argent et 358.000 en nickel<sup>475</sup>. Ce sont les premières banques occidentales installées au Cameroun.

<sup>474</sup> Voir AMARA CISSE (D.), *Histoire économique de l'Afrique Noire*, Tome 3, Le Moyen Age, l'Haramattan, Paris et *Histoire Générale de l'Afrique. VII. L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, UNESCO/NEA, 1987, notamment le chapitre 16.

<sup>475</sup> Voir MVENG (E.), 1963, *Histoire du Cameroun*, Présence africaine, Paris, p. 324.

Sur le plan international, la connexion de l'*économie-monde de rente* camerounaise au reste du monde à travers des activités d'import-export montre l'existence des mouvements internationaux de capitaux, des transferts et des contacts avec les marchés financiers occidentaux (voir tableau 5.6). En effet, alors que le commerce général du Cameroun ne représente que 33.187.000 Marks dont 15.891.000 d'exportations, celles-ci entrent dans une phase haussière et passent de 19.923.667 Marks en 1910, à 21.250.883 Marks en 1911, puis à 23.336.212 Marks en 1912<sup>476</sup>. Les transferts et les mouvements de capitaux s'accroissent aussi avec les grands travaux et le programme de promotion sociale amorcés. Le programme de 1912-1913 prévoit 42 médecins et un crédit de 631.000 Marks alors que l'aide sociale de l'administration coloniale aux écoles des missions s'élève à 30.000 Marks à la veille de la Seconde Guerre Mondiale (1913). Ces mouvements de capitaux et ces transferts divers renforcent les rapports entre le système financier camerounais, les débouchés et marchés financiers mondiaux. C'est le cas de la *Süd-Kamerun-Gesellschaft* dont l'acte de concession est négocié dans toutes les bourses d'Europe en 1905 avec toutes les méthodes de propagande financière moderne qui font passer ses actions au cours de la même séance à Bruxelles, de cinq cents à mille cent francs<sup>477</sup>.

**Tableau 5.6** Capitaux investis au Cameroun en 1913

| Entreprises<br>(nombre)                         | Colonie | Capital<br>nominal<br>en % et en<br>mark | Opérations                                    |                                                   |                                     |
|-------------------------------------------------|---------|------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------|
|                                                 |         |                                          | Productives<br>d'intérêts en % et<br>en marks | Non productives<br>d'intérêts en % et en<br>marks | Rapport inconnu<br>en % et en marks |
| 39                                              | Kamerun | 19%<br>(95.983.000<br>marks)             | 74% (70.910.000<br>marks)                     | 9% (9.080.000<br>marks)                           | 17% (15.993.000<br>marks)           |
| * Il faut ajouter 22 sociétés à capital inconnu |         |                                          |                                               |                                                   |                                     |

Source : France, F.M., S.G., Afrique IV, dossier 71. Colonies allemandes, 31 mars 1913.

### §-Acteurs, conflits, pratiques financières et niveaux néobraudéliens

En finançant désormais des activités économiques autochtones qui vont des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, aux activités économiques du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels du secteur européen et moderne de la même économie, le système financier du Cameroun protectorat allemand est déjà constitué, à la veille de la Première Guerre Mondiale, d'activités financières allant du premier au quatrième niveau historique et institutionnel néobraudélien alors que ce pays est encore une simple colonie et n'existe pas encore comme Etat-nation au sens moderne du terme. L'intégration mondiale de son économie et le dualisme de son système financier se révèlent ainsi être des caractéristiques de longue date. Leur centralisation et internationalisation par l'administration coloniale allemande avant la naissance du Cameroun comme pays ayant une personnalité juridique internationale et jouissant du droit des gens, sont des preuves que le passage progressif et presque linéaire de son système économique-financier du 1<sup>er</sup>

<sup>476</sup> MVENG (E.), 1963, op.cit.

<sup>477</sup> Voir *territoires africains sous mandat : Cameroun Togo*, Paris, pp.55-56.

au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel, n'est pas vérifié. Sans exclusion définitive d'un secteur financier par un autre, ce dualisme financier est lié à la juxtaposition des traditions monétaires, financières et institutionnelles locales et occidentales dans une entité territoriale et démographique ayant des activités variées allant du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel. Des liens sont présents entre la sphère financière locale et la sphère financière moderne. En dehors des intermédiaires financiers locaux (populations côtières), qui relient les deux sphères financières en servant de courtiers, il existe d'autres liens entre les deux sphères financières que sont les taux de change entre certaines paléo-monnaies et les monnaies modernes. Nous avons par exemple, 1 Thaler de Marie Thérèse qui vaut 1500 ou à 2000 cauris suivant les périodes et les ajustements entre l'offre et la demande de cauris à la fois comme paléo- monnaies et comme objet de décoration. De même, 12 DM équivalent à 1 Kru<sup>478</sup>.

Ceci dit, au début de la Première Guerre Mondiale, le secteur financier formel camerounais est constitué des pratiques financières des vagues d'acteurs locaux et occidentaux intégrés au système financier dominant. Ce dernier est lui-même composé de la réunification de toutes les sphères financières dominantes de tous les sous-systèmes dominants pendant cette première phase de son processus colonial. Le secteur financier informel est, quant à lui, constitué des sphères financières dominées de tous les sous-systèmes dominés de la même période. Ses pratiques financières sont celles des vagues d'acteurs locaux déclassés du système financier dominant. C'est-à-dire :

- la première vague d'acteurs locaux déclassés du sous-système financier peul du Nord-Cameroun par la révolution islamique avant la colonisation internationale. Ces vagues d'acteurs locaux déclassés du Nord-Cameroun sont constitués des groupes Kirdi, Fali, Chamba, Verre, Kuti, Namchi, Dama, Dourou dont les pratiques financières restent aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels.
- Puis la deuxième vague d'acteurs locaux déclassés du même sous-système avec l'arrivée des puissances coloniales et la colonisation internationale qui mettent en place un sous-système occidental dominant dans la même région. Le Nord-Cameroun voit ainsi ses pratiques financières atteindre le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels.
- Dans la région côtière déjà au contact avec les commerçants occidentaux depuis le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la vague d'acteurs locaux déclassés du sous-système financier dominant est constituée de tous les acteurs locaux qui, en dehors des chefs et des intermédiaires financiers (Duala, Bakwéri, Bimbria), sont exclus des pratiques financières mises en place par les acteurs politico-culturels et économiques dominants présents dans la côte camerounaise pendant cette première phase du processus colonial camerounais (Portugais, Anglais, Allemands, Français).

<sup>478</sup> Ce taux de change se trouve à l'article 5 des statuts de la Cour d'Équité de Douala née le 14 janvier 1856. Ce taux de change entre DM et Kru souligne l'aspect vicieux de l'anthropocentrisme monétaire camerounais. En effet, les Kru sont des esclaves natifs de Kru Coast, sur la côte Sud Est du Liberia, au Nord Ouest du Cap des Palmes rencontrés dans presque tous les ports africains de l'époque comme débardeurs ou porteurs dans les subrécargues des Européens. Ce sont donc des hommes qui sont ici chosifiés et utilisés comme étalon de référence de la valeur monétaire locale du Mark allemand. Il s'agit ici d'un cas d'esclavage externe i.e., asservissement des populations non camerounaises par des Camerounais et des Européens. Mais nous avons aussi signalé un esclavage interne i.e., intra-communautaire et endogène à plusieurs populations camerounaises qui utilisèrent des esclaves comme étalons et donc comme moyen de paiement, d'échange et d'évaluation de la richesse des chefs traditionnels.

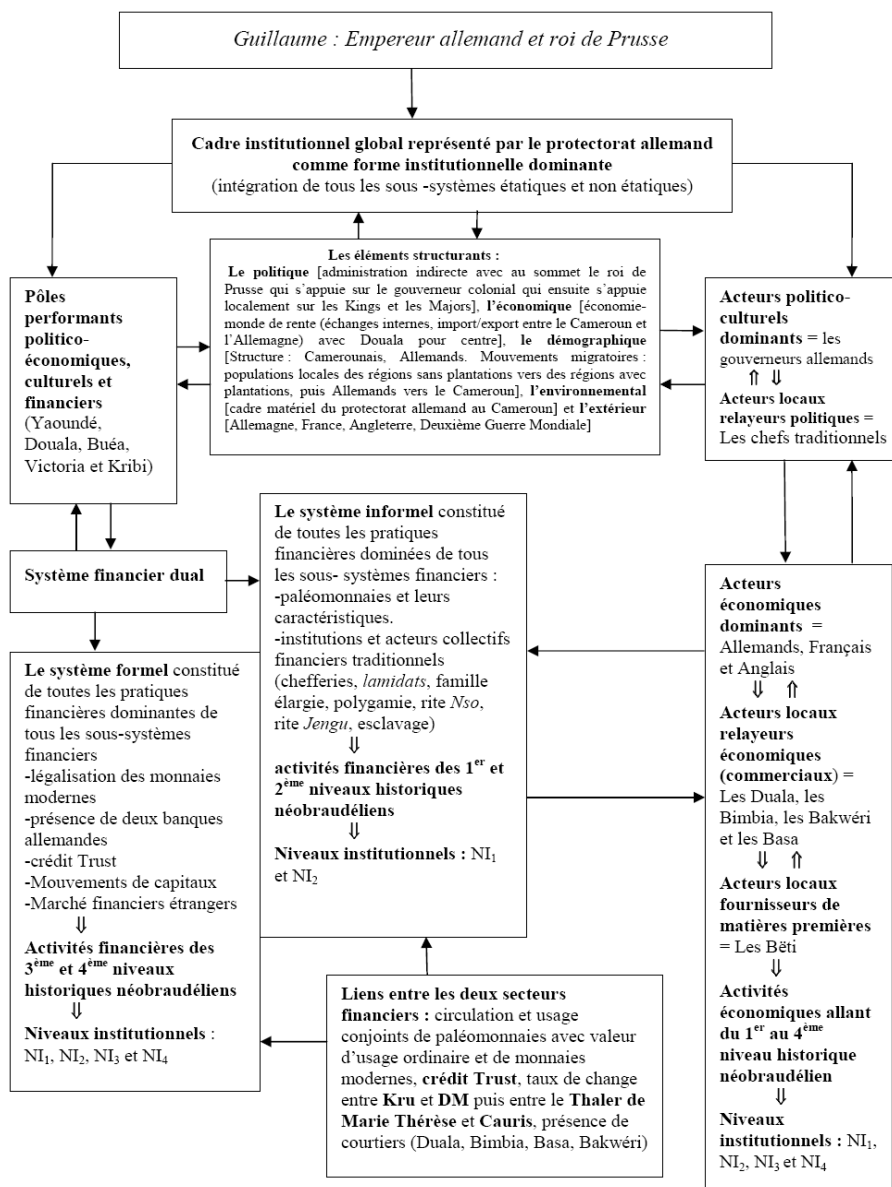
- Au Centre et Sud camerounais, ce sont tous les acteurs locaux qui, de façon volontaire ou non, restent attachés aux institutions et pratiques financières traditionnelles.

Par conséquent, à la veille de la Première Guerre Mondiale, le développement du Cameroun se confond à l'application des formes et des normes institutionnelles et comportementales définies par le protectorat allemand. Aussi, la capacité des Camerounais à mener des activités leurs permettant de se reproduire comme acteurs collectifs organisés et ayant une capacité de participation et de reproduction durable de leur autonomie sociale, se fait sous contrainte de l'adoption des nouvelles normes socio-économiques, politiques et financières décrétées par des acteurs venus d'ailleurs et ayant leurs propres objectifs. Cependant, leur capacité de reproduction sociale ne s'annule pas grâce à d'extraordinaires possibilités d'adaptation et de réinvention tant des institutions que des acteurs collectifs traditionnels sur le domaine politique et économique-financier. Au début du premier conflit mondial, le système financier camerounais peut se présenter de façon schématique comme ci-dessous au schéma 5.8.

Il faut cependant noter que même si le système de crédit Trust s'appuie sur la confiance interpersonnelle grâce à laquelle fonctionne la sphère financière informelle, la confiance institutionnelle des populations camerounaises par rapport au protectorat allemand reste faible à cause, non seulement des pratiques violentes et répressives de l'administration coloniale allemande (interdiction de rites, de la polygamie, châtiments corporels, expéditions punitives, pendaisons multiples et expropriations)<sup>479</sup> mais aussi, des atrocités sans précédents que venaient de découvrir les Camerounais pendant ce qu'ils nommèrent, « la guerre de l'homme blanc ». Ils avaient en effet vu les acteurs politico-culturels et économiques dominants (Allemands, Français et Anglais) s'entretuer avec une violence sans aucune proportion avec celle de leurs affrontements tribaux. Ils redoutaient donc de plus en plus la violence occidentale et faisaient encore plus moins confiance aux institutions et projets occidentaux sur leurs territoires.

---

<sup>479</sup> Voir JOSEPH (R.), 1986, op.cit.

**Schéma 5.8 :** Système politico-culturel et économico-financier camerounais au début de la Première Guerre Mondiale

### 5. 3 Conclusion

Sur le plan classificatoire et conceptuel, ce chapitre met en évidence la phase de construction des supports matériels et spirituels de la dimension historique du dualisme financier camerounais (1800-1916). Une périodisation spécifique a largement aidé à cette création conceptuelle et catégorielle en nous permettant de lire les événements différemment et de considérer d'autres acteurs dans l'histoire. Grâce à l'analyse, aux

statistiques, à l'histoire, aux conjonctures, aux événements et aux temps long, moyen et court inhérents, nous avons mis en évidence les supports physiques, la culture matérielle et les bases imaginaires des pratiques économiques et financières camerounaises. Des aspects complètement absents des analyses dominantes classiques et néo-classiques.

En analysant, à chaque période, non seulement les différents acteurs dominants et dominés et leurs conflits et stratégies, mais aussi, la matrice institutionnelle des sous-systèmes politico-économiques et financiers en place, leur évolution et leur interdépendances avec les éléments structurants, nous avons, outre l'existence d'une part de hasard et d'imprévisibilité dans l'évolution institutionnelle, pu démontrer que tout se tient et que toutes choses ne sont pas égales par ailleurs. La phase de construction des supports matériels et spirituels du système financier camerounais a confirmé *l'avantage comparatif culturel* des institutions et des acteurs collectifs financiers locaux sur les institutions financières formelles et /ou importées. Ainsi, le système financier en place au Cameroun à la fin du protectorat allemand (1914-1916) ne peut en aucun cas se comprendre et s'analyser en laissant de côté la dimension politico-économique, culturelle, environnementale, démographique et conflictuelle du scea de laquelle il est marqué. C'est un système financier intimement lié, tant à tous les éléments structurants que ce chapitre met en évidence (le politique, l'économique, l'environnemental, l'extérieur et le démographique), qu'à leur évolution et à leurs institutions respectives.

De là, le fait qu'à la fin de la première phase de son processus colonial (1800-1916), le système financier camerounais est toujours composé de deux sphères financières (une autochtone et l'autre occidentale) interdépendantes et parfois syncrétiques. En effet, avec l'intégration des différentes composantes démographiques et de leurs espaces de vies que met en place le protectorat allemand (1914-1916), le système financier que présente le Cameroun au début de la Première Guerre Mondiale est composé des différents sous-systèmes financiers duaux de chaque région. Comme le montre la construction de l'anatomie territoriale (morphogénèse) et démographique (ethnogénèse) de ce pays depuis l'arrivée des premiers acteurs politico-culturels et économiques dominants jusqu'au protectorat allemand, ces sous-systèmes financiers duaux sont:

-*Le sous-système financier dual de Fombina (Nord-Cameroun)* dont les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire (houes, tissus, coton, cauris, bœufs, esclaves, fer et noix) circulent conjointement avec le Thaler de Marie-Thérèse et la Livre Sterling par le canal de trois institutions (les lamidats, l'esclavage et le tribut) entre ses pôles performants que sont *Yola* et *Sokoto* pendant et après la révolution peule.

-*Les deux sous-systèmes financiers duaux de la côte camerounaise.* C'est à dire :

- *le sous-système financier dual de Bimbia* avec pour pôle performant Williamstown dont les institutions de base sont la chefferie Bimbia, le rite *Jengu* (sacrifices des esclaves à la mort des chefs), l'institution esclavagiste et l'impôt libératoire que paient les commerçants européens aux chefs locaux pour pratiquer le commerce, et,
- *le sous-système financier de Douala, Victoria et Campo* où la famille élargie et les chefferies (Chefferie Akwa et Bell notamment), servent d'institutions et d'acteurs collectifs de base assurant la centralisation, la réciprocité et la redistribution des richesses et des paléo monnaies alors que les intermédiaires commerciaux (les Duala, les Bakwéri, les Malimba et les Bimbia) jouent non seulement le rôle de courtiers et d'intermédiaires financiers entre monnaies traditionnelles et monnaies modernes (Livre sterling, Dollar américain, Franc français, Thaler de Marie-Thérèse et DM), mais aussi assurent les transactions financières entre Douala son pôle performant et l'arrière pays.

- *Le sous-système financier des Grassfields* où les chefs (fon), les chefferies centrales et périphériques, le complexe du mariage, le célibat des cadets et l'esclavage servent d'institutions où circulent les paléomonnaies (ivoire, esclaves, poudre à canon, fusils, huile de palme....). Il est en interaction avec les ports côtiers de Douala, Bimbia, Calabar et Rio Del Rey.

- *Le sous-système financiers du Centre et Sud camerounais* dont les institutions et acteurs collectifs de base sont la famille élargie, le mariage polygamique et le rite Nso. Ces institutions jouent en même temps le rôle d'acteurs collectifs financiers à travers lesquels circulent les paléomonnaies (ivoires et esclaves) que Duala et Basa (populations jouant le rôle d'intermédiaires financiers), acheminent à la côte vers les commerçants européens qui paient en monnaies modernes occidentales et en produits occidentaux qui atteignent ainsi Yaoundé son pôle performant.

Tous ces sous-systèmes financiers duaux s'enchevêtrent avec l'intégration démographique et territoriale mise en place par le protectorat allemand. Ils ont les mêmes caractéristiques autochtones même si les acteurs collectifs qui en constituent le sous- bassement institutionnel présentent des différences purement nominales.

### **§-L'institution monétaire**

En dehors de la circulation conjointe des paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire et des monnaies modernes sans valeur d'usage qu'on rencontre partout, la dimension autochtone de ce système financier garantit les principes de centralisation, de redistribution et de réciprocité. Ces principes sont assurés dans le sous-système financier de Fombina (Nord-Cameroun) par les chefs des *lamidats*, dans les sous- systèmes financiers de Bimbia et de la côte camerounaise respectivement par King William et les autres chefs (King Akwa et King Bell), et dans celui du Centre et du Sud camerounais par les chefs de clans ou chefs de familles élargies sur la base des règles établies par les institutions et acteurs collectifs traditionnels. En outre, les paléomonnaies présentent, non seulement une fonction d'intermédiaires des échanges moins développée que celle de moyens de paiement à l'intérieur et entre des communautés autosuffisantes avec une faible division du travail, mais aussi, des usages non monétaires totalement indépendants de leurs usages et fonctions monétaires. Ce n'est pas en effet parce que le bœuf sert de monnaie au Nord du Cameroun qu'il y sert aussi de nourriture.

Autrement dit, toutes les paléomonnaies, en dehors des pièces d'argent du sous-système financier du Nord et de la côte camerounaise (pures monnaies de signe), font l'objet de deux demandes totalement différentes mais interdépendantes et influençant leur valeur monétaire suivant la loi de l'offre et de la demande. C'est-à-dire, une demande en tant que monnaie et une demande en tant que bien ayant divers mobiles de désirabilité (propriétés nutritives, goût, esthétique, prestige...). De même, bien que les spécificités démographiques et environnementales de chaque communauté entraînent un minimum de spécialisation (l'élevage au Nord-Cameroun, le commerce et la pêche à la côte, commerce et agriculture à l'ouest, l'agriculture et la chasse dans la forêt du Centre et du Sud), toutes les communautés restent économiquement et financièrement autonomes et développent moins les paléomonnaies comme moyens d'échanges intra communautaires et intercommunautaires, que comme moyens de paiements intra et intercommunautaires.

On se rend ainsi compte qu'au début de la Deuxième Guerre Mondiale, les paléomonnaies, quoique remplissant toutes les autres fonctions monétaires, servent beaucoup plus comme unités de compte servant à comptabiliser et effectuer les paiements coutumiers parfois immatériels dans chaque communauté et entre elles. La fonction d'intermédiaires des échanges des paléomonnaies connaît cependant un grand

essor, non seulement avec la mise en relation de communautés très éloignées les unes des autres par le développement du commerce de longue distance, mais aussi, suite à la division du travail et à la spécialisation des populations locales (intermédiaires commerciaux, fournisseurs de matières premières, négociants) inhérentes au protocapitalisme mis en place par les acteurs politico-culturels et économiques dominants.

Par ailleurs, l'étude de ces sous-systèmes financiers montre que la séquentialisation économico-didactique traditionnelle selon laquelle, l'échange précède la naissance de la monnaie qui elle-même précède à son tour celle du crédit, ne se vérifie pas ici. Historiquement, on retrouve, dans la dimension autochtone de ce système financier, des pratiques de crédit antérieures à la naissance et à la circulation des paléomonnaies. En effet, les opérations de dons intra et intercommunautaires dont les contreparties différées dans le temps (contre-dons), correspondent à des échanges, sont la preuve que les sous-systèmes financiers traditionnels se trouvent plutôt pris dans un énorme système de crédit où les contreparties parfois différées des paiements intracommunautaires et intercommunautaires, entraînent l'élection de certaines marchandises et biens en monnaies sans qu'ils ne perdent leur usage social traditionnel.

Ainsi, de façon logique comme le montre l'histoire financière et monétaire du Cameroun, le crédit est, non seulement bien possible sans monnaies, mais aussi, se montre antérieure à la naissance des paléomonnaies. Et ce qui permet le fonctionnement de cet système de crédit au sein la sphère locale du système financier camerounais à la veille la Première Guerre Mondiale, est non des établissements bancaires, mais un réseau de relations intra et intercommunautaires qui en transcendent les conflits et les différences par sa grande fiduciarité. Ceci dit, l'approche néobraudélienne et systémique de ce système financier, confirme qu'au Cameroun, on est allé des échanges au crédit puis des crédits aux paléomonnaies et non des échanges à la monnaie puis de la monnaie au crédit comme le dit l'économie politique traditionnelle.

#### ***§-Anthropocentrisme, anthropomorphisme et anthropophagie monétaires et financiers***

En dehors de ce mécanisme de crédit antérieur à l'apparition des paléomonnaies, la sphère locale du système financier du Cameroun protectorat allemand est marquée par son anthropocentrisme, son anthropomorphisme et son anthropophagie monétaires et financiers montrant respectivement la place centrale de l'Homme dans la conception monétaire et le fait que les paléomonnaies se trouvent encore dans leur phase de violence essentielle.

- *L'anthropocentrisme monétaire et financier* fait que des acteurs collectifs (chefferies, familles élargies, rite Nso, rite Jengu, le mariage polygamique), soient des institutions financières à la base de la dimension locale du système financier du Cameroun protectorat allemand (aspect vertueux).
- *L'anthropomorphisme monétaire et financier* de ce système financier local traduit le fait que la monnaie prend une forme humaine quand les esclaves sont utilisés comme paléomonnaies et comme unité de compte.
- Enfin, *l'anthropophagie monétaire et financière* entraîne l'aspect vicieux de ce système financier local lorsque, parfois, des esclaves sont enterrés avec leurs maîtres (morts d'accompagnement), pour signifier tant, sa richesse et son pouvoir au reste de la société, que la continuité de sa vie dans l'au-delà.

De ce fait, alors que la pensée monétaire classique conçoit à cette époque des monnaies de compte ne circulant pas mais permettant juste d'exprimer des prix et des



monnaies réelles circulant (l'or, l'argent et le cuivre), l'aspect local du système financier camerounais montre des paléomonnaies qui circulent et jouent en même temps le rôle de monnaies de compte en garantissant ainsi de façon simultanée la fonction de circulation et celle de contrepartie réelle.

Cette sphère financière autochtone est donc, non seulement non dichotomique, mais aussi en concordance avec une analyse monétaire n'excluant pas la valeur travail comme le montre son aspect anthropocentrique. Elle a une conception monétaire endogène de type keynésien dans une approche en termes de circuit comme le montre les schémas représentant les sous-systèmes politico-culturels et économico-financier et les systèmes tout au long de ce chapitre. Enfin, alors que ses activités financières vont du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel, cette dimension autochtone présente des motivations à la fois utilitaristes (accumulation individuelle des chefs et collective de leurs familles et de la communauté), et culturelles (par exemple, l'utilisation des motivations religieuses basées sur le *zakkat* par les Foulbé pour percevoir le tribut auprès des populations dominées).

### **§-Concurrence et déclassement monétaires**

De la sphère financière moderne, le système financier du Cameroun protectorat allemand hérite de plusieurs institutions et caractéristiques. D'abord, il lègue au Cameroun une institution monétaire constituée de paléomonnaies encore à leur phase de violence essentielle, et de monnaies modernes déjà à leur phase d'exclusion. Les monnaies modernes dont la circulation est effective à travers le territoire voient leur usage se renforcer au lendemain de l'occupation allemande suite à leur introduction officielle par l'administration coloniale. Elles entrent dans une espèce de concurrence monétaire, et commencent à supplanter les paléomonnaies dans les pôles performants (Douala, Yaoundé, Victoria, Buéa), étant donné le *protocapitalisme de rente* qu'y développent les acteurs politico-culturels et économiques dominants. Il s'observe ainsi une limitation et une répartition spatiale des fonctions monétaires et non monétaires de paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire et des monnaies modernes sans valeur d'usage ordinaire. Ces dernières dominent les transactions dans les zones camerounaises fortement marquées par la présence occidentale (Nord-Cameroun, Grassfields et région côtière), alors que les populations de l'arrière-pays (Centre et Sud du Cameroun), n'en cherchent que de façon périodique pour payer l'impôt de capitation et acquérir des produits européens. De même, les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire continuent de dominer les transactions monétaires au sein de *l'hinterland*. Elles redeviennent de simples marchandises au sein des pôles performants de la *nouvelle économie-monde de rente* camerounaise où le secteur occidental prend une place considérable et impose ses différentes monnaies modernes.

### **§-Caractéristiques de la sphère financière moderne**

La sphère financière moderne présente les principales caractéristiques suivantes à la veille du premier conflit mondial.

- Le système de *Crédit Trust* initié par les firmes Woermann venue de Hambourg et installées à Douala. Ce système de crédit constitue la première grande innovation financière intégrant la culture locale (la confiance interpersonnelle) dans l'octroi des crédits. Cette entreprise modifie les principes classiques des garanties réelles et financières à fournir par les populations locales pour l'obtention d'un crédit, en accordant des crédits remboursables dans une échéance de 6 mois à des groupes de négociants camerounais (populations côtières) sur la base de la confiance réciproque.

- La dimension moderne du système financier camerounais développe aussi une institution s'occupant du monitoring financier. En effet, *la Cour d'Équité de Douala* créée par les Anglais le 14 janvier 1856, et remplacée par le Conseil du Cameroun allemand après l'annexion, se base sur la chefferie traditionnelle pour assurer le monitoring financier en stipulant à son article 5 : « Les rois et chefs indigènes s'engagent, non seulement à payer leurs propres dettes, mais encore, à user de leur influence auprès des commerçants de leur ressort pour qu'ils en fassent de même ; en cas d'inobservation de cet article, ils seront passibles d'une amende fixée par le tribunal ».
- Les institutions financières commencent à s'intéresser au Cameroun où les Allemands ont mis en place une *économie-monde de rente* en plein essor et qui nécessite des institutions financières modernes pour son financement. La *Mission Handlungsgesellschaft* employant 16 Européens et 258 Camerounais en 1914, crée une banque à Douala qui prête de l'argent aux Camerounais. On y trouve aussi en 1913, la *Deutsch West Africanische Bank* dont les transactions sont évaluées à 65.000.000 Marks, tandis que la circulation monétaire est de 3.408.000 Marks dont 1500.000 en billets, 1900.000 en argent et 358.000 en nickel<sup>480</sup>. Ce sont les premières banques occidentales installées au Cameroun.
- Sur le plan international, la connexion de *l'économie-monde de rente camerounaise* avec le reste du monde à travers des activités d'import-export, intensifie à son tour les mouvements internationaux de capitaux, les transferts et les contacts avec les marchés financiers occidentaux. Contacts qui existent déjà entre les acteurs politico-culturels dominants et leurs relais locaux. Ces mouvements de capitaux et transferts divers renforcent les rapports entre le système financier camerounais et les débouchés et d'autres marchés financiers mondiaux. C'est le cas de la *Süd-Kamerun-Gesellschaft* dont l'acte de concession est négocié dans toutes les bourses d'Europe en 1905 avec toutes les méthodes de propagande financières modernes qui font passer ses actions au cours de la même séance à Bruxelles, de cinq cents à milles cent francs<sup>481</sup>.

#### **§-Acteurs, pratiques financières et niveaux néobraudéliens**

Il va sans dire qu'en finançant désormais des activités économiques autochtones qui vont des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels et des activités économiques des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels du secteur européen et moderne de la même économie, le système financier du Cameroun protectorat allemand, est déjà constitué, à la veille de la Première Guerre Mondiale, d'activités financières allant du premier au quatrième niveau historique et institutionnel alors que ce pays est encore une simple colonie et n'existe pas encore comme Etat-nation.

L'internationalisation, l'ouverture et le dualisme de son système financier sont donc des caractéristiques de longue date. Sa centralisation et son internationalisation par l'administration coloniale allemande avant la naissance du Cameroun comme pays ayant une personnalité juridique internationale, et jouissant du droit des gens, sont la preuve que le passage progressif et ordonné de son système économico-financier du premier au quatrième niveau historique et institutionnel néobraudélien, n'est pas vérifié.

Son dualisme, sans exclusion définitive d'un secteur financier par un autre, est lié à la juxtaposition des traditions monétaires, financières et institutionnelles locales et

<sup>480</sup> MVENG (E.), 1963, op.cit., p.324.

<sup>481</sup> Voir *Territoires africains sous mandat : Cameroun- Togo*, Paris, pp.55-56. Document sans auteur consulté à la bibliothèque centrale de Yaoundé en 2003.

occidentales dans une entité territoriale et démographique ayant des activités variées allant du premier au quatrième niveau historique et institutionnel. Ainsi, en dehors des intermédiaires financiers locaux (populations côtières) qui relient les deux sphères financières en servant de courtiers, il existe d'autres liens entre les deux sphères financières que sont les taux de change entre certaines paléomonnaies et les monnaies modernes. Nous avons par exemple, 1 Thaler de Marie Thérèse qui équivaut à 1500 ou à 2000 cauris suivant les périodes. C'est à dire, suivant la demande de cauris à la fois comme paléomonnaies et comme objet de décoration. De même, 12 DM équivalent à 1 Kru<sup>482</sup>.

Au début de la Première Guerre Mondiale, le secteur financier formel camerounais est donc constitué des pratiques financières des vagues d'acteurs locaux et occidentaux intégrés au système financier dominant. Ce dernier est lui-même composé de la réunification de toutes les sphères financières dominantes de tous les sous-systèmes dominants pendant cette première phase de son processus colonial. Alors que le secteur financier informel devient les sphères financières dominées de tous les sous-systèmes financiers locaux de la même période. Ses pratiques financières sont celles des vagues d'acteurs locaux déclassés par le système financier dominant. C'est à dire, la première vague d'acteurs locaux déclassés du sous-système financier peul du Nord-Cameroun par la révolution islamique et avant la colonisation internationale. Ces vagues d'acteurs locaux déclassés du Nord-Cameroun sont constituées des groupes Kirdi, Fali, Chamba, Verre, Kuti, Namchi, Dama, Dourou dont les pratiques financières restent aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels. Puis la deuxième vague d'acteurs locaux déclassés du même sous-système avec l'arrivée des puissances coloniales et la colonisation internationale qui mettent en place un sous-système occidental dominant dans la même région dont les activités financières atteignent ainsi le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel.

Dans la région côtière, déjà en contact avec les commerçants occidentaux depuis le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la vague d'acteurs locaux déclassés du sous-système financier dominant est constituée de tous les acteurs locaux qui, en dehors des chefs et des intermédiaires financiers (Duala, Bakwéri, Bimbina), sont exclus des pratiques financières mises en place par les acteurs politico-culturels et économiques dominants (Portugais, Anglais, Allemands, Français) présents dans la côte camerounaise pendant cette première phase du processus colonial camerounais. Au Centre et Sud camerounais, ce sont tous les acteurs locaux qui, de façon volontaire ou non, restent attachés aux institutions et aux pratiques financières traditionnelles. La capacité des Camerounais à mener des activités leur permettant de se reproduire comme acteurs collectifs organisés et ayant une capacité de participation et de contre-pouvoir améliorant leur vie par renforcement de la capacité de reproduction durable de leur autonomie sociale, se fait sous contrainte de l'adoption des nouvelles normes socio-économiques, politiques et financières décrétées par les acteurs politico-culturels et économiques dominants.

<sup>482</sup> Ce taux de change se trouve à l'article 5 des statuts de la Cour d'Équité de Douala née le 14 janvier 1856. Ce taux de change entre DM et Kru souligne l'aspect vicieux de l'anthropocentrisme monétaire camerounais. En effet, les Kru sont des esclaves natifs de Kru Coast, sur la côte sud est du Liberia, au Nord Ouest du Cap des palmiers rencontrés dans presque tous les ports africains de l'époque comme débardeurs ou porteurs dans les subrécargues des Européens. Ce sont donc des hommes qui sont ici chosifiés et utilisés comme étalon de référence de la valeur monétaire locale du Mark allemand. Il s'agit ici d'un cas d'esclavage externe i.e., asservissement des populations non camerounaises par des Camerounais et des Européens. Mais nous avons aussi signalé un esclavage interne i.e., intra-communautaire et endogène à plusieurs populations camerounaises qui utilisèrent des esclaves comme étalons et donc comme moyen de paiement, d'échange et d'évaluation de la richesse des chefs traditionnels.



## Chapitre 6 : La phase de dualisme financier binaire

### 6.1 Introduction

Elle correspond à la seconde partie du processus colonial camerounais allant de 1916 (date de départ des Allemands du Cameroun), à 1972 (date de passage du Cameroun d'un Etat fédéral à un Etat unitaire). Quoique constituant une étape intégrée dans la phase générale de construction matérielle et spirituelle du système financier camerounais qu'étudie le premier chapitre de cette partie, la phase de dualisme financier binaire n'en constitue pas moins une caractéristique historique singulière.

En effet, si jusqu'ici le dualisme financier camerounais s'appréhende comme une juxtaposition, dans un même territoire, d'une sphère financière formelle et d'une sphère financière locale (informelle), telle n'est plus le cas après la Première Guerre Mondiale où il devient binaire. C'est-à-dire, que le système financier camerounais présente désormais, non seulement un dualisme financier tel que nous venons de le mentionner, mais aussi un dualisme financier se présentant comme la coexistence d'un secteur financier informel et d'un secteur financier formel lui-même dual en ce sens qu'il présente une composante d'inspiration britannique et une autre d'inspiration française. C'est une phase importante où le dualisme financier sort de l'opposition formelle /informelle ou traditionnelle/moderne, et montre sa dimension politique, idéologique, normative et spatiale en intégrant tant le nouveau partage territorial du Cameroun, que l'organisation politico-économique et financière mise en place par les nouveaux acteurs dominants du territoire camerounais (Anglais et Français) après la défaite allemande. Les combats sur le territoire camerounais entre Alliés et Allemands y entraînent donc une *externalité de conflit liée à la Première Guerre Mondiale* dont nous allons voir l'impact sur tous les éléments structurants, sur leurs interactions et sur le système financier camerounais. Ceci se fera à travers des articulations importantes de l'histoire du Cameroun dans cette période : le condominium (1914-1919), le Cameroun sous mandat britannique et français (1922-1945), le Cameroun Etat-fédéral indépendant en 1960 (passage de l'autonomie partielle à l'autonomie totale), et le Cameroun république unitaire en 1972.

### 6.2 Le Cameroun territoire « sous mandat » de la Société Des Nations (S.D.N) : 1922-1945

Nous allons analyser cette phase et ses effets sur le dualisme financier camerounais, non seulement de façon interdépendante avec tous les autres éléments structurants, mais aussi en deux phases que sont la phase transitoire (le condominium allant de 1914 à 1919), et la phase de mandat effectif (1922-1972).

#### 6.2.1-La phase transitoire vers le régime inédit de mandat international : le Condominium (1914-1919)

Cette période transitoire où le Cameroun est en marche vers un régime de mandat international, représente la phase pendant laquelle les nouveaux acteurs politico-culturels et économiques dominants se partagent le territoire camerounais comme butin de guerre. C'est également dans cette phase transitoire que le contour territorial du Cameroun protectorat allemand se révèle n'être encore que celui d'un Cameroun possible et non celui d'un Cameroun définitif.

En effet, des 750.000 km<sup>2</sup> du *Neu-Kameroun* (voir annexe 5), l'Angleterre ne prend que 85.000 km<sup>2</sup> avec une population de 1400.000 habitants dont 44000 km<sup>2</sup> au Nord et

41.000 km<sup>2</sup> au Sud, alors que la France se taille la part du lion en héritant de tout le reste du territoire avec, non seulement 3500.000 habitants, mais aussi le pôle économique performant de l'économie monde de rente camerounaise qu'est Douala. De même, Kribi, pôle culturel performant ainsi que les deux lignes de chemins de fer du Nord et de l'Est restent aussi du côté de la France<sup>483</sup>. *L'externalité de conflit liée à la Première Guerre Mondiale* entraîne le départ des Allemands du Cameroun, et, surtout, l'amputation et la division d'un territoire et d'une population dont l'intégration des formes étatiques et non étatiques d'organisation du pouvoir jadis dispersées, semblaient avoir trouvé une unité définitive avec la forme institutionnelle dominante de sa première phase de colonisation que fut le protectorat allemand.

En amputant le Cameroun des parties de l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F) ajoutées naguère au Cameroun allemand et désormais reconsidérées comme parties intégrantes de l'empire colonial français, et en partageant le territoire camerounais et sa population entre les nouveaux acteurs politico-culturels et économiques dominants, *cette externalité de conflit liée à la Première Guerre Mondiale*, entraîne à la fois, une modification de l'environnemental en tant que cadre matériel de vie et d'activité des Camerounais, et une modification du cadre institutionnel global de ce pays. Le 14 mai 1916, un décret divise la partie française en 9 circonscriptions avec pour chef lieux, Kribi, Edéa, Douala, Foumban, Yaoundé, Garoua, Ngaoundéré, Doumé et Ebolowa. Les Anglais divisent leur territoire en trois provinces calquées sur l'organisation administrative pratiquée au Nigeria. C'est à dire au Nord, la province du Bornou, l'Adamaoua coupé par l'échancrure de Yola au Centre. Et au Sud, le Cameroun méridional rattaché à la province nigériane de la Bénoué<sup>484</sup>. Sur le plan de la dynamique institutionnelle, cette période transitoire où Français et Anglais s'attèlent à asseoir leur autorité sur le territoire camerounais afin d'annihiler toute velléité revendicatrice allemande, connaît une évolution institutionnelle marquée par le passage du cadre institutionnel global du Cameroun d'un protectorat allemand, à un condominium géré conjointement par les deux Alliés. Condominium qui ne fit pas long feu car, décidé en 1914 par Français et Anglais au moment où les Allemands quittèrent Douala, il prit fin par l'accord du 16 mars 1916 permettant aux Anglais et aux Français de mettre en place des administrations différentes et séparées. Les postes de Résident et de Commissaire de la République furent créés pour respectivement assurer l'administration coloniale britannique dont le pôle politique performant est Buéa et, française dont le pôle politico-économique performant est Douala.

Sur le plan financier, cette dichotomie territoriale et démographique non encore effective parce qu'en attente des décisions du traité de Versailles, n'affecte pas profondément le système financier dont l'architecture globale reste celle du schéma 5.8 en place pendant le protectorat allemand. Le système financier camerounais est toujours constitué de la coexistence des cinq sous-systèmes financiers de Nord-Cameroun, de Bimbia, de la côte camerounaise, des grassfields et du Centre et Sud camerounais. Il faut cependant noter que la guerre a fortement désorganisé le secteur moderne. Les institutions gérées et mises en place par les Allemands telles que la *Deutsch West*

<sup>483</sup> Il faut noter que les Anglais accordaient plus d'intérêts au Nigeria qu'ils estimaient plus riches et plus vaste que le Cameroun. De ce fait, la modestie dont ils font preuve dans le partage du Cameroun est une façon de stopper les velléités de la France sur le Nigeria que la notion d'hinterland, issue de la Conférence de Berlin, transformait en arrière pays de l'Algérie alors occupée par la France.

<sup>484</sup> CHIABI (E.), 1989, « Administration Britannique et Nationalisme dans le Southern Cameroons, 1914-1954 », in : *Histoire du Cameroun XIX<sup>ème</sup>-début de XX<sup>ème</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris.

*Africanische Bank* et le Conseil du Cameroun assurant le monitoring financier après la Cour d'Equité anglaise de Douala, disparaissent avec la défaite allemande<sup>485</sup>.

Seule la sphère financière informelle reste en place à tel enseigne que les nouveaux maîtres du Cameroun s'appuient sur les institutions et des acteurs collectifs traditionnels comme les chefferies pour rentabiliser leur présence au Cameroun<sup>486</sup>. On observe ainsi une hausse de la taxation des populations par les britanniques qui institutionnalisent les tribunaux indigènes et des chefferies traditionnelles dont le but est non seulement d'auditionner les actes des criminels, mais aussi et surtout, de collecter, d'évaluer et de canaliser les recettes fiscales vers l'administration provisoire<sup>487</sup>. Le plus grand bouleversement du système financier va s'opérer dans l'étape suivante qu'est le régime effectif de mandat international où les dichotomies territoriales et démographiques deviennent effectives. *Toutes choses n'étant pas égales par ailleurs*, on ne peut comprendre cette phase de dualisme financier binaire qu'à travers l'étude des modifications et des interactions entre les différents éléments structurants à l'origine de cette nouvelle évolution.

#### **6.2.2-La phase de mandat effectif : Le Cameroun sous un régime inédit de mandat international sous l'égide de la SDN (1922-1945)**

##### **➤ Les interactions et les enchaînements entre les éléments structurants et leurs impacts sur le dualisme financier camerounais**

Nous allons d'abord voir les interactions et les enchaînements entre les différents éléments structurants et ensuite, leurs impacts sur le système financier camerounais.

##### **§-Les interactions et enchaînement entre les différents éléments structurants**

Cette phase de mandat effectif représente la période pendant laquelle l'effectivité de l'*externalité de conflit liée à la Première Guerre Mondiale* devient réalité car traduite dans les faits par le traité de paix de Versailles.

Effectivement, suite au traité de Versailles, il se réalise la modification du cadre institutionnel global du pays. Il passe d'un Cameroun protectorat allemand, à un Cameroun territoire sous un régime inédit de territoire sous mandat international sous l'égide de la Société des nations (SDN) après le condominium correspondant à la phase d'administration provisoire. Alors que les Allemands gardaient encore bon espoir de récupérer le territoire camerounais pendant la période transitoire, le traité de Versailles du 28 juin 1919 entérine une nouvelle configuration hiérarchique des acteurs politico-culturels et économiques dominants. Le couple France /Angleterre devient le nouveau maillon fort des rapports dominants/dominés sur le territoire camerounais, tandis que l'Allemagne est expulsée du Cameroun et y perd tous ses attributs<sup>488</sup>. En conséquence, le rôle de l'extérieur comme élément structurant dans cette phase de mandat international s'avère central.

<sup>485</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>486</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>487</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>488</sup> Le désir et l'espoir de l'Allemagne de garder ses colonies et le protectorat du Cameroun se fait sentir par le fait que jusqu'au 29 mai 1919, le Reich, après avoir étudié le texte du traité de paix, remit aux Alliés une contre-proposition dans laquelle on pouvait lire : « Le droit de l'Allemagne de revendiquer ses colonies est basée en première ligne sur ce fait qu'elle les a acquises d'une façon légitime et qu'elle les a développées par un travail opiniâtre, couronné de succès et au prix de nombreux sacrifices. » cité par LOUWERS (O.), 1936, *Le problème colonial du point de vue international*, Bruxelles, p.22.

En effet, le 28 juin 1919 est signé dans la Galerie des Glaces du château de Versailles, un traité entre la France et ses alliés (USA, Italie et Royaume-Uni) et l'Allemagne. Cette dernière, en dehors des clauses territoriales concernant les pays occidentaux, renonce aussi hors d'Europe, à ses colonies asiatiques (Shandon) et surtout africaines (Sud-Ouest africain, Est africain, Togo et Cameroun)<sup>489</sup>. Ce traité de Versailles donne naissance à l'institution internationale qu'est la Société Des Nations (SDN) sous l'égide de laquelle est placé le mandat international du Cameroun assuré par les puissances mandataires que sont la France et du Royaume-Uni. Il constitue la preuve que l'extérieur est ici à l'origine des décisions dont l'application modifie le cadre institutionnel global du Cameroun. Car, les Allemands, vaincus, sans alternatives et acculés, signent l'article 119 du traité stipulant que « l'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées et associées, à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer ». Ce sont respectivement le *Colonial office* britannique et le *Ministère français des colonies* qui précisent et délimitent les zones d'influence des deux puissances mandataires le 10 juillet de la même année alors que le 20 juillet 1922, à Londres, sont consacrés par la SDN, les mandats de la France et de l'Angleterre au Cameroun<sup>490</sup>. L'article 22 de la SDN crée une commission chargée d'examiner les rapports que les deux pays mandataires doivent lui adresser chaque année dans leur mission consistant à assurer le développement et le bien-être du peuple camerounais au nom de « la mission sacrée de civilisation »<sup>491</sup>.

Mais, ce rôle de l'extérieur par la biais du traité de Versailles qui devait en principe sortir le Cameroun d'une situation de colonie en plaçant les droits des populations autochtones au dessus des droits coloniaux, se concrétisa par un renforcement de l'assujettissement du peuple camerounais et par une dislocation des acquis du Cameroun protectorat allemand. En effet, des asymétries apparurent non seulement entre la théorie du régime de mandat et sa pratique, mais aussi entre le mandant (la SDN), et les mandataires (France et Angleterre). Etant à la fois juges et parties, ces deux puissances coloniales pondérèrent beaucoup plus leurs intérêts culturels, territoriaux et politico-économiques, que la promotion de la souveraineté internationale du Cameroun qui était l'objectif à terme du traité de Versailles. Ainsi, *l'externalité de conflit liée à la Première Guerre Mondiale* a entraîné à la fois une création institutionnelle sur le plan international (naissance de la SDN), et une dynamique institutionnelle sur le plan local (passage du

<sup>489</sup> Le traité de Versailles du 28 juin 1919 est le traité qui mit fin à la Première Guerre Mondiale, conclu par la France, ses alliées et l'Allemagne. Le traité de Versailles comportait des clauses territoriales, économiques financières et militaires. Sur le plan territorial ses principales résolutions en dehors de l'abandon de ses colonies asiatiques et africaines dont le Cameroun aux Alliés, étaient la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France. La Sarre était administrée sur une période de 15 ans en attendant le plébiscite permettant de définir son statut définitif. La Belgique recevait le canton d'Eupen et de Malmédy. A l'Est, la haute Silésie, grande région industrielle fut, après plébiscite, partagée au profit de la Pologne tandis que la Prusse orientale restait allemande. La Posnanie et une partie de la Prusse orientale furent cédées par l'Allemagne à la Pologne, lui procurant ainsi un accès à la mer jusqu'à la ville libre de Dantzig placée sous contrôle de la SDN dont le pacte de création est entériné par ce traité. Au Nord, la partie septentrionale du Schleswig devint danoise après plébiscite. Sur le plan économique, l'Allemagne accordait aux Alliés le traitement de la nation la plus favorisée et ses voies fluviales étaient internationalisées. Elle s'engageait à verser des réparations qui furent ensuite fixées à 132 milliards de marks-or. Des clauses militaires imposaient enfin le désarmement de l'Allemagne : les effectifs de son armée ne devaient pas dépasser 100.000 hommes et le service militaire obligatoire devait être aboli. L'armement était limité, l'aviation de guerre et l'artillerie lourde interdites. Afin de garantir ces clauses, la rive gauche du Rhin était occupée pendant 15 ans par les Alliés, la Rhénanie devant être ensuite démilitarisée jusqu'à 50 kilomètres à l'Est du fleuve. Voir VALLAUD (D.), 2002, *Dictionnaire historique*, Fayard, Paris, p.964.

<sup>490</sup> CHIABI (E.), 1989, Ibidem.

<sup>491</sup> CHIABI (E.), 1989, Ibidem.



Cameroun du régime de condominium à celui de mandat international). Il s'ensuit un renforcement de sa situation d'acteur dominé de la scène internationale. Cet impact de l'extérieur va ensuite se répercuter sur tous les éléments structurants, en modifier le profil et les interactions<sup>492</sup>.

En effet, après avoir divisé le Cameroun en deux suite au traité de Versailles, l'extérieur, au travers des deux puissances mandataires, se répercute aussi inévitablement sur le politique et toutes les institutions qui le sous-tendaient pendant le protectorat allemand. Les nouveaux acteurs dominants de la scène politique camerounaise sont en, 1945, de deux types :

- les acteurs politiques dominants du régime international sous le lequel est placé le Cameroun. Ce sont la SDN puis les deux puissances mandataires (France et Angleterre).
- Ensuite, les acteurs politiques dominants par rapport aux autres Camerounais sur le plan local mais dominés sur le plan international par les pays mandataires. Ce sont les chefs traditionnels du Cameroun anglophone et francophone.

Par ailleurs, la dichotomie territoriale entraîne aussi la transformation de l'espace camerounais en un acteur géopolitique dans la mesure où les deux Cameroun subissent, non seulement le formatage de deux modes de développement différents, mais aussi, abritent désormais des conflits diversifiés laissant apparaître des enjeux de pouvoir.

En conséquence, sous le chapeau principal du conflit international colonisateurs contre colonisés, se manifeste toujours le conflit foncier entre populations Duala et Français dans la partie francophone du pays alors que se développent aussi de façon transnationale (i.e., à la fois au Cameroun anglophone et francophone), des oppositions politiques entre adeptes du *self-government* (progressistes camerounais) et les conservateurs (Camerounais profitant du système colonial en tant que relais des puissances coloniales partisans du statut quo). De même, des intellectuels camerounais formés à l'école occidentale (les modernes), s'opposent aux Camerounais plus conservateurs des valeurs traditionnelles<sup>493</sup>. Face à ce faisceau de conflits dans chaque partie et entre les deux parties du Cameroun, Français et Anglais développent chacun des politiques et une architecture institutionnelle différentes dans leurs territoires respectifs où, le politique, en tant que mode de régulation permettant de pérenniser les rapports au sein d'un espace conflictuel et hétérogène, se divise aussi en deux modèles théoriques et pratiques. L'objectif est d'assurer le formatage culturel, politique, social et économico-financier de leur zone d'occupation par le contrôle effectif du territoire et des populations pour servir leurs intérêts.

---

<sup>492</sup> Le renforcement paradoxal de la dépendance du Cameroun dans son régime de mandat international se comprend aisément par ceci que les puissances mandataires (France et Angleterre), étaient, avec le Japon, parmi les pays qui se prononcèrent en faveur de la stratégie d'annexion quant à la question du sort à réserver aux anciennes colonies allemandes en estimant que les vainqueurs devaient se partager les dépouilles du vaincu. Au contraire de l'avis du président Woodrow Wilson selon lequel l'internationalisation était la solution idéale de ces colonies. D'où le fait qu'en classant le Cameroun sous mandat B correspondant à un niveau d'avancé moyen (les mandats A et C correspondant respectivement aux pays plus avancés et moins avancés), et en le confiant à la France et à l'Angleterre, ces deux puissances coloniales n'appliquèrent que leurs convictions de départ i.e., une politique d'annexion pure et simple.

<sup>493</sup> KAME BOUOPDA (P.), 2008, *Cameroun, du protectorat à la démocratie 1884-1992*, l'Harmattan, Paris.

### §-Le politique au Cameroun oriental ou francophone

De 1915 à 1945, les instruments et les stratégies politiques adoptés de chaque côté du Cameroun diffèrent dans leur nature et dans leur usage. Les Français utilisent un instrument politique dynamique et *impur*. C'est à dire, un système politique hybride en ce sens qu'il n'est ni une administration directe *stricto sensu*, et encore moins une administration indirecte. C'est tantôt, un mélange des deux, et tantôt, l'application d'une seule des deux modalités suivant les situations et les objectifs de l'administration coloniale<sup>494</sup>. De ce fait, les organisations traditionnelles du pouvoir très fortes comme celles du Nord-Cameroun, de Douala et de l'Ouest, se verront appliquer une administration indirecte et celles moins fortes du Centre et du Sud du Cameroun francophone, une administration directe. Cependant, la méthode d'administration indirecte appliquée dans la région avec un fort pouvoir traditionnel peut très vite évoluer vers une administration directe si les chefs cessent d'être sympathisants et de collaborer avec les Français<sup>495</sup>.

De façon générale, le Commissaire de la République à la tête du Cameroun francophone va le plus souvent utiliser une politique qui se présente comme un mélange des deux méthodes d'administration se déployant par trois stratégies de contrôle du territoire et des populations du Cameroun francophone.

- La première stratégie politique française est l'appropriation se manifestant par « des présents politiques<sup>496</sup> » faits aux chefs et populations, et par le respect de certaines coutumes locales. Le système politique dominant n'ayant jamais été totalement accepté, avoir les chefs traditionnels de son côté était un gage d'adhésion des populations locales à la politique coloniale. Donc, le desserrement de la centralisation à outrance pratiquée par les Français est d'autant plus élevé que le chef traditionnel collabore et rallie ses sujets aux exigences politiques françaises. La politique des « présents politiques et de respect de certaines coutumes locales », fut ainsi proportionnelle à la volonté de collaboration des chefs et des populations. Plusieurs chefs locaux collaborèrent, non seulement parce qu'ils souhaitaient préserver leur autorité, mais aussi et surtout, par ce que, face à l'inégalité des forces en présence, la meilleure stratégie de résistance fut manifestement la collaboration qui, seule, maintenait les Hommes en vie et leur donnait une chance de ruser avec les acteurs politico-culturels et économiques dominants.
- La deuxième stratégie politique française est le contrôle et l'assimilation des chefs, des populations et de leurs territoires<sup>497</sup>. C'est à dire, une grande intervention de l'autorité coloniale française dans tous les actes

<sup>494</sup> Il faut noter que la France était reconnue comme adepte de l'administration directe fort centralisée dans ses colonies alors que les Britanniques utilisaient plus le système de l'*indirect rule*, s'appuyant fortement sur les acteurs dominants locaux comme les chefs traditionnels.

<sup>495</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>496</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>497</sup> La philosophie et les objectifs de cette seconde stratégie se comprennent en lisant la lettre n°95 CF adressée au chef de la circonscription de Ngaoundéré le 1<sup>er</sup> octobre 1920. Cette lettre dit : « Il appartient au chef de la circonscription de faire planer sur le lamido (chef local) un contrôle permanent et de l'orienter vers nos conceptions administratives : elles excluent toute manifestation d'une autorité qui ne serait pas la nôtre sauf délégation expresse...que l'intermédiaire du chef traditionnel soit une commodité pour notre action ; que nous ayons intérêt d'utiliser à notre profit les cadres déjà constitués d'une organisation indigène imparfaite, certes, mais acceptée des populations, c'est un fait évident. Mais en aucun cas, le lamido (chef local) ne doit concevoir qu'il a un rôle particulier au dessus ou à côté de nous. », Voir APA 119fi 1-B, lettre n°95 CF du 1/10/1920.

posés par les chefs traditionnels (c'est l'aspect contrôle), et une institutionnalisation de la culture juridique et de la fête nationale française du 14 juillet dans tout le territoire du Cameroun francophone (c'est l'aspect assimilation). Les Français annulaient ainsi toute tentative d'autonomie du pouvoir traditionnel en faisant comprendre aux acteurs politiques dominants locaux (les chefs traditionnels), qu'ils ne sont que des exécutants.

La contradiction qu'on pourrait relever entre la première stratégie (apprivoisement et respect des cultures locales), et la seconde (contrôle et assimilation des hommes et des territoires), n'est qu'apparente. En fait, la France reconnaît que le chef local est le chef de son peuple et pour ce faire, l'apprivoise tout en sauvegardant son autorité. Mais, elle annule chez chaque chef traditionnel, la tendance à croire que le pouvoir qu'il possède sur son peuple, lui donne droit à de quelconques revendications et enchères. C'est ainsi que cette stratégie de contrôle et d'assimilation va se concrétiser par plusieurs innovations institutionnelles comme l'obligation faite aux chefs traditionnels de se rendre au poste administratif au moins une fois par semaine, la délocalisation des chefferies jugées éloignées des postes administratifs, l'usage du conseil des notables et la pratique des nominations et destitutions de chefs jusque là inconnues sur le plan traditionnel<sup>498</sup>.

- Enfin, la troisième stratégie politique française consistait en une fragmentation de l'autorité des chefs traditionnels jugés puissants et donc dangereux. Lorsque l'administration coloniale française se rendait compte que l'action combinée des deux premières stratégies politiques ne suffisait pas à ébranler le pouvoir et les possibilités de commandement d'un chef traditionnel, elle se couvrait contre les effets négatifs de ses agissements sur elle par une diminution du poids démographique de sa chefferie. Ainsi amputé d'une grande partie de ses sujets, le chef voyait sa capacité de mobilisation et de nuisance diminuer au même titre que son train de vie lié aux rentrées fiscales en corrélation positive avec le poids démographique de sa chefferie.

*In fine*, le politique au Cameroun francophone fonctionnait suivant le principe du donnant- donnant se concrétisant par un jeu d'accordéon. i.e., un resserrement et un desserrement de la centralisation du pouvoir par l'administration coloniale française selon le degré de pouvoir du chef et son attitude par rapport à l'administration coloniale. En excluant les cas où les deux modes d'administrations (directe et indirecte) étaient conjointement appliqués, nous pouvons résumer la stratégie politique française au Cameroun francophone par le tableau 6.1 suivant.

<sup>498</sup> En définitive, le but visé par les innovations institutionnelles mises en place par la deuxième stratégie politique française est d'éliminer le pouvoir des populations locales et des coutumes dans la construction de l'autorité traditionnelle, en écartant des chefs et chefferies, toutes pratiques et institutions locales susceptibles de mettre en danger l'influence française. En instituant le conseil des notables, les Français supplantaient ainsi les dignitaires locaux et contrôlaient désormais l'entourage du chef et sa nomination alors que l'introduction de la destitution permettait à l'administration coloniale française, non seulement de contraindre par la peur les chefs locaux à appliquer les directives, mais aussi à les changer quand les actes de rébellion se constataient.

**Tableau 6.1** : Stratégies politiques françaises suivant le profil des chefs traditionnels pendant la période de mandat international (1922-1945)<sup>499</sup>

| <i>Profil du chef traditionnel</i> →                | <b>Faible et coopératif</b>     | <b>Faible et non coopératif</b> | <b>Puissant et non coopératif</b> | <b>Puissant et coopératif</b>   |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
|                                                     |                                 |                                 |                                   |                                 |
| <i>Politique coloniale française</i> ↓              |                                 |                                 |                                   |                                 |
| <b>Desserrement de la centralisation du pouvoir</b> | Oui                             | Non                             | Non                               | Oui                             |
| <b>Resserrement de la centralisation du pouvoir</b> | Non                             | Oui                             | Oui                               | Non                             |
| <b>Mode administratif pratiqué</b>                  | <i>Administration indirecte</i> | <i>Administration directe</i>   | <i>Administration directe</i>     | <i>Administration indirecte</i> |

Source : conception de l'auteur à partir de Njeuma, 1989, Op. cit.

Etant donné que le pouvoir d'un chef traditionnel ne pouvait, ni être nul sur ses populations, ni être supérieur à celui de la machine coloniale, la variable la plus importante du tableau 6.1 est la coopération ou l'absence de coopération car faible ou puissant, un chef traditionnel peut être toujours soumis à la volonté de l'administration coloniale si le besoin se fait sentir. En conséquence, le caractère non nul et inférieur à la capacité d'action de l'administration coloniale du pouvoir des chefs traditionnels, entraîne soit le desserrement du pouvoir colonial qui se construit ainsi des relais locaux efficaces, soit le resserrement pour être directement maître de la situation.

#### **§-Le politique au Cameroun occidental ou anglophone**

Alors que l'objectif politique est le même que celui des Français i.e., le contrôle effectif des territoires et des populations dans le but de satisfaire leurs intérêts, la stratégie politique britannique est cependant différente de celle mise en place par les Français. Elle entérine par cette différence le dualisme politique désormais en place au Cameroun sous mandat international. Les pôles performants de ce système britannique sont Lagos au Nigeria où se trouve le quartier général du gouverneur général, et Buéa au Cameroun méridional où on trouve le chef de l'exécutif britannique au Cameroun à savoir le Résident général ou *senior resident*<sup>500</sup>. Ce dernier est responsable de l'administration locale devant le lieutenant-gouverneur qui, lui-même, rend compte au gouverneur à Lagos au Nigeria. Les autres acteurs politiques dominants par ordre de puissance décroissante à l'intérieur du territoire camerounais sont, le chef de département ou assistant responsable devant le Résident, et le chef traditionnel. Ce sont les différents maillons forts du système politique britannique au Cameroun. La stratégie politique mise en place par les Anglais est l'administration indirecte (*indirect rule*)<sup>501</sup>.

<sup>499</sup> Indication sur la lecture du tableau : Si le chef traditionnel est faible et coopératif (1<sup>ère</sup> colonne), alors le oui correspond à un desserrement de la centralisation du pouvoir et le non à un resserrement de cette centralisation. Enfin, la combinaison des deux logiques donne une administration indirecte de la France par rapport à ce type de chef traditionnel.

<sup>500</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>501</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

Elle s'appuie sur de nombreux instruments que sont l'intégration territoriale du Cameroun occidental au Nigeria, le cumul de fonctions par les administrateurs et leur grande mobilité dans le territoire dont la conséquence immédiate est leur nombre réduit. Les autres instruments sont les chefs traditionnels, l'autorité indigène et l'administration coloniale.

En outre, ce système entraîne une grande innovation institutionnelle dans le but d'atteindre ses objectifs politico-économiques. L'intégration du Cameroun anglophone au Nigeria obéit au désir des Britanniques d'aligner son mode de développement à celui qu'ils appliquent déjà au Nigeria où ils sont présents et assez avancés dans l'organisation économique et politico-administrative. Ainsi, suite à cette intégration territoriale, les lois adoptées et appliquées au Nigeria s'appliquent aussi désormais au Cameroun britannique<sup>502</sup>. C'est le cas de l'ordonnance de 1914 sur les tribus indigènes et celle de 1916 sur l'autorité indigène avant que ne soit publiée en 1924, l'ordonnance n°3 organisant administrativement le Cameroun suivant un modèle calqué sur celui du Nigeria<sup>503</sup>. A ce titre, cette intégration territoriale du Cameroun anglais au Nigeria devient aussi une conséquence de l'administration indirecte qui nécessite une unité territoriale et politique utile au bon fonctionnement des relais locaux.

En effet, l'*indirect rule* devient effective dès 1920. Elle se construit autour d'un système que les Anglais appellent l'administration indigène (*native administration*) dont le cadre constitutionnel tourne autour des trois ordonnances qui en constituaient les piliers<sup>504</sup>. Ce sont :

- l'ordonnance sur l'administration indigène qui entraîne la construction d'une autorité indigène chargée de sa mise en place. Elle est dirigée par les acteurs locaux dominants et s'appuie sur des institutions locales tolérables comme les chefferies traditionnelles.
- L'ordonnance sur les Tribunaux indigènes qui permet au Résident d'instituer des tribunaux indigènes dont le but est de recenser les besoins des différents districts et d'administrer les us et coutumes des populations locales. Et enfin,
- l'ordonnance sur les Finances locales étendant le rôle des Tribunaux indigènes à celui d'institutions et acteurs collectifs financiers chargés de l'évaluation, de la collecte et du transfert du produit des taxes administratives.

Si la conséquence inévitable de ce système est le dualisme politico-administratif se traduisant par la naissance d'une administration indigène composée de noirs autochtones s'occupant des affaires locales, et d'une administration anglaise s'occupant des affaires de l'empire colonial britannique, la principale caractéristique du sous-système politique anglais fut la grande innovation institutionnelle indigène et coloniale qu'il entraîna. Sur le plan local, tout le territoire camerounais sous contrôle britannique voit la création d'institutions représentant l'autorité indigène. Ce sont, les Tribunaux indigènes, les

<sup>502</sup> Cette décision politico-administrative anglaise est statutairement illégale et techniquement ambiguë dans la mesure où le Cameroun sous un régime de mandat international de la SDN dont la commission des mandats, suivant l'article 2 de l'accord sur les territoires sous mandat, devait en recevoir un rapport annuel d'activités, se trouve administré suivant les mêmes lois coloniales que le Nigeria officiellement colonie britannique. Le statut pompeux de Territoire sous mandat de la SDN fut ainsi fortement discrédité car ne fit apparaître aucune différence pratique fondamentale entre la colonie et le territoire sous mandat international.

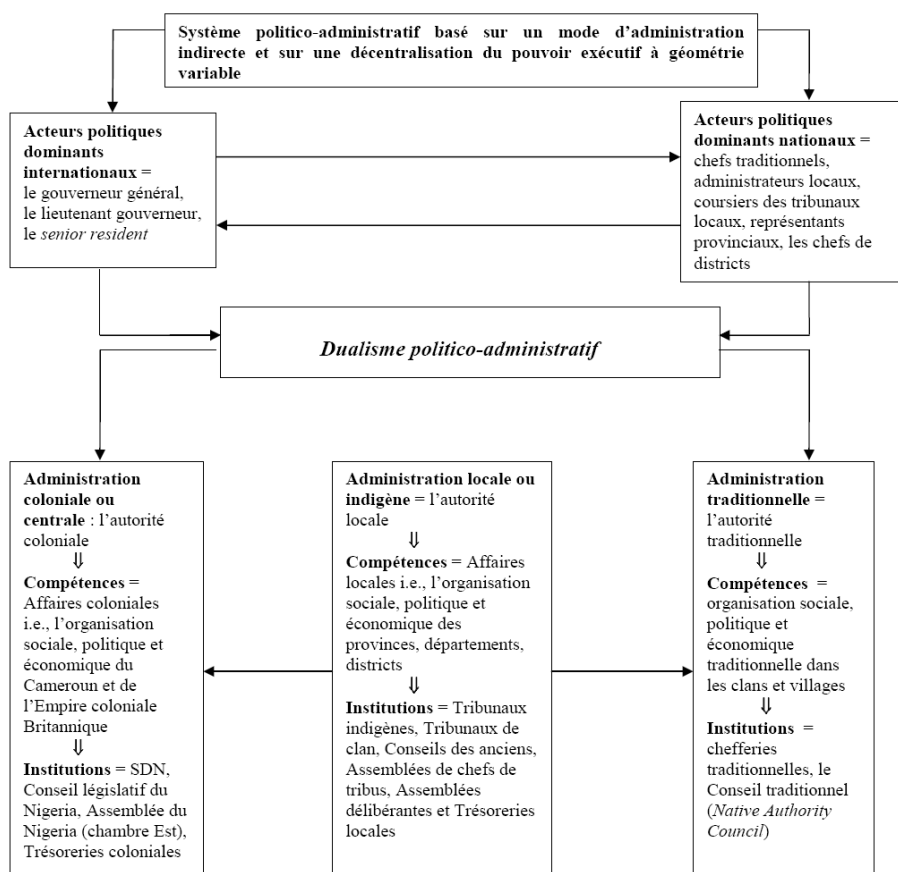
<sup>503</sup> EYELOM (F.), 2003, *Le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre*, l'Harmattan, Paris ; CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>504</sup> CHIABI (E.), 1989, Ibidem.

Conseils de chefs de tribus, les Assemblées de chefs de tribus, les Trésoreries indigènes et les Conseils des anciens.

Les acteurs politico-culturels et économiques dominants considèrent cette innovation institutionnelle comme le stade obligé de la transition des institutions traditionnelles vers un gouvernement autonome suivant des voies modernes. Sur le plan colonial, les institutions mises en place sont le Conseil législatif du Nigeria et la Chambre-Est de l'Assemblée du Nigeria où on trouve des représentants du Cameroun britannique. De même, cette innovation institutionnelle se fait par des réformes comme solutions aux conflits qui naissent entre les lettrés (modernes camerounais) et les colonisateurs puis entre les lettrés et les conservateurs (traditionnels camerounais). Les lettrés, pourtant favorables à la modernisation, commencent dans la période 1930-1940, à considérer le système britannique comme peu démocratique, aristocratique et donnant peu de pouvoir exécutif au pouvoir local. Semblablement, les traditionnels jugent *l'indirect rule* peu fidèle au système traditionnel. De ce fait, de nouvelles institutions comme les Assemblées délibérantes, les Conseils consultatifs et les Tribunaux de clan voient le jour pour, non seulement concilier les modernes et les conservateurs, mais aussi, rapprocher *l'indirect rule* du système traditionnel. Nous pouvons représenter l'architecture globale du système britannique au Cameroun de la façon suivante (schéma 6.1) :

**Schéma 6.1 :** Architecture globale de *l'indirect rule* britannique au Cameroun anglophone pendant la période de mandat international (1922-1945)



### §-Impact sur les autres éléments structurants

Il va sans dire que le politique britannique et français, lui-même une des conséquences de la Première Guerre Mondiale, entraîne aussi plusieurs modifications fondamentales sur le plan environnemental.

Le Cameroun connaît en effet une duplication territoriale en terme physique et en terme nominal. C'est à dire que le territoire camerounais est divisé en deux territoires avec des noms différents. La partie administrée par les Français devient le Cameroun Occidental ou francophone, alors que celle administrée par les Anglais devient le Cameroun oriental ou anglophone. D'un seul Cameroun laissé par le protectorat allemand, le mandat international qu'assurent les deux nouveaux acteurs dominants en fait deux dont l'extension et l'intégration territoriale s'orientent vers la consolidation des leurs empires coloniaux. Le Royaume-Uni intègre le Cameroun oriental au territoire nigérian où réside l'administrateur colonial qui dirige une partie du territoire camerounais découpée en trois provinces, suivant la méthode pratiquée au Nigeria<sup>505</sup>. Les Français, après avoir récupéré les lambeaux de terres jadis adjointes au Cameroun allemand, vont beaucoup plus rapprocher le Cameroun occidental de l'Afrique Equatoriale française (A.E.F). En dehors de ces modifications physiques (division, amputation et extension vers le Nigeria et l'A.E.F), et nominales (Cameroun anglophones et Cameroun francophone), il se construit aussi un mode d'appropriation et de régulation environnementales qui change.

En effet, initié par les Allemands suite à la création des terres dites de la couronne, les modes d'appropriation environnementale échappent désormais aux acteurs locaux. Les nouveaux acteurs politico-culturels et économiques dominants décrètent que les ressources environnementales sont désormais la propriété des puissances coloniales mandataires qui en déterminent l'usage optimal sans tenir compte des modes d'appropriation et de gestion jusque-là pratiqués par les populations locales<sup>506</sup>. La gestion communautaire et familiale autochtone se trouvent donc ainsi complètement déclassée. Elle entre en conflit avec celle des acteurs politico-culturels et économiques dominants. L'environnemental qui, jadis, était régi, sur le plan local, par la loi de la personne i.e., le code de la famille où le chef de famille ou du village servait d'administrateur des modes d'appropriation, de centralisateur et de (re)distributeur des ressources (terres, faune et flore), change. Dans les nouvelles stratégies d'appropriation environnementale, les exigences territoriales des puissances coloniales priment sur celles des populations locales<sup>507</sup>. C'est déjà le cas pendant le protectorat allemand avec l'expropriation des populations Duala. Ça se répète pendant le régime de mandat international lorsque Français et Anglais refusèrent le *self-government* et la rétrocession des dites terres demandée à la SDN par les mêmes populations Duala. Ils prétextèrent n'avoir fait qu'hériter de ce qui, en toute légalité, avait été la propriété du gouvernement allemand<sup>508</sup>.

<sup>505</sup> Pour simplifier l'administration, les Anglais divisèrent le Cameroun en provinces et en quatre départements : Victoria (Fako), Kumba (Meme), Mamfé (Manyu) et Bamenda (Mezam). Et pendant toute la période mandataire, le Cameroun anglophone répond à la désignation ambiguë de *partie intégrante du Nigeria*. Situation qui provient du fait que la SDN n'avait aucune autorité propre et autonome pouvant lui donner un pouvoir contraignant sur les puissances mandataires qui maximisèrent plus leurs objectifs propres que ceux poursuivis par le régime de mandat international sous lequel fut placé le Cameroun.

<sup>506</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>507</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>508</sup> Il est paradoxal de constater que Français et Anglais, pour acquérir les anciennes colonies allemandes, avancèrent l'argument de l'incapacité du peuple allemand en matière coloniale et que

### §-Interactions sur le plan démographique et économique

Le dualisme territorial et politique précédent se répercute aussi sur l'économie qui se divise en deux composantes dont les bases restent toujours l'économie-monde de rente, mise en place par le protectorat allemand. De même, les pôles performants économiques et les acteurs économiques dominants se partagent aussi entre les deux Camerouns. Ce sont Douala pour le Cameroun francophone, puis Buéa et surtout Lagos, pour le Cameroun anglophone<sup>509</sup>. En ce qui concerne les acteurs économiques dominants, on retrouve des commerçants occidentaux (Français, Anglais, Syriens, Grecs, Hollandais, Allemands, Japonais...), et africains (Camerounais, Nigériens, Dahoméens et Sénégalais) dans les deux Cameroun. D'autres acteurs sont les multinationales coloniales, à savoir, les compagnies françaises de l'Afrique Occidentale Française (AOF) et de l'Afrique Equatoriale Française (AEF), qui récupèrent, non seulement les affaires abandonnées par les Allemands, mais aussi, lancent de nouveaux projets économiques. Les principales activités économiques, quoique duales, se concentrent principalement sur cinq secteurs. Le secteur des grandes plantations (cacao, café, caoutchouc, palmier à huile et bananes). Le secteur de l'exploitation des ressources naturelles (forêt, étain, or, rutile, titane, graphite, micas, galène, hydrocarbures ...), le secteur du commerce local, le secteur du commerce international (exports-imports) et le secteur de l'élevage<sup>510</sup>.

Par ailleurs, les anciennes grandes plantations allemandes vont être exploitées différemment. Les Anglais choisissent une stratégie de nationalisation et mettent en place des coopératives d'Etat dénommées « Cameroon Development Corporation » (C.D.C)<sup>511</sup>. La France, quant à elle, continue avec les plantations individuelles et collectives comme les Allemands, et transforment la stratégie de travail forcé, en celle de travail obligatoire, après la condamnation des mobilisations et corvées coloniales en 1930 par le Bureau International du Travail (B.I.T)<sup>512</sup>. Le fait que cette économie-monde camerounaise soit basée, non seulement sur des activités de traite, mais aussi, sur une localisation territoriale précise de chaque activité (division du travail entre les régions suivant leurs avantages comparatifs, en termes de dotations factorielles par rapport aux différents secteurs de l'économie-monde de rente), amène les deux puissances

---

les mêmes Français et Anglais justifient leur refus des revendications des populations camerounaises voulant la rétrocession des terres et un *self-Government*, par l'argument de la légalité de leur héritage allemand.

<sup>509</sup> Il est important de savoir que les Anglais n'ont pas facilement cédé Douala aux Français. En effet, le Cameroun forme la barrière entre la vallée de la Sangha et l'Océan Atlantique. Il est la voie d'accès directe au Tchad et constitue ainsi une solution simple pour les Français à la recherche des voies d'accès au centre pour leurs activités économiques. Le Cameroun sépare aussi les possessions françaises et anglaises de l'Afrique équatoriale et sert de trait d'union et de frontière mitoyenne au Nigeria et au Congo. De ce fait, Douala, seul grand port commercial de cette immense colonie qu'est le Cameroun, représente un grand intérêt stratégique et commercial. Le secrétaire d'Etat anglais Harcourt le souligne en ces termes : « *I should regard the loss of Douala to the British as a great Imperial disaster and serious danger to our West and South Africa trade route and to the Cape route to India...There can not be much urgency in this change if the administration is to be regarded as purely provisional ; but when M .Cambon said that the French Colonial party were excited and that Douala was the only possible port for French Central Africa it is pretty clear that he was not regarding the arrangement as temporary and provisionnal* ». Ce n'est donc qu'avec une alliance franco-britannique au terme de laquelle la France accepte de renoncer aux territoires de l'Afrique orientale allemande en guise de compensation à l'Angleterre, que cette dernière cède finalement Douala. Pour plus d'informations, voir EYELOM (M.), 2003, op.cit.

<sup>510</sup> GUYER (J.I.), 1978, « The Food Economy and French colonial Rule in Central Cameroun », *Journal of African History*, pp.577-597.

<sup>511</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>512</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.



mandataires à se pencher sur les problèmes fonciers (appropriation), concernant les populations autochtones et étrangères en sortant une série de Décrets et d'Arrêtés réorganisant l'appropriation foncière<sup>513</sup>.

Ainsi, des plantations individuelles appartenant aux Camerounais naissent à travers le territoire (Moungo, Ntem, Nyong, Sanaga...) <sup>514</sup>, et transforment les paysans camerounais en d'importants acteurs économiques locaux, constituant une nouvelle classe sociale en vogue, et jouissant d'un niveau de vie supérieur à la moyenne<sup>515</sup>. Ces réformes foncières provenant de l'extérieur (France et Angleterre) laissent apparaître une interdépendance entre celui-ci et l'économique, l'environnemental (territoire) et le démographique (population).

Ces réformes foncières ont en effet pour but d'assurer une harmonie entre les modes d'appropriation foncière des populations (autochtones et étrangères), et les puissances coloniales pour des fins d'administration et de développement économique. L'économie-monde de rente camerounaise affirme aussi son dualisme dans cette période par le fait qu'elle se rattache de façon différente aux institutions politico-économiques traditionnelles. Du côté français, ce rattachement aux institutions traditionnelles se fait par la création de plantations au sein des chefferies et sous la responsabilité des chefs locaux<sup>516</sup>. Par contre, les Anglais vont s'appuyer sur une de leur innovation institutionnelle que sont les tribunaux indigènes. Ces derniers deviennent l'épine dorsale de leurs activités économiques intégrées à celles du Nigeria, et surtout au pôle performant Lagos. Ces tribunaux indigènes, grâce à de multiples amendes infligées et à divers honoraires, deviennent d'importantes institutions, non seulement juridiques, mais aussi, politico-économiques. Ils assurent désormais le financement de l'administration et de plusieurs projets économiques. Leur nombre augmente ainsi au Cameroun anglophone au fur et à mesure que l'activité économique prend de l'essor et confirme l'interdépendance et la complémentarité entre le politique et l'économique au Cameroun britannique (voir tableau 6.2).

<sup>513</sup> Si les Anglais optent pour une nationalisation et une intégration territoriale de leur partie du territoire camerounais avec le Nigeria, les Français encore confrontés au conflit foncier initié par les terres dites de la couronne de la période du protectorat allemand, vont promulguer six Décrets et deux Arrêtés réorganisant les droits d'appropriation foncière avec un souci de respecter si possible, les droits des autochtones. Ce sont le Décret du 5 juillet 1921, réglementant le domaine public, l'Arrêté du 15 septembre 1921 portant organisation du régime de la propriété foncière, le Décret du 31 octobre 1924 remettant en vigueur les dispositions de l'Arrêté du 15 septembre 1921, le Décret du 21 juillet 1932 (modifié le 2 février 1949) organisant la constitution des droits fonciers indigènes, le Décret du 21 juillet 1932 instituant au Cameroun, le régime d'immatriculation, le Décret du 10 juillet 1933 réglementant la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, le Décret du 12 janvier 1938 portant organisation du régime des terres domaniales, et l'Arrêté du 21 octobre 1938 modifié par l'Arrêté du 7 avril 1949, fixant les modalités d'application du Décret du 12 janvier 1938, portant sur l'organisation du régime des terres domaniales. Voir CHIABI (E.), 1989, Ibidem.

<sup>514</sup> JOSEPH (R.), 1986, Ibidem.

<sup>515</sup> GUYER (J.I.), 1978, op.cit.

<sup>516</sup> GUYER (J.I.), 1978, op.cit.

**Tableau 6. 2 :** Evolution du nombre de tribunaux indigènes au Cameroun anglophone de 1922 à 1938

| Années    | Nombre de tribunaux |
|-----------|---------------------|
| 1922-1923 | 23                  |
| 1924-1925 | 28                  |
| 1926      | 30                  |
| 1927      | 38                  |
| 1928      | 39                  |
| 1929-1931 | 40                  |
| 1932      | 42                  |
| 1933      | 64                  |
| 1934      | 62                  |
| 1935      | 77                  |
| 1936      | 82                  |
| 1937      | 85                  |
| 1938      | 90                  |

Source : Rapports coloniaux, 1922-1938

Somme toute, l'analyse de l'organisation politico-économique montre que la capacité des Camerounais francophones et anglophones à se reproduire comme acteurs collectifs organisés ayant une capacité de contre pouvoir et de reproduction durable de leur autonomie sociale, se fait sous deux contraintes, représentant chacune un modèle particulier de développement : le modèle français fort jacobin et assimilateur avec une administration coloniale très interventionniste, et le modèle britannique, plus décentralisé et peu interventionniste sur les affaires indigènes et locales. De même, les activités économiques, comme pendant le protectorat allemand, vont de l'économie domestique (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels néobraudéliens), à l'international (export-import). Elles couvrent ainsi les quatre niveaux historiques et institutionnels dans les deux Cameroun, malgré une confiance institutionnelle toujours très faible à cause des atrocités vues et subies par les populations lors de la Première Guerre Mondiale. Nonobstant les effets de la crise de 1929 qui affectent aussi l'activité économique coloniale des grandes puissances<sup>517</sup>, l'essor de *l'économie-monde de rente* camerounaise et la localisation de ses différentes activités se présentent comme suit au début de la Deuxième Guerre Mondiale.

---

<sup>517</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

**Tableau 6.3** Localisations, acteurs dominants et évolutions de certaines activités de l'économie-monde de rente camerounaise au début de la Seconde Guerre Mondiale

| <i>Produits de rentes et ressources naturelles exploités</i> | <i>Localisations principales de l'activité d'exploitation</i> | <i>Acteurs dominant le secteur d'activité</i>                 | <i>Evolution de la production (exportations uniquement)</i>                              |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| CACAO                                                        | Moungo, Ntem, Nyong, Sanaga                                   | Camerounais (monopôle)                                        | 7600 tonnes en 1927, 19000 tonnes en 1934 et 31000 tonnes en 1938                        |
| BANANE                                                       | Moungo, Tiko                                                  | Européens                                                     | 30.000 tonnes en 1939                                                                    |
| CAFE                                                         | Sud-Est et pays Bamiléké                                      | Camerounais (quasi monopôle)                                  | de 0 tonne en 1930 à 4000 tonnes en 1939                                                 |
| FORET (exploitation)                                         | Moukondje, Eseka, Edéa                                        | Entreprises coloniales au nombre de 48                        | En moyenne 31100 tonnes de bois en grumes par an et 14700 de bois débité de 1928 à 1936. |
| ELEVAGE                                                      | Nord-Cameroun et hauteurs de l'Ouest                          | Camerounais et Européens                                      | non disponible                                                                           |
| ETAIN                                                        | Yokadouma, Batouri                                            | Européens                                                     | de 97 tonnes en 1933 à 314 tonnes en 1935                                                |
| OR ALLUVIONNAIRE                                             | Yokadouma, Batouri                                            | Européens                                                     | de 13 Kg en 1933 à 88 Kg en 1935                                                         |
| RUTILE                                                       | Dchang, Banyo                                                 | Européens                                                     | 45 tonnes en 1935                                                                        |
| HUILE DE PALME (palmier à huile)                             | Dchang, Bafia, Edéa, Kribi                                    | Institut de recherche pour les huiles et oléagineux (I.R.H.O) | non disponible                                                                           |

Source : Construit à partir de : *Histoire du Cameroun*, MVENG (E.), 1963, Présence africaine, Paris, et de, *Le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre*, EYELOM (F.), 2003, L'Harmattan, Paris.

Le démographique ne sortit pas indemne de toutes ces modifications environnementales, politiques et économiques. Il fut aussi affecté sur le plan structural. Chaque acteur politico-culturel et économique dominant ayant reçu un territoire habité par des Camerounais, en redéfini aussi la nationalité. Désormais, un dualisme démographique est mis en place avec des Camerounais anglophones et des Camerounais francophones recevant des modèles de développement différents, et parlant deux langues secondaires différentes que sont le français et l'anglais. Du côté francophone, les Duala, premiers à être au contact avec les commerçants européens dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, gardent le leadership dans la nouvelle orientation de développement que la France conçoit et institue au Cameroun occidental<sup>518</sup>. Peuls et Haoussa restent les groupes

<sup>518</sup> Le leadership des Duala (un des groupes de l'ensemble dit sawa qui peuple les régions côtières du Cameroun) dans le nouveau style de vie dans lequel s'engage le Cameroun tient, non seulement à leurs rapports commerciaux avec les Européens dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, mais aussi, au fait qu'ils se convertissent en masse au christianisme et sont les premiers à envoyer leurs enfants faire des études en Europe et réussissent beaucoup dans l'exploitation des plantations coloniales le long des rivières. De même, la langue Duala devint une langue alternative pour les administrations coloniales au Cameroun anglophone et francophone car plusieurs documents étaient imprimés en langue Duala que les Occidentaux disaient ressembler au swahili et donc facile à apprendre. Ainsi, en 1927, deux administrateurs anglais (B.G. Stone et E.A. Gaskin), passèrent l'examen en langue

dominants dans la partie anglophone du Cameroun, elle-même dominée par rapport au Nigeria, où chaque administrateur colonial fait un voyage d'étude dans la ville de Kano pour apprendre le haoussa. De même, la ville de Douala, centre de *l'économie-monde de rente* camerounaise, continue à jouer un rôle primordial dans les mouvements migratoires qui se complexifient. Désormais, on assiste à la diversité de la nature et des formes migratoires. On distingue ainsi quatre types de mouvements migratoires:

- les migrations des populations africaines (Sénégalais, Dahoméens, Ghanéens et Nigériens) vers Douala ;
- les mouvements migratoires entre le Cameroun anglophone et le Cameroun francophone ;
- les migrations des populations francophones vers Douala et les migrations des Européens (Français et Anglais) qui s'accroissent vers Douala qui, plus que jamais, joue le rôle d'une pompe aspirante sur le plan démographique.

Si Dahoméens, Ghanéens, Nigériens, Sénégalais et Européens sont attirés vers Douala par sa stature économique, les mouvements migratoires entre les deux Cameroun sont surtout de natures politiques. Ceux qui sont taxés de pro-allemands ou d'adeptes du *self-government* du côté français, s'enfuient et migrent au Cameroun anglophone et vice versa<sup>519</sup>. A l'intérieur du Cameroun francophone, le groupe Bamiléké représente par rapport aux autres (Béti et Basa), celui dont le flux migratoire vers Douala est le plus important, et obéit à des raisons économiques et territoriales dès le début des années 30. Toutes ces migrations vers Douala entraînent déjà deux problèmes majeurs.

Premièrement, les populations Duala, autochtones de la ville, se retrouvent dans une situation de minorité dans un espace où on dénombre 20.000 étrangers pour 15000 Duala, en 1929<sup>520</sup>. Deuxièmement, se pose le problème de l'intégration sociale des migrants. C'est-à-dire, l'intégration spatiale, économique et politique des hommes issus de tous ces divers flux migratoires. L'intégration économique fut facile grâce à la grande activité économique de la ville suite au proto capitalisme commercial qui s'y développait, alors que l'intégration spatiale et politique fut assurée par une innovation institutionnelle mise en place par l'administration coloniale française<sup>521</sup>.

En effet, par arrêté du 24 décembre 1933, deux chefferies supérieures furent créées et territorialisées. L'une, regroupant les populations camerounaises non-Duala présentes à Douala, et l'autre, les populations non-camerounaises (Nigériens, Sénégalais, Dahoméens et Ghanéens) installées à Douala. Ce sont les chefferies « New-Bell étrangers » à Douala, et « New-Bell étrangers » au Cameroun dont les chefs ont le même rang politique que les Kings Duala autochtones<sup>522</sup>.

Enfin, la dernière caractéristique sociopolitique que présentent les Camerounais anglophones et francophones à cette période, est ambivalente. D'une part, les

---

Duala. Voir NJEUMA (M.Z), 1989, *Histoire du Cameroun (XIX<sup>ème</sup> siècle –début du XX<sup>ème</sup> siècle)*, L'Harmattan, Paris, p.251.

<sup>519</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>520</sup> Voir Rapport annuel de la circonscription de Douala, 1930, p.2, in APA 10.005.

<sup>521</sup> L'intégration économique est facile et ne pose pas de problème parce que l'économie monde de rente camerounaise avide de main-d'œuvre et dont le centre est Douala, réussit à intégrer comme manœuvres, ouvriers, porteurs, vendeurs et commerçants beaucoup de populations étrangères alors que l'administration coloniale en utilise d'autres comme administrateurs. C'est le cas du Dahoméen Joseph Paraiso qui devint chef de la chefferie « New-Bell étrangers » au Cameroun et un éminent citoyen de Douala.

<sup>522</sup> CHIABI (E.), 1989, Ibidem.

Camerounais tant anglophones que francophones ayant encore en mémoire les expéditions punitives de l'administration allemande, et les atrocités de la Première Guerre Mondiale, se montrent dociles par rapport aux administrations françaises et anglaises. D'autre part, les résolutions de la Conférence de Versailles, et la connaissance des idées anti-impérialistes, développent des revendications d'autodétermination, de liberté, et d'indépendance, chez une grande frange des populations des Cameroun anglophone et francophone. Ces populations commencent à se coordonner sous le thème « *le pays des noirs aux noirs* ». L'héritage politique du passé se rejoignant ainsi à la nouvelle donne politique, affecte les populations des deux Cameroun, à tel point qu'il se forme des associations populaires pro-allemandes, et des associations populaires pro-françaises ou pro-anglaises mises en place par les administrations coloniales<sup>523</sup>.

➤ ***Impact des éléments structurants et de leurs interactions sur le dualisme financier camerounais***

Comme nous venons de le voir, *l'externalité de conflit liée à la Première Guerre Mondiale* a entraîné, non seulement la dynamique du cadre institutionnel global du Cameroun (passage du Protectorat allemand au condominium puis du condominium au mandat international), mais aussi, une cristallisation des dualismes qui, à son tour, affecte tous les éléments structurants et leurs interdépendances. Le dualisme politique, territorial, démographique, linguistique, administratif, économique et des modes de développement que nous venons d'examiner, atteint de plein fouet le système financier camerounais hérité du protectorat allemand. Ceci confirme notre conviction d'une part, que tout est lié, et d'autre part, que toutes choses ne sont pas égales par ailleurs. Rien ne peut se comprendre parfaitement sans tenir compte de l'histoire, des conflits, des événements, du temps long et des interdépendances entre les éléments structurants.

Ainsi, au dualisme traditionnel (i.e., la coexistence au Cameroun d'une sphère financière formelle et d'une sphère financière locale devenue informelle par déclassement) lors de la première phase de son processus colonial, succède un autre dualisme. Binaire car constitué, non seulement du premier, mais aussi d'un système financier formel dual en ce sens qu'il comprend une composante d'inspiration britannique et une autre d'inspiration française. De ce fait, les deux Cameroun s'appuient chacun sur deux systèmes financiers différents :

- la Zone Franc pour le Cameroun francophone ;
- et la Zone Sterling pour le Cameroun anglophone.

Les différences entre ces deux systèmes financiers n'enlèvent rien au caractère commun de leurs objectifs.

***§-Éléments singuliers au dualisme financier du Cameroun anglophone***

Déjà administré comme partie intégrante du Nigeria par les Britanniques, le Cameroun anglophone intègre naturellement la Zone Sterling fondée en 1931, suite aux ajustements financiers et monétaires qu'impose la grande dépression économique de 1930. Le système financier informel (local) du Cameroun protectorat allemand, quoique désormais divisé en deux, garde les mêmes caractéristiques. Son architecture institutionnelle se base encore sur les acteurs collectifs que sont les chefferies traditionnelles et le rite *Jengu* auxquelles s'ajoutent les nouvelles institutions politico-financières que sont les tribunaux indigènes. Ces derniers évaluent, collectent et

<sup>523</sup> De 1933 à 1934, les Français mettent par exemple en place la Jeunesse Française Camerounaise (JEUCAFRA) pour faire contrepoids à une organisation secrète appelée « Kamerun Eingeboren Deutsch Gesnten Verein », regroupant des Camerounais (Duala, Malimba, Batanga, Bëti..) tous formés à l'école allemande et pro allemands. Voir CHIABI (E.), 1989, op.cit.

canalisent le produit des impôts et autres amendes vers l'administration coloniale locale qui, ensuite, les achemine à l'administration centrale chargée de la répartition.

A ce titre, les tribunaux indigènes jouent un rôle d'intermédiaires financiers entre le secteur financier dominant et le secteur financier local. En outre, l'institution esclavagiste sert encore de base aux pratiques financières dans certains endroits de Yola. Dans le secteur financier formel, la Zone Sterling représente le socle de l'architecture institutionnelle du système financier des acteurs politico-culturels dominants que sont les Britanniques. Créée en 1931, la Zone Sterling est en vigueur dans tout l'empire colonial britannique, et regroupe tous les territoires utilisant la Livre Sterling comme monnaie de réserve de Caisse d'Emission. C'est donc un système financier territorialisé. C'est à dire, spatialement, démographiquement et linguistiquement implanté dans toutes les zones d'influences britanniques à travers le monde.

Il possède en outre plusieurs institutions internationales et interdépendantes : la Banque d'Angleterre, le Marché des capitaux de Londres, les *Currency Boards*, les Caisses d'Emission et les *Banking Boards*, gérant le système de banques coloniales. Le Cameroun anglophone se retrouve ainsi connecté financièrement, non seulement à toutes les pratiques financières et monétaires ayant cours dans les possessions britanniques d'Afrique et d'Asie, mais aussi au reste du monde, grâce au rôle international de la livre Sterling et de la place financière de Londres. Ceci est en effet attesté d'une part par le fonctionnement des *Currency Board* et, d'autre part, par les interactions entre les principales monnaies qui atteignent Buéa, liée à Lagos au Nigeria<sup>524</sup>.

Sur le plan fonctionnel, le gouvernement anglais, le *Colonial office*, les *Crown Agents for the colonies*, la Banque d'Angleterre, les banques commerciales anglaises, le Trésor public anglais et la place financière de Londres, constituent les pivots métropolitains de la Zone Sterling alors que les *Currency Boards*<sup>525</sup> et les banques coloniales en représentent les relais institutionnels coloniaux. C'est le cas du *Currency Board* de l'Afrique de l'Ouest dont fait désormais partie le Cameroun anglophone en tant que partie intégrante du Nigeria.

Le *Currency Board* de l'Afrique de l'Ouest fut créé en 1912, pour l'organisation monétaire et financière des colonies britanniques du Nigeria, de la Gold Coast (Ghana actuel), de la Sierra Léone et de la Gambie. Il est en interaction monétaire et financière

<sup>524</sup> Voir CHIABI (E.), 1989, op.cit.

<sup>525</sup> Les *Currency Boards* ont existé dans environ 70 pays. Cette forme d'organisation et de régulation financière d'origine britannique apparaît dans les années 1800 avec un groupe d'économistes regroupés dans la *Currency School*. Leur influence politique grandissante entraîne que le Bank Act de 1844 devienne une tentative de conversion de la Banque d'Angleterre en un *Currency Board*. Emmenée par Torrens (1887, 1840), Norman (1833) et Overstone (1840), la *Currency School* attribue les crises au fait que le système alors en vigueur de monnaie bancaire convertible en monnaie métallique, ne fonctionne pas comme un régime de monnaie métallique pur. Héritière de la thèse bullioniste, elle met l'accent sur l'existence de retards dans les ajustements entre les entrées et les sorties d'or, et en analyse les causes et les conséquences. La cause est double : dans le système alors en vigueur, (1) les dépôts n'étaient pas distingués des billets, et (2) il y avait mélange des activités de crédits (*Banking*) et d'émission (*issuing*). La conséquence est une mauvaise maîtrise de la base monétaire et d'autres ajustements monétaires qui entraîne un gonflement artificiel du processus naturel de l'activité économique réelle. Le remède est également double : (1) attribuer le monopole d'émission de billets à la Banque d'Angleterre ; ce qui permet d'asseoir son rôle dans les ajustements réalisés par l'ensemble des banques et de stabiliser le coefficient multiplicateur entre ses émissions et les dépôts des banques provinciales. (2) séparer la Banque d'Angleterre en deux départements, l'un d'émission et l'autre bancaire afin de l'obliger à ajuster ses émissions en fonction de son encaisse. Voir BOYER (J.), 2003, *La pensée monétaire. Histoire et Analyse*, Les Solos.

avec tous les *Currency Boards* des autres colonies britanniques d'Afrique, des Caraïbes, d'Asie et des îles pacifiques. Cette interdépendance est assurée par la langue anglaise, les taux de changes entre pounds et shillings, les institutions métropolitaines pivots du système, et enfin, par les échanges commerciaux. Le *Currency Board* est donc une autorité monétaire (conseil monétaire), qui émet des pièces et des billets convertibles en une monnaie centrale ou de réserve (la livre sterling), suivant un taux de change réel fixe et par rapport à la demande de monnaie. C'est à la fois un système très sûr et assez rigide, en ce sens que, d'une part, les émissions sans contre valeur ou couverture sont exclues, et d'autre part, parce qu'il n'a pas pour vocation de faire des avances ou de consentir des crédits au gouvernement local et au secteur privé. Il joue d'une certaine façon le rôle d'une banque centrale avec un siège social à Londres et dont les avoirs en devises sont transférés à la Banque d'Angleterre qui se charge d'en verser la contrepartie dans un compte bloqué au service d'une gestion rationnelle de l'économie impériale.

Cette gestion rationnelle s'appuie sur certaines caractéristiques d'un *Currency Board* classique ou orthodoxe, comme celui de l'Afrique de l'Ouest qu'intègre le Cameroun sous tutelle britannique. Ces caractéristiques sont inspirées de la *Currency school* et ont pour objectif de sécuriser le système. Ce sont :

- des réserves, des prix d'actifs et des taux d'intérêt libellés uniquement en monnaie d'ancrage (Livre Sterling) ;
- une couverture à plus de 100% (105 ou 110 % suivant les périodes), des pièces et billets en circulation ;
- des profits (seigneurage) provenant de la différence entre les taux servis sur les dépôts (actifs de réserves) et les dépenses d'émission et de couverture monétaire ;
- l'absence du rôle de prêteur en dernier ressort d'une banque centrale classique dont le corollaire est la non implication du *Currency board* dans le profit des banques commerciales. Tous les profits du seigneurage, au-delà des sommes nécessaires aux dépenses courantes et à la constitution des réserves suffisantes fixés par la loi, sont remis au Trésor public britannique.

En outre, le *Currency Board* de l'Afrique de l'Ouest maintient une convertibilité totale et illimitée entre les pièces et billets qu'il émet et la monnaie d'ancrage qu'est la Livre Sterling. Cette convertibilité de ses émissions (pièces et billets) en Livre Sterling, entraîne qu'aucune restriction n'existe, ni sur le compte des transactions courantes (achat de biens et services), ni sur celui des opérations en capital (vente et achat des actifs financiers). De même, sa nature orthodoxe, car inspiré de la *Currency school*, l'amène à avoir une attitude restrictive par rapport à la base monétaire et à poursuivre une politique monétaire automatique (non discrétionnaire), en laissant les forces du marché déterminer l'offre de monnaie.

Par conséquent, il n'influence pas le niveau des taux d'intérêt. Le taux d'inflation qui prévaut au Cameroun sous tutelle britannique et dans tous les autres territoires qu'il couvre, sont donc les mêmes qu'en Angleterre, en raison du taux de change réel fixe entre les pièces et billets en circulations dans les colonies, et la Livre Sterling. Les relations avec les banques sont également particulières. En effet, basé sur le *free banking*, l'activité des banques dans l'empire britannique est conduite par les forces du marché comme le veut le Trésor métropolitain, convaincu de l'efficacité de ce dernier dans la régulation du système bancaire et de la masse monétaire. L'administration coloniale britannique est fortement opposée à toute activité bancaire réglementée. Elle se base sur l'idée que le marché concurrentiel est la seule institution capable de produire efficacement la monnaie.

Par ailleurs, l'institution monétaire, quoique dominée par les monnaies modernes que sont la Livre Sterling et le Thaler de Marie Thérèse, reste dual au Cameroun anglophone. Des esclaves servent d'unité de compte et la paléomonnaie avec valeur d'usage ordinaire qu'est l'ivoire circule encore entre plusieurs localités et le Nigeria voisin. La différenciation entre monnaies coloniales et monnaies métropolitaines est purement nominale. De ce fait, la Pound en circulation dans le *Currency Board* de l'Afrique de l'Ouest et le Cameroun, est exactement la même chose que la livre sterling métropolitaine servant de monnaie internationale à cette période. Un paradoxe existe cependant entre les idées du *free banking* de l'administration coloniale anglaise, et le contrôle métropolitain de la Zone Sterling par les institutions métropolitaines que sont le Trésor, la Banque d'Angleterre, la place financière de Londres et les banques commerciales, maisons mères des banques coloniales. L'intervention métropolitaine est en effet omniprésente même si elle se fait suivant les principes de *l'indirect rule*. C'est donc ce système qui, de 1916 à 1945, alimente le Cameroun anglophone et les autres territoires concernés en moyens de paiements (pièces et billets) convertibles internationalement pour un montant strictement limité aux réserves en devises dont dispose chacun d'eux.

### **§-Eléments singuliers au dualisme financier du Cameroun francophone**

En basculant du côté français, le Cameroun francophone intègre immédiatement l'organisation financière de l'empire colonial français dont la Zone Franc constitue le socle institutionnel global. Ce dernier coexiste toujours avec la sphère financière locale des populations autochtones.

Autrement dit, les chefferies traditionnelles, le rite Nso, le mariage polygamique, la famille élargie, continuent de jouer leur rôle d'acteur politico-financiers collectifs avec les mêmes caractéristiques citées plus haut. Du côté formel, la Zone Franc qui fait officiellement son apparition en 1939 avec l'instauration du contrôle de change, s'annonce depuis 1854 avec la création de la banque du Sénégal suite à la loi du 11 juillet 1851 constituant la charte des banques dites coloniales. De grandes différences existent ainsi entre le système monétaire de l'émission dans les colonies françaises et celui des colonies britanniques. La France et la Grande-Bretagne se construisent deux monopoles financiers organisés différemment. Dans les colonies françaises sont créées des banques d'émission privées dotées du monopole d'émission alors que le gouvernement anglais admet que toute banque installée en Afrique anglophone puisse avoir le droit d'émettre des billets comme ce fut le cas à l'origine en Grande-Bretagne même. De là, le fait que les pays de l'Afrique anglophone ne sont dotés de banques d'émission qu'à la veille de leurs indépendances ou même après celles-ci, alors que ceux de l'Afrique francophone en furent dotés plus tôt.

L'évolution institutionnelle dans ce secteur passa ainsi par trois phases :

- la phase des émissions confiées à de petites banques coloniales privées<sup>526</sup> ;
- la phase de l'émission confiée à de grandes banques coloniales de nature commerciale ;
- et la phase de création des instituts d'émission publics<sup>527</sup>.

<sup>526</sup> La création de ces petites banques coloniales privées à pour objectif initial de compenser en quelque sorte, les effets perturbateurs de la suppression de l'esclavage. En fournissant des crédits, il était logique que l'émission dépende des indemnités allouées aux anciens propriétaires d'esclaves et dont une partie correspondait au capital de ces petites banques coloniales privées. Voir LEDUC (M.), 1965, *Les institutions monétaires africaines*, Pédone, Paris.



Donc, lorsque le Cameroun est placé sous mandat international de la SDN, la banque du Sénégal est devenue la Banque d'Afrique Occidentale (B.A.O.) depuis le 29 juin 1901 et ouvre une filiale à Douala en 1921. Même si elle assure toujours l'émission, cette banque est déjà passée du statut de petite banque coloniale privée, à celui de grande banque coloniale de nature commerciale dont l'objectif, quoique restant une société privée, est de faciliter la mise en valeur des colonies françaises et des territoires sous mandat par un octroi plus large de crédits. En ce qui concerne l'institution monétaire, les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire n'ont pas disparu et circulent toujours avec des monnaies modernes. On observe cependant une nouvelle évolution au Cameroun francophone. La Banque de l'Afrique Occidentale (B.A.O.) dont l'activité d'émission s'étend désormais dans la partie francophone du Cameroun, émet des jetons spéciaux en contrepartie du retrait des paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire et des monnaies étrangères de la circulation. Les premières pièces pour le Cameroun sont émises en 1924. Le caractère privé de la B.A.O. dans sa forme primitive est donc nettement marqué.

Cependant, le privilège d'émission qui lui est octroyé et l'importance du rôle qu'elle doit jouer dans la mise en valeur de son territoire d'émission, entraîne une évolution vers l'accentuation du contrôle de l'Etat. Elle est ainsi transformée en *société d'économie mixte* par la loi du 29 janvier 1929 inspiré du modèle de la Banque de Madagascar créée en 1925<sup>527</sup>. Sur les 105259 actions (nominales de 500 francs) de la B.A.O., l'Etat en détient désormais 5058 et les territoires 28570 dont 21428 appartiennent à l'Afrique Occidentale Françaises (A.O.F.), 1428 au Togo, 2857 à l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.) et 2857 au Cameroun<sup>529</sup>. Désormais, le statut de la B.A.O. donne aux pouvoirs publics français des capacités de contrôle supérieures à celles qui auraient découlé de leur simple participation au capital. La force et la violence légitime de l'Etat colonisateur désormais au service de la finance, accélèrent ainsi le déclassement des institutions et des paléomonnaies locales avec valeur d'usage ordinaire par des monnaies modernes et leurs institutions. Les monnaies métropolitaines se substituent aux jetons coloniaux et deviennent les seules monnaies en circulation en Afrique noire et dans les territoires du Pacifique. C'est ainsi que sont créés, dès les années 1920, les premiers comptes d'opération devant jouer un rôle central dans le fonctionnement de la Zone Franc<sup>530</sup>.

Donc, au début de la Deuxième Guerre Mondiale, le socle institutionnel de la Zone Franc se compose du gouvernement français, du ministère des colonies, de la Banque de France, du Trésor public français, des banques commerciales françaises, des banques coloniales et des monnaies métropolitaines. A ces pivots institutionnels métropolitains, s'ajoutent des institutions qui sont en même temps des acteurs collectifs financiers locaux. Ces institutions quoique réprimées continuent d'exister. Elles regroupent les pratiques financières des acteurs locaux dominés des premier et deuxième niveaux historiques et institutionnels tant dans les pôles performants (les villes) qu'en zones rurales.

<sup>527</sup> Certains auteurs pensent que la Zone-Franc est effectivement née avec la mise en place du compte d'opération qui fait sa vraie originalité. Voir LELART (M.), 2003, « L'Union monétaire en Afrique de l'Ouest », *L'Economie Politique*, 3, n°19, pp.106-112.

<sup>528</sup> Cette loi fut modifiée par la loi du 25 mai 1942. Les Statuts de la B.A.O., approuvés par la loi du 29 janvier 1929, furent modifiés par les lois du 12 avril 1932, du 9 décembre 1940 et du 21 mars 1947. Les conventions avec l'Etat furent celles du 24 février 1927, du 26 juin 1933 et du 26 juillet 1934.

<sup>529</sup> GERARDIN (H.), 1989, *La Zone-Franc. Histoire et Institutions*, L'Harmattan, Paris.

<sup>530</sup> GERARDIN (H.), 1989, Idem.

***§-Éléments communs aux dualismes financiers du Cameroun anglophone et du Cameroun francophone pendant la période de mandat international (1922-1945)***

Si le dualisme financier binaire que connaît le Cameroun pendant la période de mandat international présente deux aspects différents, il existe aussi des liens et des similitudes entre l'organisation financière francophone et anglophone.

Ces deux systèmes financiers formels opèrent en effet sur un même territoire physique quoique politiquement soumis à des modèles de développement financier et à des acteurs politico-culturels et économiques dominants différents. Ils sont tous au service de l'organisation économique définie par la France et l'Angleterre dans le cadre du pacte colonial. Ce dernier garantit un monopole économico-financier aux deux puissances coloniales. Du côté anglais, l'Acte de Navigation de 1651 selon lequel aucune marchandise extra-européenne, spécialement celle venant des colonies anglaises, ne devait être transportée en Angleterre autrement que par des navires construits dans la métropole, appartenant à des sujets anglais, ayant un équipage aux trois quart anglais et un capitaine anglais, entre en vigueur au Cameroun anglophone. Il assure la rente économique aux Britanniques. Les Français en font de même en s'appuyant sur cinq principes garantissant leur rente de monopole : la navigation entre la colonie et la métropole et vice versa est réservée à la marine française ; le marché colonial est fermé aux produits étrangers ; la production métropolitaine seule peut alimenter les colonies ; les produits coloniaux ont un traitement de faveur sur le marché métropolitain ; les produits coloniaux ne peuvent être manufacturés dans les colonies mais exclusivement sur le territoire métropolitain<sup>531</sup>.

A cette rente économique de type monopolistique que captent les deux systèmes financiers, s'ajoute une rente de situation, une rente financière et une rente monétaire. En effet, chaque système financier dominant utilise sa partie du territoire et les populations qui y vivent comme instrument de raffermisssement et d'extension de la zone d'influence de sa monnaie. Les deux acteurs s'appuient aussi sur ces territoires et leurs populations pour renforcer la confiance en leur monnaie. En utilisant la convertibilité internationale dont elles font l'objet, la Livre Sterling et le Franc français en tant que monnaies d'ancrage de ce dualisme financier binaire, assurent le soutien de l'économie de traite de chaque partie du territoire tout en permettant l'intégration internationale de l'économie-monde de rente camerounaise : c'est la rente de situation.

Les instruments mis en place consistent en un régime de change fixe et à une politique monétaire gouvernée par les comptes extérieurs. D'où le fait que la base monétaire est complètement exogène (importée) et limitée aux avoirs extérieurs nets de chaque partie du Cameroun. Ceci contraint le volume de crédit local au solde de la balance des paiements du Cameroun. Autrement dit, c'est la rente économique des métropoles basée sur les monopoles qu'elles ont sur les exportations des deux Cameroun, qui finance leur rente financière (émission de la base monétaire). La rente monétaire se manifeste par le fait que les banques coloniales drainent l'épargne et la liquidité locale, soit vers des activités d'export-import, soit vers l'extérieur dans des placements en obligations ou en bons du trésor étrangers<sup>532</sup>.

De même, par leur pratique permanente du seigneurage résultant du profit de l'émission de base monétaire, ces deux systèmes financiers dominants se révèlent être des systèmes financiers de rente. Ce sont la Banque de France et la Banque d'Angleterre qui bénéficient de ce profit (le seigneurage), prélevé sur l'économie camerounaise par l'émission de base monétaire et la définition de taux de change favorables à la métropole.

<sup>531</sup> MARSEILLE (J.), 2005, *Empire Colonial et capitalisme Français*, Albin Michel, Paris.

<sup>532</sup> LEDUC (M.), 1965, op.cit.

Les deux Camerouns se présentent donc comme deux monopoles privés d'émissions monétaires organisés par les deux puissances coloniales dans une stratégie de privatisation par concession. En effet, ces deux systèmes dominants (formels) se caractérisent globalement par la légèreté de la réglementation étatique sur les émissions monétaires et la liberté laissée au secteur financier et à l'activité de crédit. De fait, la gestion de la monnaie, voire du change, est déléguée au secteur privé en particulier et aux banques commerciales en général. Cependant, l'évolution des systèmes montre que la concession s'altère par le fait que le poids des Etats augmente, et évince progressivement le secteur privé du domaine de l'émission de base monétaire, et de celui de la gestion du taux de change. Les liens avec les systèmes monétaires et financiers métropolitains sont plus politiques qu'économiques en ce sens que le rôle des Trésors publics est prépondérant par rapport à celui des Banques centrales de France et d'Angleterre.

➤ ***La persistance des pratiques financières et monétaires locales***

A ce dualisme entendu comme coexistence de deux systèmes financiers formels, les systèmes français et anglais connaissent tous un autre dualisme lié à la permanence du système financier dominé (informel ou local). L'institution monétaire, les acteurs et les pratiques financières restent dichotomiques dans les deux Cameroun. Les pratiques financières des banques coloniales croisent celles des acteurs collectifs et financiers locaux. Les monnaies modernes (Livre Sterling, Franc Français, dollar, Thaler de Marie-Thérèse) circulent conjointement avec les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire comme l'ivoire. De même, la conception exogène de la monnaie des deux systèmes modernes coexiste avec la conception endogène (substantive) des différents acteurs collectifs locaux. Les deux systèmes financiers présentent tous ainsi un dualisme binaire basé sur un conflit d'acteurs, sur des monnaies différentes et des conceptions monétaires divergentes entre le système local et le système dominant mis en place par la France et l'Angleterre.

La dimension locale de ce dualisme financier binaire couvre des pratiques financières allant des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, alors que la sphère moderne intégrée aux espaces et aux institutions financières métropolitaines (marché monétaire de Londres, marché interbancaire de Londres et place financière de Londres) par le biais des banques coloniales, en assure l'intégration avec les pratiques financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels. De là, le fait que les activités financières et économiques du Cameroun se retrouvent connectées à celles de tous les autres territoires africains et asiatiques intégrés dans la Zone Sterling et le Zone Franc. Sur le plan théorique, les deux systèmes financiers dominants, quoique légèrement différents (l'Etat français plus interventionniste que l'Etat anglais), consacrent la victoire de la « *Currency school* » sur la « *Banking school* » par la pratique du monopole et l'usage d'un taux de couverture métallique totale de leurs émissions.

Au début de la Deuxième Guerre Mondiale, la capacité des populations locales à se reproduire comme acteurs collectifs organisés ayant une capacité de décision et de contre pouvoir leur permettant de reproduire durablement leur autonomie sociale, est contrainte par le pacte colonial et les deux systèmes financiers qui orientent le développement vers les pôles performants au service du renforcement des diverses rentes métropolitaines. La composante locale de ce dualisme financier binaire subsiste et finance des activités économiques des acteurs locaux dominés. D'où la coexistence d'un ensemble d'activités extraverties et soutenues par les deux systèmes financiers dominants et leurs relais locaux, et d'un ensemble d'activités locales alimentées par la sphère financière locale et les acteurs locaux dominés. La demande de développement se dualise, non seulement par le truchement de deux orientations dominantes et conflictuelles que sont les « *french*

*ways of life* » et les « *british ways of life* », mais aussi, par le conflit entre ces deux formes dominantes de développement et les « *cameroonian ways of life* » basé sur les mœurs locales et les pratiques de développement qu'elles induisent. Le tout entretenant toujours des liens comme l'échange de l'ivoire et d'autres produits de l'arrière-pays contre des monnaies métropolitaines ou le Thaler de Marie Thérèse. Les deux systèmes financiers formels et leurs aspects locaux (informels) ont en outre des préoccupations à la fois culturelles (ils se basent et se construisent tous sur les cultures respectives des acteurs dominants et dominés locaux et internationaux), et utilitaristes (les pratiques de chaque système ont pour but de résoudre les problèmes quotidiens des acteurs).

### 6.3 Du mandat international à l'Etat unitaire (1945-1972) : impacts sur les éléments structurants et le dualisme financier binaire

#### ➤ L'évolution du cadre institutionnel global du Cameroun de 1945 à 1972

La Deuxième Guerre Mondiale va entraîner un ensemble de modifications sur le cadre institutionnel global du Cameroun, le profil des acteurs, ses conflits internes, ses éléments structurants, son système financier et son processus de développement. Ce sont des *externalités de conflits liées à la Deuxième Guerre mondiale*. Cette guerre à laquelle de nombreuses colonies africaines avaient largement pris part, jette encore plus le discrédit sur l'entreprise coloniale<sup>533</sup>.

En effet, il était devenu paradoxal aux yeux de plusieurs Africains et d'Occidentaux que des peuples ayant aidé les puissances coloniales à se libérer de l'occupation nazie, continuent de croupir sous la domination coloniale. La Deuxième Guerre Mondiale ayant été une guerre de liberté, elle devenait immédiatement une guerre contre toutes les formes de dominations et d'occupations. Sur le plan institutionnel, la matrice institutionnelle du pays se modifie profondément de 1945 à 1972 sous l'influence, à la fois de l'extérieur (Afrique et reste du monde), et des acteurs locaux revendiquant leur indépendance. La conférence internationale de Bandung se tient en 1955 et donne naissance à de nouveaux acteurs que sont les Etats-nations modernisateurs et nationalistes dont le rôle est de moderniser les structures politiques et économiques des anciennes colonies<sup>534</sup>.

Le régime de mandat international du Cameroun prend fin en 1945 avec la création de l'ONU qui remplace la S.D.N. Les deux Cameroun passent ainsi de leur statut de mandat international sous contrôle des puissances mandataires (France et Angleterre), à celui de territoires sous tutelle de l'O.N.U placés sous l'administration des mêmes puissances coloniales<sup>535</sup>. Lorsque le pays accède à l'indépendance politique en 1960, le nouvel acteur qu'est la République indépendante du Cameroun s'ajoute aux acteurs politico-culturels et économiques dominants. Le Cameroun britannique est cependant encore sous la domination de la Grande-Bretagne. Sous l'égide de l'O.N.U, cette dernière impose alors à sa partie du territoire le choix d'un plébiscite en posant les deux questions suivantes au corps électoral : « *souhaitez-vous réaliser votre indépendance en rejoignant la fédération indépendante du Nigeria* », ou « *en rejoignant la République indépendante du Cameroun ?* ».

<sup>533</sup> ECHENBERG (M.), 1985, « Morts pour la France : The African Soldier in France During the Second World War », *Journal of African History*, 26, pp.63-380 ; AMOUGOU (T.), 2004, « Le débarquement du 6 juin : L'Afrique oubliée », *Hémisphères*, Bruxelles, pp. 4 -5

<sup>534</sup> BEN HAMOUDA (H.), 2000, *Economie politique du Post-ajustement*, Karthala, Paris.

<sup>535</sup> MVENG (E.), 1963, op.cit. ; CHIABI (E.), 1989, op.cit. ; EYELOM (F.), 2003, op.cit.

A l'issu de ce plébiscite organisé séparément par l'O.N.U sur les deux territoires du Cameroun britannique que sont le *Southern Cameroons* et le *Northern Cameroons*, la partie Nord se rattacha au Nigeria alors que la partie Sud se rallia au Cameroun français devenu indépendant. D'où la naissance le 1<sup>er</sup> octobre 1961 de trois nouvelles institutions que sont l'institution présidentielle puis l'Etat fédéral du Cameroun et sa Constitution. Ensuite, l'Etat fédéral et sa Constitution négociés lors de la Conférence de Foumban du 16 au 21 juin 1961, connaissent encore une mutation en 1972 par la naissance de l'Etat unitaire et sa Constitution après la construction en 1966 d'un parti politique unifié au nom de l'Union Camerounaise (U.C.) : la dynamique de centralisation politique et administrative devant se mettre au service de la construction de l'Etat et l'accumulation capitaliste est mise en marche.

A ce stade, les nouveaux acteurs politico-culturels et économiques dominants sont toujours la France et l'Angleterre. L'O.N.U remplace la S.D.N sur le plan politique international alors que les nouveaux relais politiques locaux sont monsieur Ahidjo pour le Cameroun oriental (francophone) et monsieur Foncha pour le Cameroun occidental (britannique). Le passage à la République fédérale du Cameroun fait apparaître de nouveaux conflits entre les deux Cameroun formatés différemment par la France et l'Angleterre. Sur le plan politique, un bicéphalisme persiste. Les deux Etats dirigés par leur parlement et gouvernement continueront de gérer leurs affaires internes dans la mesure où l'exercice de cette prérogative ne nuit pas à la politique nationale. Ce ne fut pas le cas puisque la Constitution fédérale évolua vers une Constitution unitaire.

Outre ce conflit institutionnel et politique, des frottements apparaissent aussi entre les deux espaces physiques dont l'identité territoriale et linguistique coïncide avec celle des deux anciennes puissances colonisatrices ayant mis en place des modèles de développement différents. La réunification de ces deux territoires séparés pendant plus de quatre décennies (1916-1961), ne fait pas disparaître des approches différentes de l'administration des choses et des hommes entre les acteurs locaux dominants anglophones et francophones. De même, ces acteurs locaux dominants font aussi face au fait que le français et l'anglais, secondes langues qui déclassent officiellement les langues locales, se trouvent parlé par une minorité des habitants des deux Camerouns. D'où le fait que l'organisation traditionnelle du pouvoir s'appuyant sur les langues locales reste très solide et s'affirme toujours comme une composante avec laquelle il faut obligatoirement composer dans la nouvelle organisation politique instituée par les puissances administratives et leurs relais locaux.

### ***§-Impact des réformes institutionnelles sur les éléments structurants et leurs interdépendances***

Cette nouvelle évolution du cadre institutionnel global du Cameroun va aussi affecter les éléments structurants, leurs interactions et les pôles performants.

Au niveau environnemental, la contribution à l'effort de guerre (1940-1945) puis le boom économique que connaissent la France et l'Angleterre pendant la période des trente glorieuses (1945-1971), va accélérer l'exploitation de l'économie-monde de rente camerounaise. Le territoire camerounais et ses populations connaissent un renforcement de leur instrumentalisation politico-économique par les puissances d'abord mandataires puis administratives. En effet, empêtré dans un pacte colonial se déployant dans un système autarcique et protectionniste, qui consiste, pour les métropoles, à vendre leurs produits manufacturés à un prix supérieur au cours mondiaux dans de véritables chasses gardées, la mise en valeur réelle du Cameroun est tardive<sup>536</sup>. Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre Mondiale lorsque s'affirment les premiers mouvements

---

<sup>536</sup> JOSEPH (R.), 1986, op.cit.

indépendantistes contestant la tutelle coloniale, que les métropoles commencent à mettre en place des investissements au profit des colonies<sup>537</sup>.

Le passage du statut de mandat international (1922-1945), à celui de territoires sous tutelle de l'O.N.U (1945-1960) pour le Cameroun francophone, et 1961 pour le Cameroun britannique), entraîne le renforcement des pôles politico-économiques performants que sont Yaoundé et Douala pour le Cameroun francophone, et Buéa au Cameroun britannique. Comme le montre les tableaux 6.4 et 6.5, les activités économiques des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels néobraudéliens (export-import) se renforcent aussi au Cameroun francophone, non seulement avant, mais aussi et surtout, après la guerre pour rétablir les flux commerciaux perturbés pendant le conflit.

Le Fonds d'investissement économique et social spécial pour l'Outre-mer (F.I.D.E.S.)<sup>538</sup> dont la gestion fut confiée à la Caisse Centrale de la France d'Outre-mer renforce ces activités économiques des troisième et quatrième niveaux au même titre que la Communauté économique européenne créée en 1957 suite au traité de Rome. Elle ouvre immédiatement le marché camerounais et africain aux cinq partenaires de la France au sein du Marché commun<sup>539</sup>. Le renouvellement de la Convention signé à Yaoundé le 29 juillet 1963 et qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1964 prévoit d'une part cet élargissement des relations commerciales, et d'autre part, l'abolition des surprix par l'alignement des prix des produits africains sur les prix mondiaux.

**Tableau 6.4 :** Part de la France dans les importations du Cameroun [en % des importations totales de ce territoire (en valeurs)]

| 1939 | 1949 | 1941 | 1942 | 1943 | 1944 | 1945 | 1946 | 1947 | 1948 | 1949 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 30,6 | 26,2 | 2,7  | 1,2  | -    | 0,3  | 5,5  | 16,2 | 47,4 | 67,0 | 72,7 |

Source : Construit à partir des séries statistiques du ministère des Finances du Cameroun. Période 1939-1949.

**Tableau 6.5 :** Part de la France dans les exportations du Cameroun [en % des exportations totales de ce territoire (en valeurs)]

| 1939 | 1940 | 1941 | 1942 | 1943 | 1944 | 1945 | 1946 | 1947 | 1948 | 1949 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 63,4 | 66,8 | -    | -    | -    | 15,3 | 66,1 | 54,1 | 67,8 | 75,2 | 77,2 |

Source : Construit à partir des séries statistiques du Ministère des Finances du Cameroun. Période 1939-1949.

De nombreux auteurs<sup>540</sup> ont ainsi montré que les colonisations britannique et française ont consacré la suprématie des littoraux par rapport aux autres territoires. C'est sur ces littoraux que se créent les pôles économiques les plus performants au profit du projet de

<sup>537</sup> MARSEILLE (J.), 1984, *Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel, Paris.

<sup>538</sup> Elle remplit ces fonctions, non seulement au Cameroun, mais aussi, dans tous les territoires rattachés à la France libre : Djibouti, La Réunion, les Antilles, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon. Voir Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, 2000, *Histoire de l'union monétaire ouest-africaine*, 3 vol., Georges Israël Editeur, Paris.

<sup>539</sup> LEDUC (M.), 1965, op.cit.

<sup>540</sup> JOHNSON (M.), 1978, op.cit.; JOSEPH (R.), 1986, op.cit.; BRUNEL (S.), 2004, *l'Afrique*, Bréal, Rome.

développement métropolitain. D'où le fait que les deux Cameroun se construisent une identité territoriale importée et culturellement extravertie.

En effet, le territoire hérité par la Grande-Bretagne (le quart notamment) et baptisé Cameroun britannique (*British Cameroon*), sera géographiquement connoté. Toutes ses appellations : *Southern Cameroon*, *Northern Cameroon*, Cameroun méridional, puis Ouest- Cameroun traduisent autant que le Cameroun francophone, l'appropriation et la création spatiale du territoire camerounais par des acteurs externes que sont la France et l'Angleterre. Cette inscription spatiale de l'identité françaises et anglaise devient ainsi le nouveau paramètre structurant de l'environnemental. La gestion instrumentale de ce dernier par rapport au renforcement des rentes au sein des pôles performants, domine les modes locaux d'appropriation et de création spatiale. Ce qui ne va pas sans conséquence sur le démographique. Si on exclut les pertes humaines enregistrées par les Cameroun pendant la Deuxième Guerre Mondiale<sup>541</sup>, la grande modification démographique de cette période est la construction des deux identités démographiques factices.

Les référents francophone et anglophone qui structurent l'espace camerounais en deux entités différenciées, définissent aussi deux identités démographiques « manufacturées » car inventées par des étrangers et dépouillées de leurs souches référentielles locales. L'enfantement de la double identité démographique camerounaise par les puissances coloniales, est une pure création du conflit politico-économique et linguistique entre les deux modèles de développement que mettent en place la France et l'Angleterre dans leurs zones de domination respectives. Ainsi, sous le couvert formel d'un statut international, mais pratiquement colonial, l'alliance coloniale franco-britannique a perpétré et perpétué un bipode démographique au travers duquel les populations locales (Béti, Duala, Basa, Haoussa, Peuls, Bamiléké, Bakwéri, Toupouri Guiziga, Mousgoum...), sont fondues dans les identités linguistiques françaises et anglaises.

L'international renforcera cette stratégie par l'action de l'O.N.U qui, en remplaçant la S.D.N, devint la tutrice des deux Cameroun puis, internationalisa et institua les deux référents démographiques en les intégrant dans l'organisation du plébiscite du 11 et 12 février 1961 devant donner lieu à la République fédérale du Cameroun.

Le politique, quoique marqué par ces deux identités démographiques et territoriales, se trouve également affecté sur d'autres aspects par la Deuxième Guerre Mondiale. La fin de cette dernière entraîne la montée des revendications demandant l'abolition du régime d'exception qu'est le « *Code de l'indigénat* » déniait aux Africains les principes proclamés lors de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.) devient ainsi un mouvement politique de libération nationale exaltant les idées lancées par des partis politiques de types transnationaux ou inter territoriaux comme le Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.) de Félix Houphouët-Boigny ou encore le parti du regroupement africain de Nkwamé Nkrumah qui lance le mot d'ordre des « États-Unis d'Afrique en 1958<sup>542</sup> ». La scène politique locale enregistre donc un nouveau conflit entre les adeptes de ce mouvement et les relais politiques locaux des puissances coloniales qui y sont opposés.

➤ ***Impact de l'évolution institutionnelle et de la modification des éléments structurants et de leurs interdépendances sur le dualisme financier binaire***

Le dualisme financier binaire de cette période perdure jusqu'à la naissance de la République unie du Cameroun en 1972. Il va cependant subir de plein fouet les externalités de conflits liés à la Deuxième Guerre Mondiale. Ses institutions monétaires

<sup>541</sup> D'ALMEIDA TOPOR (H.), 1999, *L'Afrique au XX<sup>ème</sup> siècle*, Amand Colin, Paris.

<sup>542</sup> CHIABI (E.), 1989, op.cit.

et financières vont connaître des réformes dues, d'une part à la modification du cadre institutionnel global du pays et, d'autre part, au changement de profil des éléments structurants. Les deux principales modifications des structures de ce dualisme financier binaire se font plus du côté français que britannique et concernent l'institution monétaire et l'organisation globale de la Zone Franc.

### **§-La réforme de l'institution monétaire au Cameroun francophone**

L'institution monétaire connaît une grande évolution le 26 décembre 1945, lors de la dévaluation du franc métropolitain et la création des francs coloniaux par un communiqué officiel du ministère des Finances fixant du même coup les parités officielles entre les différentes monnaies de la zone (le dollar et la livre) avec le franc<sup>543</sup>. Le taux de change officiel du dollar passa de 50 à 119 francs et celui de la livre de 200 à 480 francs. La Deuxième Guerre Mondiale a entraîné une perte de la valeur du franc métropolitain. Cette dévaluation n'est cependant pas totalement répercutée aux monnaies émises dans les différents territoires de la zone Franc. Les monnaies coloniales qui portaient le nom de franc reçurent les nouvelles appellations de *francs des colonies françaises d'Afrique* (C.F.A.) et des *Colonies françaises du Pacifique* (C.F.P.) de valeur supérieure à celle du franc métropolitain<sup>544</sup>.

En 1962, l'Afrique occidentale et le Cameroun fédéral indépendant, conservent le sigle mais changent sa signification. « Colonies Françaises d'Afrique » devient « Communauté Financière Africaine ». Ces francs coloniaux succèdent ainsi aux monnaies métropolitaines qui avaient elles-mêmes remplacé les jetons coloniaux dans les années 1920. Cette évolution de l'institution monétaire dominante du Cameroun oriental entraîne la disparition définitive et totale des paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire comme unité de compte, réserve de valeur et moyen de paiement au sein de l'économie camerounaise. La naissance du franc C.F.A. parachève la disparition des fonctions monétaires de plusieurs paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire qui ne sont plus que de simples marchandises sans aucune valeur d'échange dans les transactions quotidiennes entre acteurs. Aussi, le dualisme de l'institution monétaire du Cameroun francophone entendu comme coexistence entre des monnaies modernes et traditionnelles, disparaît et laisse la place à la circulation conjointe du dollar, du franc français, de la livre sterling et du franc CFA.

<sup>543</sup> Plusieurs raisons expliquent la décision prise par la métropole de créer des francs coloniaux. Cette réforme avait pour but de rétablir une libre convertibilité monétaire entre la France et les territoires d'outre-mer, c'est à dire la liberté des transferts qui avait été suspendue en 1940. Mais, pour rétablir cette libre convertibilité interne, on a estimé qu'il fallait tenir compte des différences de niveaux d'inflation atteints à l'époque par les différentes grandes régions de l'ancien empire français coupé de la métropole pendant les hostilités et où les prix n'avaient pas subi de hausse égale à celle constatée en France. Ce faisant, on a voulu préserver le pacte colonial en évitant la rupture des liens privilégiés entre la métropole et ses territoires. Enfin, on a voulu décrocher les prix de ces territoires des prix français et éviter ainsi qu'ils subissent les conséquences de l'inflation métropolitaine.

<sup>544</sup> La nouvelle dévaluation du franc français du 26 janvier 1948, s'appliqua aussi au franc CFA qui conserva sa valeur de 1,70 métro mais en perdant évidemment par rapport au dollar et à la livre. Mais lors d'une deuxième dévaluation du franc français le 17 octobre 1948 (le dollar passe alors de 214 à 261 francs), le franc C.F.A. conserve sa parité de 1948 avec le dollar. Il en résulte que la valeur du franc C.F. A. monte de 1,70 à 2 francs métropolitains. Depuis cette date le franc C.F.A. a toujours suivi le même sort que le franc français. Il subit notamment la dévaluation du 27 décembre 1958 qui définit l'ancien franc par 1,80 mmg<sup>r</sup> d'or, ce qui place le dollar à 493,706 et la livre à 1382,376 francs (la livre fut dévaluée en 1949). Le franc C.F.A. vaut donc le double. Mais la réforme qui, en décembre 1958 porte création en France du nouveau franc (NF devenu en suite F) ne fut pas appliquée au secteur du franc C.F.A., si bien que celui-ci valait 2 centimes soit 0,02 F métropolitain jusqu'à sa dévaluation de 1994.



### **§-La décentralisation de l'organisation monétaire et financière générale du Cameroun francophone**

Le projet de réorganisation monétaire établi en 1948 par le ministère de la France d'outre-mer, prévoit plutôt un renforcement de la centralisation de cette zone monétaire par le regroupement des grandes zones géographiques dans le but d'en renforcer la coordination<sup>545</sup>. Une zone aurait englobé Madagascar et la Réunion, l'autre, le bloc africain tropical (A.O.F., Togo, A.E.F., Cameroun), alors que la côte française des Somalis aurait été incluse dans un ensemble comprenant les établissements français de l'Inde, l'Océan indien et la Nouvelle-Calédonie<sup>546</sup>. La décentralisation de l'organisation générale de la Zone Franc se fait, non seulement à contre-courant de ce projet, mais aussi, de l'évolution du cadre institutionnel global du Cameroun.

En effet, c'est lorsque le Cameroun accède à l'indépendance et qu'il met en place un processus de centralisation de ses institutions politiques et économique-financières en passant de la République fédérale du Cameroun en 1961, à la République unie du Cameroun en 1972, que la Zone Franc se décentralise. Cette évolution, à première vue contradictoire, l'apparaît moins une fois qu'on se rend compte que l'accession à la souveraineté nationale de nombreuses colonies françaises, s'est accompagnée d'une revendication conjointe d'une autonomie monétaire et financière qui pousse la métropole à donner plus de responsabilités et de compétences aux nouveaux Etats indépendants dans ces secteurs.

La décentralisation de la Zone Franc évite donc son éclatement et répond du même coup à cette demande d'autonomie monétaire et financière des nouveaux Etats indépendants. Cette évolution institutionnelle commence pendant la Deuxième Guerre Mondiale, où, jusqu'en 1944, l'émission des billets en Afrique Centrale est assurée par l'Afrique Française Libre (A.F.L.), puis par la Caisse Centrale de la France Libre (C.C.F.L.)<sup>547</sup> qui sera remplacée par la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer (C.C.F.O.M.) à laquelle on pensait confier la coordination des émissions et en faire une espèce de « banque fédérale de réserves »<sup>548</sup>.

Les institutions bancaires, qui à ce stade, étaient parties des petites banques coloniales de nature privée aux grandes banques coloniales de nature commerciale, vont connaître une nouvelle modification de leurs statuts. Le 20 juin 1945 sont créés en Afrique noire, deux instituts d'émissions publiques<sup>549</sup>. Le monopole de l'émission passe d'une part de la B.A.O à l'Institut d'émission de l'A.O.F et du Togo, et, d'autre part, de la Caisse

<sup>545</sup> SIROT (G.), 1963, *Les principaux changements intervenus depuis la guerre dans les structures économiques des territoires d'outre-mer*, Armand Colin, Paris.

<sup>546</sup> Les deux autres groupes étant, d'une part, les Antilles et la Guyanne, et, d'autre part, l'Indochine.

<sup>547</sup> La C.C.F.L. avait été dotée en 1941 « du seul droit » d'émettre, de faire émettre ou de prendre en charge les billets au porteur ayant cours légal et pouvoir libératoire illimité dans les territoires placés sous l'autorité ou la mandat de la France Libre. C'est ainsi qu'elle reçut à la place de la B.A.O, le privilège de l'émission en AEF et au Cameroun.

<sup>548</sup> En effet, l'exposé des motifs de l'ordonnance du 2 février 1944 qui transforme la Caisse Centrale de la France Libre en Caisse Centrale de la France d'Outre-mer déclare : « L'expérience a démontré les limites d'un contrôle exercé par l'intermédiaire d'un organisme central sur l'activité des banques d'émission coloniale. A cet égard, la Caisse est une véritable banque de réserve fédérale, susceptible de faire respecter sur les territoires de la France d'Outre-mer, l'intérêt national et politique du comité de la Libération nationale. Il lui donne aussi les moyens de s'opposer à certains abus critiqués dans le passé. »

<sup>549</sup> LELART (M.), 1998, « L'origine du compte d'opérations », in : *Comité pour l'histoire économique et financière de la France et l'outre-mer. Un siècle de relations monétaires et financières*, Ministères de l'Economie des Finances et de l'industrie, Paris, pp.529-545.

centrale de la France d'Outre-mer à l'Institut d'émission de l'A.E.F et du Cameroun<sup>550</sup>. La coordination des politiques monétaires et de crédits de ces deux instituts qui, au préalable, devait être assurée par la Banque de France par le truchement de deux de ses représentants, est finalement confiée à un comité monétaire de la Zone Franc institué en 1951 et composé à la fois des gouverneurs des deux instituts, des délégués de chacun des Etats, des banques exerçant dans la zone et du gouverneur de la Banque de France.

Ces deux instituts d'émissions publiques ont le même statut. Il s'agit de deux établissements français qui reçoivent chacun 500 millions de francs<sup>551</sup>. Ils bénéficient chacun d'un compte d'opération ouvert à leur nom dans les écritures du Trésor français et qui peut être débiteur sans limitation. Ce qui permet d'assurer la libre convertibilité de leurs monnaies en franc français. Le seul frein au débit de ce compte est constitué des intérêts progressifs par tranche mais qui ne peuvent jamais être trop forts puisqu'ils sont dans les tranches les plus élevées, égaux à un taux d'escompte de la Banque de France (ou si celui-ci est très bas, à 2,5%). Ces deux instituts ne sont plus soumis à des règles antérieurement définies pour les banques commerciales. La couverture obligatoire d'un tiers des billets est levée. D'où le fait que le compte d'opération reflète fidèlement la situation de leurs encaisses dans la mesure où ils y versent toutes leurs disponibilités en franc français en dehors de celles nécessaires à leur trésorerie courante.

Cette évolution institutionnelle montre ainsi comment la structure bancaire et l'émission monétaire au sein de l'A.O.F et du Cameroun, partent du secteur privé au secteur public en passant par une phase intermédiaire de sociétés d'économie mixte. Même si l'organisation institutionnelle n'est pas la même entre les deux instituts<sup>552</sup>, le Cameroun français se retrouve financièrement et monétairement connecté au reste des anciennes colonies françaises par le fait que la Zone Franc dont il fait partie reste le socle institutionnel de base des deux instituts. Le 4 avril 1959, ces derniers se transforment en Banque centrale de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun et en Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest par l'Ordonnance de 1959 pour les émissions dans les cinq Etats issus de l'ex A.E.F et au Cameroun. Enfin, le 22 novembre 1972, furent signés à Brazzaville, les Conventions de Coopération Financière entre les Etats de la sous-région d'une part, et entre ceux-ci, et la France d'autre part. Le franc C.F.A désormais Franc de la Coopération Financière en Afrique est confirmé tandis que la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.) est créée en remplacement de la B.C.E.A.C pour des émissions dont la convertibilité extérieure est garantie par le Trésor français.

➤ ***L'évolution de l'organisation financière du Cameroun britannique jusqu'à la naissance de la République unie du Cameroun en 1972***

La réforme du système financier formel du Cameroun britannique est autant liée à celle de la Zone Sterling que l'évolution de l'organisation financière du Cameroun francophone à celle de la Zone Franc.

<sup>550</sup> En effet, l'A.E.F et le Cameroun avaient été, pendant la guerre, coupés de l'A.O.F et du Togo avec lesquels ils constituaient précédemment la même zone d'émission : celle de la B.A.O. L'émission y fut confiée à la Caisse Centrale de la France Libre devenue ensuite la caisse Centrale de la France d'Outre-mer elle-même devenue la Caisse centrale de coopération économique

<sup>551</sup> LEDUC (M.), 1965, op.cit.

<sup>552</sup> En fait l'Institut d'A.E.F et du Cameroun, nouvel organisme public succédait à la Caisse centrale, organisme public également dont le personnel était en place : c'est à ce dernier qu'on confie naturellement le soin de faire fonctionner le nouvel organisme. Au contraire en A.O.F et au Togo, l'Institut d'émission succédait à une banque dont le caractère de banque commerciale restait encore marqué malgré sa transformation en société d'économie mixte. Ce fut donc un nouveau personnel fourni principalement par la Banque de France qui fut chargé de la gestion du nouvel organisme.

En effet, l'organisation et les caractéristiques du *Currency Board* n'ont pas beaucoup évolué pendant la Deuxième Guerre Mondiale. Il n'est ni un bureau de change, ni une véritable banque d'émission. Le *Currency Board* de l'Afrique de l'Ouest qu'intègre le Cameroun britannique pendant sa période de mandat sous l'égide de la S.D.N (1922-1945) et de tutelle de l'O.N.U (1945-1961), émet toujours dans ces territoires une monnaie distincte de la monnaie métropolitaine et exclusivement en échange des livres sterling virées dans son compte à Londres. Inversement, il échange la monnaie africaine versée à ses agents en Afrique contre des livres sterling. Ces opérations se font à taux fixe sauf rares exceptions où il existe de petites commissions. La libre convertibilité de la monnaie locale en sterling devait toujours être assurée. D'où le fait que le *Board* maintenait un fonds de réserves couvrant en permanence les émissions locales<sup>553</sup>.

Des reproches se développent cependant à l'égard de ce système malgré ces caractéristiques dont certaines, comme la convertibilité internationale qu'il confère aux monnaies locales, sont avantageuses. En fait, comme son compère la Zone Franc, il fait dépendre le volume de monnaie fiduciaire dans les colonies du solde de leurs balances des paiements avec la métropole. Ainsi, le système du *Currency Board* immobilise en Grande-Bretagne, une énorme masse de capitaux susceptible d'être plus utile au Cameroun anglophone et aux autres territoires africains qu'il couvre. Comme nous l'avons déjà souligné, c'est, à l'instar de la Zone Franc, un système financier de rente. Cette dernière est tirée des exclusivités financières et commerciales garanties par le « *Pacte colonial* », le seigneurage provenant du monopole d'émission de base monétaire dans les colonies, et le placement profitable de ses fonds au marché financier de Londres. Le système se contente par moment de distribuer des redevances aux colonies qui, une fois orientées vers la modernisation, avaient plus besoin de capitaux eux-mêmes que de leurs revenus. Le modèle de développement mis en place par les acteurs culturels et politico-économiques dominants se trouvait ainsi face à une contradiction interne : *le développement économique ne pouvait être obtenu sans une stabilité monétaire qui, elle-même, limitait et sacrifiait le développement local*.

Quoiqu'il en soit, le système des *Currency Boards* va même connaître un nouvel essor pendant la Deuxième Guerre Mondiale. La liberté des transferts qui était absolue avant la guerre au sein de l'Empire colonial français fut en effet suspendue pendant la guerre. Les dévaluations successives du franc français entraînent que la livre sterling et le dollar renforcent leur statut de monnaies internationales et deviennent majoritaires, non seulement dans les transactions du Cameroun francophone, mais aussi, dans tous les territoires français d'outre-mer désormais dans l'orbite économique des USA et de l'Angleterre suite à l'occupation et à la division de la France entre Vichystes et partisans du Général De Gaulle : le Cameroun britannique connaîtra ainsi une brève période de dollarisation de fait<sup>554</sup>. En outre, les résultats positifs en termes de lutte contre l'inflation, de convertibilité internationale et de croissance économique font que le système des *Currency Boards* est institué par une cinquantaine de pays dans le monde en 1940. Grisé par cette réussite, le Trésor britannique abandonne la gestion de la monnaie aux intérêts privés au moment où la France fait le contraire en renforçant les intérêts publics par le biais d'un Trésor public de plus en plus impliqué dans la Zone Franc par l'ouverture dans ses livres des comptes d'opération des deux instituts d'émission de l'Afrique noire.

<sup>553</sup> SANNER (P.), 1949, « Le West African Currency Board et le système monétaire des colonies britanniques », *Documents et statistiques du Ministère de la France d'Outre-mer*, n°1.

<sup>554</sup> LEDUC (M.), 1965, Ibidem.

### **§-L'avènement des Banques centrales et la fin de la Zone Sterling au Cameroun britannique**

La livre sterling ne connaissant ses premiers problèmes qu'à partir 1949 où elle est dévaluée, la Zone Sterling et la Zone Dollar se portent plutôt bien. Ce qui fait que contrairement à l'évolution institutionnelle de la Zone Franc qui s'adapte suite aux problèmes qu'elle connaît déjà pendant le conflit, celle de la Zone Sterling va rester sur ses acquis en se laissant ainsi surprendre par les indépendances des anciennes colonies.

En effet, après la Deuxième Guerre Mondiale, la livre sterling devient particulièrement instable et perd progressivement son rôle de monnaie de réserve au profit du dollar car la pratique des *Currency Boards* n'imposait pas un ancrage sterling systématique, mais privilégiait le principal partenaire commercial. Les paiements extérieurs des territoires en monnaies autres que la livre croissent rapidement et entament la stabilité de la livre comme réserve de change par rapport aux autres monnaies. Et lorsque l'instabilité internationale augmente suite au fait que les ajustements de la livre sterling imposent aux monnaies qui lui sont rattachées des fluctuations importantes non désirées, une désaffection se développe vis-à-vis d'elle<sup>555</sup>. Les Etats autonomes changent de monnaie centre et adoptent le dollar comme nouvel ancrage monétaire, alors que les territoires sous tutelle dont le Cameroun, identifient le système au colonialisme.

Le *Central African Currency Board* est créé en 1954 pour essayer de récupérer le système et le remettre en route avant l'indépendance du Cameroun et d'autres territoires de la Zone Sterling en Afrique centrale. Cette mesure ne donne rien face à la vague des indépendances et à la création de Banques centrales nationales et régionales qui s'ensuit. Le *West African Currency Board* créé en 1912, gardien de l'orthodoxie monétaire britannique et auquel appartient le Cameroun britannique éclate. Il n'a pas pu résister, non seulement aux débats théoriques entre économistes privilégiant désormais les Banques centrales au détriment des *Currency Boards* (1950-1960), mais aussi, au fait que cette nouvelle orthodoxie financière et monétaire coïncide avec le désir d'autonomie des anciennes colonies. Le Ghana est ainsi le premier membre du *West African Currency Board* à accéder à l'indépendance en 1957 et à créer sa Banque centrale en 1958. Le Nigeria auquel est intégré monétairement et administrativement le Cameroun britannique, lui emboîte le pas et crée sa Banque centrale en 1959 avant son indépendance en 1960, alors que la Sierra Léone inaugure sa Banque centrale en 1964 après son indépendance en 1961. La Gambie ouvre la sienne en 1971.

Au Cameroun britannique en l'occurrence, le passage du cadre institutionnel global de ce territoire de la tutelle de l'O.N.U sous administration britannique, à une République unie en 1972 en passant par une République fédérale en octobre 1961, fait disparaître l'influence de la Zone Sterling de son organisation financière et monétaire. Le 2 juin 1962, le franc français et le FCFA remplacent la livre sterling comme monnaies utilisées dans les transactions financières et commerciales quotidiennes. Les dernières transactions de change entre le pounds nigérian et le FCFA sont organisées le 30 juin 1962 et le Cameroun intègre le FMI en 1963. Lorsqu'en novembre 1972, le quartier général de la B.E.A.C est transféré à Yaoundé, la Zone Sterling n'existe plus<sup>556</sup>. Toutes les institutions politico-économiques et financières (comme ce fut le cas lors du protectorat allemand), sont de nouveau centralisées au sein de la République unie du Cameroun. Le dualisme financier binaire né à la deuxième phase du processus colonial

---

<sup>555</sup> LEDUC (M.), 1965, op.cit.

<sup>556</sup> Les Currency Board ont fonctionné jusqu'à ce que les colonies anglaises prennent leur indépendance. Voir LEDUC (M.), 1965, op.cit. ; LELART (M.), 2003, op.cit.

du Cameroun (1916-1961), disparaît. Il redevient la coexistence d'un système financier formel unifié et d'un système financier informel.

Le tableau 6.6, outre le fait que la balance commerciale du Cameroun est positive de 1961 à 1962, montre, non seulement comment la République fédérale du Cameroun est déjà intégrée aux activités économiques et financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels au travers des zones monétaires qui traversent sa balance commerciale, mais aussi, comment l'évolution institutionnelle du Cameroun vers une République unitaire dominée politiquement par l'héritage francophone, fait reculer les zones dollar et sterling au profit de la zone franc dans le commerce du Cameroun par zone monétaire. Les échanges avec la Zone Franc passent d'un solde négatif de - 709 en 1961 à un solde positif de + 262 en 1962 alors que la zone dollar va d'un solde de -614 à -732 et la Zone Sterling, d'un solde de -371 à -381 dans la même période.

**Tableau 6.6 :** Commerce et balance du Cameroun par zones monétaires en 1961 et 1962

|                      | 1961           |                |               | 1962           |                |               |
|----------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|----------------|---------------|
|                      | <b>Import.</b> | <b>Export.</b> | <b>Soldes</b> | <b>Import.</b> | <b>Export.</b> | <b>Soldes</b> |
| <b>Zone Franc</b>    | 16298          | 15589          | -709          | 16905          | 17167          | +262          |
| <b>Zone Dollar</b>   | 1973           | 1359           | -614          | 2334           | 1602           | -732          |
| <b>Zone Sterling</b> | 1107           | 736            | -371          | 1088           | 707            | -381          |
| <b>Zones autres</b>  | 4338           | 6518           | +2180         | 4814           | 6040           | +1226         |
| <b>(C.E.E.)</b>      | (15295)        | (20199)        | (+4904)       | (16197)        | (20658)        | (+4461)       |
| <b>TOTAL</b>         | 23716          | 24202          | +486          | (16197)        | (20658)        | (+4461)       |

Source : Bulletin mensuel *Etudes et statistiques* de la B.C.E.A.C.E. et du Cameroun, n° 81, juillet 1963.

La solde positif de la balance commerciale que montre ce tableau est trompeur sur la situation sociopolitique du Cameroun. La confiance institutionnelle et la confiance interpersonnelle sont très fragiles sur le territoire national.

En effet, les conditions difficiles dans lesquelles le Cameroun accède à l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1960 [insécurité généralisée dans certaines parties du pays du fait d'un affrontement armé entre les acteurs locaux opposés aux colons (l'aile radicale nationaliste), et les acteurs dominants locaux relayeurs du nouveau pouvoir<sup>557</sup>], ont fait de la construction d'un Etat fort, la priorité des priorités des premiers leaders politiques camerounais<sup>558</sup>. Cet impératif se traduit par la mise en place d'un arsenal institutionnel répressif dont les pivots sont, l'ordonnance de 1962 sur la répression de la subversion et de 1972 sur les tribunaux militaires. La loi sur la presse de 1966, la loi sur les associations de 1967 et la formation d'une police politique (le S.E.D.O.C devenu D.I.R.D.O.C. puis C.N.D.) utilisée pour réduire systématiquement au silence, toute velléité de contestation des partis politiques en 1966 et des syndicats en 1972<sup>559</sup>. Cette

<sup>557</sup> MBEMBE (A.), 1991, « Domaine de la nuit et autorité onirique dans les Maquis du Sud-Cameroun (1955-1958) », *Journal of African History*, 31, pp.89-121 ; TERRETA (M.), 2005, « God of Independence, God of Peace : Village Politics and Nationalism in The Maquis of Cameroon, 1957-1971 », *Journal Of African History*, 46, pp.75-101.

<sup>558</sup> BAYART (J.F.), 1985, *L'Etat au Cameroun*, FNSP, Paris.

<sup>559</sup> MISSE (H.), 1987, *Le droit international du travail en Afrique : le cas du Cameroun*,

évolution va rapidement aboutir à la transformation du nouvel acteur qu'est l'Etat unitaire camerounais, en un véritable Etat policier consacrant le règne de la terreur sur toutes formes d'organisations sociales.

Même si le pays redémarre vraiment économiquement en 1964<sup>560</sup>, la dictature politique a garanti, par la répression policière<sup>561</sup>, le calme social nécessaire à l'accumulation rentières par le biais des transactions commerciales comme le montre la balance du Cameroun par zones monétaires aux premières années de son indépendance (tableau 6.6). Cette corrélation négative entre situation sociale et résultats économiques, va considérablement réduire la possibilité d'associations politiques et financières de la société en dehors de la sphère étatique, non seulement à cause de la répression, mais aussi, à cause du système de redistribution communautaire qui se met en place en se basant sur la prospérité économique de ces premières années de souveraineté nationale.

Ce système se construit sur des *alliances hégémoniques*<sup>562</sup> dont les maillons forts sont les ressortissants de chaque localité géographique et ethnique du pays présents dans les structures politiques, économiques et politiques performantes du nouvel Etat indépendant. Sans totalement disparaître, la sphère financière locale est mise en veilleuse d'un côté par la prospérité économique de l'Etat, la centralisation et la redistribution communautaire qu'elle entretient, et de l'autre côté, par la répression policière attribuant une connotation politique à toute association sociale non étatique. Cette répression policière va aussi vider de nombreux villages de l'Ouest et du Centre-Sud camerounais de leurs populations accusées de soutenir les combattants nationalistes de l'UPC. En effet, l'armée française et ses relais camerounais vont choisir « la technique du poisson qu'on capture en vidant la rivière de son eau ». Ayant remarqué que les villageois soutenaient les nationalistes camerounais et se confondaient à ceux-ci dans les villages des forêts camerounaises, l'armée française a construit des camps isolés où tous les villageois qui ne voulaient pas être taxés de rebelles et traités comme tels, étaient obligés de vivre avec femmes et enfants dans des camps aménagés à cet effet. D'où la destruction et la délocalisation de nombreux villages et de leurs pratiques associatives avec un volet financier. En 1972, la dimension locale de la sphère financière camerounaise se compose désormais, non seulement des vagues d'acteurs déclassés par le système financier dominant lors de la première phase du processus colonial du Cameroun (1800-1916), mais aussi, des vagues d'acteurs déclassés des deux sphères formelles du dualisme financier binaire de la deuxième phase du même processus colonial (1916-1960). La capacité des Camerounais à se reproduire comme acteurs collectifs ayant une capacité d'organisation et de contre-pouvoir, est contrainte par une modernisation nationale d'inspiration française et relayée par un Etat autocrate. La liberté économique des populations ne peut se développer que si elles acceptent et intègrent l'idéologie politique du nouveau système dominant en place.

#### 6.4 Des paléomonnaies et acteurs collectifs traditionnels aux tontines

Comme nous l'avons vu tout au long de cette analyse, Douala est le pôle économique le plus performant du modèle de développement que le Cameroun hérite des deux phases de son processus colonial. Cette ville regroupe de ce fait un nombre d'allochtones [Africains non Camerounais et Camerounais (Bamiléké, Basa, Ewondo...)] supérieur à

---

L'Harmattan, Paris.

<sup>560</sup> Voir JOSEPH (R.), 1986, op.cit.

<sup>561</sup> Les leaders de l'opposition parlementaire, Bebey Eyidi, Charles Okala, Mayi Matip et André Marie Mbida seront les premières victimes de l'ordonnance de mars 1962.

<sup>562</sup> BAYART (J.F.), 1993, *The State in Africa: the politics of the Belly*, Longman, London,

celui des autochtones (les Duala). C'est dans cette ville, déjà un port international au service de l'économie de traite non seulement du Cameroun, mais aussi, de toute la sous-région<sup>563</sup>, que les effets déstructurants du capitalisme commercial sur les institutions socio-politiques et économique-financières locales sont plus prononcés.

Pendant la période de mandat international (1922-1945), les acteurs financiers collectifs de Douala connaissent le contrôle de l'administration directe et la centralisation à outrance du modèle administratif français. A cela s'ajoute la disparition totale, non seulement des paléo- monnaies avec valeur d'usage ordinaire, mais aussi de leur pouvoir libérateur dans les règlements transactionnels entre l'arrière pays et les pôles performants suite à la création en 1945 du FCFA, et au basculement du Cameroun anglophone dans la Zone Franc après 1972 avec la naissance de l'Etat unitaire. Cette situation entraîne, non une disparition des institutions et des acteurs financiers collectifs locaux, mais leur évolution institutionnelle vers des formes organisationnelles ayant exactement les mêmes caractéristiques et objectifs que les tontines actuelles. Le fait, d'une part, que les chefferies traditionnelles (systèmes culturels et politico-économiques et financiers centralisés), soient de plus en plus confinés par les Français à un rôle de relayeur du pouvoir administratif moderne, et d'autre part, que la dot, le rite *Nso*, le rite *Jengu*, le mariage polygamique et la famille élargie soient de plus en plus réprimés et taxés de paganisme par les autorités coloniales francophones d'obédience catholique, amènent les *Doualais* (habitants de Douala), à adopter une stratégie de ruse qui consiste à créer des associations populaires dont le but officiel est de faire l'apologie du pouvoir politique en place, alors qu'elles poursuivent des « *agendas cachés* », dont les objectifs sont la promotion des cultures locales et les perceptions des cotisations financières basées sur les principes de solidarité, de centralisation, de redistribution et de réciprocité.

Ainsi, après sa phase de construction matérielle et spirituelle (1800-1916), la sphère financière dominante (formelle) institutionnalise, dans la période de dualisme financier binaire (1922-1972), la circulation des monnaies modernes par les banques coloniales qui remplacent les intermédiaires financiers, rôle assurés jadis par les commerçants européens, les populations camerounaises de la côte (les Duala) ou par celles situées entre la côte et l'*hinterland* (les Basa). Les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire sont évincées. Elles ont connu une évolution monétaire stoppée par la puissance de l'institution monétaire moderne (Zone Franc et Zone Sterling notamment), le développement de l'économie-monde de rente camerounaise et la répression dont font l'objet de nombreux acteurs collectifs et institutions locales servant de pivot au système financier local. Cependant, le substrat culturel qui sous-tendait leur circulation et leur pouvoir libérateur (réciprocité, solidarité, centralisation et redistribution) reste intact et se perpétue dans de nouvelles associations populaires. Celle-ci sont une cristallisation d'anciens acteurs collectifs locaux prédominants (les chefferies traditionnelles, les familles élargies ou les clans) dont elles reproduisent fidèlement la cadre normatif, les us, les habitudes et les mécanismes d'organisation et de régulation : ce sont les *miemba*. Les grassfields, comme déjà signalé, présentent aussi d'autres types d'associations que sont les *Tchwa* où se font des échanges rotatives de biens à la fois locaux et importés (sel, étoffes, cauris, huile de palme, poissons séchés...).

#### ➤ **Localisation, organisation et objectifs des *miemba***

La dynamique institutionnelle du système financier local (informel) continue et se concrétise par la naissance à Douala des associations populaires qu'on appelle les

<sup>563</sup> AMOUGOU (T.), 2005, *Proposition d'une approche néo-braudélienne et systémique de l'économie populaire (informelle) en Afrique subsaharienne*, Document de travail n°22, Département des sciences de la population et du développement (Sped), Université catholique de Louvain.

*miemba* (singulier *muemba*). Ce sont de véritables acteurs collectifs financiers (tontines) dont les fonctions financières sont enrobées d'un ensemble de croyances et d'objectifs socio-politiques. La signification de leurs noms composés, *Jemea la Bonambela* (loyauté Akwa), *Ebele o Boso* (Deïdo en avant), *Ebele Mbale* (la vérité Deïdo), *Musango ma bonadoo* (la paix entre les amis), renvoient, non seulement à des localisations et à des compositions claniques, mais aussi, à un ensemble d'institutions invisibles comme des principes éthiques, des règles de droit, de loyauté, des relations de confiance, de franchise, de progrès et de paix. D'autres *miemba* comme le *Musango ma Bonadoo* (la paix entre les amis), intègre plusieurs clans comme les *Bonabéri* et leurs voisins. L'organisation et les objectifs des *miemba* sont exactement les mêmes que ceux des tontines simples actuelles<sup>564</sup> : les membres mettent la même tenue (uniforme) lors des réunions<sup>565</sup> ; les réunions se tiennent de façon rotative chez chacun des membres de l'association ; les chefs de familles ou de clans sont généralement aussi les présidents des associations dont les membres sont des hommes fréquentant la même Eglise, de la même génération (classe d'âge), ayant la même occupation (pêcheurs, agriculteurs, commerçants...) ou appartenant aux mêmes lignages.

Ces associations qui, en dehors de leurs pratiques financières (cotisations hebdomadaires, annuelles ou mensuelles redistribuées de façon rotative entre les différents membres par ordre alphabétique, suivant leur âge, leur ancienneté dans le groupe ou l'urgence du problème), ont une grande dimension sociale en ce sens qu'elles aident surtout les gens en leur offrant une institution à laquelle adhérer dans le but de faire face aux effets insécurisants de la vie moderne. Elles permettent aussi de mieux négocier l'affrontement entre la modernité et le background traditionnel et culturel qui est le leur. Ainsi, le rôle des *miemba* est, non seulement d'assurer la sécurisation financière des populations par l'organisation des associations rotatives d'épargne et de crédit, mais aussi, de défendre politiquement les intérêts de leurs membres auprès des autorités administratives de Douala<sup>566</sup>. Simultanément, quoique l'entraide mutuelle soit la fonction centrale des *miemba*, elles travaillent aussi à l'étude et à la préservation des cultures et des traditions de leurs membres et de toute la communauté.

En 1930, les *miemba* spécifiques des *Bonadoo* qui intègrent plusieurs clans voisins organisaient, non seulement des pièces de théâtre illustrant la culture locale, mais écrivaient aussi en langue Duala, l'histoire locale<sup>567</sup>. Aux environs de 1934, les *miemba* constitués des classes d'âges plus jeunes (15 à 20 ans ; 23 à 25 ans) formées à l'école française, commencent à introduire des innovations institutionnelles de type occidentales dans leur organisation. Des statuts écrits ainsi que des fonctions spécifiques comme celles de trésoriers, d'inspecteurs et de secrétaires apparaissent<sup>568</sup>. Des détails éthiques et réglementaires jadis assimilés par la pratique (*learning by doing*) et l'usage (*learning by using*) des populations d'un ensemble de normes et d'institutions non écrites (confiance, loyauté, solidarité...), sont désormais écrits dans des documents alors que les détenteurs de postes importants de l'association sont élus selon les méthodes modernes (tour de

<sup>564</sup> GUILLERME-DIEUMEGARD (Ph.), HENRY (A.), THUENTE (G.H.), 1991, *Tontines et banques au Cameroun. Les principes de la société des amis*, Karthala, Paris.

<sup>565</sup> Les membres de l'association des Deïdo portaient un uniforme kaki. Les gens se référaient à eux sous le terme *Bonebela mabole kaki* (les gens de Deïdo qui portent le kaki) alors que les associations Bell et Akwa portaient des uniformes blancs. Voir DERRICK (J.), 1989, « Elitisme colonial au Cameroun : le cas de Douala dans les années trente », *Histoire du Cameroun (XIX<sup>ème</sup>-début du XX<sup>ème</sup> siècle)*, L'Harmattan, Paris, pp.163-201.

<sup>566</sup> *L'Eveil des Camerounais*, Douala, 10 septembre 1934.

<sup>567</sup> GUILBOT (J.), 1949, « Les conditions de vie des indigènes de Douala », *Etudes camerounaises*, pp. 207-208.

<sup>568</sup> DERRICK (J.), 1989, op.cit.



scrutin, isoloir)<sup>569</sup>. Le substrat culturel et les motivations d'entraide mutuelles restent cependant les mêmes malgré cet *agionamento* organisationnel. En effet, les *miemba* continuent de faire des cotisations et d'assurer les dépenses de leurs membres occasionnées par les funérailles (contribution de 250 FCFA), les mariages (contribution de 100 FCFA), les naissances, les maladies ou autres activités<sup>570</sup>. Le renflouement d'une *caisse-secours* est assuré par les revenus des amendes infligées à ceux des membres qui ne respectent pas les exigences éthiques de l'organisation (absences, retards, troubles de séances...).

#### **§-La ruse des *miemba* et de leurs rapports avec le gouvernement français**

Avec la parution le 23 mars 1935 du journal *Jumwele la Bona Kamerun* (L'Eveil des Camerounais), les *miemba* disposent désormais d'un quotidien où paraissent des textes, tant en français, qu'en langues locales (Basa, Ewondo, Duala, Bulu...). Le *Musango ma bonadoo* (la paix entre les amis), une association du clan Bell prétendait, en s'appuyant sur ce journal, que ses objectifs étaient d'aider les autorités *dans l'accomplissement de la grande œuvre de civilisation, et dans la recherche du progrès moral et social du pays aussi bien que les conditions matériels des natifs*<sup>571</sup>. Son action prétendait englober toute la communauté Duala et pas seulement les *Bonadoo*. Dans sa proclamation de 1934 dans laquelle elle définissait les objectifs ci-dessus, elle affirmait aussi que les Africains ne faisaient pas suffisamment preuve de reconnaissance vis à vis des efforts de l'homme blanc pour les civiliser. Il s'agissait naturellement de propos serviles dont l'objectif était de flatter et d'éviter ainsi la répression de l'administration française. Michel Epee, le président de cette association en 1975, déclara au moment de prendre ses fonctions : « vive l'administration française ! Vive le Cameroun ! Vive les Bonadoo ! ». Mais, derrière ces mots, se profilait une attitude plus subtile d'opposition et de résistance au nouvel ordre politique et socio-économique en place à Douala<sup>572</sup>.

Outre cette attitude de couverture contre la répression qu'adoptent les acteurs collectifs locaux, la protection de la culture locale par les *miemba* se faisait aussi au travers des traditionnelles courses de pirogues largement influencées par les anciennes religions locales. Elles comportaient des rites traditionnels incluant la divination au profit des équipages. Ces divinations et ces rites avaient lieu la veille des courses. Après la conversion de nombreux Duala au christianisme, il devint de coutume qu'un pasteur vînt prier pour les équipages le matin de la course. Les *miemba* trouvèrent un moyen d'accepter cette nouvelle situation en assistant aux cérémonies des pasteurs alors que les rites auxquels ils croyaient suivaient immédiatement après le départ des autorités administratives<sup>573</sup>. Un article intitulé, « Un Duala français », parut en 1937 dit que les compétitions avaient été organisées chez les *Bonadoo* depuis 1919 par *une association d'entraide mutuelle et de promotion des affaires*<sup>574</sup>. L'article affirmait que ce *muemba* (singulier de *miemba*), avait des membres contributeurs et des revenus provenant des cadeaux, des donations et des cotisations. Il s'acquittait des frais d'entraînement et de la formation de l'équipage généralement composé de pêcheurs. Les piroguiers avaient une hiérarchie très élaborée avec des capitaines, d'autres officiers de rang, des hommes d'équipage, le chef local était traditionnellement le président d'honneur du *muemba*. L'officiel français qui rédigea l'article mentionné plus haut voyait dans les *miemba*,

<sup>569</sup> DERRICK (J.), 1989, op.cit.

<sup>570</sup> DERRICK (J.), 1989, op. cit.

<sup>571</sup> DERRICK (J.), 1989, Idem.

<sup>572</sup> *Journal des Missions Evangéliques* (J.M.E.), 1<sup>er</sup> 1935.

<sup>573</sup> HARTER (P.), 1960, « Les courses des pirogues coutumiers chez les Douala », *Recherches et études camerounaises*, n° 1, p.71 et ss.

<sup>574</sup> DERRICK (J.), 1989, op.cit.

« des institutions semi-secrètes comparables à la franc-maçonnerie autour desquelles il fallait enquêter<sup>575</sup> ». Il laissait penser que les statuts montrés aux Européens ne révélaient pas tout, et que les cotisations et les dépenses avaient été dissimulées partiellement aux Européens<sup>576</sup>.

Cette forme ancienne de la tontine actuelle, se révèle ainsi comme des acteurs collectifs qui se reproduisent suivant les caractéristiques de chaque période du processus de développement camerounais. Elles sont culturellement et territorialement situées et poursuivent des objectifs économique-financiers enrobés des préoccupations socio-politiques de leurs membres. Il n'est donc pas surprenant qu'une enquête de terrain effectuée au Cameroun par Schrieder et Cuevas en 1988 au sein de treize groupes dont trois sont des Associations Rotatives d'Epargne et de Crédit (ARECs) et 10 des Associations Non Rotatives d'Epargne et de Crédit (ANRECs), trouve que 53 % des associations de l'échantillon sont créées par les populations locales alors que les autres groupes avaient été créées à l'initiative des missionnaires, d'autorités administratives ou traditionnelles et existaient du côté anglophones et francophones bien avant l'indépendance du Pays<sup>577</sup>.

## 6.5 Conclusion

La capacité de reproduction socio-politique et économique-financière des populations ne s'annule pas totalement grâce à d'extraordinaires possibilités de réinvention et d'adaptation des institutions et des acteurs collectifs traditionnels à la nouvelle donne qu'est le passage du Cameroun d'un protectorat allemand (1914-1916) à un Condominium (1916-1922), puis à un mandat international sous l'égide de la S.D.N avec pour puissances mandataires la France et l'Angleterre (1922-1945). La coexistence d'une sphère financière locale (informelle) et importée (formelle), se transforme en un *dualisme financier binaire* qui est lui-même, non seulement la traduction financière des conflits territoriaux, institutionnels, démographiques, politiques, linguistique et économiques entre deux acteurs dominants internationaux et leurs modèles de développement, mais aussi, entre eux, leurs relais locaux et les acteurs locaux dominés.

En effet, le conflit entre la France et l'Angleterre structure l'espace camerounais en un Cameroun occidental (anglophone) et un Cameroun oriental (francophone). Structuration spatiale qui affecte le système financier dont le dualisme classique entendu comme coexistence d'une sphère financière locale (devenue informelle par déclassement), et d'une sphère financières importée, évolue vers un dualisme financier binaire qui en plus de son aspect traditionnel formel/informel, connaît le dualisme du système financier formel. C'est à dire, une coexistence entre le système financier formel français et le système financier formel britannique dont les populations et les institutions exclues vont former la deuxième strate du système financier informel. Les Camerounais, désormais anglophones d'un côté et francophones de l'autre, ne vont pas abandonner les acteurs financiers collectifs et leurs caractéristiques mentionnées plus haut. Malgré le fait que le Cameroun occidental se voit intégrer au Nigeria et à l'organisation financière de la Zone Sterling basée sur les *Currency Boards* et en l'occurrence sur le *West African Currency Boards* fondé en 1912, et que le Cameroun oriental évolue dans la Zone Franc

<sup>575</sup> DERRICK (J.), 1989, op.cit.

<sup>576</sup> « La Fédération ancestrale des piroguiers de Douala », *L'Eveil du Cameroun*, 23 novembre 1937.

<sup>577</sup> SCHRIEDER (G.R), CUEVAS (E.C), 1994, « Groupes financiers informels au Cameroun », *Finance informelle dans les pays en Développement* (sous la direction de Dale W.Adams et Delbert A. Fitchett), Presses Universitaires de Lyon.

au sein de l'empire colonial français, les acteurs collectifs performants sur le plan local tels que les chefferies, la famille élargie et surtout les *miemba*, connaissent un essor dans son pôle économique le plus performant qu'est Douala. *L'anthropophagie monétaire* a disparu avec l'abolition de l'esclavage interne et externe mais *l'anthropocentrisme financier* persiste dans la conception monétaire et les objectifs des acteurs collectifs locaux<sup>578</sup>.

Le Cameroun change de statut à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Il devient un territoire sous tutelle de l'ONU qui remplace la S.D.N mais reste toujours administré par les mêmes puissances coloniales que sont la France et l'Angleterre. La création en 1945 du FCFA et l'intensification des Zones sterling et dollar au Cameroun après la guerre, vont renforcer l'usage des monnaies modernes au niveau des transactions quotidiennes dans ce territoire où les pratiques économiques des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels se développent, et nécessitent de plus en plus le soutien des institutions financières métropolitaines (place financière de Londres, Banque d'Angleterre, Banque de France, Trésor public français, banques commerciales françaises et anglaises...). Celles-ci servent de pivot à la Zone Sterling et à la Zone Franc. Par conséquent, les paléomonnaies camerounaises avec valeur d'usage ordinaire, ne vérifient ni la fable des économistes sur l'origine de la monnaie, et encore, moins une évolution progressive et cohérente allant d'une phase de violence essentielle à celle d'exclusion en passant par une phase d'élection comme le prévoit la théorie mimétique d'André Orléan et de Michel Aglietta<sup>579</sup>. Phagocytées aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels d'évolution par les monnaies modernes (Franc Français, F.C.F.A, Dollar, Livres Sterling, Thaler de Marie Thérèse...) déjà aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels et utilisées par les acteurs politico-culturels et économiques dominants (Français, Anglais, Américains), la mutation des paléo- monnaies camerounaises avec valeur d'usage ordinaire en particulier, et africaines en général, a été stoppée tantôt à *la phase de violence essentielle* (cas des esclaves et du Kru), tantôt à *la phase d'élection* (cas des cauris, du fer, de l'ivoire et du bétail).

Dans leur processus évolutif, ces monnaies primitives n'ont pas pu atteindre *la phase d'exclusion* leur permettant de sortir du cercle des biens ordinaires. Etant donné, d'une part, qu'aucune monnaie n'apparaît *ex nihilo*, mais trouve chacune son origine dans un long processus historique de maturation fondé sur des pratiques réelles et, d'autre part, que la monnaie ne peut être conçue, comme le dit Polanyi, hors de la couverture des institutions culturelles qui en fondent la confiance et le pouvoir libératoire, la persistance des institutions financières locales (informelles) à cette période, traduit aussi le conflit d'une création et d'une conception monétaire divergente par les deux sphères financières et leurs acteurs respectifs<sup>580</sup>.

Lorsque *le dualisme financier binaire* prend fin suite à la (re)centralisation du système financier camerounais dans un dualisme classique avec la naissance de l'Etat unitaire en 1972, les *Currency Boards* ont vécu. La mode est désormais aux banques

<sup>578</sup> TESTART (A.), 2001, (sous la direction de) : *Aux origines des monnaies*, édition Errance, Paris : « la société moderne a prohibé toute sorte de trafic sur les être humains, qu'il s'agisse de droits sur les épouses, de propriété des esclaves, de ventes d'enfants, etc. Or, c'est avant tout à de telles fins que sert la monnaie dans les sociétés primitives. De ce point de vue, peu importe que nous puissions acheter mille sortes de téléphones portables, notre monnaie s'avère être d'un usage extrêmement limité comparativement aux monnaies primitives. », p.37.

<sup>579</sup> AGLIETTA (M.), ORLEANS (A.), 2002, *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, Paris.

<sup>580</sup> D'après NJEUMA (M.Z.), 1989, *Histoire du Cameroun du XIX<sup>ème</sup> au début du XX<sup>ème</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris, Yagarou le Lamido de Ngaoundéré en 1923, brûle des billets de banques en signe de contestation de l'autorité française, p. 232.

centrales dont la BEAC en constitue la représentation typique pour le Cameroun et les autres pays de l'Afrique centrale. Cette période de dualisme financier binaire transporte aussi le débat théorique *Currency School* versus *Banking School* sur le sol camerounais et africain. Ce débat connut la victoire des idées de la *Currency school* malgré une régulation métropolitaine omniprésente dans les deux zones financière où le *free banking* fut cependant beaucoup plus appliqué du côté britannique (Cameroun occidental), que du côté français (Cameroun oriental). Ce sont deux organisations financières à la fois culturelles et utilitaristes dans leurs objectifs et leur fonctionnement.

Ainsi, la dynamique institutionnelle globale du Cameroun en général, et celle de son système financier en particulier sont dues, non seulement aux conflits internationaux et intra- nationaux entre acteurs dominés et dominants et leurs stratégies, mais aussi, aux interactions et aux évolutions, sous contrainte des mêmes conflits et stratégies, des différents éléments structurants pendant les deux phases de son processus colonial. La confiance institutionnelle et interpersonnelle évolue aussi au gré des événements du processus de modernisation mis en place par les acteurs nationaux et internationaux.

### **§-La reproduction destructrice et créatrice des institutions et des pratiques financières**

Ce chapitre met aussi en évidence le mécanisme de reproduction destructrice et créatrice des institutions financières et de l'ordre financier camerounais à travers lequel les institutions financières dites informelles et leur ordre financier, se détruisent et se renouvellent sans cesse au même titre que les institutions financières formelles et l'ordre financier qu'elles incarnent. La dimension historique du dualisme financier camerounais montre donc le souci permanent des deux sphères financières et de leurs acteurs respectifs, de préserver, sous contrainte de leurs visions du monde, de leurs statuts sociaux et de leurs moyens matériels, la capacité de reproduction durable de leur autonomie sociale à travers la préservation de leurs modes de mobilisation de l'épargne, d'octroi de crédit et d'intermédiation financière.

De ce fait, même si le système financier formel et ses acteurs sont en général dominants sur le plan du rapport K/L, le système financier informel et ses acteurs ne disparaissent pas et restent dominant sur le plan du rapport L/K issu de leur caractère populaire<sup>581</sup>. La vision du monde et les moyens qu'utilisent les dominants pour rendre effectif leur ordre financier ne correspondent, ni à l'ordre financier des dominés et encore moins à leur moyens même si des complémentarités s'installent. D'où une destruction créatrice permanente où on retrouve de l'ancien dans le nouveau suivant les conjonctures et les problèmes qu'elles induisent.

En conséquence, cet aspect historique du dualisme financier camerounais montre que la capacité de reproduction durable des acteurs locaux dominés et des acteurs locaux dominants se fait sous contrainte des pesanteurs référentielles des deux phases de son processus colonial pendant lesquelles chaque puissance occupante définit ce qu'elle entend par développement et met en place l'organisation financière capable de soutenir sa stratégie et ses orientations politico-économiques et sociales. Même si les acteurs dominés et dominants locaux réussissent chaque fois à s'adapter en réinventant des mécanismes de financement inspirés du passé et de leur culture, il faut noter que la disparition des paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire et le transfert du monopole d'émission monétaire aux banques métropolitaines et à leurs filiales coloniales, portent fortement atteinte à la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale des Camerounais et de leur système parce que les pratiques locales et historiques ne sont plus les plus performantes pour le faire.

<sup>581</sup> K/L et L/K désignent respectivement des techniques productives des produits et de services financiers plus intensives en capital et plus intensives en travail.

Malgré les multiples conflits entre les deux sphères financières se manifestant au niveau des acteurs, des pratiques et des institutions financières et monétaires, de nombreux liens existent entre elles en dehors des taux de change et de la monnaie banque centrale que nous avons relevés. Il n'est donc pas surprenant, sur le plan financier et monétaire, que les niveaux institutionnels néobraudéliens  $NI_3$  et  $NI_4$  correspondant au 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques ( $NH_3$  et  $NH_4$ ), se trouvent connectés aux niveaux institutionnels  $NI_1/NI_2$  et historiques  $NH_1/HI_2$ . Ce lien entraîne un entremêlement des normes et des rythmes temporels inhérents aux différents niveaux néobraudéliens avec lesquels les différents acteurs collectifs et individuels jouent pour renforcer la capacité de reproduction durable de leur autonomie sociale. Il en découle des interdépendances temporelles, spatiales et normatives entre les acteurs et leurs systèmes financiers.

### Conclusion à la troisième partie

Dans une approche liant le global au local, leurs acteurs ainsi que leurs différents ordres et pratiques financières, la troisième partie continue une démonstration d'ensemble qui a pour fonction, tant de clarifier la construction et l'évolution singulière du système financier camerounais, que de montrer le caractère indéterminé et singuliers des actions et des processus qui en résultent. Nous le faisons en insistant sur les rapports entre les différentes pratiques financières au sein de différents régimes d'accumulation, les niveaux néobraudéliens où se trouvent les acteurs, leurs approches conflictuelles du développement, et *la reproduction durable de l'autonomie sociale des systèmes, des sous-systèmes et de leurs acteurs*. Cette troisième partie montre donc toute l'importance de l'histoire qu'il faut se garder de négliger dans la mesure où les innovations financières issues des dualismes financiers historiques mettent en évidence son rôle dans les mécanismes financiers infranationaux et nationaux actuels. Les liens et les ruptures entre le global et le local, le passé et le présent, et leurs effets respectifs sur les ordres financiers institutionnels et populaires, constituent des clés de base de l'analyse du système financier camerounais.

Cela dit, cette troisième partie montre que les différentes étapes constructives de la base matérielle et spirituelle du système financier camerounais sont globalement les suivantes :

- Etape 1 (1800-1916) : Etablissement de liaisons entre les différents sous-systèmes financiers duaux de l'Etat-colonial par l'architecture institutionnelle centralisatrice du protectorat allemand dont le centre de l'économie-monde de rente est Douala. La colonisation sert de transition historique entre de multiples groupements isolés organisés de façon étatique ou non, et l'Etat-colonial (protectorat allemand) ;
- Etape 2 (1916-1972): Structuration binaire du dualisme financier du protectorat allemand. Deux systèmes financiers liés à deux Cameroun structurés autour de la zone-franc d'un côté, et de la zone-sterling de l'autre, apparaissent. L'économie-monde de rente camerounaise a désormais deux centres. Douala pour le Cameroun francophone et Buéa pour le Cameroun anglophone. Le Condominium sert de transition historique entre le protectorat allemand, le Cameroun sous mandat, le Cameroun sous tutelle et le Cameroun fédéral;
- Etape 3 (1972- années 2000) : Recentralisation du système financier au sein de l'Etat-unitaire et de la zone-franc. Douala redevient l'unique centre de l'économie nationale. L'indépendance politique sert de transition historique entre le Cameroun fédéral et l'Etat-unitaire : c'est l'objet de la quatrième partie.

**Annexe 1**

Le 15 juin 1896 parut une ordonnance impériale créant au Cameroun des terres dites de la couronne. Elle s'articule comme suit :

« Nous Guillaume, par la grâce de Dieu, empereur allemand, roi de Prusse....., ordonnons, pour le territoire du Kamerun sur la base des paragraphes 1 et 3, article 2 de la loi concernant la législation dans les territoires de protectorat allemand (Recueil des lois sur l'Empire, 1888, p.75), au nom de l'Empire ce qui suit :

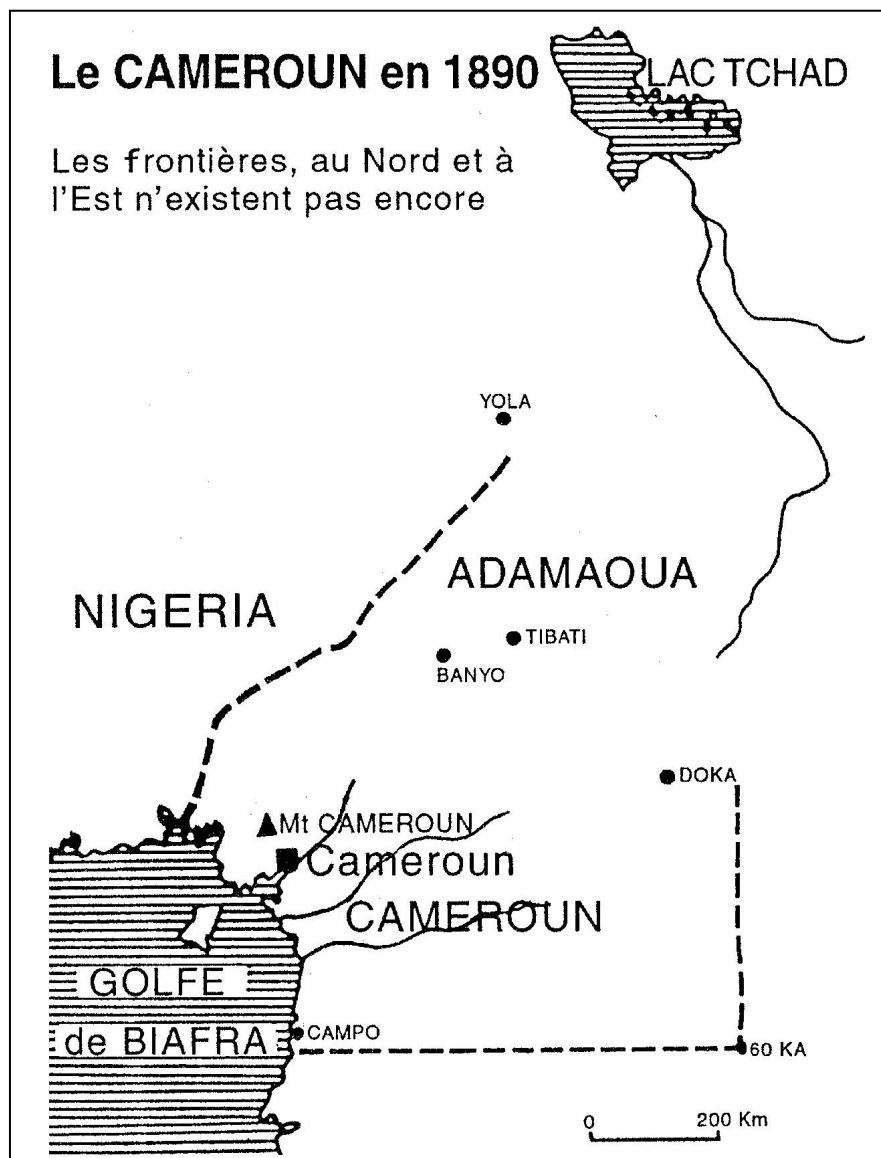
I- Création des terres dites de la couronne :

1-Sous réserve des droits de propriété ou d'autres droits réels que des particuliers ou des personnes morales, que des chefs ou des collectivités indigènes pourraient prouver, de même que sous réserve des droits d'occupation de tiers fondés sur des contrats passés avec le gouvernement impérial, toute terre à l'intérieur du territoire de protectorat du Kamerun est de la Couronne comme étant sans maître, sa propriété échoit à l'Empire. »

« Les autres titres définissent la pris de possession et l'aliénation des terres de la Couronne ainsi que l'acquisition et l'aliénation des terres dans le territoire du Cameroun. Le 17 octobre de la même année, le prince Hohenlohe signait un règlement concernant l'exécution de cette ordonnance. Le 10 octobre 1904 un arrêté du gouverneur Puttkamer créait dans chaque circonscription, une commission chargée d'établir les terres vacantes.

Enfin, le 22 décembre 1910, un arrêté du gouverneur Gleim étendait à tout le territoire la création des *Commissions foncières* définies par le texte du 10 octobre 1904 » . (Voir Mveng E., 1963, Op. Cit. p.340).

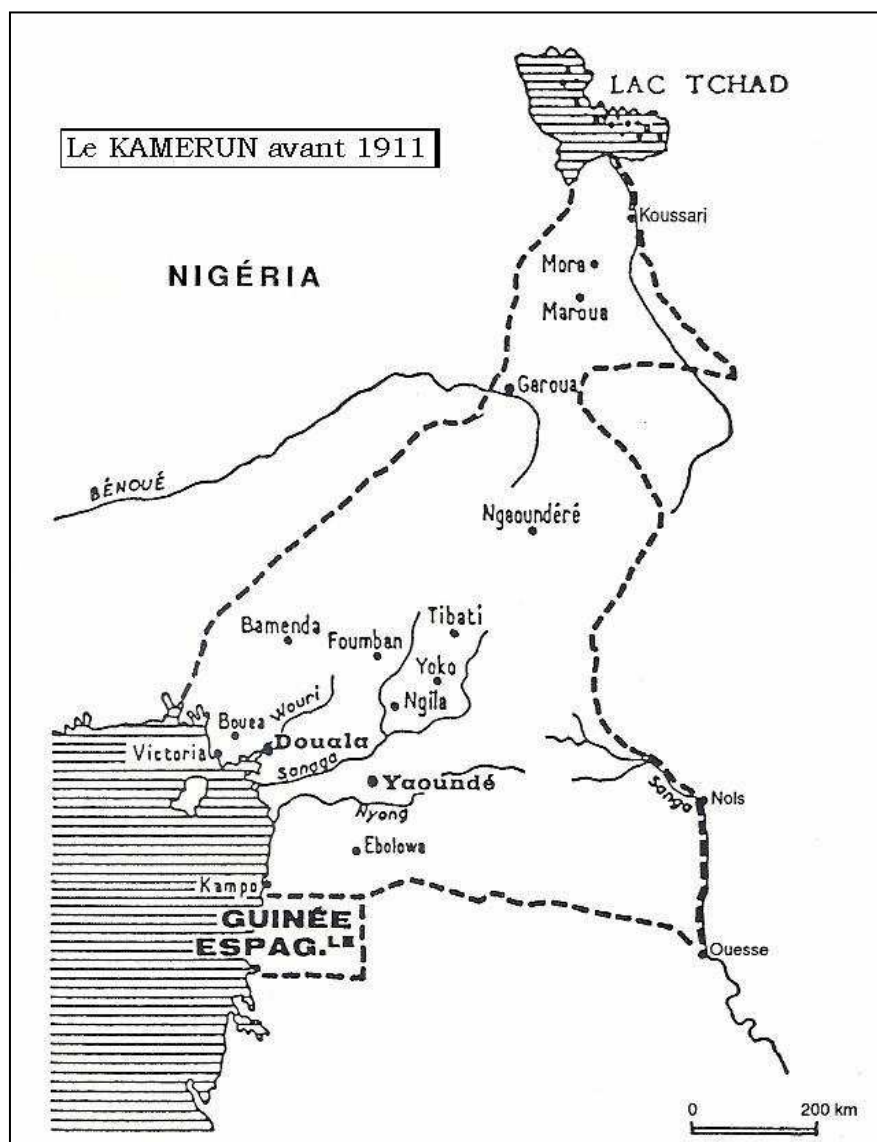
## Annexe 2



Source : KAMDEM (E.), 2003, *Management et interculturalité en Afrique. Expérience camerounaise*, PUL/L'Harmattan.



## Annexe 3



Avant 1911, le « Kamerun » allemand :

Superficie : 480 000 km<sup>2</sup>. Population : environ 3 500 00 habitants

(Tous les chiffres de cette époque sont approximatifs. Certains donnent de 478 000 km<sup>2</sup>, d'autres, 493 000 km<sup>2</sup> ; quant à la population, les estimations vont de 2 800 000 à 3 500 000 habitants)

Source : KAMDEM (E.), 2003, Management et interculturalité en Afrique. Expérience camerounaise, PUL/L'Harmattan.

## Annexe 4

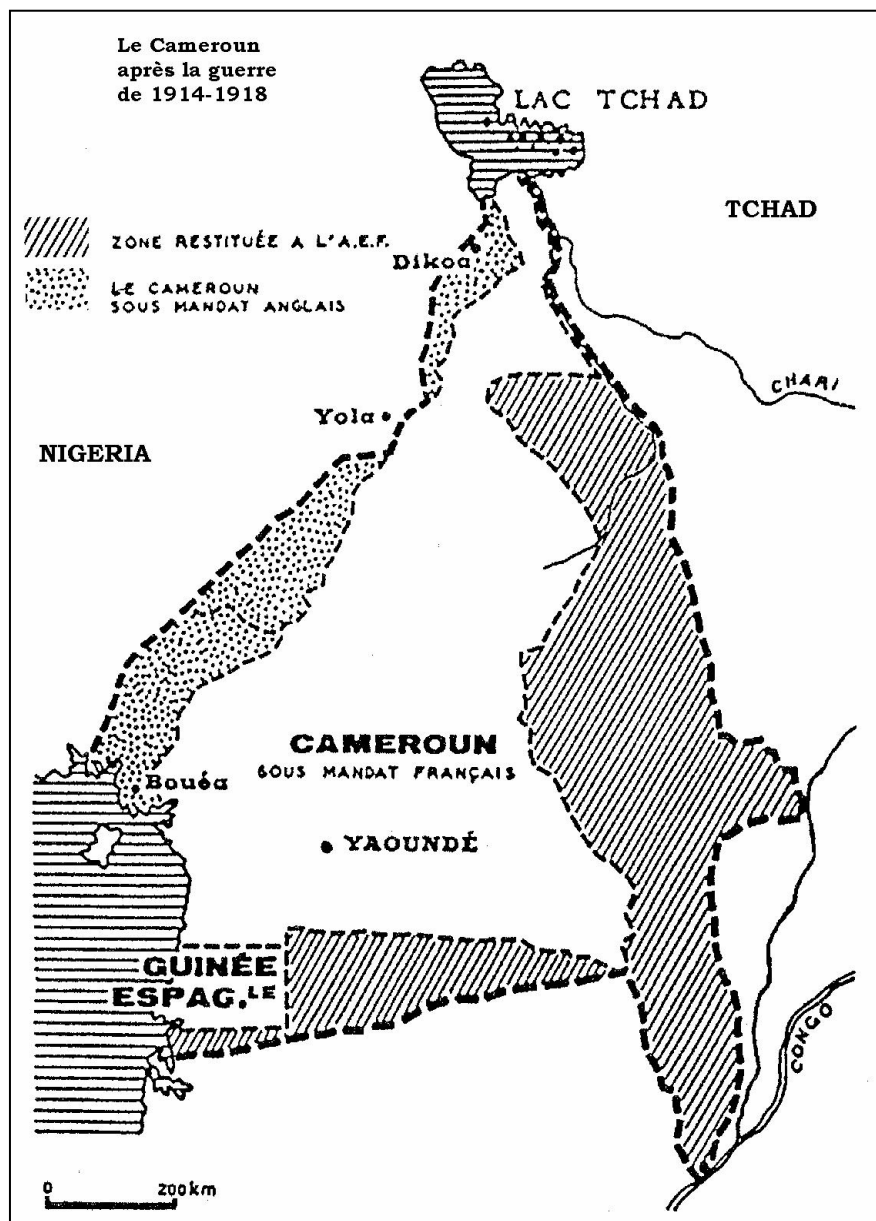


Après 1911 : le « Neu-Kamerun » 750 000 km<sup>2</sup> répartis en 28 districts.

L'Oubangui est atteint à Zinga, le Congo à Bonga et le Bec de Canard est cédé à la France.

La Guinée espagnole est cernée par le Kamerun. Source : KAMDEM (E.), 2003, *Management et interculturelité en Afrique. Expérience camerounaise*, PUL/L'Harmattan.

## Annexe 5



Après la guerre 1914-1918 : (Ces chiffres sont approximatifs)

- Une zone est restituée à l'A.E.F.
- Une zone française : 425 000 km<sup>2</sup>, 2 250 000 habitants
- Une zone anglaise : 53 000 km<sup>2</sup>

Source : KAMDEM (E.), 2003, *Management et interculturalité en Afrique. Expérience camerounaise*, PUL/L'Harmattan.



## **QUATRIEME PARTIE**

### ***Le dualisme financier moderne (1972- années 2000)***



## Introduction à la quatrième partie

« Présent et passé s'éclairant de leur lumière réciproque<sup>582</sup> », la phase de construction des supports matériels et spirituels du dualisme financier camerounais (1800-1916), et celle de dualisme financier binaire (1916-1972) que met en évidence la troisième partie, permettent, non seulement de mieux établir les liens entre le système financier camerounais moderne et ses racines nationales et internationales, mais aussi de savoir d'où il vient. Cette quatrième partie nous permet de voir vers où il semble aller.

En dehors des acteurs et des institutions habituels des analyses classiques et néo-classiques du système financier camerounais (banques commerciales, banques centrales, trésors publics, marchés financiers), l'aspect diachronique et analytique de la troisième partie montre aussi le rôle et les stratégies jamais soulignés d'autres acteurs de types populaires : les Duala, les Bassa, les Bèti, les Bakwéri, les Peuls, les Haoussa, les Bamilékés. Et de types institutionnels : les factoreries, les multinationales coloniales, les puissances coloniales, l'administration coloniale, l'administration traditionnelle, le *Foreign Affairs*, le Ministère des colonies. D'autres institutions (le tribut, le *djihad*, le *zakat*, la famille élargie, le rite *nso*, le rite *jengu*, la dot, la chefferie, les *miemba*, le mariage polygamique, le crédit Trust, la Cour d'Équité de Douala, les paléo-monnaies, la Zone- Franc, la Zone dollar, la Zone Sterling et l'esclavage) sont également mises en évidence dans la construction historique du système financier camerounais. La place et le rôle des conflits d'acteurs en interactions avec le territoire et les autres éléments structurants sont aussi des facteurs importants de cette évolution de longue période où le temps long devient lui-même un structurant supplémentaire.

La phase de dualisme financier moderne (1972- années 2000) connaît donc déjà une (re)centralisation de la sphère financière formelle au sein de la Zone-Franc dont elle va épouser l'évolution. Elle présente aussi une sphère financière informelle formée de deux strates d'acteurs, d'institutions et de pratiques financières issues des deux premières phases du processus colonial camerounais [phase de construction matérielle et spirituelle de son système financier (1800-1916), et phase de dualisme financier binaire (1916-1972)]. Les liens permanents entre les sphères financières formelles et informelles, ainsi que leur territorialisation conjointe sur un même espace social en relation avec l'extérieur, font que les activités économiques et financières vont du 1<sup>er</sup> niveau historique et institutionnel au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel.

Ceci dit, la phase de dualisme financier moderne sera analysée de la même façon que les deux premières dont elle constitue juste un palier supplémentaire dans l'évolution.

---

<sup>582</sup> BRAUDEL (F.), 1958, « La Longue durée », *Annales E.S.C.*, n°4, Débats et Combats, pp.725-753.

C'est à dire que le dualisme financier camerounais moderne ne sera pas appréhendé comme une réalité isolée dans le temps et l'espace. Il le sera comme un paramètre de l'évolution politique, institutionnelle, économique et financière de l'Etat camerounais avec laquelle il est en interaction sous contrainte des éléments structurants. Aussi, donnons-nous encore une place centrale aux institutions (stocks et flux ou réformes), aux acteurs en présence, à leurs conflits, à leurs pratiques, à la périodisation, aux niveaux néobraudéliens et aux éléments structurants. A chaque période, le système financier camerounais est analysé après avoir spécifié les caractéristiques et les conséquences du régime d'accumulation qu'il soutient. C'est généralement l'homologie de structure, les complémentarités et les interdépendances entre le régime d'accumulation et les institutions financières qui déterminent la nature du dualisme financier camerounais et son rôle dans la reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs.

C'est donc la poursuite, non d'un simple récit historique, mais d'une démonstration d'ensemble, dont le but ultime est de lire et d'analyser différemment les causes et les conséquences du dualisme financier camerounais tout au long de son processus de développement. Nous interrogeons aussi son impact sur la capacité des Camerounais à se reproduire socialement de façon autonome, comme acteurs collectifs organisés avec une capacité de contre-pouvoir et de décision leur permettant d'améliorer leur vie. De ce fait, les pratiques et les institutions financières informelles ne sont nullement appréhendées comme des anomalies empêchant le fonctionnement optimal d'une sphère financière formelle dont l'application de la technique et des outils se veut universelle. Elles renvoient plutôt à un ensemble de normes, de valeurs sociales, de routines et de croyances, dont les fondements résident autant dans l'histoire profonde que dans l'identité institutionnelle, environnementale, démographique, politique et économique d'une société en évolution et en relation avec l'extérieur. Leur persistance révèle de ce fait, non des dysfonctionnements du système financier formel, mais, un ensemble de logiques d'actions donnant un sens à la dynamique socioculturelle et économico-financière construites et reconstruites suivant les conjonctures, tant autour de la confiance et de la solidarité, que de la proximité relationnelle. Le sens et l'ampleur que ces conjonctures donnent aux problèmes des populations locales et aux relations qu'elles entretiennent avec le système économico-financier dominant se répercutent sur ces institutions financières informelles.



## Chapitre 7 : Etat-développeur, dualisme financier et développement

### 7.1 Introduction

Ce chapitre traite de deux phases caractérisées par le régime d'accumulation de l'Etat-développeur : la phase de prospérité économique d'un Etat camerounais qui tente une articulation entre les pratiques de développement du 3<sup>ème</sup> niveau, et les initiatives solidaires d'origines populaires (1972-1985). Et la phase de crise économique de l'Etat dès 1985. Le dualisme financier dont il est question ici est dit moderne parce que tous les éléments contemporains constituant les repères des sphères financières formelles et informelles camerounaises sont déjà en place, contrairement aux deux premiers dualismes historiques où ils n'existaient pas encore *ex-ante*. Ce sont les banques commerciales, un même territoire national, une même population, les tontines, la Banque centrale (B.E.A.C), le marché monétaire, le marché interbancaire, le F.C.F.A, le F.F, la Zone-Franc et actuellement l'Euro. Cette phase moderne montre aussi le processus de mise en place des institutions de microfinance dans le paysage financier camerounais.

### 7.2 La phase de prospérité économique de l'Etat et du dualisme financier en veilleuse (1972-1985)

L'économie-monde de rente camerounaise, dont toutes les bases productives ont été initiées par les acteurs politico-culturels et économiques dominants successifs – les Allemands de 1884 à 1916 et le couple franco-britannique de 1916 à 1972– et leurs relais locaux, va se renforcer au cours de cette période. Même si les modes d'organisation britanniques restent présents dans l'ancien Cameroun occidental, l'Angleterre n'est plus concrètement présente dans l'orientation politique et économique d'un pays où la France reste le grand acteur dominant international. L'avènement de la République unie du Cameroun en 1972 a respectivement renforcé Douala et Yaoundé dans leur place et rôle de pôles économique et politique performants du nouvel Etat indépendant. Ce dernier devient l'acteur central du processus de développement dont nous allons analyser, tant le socle idéologico-institutionnel, que l'impact de son application sur les éléments structurants, les conflits, le dualisme financier et la reproduction durable de l'autonomie sociale des Camerounais.

#### 7.2.1-Le socle idéologico-institutionnel de la prospérité économique de l'Etat camerounais

Par ses fonctions régaliennes que sont la défense et la sécurité nationale, l'éducation nationale, la santé et la préservation de l'unité nationale jugées prioritaires au sein de l'équipe dirigeante soutenue par la communauté internationale, l'Etat camerounais est aussi chargé de jouer le rôle de développeur. C'est-à-dire d'un stratège hautement rationnel et capable de vision à long terme, de prendre les bonnes décisions et de fournir un cadre cohérent à l'action des acteurs politiques, économiques et sociaux au sein d'un espace social dont la situation se trouverait ainsi améliorée<sup>583</sup>. Dans cette phase de modernisation nationale autoritaire, cet Etat met en place une matrice institutionnelle et un mode de régulation politico-économique dont le but est de garantir la prospérité du pays et celle de ses populations : c'est *le deus ex machina* du développement dont la

<sup>583</sup> KOENIG (C.), 1997, « De L'Etat contrit à l'Etat Stratège », *Management international*, vol.1, n°2, pp .13-20.

fonction principale est le *nation-building*, par la construction d'une structure organisationnelle dominante qui cherche à façonner ou à structurer la société dans l'objectif de modernisation. Outre la centralisation politique et économique du Cameroun francophone sous administration française, le caractère jacobin de l'Etat-développeur camerounais provient aussi d'une caractéristique de longue date de l'Etat français, dont la participation à la modernisation de la nation française, que ce soit par son rôle dans la construction des structures industrielles, ou par ses efforts de protection nationale et d'éducation, a toujours été prépondérante<sup>584</sup>. La mobilisation nécessaire de toutes les forces vives du pays autour de l'objectif d'unité et de prospérité nationales, sous contrainte du paradigme de modernisation, va orienter le cadre institutionnel global de l'Etat camerounais sur le plan politique, économique et financier.

#### 7.2.1.1-Les institutions politiques

Si le passage de la République fédérale du Cameroun à l'Etat unitaire après l'indépendance a bien un ancrage dans la Constitution de 1972, dont l'objectif est la (re)centralisation territoriale, démographique et administrative d'un espace socio-économique et politique divisé par les conflits et les rivalités entre Anglais et Français, tel n'est pas le cas du régime politique dictatorial qui en découle. En effet, le multipartisme est en vigueur au Cameroun avant l'indépendance même si certains partis ultranationalistes, comme l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.), sont clandestins. L'article 3 des Constitutions de 1960 (République du Cameroun), de 1961 (République fédérale du Cameroun) et de 1972 (République unie du Cameroun) prévoyant le multipartisme, la création d'un parti unique au Cameroun par une unification autoritaire des partis politiques en 1966 et des syndicats en 1972, n'a aucun ancrage constitutionnel<sup>585</sup>. Le régime du parti unique qui se met en place obéit ainsi à l'exigence autoritaire de l'acteur central de la modernisation nationale qu'est l'Etat-développeur devant privilégier le calme, la paix et la prospérité économique, au détriment de la liberté d'opinion et du multipartisme, jugés en corrélation négative avec l'unité nationale et le *nation-building*<sup>586</sup>.

Donc, même si une grande mobilisation se fait sentir chez plusieurs Camerounais fiers, de leur souveraineté nationale nouvellement acquise, l'adhésion au parti unique est moins le signe d'une confiance institutionnelle au beau fixe que de crainte du régime politique répressif en place. Ces régimes politiques sont cautionnés par la communauté internationale par l'entremise de l'ancienne métropole. Cette dernière ne peut sauvegarder ses intérêts qu'en soutenant les choix politiques de ses anciens relayeurs coloniaux au pouvoir. Aussi, estime-t-elle que la démocratie est encore un luxe pour le Cameroun au stade de développement où il se trouve. Par ailleurs, la stratégie de non-

<sup>584</sup> TOURAINE (A.), 1992, « L'Etat et la question nationale », R. Lenoir et J. Lesourne (éds), in : *Où va l'Etat*, Le Monde Edition, Paris, pp.74-90.

<sup>585</sup> MOUKOKO MBONDJO (P.), 1990, « Le retour au multipartisme au Cameroun », in : *L'Afrique en transition vers le multipartisme politique* (sous la direction de Gérard CONAC), Economica, Paris, pp.237-250.

<sup>586</sup> On retrouve ici l'opposition classique dans la conception et la fonction des régimes politiques entre Hobbes et Spinoza. Le premier en faveur des monarchies, considère la paix et l'ordre comme les objectifs suprêmes alors que le second, favorable aux démocraties, privilégie les libertés à l'ordre public. Par ailleurs, il faut noter que cette orientation se précise après plusieurs hésitations car Ahidjo, premier Président du Cameroun et soutenu par le gouvernement du Général de Gaulle, se déclare d'abord socialiste en 1962 où il dit : « *notre socialisme, le socialisme africain, se veut syncrétique parce qu'il emprunte à l'extérieur ses techniques pour les greffer sur notre propre héritage défini par son sens communautaire, son respect des valeurs spirituelles et la place centrale qu'il donne à l'homme en toutes occasions* ». Les cinq axes de sa politique de développement sont : l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, l'industrialisation et le crédit.

alignement du Cameroun – et d’autres anciennes colonies d’Afrique subsaharienne – pendant cette période de bipolarité (guerre froide), lui confère une prime géopolitique. Cela tient au fait que celui des deux blocs qui condamne son régime politique court le risque de voir le nouveau territoire indépendant basculer dans le camp ennemi qui accepterait de le laisser faire à sa guise. Un régime politique dictatorial se met ainsi en place. Ses caractéristiques sont :

- la centralisation décisionnelle ;
- le monopole du pouvoir politique et de la force organisationnelle ;
- la spécialisation du politique, en le confinant au sein de réseaux performants qui excluent les autres citoyens ;
- l’absence de contraintes constitutionnelles pouvant permettre au gouvernement de respecter continuellement les préférences du peuple camerounais.

#### 7.2.1.2-Les institutions économiques

Le régime politique que nous venons de décrire sert à légitimer l’idéologie économique orientant les institutions dans ce champ. Dans la stratégie de modernisation nationale autoritaire, l’Etat-développeur camerounais n’est pas seulement l’institution politique centrale. C’est aussi l’institution économique pivot devant assurer la centralisation nécessaire à l’accumulation nationale. En effet, dans une modernisation nationale, conçue comme le passage d’une organisation sociale, économique, politique et financière traditionnelle – et donc source de multiples carences et de dysfonctionnements –, à une organisation sociale, économique, politique, économique et financière moderne, synonyme d’abondance – en suivant le chemin tracé par les anciennes puissances coloniales déjà développées<sup>587</sup> –, l’Etat camerounais est aussi censé s’améliorer en tant qu’institution globale chargée de réaliser un développement que les organisations internationales définissent, depuis les années 1950, comme l’accumulation du capital et le rattrapage ou l’annulation du retard technologique.

Les institutions économiques camerounaises ont ainsi pour but, tant d’assurer l’accumulation nationale et internationale en se basant sur les dotations factorielles du pays et les opportunités des marchés internationaux, que de réaliser le rattrapage technologique avec la collaboration des institutions économiques internationales et la coopération technique avec la France. Elles doivent atteindre les prédictions de croissance du modèle de Solow et Swan de 1960, stipulant le rattrapage économique des pays du Nord par ceux du Sud où la faiblesse du rapport K/L entraîne une productivité marginale du capital plus élevée et, donc, une corrélation négative entre le niveau initial du revenu national et la croissance du revenu par tête<sup>588</sup>. Poursuivre cet objectif de rattrapage par la modernisation, tout en respectant son non-alignement, amène le Cameroun à mettre en place un ensemble d’institutions économiques obéissant aux exigences d’un capitalisme d’Etat, basé sur une économie mixte (libéralisme planifié),

<sup>587</sup> PEEMANS (J.Ph.), 2004, « Développement, identités culturelles, villes et territoires : quelques aspects Nord-Sud », in : *Développement territorial et mutations culturelles* (coordonné par Bernard Declève et Dominique Hibo), Presses Universitaires de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique, pp. 27-46.

<sup>588</sup> SOLOW (R.M.), 1956, « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol.70, pp.75-94.

SWAN (T.W.), 1956, « Economic Growth and capital Accumulation », *Economic Record*, vol.32, pp. 334-361.

dont le principal secteur d'accumulation et de rente est l'agriculture. D'où l'entrée en scène dès 1961 des plans quinquennaux qui sont des programmations sur cinq années par le gouvernement camerounais des différents investissements économiques sociaux et culturels prioritaires.

La trajectoire de la France, en tant qu'ancien pays agricole, va largement influencer le capitalisme d'Etat camerounais, au même titre que les développements théoriques dominants de l'époque, basés sur la théorie des avantages comparatifs. Comme la France, le Cameroun va suivre la théorie de l'échange international initialement développée par A. Smith et D. Ricardo. Sa version initiale prédit qu'un pays qui s'ouvre à l'extérieur devrait bénéficier d'une croissance économique plus rapide liée à l'exploitation de ses avantages comparatifs. Il devrait de ce fait mieux utiliser l'ensemble de ses ressources productives et réaliser un produit intérieur brut d'un niveau plus élevé. L'ouverture à l'extérieur est donc un jeu à somme positive entre tous les partenaires avec des gains à l'échange, au moins statiques, par rapport à la situation d'autarcie. La dynamisation de cette théorie par Balassa (1977)<sup>589</sup> est basée sur une approche par étape de l'avantage comparatif. En assimilant le développement à l'industrialisation elle-même, conçue comme le passage d'une production travailistique [K/L faible] à une production plus capitalistique [K/L élevé], Balassa montre qu'un pays avec une dotation factorielle initiale (F1) à la période  $t_1$  peut, soit consolider son avantage comparatif, soit le perdre ou en créer d'autres à la période  $t_2$ .

Il existe de ce fait une multitude de trajectoires de développement économique pour un pays. Tout dépend de la politique macroéconomique et démographique qu'il met en place entre les deux périodes et les suivantes. L'influence de la trajectoire française sur les institutions économiques camerounaises apparaît lorsqu'on prend en compte les travaux de E.E. Leamer<sup>590</sup> (1984), qui étend la même théorie à trois facteurs de production que sont le capital (K), le travail ou la population (L) et la terre (N). Le Cameroun est classé comme un pays disposant d'une quantité relativement importante de terre et de travail (N/L élevé, K/L et K/N faibles). Comme la France à ce stade de développement, le Cameroun a une fonction de production intensive en travail, qui utilise la terre et non le capital. Ainsi, le chemin de son développement est tracé par l'exemple français dont l'importance de l'excédent agroalimentaire compensa pendant longtemps le déficit industriel. En effet, c'est à cause de sa dotation factorielle en terres agricoles et à sa population que la France a été incitée à exploiter en premier lieu son avantage comparatif dans les produits agricoles et alimentaires<sup>591</sup>. Les institutions économiques camerounaises, définissant sa structure productive au service de l'accumulation nationale et internationale qu'exige la modernisation, seront ainsi taillées suivant le profil idéologique de la théorie des avantages comparatifs, en se basant sur la trajectoire de la France comme modèle empirique validant cette orientation. Qui plus est, les estimations statistiques montrent que les différences internationales de structures des exportations apparaissent bien corrélées aux différences de dotations en capital physique et humain.

### 7.2.1.3-Les institutions monétaires et financières

Le caractère centralisé de l'Etat camerounais détermine sa politique monétaire et financière ainsi que les infrastructures y afférentes. Le pouvoir politique imprime en effet sa marque sur les choix institutionnels et l'organisation du système financier. L'Etat, en

<sup>589</sup> BALASSA (B.), 1977, *Policy Reform in Developing countries*, Pergamon press, Oxford.

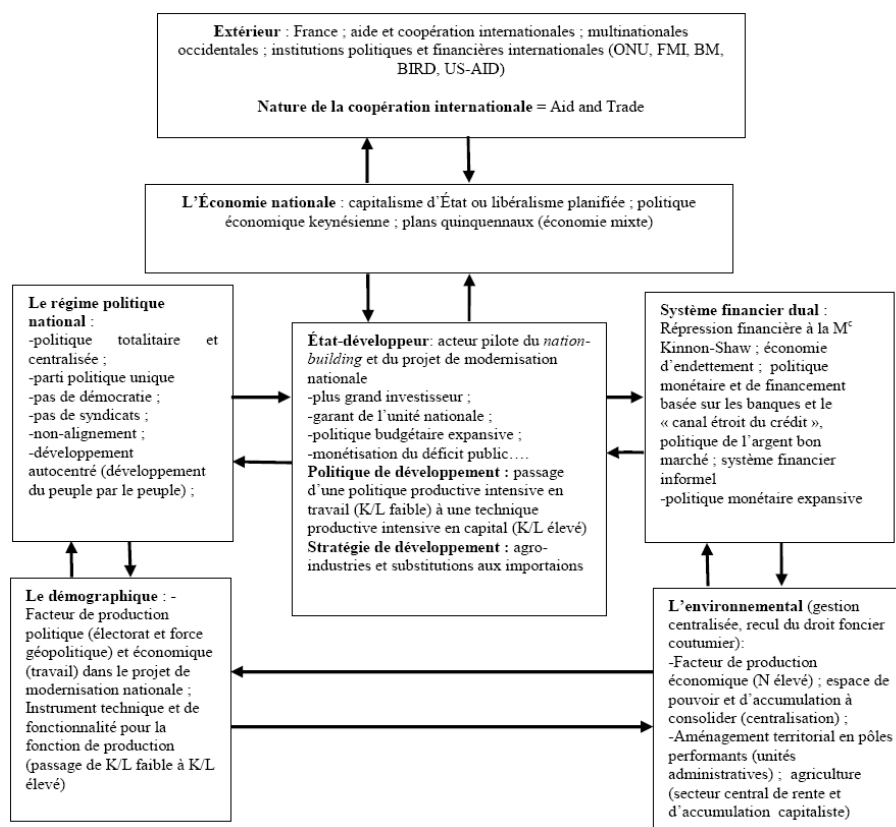
<sup>590</sup> LEAMER (E.E.), 1984, *Sources of international Comparative Advantage: Theory and Evidence*, Cambridge, Mass. MIT.

<sup>591</sup> HENNER (H-F.), 1992, « La dynamique de l'avantage comparatif », *Revue d'économie politique*, pp.448-443.

tant que facteur « superstructurel », est un déterminant de la composante matérielle (installations physiques, localisation) et immatérielle (services rendus) des institutions financières et monétaires nationales. Nouvellement indépendant, le Cameroun, comme de nombreux pays africains, est séduit par le caractère interventionniste de l'idéologie keynésienne en vigueur dans les anciennes puissances coloniales pendant les Trente Glorieuses (1945-1971). L'usage possible du déficit budgétaire et la pratique d'une politique de taux d'intérêts modérés, afin d'éviter l'excès d'épargne et doper l'efficacité marginale du capital, vont ainsi favoriser le choix de « la philosophie de l'argent bon marché » et celui de la répression financière à la M<sup>c</sup> Kinnon-Shaw. En se basant sur un développement se confondant à cette époque avec l'accumulation du capital et l'annulation du retard technologique, l'analyse keynésienne selon laquelle le revenu ( $Y$ ) précède l'épargne ( $S$ ), et non le contraire comme le pensent les classiques, arrive à la conclusion que c'est le manque de revenu qu'il faut combattre au Cameroun en particulier, et, au Sud en général. Ceci par un crédit bon marché.

Assurer un revenu courant aux populations par l'élimination de la contrainte de liquidité est l'objectif premier à atteindre, afin de garantir la hausse des dépenses de consommation et plus tard d'investissement suite au maintien de la demande effective nationale. En faisant fi de tous les acteurs collectifs locaux et de l'organisation de la société camerounaise en cellules fondées sur la famille, le lignage et les groupements communautaires, l'objectif de modernisation nationale impose une politique monétaire agissant fondamentalement via le « canal étroit du crédit bancaire ». C'est-à-dire basée sur l'offre de crédit national et international, qui met en avant le rôle des banques comme institutions financières performantes dont l'intermédiation facilite l'accès aux financements des acteurs ayant des revenus du capital et du travail inférieurs à la consommation. Il se met donc en place une économie d'endettement où l'Etat, aidé par la Banque centrale (en l'occurrence la BEAC), accorde des crédits à taux bonifiés au commerce extérieur, fixe les taux d'intérêts et les coefficients de réserves obligatoires tout en orientant les crédits vers les secteurs jugés prioritaires à la modernisation nationale.

Sur le plan international, le capitalisme d'Etat sera soutenu par l'épargne internationale. En partant en effet d'une situation où son épargne domestique ( $S_d$ ) est inférieure à ses plans d'investissements domestiques ( $I_d$ ) [ $S_d < I_d$ ], le Cameroun est, d'après les théories financières internationales, obligé de s'ouvrir afin de trouver à l'extérieur les capitaux nécessaires à la compensation de son déficit d'épargne interne. Ceci est d'autant plus vrai que, outre des efforts à réaliser pour maîtriser sa fécondité (transition démographique), son développement, i.e., l'évolution de son avantage comparatif ( $K/L$ ) en faveur du dénominateur, dépend des efforts faits en termes d'épargne et d'accumulation du capital physique et humain. La structure globale du système camerounais de modernisation nationale autoritaire de 1972 à 1985 peut donc se présenter comme suit :

**Schéma 7.1** : Caractéristiques du paradigme camerounais de modernisation nationale autoritaire

### 7.3 Les conséquences de l'application du paradigme de modernisation nationale autoritaire

Le déploiement effectif (1972-1985) du système productif et d'accumulation, dont nous venons de préciser les supports idéologiques et institutionnels, va profondément affecter les éléments structurants, leurs interactions, le dualisme financier camerounais et la capacité des acteurs collectifs à se reproduire socialement comme acteurs organisés ayant une capacité de contre-pouvoir et de participation leur permettant d'améliorer leur vie.

#### 7.3.1-Impacts sur les éléments structurants et leurs interactions

Le projet de modernisation nationale s'appuie sur le territoire (la terre) et la population nationale (N/L élevé, K/L et K/N faibles) pour rentabiliser son secteur central d'accumulation nationale et internationale qu'est l'agriculture. C'est de ce secteur que partent, non seulement les modifications structurelles qui affectent ensuite tous les éléments structurants et leurs interactions, mais aussi les nouveaux conflits entre les différents acteurs que sont les populations paysannes, les populations non-paysannes, l'Etat camerounais, les multinationales occidentales, la France, les campagnes et les villes. En effet, les grands groupes Peuls, Bèti, Duala, Bakwéri, Bamiléké et Bassa présentant chacun une grande dépendance territoriale et clanique comme nous l'avons

souligné dans les chapitres précédents, ont aussi des spécificités humaines et des activités productives qui répondent aux caractéristiques de leurs milieux de vie<sup>592</sup>. Les Bêti dans la forêt sont des agriculteurs et chasseurs sédentaires, les Peuls au Nord sont des éleveurs, les Duala et Bassa, populations côtières sont surtout des commerçants au même titre que les Bamiléké de l'Ouest du pays.

Les premiers conflits qu'entraîne la modernisation agricole entre les populations locales, l'Etat, les élites locales et les multinationales occidentales, se situent de ce fait au niveau de l'appropriation foncière, des méthodes de travail, puis des intérêts et des objectifs des uns et des autres dans le projet de modernisation. Nous allons donc voir comment un secteur agricole, qui contribua à la prospérité de l'Etat-développeur camerounais de 1960 à 1980, modifia tous les éléments structurants et les rapports entre acteurs, puis entre acteurs et territoires en poursuivant un projet de modernisation capitaliste. Nous allons aussi examiner si ce projet de modernisation autoritaire a négligé la reproduction sociale, en accordant peu d'intérêt à une appréciation empirique des systèmes agraires locaux basée sur des observations de longue durée, capables d'éclaircir les liens entre les populations, les différents territoires et leurs activités productives. Partageant avec Braudel l'idée que le processus de développement ne peut respecter le choix des sociétés qu'en se situant dans le temps long, révélateur de la composante reproductive comme structure de base de toutes sociétés<sup>593</sup>, nous allons en outre souligner quel impact a eu, sur les éléments structurants et leurs interdépendances, la dialectique entre un développement étatique et national, défini « *par le haut* », dans le cadre d'une politique moderne d'accumulation capitaliste, et un développement rural pratiqué « *par le bas* » dans une logique de reproduction sociale autonome, susceptible de résoudre les problèmes des populations rurales et d'améliorer leur vie.

### 7.3.1.1-Le politique et les autres éléments structurants

Les quatre plans quinquennaux du libéralisme planifié camerounais constituent la clef de voûte de la programmation de la politique agricole de ce pays, où l'acteur politique central est L'Etat. Le nouvel Etat indépendant, dont le parti unique U.N.C est l'instrument de propagande politique, est chargé de canaliser la dynamique de modernisation par la gestion des interactions non seulement entre acteurs, mais aussi entre tous les éléments structurants, dont les interdépendances se concentrent autour de la technique productive K/L. On veut renforcer l'intensité capitaliste par sa modernisation. Le politique, au travers du régime totalitaire, est chargé d'éviter la dispersion des énergies nationales, le particularisme régional et le sentiment d'appartenance ethnique. Des mesures d'incitation et de stimulation sont également prévues par la politique agricole nationale. Elles vont du concours de la plus belle plantation, aux systèmes de prix rémunérateurs, en passant par les comices agropastoraux. De ce fait, la force démographique du pays est mobilisée autour du projet, lors des congrès du parti unique à travers un slogan comme « le développement du peuple par le peuple », né à Bafoussam en 1965 et reconduit à Douala en 1975. Apparaît ensuite le thème de « *la révolution verte* » introduit à Buéa en 1972. Des alliances stratégiques voient le jour entre *leaders* anglophones et francophones désireux de maîtriser l'appareil d'Etat, de s'y maintenir, tout en renforçant la centralisation d'un espace national si diversifié qu'on le qualifie de synthèse de l'Afrique.

Les chefs de file des réseaux performants, dont le rôle est la mobilisation populaire de leur région autour du projet de modernisation, se voient attribuer des canaux

<sup>592</sup> Voir WAUTELET (J.M.), 1995, « Disparités régionales et différenciation des paysanneries au Cameroun », *Revue TIERS-MONDE*, t. XXXVI, n°141, pp.87-101.

<sup>593</sup> BRAUDEL (F.), 1969, *Ecrits sur l'Histoire*, Flammarion, Paris, pp.41-83

d'accumulation dans le secteur agricole de leur zone de domination (le coton au Nord, le cacao au Centre et au Sud, le système coopératif et agro-industriel chez les anglophones). L'agriculture constituant désormais un secteur stratégique pour construire l'Etat moderne et son économie, la mobilisation des populations (dénominateur de la technique productive K/L) est mise au service de l'économique. D'où l'importance de l'accumulation du capital (K), dont l'Etat se charge d'assurer la provision en faisant appel aux capitaux étrangers qui, inévitablement, entraînent une grande intervention de l'extérieur par le biais d'aides et de prêts internationaux auprès des institutions internationales telles que la BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) et l'USAID (*US Agency for International Development*).

### 7.3.1.2-La reproduction de la stratégie rentière des grandes plantations coloniales

Soutenu par le politique, l'héritage de l'économie-monde de rente va continuer à influencer l'environnemental à travers une reproduction du système hégémonique colonial et de ses conflits. En effet, l'accession du pays à l'indépendance ne signifie aucunement la fin des grandes plantations coloniales. Le phénomène va au contraire connaître une redéfinition dans sa mise en œuvre, par l'introduction de nouvelles technologies, de nouvelles variétés de cultures, une utilisation intensive d'intrants (engrais et pesticides), de la mécanisation et de nouvelles techniques de gestion des sols et de la main-d'œuvre. L'économique, par la recherche de la maximisation de la rente, est toujours au centre des préoccupations des acteurs dominants soutenus par l'Etat-développeur, dont l'assise territoriale (la terre) et la population (le travail) sont au service du projet de modernisation, en tant que principaux arguments de sa fonction de production. Ces deux facteurs de production sont utilisés suivant les règles du socle idéologique et institutionnel du capitalisme d'Etat, dont l'économie classique est l'inspiratrice. L'accumulation nationale et internationale qu'avaient commencée les acteurs politico-culturels et économiques dominants (Allemagne, France et Angleterre), et leurs relais locaux, est aussi la préoccupation des nouvelles élites locales. D'où la poursuite d'un développement agricole sans les composantes démographiques et spatiales que sont, respectivement, la paysannerie et les zones rurales. Le but n'est pas de permettre aux populations de reproduire de façon autonome des systèmes agricoles séculaires par l'usage d'instruments modernes, mais plutôt la recherche d'économies d'échelles basées sur une exploitation optimale des avantages comparatifs comme moteur du développement agricole (localisation, dimension de ses exploitations et niveau de production).

A ce titre, le développement agricole camerounais adopte la même stratégie environnementale que le projet colonial. L'aménagement des vallées et des bas fonds (plaines de Ndop ou de Mbos, Logone), colonisation des plaines sous-occupées (Diamarré, Haut Nkam), *relifting* des plantations industrielles à faibles parts de marché (bananeraies du Mont Cameroun et du Moungo) et développement des cultures d'exportation (cacao, café et coton) constituent, les secteurs clés dans l'augmentation de la rente agricole nationale<sup>594</sup>. Ce processus de renforcement de la capacité rentière du secteur agricole se désintéresse paradoxalement des espaces enclavés et vides d'hommes où les terres seraient plus disponibles et les conflits fonciers moins probables. Il s'oriente au contraire vers les pôles performants capitalistes. Par conséquent, le siège des plantations coloniales que fut l'arrière-pays côtier (Kribi, Ndian et la Haute Sanaga) constitue toujours un espace privilégié du développement agricole du Cameroun indépendant. D'où le fait qu'on assiste, non seulement à une reproduction du système

<sup>594</sup> COURADE (G.) et DEVEZE (J.C.), 2006, « Les agricultures africaines face à de difficiles transitions », *Afrique contemporaine*, n° 217, pp.21-41.



colonial et de sa logique rentière, mais aussi à une reproduction des conflits et de la classification sociale dont il était la cause.

En effet, le rôle moteur que doit jouer le secteur agricole exige un capital foncier conséquent dont l'acquisition ne peut aller sans conflits avec les populations locales et leurs intérêts. Des pratiques, comme l'expropriation des Duala par les terres dites de la couronne et le cantonnement des Bakwéri dans des réserves entre 1884 et 1910 pour dégager 100.000 hectares de terres dont 25% seulement seront cultivés, se renouvellent<sup>595</sup>. Le développement agricole camerounais entraîne donc de nombreux conflits socio-politiques entre les usagers et les propriétaires de l'assise foncière. La force de travail locale est difficilement mobilisable en ce sens qu'elle est sous payée pour dégager des bénéfices au profit d'une enclave capitaliste composée de firmes extraverties difficilement contrôlables par l'Etat post-colonial. Dans ce contexte, la stratégie de développement agricole ne cherche pas, par un alliage entre connaissances agricoles séculaires et modernes, à soutenir des populations et leurs systèmes traditionnels de production agricole. Ceux-ci sont plutôt marginalisés (massif des Mandara)<sup>596</sup>. D'où la stratégie à la fois défensive (refus des méthodes de travail qui menacent leur identité sociale et leur liberté de décision) et offensive (détournement des moyens modernes par l'affichage de faux objectifs) adoptée par les populations rurales camerounaises<sup>597</sup>.

### 7.3.1.3-La haute technologie et la grande spécialisation du secteur agricole camerounais

La reproduction des exigences rentières du système productif colonial et le projet de modernisation orientent le secteur agricole camerounais vers la haute technologie et une grande spécialisation. Le développement agricole camerounais, aveuglé par les schémas théoriques tracés par les modèles de croissance de Solow-Swan (1957) et la théorie des avantages comparatifs de Ricardo, se met au service de l'évolution de sa fonction de production d'un K/L faible vers K/L élevé au détriment d'une démarche graduelle et adaptée aux systèmes locaux traditionnels, dont il fallait assurer la promotion et la viabilité par une introduction progressive des méthodes modernes. L'accumulation du capital (physique, financier et humain) et l'annulation du retard technologique étant du développement à cette période, le Cameroun veut faire d'une pierre deux coups. Il opte pour des complexes agro-industriels qui permettent à la fois d'accumuler du capital et de réduire le retard technologique par leurs méthodes modernes de travail, de production et de distribution. D'où la mainmise progressive dans l'agriculture camerounaise de ce qu'on appelle alors des *sociétés de développement* mises en place par les plans quinquennaux (1961-1991). Elles doivent jouer le rôle de locomotives du projet de modernisation nationale. Les caractéristiques de ces *sociétés de développement* sont en effet des moyens modernes de production, une grande spécialisation<sup>598</sup>, des financements

<sup>595</sup> COURADE (G.), 1981-1982, « Marginalité involontaire ou imposées ? Le cas des Bakwéri du Mont Cameroun », Cahier de L'ORSTOM, Série Sciences humaines, 18 (3), pp.357-388.

<sup>596</sup> BOUTRAIS (J.), 1982, *Une histoire régionale du développement rural : le Nord du Cameroun*, AMIRA, note de travail n°42, pp.125-130.

<sup>597</sup> SAUTTER (E.), 1978, « Dirigisme opérationnel et stratégie paysanne, ou l'aménageur aménagé », *L'espace géographique*, 4, p. 233.

<sup>598</sup> Ainsi sont nées pour le palmier à huile : la SOCAPALM (Société Camerounaise des Palmeraies), La CDC (Cameroon Development Corporation), la PAMOL, la ferme Suisse ; pour le riz : La SODERIM (Société de Développement de la Riziculture dans la plaine des Mbo), La SEMRY (Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua) et l'UNVDA (Upper Nun Development Authority) ; pour le blé : la SODEBLE (Société de Développement pour la culture et la transformation du blé). Autre société de développement, la MIDEVIV (Mission de développement des cultures vivrières, maraîchères et fruitières) a été créée au cours du troisième plan quinquennal (1971-1976). A l'origine, elle devait assurer le ravitaillement des grands centres

basés sur les subventions de l'Etat, auxquelles s'ajoutent les prêts des bailleurs de fonds et un rôle social axé sur la promotion des régions de leur implantation, par la construction de pistes, d'écoles, de centres de santé et la promotion des activités culturelles. Dès lors, les moyens de production (matériels agricoles, terres, intrants, travailleurs qualifiés) et les industries de transformation (conserveries, huileries, abattoirs, surgélation...) interviennent majoritairement dans la nouvelle donne agricole et impliquent des capitaux de plus en plus importants et des intervenants extérieurs, qui renforcent le degré de technicité et d'extraversion du secteur.

#### **7.3.1.4- Une grande innovation institutionnelle au service de l'accumulation capitaliste par la ponction du secteur agricole et du monde rural**

La politique agricole camerounaise est aussi soutenue par une grande innovation institutionnelle. Plusieurs institutions dont le rôle est de structurer l'accumulation nationale, par l'organisation des secteurs de production, de transformation et de commercialisation sont créées. Concentrant les trois quarts de la population active et procurant plus de 70% des recettes en devises avant l'exploitation pétrolière<sup>599</sup>, l'agriculture qui alimente aussi pour près de 40% le budget de l'Etat, s'appuie sur l'Office National de Commercialisation de Produits de Bases (ONCPB) qui, au 1<sup>er</sup> juillet 1978, a une masse financière égale à la moitié du budget national et dispose de réserves égales à 45 milliards de FCFA<sup>600</sup>. Cette innovation institutionnelle se manifeste aussi par la naissance des *sociétés de développement* (agro-industries) permettant à l'agriculture camerounaise de se différencier spatialement et techniquement, en fonction des caractéristiques environnementales, économiques et des structures sociopolitiques de chaque localité. Ainsi vont naître des programmes de développement régionaux où de grandes structures (SODECOTON, ZAPI dans l'Est et le Nord) et des fédérations de coopératives (UCCAO, UCAC au centre, NWCA dans le Nord-Ouest et l'Ouest) contrôlent le secteur des cultures d'exportation et la mise en œuvre des directives des ministères techniques<sup>601</sup>.

Le contrôle des unités de production et l'intégration totale de la filière sont assurés par UNILEVER de telle sorte que tous les éléments structurants se retrouvent en interdépendance. Des institutions comme la firme multinationale capitaliste et l'Etat camerounais s'associent et mettent en place des unités de production mixtes dans le cadre de *joint-venture*. L'Etat fournit son contrôle de l'espace, des populations, et apporte l'essentiel du capital en contractant des emprunts internationaux à l'extérieur. Directement ou par l'intermédiaire de l'ONCPB, l'Etat subventionne les intrants, entretient les pistes de collecte, fixe les prix, organise les marchés et contrôle la qualité des produits, tandis que la firme capitaliste apporte son savoir-faire technique. Plusieurs complexes agro-industriels camerounais des années septante tels que CAMSUCO,

---

urbains. Mais face au déficit céréalier qui se traduisait chaque année, elle a été également chargée d'étudier et de résoudre les problèmes des faibles productivités dans les exploitations agricoles traditionnelles et des hausses inconsidérées de prix.

<sup>599</sup> TOUNA MAMA (E.), 1996, *Crise économique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris.

<sup>600</sup> Direction des études et projets, *Perspectives de développement pour l'an 2000 (esquisse)*, sous-secteur agricole, Yaoundé, Ministère de l'agriculture, p.4.

<sup>601</sup> SODECOTON : Société de Développement du Coton (« encadrement » de 100.000 exploitations environs) ; ZAPI : Zone d'actions prioritaires intégrées de l'Est (« encadrement de près de 130.000 exploitations) ; UCCAO : Union des Coopératives de Café Arabica de l'Ouest (regroupant 50.000 planteurs) ; NWCA : North West Cooperative Association (regroupant 20.000 planteurs) ; UCAC : Union des Coopératives Agricoles du Centre ; UCCAO : Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest.

HEVECAM et SODEBLE, obéissent à une telle association entre le public et le privé. Deux variantes fonctionnelles existent dans ces associations.

**a) La ponction du monde rural**

Ces institutions, à première vue bien pensées et bien calibrées pour soutenir le développement agricole, vont paradoxalement se révéler être des instruments d'accumulation au profit non seulement des acteurs dominants locaux organisés en réseaux hégémoniques, mais aussi des pôles performants capitalistes (les villes) et des multinationales étrangères contrôlant l'agro-industrie. Elles sont d'une part des canaux de ponction, de mobilisation et de transfert de la rente agricole vers les élites dominantes et leurs associés externes et, d'autre part, le lieu de multiples contradictions entre les politiques et les objectifs poursuivis. Alors que le premier plan quinquennal (1961-1965) visait l'encadrement du monde rural et la hausse de l'investissement humain, on constate, à mi-chemin (1963-1964), que les anciens systèmes d'encadrement du monde rural se sont dégradés suite à un encadrement insuffisant et inadapté, car hautement technique et spécialisé. Par ailleurs, les institutions d'encadrement du monde rural et la prise de décision sont extrêmement bureaucratisées. La conjonction entre le système moderne et le système traditionnel, permettant aux populations de mettre en place une reproduction autonome du système agricole national en longue période, n'a pas été trouvée<sup>602</sup>.

On constate ainsi une modernisation de la matrice institutionnelle de l'agriculture camerounaise sans un développement de la paysannerie et de l'espace rural<sup>603</sup>. D'où le fait qu'une des préoccupations théoriques des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> plans quinquennaux est d'améliorer le revenu de l'exploitant familial. Cependant, prisonnier des exigences du capitalisme d'Etat et de la modernisation par intégration au commerce international, le 4<sup>ème</sup> plan se fixe paradoxalement les trois objectifs que suivants :

- l'amélioration de la balance des paiements (respect de la contrainte extérieure);
- l'approvisionnement des pôles performants (centres urbains porteurs de la modernisation) ;
- le soutien de l'essor industriel et la limitation des importations alimentaires (politique de substitution aux importations).

Par conséquent, la ponction du monde rural s'accélère, puisque l'intégration internationale se fait par l'exportation des produits primaires majoritairement agricoles. En effet, alors que la création des agro-industries est réelle, l'encadrement de 10% du maximum des exploitations agricoles prévu par le ministère de l'Agriculture, reste lettre morte et le prix au Kg du produit acheté aux producteurs de cacao, de café et de coton est en 1976 inférieur à son niveau de 1960<sup>604</sup>. Pendant ce temps, les prélèvements de l'Etat s'accroissent et atteignent 50% pour le café robusta et le cacao, et 35% pour le café arabica, et vont jusqu'à trois quarts du financement d'autres activités<sup>605</sup>. L'agriculture est une fois pour toute mise au service de la construction d'un Etat moderne et des pôles performants urbains. Les politiques d'investissements et de bas prix des produits de

<sup>602</sup> Ministère des Finances et du Plan, *Rapport général sur l'exécution du premier plan quinquennal*, Yaoundé, 1963, p.48

<sup>603</sup> Ce résultat n'est pas surprenant car dans tous les modèles dualistes, depuis Quantillon et Quesnay jusqu'à Lewis, on trouve l'idée et le souhait que l'accumulation capitaliste repose sur un transfert de revenus des agriculteurs vers les industriels.

<sup>604</sup> 1980, Document d'évaluation de la Direction des Etudes et Projets du MINAGRI.

<sup>605</sup> Ministère de l'Agriculture, *Bilan diagnostique du secteur agricole de 1960 à 1980*, Yaoundé, 1980, p.68.

consommation importés (le riz en l'occurrence), renforcent ce parti pris de l'Etat camerounais. En conséquence, le développement agricole ne se fait nullement au profit des ruraux, mais des multinationales étrangères et des acteurs dominants locaux, qui ont un pouvoir bureaucratique et dominent les réseaux commerciaux.

#### **b) Des contradictions et de nouveaux conflits**

La modernisation du secteur agricole national et les pratiques agricoles populaires évoluant en sens inverse, le modèle camerounais aboutit à de grandes contradictions et à des conflits. Un conflit apparaît entre les paysans, qui récusent dans l'ensemble les méthodes agricoles modernes, et les encadreurs nationaux, qui en assurent la vulgarisation. D'où le renforcement des préjugés tenaces suivant lesquels le poids de la mentalité traditionnelle réduit l'efficacité des actions de modernisation nationale<sup>606</sup>. Aucune adaptation n'est cherchée, non seulement entre la structure démographique du monde rural et les techniques agricoles modernes, dont l'Etat assure la promotion, mais aussi entre ces techniques et le capital humain de la paysannerie camerounaise dans ce domaine. Alors que l'agriculture nationale s'oriente vers de grands espaces, la grande spécialisation et des activités hautement capitalistes et techniques, le recensement agricole 1988-1989<sup>607</sup> donne des chiffres traduisant une évolution contradictoire entre la logique de modernisation nationale et la pratique agricole populaire, dont l'éparpillement et la petitesse des plantations, le faible niveau d'instruction et le vieillissement des exploitants restent les caractéristiques.

Sur le marché du travail, la même contradiction structurelle va apparaître entre le profil démographique et l'orientation des techniques productives nationales dans le secteur agricole. Si les chefs d'exploitation tirent peu de profit de la modernisation de la politique agricole nationale, parce que peu instruits et forts âgés, comme le prouve l'enquête agricole ci-dessus, les Camerounais diplômés sont également sous-exploités par les complexes agro-industriels, qui utilisent une main-d'œuvre locale sous-payée et sous-qualifiée alors que les postes clefs reviennent aux expatriés maîtrisant les techniques de production modernes. Les plantations d'hévéa recrutent des Camerounais surtout comme collecteurs de latex. La SOSUCAM a une main-d'œuvre nationale constituée à 71% de coupeurs de cannes à sucre. A Uniliver, 78% des travailleurs sont sans qualification en 1974<sup>608</sup>. Sur le plan démographique, cette situation entraîne une accentuation de l'exode rural dans la mesure où les agro-industries recrutent des manœuvres, non seulement dans des zones rurales où les exploitants individuels sont vieillissants, mais aussi dans des zones peu alphabétisées ayant un équilibre démographique instable (région de Mamfé par exemple). Avec moins de 40.000 emplois dégagés à cette période, la création d'emplois espérée par les complexes agro-industriels n'est pas au rendez-vous (voir tableau 7.1). Le pays connaît ainsi un chômage structurel dû, d'une part, à une inadéquation entre une population camerounaise ayant un grand bagage scolaire – le taux de scolarisation du Cameroun à cette période est de 65% dans l'ensemble du pays et atteint 90% dans la partie Sud du pays – et le type d'emplois qu'offre le système productif national et, d'autre part, entre le poids démographique et le petit nombre d'emplois disponibles. Ce chômage structurel se manifeste par deux réalités:

<sup>606</sup> Atlas Jeune Afrique, 1979, *République Unie du Cameroun*, Paris, pp.49-50.

<sup>607</sup> Ministère de l'Agriculture, Direction des Enquêtes Agro-économiques et la Planification Agricole, *Résultats de l'enquête agricole*, Campagne 1985-1986, 1986-1988, 1988-1999.

<sup>608</sup> BARBIER (J.C.), COURADE (G.), TISSANDIER (J.), 1980, *Complexes agro-industriels au Cameroun*, ORSTOM, Paris, pp.55 et 160.

- les postes de manœuvres astreints à une tâche répétitive et ne donnant aucune perspective d'épanouissement social qu'offrent les complexes agro-industriels sont boudés par les jeunes diplômés ;
- le coût d'un poste de travail dans l'agro-industrie revient à 3,6 millions de FCFA à la SOCAPALM et à 5 millions de FCFA à la CAMSUCO<sup>609</sup> (voir tableau 7.2)

Sur le plan environnemental et social, on observe une restructuration. La construction des complexes agro-industriels camerounais s'accompagne d'une redéfinition de l'espace rural et de ses liens avec les pôles performants du capitalisme d'Etat que sont les villes. Les alentours des complexes agro-industriels deviennent en effet des espaces où des Camerounais (commerçants, fonctionnaires, notables villageois...) sont autorisés à pratiquer l'agriculture. Ayant pour rôle d'assurer l'essor « des plantations villageoises », ces exploitations agricoles périphériques aux complexes agro-industriels sont destinées à servir de relais entre le système agricole populaire, et le système moderne, dont l'échec dans la création d'emplois, l'intégration des paysans et l'amélioration de leur bien-être est déjà consommé. Il en a résulté des conflits fonciers, non seulement entre autochtones propriétaires des terres et exploitants des plantations périphériques, mais aussi des mouvements migratoires et la naissance d'une nouvelle classe sociale constituée de « faux paysans », dont le prototype est le contremaître d'usine faisant conjointement de l'agriculture. De profonds changements dans la concentration démographique et l'occupation spatiale entre villes et villages vont ainsi apparaître. Alors que la population camerounaise, en 1963, est majoritairement rurale avec 84 % d'individus résidant dans des agglomérations de moins de 5.000 personnes et 16 % seulement en zones urbaines, ce dernier pourcentage passe à 29,6 % en 1976 et à 38,6 % en 1987<sup>610</sup>.

Donc, sans palier l'exode rural ni assurer une baisse drastique du chômage, la modernisation de l'agriculture camerounaise aboutit plutôt à une crise de la reproduction durable de l'autonomie sociale de la majeure partie de la population camerounaise employée dans le secteur agricole. D'où une crise de l'identité et de l'autonomie du système productif local et de sa composante paysanne. En conséquence, le meilleur résultat social de l'agriculture camerounaise, à savoir l'autosuffisance alimentaire nationale, fut assuré, non par des complexes agro-industriels extravertis, mais par de petits exploitants pratiquant le système populaire élevage-polyculture en zones rurales et en périphérie des grandes villes. Il apparaît aussi que les liens et les interactions entre tous les éléments structurants sont assurés par l'Etat au travers du secteur d'accumulation central qu'est l'agriculture. Le fait de tout mettre au service de la construction de l'Etat, par la croissance économique, entraîna en effet que le territoire national fut, moins un milieu de vie spécifique à construire, qu'un stock de ressources (terre, minerais) à optimiser au profit d'une population nationale. Le rôle d'acteur de développement de celle-ci s'effrita devant celui de variable fonctionnelle (le travail) par rapport au modèle des avantages comparatifs sur le plan national et international : le développement agricole du secteur moderne, sans celui du milieu rural et de la paysannerie, ne sont dès lors que des conséquences logiques du modèle camerounais de cette période.

<sup>609</sup> Ministère de l'Agriculture, Direction de la Coopération et de la Mutualité (1973), Loi N°73/15 du 7 décembre 1973 portant sur le Statut de Sociétés Coopératives au Cameroun.

<sup>610</sup> D'après le recensement national de 1987.

**Tableau 7.1:** La création d'emplois des complexes agro-industriels camerounais en 1979

| CULTURES        | ENTREPRISES | EMPLOIS CREES |
|-----------------|-------------|---------------|
| Palmier à huile | CDC         | 5700          |
|                 | SOCAPALM    | 5500          |
| Hévéa           | CDC         | 8900          |
|                 | HEVECAM     | 2500          |
| Bananier        | CDC         | 1645          |
|                 | OCB         | 3000          |
| Théier          | CDC         | 3300          |
| Blé             | SODEBLE     | 600           |
| Canne à sucre   | SOSUCAM     | 3000          |
|                 | CAMSUCO     | 3000          |
| <b>Total</b>    |             | <b>37145</b>  |

Source : BARBIER (J.C.), COURADE (G.), TISSANDIER (J.), 1980, *Complexes agro-industriels au Cameroun*, Paris, ORSTOM

**Tableau 7.2:** Coût de production à la CDC, 1978/1980

| Poste                           | Bananes       | Thé           | Palmier à huile | Hévéa         |
|---------------------------------|---------------|---------------|-----------------|---------------|
| Culture et entretien            | 26,7          | 8,7           | 25,1            | 7,0           |
| Récolte, transport et emballage | 53,9          | 49,9          | 23,4            | 39,2          |
| Frais généraux                  | 19,4          | 19,9          | 31,5            | 29,1          |
| Transformation                  | -             | 21,5          | 20,0            | 24,7          |
| <b>Total</b>                    | <b>100,00</b> | <b>100,00</b> | <b>100 ,00</b>  | <b>100,00</b> |
| <b>Dont main-d'œuvre</b>        | <b>17,6</b>   | <b>36,2</b>   | <b>31,1</b>     | <b>38,4</b>   |

Source : CDC (1980).

### 7.3.1.5-Les bons résultats économiques du capitalisme d'Etat camerounais

Même si ses effets sociaux sont négatifs sur la paysannerie et le milieu rural, la modernisation de l'agriculture camerounaise va, pendant cette période, largement remplir sa fonction de secteur économique central de l'accumulation nationale et internationale au service de la construction d'un Etat-moderne, dont le taux de croissance économique, d'après la logique dominante, est l'estimateur sans biais du développement. Le capitalisme d'Etat qui, avant l'exploitation pétrolière, s'appuie sur l'agriculture, le secteur industriel et celui des services, va enregistrer une croissance régulière et soutenue due largement aux termes de l'échange favorables de ses produits de rente.

#### a) *Le rôle économique de l'Etat dans le « trend » positif de la croissance camerounaise*

L'économie mixte (marché et planification) que développe le Cameroun dans cette période, est une réussite. Tous les éléments structurants, le socle idéologique ainsi que la matrice institutionnelle globale déjà précisés, y participent largement autour de l'Etat camerounais dont le rôle de régulateur s'effectue à travers :

- *Le contrôle de l'activité économique* par la fixation des règles, la création des structures incitatives pour le marché national et ses acteurs. Pendant la période de croissance élevée allant de 1975 à 1985, l'Etat camerounais définit un code d'investissement attractif pour les investissements internationaux afin de combler son déficit d'épargne sur le plan local ( $I_d > S_d$ ).
- *L'élaboration des plans quinquennaux* qui, au cours des années septante, se présentent comme l'instrument le plus approprié pour entraîner un ensemble de changements structurels dans l'économie. Ceci est largement le cas lorsqu'on examine les objectifs du 5<sup>ème</sup> plan quinquennal (1981-1986), dont la fonction est d'assurer la transition d'une économie de rente spécialisée dans les activités d'intermédiation, vers une économie productive, avec un secteur productif consolidé par le renforcement d'une base industrielle orientée vers la promotion des produits substitués aux importations.
- *La définition et la construction des structures de développement.* Les principales structures sont les unions de coopératives dont le but est l'encadrement des agriculteurs et des éleveurs. Ces structures fournissent des engrais et essaient d'étendre les méthodes modernes de production.
- *L'élaboration du code d'investissement* fixant les modalités à suivre pour investir au Cameroun. L'objet du premier code d'investissement de 1960 est de soutenir la modernisation nationale autoritaire, non seulement par des dispositions fiscales attractives par rapport aux capitaux étrangers, mais aussi par des exonérations fiscales sur les équipements industriels, les bénéfices industriels et commerciaux, les patentes et autres redevances. En 1984, le deuxième code essaie de favoriser les PMI dans une orientation de substitution aux importations par la transformation des produits primaires locaux.

#### **b) La croissance et ses principaux moteurs**

Durant cette période, la croissance camerounaise est tirée par trois principaux instruments de politique économique que sont la consommation, les exportations et les investissements. Dans un premier temps, de 1967 à 1978, avant l'exploitation pétrolière, le Cameroun connaît un taux de croissance annuel moyen de son PIB de 5% grâce à la consommation et à la hausse de ses exportations de cacao, de café et d'autres produits de rente, dont les prix sont soutenus par une conjoncture internationale favorable aux termes de l'échange des produits nationaux. La production de ceux-ci est en hausse (voir tableau 7.3 et 7.4). Dans un deuxième temps, l'épargne nationale dégagée par l'excédent de la balance commerciale (passage d'un déficit de 197 millions de \$ en 1979 à un excédent d'1 milliards de \$ en 1985) se renforce par le surplus de ressources dégagées par la rente pétrolière dont l'exploitation commence dès 1978. Ce qui entraîne que le taux de croissance du pays est pratiquement de 10 % de 1978 à 1985. En effet, soutenue à la fois par les codes d'investissement de 1960 et de 1984, qui encouragent l'accumulation du capital, et une épargne domestique ( $S_d$ ) en hausse, la composante fixe de l'investissement domestique  $I_d$  passe de 21% du PIB en 1978, à presque 25% jusqu'en 1985<sup>611</sup>. De 1978 à 1986, la valeur brute des exportations pétrolières passe de 12 millions de \$ à 1,5 milliards de \$. D'où une amélioration, avant même la budgétisation des recettes pétrolières, des finances publiques dont le budget était sans cesse excédentaire de 1971 à 1979. En général, on assiste au quadruplement des recettes publiques qui passent de 20,6% du PIB à 24 % du PIB de 1979 à 1985. Le PIB par tête augmente ainsi rapidement

<sup>611</sup> Banque Mondiale, Cameroun : Mémoire économique, 18 février 1987.

dans cette période et place le Cameroun dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire selon la terminologie de la Banque mondiale<sup>612</sup>.

A la fin de cette période, l'économie-monde de rente camerounaise est plus que jamais introduite au sein du système économique mondial, par le biais des consommateurs locaux nantis qui modifient leurs habitudes, des firmes multinationales soucieuses de diversifier leurs importations, et des financiers internationaux qui apportent l'essentiel du capital (prêts et aides) dont a besoin le système local de modernisation nationale autoritaire (voir tableau 7.5). Ce 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel qu'elle renforce se construit à travers deux modalités d'intégration internationale. Une intégration internationale par la rente agricole, minière et pétrolière, et une intégration internationale par les investissements internationaux soutenus par la BIRD, l'USAID et la France.

**Tableau 7.3 :** Quelques indicateurs de performance économique du Cameroun de 1965 à 1986

|                                                           |            | 1965 /<br>1975 | 1980/<br>1986 | 1986/<br>1987 | 1987/<br>1988 | 1988/<br>1989 |
|-----------------------------------------------------------|------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Accroissement de la valeur ajoutée du secteur en %</b> | pétrolier  | -              | 23,5          | -0,2          | -69,0         | -53,2         |
|                                                           | agricole   | 4,6            | 1,9           | 7,5           | 2,3           | -1,6          |
|                                                           | industriel | 4,4            | 15,8          | -5,6          | -7,1          | -11,0         |
|                                                           | services   | 0,2            | 4,6           | -4,6          | -10,1         | -2,0          |
| <b>Contribution du PIB du secteur</b>                     | Pétrolier  | 14,7           | 6,3           | 6,3           | 6,2           | 6,2           |
|                                                           | Agricole   | 32,7           | 21,0          | 24,6          | 25,8          | 26,9          |
|                                                           | Industriel | 0,3            | 40,7          | 22,3          | 22,3          | 20,8          |
|                                                           | services   | 47,0           | -             | 46,8          | 45,6          | 46,1          |

Source : construit par l'auteur à partir de PNUD/Banque mondiale (1990)

**Tableau 7.4 :** Evolution (en tonne) de la production des principaux produits agricoles d'exportation du Cameroun (moyenne mobile de trois ans centrée sur l'année médiane)

|         | Cacao   | Café robusta | Café arabica | Coton   |
|---------|---------|--------------|--------------|---------|
| 1961/62 | 89.695  | 31.370       | 10.920       | 31.923  |
| 1966/67 | 87.729  | 49.828       | 21.019       | 54.147  |
| 1971/72 | 114.154 | 64.381       | 30.497       | 43.209  |
| 1976/77 | 96.079  | 65.744       | 20.433       | 45.977  |
| 1981/82 | 115.270 | 92.697       | 24.273       | 78.888  |
| 1986/87 | 124.217 | 91.949       | 18.220       | 117.315 |

Source : WAUTELET (J.M.), 1990, « Cameroun, Accumulation et développement 1960-1990 », *Mondes en développement*, pp.75-85.

<sup>612</sup> Idem.



**Tableau 7.5:** Les capitaux internationaux dans le système agro-industriel camerounais

| Cultures               | Entreprises | Prêts internationaux en milliards de FCFA |
|------------------------|-------------|-------------------------------------------|
| <b>Palmier à huile</b> | CDC         | 10                                        |
|                        | SOCAPALM    | 20                                        |
| <b>Hévéa</b>           | CDC         | -                                         |
|                        | HEVECAM     | 7,7                                       |
| <b>Bananier</b>        | CDC         | -                                         |
|                        | OCB         | 1,5                                       |
| <b>Théier</b>          | CDC         | 2,2                                       |
| <b>Blé</b>             | SODEBLE     | 5,2                                       |
| <b>Canne à sucre</b>   | SOSUCAM     | 7,5                                       |
|                        | CAMSUCO     | 20                                        |
| <b>Total</b>           |             | 74,1                                      |

Source : Construit par l'auteur à partir de documents obtenus à la direction de la statistique et de la comptabilité nationale (1984).

#### **7.4 Les caractéristiques du dualisme financier de la période de modernisation nationale autoritaire par l'Etat unitaire (1972-1986)**

En tant que bras séculier du capitalisme d'Etat, le capitalisme agraire qui se met en place au Cameroun a besoin d'un système financier lui fournissant les grands flux de capitaux dont il a besoin pour son fonctionnement et la réalisation de ses objectifs. Cette période de modernisation nationale autoritaire fait donc naître un système financier particulier, en ce sens que le cadre institutionnel local et global de cette période le façonne, au même titre que les éléments structurants, leurs interactions et son héritage colonial. La première séquence moderne du dualisme financier camerounais (1972-1986) a donc, non seulement les caractéristiques coloniales [phase de construction matérielle et spirituelle (1800-1916) et dualisme financier binaire (1916-1972)], mais aussi des marques inévitables de la période de modernisation nationale autoritaire dont nous venons de préciser les caractéristiques. Celles-ci se rencontrent dans la localisation des institutions financières, leurs formes institutionnelles, leur fonctionnement, leurs objectifs et leurs liens avec l'ancienne métropole et le système financier international.

##### **7.4.1-L'héritage institutionnel de la période coloniale et ses conséquences**

###### **a) Le « legs » institutionnel**

Qu'il soit basé sur le *free banking*, au Cameroun anglophone, ou sur le *central banking*, au Cameroun francophone, le système financier formel de la période de mandat international est fondamentalement rentier. Cette caractéristique du pacte colonial se renouvelle sous une autre forme, après l'indépendance du pays en 1960, et perpétue sa structure socio-économique et financière dualiste. Son objectif central est toujours d'utiliser le territoire camerounais et ses populations pour augmenter l'accumulation et les parts de marchés de l'ancienne métropole, par la mise en place d'une enclave capitaliste soutenue par un système financier local au service de l'import-export et des multinationales contrôlant la structure productive camerounaise. De 1972

à 1985, du fait de cette stratégie, on observe toujours deux structures économiques différentes (moderne et traditionnelle) reliées principalement par l'usage de la même monnaie (le FCFA) et les migrations démographiques d'un secteur à l'autre (l'exode rural).

D'un côté, se trouvent des activités modernes d'import-export, d'agriculture, de commerce et d'industries, obéissant aux logiques financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels. De l'autre, se perpétue un 1<sup>er</sup> et un 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, composés d'un vaste secteur traditionnel regroupant l'agriculture populaire, l'artisanat et le petit commerce, malgré la relative réussite économique du pays dans cette période de modernisation nationale autoritaire. Cette caractéristique coloniale rejaillit inévitablement sur le système financier camerounais et y perpétue un dualisme financier. L'enclave capitaliste moderne est en effet financée par les banques et les autres organismes financiers officiels, alors que les enclaves traditionnelles et populaires ont beaucoup plus recours au système financier informel, composé de tontines et d'autres acteurs collectifs dont les caractéristiques financières restent inféodées à l'encastrement socioculturel des activités de mobilisation, de collecte de l'épargne et d'octroi de crédits. Le fait coopératif et mutualiste, qui se concrétise au Nord-Ouest du pays, par le développement d'un vaste réseau de mutuelles d'épargne et de crédit, répondant aux besoins vitaux des populations rurales, est de cette veine. L'acteur collectif financier le plus performant sur le plan local qui en résulte est la *Cameroon Cooperative Credit Unions League* (CAMCCUL), créée en 1963 et qui existe encore de nos jours. Par la suite, l'Etat-développeur récupère cette innovation institutionnelle populaire (informelle), échappant au départ à son action, et la transforme en un moyen essentiel de soutien de l'activité paysanne « snobée » par un système bancaire officiel extraverti.

Sur le plan formel, le système financier connaît une réplique rentière et extravertie qui se renforce avec, non seulement le perfectionnement de sa base institutionnelle au sein de la Zone- Franc, mais aussi la prospérité des pôles capitaliste performants de l'économie-monde de rente locale que sont Yaoundé et Douala. En effet, sur le plan institutionnel, le premier système bancaire du Cameroun indépendant n'est qu'une excroissance des institutions financières coloniales, principalement françaises. Cette excroissance institutionnelle métropolitaine se concrétise au Cameroun par une délocalisation géographique des groupes bancaires français et de leurs capitaux par le biais de filiales<sup>613</sup>. Toutes les premières banques du Cameroun indépendant sont en effet soumises à la réglementation française, étendue à tous les pays de la Zone-Franc, avant que le marketing financier ne pousse les grands établissements de crédit français à assouplir les contraintes métropolitaines, dans le but de s'affranchir d'un soupçon de néocolonialisme pouvant nuire à leurs activités<sup>614</sup>.

#### **b) L'aspect fonctionnel**

Sur le plan fonctionnel, ces nouvelles banques « africanisées »<sup>615</sup> fonctionnent comme des banques ordinaires avec des règles d'institutions bancaires privées malgré la prise de participation par les Etats. La structure bancaire camerounaise présente également un grand cloisonnement et/ ou une grande spécialisation des activités de ses trois piliers institutionnels que sont les banques commerciales, les banques de développement et les organismes spécialisés. Les banques commerciales ont pour

<sup>613</sup> MIRAUX (E.), 1954, *L'organisation du crédit dans les territoires d'outre-mer*, Sirey, Paris.

<sup>614</sup> EZE-EZE (D.), 2001 « La structure bancaire dans le processus de financement de l'économie camerounaise », *Afrique et développement*, vol. XXVI, n° 3&4, pp.1-26.

<sup>615</sup> Les multinationales bancaires embauchent de plus en plus d'Africains dans leur personnel et transforment leurs succursales en filiales de droit local ayant la nationalité des nouveaux Etats.

principale activité les dépôts de clients et ont des emplois exclusivement constitués de crédits à court terme. Elles accordent néanmoins des crédits à moyen terme à condition d'en obtenir la mobilisation auprès de la BEAC. Les banques de développement sont des établissements à caractère public dont le rôle est de centraliser les ressources d'épargne, qui se forment dans l'économie, et de les mettre au service de cette économie pour en soutenir le développement, en fonction des plans quinquennaux. Elles peuvent aussi servir d'intermédiaires du Trésor public dans l'exécution des dépenses d'investissement. Le fait qu'elles soient le plus souvent mises en place par le soutien de capitaux étrangers, pour promouvoir la politique de développement nationale, montre la dépendance de la politique de développement nationale aux orientations idéologiques des donateurs.

Le développement du Cameroun étant « une affaire » dont il faut exploiter les opportunités d'investissement, ces banques sont des « banques d'affaires » dont les ressources sont constituées de fonds propres, de prêts à long terme et de dotations. Elles accordent des crédits à des entreprises dont l'activité est jugée utile pour le développement économique, même si elles ne répondent pas aux conditions de réescompte de la BEAC. A la rescousse des banques se trouvent d'autres organismes, essentiellement publics, calqués sur le modèle français : les trésors publics dont la gestion devient autonome après l'indépendance<sup>616</sup>, les caisses d'épargne et les offices postaux. L'autonomie des trésors entraîne une extension des actions sur le fonctionnement du système monétaire, dont ils ne peuvent plus être écartés. Conjointement aux autres institutions monétaires, ils concourent à la satisfaction des besoins de l'économie nationale, grâce à leurs caractéristiques de personnalisation financière de l'Etat se traduisant par l'encaissement des recettes, la centralisation des excédents des collectivités (y compris de certaines entreprises publiques) et des dépôts drainés par les offices postaux<sup>617</sup>.

Cette participation au fonctionnement des institutions monétaires peut se faire soit de façon directe, par l'octroi de crédits sur obligations cautionnées, soit indirectement, en déposant des fonds propres dans les banques en accroissant ainsi les ressources bancaires. Il existe un troisième mécanisme qui consiste à faire des dépôts au niveau de la BEAC, laquelle les injecte ensuite au financement du système bancaire. La contrepartie de cette action des trésors nationaux met en place une réciprocité fonctionnelle au travers de laquelle ils reçoivent l'aide des institutions financières. Le système bancaire procure en effet des ressources aux trésors, par souscription des effets publics, alors que la Banque centrale finance les trésors, par des avances directes ou par réescompte des obligations cautionnées. En ce qui concerne les caisses d'épargne de toute la zone BEAC, dont fait partie le Cameroun, ce sont des organismes dotés d'une autonomie financière, fonctionnant sur la garantie de l'Etat et confiant au service des postes l'exécution de leurs opérations avec les déposants.

### **c) Les conséquences**

L'héritage colonial (institutionnel et fonctionnel) du système bancaire camerounais fait qu'il reste largement dominé par des banques étrangères et leurs capitaux. Il en

<sup>616</sup> Avant les indépendances les problèmes de trésorerie sont réglés en France par le service du Trésor français qui absorbait les excédents de liquidité et couvrait les déficits par des avances. De la sorte, la gestion des finances publiques s'exerçait en dehors des autorités publiques de ces pays qui tout au plus, pouvaient intervenir dans la distribution de crédit à l'économie par le biais de crédits de droits accordés sous forme d'obligations cautionnées.

<sup>617</sup> EZE-EZE (D). 2001, op.cit.

résulte une activité bancaire à la solde de l'extérieur et focalisée sur les activités d'import-export, au détriment du système populaire élevage/polyculture. Les contraintes du *développement réel* des populations ne sont pas prises en compte et se retrouvent inféodées aux contraintes de modernisation nationale. Par ailleurs, l'extraversion des grands groupes bancaires internationaux installés au Cameroun entraîne par conséquent des difficultés pour la mobilisation de l'épargne locale. Ces grands groupes privilégient par ailleurs des financements essentiellement courts pour favoriser un cycle court du capital dans un environnement où ils jugent les clients peu fiables et donc trop risqués. Une autre conséquence de cet héritage colonial est la localisation spatiale des institutions bancaires. Alors que les tontines et les autres associations avec un volet financier existent, tant en zones urbaines qu'en zones rurales, le réseau bancaire camerounais va épouser la structuration spatiale mise en place par les puissances coloniales. Les banques se concentrent en effet dans les pôles politico-économiques performants qui sont aussi les moteurs de la modernisation nationale autoritaire. Par conséquent, les grandes villes camerounaises que sont Yaoundé, Douala et Bafoussam connaissent aussi la plus grande concentration d'agences et de guichets bancaires (voir tableau 7.6), alors que les zones rurales sont désertées, car jugées peu rentables parce que ne correspondant pas aux référents de la modernisation. La déconnexion des masses rurales par rapport à l'institution bancaire, qu'elles considèrent, jusqu'aujourd'hui, comme une institution citadine, s'est donc construite à partir d'une rupture entre la société civile et un système bancaire orienté vers le financement de la modernisation (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux) et non de toutes les pratiques de développement sans discrimination (du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau).

**Tableau 7. 6 : Répartition spatiale des institutions bancaires camerounaises**

| VILLES            | 1975 | 1983 |
|-------------------|------|------|
| DOUALA ET YAOUNDE | 34.5 | 28.0 |
| BAFOUSSAM         | 5.5  | 5.0  |
| TOTAL             | 40.0 | 33.0 |
| AUTRES            | 60.0 | 69.0 |

Source : Rapport du conseil national du crédit, 1985

#### **7.4.2-Les caractéristiques financières de l'Etat-développeur et leurs conséquences sur le dualisme financier camerounais**

Les caractéristiques de l'Etat camerounais de cette période et leurs objectifs mettent en place un *dualisme financier en veilleuse*. Ce sont :

- la tentative d'articulation entre le 3<sup>ème</sup> niveau néobraudélien (l'Etat) et les pratiques de développement d'ordre populaire ;
- la centralisation institutionnelle inhérente à la réunification des deux Cameroun ;
- le régime politique dictatorial et répresif suite à l'abolition du multipartisme, de la liberté d'association et au pilotage despotique du processus de modernisation ;
- le choix du secteur agricole et de la stratégie de substitutions des exportations comme moteurs de l'accumulation nationale.

**a) L'impact de la centralisation institutionnelle globale sur le dualisme financier binaire**

Même si, avec le fédéralisme, l'indépendance financière du Cameroun occidental succède à sa dépendance financière par rapport au Nigeria, des lourdeurs sont encore présentes dans l'organisation financière avec le Cameroun oriental où la tutelle française se fait toujours sentir<sup>618</sup>. Une des lourdeurs liées au fédéralisme était l'existence de trois budgets. Un pour chaque composante de la fédération : Cameroun oriental, Cameroun occidental, Etat fédéral. C'est l'ordonnance n°62-OF-6 du 20 février 1962 qui échafaude cette répartition et les zones d'affectations initiales des ces trois budgets. Progressivement, le budget fédéral confisque les produits des droits indirects et des concours extérieurs et ne laisse plus aux budgets fédérés que les rendements des impôts directs, complétés par les subventions. En 1970, s'opère la centralisation de l'impôt sur les sociétés qui amenuise encore les budgets fédérés. L'harmonisation fiscale se fait aussi avec, non seulement l'alignement du Cameroun occidental aux règlements de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique centrale (UDEAC) en 1966, mais aussi avec le Code national des impôts de 1973, qui met fin à la dualité fiscale caractérisée par *l'Income Tax* au Cameroun occidental (impôts assis sur le revenu des personnes physiques et morales), et le régime d'imposition diversifié du Cameroun oriental (impôts sur les sociétés ; impôts sur le revenu des personnes physiques ; la patente et la licence ; impôts sur le chiffre d'affaire...) <sup>619</sup>. La volonté d'homogénéisation institutionnelle, d'ordre et de discipline, qui apparaît à travers ces réformes, va soutenir la création d'un parti-Etat autoritaire<sup>620</sup>.

L'année 1972 apparaît donc comme une année charnière dans la redéfinition unitaire de la politique financière de l'Etat, à travers le budget, la politique fiscale, la monnaie, la politique monétaire et le système bancaire, qui vont soutenir le projet de modernisation. Le pivot de l'économie-monde de rente camerounaise étant l'Etat-unitaire, son rôle de centralisation nécessaire à l'accumulation capitaliste va soutenir cette modernité y compris sur le plan financier. D'où la disparition du dualisme financier binaire. En effet, le dualisme de la sphère financière formelle laisse la place à une sphère financière formelle unifiée et donc, à un dualisme financier entendu comme la juxtaposition d'une sphère financière formelle unifiée et d'une sphère financière informelle diversifiée. Que l'Etat-développeur (3<sup>ème</sup> niveau historique et 3<sup>ème</sup> niveau institutionnel) devienne le principal acteur financier à travers l'organisation du secteur bancaire national, de la politique monétaire et de la politique de crédit ne lui permet cependant pas d'imposer ses ordres financiers à la pluralité d'espace-temps hétérogènes qui le constituent. Y vivent, en périphéries des centres et des pôles performants capitalistes, des acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux avec des pratiques financières singulières adaptées à leurs territoires, à leurs coutumes et à leurs problèmes<sup>621</sup>. Donc, malgré la centralisation des institutions et des services financiers au profit d'une vision positiviste du développement, considéré comme le passage du point cardinal de la tradition à celui de la modernité, les acteurs et les pratiques financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux sont toujours en place et assurent la

<sup>618</sup> MANGA (Ph.), 1980, *Les finances publiques au Cameroun*, Thèse de doctorat en droit, université de Paris I.

<sup>619</sup> SHOUAME MAMIAN (X.A.), 1977, *Système bancaire de l'Afrique centrale et développement économique*, mémoire de licence, Université de Yaoundé.

<sup>620</sup> WILLARD (R.J.), 1970, *The Cameroonian Federation, Political Integration in Fragmentary Society*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey.

<sup>621</sup> WALLERSTEIN montre en effet qu'une économie-monde établit un modèle de structures étatiques relativement puissantes dans les zones centrales et relativement faibles dans les zones périphériques. Voir WALLERSTEIN (I.), 1980, *Capitalisme et économie-monde 1450-1640*, Flammarion, Paris, p.322.

reproduction durable de leur autonomie sociale par des formes institutionnelles communautaires.

**b) Le régime politique dictatorial, suite à l'abolition du multipartisme, et le pilotage du processus de modernisation : la logique financière de l'Etat-tontine**

« *The politic is like njangis. If you give me today I will give you tomorrow* » dit un premier ministre en exercice de l'Etat-postcolonial camerounais<sup>622</sup>. En conséquence, ce que nous appelons Etat-tontine renvoie à un système politico-financier où la classe dirigeante camerounaise composant le gouvernement, l'administration nationale et les organes du parti unique, est structurée en réseaux et en alliances « *hégémoniques* »<sup>623</sup>, au sein desquels le régime en place assure sa légitimité par la redistribution des fruits de sa prospérité. C'est un système dont le fonctionnement est proche de celui des tontines (*njangis* chez les Camerounais anglophones) dans la mesure où, les principaux *leaders* politico-économiques, ethniques et régionaux, qui en sont les membres, sont à la tête des réseaux « *hégémoniques* » recevant des avantages en contrepartie de la fidélité, au pouvoir en place, des populations sous leur contrôle. Cet Etat-tontine représente donc la logique financière de l'Etat-développeur, dont la stratégie d'alliance et de redistribution des fruits de la croissance est basée sur un donnant-donnant et, a pour fonctions principales, le maintien des équilibres régionaux et la préservation des avantages socio-économiques acquis par plusieurs élites coloniales et reproduits dans l'Etat post-colonial<sup>624</sup>. En principe, l'objectif est d'assurer un développement équitable et une justice sociale entre tous les principaux groupes ethniques camerounais<sup>625</sup>. Le clientélisme politique issu de cet Etat-tontine se répercute concrètement sur le dualisme financier par trois formes de répression financière :

**b<sub>1</sub>)-La dimension politico-sociale de la répression sur le mouvement associatif, les composantes populaire et formelle du système financier**

Les nombreux conflits entre nationalistes et relayeurs du pouvoir colonial, qui accompagnent l'accès du Cameroun à l'indépendance, concourent à l'instauration d'un climat d'insécurité général au début de cette période. Cela explique le choix d'un Etat fort par le régime Ahidjo<sup>626</sup>. D'où la mise en place d'un arsenal juridique répressif

<sup>622</sup> Le terme *njangis* est le nom qu'on donne aux tontines dans la partie anglophone du Cameroun actuel. Le premier ministre en question est Simon ASHIDI ASHU resté en poste de 1992 à 1997. Sur le plan scientifique voir *la tontine politique* in : BANEGAS (R.), 2008, « enjeux et paradoxes de la démocratie en Afrique », *Question internationales*, n°33, *L'Afrique en mouvement*, la documentation française, Paris, pp.51-57.

<sup>623</sup> La notion de *réseaux hégémoniques* est de BAYART (J.F.), 1989, *l'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris.

<sup>624</sup> BAYART (J.F.) et BERTRAND (R.), 2006, « De quel legs colonial parle t-on ? », *Esprit*, n°330, pp.134 – 160.

<sup>625</sup> BAYART (J.F.), 1985, *L'Etat au Cameroun*, FNSP, Paris.

<sup>626</sup> Ahidjo fut le président de la première république du Cameroun (1960-1982). En Afrique noire, le Cameroun fut le seul territoire sous domination française à avoir choisi la lutte armée pour revendiquer son indépendance. Le principal mouvement nationaliste (UPC), créé le 10 avril 1948, est interdit par décret du 13 juillet 1955. Il devient clandestin et dénonce la collaboration de certaines élites locales telles A. Ahidjo et autres avec le pouvoir colonial. Ahidjo est le prototype représentatif de la continuité post-coloniale des avantages acquis par des élites cooptées par le système colonial. Il devient le premier président du Cameroun après avoir été membre de plusieurs cabinets ministériels dans l'administration coloniale où il fut notamment Vice-premier Ministre chargé de l'Intérieur dans le gouvernement d'André Marie MBIDA de 1957 et premier ministre en 1958. Son parti l'Union Camerounaise (UC) remporte les élections législatives du 10 avril 1960 boycottées par l'UPC qui continue la résistance armée. Pour plus d'informations voir JOSEPH (R.), 1987, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Karthala, Paris.

(ordonnances de 1962 sur la répression de la subversion et de 1972 sur les tribunaux militaires, loi sur la presse de 1966, loi sur les associations de 1967...), et d'une police politique redoutable (le SEDOC devenu ensuite DIRDOC puis CND). Il en a résulté une dictature politique qui affecta la sphère financière, tant par la baisse de la dynamique associative générale des populations, que par la baisse de celle des formes d'organisations financières périphériques à la sphère étatique. En effet, toute association en marge des règles étatiques pouvant être soupçonnée, dans cette atmosphère, d'intelligence avec les ennemis du pouvoir, les institutions financières informelles (populaires) connaissent une mise en veilleuse causée par une tentative d'articulation entre le secteur moderne et le secteur traditionnel. Douala, capitale économique, et la province de l'Ouest, peuplée majoritairement des populations Bamiléké très actives dans les tontines, sont particulièrement surveillées par les services de renseignement nationaux à cause des engagements dont ils font preuve dans le parti révolutionnaire UPC (Union des Populations du Cameroun) opposé au pouvoir Ahidjo<sup>627</sup>. Le lien entre unité nationale, liberté d'association et démocratie est jugé négatif à cette période par le pouvoir en place et ses relais internationaux.

L'impact de ce système politique répressif est tout autre sur la sphère financière formelle. A travers la logique de l'Etat-tontine, les différentes sphères de pouvoir (administration, gouvernement, parti unique...) deviennent des canaux d'accès au crédit bancaire et définissent une zone exclusive d'accumulation de divers avantages et du capital financier, que les Camerounais ordinaires appellent « *la mangeoire*<sup>628</sup> ». C'est-à-dire que les leaders des réseaux hégémoniques et tous ceux qui gravitent autour d'eux, ont droit à de nombreux privilèges dont celui de se voir octroyer des crédits par un système bancaire où les principaux dirigeants sont devenus des nationaux suite à la politique de « *camerounisation* » des banques et de leurs administrations. L'Etat-tontine a donc développé, non seulement une rente financière de fidélité au profit des élites et des groupes puissants affinitaires avec le pouvoir, mais aussi un système financier largement dépendant des créances douteuses, parce que liées à la dépendance réciproque entre le pouvoir et les créanciers nationaux fidèles à son autorité politique. En conséquence, alors que les ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux connaissent une *ambiguïté identitaire* à cause, tant de la tentative d'articulation entre la sphère financière formelle et celle dite informelle, que de la répression politique, juridique et policière qui entame du même coup la capacité des populations camerounaises à reproduire durablement leur autonomie sociale, les élites camerounaises s'aménageaient une sphère moderne d'accumulation du capital financier à travers un système financier contrôlé par un Etat-développeur (3<sup>ème</sup> niveau) actionnaire en grande partie du capitalisme agraire et du capitalisme industriel national.

#### ***b<sub>2</sub>)-La dimension économique nationale de la répression financière***

Cette dimension s'analyse via la structure du système bancaire, de la politique de crédit et la nature de la politique monétaire.

##### **➤ *Le système bancaire et la politique de crédit***

En ce qui concerne le système bancaire, deux objectifs sont prioritaires pour l'Etat-développeur. D'abord, assurer son introversion en écartant le « legs » institutionnel et fonctionnel colonial entraînant son extraversion. Ensuite, sortir, non seulement de la

<sup>627</sup> KOM (D.), 2004, *Les perspectives de la colonisation. Les trois colonisations du Cameroun. Allemagne, France, Grande-Bretagne*, L'Harmattan, Paris.

<sup>628</sup> KAMDEM (E.), 2002, *Management et interculturalité en Afrique. Expérience camerounaise*, Presse universitaire de Laval/l'Harmattan, Laval.

situation de monopole de certaines multinationales bancaires étrangères, mais aussi annuler la rente de monopole qui en découlait. Les effets visés par la réalisation de ces deux objectifs sont de même nature. Ils consistent, d'une part, à privilégier les concours à l'économie nationale au détriment du financement des entreprises à capitaux étrangers et, d'autre part, à soutenir les projets d'industrialisation nationaux en baissant le coût du capital. Aussi, dès 1973, l'exercice de la profession bancaire et les activités d'assurance rentrent dans un cadre juridique bien précis. Les autorités arrêtent les règles concourant à la définition de leur nationalité afin d'assurer leur transformation en société de droit local, soumises à un contrôle étatique plus rigoureux.

L'ordonnance n° 73-14 du 10 mai 1973 définit les institutions financières de droit national et les sociétés étrangères<sup>629</sup>. Celle du 30 août 1973 prévoit la mutation de toutes les banques en société de droit local, dans lesquelles les intérêts publics sont représentés pour au moins 1/3 du montant du capital. D'où la naissance de banques camerounaises avec des capitaux majoritairement camerounais (ex. Société Camerounaise de Banque ; la Cameroon Bank Ltd) et des banques étrangères à capitaux majoritairement étrangers (ex. la Société générale des Banques au Cameroun ; la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Cameroun ancienne filiale de la Banque Nationale de Paris ; la Banque internationale pour l'Afrique occidentale du Cameroun ; la Chase Cameroon Bank filiale de la Chase Manhattan Bank ; la Banque de Paris et des Pays-Bas du Cameroun ; la Boston Bank Cameroon)<sup>630</sup>.

Par ailleurs, le raisonnement interventionniste de type keynésien privilégiant l'enchaînement *revenu (Y) → épargne (S) → investissement (I)*, à l'enchaînement classique *épargne (S) → investissement (I) → revenu (Y)* va l'emporter et définir la politique de crédit nationale. Il en résulte une grande intervention de l'Etat dans le système bancaire dès les années septante, afin d'assurer l'accès aux ressources à bas prix. En conséquence, une répression financière à la M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw<sup>631</sup> se met en place. Elle se manifeste, comme l'indique le tableau 7.7, par la détermination de quel secteur et de qui reçoit le crédit (orientation des crédits à moyen terme vers des particuliers et les secteurs industriels, des crédits à court terme vers les activités commerciales et l'industrie), la fixation autoritaire de taux d'intérêts (de 1974 à 1988, les taux d'intérêt n'ont été modifiés qu'une seule fois de 4% à 4,5%), la fixation des conditions d'entrée de nouvelles banques dans le système bancaire, la *camerounisation* de l'administration et du capital des institutions bancaires et la bonification des taux d'intérêt pour les secteurs prioritaires dans le processus de modernisation nationale. D'où un écart énorme entre les taux servis sur les dépôts sur le marché camerounais et le marché international (surtout français où s'oriente majoritairement l'épargne camerounaise à la recherche d'emplois plus rémunérateurs)<sup>632</sup>. Le désir de l'Etat-développeur de rendre effective sa souveraineté financière nationale et internationale a entraîné une confusion entre l'indépendance financière (autonomie des acteurs dans la prise de décisions et la définition des modes de régulation financiers et monétaires) et la répression financière (prise en otage du système financier par l'Etat-développeur).

<sup>629</sup> Les sociétés à capitaux étrangers gèrent un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 150.000.000 francs CFA alors que les sociétés de droit national comprennent : les sociétés à capitaux privés, étrangers et nationaux, les sociétés à capitaux privés essentiellement camerounais et les sociétés à capitaux mixtes privés et publics.

<sup>630</sup> Finances et Budget, Ministère des Finances 1979.

<sup>631</sup> SHAW (E.S.), 1973, *Financial Deepening in Economic Development*, Oxford University Press, New York; MAC KINNON (R.), 1973, *Money and Capital in Economic Development*, The Brookings Institution, Washington DC.

<sup>632</sup> Banque mondiale, 1986.



**Tableau 7.7** : Répartition du crédit bancaire par nature d'activité (31 août 1979)

|                                    | Court terme  |             | Moyen terme  |             |
|------------------------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|
|                                    | MFCFA        | %           | MFCFA        |             |
| Total des crédits                  | 173824       | 100         | 72356        | 100         |
| Secteur primaire                   | 8432         | 4,8         | 4530         | 6,3         |
| Industries extractives             | 1103         | 0,6         | 9969         | 13,8        |
| <b>Industries manufacturières</b>  | <b>51932</b> | <b>29,9</b> | <b>20733</b> | <b>28,7</b> |
| Eau, électricité, bâtiment, TP     | 14783        | 8,5         | 5749         | 7,9         |
| <b>Commerce de distribution</b>    | <b>58040</b> | <b>33,4</b> | <b>5457</b>  | <b>7,5</b>  |
| Commerce d'exportation             | 15608        | 9           | 900          | 1,2         |
| Services divers                    | 17012        | 9,8         | 7138         | 9,9         |
| <b>Particuliers et non classés</b> | <b>6914</b>  | <b>4</b>    | <b>17880</b> | <b>24,7</b> |

Source : Bulletin statistiques, BEAC, 1979.

➤ **a politique monétaire**

L'Etat-développeur influence la politique monétaire par deux principaux canaux que sont la BEAC, au sein de la Zone-Franc (influence relative), et le cycle politico-économique national, basé sur la logique financière de l'Etat-tontine (influence absolue). L'influence relative à travers la BEAC<sup>633</sup> se fait par le taux des avances aux trésors nationaux [taux de faveur applicables aux avances directes consenties par la BEAC aux trésors des Etats membres conformément aux statuts de l'institut d'émission (article 19B et 21)] ; le taux d'escompte privilégié [régime de faveur applicable aux secteurs de production jugés prioritaires par l'Etat] ; le taux d'escompte normal [taux de droit commun applicable à d'autres opérations différentes de celles qui précèdent]. A ces trois taux, s'ajoutait un taux de pénalité supporté par des banques en infraction et les trésors nationaux pour la partie des avances dépassant les plafonds statutaires. Les autres instruments de politique monétaire sont les plafonds globaux de réescompte aux banques, le système de réserves obligatoires non rémunérées, et les mécanismes de réserves libres rémunérées (dépôts spéciaux) et, enfin, la contrôle qualitatif du crédit.

En ce qui concerne l'influence absolue, la logique financière de l'Etat-tontine illustre bien ce que Fouda (1997) appelle le *cycle politico-monnaire camerounais*. En effet, le jeu des alliances hégémoniques, le clientélisme politique et la rente financière de fidélité qui le caractérisent, se concrétisent par une manipulation des agrégats monétaires induisant une hausse de liquidité (7 à 8 mois avant les élections parlementaires et 8 mois avant l'élection présidentielle), et une baisse de liquidité 5 mois après les deux types d'élections<sup>634</sup>. Cette action est possible, non seulement parce que l'Etat contrôle plusieurs banques de développement à cette période, mais aussi parce que les alliances hégémoniques étant internationales, le pouvoir français fait des avances et des dons au

<sup>633</sup> Nous la qualifions de relative parce que malgré sa place dominante dans la CEMAC sur le plan économique, le Cameroun ne décide pas tout seul de la politique monétaire de la BEAC dans la zone. Il arrive même parfois qu'il entre en conflit avec les décisions de la BEAC. Voir STASAVAGE (D.), 1996, « La zone franc et l'équilibre budgétaire », *Revue d'Économie du Développement*, n°4, décembre, 145-178.

<sup>634</sup> Cité par KOBOU (G.), 2003, *Les économies réelles en Afrique*, CODESRIA.

pouvoir camerounais en place, dont il promeut la réélection par des concours financiers<sup>635</sup>. Les alliances hégémoniques allant de ce fait des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels (Etat-développeur, ses relais politiques internationaux) aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels (individus, familles, groupes ethniques ruraux et urbains à la tête desquels se trouvent des leaders politiques), la logique financière de l'Etat-tontine entraîne un brouillage de repères distinctifs entre les sphères financières informelles et formelles, non seulement par la répression associative générale, mais aussi par la redistribution communautaire par *mangeoires* interposées, faisant de l'Etat-développeur la grande tontine nationale où, la fidélité au pouvoir en place, donne droit à des rentes financières sous formes de crédits. D'où des interdépendances entre les ordres financiers et les pratiques de développement de tous ces niveaux dont les liens sont mis en évidence, tant par l'Etat central qui les contrôle plus ou moins, que par le FCFA et le FF qui y circulent et assurent leurs imbrications sur le plan national et international<sup>636</sup>.

La logique financière de l'Etat-tontine est donc basée sur la trilogie accumulation-redistribution-pouvoir entraînant une confusion entre la sphère publique et la sphère privée<sup>637</sup>, et une considération de l'Etat, par les citoyens, comme une entité externe à eux, dont le patrimoine, et principalement les ressources financières, représentent uniquement *l'argent des autres*<sup>638</sup> et non de chacun d'eux. D'où une gestion prédatrice et irresponsable des institutions financières bancaires par des banquiers liés à de hauts fonctionnaires à la solde du pouvoir. Le système financier formel en sort avec des créances douteuses, parce qu'issues des crédits octroyés, non suivant des critères objectifs fondés sur la crédibilité et la rentabilité socio-économiques des projets, mais suivant des considérations politiques où la dépendance réciproque entre les alliances hégémoniques et le pouvoir en place, donne lieu à une rente financière de fidélité incapable d'inciter le créancier à rembourser (voir schéma 7.2). Bayart va par conséquent observer une inféodation de *la vie économique à la puissance politique* dans l'étude qu'il fait de la dynamique structurelle du régime du parti unique au Cameroun<sup>639</sup>. Le concept d'Etat-tontine n'est cependant pas à confondre avec le paradigme interprétatif global de *la politique du ventre* à partir duquel cet auteur tente d'expliquer la gouvernamentalité africaine. L'Etat-tontine traduit plutôt le transfert du principe traditionnel de don/contre don dans le champ financier moderne et la gestion postcoloniale de la sphère publique camerounaise. Il peut avoir un aspect vertueux si le contre don du pouvoir en place consiste en biens collectifs et entraîne un *crowding in*

<sup>635</sup> Voir STASAVAGE (D.), 1996, op.cit., p.25 et BAYART (J.F.), 1989, op.cit., p.23

<sup>636</sup> Ceci est d'autant plus vrai qu'à cette époque, l'Etat camerounais est tentaculaire avec sa police politique traquant les opposants au pouvoir en place. Bayart caractérise cet aspect tentaculaire par le concept d'*Etat-rhizome*. Il en résulte une reproduction du lien colonial entre politique, accumulation et violence. Voir MBEMBE (A.), 1990, "Pouvoir, violence et accumulation", *Politique africaine* n° 19, pp.7-24. Par ailleurs GESCHIERE (P.) et KONINGS (P.), 1989, montrent que le succès d'une carrière dans le secteur informel dépend en grande partie de la position d'un proche ou d'une connaissance dans l'économie formelle, en particulier de l'accès à l'Etat. Voir « Accumulation and non-Accumulation in Agriculture in Southern Cameroon », *Proceedings. Conference on The Political Economy of Cameroon. Historical Perspectives*, Leiden, Centre d'Etudes Africaines.

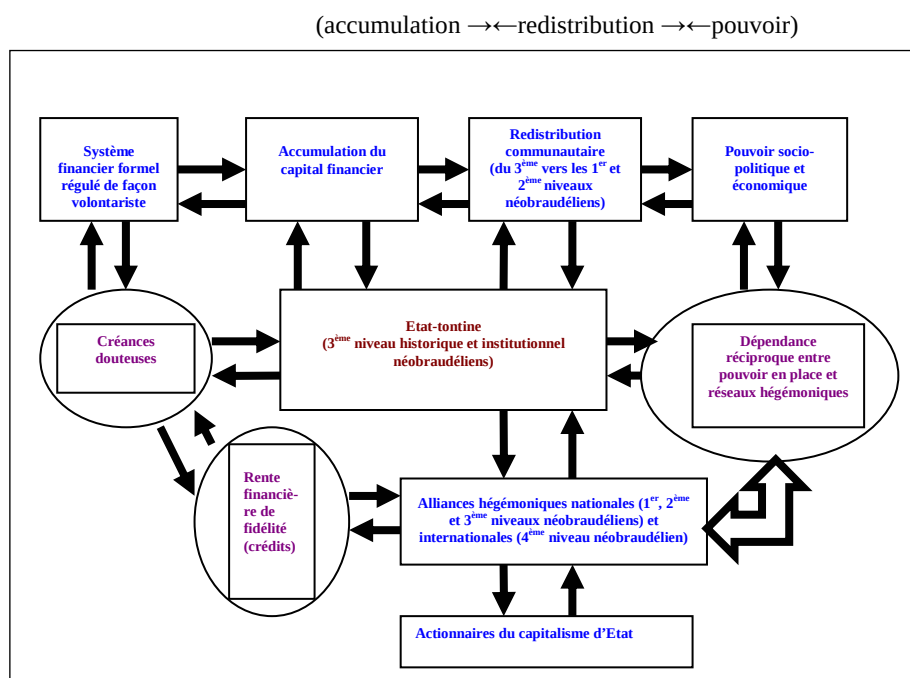
<sup>637</sup> Certains acteurs parlent d'*Etat-néopatrimonial* pour caractériser cette confusion de sphères. Voir DU BOIS DE GAUDUSSON (J.) et MEDART (J.F.), 2001, « La crise économique de l'Etat et la recherche difficile de nouveaux modes de régulation », *L'Etat en Afrique : entre le global et le local*, la Documentation française, Paris, pp.3-7.

<sup>638</sup> Cette expression est de MONGA (C.), 1997, *L'argent des autres. Banques et petites entreprises en Afrique. Le cas du Cameroun*. Paris, L.G.D.J.

<sup>639</sup> BAYART (J.F.), 1978, « Régime du parti unique et système d'inégalité et de domination au Cameroun : esquisse », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 69-70, XVIII-1-2, p.15.

effect sur le plan financier. Cette logique financière de l'Etat-tontine montre aussi que même si « le jeu perpétuel du donnant-donnant<sup>640</sup> » domine l'ensemble de la vie économique et sociale, le fait de le pratiquer n'empêche pas les acteurs, qui maîtrisent les canaux d'accumulation, d'exploiter les acteurs dominés qui ne sont plus que de simples maillons instrumentalisés.

**Schéma 7.2 : La logique financière de l'Etat-tontine**



Source : conception de l'auteur

On retrouve ici l'aspect financier du processus d'accumulation volontariste qui, selon Peemans (1997), renvoie inévitablement à la dynamique sociétale, eu égard aux projets de développement, et s'articule en Afrique subsaharienne autour de la formation de classes formant des réseaux de relations sociales et de pratiques socio-économiques « des gens d'en haut et des gens d'en bas »<sup>641</sup>.

### ***b<sub>3</sub>-La dimension économique internationale de la répression financière***

La régulation financière bureaucratique du 3<sup>ème</sup> niveau (dirigeants, parti unique, planification) qui domine la logique financière de l'Etat-tontine va entrer en interaction avec le 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel néobraudélien. Les mouvements internationaux de capitaux (aides, IDE, crédits) vont subir l'omniprésence de l'Etat-développeur, qui module la relation entre eux et les fonctions d'investissement et de consommation nationales. Cela se manifeste par la place centrale des banques de développement contrôlées par l'Etat qui oriente les crédits bonifiés vers les secteurs jugés prioritaires<sup>642</sup>. Par ailleurs, soutenues par les bailleurs de fonds, ces banques de

<sup>640</sup> MALINOWSKI (B.), 1983, *Les Argonautes du Pacifique Occidental*, Gallimard, Paris.

<sup>641</sup> PEEMANS (J.Ph.), 1997, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, L'Harmattan, Paris.

<sup>642</sup> GERARDIN (H.), 1994, *La Zone Franc. La dynamique de l'intégration monétaire et ses contraintes*, L'Harmattan, Paris.

développement sont aussi les principaux gestionnaires de l'aide internationale. Les lignes de crédits ouvertes permettaient aux bailleurs de fonds de financer des équipements à taux préférentiels et les investissements dans le secteur du logement social<sup>643</sup>. Le caractère volontariste et autoritaire de la modernisation nationale a poussé ces banques de développement à s'engager dans des secteurs et des activités en dehors de leurs prérogatives initiales. D'où, une source importante de créances douteuses. Le compte capital a bien joué son rôle de canal de transfert des capitaux du Nord vers le Cameroun, mais ces capitaux ont été affectés localement suivant la logique financière de l'Etat-tontine, lequel stabilise le système d'accumulation et de modernisation nationales par un jeu de compensation entre *les offres de soutien politique des réseaux performants*, et *les demandes de divers avantages par leurs leaders*.

**C) Le choix du secteur agricole et de la stratégie de substitutions des exportations comme moteurs de l'accumulation nationale**

Les ordres financiers des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels dominent l'ordre financier national qui soutient le secteur agricole, malgré leur répercussion aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, par les mécanismes de redistribution communautaire de l'Etat-tontine. En effet, l'utilisation de l'agriculture et de l'industrie, comme moteurs de la modernisation, entraîne la naissance d'un système agro-financier<sup>644</sup> et l'intervention de la finance internationale par des mouvements de capitaux (prêts et aides), en réponse à l'insuffisance de l'épargne locale par rapport aux besoins en capital. Les deux moteurs de la modernisation (agro-industrie et substitution aux importations) font que les moyens de financement de la modernisation autoritaire sont largement tributaires de la contrainte extérieure d'un Cameroun, dont la spécialisation primaire fait de ses exportations la principale source de devises nécessaires à l'achat des équipements, et aux transferts des méthodes de gestions jugées performantes.

**c.)-L'innovation institutionnelle de l'agro-finance et ses objectifs**

Le financement de la transition d'une technique productive traditionnelle moins capitalistique vers une technique productive moderne plus capitalistique est prioritaire, et va se faire par les crédits nationaux et internationaux. Sur le plan national, deux principaux moyens existent :

- l'agriculture contractuelle qui permet aux entreprises du secteur privé d'octroyer des crédits aux producteurs agricoles;
- le financement de l'activité agricole par des banques et des institutions publiques spécialisées.

Parmi les institutions publiques spécialisées, la première est la *Cameroon Development Bank*, créée en 1964 pour développer une politique de crédit en faveur des agriculteurs et de tous les projets capables de soutenir le développement socioéconomique du pays<sup>645</sup>. Cependant, alors que la *Cameroon Development Bank* connaît déjà des problèmes de liquidité, suite à des créances douteuses couvrant 16 % de son portefeuille, le volume de crédit effectivement accordé aux agriculteurs de 1963 à 1972 n'est passé que de 3 à 10 % du total des crédits accordés<sup>646</sup>. D'où, la création de la Société Camerounaise de Banques

<sup>643</sup> HUGON (PH.), 2006, « Surliquidité et rentabilité du secteur bancaire face aux défaillances du financement du développement : le cas des trappes à sous-développement économique et financier au sein de la CEMAC », communication aux deuxièmes journées du financement du développement du GRES.

<sup>644</sup> COURADE (G.) et DEVEZE J.C. (2006), op.cit.

<sup>645</sup> MINAGRI, 1980.

<sup>646</sup> KAMAJOU (F.) et BAKER (C.B.), 1980, « Reforming Cameroon's Credit programs: Effect on liquidity Management by Small Borrowers », *American Journal of Agricultural Economics*, (62),

(SCB) qui poursuit le même type d'objectif par la baisse de frais d'ouverture d'un compte bancaire pour tout paysan, en les faisant passer de 100.000 FCFA à 5000 FCFA. Le caractère volontariste de ces méthodes de financement n'arrive cependant pas à annuler le rationnement de crédit que subissent les paysans, sans garanties financières ou réelles, qu'exige un système bancaire qui privilégie toujours un cycle court du capital à cause d'une surévaluation du risque client<sup>647</sup>. Par conséquent, le FONADER vient à la rescousse. Il a pour fonction de drainer prioritairement l'épargne publique tirée de la taxe sur les exportations nationales vers les agriculteurs. Une fois de plus, la logique financière de l'Etat-tontine fait que des particuliers, leaders des réseaux performants, mais non agriculteurs, bénéficient de la majorité des crédits au détriment des paysans. En conséquence, le Fond National de Développement Rural (FONADER) ferme en 1987. Il est aussi victime des créances irrécouvrables (22 milliards de FCFA) issues des crédits consentis, non par rapport à la crédibilité des projets agricoles, mais en contrepartie de la rente de fidélité au pouvoir politique en place. Une nouvelle banque, le Crédit Agricole du Cameroun (CAC) prend sa place en 1991 et disparaît en 1997 pour des raisons de mêmes natures.

## **c<sub>2</sub>)-La dépendance de la modernisation nationale aux crédits nationaux et internationaux**

« *Le canal keynésien*<sup>648</sup> », à travers lequel la modernisation nationale autoritaire s'organise sur le plan financier, considère que les « *market-failures* » sont supérieurs au « *state-failures* » et privilégie les demandes d'encaisses de transaction dans une économie-monde de rente camerounaise sans marchés financiers. Dans la mesure où ce paradigme soutient que la quantité de monnaie dépend des besoins des acteurs et de ceux de l'économie, l'offre de monnaie devient donc endogène et rend les banques commerciales plus actives que la Banque centrale (BEAC) dans la création monétaire. En fait, ce qui est important, c'est l'augmentation du revenu des acteurs locaux, afin d'entraîner une hausse de l'épargne, elle-même fonction croissante du revenu. La baisse des taux débiteurs par l'Etat que cela entraîne est donc cohérente avec une logique visant à faciliter l'accès au crédit et la hausse des investissements par la baisse du coût des ressources financières. Et comme l'industrialisation volontaire que poursuit l'Etat-développeur est très exigeante en capital (voir tableau 7.8), il en résulte une dépendance de celle-ci par rapport au crédit national et international.

L'extraversion et la dépendance de la modernisation nationale autoritaire par rapport au crédit international sont d'autant plus élevées que l'ordre financier du 3<sup>ème</sup> niveau qui la soutient localement (le système bancaire camerounais), n'est pas le résultat d'un processus endogène et maîtrisé, où les ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et ceux des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux se construisent de façon cohérente et hiérarchique à la Braudel, mais le produit des 3<sup>ème</sup> niveaux externes (Allemagne, Angleterre, France) et « *du management international* » (Conférence de Berlin, SDN, ONU, Bandung...) à la base de la naissance du Cameroun comme Etat-moderne<sup>649</sup>. En outre, les nombreuses coopératives (400 environ) qui interviennent dans le domaine agricole ont également une activité d'épargne

pp.709-718.

<sup>647</sup> EBOUE (C.), 1998, « la libéralisation financière dans les pays en développement : une évaluation préliminaire du cas africain », Banque mondiale : *Gestion macroéconomique, nouvelles approches et enjeux de politiques économiques*, Abidjan, 5-16 octobre.

<sup>648</sup> FLOUZAT (D.), 2003, *Les stratégies monétaires*, PUF, Paris.

<sup>649</sup> Par *management international* du développement de l'Afrique subsaharienne, nous entendons d'une part, la définition des priorités et des orientations idéologico-politiques et économiques de la gouvernance des colonies par les puissances coloniales pendant la période coloniale, et d'autre part, les prescriptions autoritaires des politiques de développement assurées aujourd'hui par les anciennes puissances coloniales et les institutions politiques et économiques internationales (FMI, BM, OMC...). Voir AMOUGOU (T.), 2005, op.cit.

et de crédit soutenue par des aides d'ONG internationales comme l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) et l'Association Néerlandaise d'Assistance au Développement (SNV). Cette dernière apporte son soutien jusqu'en 1987 à la CAMCCUL et à l'Union des Coopératives des producteurs de café et de cacao du Sud-Ouest (SOWEFCU) pour la supervision des activités coopératives, l'éducation et la promotion coopérative<sup>650</sup>.

**Tableau 7.8 : Quelques coûts de la stratégie d'industrialisation camerounaise**

| Sociétés   | Coûts des investissements en milliards de francs CFA |
|------------|------------------------------------------------------|
| SOCAME     | 30                                                   |
| CELLUCAM   | 75                                                   |
| ALUCAM     | 23,2                                                 |
| CAMSUCO    | 23,7                                                 |
| SODEBLE    | 4                                                    |
| SEMRY (II) | 13,6                                                 |
| SONARA     | 66                                                   |

Source : WILLAME (J.C), 1985, « Cameroun : les avatars d'un libéralisme planifié », *Politique Africaine*, n°18, pp.44-70.

### ***c.)-Le rôle du canal informel du crédit dans le soutien financier à l'agriculture camerounaise***

L'incapacité des différentes institutions publiques spécialisées dans le financement de l'agriculture à atteindre les agriculteurs, amène le système financier informel à financer la majorité des paysans camerounais. Cela se fait malgré les taux d'intérêt usuraires (parfois égaux à 100%) exigés dans ce secteur sur des montants assez faibles<sup>651</sup>. Kamajou et Baker (1980) montrent que les taux d'intérêts élevés ne sont sans effets sur l'intensité d'utilisation des terres, d'intrants agricoles et sur le niveau des emprunts du secteur, que s'ils se définissent en deçà de 24 % dans le cas du Cameroun. Pis encore, ils montrent que les plafonds de crédits ne permettent de consacrer des fonds disponibles à l'investissement, que s'ils sont suffisamment élevés pour induire une baisse suffisante de réserve de liquidité. Ces conclusions montrent que la dépendance des agriculteurs au crédit informel par rapport aux fonds nécessaires à la production et à leur consommation a limité la performance de l'agriculture camerounaise. Il semble pourtant important de savoir que le système financier informel ne peut être jugé inefficace dans une activité qu'il finançait par défaut, suite aux défaillances d'institutions publiques spécialisées. Le système financier informel s'est tout simplement retrouvé en train de financer une modernisation agricole initialement en dehors de ses objectifs reproductifs, se limitant, entre autres, au soutien des systèmes populaires élevage/polyculture et des petites activités commerciales.

### ***-Que retenir de cette phase de dualisme financier en veilleuse ?***

#### **En premier lieu :**

- que le régime d'accumulation est une modernisation nationale autoritaire dont la composante politique est le parti unique l'UNC (Union Nationale Camerounaise) ;

<sup>650</sup> KAMGNIA DIA (B.), 1996, « Crise et déréglementation dans le secteur de l'agriculture », *Crise économique et politique de déréglementation au Cameroun*, l'Harmattan, Paris, pp.24-89.

<sup>651</sup> KAMAJOU (F.) et BAKER (C.B.), 1980, Idem.

- que cette modernisation nationale autoritaire a pour acteur central l'Etat-développeur (planification, interventionnisme ; répression financière et politique) ;
- que le secteur agricole (le secteur traditionnel en général) est mobilisé et organisé pour financer la transition vers le secteur moderne notamment par l'agro-industrie et la substitution aux importations ;
- qu'il en a résulté une modernisation agricole sans développement des zones rurales et de la paysannerie ;
- qu'il n'est pas facile de dire si c'est la confiance institutionnelle ou la peur de la répression qui entraîne l'assentiment populaire du régime en place ;
- que l'économie d'endettement camerounaise donne naissance à une rente financière de fidélité au pouvoir, donnant lieu à un Etat-tontine où les alliances hégémoniques nationales et internationales assurent l'assise populaire du régime.

#### **En deuxième lieu que le dualisme financier est en veilleuse pendant cette période**

##### **parce que :**

- sa composante binaire disparaît suite à la construction de l'Etat-unitaire qui unifie dès 1972, le système financier formel de l'ancien Cameroun anglophone au système financier formel de l'ancien Cameroun francophone, suite à la volonté de centralisation financière du 3<sup>ème</sup> niveau néobraudélien ;
- le régime politique dictatorial et répressif entraîne une tentative de capture de la dynamique associative générale de laquelle dépendent les pratiques et les ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels ;
- la redistribution communautaire des fruits du modèle de croissance nationaliste par la logique financière de l'Etat-tontine entraîne une tentative d'articulation entre des pratiques financières d'origines populaires (ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens), et celles du 3<sup>ème</sup> niveau. Ce qui transforme l'Etat en une espèce de grande tontine nationale, donnant lieu à des avantages financiers en contrepartie de la fidélité au pouvoir ;
- l'aide internationale et l'Etat-développeur récupèrent, subventionnent et régulent certaines institutions financières populaires [cas de la *Cameroon Cooperative Credit Unions League (CAMCCUL)* créée en 1963] ;
- la volonté générale de modernisation n'encourage pas les ordres financiers traditionnels.

#### **En troisième lieu :**

- que les ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux n'ont pas totalement été capturés par la logique financière de l'Etat-tontine, comme le souligne la présence du crédit informel ;
- que la logique financière de l'Etat-tontine intègre plusieurs acteurs populaires (la paysannerie, les coopératives) dans le système financier formel et le mode d'accumulation qu'il soutient à cette période. Il en résulte, non une troisième vague d'acteurs locaux déclassés du système financier dominant, mais une diminution de la deuxième vague d'acteurs

exclus de ce système par la colonisation internationale avant la naissance de l'Etat-unitaire<sup>652</sup> ;

- que les préoccupations des pratiques et des ordres financiers de la sphère financière formelle et de la sphère financière dite informelle restent à la fois utilitaristes, culturalistes et interdépendantes;
- que les conceptions du développement divergent entre les élites qui le conçoivent comme une modernisation sociétale intégrale basée sur un mode d'accumulation nationale extraverti duquel elles tirent leur légitimité, et les classes populaires, qui l'entendent comme la satisfaction immédiate de leurs besoins par une reproduction durable de leur autonomie sociale par des moyens d'accumulation et des institutions endogènes.

### 7.5 La crise de l'Etat-développeur et ses conséquences

Alors que plusieurs pays subsahariens connaissent la crise dès 1980, le Cameroun entre en crise 7 ans après. Trois principales raisons peuvent expliquer ce décalage<sup>653</sup> :

- L'arrivée du pétrole dans la vie économique du pays en 1978 entraîne une réduction de sa dépendance par rapport aux seuls revenus d'exportation du secteur agricole. Entre 1980 et 1985, la contribution du pétrole au PIB est de 18 %. En recettes nettes à la balance des paiements, elle est de plus de 50 % des exportations des produits non pétroliers et des services en 1985, alors qu'elle était seulement de 16,5 % en 1980<sup>654</sup>. Le développement du secteur pétrolier permet en effet au Cameroun d'avoir un taux de croissance réel de près de 8% par an entre 1980/81 et 1984/85<sup>655</sup>.
- La France, principal partenaire commercial extérieur du pays, connaît la crise depuis 1975, mais ne modifie pas considérablement les prix et les volumes de ses importations en provenance du Cameroun. En outre, le compte d'opération ouvert par la BEAC auprès du Trésor français, où le pays dispose d'au moins 65 % de ses avoirs extérieurs, supporte encore la charge d'ajustement extérieure qu'on croit juste conjoncturelle.
- Le caractère volontariste, interventionniste et planifié de la modernisation nationale autoritaire n'a pas été un ratage complet. La redistribution des fruits de la croissance s'est faite par et au sein des réseaux communautaires et du secteur public, plus grand pourvoyeur d'emplois. De même, l'Etat empruntant à des taux d'intérêt inférieurs à ceux auxquels

<sup>652</sup> En guise de rappel, la troisième partie montre que la première vague d'acteurs locaux déclassés du système financier dominant est constituée d'acteurs locaux déclassés par le sous-système financier peul du Nord Cameroun par la révolution islamique avant la colonisation internationale, alors que la deuxième vague d'acteurs locaux déclassés du système financier dominant est constituée de tous ces acteurs que met à la marge l'ordre financier des puissances coloniales.

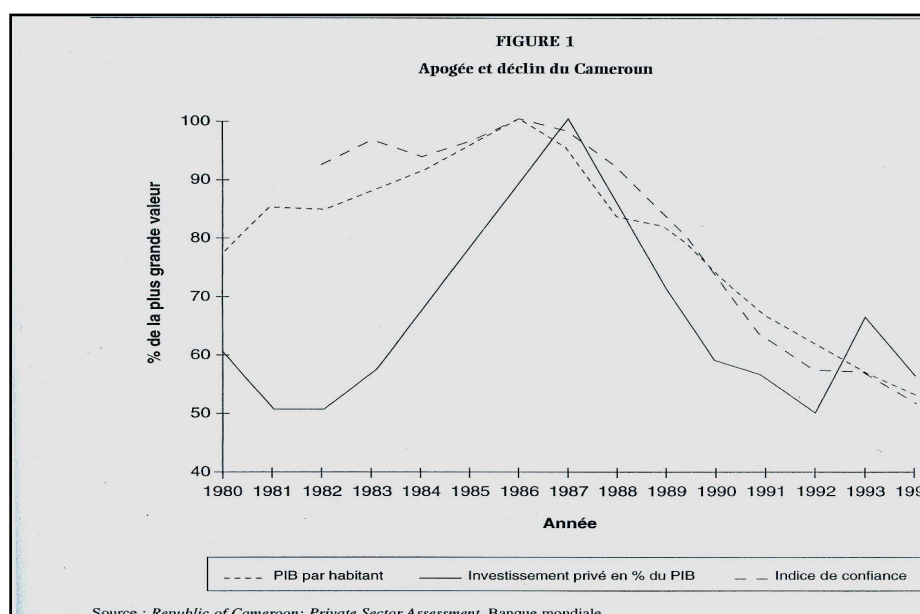
<sup>653</sup> L'exploitation politique de ce décalage apparaît dans une interview du Président Paul BIYA en 1988 où il dit : « Pendant longtemps, le Cameroun, grâce à la sagesse de ses dirigeants, a pu se tenir un peu, je ne dis pas à l'écart, mais a moins subi les effets de cette crise. », voir BIYA (P.), 1989, *Interview à la télévision camerounaise (CRTV), Reprise dans le message du Renouveau, discours et interviews du président Paul Biya, dec. 83-nov.88*, SOPECAM, Yaoundé, p.298.

<sup>654</sup> PAGNI (L.), 1988, « Le pétrole dans la vie des Camerounais », *Le courrier*, n° 108.

<sup>655</sup> TAMBA (I.) et TOUNA MAMA, 1996, « Crises et déréglementation dans le secteur des entreprises publiques et parapubliques », in : *Crises économique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, pp.136-193.



empruntent les particuliers et les entreprises (taux de base), la répression financière et l'endettement public ont entraîné un transfert de ressources financières à bas prix vers les populations par la logique financière de l'Etat-tontine (*crowding in effect*). La tendance haussière du revenu par tête pendant cette période (voir figure 1) témoigne de ces transferts positifs, même si l'on ne connaît pas la hausse du revenu par tête qu'auraient pu entraîner, sans effet d'éviction (*crowding out effect*), les investissements privés. L'agriculture va, par exemple, obtenir un prix nominal revalorisé jusqu'en 1988, alors que les cours mondiaux chutent depuis la deuxième moitié de 1980.



Quelles sont les situations conflictuelles, les contradictions internes puis, les contraintes endogènes et exogènes qui entraînent la crise de la modernisation nationale autoritaire, de son régime d'accumulation et de son mode de régulation ? Répondre à cette interrogation est l'objectif des lignes suivantes.

### 7.5.1-La crise du secteur agricole et ses conséquences

#### a)-Les causes exogènes

Pendant la deuxième moitié des années 80, il y a une chute du prix du pétrole et une baisse drastique de la production camerounaise. L'agriculture doit redevenir le principal pourvoyeur de devises de l'Etat, alors que la production de ce secteur stagne dès 1986, non seulement suite à la détérioration des termes de l'échange, mais aussi au découragement que cette détérioration des termes de l'échange entraîne sur les agriculteurs, dont les revenus du travail deviennent inférieurs au coût de la consommation. Alors que l'Etat engrange de moins en moins de recettes pétrolières et agricoles, la baisse et l'instabilité des cours mondiaux des produits agricoles poussent les agriculteurs à devenir dépendants de la régulation étatique pour subvenir à leurs besoins de production et de consommation. D'où une crise du secteur agricole, dans la mesure où l'Etat-développeur connaît une augmentation de ses charges, alors que ses recettes diminuent drastiquement au même moment. En conséquence, malgré une régulation

basée sur la stabilisation des prix payés aux agriculteurs, l'Etat-développeur devient incapable de garantir et de payer ces prix dès la fin des années 80. Les campagnes caféière et cacaoyère de 1988 et 1989 connaissent ainsi des arriérés de l'ordre de 80 milliards de dollars de franc CFA dus, non seulement aux agriculteurs, mais aussi aux divers opérateurs commerciaux de la filière et au système bancaire national<sup>656</sup>.

#### **b)-Les causes endogènes**

##### **b<sub>1</sub>)- Les conflits et le manque de synergie entre les institutions spécialisées dans le secteur agricole**

Sur le plan interne, on note :

- des conflits d'objectifs entre les différentes institutions encadrant le secteur agricole ;
- une politique agricole défavorable au bien-être des masses ;
- et l'échec de l'Office National de Commercialisation des Produits de Base (ONCPB).

En effet, les institutions spécialisées se caractérisent par une grande lourdeur administrative et une faible connexité des interactions devant donner lieu à des synergies dans le secteur. Les lourdeurs sont dues au fait que l'Etat-développeur s'engage directement dans la production et la commercialisation des produits agricoles. Il devient le principal actionnaire du secteur agricole alors que son rôle initial était celui d'un facilitateur et d'un prestataire de services. D'où, une multiplication d'institutions à vocation agricole dans les années septante sans restreindre ni cibler les objectifs des délégations provinciales des différents ministères techniques intervenant dans le secteur. Sur le terrain, il en résulte inévitablement des chevauchements de compétences et un gaspillage de ressources qui entament le rendement des politiques agricoles. Les problèmes de répartition de ressources et de suivi politique se posent par exemple entre le MINRES et les instituts de recherche, tels l'IRA et l'IRZ<sup>657</sup>. Par ailleurs, la sédimentation institutionnelle entraîne une dérive à la fois bureaucratique et technocratique, dont les enjeux éloignent des préoccupations réelles du monde rural.

##### **b<sub>2</sub>)- Un office de commercialisation des produits de base peu crédible**

L'examen de l'échec de l'ONCPB tient au constat suivant : La modernisation nationale autoritaire financée par les ressources agricoles a placé les producteurs agricoles, comme le dit Bates « à l'intersection de trois marchés importants ». *« Leurs revenus réels dépendent de leurs performances sur ces trois marchés. Leurs revenus monétaires proviennent des ventes réalisées sur le premier marché, celui des produits agricoles. Leurs bénéfices sont fonction de ces revenus mais dépendent aussi des coûts qu'ils doivent acquitter sur un deuxième marché, celui des facteurs de production. La valeur réelle de leurs bénéfices, et donc la valeur réelle de leurs revenus, est déterminée par les prix qu'ils doivent payer sur un troisième marché, celui des biens de consommation, et plus particulièrement des articles produits en milieu urbain »*<sup>658</sup>. Or, érigé en monopsonne étatique, l'ONCPB cherche à stabiliser les revenus des agriculteurs qui reçoivent un peu moins qu'ils le pourraient lorsque les prix montent sur le plan international, et un peu plus lorsque les cours mondiaux baissent. L'objectif est de

<sup>656</sup> KAMGNIA DIA (B.), 1996, op.cit.

<sup>657</sup> C'est que fait remarquer un des ex-ministres de l'agriculture au Cameroun, monsieur J. B. YONKE dans son interview : « Moderniser l'agriculture et améliorer la qualité de l'alimentation », *Le courrier*, n°108, 1998.

<sup>658</sup> BATES (R.H.), 1981, *Markets and States in Tropical Africa*, University of Californian Press, California, p.3.

réaliser une accumulation de surplus commerciaux à affecter au secteur agricole, quand la conjoncture est moins favorable, et de réguler ainsi l'offre et la demande, non seulement entre ces trois marchés, mais aussi entre la zone rurale et la zone urbaine.

Même s'il est difficile de prévoir quelle peut être, *ex-ante*, la durée d'une variation à la baisse des prix internationaux, afin d'ajuster le stock de réserves susceptible d'y répondre efficacement, par une anticipation juste des prix à payer aux producteurs dans la période courante<sup>659</sup>, ce système de stabilisation n'est pas en lui-même inefficace. Ses résultats dépendent, en grande partie, de la discipline que mettent ses gestionnaires dans le respect des règles établies dès le départ<sup>660</sup>. Cette discipline ne fut pas respectée au Cameroun. En effet, le Mindic, fixant les prix des produits agricoles sur la seule proposition de l'ONCPB, l'omniprésence de l'Etat dans le secteur, entraîne une confusion entre les caisses de l'Etat et celles de l'ONCPB. Ce qui affecte les prix, lesquels ne sont plus contraints que par des objectifs étatiques de court terme en lieu et place des objectifs de long terme des producteurs agricoles. Par ailleurs, quand l'Etat n'arrive plus à payer le prix aux producteurs après 1988, on constate que les ressources accumulées ont été dépensées ailleurs (salaires de la bureaucratie de l'office de commercialisation ; détournement de fonds, financement d'industries paraétatiques). En conséquence, l'ONCPB, censée protéger les producteurs agricoles des fluctuations des cours mondiaux des produits agricoles d'exportation, a plutôt aggravé leur situation, non seulement en les empêchant d'être payés au juste prix lorsque que les cours mondiaux des produits agricoles étaient favorables (détournement de rémunération), mais aussi en ne les protégeant pas par un stock de ressource régulateur lorsque ces cours ont chuté (manque de discipline dans le respect de ses objectifs initiaux).

En matière de développement, le renforcement de la reproduction durable de l'autonomie sociale des masses paysannes ne se réalise pas. Les institutions et la politique agricoles entraînent plutôt un transfert de ressources vers un ensemble d'acteurs dominants (des groupes puissants au sein de leurs sociétés ; les bureaucrates, les industriels autochtones et les grands producteurs agricoles), au détriment des petits paysans qui assurent toujours la majeure partie de la production agricole nationale. La sensibilité des autorités nationales à renforcer la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale des petits paysans fut manifestement plus faible que leur sensibilité à financer des réseaux performants nationaux et internationaux susceptibles de les soutenir. En effet, les taxes prélevées par l'ONCPB en 1978-1979 étaient deux fois plus importantes que les prix payés aux producteurs de cacao, et n'ont jamais été réinvesties au profit de ceux-ci<sup>661</sup>.

La combinatoire et l'interdépendance entre ces causes endogènes et exogènes mettent en évidence les interactions entre les différents éléments structurants. L'extérieur agit notamment sur l'économie par l'effondrement des cours mondiaux des produits agricoles dès les années 80. Cela entraîne la baisse des prix payés aux producteurs agricoles et un effondrement de la politique nationale de stabilisation des prix, dont les carences endogènes de gestions précipitent la faillite. Par ailleurs, l'agriculture se liant intimement à l'environnemental (conditions climatiques, superficies occupées par les cultures d'exportation ; nombres d'exploitations actives) et au démographique (pourvoyeur de main-d'œuvre pour une agriculture employant près de trois-quarts de la

<sup>659</sup> CLERC (D.), 1992, « Matières premières : Peut-on stabiliser les cours ? », *Problèmes économiques*, n° 25.

<sup>660</sup> COURADE (G.L.), GRANGERET et JAMIN (P.), 1991, « La liquidation des Joyaux du Prince : Les enjeux de la libéralisation de la filière Café-Cacao au Cameroun. », *Politique Africaine*, pp. 121-128.

<sup>661</sup> *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 7 mai 1982.

population)<sup>662</sup>, les liens entre les différents éléments structurants se combinent et affectent les performances du secteur agricole dont la production stagne depuis la seconde moitié des années 80 (voir tableau 7.9). Le coton subit une perte de 64 milliards de francs CFA entre 86 et 90. Les pertes des filières cacao et café se chiffrent à 126 milliards de francs CFA dans chacun des cas<sup>663</sup>. D'où, une tendance baissière générale dans l'évolution de la production de ces trois produits de rente. Par ailleurs, le mouvement coopératif récupéré par l'Etat-développeur échoue aussi parce qu'il est plus considéré comme un instrument de politique gouvernementale que comme une organisation défendant les intérêts mutuels et collectifs de ses membres.

**Tableau 7.9 :** Quelques indicateurs de performance économique du Cameroun (1960-1990)

|                                                   |            | 1965/75 | 1980/86 | 1986/87 | 1987/88 | 1988/89 | 1989/90 |
|---------------------------------------------------|------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Accroissement de la valeur ajoutée du Secteur (%) | PÉTROLIER  |         | 23,5    | -0,2    | -69,0   | -53,2   | 5,6     |
|                                                   | AGRICOLE   | 4,6     | 1,9     | 7,5     | 2,3     | -1,6    | -5,1    |
|                                                   | INDUSTRIEL | 4,4     | 15,8    | - 5,6   | -7,1    | -11,0   | - 6,9   |
|                                                   | SERVICES   | 0,2     | 4,6     | -4,6    | -10,1   | - 2,0   | -7,4    |
| Contribution au PIB du Secteur (%)                | PÉTROLIER  | 14,7    | 6,3     | 6,3     | 6,2     | 6,2     |         |
|                                                   | AGRICOLE   | 32,7    | 21,0    | 24,6    | 25,8    | 26,9    | 26,6    |
|                                                   | INDUSTRIEL | 0,3     | 40,7    | 22,3    | 22,3    | 20,8    | 20,2    |
|                                                   | SERVICES   | 47,0    |         | 46,8    | 45,6    | 46,1    | 45,5    |

Source : PNUD/Banque mondiale (1990)

### 7.5.2-La crise du secteur industriel, du commerce et des entreprises publiques

Ici les causes endogènes et exogènes de la crise semblent aussi étroitement liées et se renforcent mutuellement.

#### a) Les causes exogènes

##### a.) Le tarissement de l'aide et des prêts internationaux

Alors que les entreprises d'Etat sont très coûteuses en capital, et dépendent largement des investissements publics financés par l'aide internationale et les capitaux internationaux provenant des organismes internationaux et des banques occidentales surliquides suite au recyclage des pétrodollars, ces deux sources de financement se tarissent avec le début de la crise économique en Afrique subsaharienne dans les années 80. A titre d'exemple, les investissements cumulés de la SOCAPALM s'élèvent à 33

<sup>662</sup> BANQUE MONDIALE, 1989.

<sup>663</sup> KAMGNIA DIA (B.), 1996, op.cit.

milliards de francs CFA dont 60% proviennent des prêts et des aides internationaux (BIRD, FEB, BEI, CCCE, FAC...) <sup>664</sup>. La capacité de survie des entreprises d'Etat s'amenuise donc considérablement, avec le recul drastique de l'aide internationale, et celui des prêts internationaux suite à la crise de la dette qui éclate en 1982.

### ***a<sub>2</sub>) Les conflits d'objectifs et des programmations hasardeuses***

Par ailleurs, le partenariat entrepreneurial et financier entre l'Etat camerounais et ses partenaires extérieurs (multinationales et Etats occidentaux) se fait sur des bases asymétriques et opportunistes qui entraînent des *trade-off* et du laxisme dans l'étude de faisabilité, de viabilité et de rentabilité à long terme des projets industriels. C'est le cas par exemple de la SEMRY (programme national riz au Nord Cameroun), dont la première phase (SEMRY I) commence à petite échelle en 1971 et produit 24000 tonnes entre 1976 et 1977, alors que les estimations initiales étaient seulement de 12000 tonnes. Ensuite, la seconde phase (SEMRY II) va au-delà de la programmation initiale. Elle vise 15000 ha de riz (au lieu de 5000) et intègre des dépenses coûteuses d'assistance technique (63% des coûts), en infrastructures et en équipement lourds. En conséquence, le coût total de SEMRY II atteint 13 milliards de francs CFA contre 2,2 pour SEMRY I. Il en résulte un prix du riz local 50 % plus élevé que les prix mondiaux <sup>665</sup>. D'où une contradiction entre la poursuite des importations de riz et l'objectif de substitution aux importations et de stimulation de la production locale initialement poursuivi. Le sucre produit par la SOSUCAM et la CAMSUCO va connaître la même situation par rapport au sucre importé, et entraîner la même conséquence.

### ***a<sub>3</sub>) Les comportements asymétriques et opportunistes entre partenaires dans les joint-ventures***

Ceux-ci se manifestent dans plusieurs projets. Les multinationales occidentales, uniquement préoccupées par la vente de leur expertise et des équipements lourds (transferts technologiques), ne vont pas au bout de leurs engagements contractuels avec un Etat camerounais, lui-même peu regardant sur la crédibilité des projets et leur viabilité. L'Etat n'assurant aucun monitoring sérieux sur les études de faisabilité, il se développe des comportements opportunistes de la part des partenaires extérieurs, lesquels se retirent des projets après avoir monnayé leur expertise et les transferts technologiques. C'est le cas de la SODEBLE où la multinationale française GMP fait faire des expérimentations sur la culture de blé au Cameroun entre 1970 et 1975 par sa filiale SCM (Société camerounaise des minoteries) et arrive à des conclusions positives, alors que les mêmes conclusions sur la viabilité du projet furent négatives avant 1970. Aussi, lorsqu'une convention est finalement signée, la multinationale française, à la fois consultante et maîtresse d'œuvre, ne prit aucun risque. Elle ne souscrivit à aucune participation dans le capital de la SODEBLE qui tombe en faillite en 1978.

En 1975, les Tanneries Paul Vaillant et Fils, partenaire français, transforme, pour des raisons inconnues, le projet agro-industriel – la société des tanneries et peausseries du Cameroun (STPC) – qui devait utiliser des intrants camerounais, en un projet combinant la production des cuirs et peaux pour l'exportation (70%), et pour la consommation (30%). Par la suite, ce partenaire ne prit aucun risque en ne souscrivant qu'à 10% des parts, qui tombent à 5% lorsque la STPC commence à connaître des problèmes financiers. Des comportements analogues et les mêmes conséquences sont à signaler pour la Société des engrais du Cameroun (SOCAME) ou pour la CELLUCAM

<sup>664</sup> WILLAME (J.C), 1985, op.cit.

<sup>665</sup> USAID, « CDSS Substitute », Yaoundé, 1981. Le Ministère de l'agriculture, *perspective de développement pour l'an 2000*, janvier 1980, souligne que les importations de riz continuèrent à croître et atteignirent le même niveau qu'avant SEMRI I.

(Cellulose du Cameroun), qui ne fonctionna jamais après avoir coûté 120 milliards de francs CFA.

En conséquence, si la modernisation nationale autoritaire n'a réussi ni « à capturer » la paysannerie (aspects démographique et culturels), ni à améliorer la capacité de reproduction durable de son autonomie sociale en zones rurales et péri-industrielles (aspects environnementaux et sociaux), la construction du secteur industriel est elle-même un ratage. En effet, le secteur connaît des pertes sèches en capital suite aux multiples faillites des projets industriels. Le pays enregistre ainsi une hausse de l'encours total de sa dette interne et extérieure (voir tableau 7.10). La crise du secteur industriel camerounais est d'autant plus profonde que cette période coïncide avec la hausse des taux d'intérêt internationaux, la baisse des prix et celle de la demande des exportations des produits de base, l'appréciation du dollar américain et la hausse du prix des importations<sup>666</sup>.

**Tableau 7.10 : Evolution de la dette camerounaise (en millions de dollars US)**

| Années →                                | 1971  | 1977  | 1980 | 1981 | 1982 | 1985  | 1987  | 1990  |
|-----------------------------------------|-------|-------|------|------|------|-------|-------|-------|
| Encours total ext.                      | 260,3 | 1383  | 1485 | 2674 | 1193 | 2262  | 3268  | 4592  |
| Dette multilatérale                     | -     | -     | -    | -    | -    | -     | -     | 1177  |
| Dette bilatérale                        | -     | -     | -    | -    | -    | -     | -     | 2902  |
| Dette bancaire                          | -     | -     | -    | -    | -    | -     | -     | 513   |
| Encours dette intérieure                | -     | -     | -    | -    | 99   | 266   | 516   | 1346  |
| Encours total                           |       |       |      |      | 1292 | 2519  | 3786  | 5938  |
| Encours intérieur /encours total (en %) | -     | -     | -    | -    | 7,66 | 10,56 | 13,63 | 22,7  |
| Service effectif                        | 12,8  | 51,8  | 210  | 236  | 88   | 206   | 245   | 174,5 |
| Principal                               | 7,4   | 23,7  | 102  | 115  | -    | -     | -     | 48,7  |
| Intérêts                                | 5,4   | 28,1  | 108  | 121  | -    | -     | -     | 125,8 |
| Décaissements                           | 30,6  | 316,2 | 328  | 413  | 2    | 245   | 282   | 599,1 |

Source : FAMBON (S.), 2002, *Endettement du Cameroun : Problèmes et solutions*, Discussion Paper, n° 2002/49, United Nation University.

#### **b) Les causes endogènes**

##### **b<sub>1</sub>)-Le caractère rentier du système productif**

Les deux instruments de la transition vers la modernité, que sont l'agro-industrie et les projets de substitution aux importations, ne reposent pas sur des bases solides. Autrement dit, le régime d'accumulation restant largement rentier (exportation des produits agricoles, exploitations des minerais, de la forêt, du pétrole...), la prospérité économique de l'Etat-développeur dans la période 1960-1980 n'est pas basée sur un système productif national efficient et diversifié réalisant des gains de productivité<sup>667</sup>. Elle reste superficielle, fragile et exposée aux aléas des variations des cours mondiaux des produits de rente, dont le pays producteur ne maîtrise ni l'offre, ni la demande et

<sup>666</sup> FAMBON (S.), 2002, *Endettement du Cameroun : Problèmes et solutions*, Discussion Paper, n° 2002/49, United Nation University.

<sup>667</sup> WILLAME (J.C), 1985, « Cameroun : les avatars d'un libéralisme planifié », *Politique africaine*, pp.44-70.

encore moins les prix. En conséquence, les transferts massifs de technologies et de capitaux, qui alimentent la croissance du secteur industriel sont purement spéculatifs et opportunistes, comme le montre le tableau ci-dessous où la plus grande contribution du secteur secondaire dans la production intérieure brut depuis l'indépendance coïncide avec le boom pétrolier en 1979.

**Tableau 7.11 :** Contribution des secteurs primaire et secondaire à la production intérieure brute camerounaise (1959-1979)

|                    | 1959-1960  | 1963-64    | 1970-71    | 1974-75    | 1978-79     |
|--------------------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| Secteur primaire   | <b>100</b> | <b>118</b> | <b>191</b> | <b>396</b> | <b>742</b>  |
| Secteur secondaire | <b>100</b> | <b>180</b> | <b>561</b> | <b>759</b> | <b>1627</b> |

Source : *Marché tropicaux et méditerranéens*, n° 1826, 1980, pp. 27-58.

### ***b<sub>2</sub>)- La négligence des interactions entre acteurs, pratiques de développement et territoire***

Les études de faisabilité ont négligé non seulement les pratiques de développement traditionnelles des populations installées dans les zones de projets agro-industriels, mais aussi le changement de ces activités suivant le temps. Dans le cas de la SEMRY, plusieurs riziculteurs avaient d'autres cultures et d'autres activités en dehors du riz. Ils se plaignirent du fait que la culture du riz leur était imposée et refusèrent même de le planter en saison des pluies où la pêche était plus rentable<sup>668</sup>. Dans le cas de la SODEBLE, la SNI, principal partenaire camerounais annonça a posteriori que les conditions pédagogiques et climatiques n'étaient pas favorables à la culture du blé dans les plateaux de l'Adamaoua. Pis encore, aucune des variétés sélectionnées n'était adaptée aux phénomènes d'érosion que connaît cette région. Par ailleurs, le fait que la zone soit traditionnellement occupée d'éleveurs entraîna des conflits entre eux et les travailleurs drainés par le projet<sup>669</sup>.

### ***b<sub>3</sub>)-Les décalages entre les coûts de facteurs et les rendements du secteur industriel***

La combinaison de tous les éléments précédents entraîne une baisse de la contribution du secteur industriel dans la PIB. Elle chute de 40 % en 1980 à 25 % en 1997. Les taux de rentabilité des entreprises sont extrêmement faibles. L'analyse du ratio excédent brut d'exploitation / immobilisations brutes, laisse apparaître une dégradation des rendements économiques des équipements des entreprises. Ces rendements passent de 7,9 % en 1988/89 à 3,04 % en 92/93. En outre, la productivité du secteur industriel, mesurée par le ratio valeur ajoutée/ immobilisations, baisse aussi de 25,05% en 1988/89 à 16,83 % entre 92/93. Le montant de capital nécessaire pour produire une unité de valeur ajoutée (coefficient du capital) montre une corrélation négative entre la hausse de l'intensité capitaliste du secteur industriel camerounais et celle de sa productivité<sup>670</sup>.

### **7.5.3-La crise du système bancaire : les effets multiplicateurs de crise**

<sup>668</sup> SISSOM (A.B.) et AHLERS (T.M.), 1981, *The socio-economic impact of SEMRY I : economic aspects*, Yaoundé, Centre de recherche économique et démographique. Research Report, n°1.

<sup>669</sup> BARBIER (J.C.), COURADE (G.) et TISSANDIER (J.), 1980, *Complexes agro-industriels au Cameroun*, Orstom, Paris.

<sup>670</sup> Pour les statistiques voir, BIKOMEN (M.), 1997, « Crises et déréglementation dans les secteurs industriels et commercial », in : *Crises économique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, pp.92-134.

Par effets multiplicateurs de la crise du système bancaire, nous entendons le feedback négatif ou les différentes conséquences rétroactives négatives de la crise du régime d'accumulation de l'Etat-développeur, sur le système bancaire camerounais. Ces effets multiplicateurs de crise sont interdépendants et de nature productive, factorielle, régulationnelle, fonctionnelle et sociale. Ils mettent en évidence les différents éléments structurants et leurs interactions<sup>671</sup>.

#### **a) Les effets multiplicateurs productifs**

Moteur du financement de la modernisation nationale autoritaire, le système financier camerounais ne pouvait échapper à la crise du système productif que nous venons d'analyser. Aussi, à partir de 1980, les défauts de paiements s'accroissent de façon spectaculaire dans le secteur bancaire camerounais. Selon le comité monétaire de la Zone-Franc de 1990, en mai 1989, les créances douteuses du secteur s'élevaient à 403 milliards de FCFA, soit 41% de l'encours total des crédits à l'économie. Les pertes de ce secteur étaient évaluées à 24 milliards de FCFA par an et sa situation nette négative de 300 milliards de FCFA. En effet, l'effet rétroactif négatif de la crise du système productif sur le système bancaire est cumulatif, réciproque et autoentretenu. Il s'explique par le fait que le ralentissement drastique de l'activité économique camerounaise induit un grand nombre d'entreprises en difficulté entraînant à son tour la hausse de prêts non remboursés qui fragilisent le système bancaire. Ce dernier réduit par conséquence les financements au système productif, dont les fonds de roulement s'amenuisent, et en renforcent encore plus le montant de créances douteuses et la probabilité de faillite de deux secteurs. Et ainsi de suite.

De nombreuses banques (SCB, CAMBANK, BIAOC, PARIBAS-CAM) tombent effectivement en faillite alors que d'autres ferment leurs portes (Bank of America, Chase Bank, Boston Bank). C'est également le cas des organismes de financement du développement en général, et du secteur agricole en particulier (FONADER, BCD). L'illiquidité du système bancaire camerounais et les files d'attente devant les guichets, qui en constituent les conséquences traditionnelles, augmentent avec la faillite de nombreuses entreprises créancières dont la banqueroute renforce encore la fragilité du système bancaire. En effet, dans cette période, la CAMBANK présente des comptes avec un volume de créances dues par des entreprises publiques en faillite d'un montant de 515 millions de FCFA. La SOCAME (Société Camerounaise d'Engrais), la CELLUCAM et la CAMSUCO devaient respectivement 1,49 milliards de FCFA, 2,13 milliards de FCFA et 362 millions de FCFA à la BIAOC, et la CAMAIR et à la SCB<sup>672</sup>.

<sup>671</sup> Outre la BEAC, le secteur financier officiel camerounais comprend en 1980, onze banques commerciales, une banque de développement et dix établissements financiers. Les banques commerciales sont : la Société Camerounaise des Banques (SCB) ; la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie (BICIC) ; la Banque Internationale Générale des Banques du Cameroun (SGBC) ; la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale Cameroun (BIAOC) ; La Cameroon Bank Limited (CAMBANK) ; la Chase Bank Cameroon ; La Boston Bank Cameroon ; la Banque de Paris et des Pays-Bas Cameroun (PARIBACAM) ; La Bank of Credit and Commerce (BCCC) ; la Bank Of America Cameroon (BOAC) ; la Banque Unie de Crédit (BUC). La banque de développement est la Banque Camerounaise de Développement (BCD). Les établissements financiers sont : la Société Camerounaise de Crédit Automobile (SOCCA) ; la Société Nationale d'Investissement (SNI) ; la Société Camerounaise d'Équipement (SCE) ; le Fonds National de Développement Rural (FONADER) ; Le Crédit Foncier du Cameroun (CFC) ; la Société Camerounaise de Crédit-Bail (SOCABAIL) ; la Société de Participation Camerounaise (SOPARCAM) ; Le Fonds d'Aides et de Garantie de Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (FOGAPE) ; la Société Générale de Leasing (SOGLEASE) et la Caisse d'Épargne Postale (CEP).

<sup>672</sup> Pour les statistiques, voir FOUDA (S.M.) et TOUNA MAMA (E.), 1996, « Crise et déréglementation dans le secteur bancaire », in : *Crises économique et politique de*



### b) Les effets multiplicateurs factoriels et sociaux

L'économie qui affecte le financier à travers la crise du système productif public et privé, va également affecter le démographique au travers de la technique productive (K/L), dont les contradictions rejaillissent sur le système bancaire dans la deuxième moitié des années 80. En effet, face à la crise du système productif, qui devient effective en 1987 (voir tableau 7.12), les autorités camerounaises veulent éviter le recours aux institutions financières internationales (IFI), et mettent en place un plan de sauvetage consistant à réduire le train de vie de l'Etat. « *L'Etat ne doit plus être considéré comme une vache à lait* »<sup>673</sup>, déclare le président camerounais à l'Assemblée Nationale le 20 juillet 1987. Un cycle d'événements imprévus et de mauvaises décisions est enclenché. Le pays va en effet décider d'agir à la fois sur les prix et les quantités. Il y a un gel des recrutements à la fonction publique, une réduction de 40% des effectifs des fonctionnaires, deux baisses de salaires successives (de l'ordre de 30% au mois de janvier 1993 et de 50% environ au mois de novembre), et une dévaluation du FCFA de 50% par rapport au FF le 12 janvier 1994.

**Tableau 7.12 :** L'entrée du Cameroun en crise suivant la condition keynésienne de crise<sup>674</sup>

| Années | 1984/85 | 1985/86 | 1986/87     | 1987/88     | 1988/89     | 1989/90     | 1990/91     | 1991/92     |
|--------|---------|---------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| I'/F'  | 1,13    | 1,12    | <b>0,97</b> | <b>0,74</b> | <b>0,55</b> | <b>0,65</b> | <b>0,82</b> | <b>0,85</b> |

Source : TOUNA MAMA (E.), 1996, (sous la direction de) *Crise économique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris.

Avec une masse salariale publique représentant plus de 35 % de la masse salariale nationale, ces décisions correspondent, hormis les pertes d'emplois, à une double baisse des salaires et à une réduction de plus de 75 % des revenus en franc constant. Car, la dévaluation du FCFA qui succède à deux baisses de salaires successives équivaut elle-même à une nouvelle baisse en terme réel, qui a porté le niveau de rémunération des fonctionnaires camerounais à 17,5 % du salaire de janvier 1993<sup>675</sup>. La réduction drastique induite du pouvoir d'achat des fonctionnaires se répercutent ensuite sur la demande nationale des biens et services, et entraîne une contraction profonde de l'activité économique globale, qui renforce encore la crise bancaire. La faible élasticité-prix des produits d'exportation et le phénomène de la courbe en J ne permettent pas une relance économique par une hausse des quantités exportées et une diminution des importations comme le prédisait la dévaluation<sup>676</sup>. Avec près de 45000 personnes

*déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, pp.187-255.

<sup>673</sup> Le changement de président à la tête du Cameroun n'a pas été signalé parce qu'il n'a eu aucune conséquence notable sur le régime d'accumulation post-colonial camerounais.

<sup>674</sup> La condition de crise dans l'analyse keynésienne de circuit est  $I-F < 0 \Leftrightarrow I/F < 1$  où I est l'investissement net et F le besoin de financement des entreprises. Dans le cas du Cameroun, en prenant  $I'/F' < 1$  comme indicateur approximatif de crise, où I' est l'investissement brut (formation brut du capital fixe + variation des stocks) et F' les créances du système monétaire sur le reste de l'économie à l'exception de l'Etat, il apparaît que c'est dès 1987, comme le montre le tableau 2, que la condition keynésienne de crise est remplie au Cameroun.

<sup>675</sup> FOUDA (S.) et TOUNA MAMA (E.), 1996, « Economie dominante et associations communautaires au Cameroun : le défi de survie en milieu rural », in : *Les stratégies des groupes sociaux victimes de la globalisation de l'économie*, CRD, Université de Neuchâtel, Suisse

<sup>676</sup> Après une dévaluation monétaire, les commandes (exportations et importations) passées avant la dévaluation et leurs prix sont toujours valables et le restent pendant un certain temps où la balance

licenciées de la fonction publique<sup>677</sup>, la crise du système bancaire se renforce car nombreux sont ceux qui se retrouvent au chômage après avoir contracté des crédits pendant la période de prospérité de l'Etat-développeur. La crise économique se manifeste bien ici par une baisse des ressources du pays en capital. Ce qui met en contradiction le rapport K/L, le pays étant obligé de chercher une nouvelle dynamique soutenable par des licenciements massifs qui renforcent encore la fragilité du système et celles des populations. Car, si le système bancaire connaît des crédits non remboursés, les populations ayant déposé leur épargne dans les banques en faillite subissent aussi des pertes sèches.

Ces pertes sèches que subissent les classes populaires sont la preuve que la violence de la monnaie n'est pas seulement le propre de *la phase de violence essentielle*, où les esclaves servaient encore de paléomonnaies comme cela apparaît dans la troisième partie à travers l'anthropomorphisme et l'anthropocentrisme monétaires des sous-systèmes financiers et monétaires traditionnels. Même si la monnaie est déjà à *sa phase d'exclusion*, comme c'est le cas du FCFA lorsque le Cameroun entre en crise, la violence sociale peut réapparaître lorsque l'Etat, censé garantir la crédibilité du système bancaire, ne prend aucune disposition juridique spéciale pour couvrir les épargnants et en assurer la protection sociale<sup>678</sup>. L'Etat-développeur camerounais, sur qui étaient adossées la crédibilité de la monnaie et du système bancaire depuis l'indépendance, ne fit effectivement rien pour indemniser les classes populaires disposant d'une épargne dans un système bancaire en déroute. Il mit ainsi en évidence son monopole de *la violence légitime*<sup>679</sup> en oubliant le rôle de protecteur des populations qu'il s'était arrogé dès les indépendances. Ce qui prouve que la monnaie est bien un instrument de socialisation d'une violence<sup>680</sup> qui, extirpée ou tenue en laisse en période de prospérité, peut, en période de crise économique profonde, redevenir effective parce que n'étant plus apprivoisée par l'Etat et l'équivalent général qu'elle représente<sup>681</sup>.

### c) Les effets multiplicateurs fonctionnels et régulationnels

#### c<sub>1</sub>) - Les effets multiplicateurs fonctionnels

Le caractère extraverti du système bancaire camerounais ne se traduit pas uniquement par la part belle qu'il accorde au financement de l'export-import par des crédits à court terme, au détriment des PME nationales et de la transformation de l'épargne domestique en ressources productives longues. Mais aussi par le fait que les quatre banques commerciales qui le dominent au début des années 80 (SCB, BICIC, BIAOC et

---

commerciale continue de se détériorer. Il faut un certain délai pour que celle-ci commence à s'améliorer suite à l'entrée en vigueur de nouvelles commandes au nouveau taux de change. Sur un graphique, la représentation de ce phénomène prend la forme d'un J, d'où le nom courbe en J.

<sup>677</sup> FOUA (S.M.) et TOUNA MAMA (E.), 1996, op.cit., p.39.

<sup>678</sup> Comme le firent par exemple de nombreux plans de sauvetage du système bancaire en Europe suite à la crise des *subprimes*.

<sup>679</sup> MAX WEBER, 1971, *Economie et Société*, Plon, Paris.

<sup>680</sup> RUFFINI (P-B.), 1996, *Les Théories monétaires*, Edition du Seuil, Paris.

<sup>681</sup> On a observé une situation semblable en Argentine suite à l'échec du *Currency-Board* établissant un taux de change fixe entre le peso argentin et le dollar US. La crise du régime de convertibilité y fut si profonde qu'en dehors des émeutes dans la capitale, des monnaies fiscales provinciales de nature populaire sont apparues dans les transactions économiques pour contester la légitimité de l'Etat argentin de battre monnaie suite à la faillite du système bancaire national. Voir THERET (B.) et ZANABRIA (M.), 2006, « L'expérience argentine des monnaies fiscales provinciales dans la crise de convertibilité : une comparaison de leur succès et échecs visant à mettre à jour les conditions de viabilité d'un régime de monnayage véritablement fédéral », *Séminaire international, Analyse et pratiques du développement : Enjeux et diversité des approches*-AUF CRISEA-Amiens 26-27 octobre 2006.

SGBC)<sup>682</sup> sont marquées d'une grande participation étrangère, représentée par des capitaux des multinationales bancaires suisses, françaises, allemandes et américaines. Ce sont, tantôt des banques affiliées (participation minoritaire), tantôt des banques filiales (participation majoritaire) de grands groupes étrangers<sup>683</sup>. Cette caractéristique, d'origine coloniale, comme il a déjà été montré, va renforcer la crise du secteur bancaire. En effet, non seulement les nationaux nantis vont transférer leurs avoirs à l'extérieur, mais les banques commerciales vont adopter un comportement de plus en plus rentier et spéculateur dès les premières pertes bilanciellles des années 80. Abandonnant le marché camerounais, elles essaient de rentabiliser au maximum leurs dépôts dans des opérations de placement au sein des marchés financiers internationaux à emplois plus rémunérateurs. La désaffection du système bancaire national par les classes nanties va, en plus de cette stratégie spéculative, augmenter le drainage des ressources nationales vers l'extérieur en renforçant encore plus la crise du secteur bancaire<sup>684</sup>. D'où des interactions entre l'extérieur, des stratégies financières des acteurs dominants locaux et la santé de l'économie locale.

### ***c<sub>2</sub>)-Les effets multiplicateurs réglementnels***

Comme il a déjà été montré, la régulation du système bancaire camerounais ne consiste pas seulement en une répression financière orientant les crédits vers les secteurs jugés prioritaires et maintenant les taux d'intérêts artificiellement à la baisse. Elle tient aussi au transfert du principe traditionnel de don/contre-don dans la gestion et la gouvernance financière et monétaire de l'Etat-développeur camerounais. La stratégie financière de l'Etat-tontine qui en résulte consiste, tant à accorder des crédits sur des bases peu crédibles à des acteurs stratégiques sur le plan politique et économique, qu'à aménager une sphère d'accumulation financière où l'élite locale à la tête des « *réseaux hégémoniques* » locaux et internationaux, bénéficient d'une rente financière de fidélité au pouvoir en place. Lorsque la crise éclate, la dépendance réciproque que cette logique financière de l'Etat-tontine construit entre les « *réseaux hégémoniques* » débiteurs et le pouvoir en place, va multiplier le montant de mauvais crédits dans les bilans du système bancaire camerounais. Les créances douteuses qui en sont le corollaire, sont d'autant plus élevées qu'une fois en besoin de financement, l'Etat-développeur ne peut plus masquer les pertes de gestion du système bancaire par son soutien. Dès lors, les nombreux crédits politiques<sup>685</sup> – c'est-à-dire sans études préalables et sans garantie de remboursement crédibles – consentis lors de la période de prospérité nationale vont révéler la mauvaise gestion du système bancaire camerounais, suite à l'apparition d'un profond déséquilibre entre les dépôts reçus et les crédits accordés. Malgré une grande hausse des dépôts publics, qui passent de 111 milliards de FCFA en 1988 à 273 milliards de FCFA en 1989, le déficit entre dépôts et crédits s'accroît de 100 à 326 milliards de FCFA entre 1985 et 1989<sup>686</sup>. Cette mauvaise gestion renforce d'autant plus l'illiquidité

<sup>682</sup> En 1980, ces quatre banques représentent 76% du total des actifs du système bancaire stricto sensu. Elles collectent 63% des dépôts et accordent 75% des crédits distribués par le système bancaire. 132 des 159 agences que compte le réseau national sont à elles.

<sup>683</sup> SANDRETTO (R.) et TIANOU KEOU (F.), 1993, « La faillite du système bancaire africain : Autopsie et implication d'un désastre : l'exemple camerounais », *Informations et Commentaires*, n°83. Voir aussi, TAMBA (I.) et TCHAMAMNBE (L.), 1995, « De la crise à la réforme des institutions bancaires africaines : L'expérience du Cameroun », *Revue TIERS-MONDE*, Tome XXXVI, n°144, pp.812-834.

<sup>684</sup> Sur ce point voir SANDRETTO (R.) et TIANOU KEOU (F.), 1993, *Idem*.

<sup>685</sup> L'encours total de crédits distribués par les établissements fut multiplié par dix entre 1977 et 1987 passant de 197 milliards de dollars de FCFA à 938 milliards de FCFA. Voir Bulletin statistique de la BEAC, 1992.

<sup>686</sup> FOUDA (S.M.) et TOUNA MAMA (E.), 1996, *op.cit.*, p.40.

du système bancaire que les intérêts publics sont considérables, et se chiffrent en 1987 à 47% dans les plus grandes banques du pays (voir encadré 1 pour l'illustration d'un exemple type de mauvaise gestion).

**Encadré 1 : Un exemple type de mauvaise gestion bancaire<sup>687</sup>**

Créé le premier octobre 1990 suite à la faillite du FONADER, le Crédit Agricole est une banque commerciale réunissant des capitaux allemands et Camerounais. Dès 1993, la banque se porte déjà très mal, malgré un capital libéré de près de 5 milliards de FCFA. Le Conseil d'Administration décide donc de suspendre les fonctions du directeur général de la banque, l'Allemand Axel Volk au préalable recruté [non seulement par le réseau hégémonique financier camerouno-allemand], mais aussi pour l'expérience et la rigueur dans la gestion que prouvent ses trente années de carrière à la tête d'un des plus grands établissements financiers au monde, la Commerzbank. Sa prise de fonction est d'ailleurs marquée par la volonté qu'il affiche dans ses propos de révolutionner le métier de banquier et de soutenir l'esprit d'entreprise local par la promotion d'entrepreneurs locaux dynamiques. [C'est le soutien au système productif local, dont la faillite transforme en pertes tous les crédits consentis par la banque]. Sur bases de ses déclarations, de sa carrière [et de sa nationalité allemande dont les relents coloniaux de rigueur et de sérieux sont encore enfouis dans l'imaginaire collectif camerounais], de nombreux petits épargnants, dont plusieurs agriculteurs, se ruent sur cette banque pour y déposer leur épargne.

Et pourtant de très grands problèmes de gestion vont apparaître très vite. C'est que la direction du Crédit agricole est bicéphale et connaît un conflit de préséance entre Axel Volk, directeur de la banque, et le tout puissant ministre camerounais de l'administration territoriale, Gilbert Andze Tsoungui, président du Conseil d'Administration et figure de proue, tant de l'administration coloniale, que du régime en place. [Ce ministre est l'exemple type de la reproduction dans l'Etat postcolonial de l'élite coloniale dominante comme le montrent ses fonctions passées et présentes]. Le ministre estime qu'il a la préséance, d'après les statuts de la banque, et que le directeur général n'est chargé que des *affaires courantes*. D'où l'affrontement ouvert entre les deux hommes dès 1993. Axel Volk est licencié quelques jours après et est prié de quitter le territoire camerounais le plus tôt possible. Il adresse un courrier au président Paul Biya en ces termes : « *Je formule le vœu qu'un audit externe soit chargé sans plus tarder de faire toute la lumière sur la gestion de la banque et, notamment, sur certaines pratiques en matières de crédits par lesquelles les membres de la famille du président du Conseil d'Administration ont pu bénéficier des facilités de plusieurs centaines de millions de FCFA sans garanties fiables [logique financière de l'Etat-tontine] et de transferts de fonds à l'étranger contraires à la réglementation bancaire [illustration, tant du statut d'acteur dominant du clan Tsoungui qui ne respecte pas la loi bancaire en vigueur, que de la fuite des capitaux ayant renforcé la crise bancaire]* ». Le chef de l'Etat, dont le banquier exilé accuse la famille du même type de comportement, ne réagit pas.

Un autre banquier allemand, Bernd Stiehl, déjà en fonction au Crédit Agricole, remplace son compatriote Volk. Sa mission est de remettre sur pieds une banque dont le montant de créances douteuses augmente et entame son capital confiance auprès du

<sup>687</sup> Même s'il est plus court et relaté ici en d'autres termes, l'exemple réel par lequel nous illustrons la logique financière de l'Etat-tontine est tiré de l'ouvrage de MONGA (C.), 1997, *L'Argent des autres. Banques et petites Entreprises en Afrique : Le cas du Cameroun*, L.G.D.J., Paris. Nous présentons cet exemple en y intercalant des commentaires entre crochets.

public. Par la suite, un audit révèle d'une part, que le nouveau directeur général abuse de son pouvoir de crédit et utilise des fonds sans rendre compte à l'inspection générale, et d'autre part, que le Président du Conseil d'Administration intervient constamment dans les décisions de gestion quotidienne qui ne relève pas de sa compétence. Par ailleurs, il se porte garant des crédits consentis à certains clients qui ne remboursent pas. Limogé par décision du conseil le 31 août 1995, Bernd Stiehl sort clandestinement du Cameroun. [Le maintien du président du Conseil d'Administration, au moins autant responsable de la mauvaise gestion de la Banque que les deux directeurs remerciés, prouve que sont statut de ministre de l'administration territoriale chargé de l'organisation des élections présidentielles de 1992 et, dont la fraude en faveur du président sortant fut décriée, bénéficie d'une rente financière de fidélité au pouvoir en place].

Hubert Manfred Rauch, un troisième banquier allemand, arrive à la tête du Crédit Agricole. La descente aux enfers de la banque continue. Les créances douteuses gonflent toujours au point de paralyser la banque. « *Un rapport d'inspection rédigé par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC), le 30 juin 1995, relève le laxisme dans les méthodes de gestion du nouveau directeur et l'influence néfaste du Président du Conseil d'Administration, qui abuse de sa position à la tête de la banque pour accorder des crédits à ses protégés et à des entreprises dans lesquels il a des intérêts personnels, de découverts et des engagements par signature difficilement justifiables* ». Comme d'habitude, le ministre accuse à la fois le nouveau directeur de la banque et le directeur général de la COBAC de médisance. Lorsque l'Etat annonce, en 1996, qu'il va renflouer les caisses du Crédit Agricole de 10 milliards de FCFA parce que tout va désormais pour le mieux, la population flaire la banqueroute totale. C'est la ruée vers les guichets de tous les déposants dont les fonds sont bloqués parce que la banque n'a aucune liquidité pour rembourser. [C'est le monopole de la violence légitime que l'Etat exerce sur des populations subissant des pertes sèches sans aucune indemnisation]. [Cet exemple montre bien comment une régulation peu orthodoxe d'une banque, peut entraîner qu'un risque d'illiquidité (moyens de paiement insuffisants pour payer une dépense ou rembourser une dette) se transforme finalement en un risque d'insolvabilité (perte que matérialise le non remboursement du débiteur) provoquant la faillite du Crédit Agricole et celle de nombreux ménages. Il confirme, non seulement que le système financier de l'Etat-développeur camerounais est une combinaison de pratiques traditionnelles (don/contre-don) et de stratégies financières coloniales (comportements rentiers des administrateurs), où se greffent des institutions modernes (banques, monnaies...), mais aussi que l'élite locale dominante cooptée par l'administration coloniale lors des indépendances, s'y reproduit et s'y retrouve en situation de force au détriment des classes populaires. Par ailleurs, les réseaux coloniaux camerouno-allemands s'y reproduisent aussi sous d'autres formes non moins clientélistes qu'à l'époque coloniale.]

## 7.8 Conclusion

La période 1972-1985 que nous venons d'étudier met en évidence un modèle de *modernisation nationale autoritaire* soutenue par un Etat camerounais, qui se veut à la fois banquier, investisseur, épargnant, émancipateur social et planificateur. Il en résulte un régime d'accumulation, non seulement extraverti par ce que devant trouver à l'extérieur les capitaux des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens pour financer la modernisation, mais aussi localement basé sur la logique financière de l'*Etat-tontine* grâce à laquelle les acteurs et les institutions populaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens sont intégrés de manière instrumentale au processus d'accumulation. Cette situation a entraîné, non seulement de multiples carences dans la conception et le financement d'une stratégie cohérente de développement entre les mécanismes populaires de

reproduction durable de l'autonomie sociale et les modalités technico-financières de modernisation, mais aussi la faillite de plusieurs institutions modernes et une modernisation technique du secteur rural sans *développement réel* du monde rural. En effet, l'Etat-développeur, *deus ex machina* qui guide ce régime d'accumulation, s'est construit une légitimité politique clientéliste en se transformant en une grande tontine nationale, au sein de laquelle il s'est avéré que les crédits allaient plus aux acteurs capitalistes et politiques performants qu'aux paysans et à leurs activités. Non seulement la création d'emplois par la stratégie de développement basée sur la construction des complexes agroindustriels et la substitution des importations fut très faible pour faire du salariat le mécanisme de reproduction durable des autonomies sociales, mais aussi *le canal informel du crédit* a été obligé de financer par défaut le développement rural en même temps que le système traditionnel polyculture/élevage qui, autrement, n'aurait pas eu les ressources nécessaires à sa survie.

Pour ce qui est du dualisme financier, ce régime d'accumulation entraîne une phase de répression financière à la M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw. L'Etat camerounais est en effet séduit par la posture interventionniste de la doctrine keynésienne. Le dualisme financier y afférent est *un dualisme financier en veilleuse*. Celui-ci marque moins la disparition des pratiques financières populaires et non étatiques, qu'une tentative de capture de celles-ci, tant parce que la liberté d'association est interdite juridiquement et réprimée de façon policière, que parce qu'un Etat développeur prospère se transforme en une grande tontine nationale qui redistribue les fruits de la croissance à travers les *réseaux hégémoniques* nationaux. C'est donc une phase où la solidarité construite par la redistribution instrumentale du 3<sup>ème</sup> niveau néobraudélien et la répression des associations populaires pratiquée par ce même 3<sup>ème</sup> niveau, sont deux variables qui démobilisent les acteurs financiers populaires et présentent l'Etat comme le substitut obligatoire et parfait à leurs pratiques solidaires de développement.

Dans ces conditions, la crise de l'Etat-développeur qui s'en suit n'est pas une surprise. Les différents partenaires externes connaissant des problèmes économiques, le recul drastique de l'aide au développement et des crédits internationaux qui en résulte, se joint aux carences internes de gouvernance pour parachever la fin de la phase de prospérité de l'Etat camerounais. Le « tout-Etat », non seulement a confondu modernisation autoritaire et développement, mais aussi a dérivé vers un étatisme et un affairisme économiques où seuls les leaders politiques à la tête des *réseaux hégémoniques* ont accumulé individuellement en instrumentalisant le reste de la population. La reproduction durable de l'autonomie sociale de celle-ci est ainsi devenue une variable dépendante d'une croissance économique issue d'un modèle de développement extraverti au lieu de dépendre d'un ensemble de pratiques de production, d'échange et de consommation endogènes et maîtrisées par les Camerounais ordinaires. En conséquence, l'Etat-tontine, innovation de la *real politik* redistributive nationale a, dans son aspect vicieux, finalement eu raison du système bancaire dont le volume de créances douteuses était devenu insoutenable : l'Etat était en crise profonde.

## Chapitre 8 : Ajustement structurel, dualisme financier et développement

### 8.1 Introduction

Cette phase est principalement marquée, non seulement par un changement d'acteurs pivots dans la définition, le monitoring et l'évaluation de la politique de développement, mais aussi par le changement du régime d'accumulation et du système financier national qui le soutient. En effet, si l'Etat-développeur remplace dès, 1972, l'administration coloniale française et anglaise comme acteurs pivots dans la définition, la régulation et l'orientation de la politique de développement sur le territoire camerounais, les institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI) prennent le relais après 1985, suite à la faillite de la modernisation nationale autoritaire. Ce point consiste à chercher, tant la redéfinition de la politique de développement nationale qui en résulte, que les modifications de tous les éléments structurants et de leurs interactions. Bien entendu, la recherche du nouveau profil qu'induisent ces transformations sur le dualisme financier camerounais, et la reproduction durable de l'autonomie sociale des Camerounais à cette période, restent au centre de l'analyse.

### 8.2 La dynamique de l'ajustement structurel (DAS) : le socle idéologico-institutionnel de la néo-modernisation nationale

Les quelques mesures prises par les autorités camerounaises ne peuvent résorber la crise qui s'avère plus profonde qu'elles ne le croyaient. Un Programme d'Ajustement Structurel (PAS) est finalement imposé par les IFI en 1988. La DAS qu'il amorce est le prolongement, en Afrique subsaharienne en général, et au Cameroun en particulier, d'un ensemble de mesures d'ajustement déjà adoptées par de nombreux pays du Nord, dont la France principale partenaire commerciale du Cameroun, entrée en crise plus tôt en 1975<sup>688</sup> : c'est le caractère, non seulement exogène de la DAS, mais aussi internationale car imposée à un ensemble de pays par des institutions internationales appuyées par des anciennes métropoles<sup>689</sup>.

#### 8.2.1-La métamorphose des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels

A la territorialité politique mise en place par un État-nation (3<sup>ème</sup> niveau), entendu comme un pôle politique performant, dont les fonctions politiques submergent les fonctions économiques et définissent le cadre matériel du développement du Cameroun au sein d'un système international d'États de 1960 aux années 80, nous opposons ce que nous appelons la territorialité concurrentielle (métamorphose du 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel néobraudélien). Elle traduit le fait que ce n'est plus tellement la construction politique qu'est l'État-nation qui donne naissance et légitime le territoire, et ce qu'on peut y entreprendre en matière de politiques et de pratiques de développement. Mais, d'une part, les principes de concurrence consacrant le libre-échange et, d'autre part, les forces impersonnelles que sont l'offre et la demande transformant les pays en

<sup>688</sup> Voir POULON (F.), 1996, Préface de *Crises économique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris.

<sup>689</sup> Discours de la Baule de François Mitterrand de juin 1990 dans lequel il conditionne l'aide de la France à la démocratisation des pays africains constitue un exemple de soutien des PAS par les anciennes métropoles.

marchés où les droits que confère la citoyenneté se jouissent de plus en plus sous contrainte de ce que la compétitivité et le pouvoir d'achat attribuent aux acteurs suivant l'évolution cyclique de l'économie. Renforçant les principes économiques qui font désormais du marché mondial l'espace matériel et symbolique des politiques et des pratiques de développement, la territorialité concurrentielle consacre du même coup la territorialité des lois économiques. Autrement dit, le fait pour elles de s'appliquer à tous ceux qui vivent dans un monde appréhendé comme un vaste marché.

De là, s'opère la transformation du 3<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel par le passage d'un État-nation « politique » à un État-nation « économique »<sup>690</sup>. A l'inverse du premier, les fonctions politiques du second sont submergées et supplantées par des fonctions économiques orientant majoritairement les besoins des citoyens vers les seuls objectifs de profit, de rentabilité et de productivité. Le territoire national n'est donc plus l'espace de prédilection des politiques et des pratiques de développement. C'est un espace matériel et immatériel mondial assimilé à un marché, auquel il faut s'adapter, qui joue dorénavant ce rôle. Cette territorialité concurrentielle se déploie en s'appuyant sur deux types d'opérateurs<sup>691</sup> qui agissent comme des matrices de passage d'un état du monde, conçu comme un système international d'États, à un autre monde, conçu comme un marché global matérialisé par des États réduits en simples pôles économiques performants.

### 8.2.2-Les implications de la territorialité concurrentielle sur les politiques et les pratiques de développement au Cameroun

Cette dynamique exogène atteint le Cameroun. Ici, les opérateurs d'action (les IFI et l'État camerounais) et symboliques (les exigences politiques des IFI) ont pour fonction de mettre fin à toutes les causes endogènes jugées responsables de la crise économique. Les IFI trouvent que ces causes endogènes sont intimement liées au régime d'accumulation de l'État-développeur, dont il faut démanteler les logiques dictatoriales, clientélistes, interventionnistes et tontinières déjà décrites. Les opérateurs symboliques postulent désormais une corrélation positive entre développement et démocratie<sup>692</sup> et

<sup>690</sup> Cette transformation du statut et des fonctions du 3<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel néobraudélien (l'État-nation) est désignée de plusieurs manières dans la littérature interdisciplinaire analysant ce phénomène. Ainsi, certains équivalents anglo-saxons de ce que nous appelons État-nation « économique », sont *competition state*, *workfare state*, *internationalized state*, *catalytic state*, *network state*, *post-fordist state*, *post-national state* et plus généralement, *post-keynesian state*.

<sup>691</sup> Le terme *opérateur* est utilisé ici dans le sens que lui donnent les techniques quantitatives où ils sont des instruments permettant la transformation de l'état d'une variable. Par exemple, un opérateur de retard entraînant des décalages temporels sur des variables dynamiques auxquelles il est appliqué. *Les opérateurs d'actions* représentent toutes les actions concrètes des citoyens, des entreprises, des États, des multinationales commerciales et financières, de certaines universités anglo-saxonnes, des experts internationaux, de certaines ONG et des institutions financières internationales (FMI, BM) entraînant la facturation des idées et du monde préparés par les opérateurs symboliques. Ils représentent tous les acteurs institutionnels et non institutionnels qui assurent la matérialisation de la sphère symbolique de la territorialité concurrentielle. *Les opérateurs symboliques* représentent toutes les activités de formation intellectuelle et de formatage spirituel, psychologique et comportemental des acteurs, dont le rôle est de déshistoriser, de désocialiser et de dépolitiser le processus de développement, par la construction d'une sphère symbolique à travers laquelle la légitimité de la territorialité concurrentielle supplante celle de la territorialité politique et impose la croissance économique comme seul objectif des systèmes sociaux.

<sup>692</sup> Si les recherches montrent que les pays dits développés sont majoritairement ceux où la démocratie est en vigueur, aucune recherche n'a pu montrer économétriquement une causalité



exige la libéralisation du champ politique afin de passer des régimes hérités lors des indépendances aux régimes élus démocratiquement<sup>693</sup>. Contrairement à la période 1872-1980, la démocratie n'est plus jugée contreproductive par rapport au développement et à l'unité nationale du Cameroun. Elle devient un élément, non seulement à placer en amont de toute politique de développement, mais aussi un paramètre central de la bonne gouvernance qui s'érige en boussole de conduite « *des bons acteurs pour un bon développement* »<sup>694</sup>.

Sur le plan économique, les institutions et les pratiques doivent aussi s'ajuster à un développement qui se confond avec les équilibres financiers, les contrats de performances, l'assainissement, le désengagement de l'Etat, la privatisation et la déréglementation. La DAS, comme opérateur d'action, doit agir sur l'instrument budgétaire en appliquant des mesures d'austérité, entraînant le passage des « *États obèses* » de la période 1960-1980, à des « *États modestes et frugaux* ». Ainsi, dans la Déclaration de Stratégie de Relance Economique de 1989, le Cameroun prévoit de stabiliser les dépenses publiques au terme de l'exercice 1991/92 par la maîtrise des dépenses de l'Etat, la rationalisation et la contractualisation de la gestion des entreprises publiques, et l'accroissement des recettes publiques. D'autres mesures de même nature sont prises. Entre autres :

- une mission de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic qui voit le jour par décret n° 86/656 du 30 juin 1986. Sa tâche est de proposer une nouvelle politique de participation de l'Etat, sous contrainte des exigences de croissance économique de la DAS ;
- la loi n°89/030 du 29 décembre 1989 autorisant le Président de la République à définir par ordonnance le régime de la privatisation ;
- l'ordonnance n°90/004 du 22 juin 1990 relative à la privatisation des entreprises publiques et parapubliques<sup>695</sup>.

En effet, le modèle de l'absorption<sup>696</sup> utilisé par le FMI montre que de nombreux pays du Sud consomment plus qu'ils ne produisent, et prescrit la réduction du train de vie des États par la baisse des dépenses nationales.

En ce qui concerne l'instrument monétaire, la conception monétaire de la balance des paiements<sup>697</sup>, sur laquelle se base la DAS, arrive à la conclusion que tout déficit externe

---

univoque entre démocratie et développement économique. Il en aurait été autrement qu'on aurait déjà élaboré, non seulement une théorie économique de la transition démocratique, mais aussi une théorie politique du développement économique.

<sup>693</sup> DIOP (M.C.) et DIOUF (M.), 2005, *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités au pouvoir élu*, Cosdesria-Karthala, Paris ; AMOUGOU (T.) et NGO NYEMB (M.), 2005, « A quoi sert la Constitution en Afrique subsaharienne ? », *L'Africain*, n°221, pp.21-26.

<sup>694</sup> PEEMANS (J- Ph.), 2002, « Quelques remarques introductives », in : *Une Solidarité en Actes. Gouvernance Locale, Economie Sociale, Pratiques Populaires face à la globalisation*, Presse Universitaire de Louvain, UCL, Louvain-la-Neuve.

<sup>695</sup> Pour plus d'information sur ce cadre juridique (lois, décrets et ordonnances) de la DAS, voir TAMBA (I.) et TOUNA MAMA (E.), 1996, op.cit.

<sup>696</sup> Soient Y le revenu national, C la consommation, I l'investissement, G les dépenses publiques, X les exportations et M les importations alors l'équilibre macroéconomique en économie ouverte peut s'écrire :  $Y = C + I + G + X - M$ . En posant A (absorption) =  $C + I + G$  et B (balance commerciale) =  $X - M$ , on obtient  $Y = A + B$  soit  $Y - A = B = X - M$ . Si  $X - M < 0$  comme c'est le cas dans presque tous les pays de l'Afrique subsaharienne, alors  $Y - A < 0$  d'où Y (revenu national) < à l'absorption (dépenses nationales). Retrouver l'équilibre consiste à diminuer A à court terme afin d'augmenter Y à long terme.

<sup>697</sup> Soient C, le volume de crédit accordé par le système bancaire, Ms l'offre de monnaie et Md la

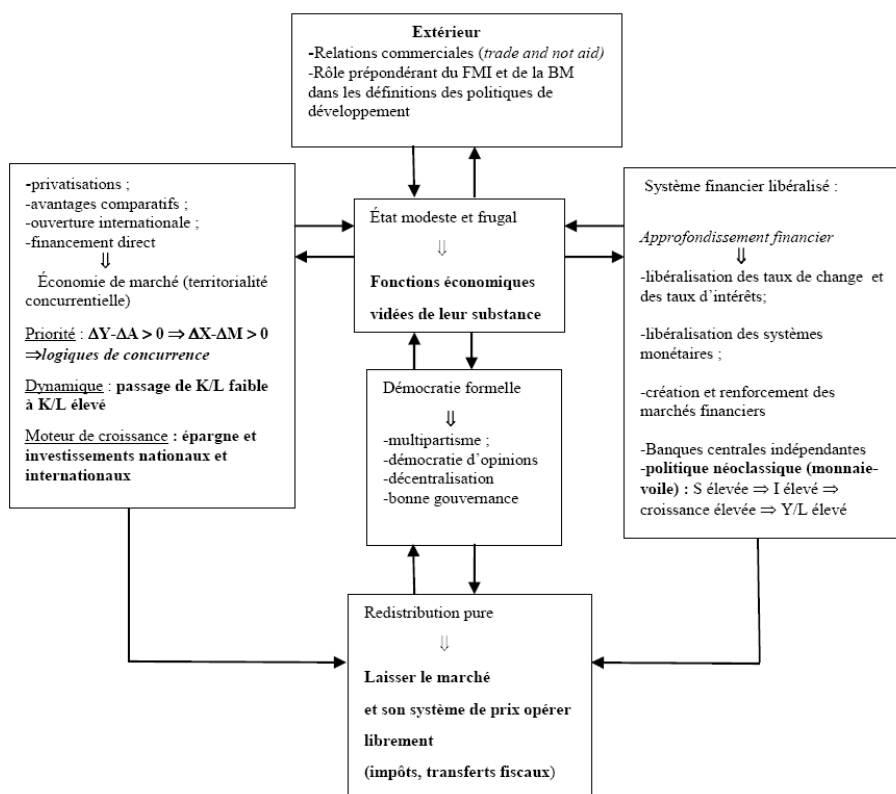
est d'abord interne et de nature purement monétaire (excès d'offre de monnaie par rapport à la demande). D'où la condamnation de la répression financière par la mise en place des politiques monétaires restrictives basées sur la baisse du crédit et de la création monétaire internes. La monnaie passe de sa conception endogène du modèle keynésien de l'Etat-développeur, à l'approche exogène (un voile) des classiques et néoclassiques. Ceci entraîne l'adoption de politiques de programmation monétaire liant le taux de progression de la masse monétaire au taux de croissance réel. C'est dans cette logique que les pouvoirs publics mettent en place, en 1990, un plan de restructuration bancaire dont le rôle est d'assainir le système financier et de le libéraliser de façon à le rendre plus efficient dans le financement de l'économie nationale. D'où, l'exigence d'un Etat camerounais peu interventionniste afin de lutter, non seulement contre le financement du déficit public par la création monétaire (seigneurage), mais aussi contre la répression financière héritée du modèle keynésien de l'argent bon marché (1960-1980). La libéralisation des taux d'intérêts et des systèmes financiers et monétaires en constitue l'instrument politique. Le taux de change est aussi utilisé comme instrument de rééquilibrage des balances de paiement<sup>698</sup>. La dynamique normative de la DAS en matière de développement peut se présenter comme suit :

---

demande de monnaie, l'approche monétaire de la balance des paiements estime : 1/ la demande de monnaie ( $M_d$ ) fonction d'une proportion fixe et donnée  $k$  du produit  $P$  (niveau général des prix) par  $Y$  revenu réel ; 2/ L'offre de monnaie ( $M_s$ ), dépend d'une part, du volume de crédit  $C$ , accordé par le système bancaire au secteur privé et à l'Etat pour financer son budget, et, d'autre part, de la variation des réserves de change ( $R$ ) avec l'extérieur (un apport de devises accroît la masse monétaire) ; 3/ Le niveau général des prix  $P$  est égal aux prix extérieurs  $P_w$  que multiplie le taux de change ( $e$ ). D'où  $M_d = kPY$  ;  $M_s = C + R$  et  $P = eP_w$ . A l'équilibre,  $M_d = M_s$  entraîne  $R = keP_wY - C$ . Donc, l'Etat peut rétablir l'équilibre extérieur en réduisant le crédit, en dévaluant ou en accroissant l'offre de biens. Les deux premières mesures sont des mesures de court terme et la dernière, de moyen/long terme.

<sup>698</sup> A titre d'exemple, le FCFA jugé surévalué par rapport à son étalon de référence, est dévalué de 50% en 1994 par rapport à sa parité avec le FF de 1948.

**Schéma 8.1** : Articulations du modèle de développement normatif de la DAS (1980-2000)<sup>699</sup>



#### a) Le dualisme financier exacerbé

Le dualisme financier exacerbé est le résultat de la conjonction séquentielle de deux phénomènes macroéconomiques aux conséquences socioéconomiques et politiques. Celles-ci renforcent le dualisme du système financier national par une dichotomie plus profonde des pratiques financières nationales et des choix institutionnels des acteurs, selon qu'ils sont intégrés ou déclassés par la DAS. Ces deux phénomènes séquentiels sont :

- Les effets de la crise de l'Etat-développeur sur les institutions et les pratiques financières nationales ;
- Et les effets des mesures d'ajustement mises en œuvre par la DAS sur les mêmes institutions et pratiques financières nationales.

Il est important de noter que ce ne sont pas ces effets qui donnent naissance au dualisme financier camerounais qui, comme nous l'avons déjà montré, provient d'un conflit entre un ensemble de pratiques et d'institutions financières historiques et un ensemble de pratiques et d'institutions financières exportées au Cameroun par les puissances coloniales. Ces deux effets ne font que revitaliser et réorienter des institutions et des pratiques financières populaires qui, sans disparaître, ont été mises en veilleuse

<sup>699</sup> Conception de l'auteur (les doubles flèches indiquent des interactions).

lorsque l'Etat-développeur, fort de sa prospérité, a voulu tenter une articulation en jouant le rôle d'une grande tontine nationale, redistribuant les fruits de sa croissance à travers les « réseaux hégémoniques ».

**a.)- Les effets de la crise de l'Etat-développeur sur les choix institutionnels des acteurs dominés et sur les pratiques financières nationales**

L'Etat-développeur camerounais et son ordre financier se présentent après les indépendances, comme des superstructures centrales, utiles, protectrices et garantes du bien-être des populations, quels que soient les niveaux historiques et institutionnels où elles se trouvent. L'Etat est le seul cadre matériel et institutionnel de référence des politiques de développement, et précise quelles sont les pratiques de développement que doivent avoir les populations afin de se rapprocher des performances économiques et sociales des pays dits avancés<sup>700</sup>. Il en a résulté, comme nous l'avons montré, un régime d'accumulation nationaliste, extraverti et rentier, favorisant une interpénétration instrumentale entre les pratiques de développement et les ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et ceux des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels. Cela s'est fait à travers la récupération des initiatives financières populaires et l'agro-finance. La structure du capital du Crédit Agricole, fondé sur les ruines du Fonds National de Développement Rural (FONADER), montre bien l'intégration entre tous les niveaux historiques et institutionnels néobraudéliens, leurs acteurs, leurs ressources et leurs ordres financiers. En effet, ses 4,85 milliards de FCFA de capital se composent de 41,5% pour l'Etat camerounais, de 17,5% pour la Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft, de 14,5% pour la société Nationale des Hydrocarbures (SNH), de 14,5% pour l'Office National de Commercialisation du café, de 4% pour la Société Nationale d'Investissements (SNI), de 2% pour la Cameroon Development Corporation (CDC), de 2% pour la Société de Développement du Cacao (SODECAO), de 2% pour la Société de Développement du Coton (SODECOTON) et de 2% pour l'Union des Coopératives de Café Arabica de l'Ouest.

Instrumentalement intégrées dans le système financier finançant la modernisation nationale autoritaire, les classes paysannes et populaires ont été lourdement affectées par la crise économique. Pour les paysans, l'ONCPB a dilapidé les ressources issues de la taxe sur les exportations des produits agricoles, sans leur assurer un filet de sécurité pour la mauvaise conjoncture comme cela était prévu. Pour les classes moyennes et populaires urbaines, la crise de l'Etat-développeur va de pair avec la hausse des chômages structurel, technique et frictionnel suite à la contraction des effectifs de la fonction publique et à la faillite de nombreuses entreprises parapubliques<sup>701</sup>. Les leaders des « réseaux hégémoniques » nationaux et internationaux ne connaissent pas la même situation. Ils s'étaient, non seulement aménagés une sphère d'accumulation dans le système financier formel grâce à la rente financière de fidélité au pouvoir en place, mais aussi se sont constitués « un trésor de guerre », en plaçant leurs avoirs à l'extérieur dès la crise du système bancaire national. Aussi, faisant désormais l'expérience des institutions financières formelles en déroute et d'un l'Etat froid, distant et défaillant, les classes populaires et moyennes perdent confiance dans leur insertion dans les institutions financières étatiques et les pratiques financières qui en découlent. A la recherche de nouveaux mécanismes de maîtrise de la reproduction durable de leur autonomie sociale, après la faillite de l'Etat-développeur qui s'en était porté garant, ces acteurs dominés

<sup>700</sup> AMOUGOU (T.), 2006, « Les extrémismes développementalistes et leurs conséquences sur les politiques et les pratiques de développement en Afrique subsaharienne », *Séminaire international, Analyse et pratiques du développement : Enjeux et diversité des approches*-AUF CRIISEA-Amiens 26-27 octobre 2006.

<sup>701</sup> AMOUGOU (T.), 2007, op.cit.

revitalisent les pratiques financières communautaires et les institutions qui les encadrent<sup>702</sup>. Les conflits entre les conceptions du développement et les ordres financiers qui les soutiennent aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>, puis aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, réapparaissent donc fortement à travers des pratiques financières révélant un choix institutionnel populaire en faveur de la sphère financière informelle. La redistribution communautaire par l'Etat-développeur, sa centralisation, sa répression des cultures traditionnelles et la logique financière de l'Etat-tontine, qui avaient mis en veilleuse le dualisme financier dans la période 1972-1980, n'ont pas fait disparaître les pratiques financières historiques, telles que les tontines qui, revitalisées, concernent 47,3% des ménages camerounais en 1985<sup>703</sup> et représentent près de la moitié de l'épargne nationale la même année<sup>704</sup>. Parallèlement, entre 1987 et 1990, le nombre de comptes à vue détenus par des entreprises publiques, parapubliques et des particuliers passe de 1431 à 795. Celui des clients locaux privés est passé de 566484 à 357160, et celui des clients étrangers privés de 26581 à 8189. Par conséquent, les montants collectés par le système bancaire officiel ont suivi la même tendance baissière, en passant de 298,8 milliards de FCFA à 101,2 milliards de FCFA pour les entreprises publiques ; de 282,4 milliards de FCFA à 241,5 milliards de FCFA pour les clients privés locaux et de 76,9 milliards de FCFA à 12,5 milliards de FCFA pour les clients privés étrangers<sup>705</sup>.

La résurgence conflictuelle entre les ordres financiers, les institutions qui les soutiennent et les pratiques de développement qui en découlent, montre que la conception prévalente du développement, du système financier, des pratiques de développement, de la confiance institutionnelle et de la monnaie de cette période de modernisation nationale autoritaire tenait artificiellement grâce à la prospérité économique<sup>706</sup>. Autrement dit, ce n'est pas la prospérité de l'Etat-développeur qui a entraîné la prospérité économique, mais le contraire. La crise économique aidant, l'explosion des pratiques financières populaires qui en résultent prouve la nécessité d'une cohérence étroite entre les stratégies monétaires et financières étatiques et la manière dont les populations conçoivent la confiance, entrent en rapport les unes les autres, et constituent un groupement humain sur un territoire donné. Dans le cas contraire, les formes institutionnelles formelles et populaires deviennent antinomiques, et ne peuvent se renforcer mutuellement en période de crise comme cela aurait pu être le cas au Cameroun. La perte de confiance institutionnelle, dans le système financier des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux par les acteurs populaires et les classes moyennes, est d'autant plus grande que toutes les coopératives que l'Etat-développeur avait politiquement récupérées

<sup>702</sup> D'autres études montrent que la crise économique a entraîné une stimulation supplémentaire des circuits financiers informels subsahariens en général, et camerounais en particulier. Voir HUGON (Ph.), 1990, « La finance non institutionnelle : expression de la crise du développement ou de nouvelles formes de développement ? », in : *Tontine* (sous la direction de Michel LELART), Paris, Aupelf-Uref, John Libbey, pp.309-321 ; HUGON (Ph.), 1991, « Les politiques d'ajustement et le dualisme financier africain », *Techniques financières et développement*, n°23, Epargne sans frontières, Juin 1991, pp.22-30 ; MONGA (C.), 1997, op.cit. ; PEEMANS (J.Ph.), 2002, op.cit., AMOUGOU (T.), 2005, op.cit. ; ROMAINVILLE (M.), 2005, « Un seul doigt ne peut chercher les poux dans les cheveux », *Hémisphères*, p.9.

<sup>703</sup> Voir Marchés Tropicaux, 1987 ; NZEMEN (M.), 1993, *Tontines et développement ou le défi financier de l'Afrique*, Sopecam, Yaoundé.

<sup>704</sup> BOUMAN (J.A.), 1995, « ROSCA: on the origin of the species », *Savings and Development*, n°2, pp.117-148.

<sup>705</sup> Pour statistiques voir FOUA (S.M.) et TOUNA MAMA (E.), 1996, op.cit., p.40.

<sup>706</sup> GAUTIER (B.), 1997, « Programme d'ajustement structurel et transition de l'Etat au Cameroun », *Management International*, vol.1, n°2, pp.44-59

et instrumentalisées sont également tombées en faillites<sup>707</sup>, comme le système agro-financier sans atteindre les objectifs fixés par rapport au développement.

***a<sub>11</sub>) Le coût d'opportunité du choix des institutions financières formelles par rapport au coût d'opportunité du recours au système financier informel***

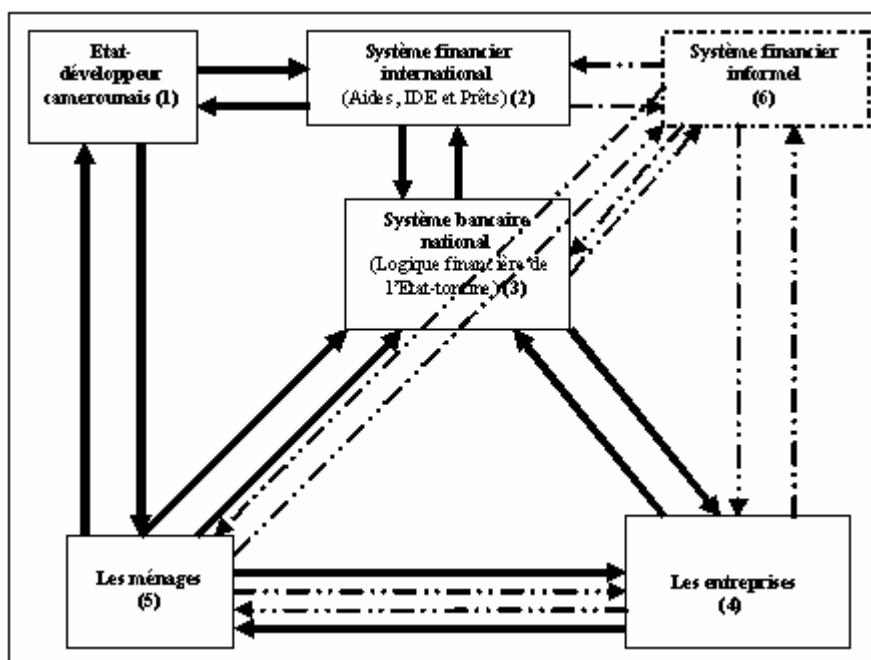
Les pôles performants du système financier de la modernisation nationale autoritaire camerounaise sont (voir schéma 8.2):

- un Etat-développeur, principal actionnaire de nombreuses banques et régulateur d'un système financier, considéré comme le moteur de la modernisation nationale autoritaire **(1)** ;
- un système financier international **(2)** qui, compte tenu du contexte de déréglementation du système monétaire international et des excédents de pétrodollars, augmente ses prêts bancaires et ses crédits à l'exportation pour le Cameroun ;
- un système bancaire national (banques commerciales, banques de développement, BEAC, coopérative agricoles...) fonctionnant suivant la logique financière de l'Etat-tontine. Ce système bancaire national reçoit les dépôts des ménages et leur accorde des moyens de paiement **(3)** ;
- des entreprises (PME, agro-industries, industries de substitutions aux importations) qui, d'une part, reçoivent des prêts du système bancaire national et y font des remboursements et, d'autre part, paient des salaires aux ménages qui, à leur tour, achètent leurs biens de consommation dans les entreprises **(4)**;
- des ménages qui perçoivent un salaire de l'Etat ou des entreprises et consomment **(5)** ;
- d'un système financier informel mis en veilleuse suite à une tentative d'articulation des ses pratiques financières avec celles du 3<sup>ème</sup> niveau institutionnel [flux et reflux **(6)-(2)** ; **(6)-(3)** ; **(6)-(5)** ; **(6)-(4)** et **(4)-(5)** en lignes discontinues].

---

<sup>707</sup> Banque Mondiale, 1989, *Rapport sur le Secteur de l'agriculture du Cameroun*, Vol I, Rapport Principal.

**Schéma 8.2 :** Les pôles performants et les circuits du système financier du régime d'accumulation nationaliste et extraverti



Source : conception de l'auteur

Avec la crise économique, le circuit financier et monétaire formel (1), (2), (3), (4) et (5) n'est plus jugé performant par de nombreux acteurs, car ses principaux pôles et les institutions financières qui les soutiennent sont en faillite. Celle-ci entraîne quatre conséquences, qui renforcent les institutions financières informelles. En effet :

- les multiples petits épargnants ayant subi des pertes sèches sans indemnisation, suite à la faillite du système bancaire, se détournent des institutions financières formelles, et s'orientent vers les institutions financières informelles dont les caractéristiques (avantage comparatif culturel par rapport aux banques, flexibilité, pas de personnels rémunérés, confiance interpersonnelle, proximité, adaptation territoriale, démographique et professionnelle) sont garantes d'un faible coût d'opportunité pour les populations ;
- les acteurs dominants, qui contrôlaient les canaux d'accumulation à travers la logique financière de l'Etat-tontine, évitent aussi le système bancaire national en déroute, et font sortir leurs ressources du pays par le système financier informel pour les placer à l'étranger. En 1989, le comité monétaire de la Zone-Franc, montre, à cet effet, que la Banque de France a eu à racheter, auprès d'autres banques centrales européennes, près de 741 milliards de FCFA en provenance d'Afrique subsaharienne;
- Les PME, moteurs du développement pour les deux régimes politiques qui se succèdent au Cameroun, s'orientent aussi vers le secteur financier informel qui, malgré un coût de ressources plus élevé, répond mieux à leurs

attentes grâce à son adaptation culturelle. Une enquête menée par l'USAID, le CRETES et AGRO-PME montre, en effet, que les PME représentent 60 à 65 % du tissu industriel et commercial camerounais et sont financées à hauteur de 35 % seulement par le système bancaire officiel et à 65% par une épargne dite informelle (famille, tontines, épargne personnelle, fournisseurs étrangers)<sup>708</sup>;

- L'illiquidité du système bancaire national et l'endettement massif de l'Etat entraînent une hausse de la préférence pour la liquidité chez les Camerounais. Ne créant pas de monnaie comme les banques commerciales, cette hausse de la préférence pour la liquidité renforce l'orientation des dépôts vers les tontines, non sujettes à un risque d'illiquidité, et où toutes les opérations financières se font en espèces et rassurent des populations plus avides d'actifs liquides face à un environnement macroéconomique national de plus en plus instable et incertain. Constat valable pour les PME qui, compte tenu de leur faible volume d'activité, préfèrent les transactions en espèces à celles effectuées en monnaie scripturale.

#### ***a<sub>12</sub>) La perte de légitimité du système financier formel en matière de développement***

La chute de la confiance institutionnelle et l'évolution négative du coût d'opportunité du choix des institutions financières formelles par rapport à celui du recours aux institutions financières informelles, se concrétisent par une perte de sa légitimité en matière de développement. En effet, les classes populaires et l'ensemble des petits épargnants comprennent que la défaillance de l'Etat implique automatiquement celle du système bancaire<sup>709</sup>. Ayant subi des pertes sèches, sans aucune compensation, le système financier formel n'est plus crédible à leurs yeux. Même si la crise et la rareté monétaire inhérente renforcent le pouvoir libératoire de la monnaie et n'entament pas la confiance routinière ou méthodique (l'acceptation générale de la monnaie), la confiance hiérarchique [les autorités monétaires qui édictent les règles monétaires (banques commerciales, BEAC)] et la confiance éthique [l'autorité symbolique et le système des valeurs et normes collectives qui fondent l'appartenance sociale (l'Etat)]<sup>710</sup> sont aux plus bas. Elles ne peuvent plus soutenir la légitimité du système financier officiel en matière de développement. D'où, la résurgence des conflits redistributifs entre les acteurs dominants, ayant profité de la logique financière de l'Etat-tontine, et les classes populaires. Celles-ci replacent la régulation communautaire (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels) au centre des pratiques financières et monétaires qui, contrairement à celles du 3<sup>ème</sup> et du 4<sup>ème</sup> niveau, réactivent et utilisent les appartenances, les identités territoriales et démographiques, comme de nouveaux mécanismes de sécurisation et de reproduction durable de l'autonomie sociale des populations.

La combinaison de tous ces facteurs entraîne un essor sans précédent des institutions financières informelles, dont les pratiques financières sont revitalisées à travers le circuit financier et monétaire informel entre les pôles (6), (2), (3), (5) et (4) (en pointillés sur le graphique 8.2 ci-dessus). Il en résulte une troisième vague d'acteurs locaux déclassés du système financier national dominant. Même si, comme nous l'avons souligné, il y a une différence et, non une étanchéité, entre les pratiques financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens et celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux, ces nouveaux acteurs déclassés quittent

<sup>708</sup> SIME ZADOUGO, 2002, *Le paysage de la microfinance au Cameroun*, Conjoncture PME, n° 20, mars.

<sup>709</sup> MONGA (C.), 1997, op.cit.

<sup>710</sup> Pour une explication plus large des différents types de confiance voir MINSKY (H.P.), 1996, « Uncertainty and Institutional Structure of Capitalist Economies », *The Levy economic Institute*, Working paper, n°155; AGLIETTA (M.) et CARTELIER (J.), 1998, « Ordres monétaires des économies de marché », in : AGLIETTA et ORLEAN, op.cit., pp.129-157.



les ordres financiers étatiques pour les ordres financiers internationaux (cas des leaders des réseaux hégémoniques) et pour les ordres financiers informels (cas des petits épargnants et des classes populaires). Les uns, déjà aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, sont déclassés par les exigences d'assainissement qui excluent la logique financière de l'Etat-tontine, alors que les autres, instrumentalement intégrés dans le système, mais encore aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, le sont parce que le nouveau système financier dominant a uniquement un objectif productiviste, dont ils ne possèdent pas les arguments.

#### ***a<sub>2</sub>) L'impact de la DAS sur le dualisme financier***

En tant qu'opérateur d'action, la DAS entraîne le passage du paradigme du « *tout-Etat* » à celui du « *tout-marché* »<sup>711</sup>. La reproduction durable du système Cameroun et de ses acteurs est plus que jamais contrainte par les exigences déjà soulignées de la territorialité concurrentielle. Il en est de même des pratiques et des institutions financières officielles qui, pour respecter une cohésion fonctionnelle d'ensemble au sein de la DAS, sont ajustées et orientées vers les logiques de marché. Il en résulte un certain nombre de nouveaux objectifs productivistes, lesquelles revitalisent les pratiques financières dites informelles.

#### ***a<sub>21</sub>) Les nouveaux objectifs du système financier formel : la reproduction destructrice et créatrice concurrentielle au détriment du développement***

Avec en amont des objectifs d'efficacité, de sécurité, de rentabilité et d'intégration internationale des ordres financiers nationaux, la reproduction destructrice et créatrice des pratiques financières formelles qu'entraîne la DAS n'est pas au service du développement mais de la territorialité concurrentielle.

#### ***a<sub>211</sub>) L'objectif de différenciation et de classification entre les institutions financières publiques, les institutions financières privées, leurs acteurs et leurs pratiques***

Mettre fin aux amalgames entraînés par la logique financière de l'Etat-tontine est l'objectif premier de la réforme du système financier. Cela fait que la politique de déréglementation de la DAS commence par préciser les textes de la loi bancaire camerounaise. Avant 1990, l'activité bancaire camerounaise était régie par l'ordonnance n°85/002 du 31 août 1985 relative à l'activité des institutions de crédit. Cette ordonnance complétait elle-même les anciennes lois bancaires du 24 mars 1962, l'ordonnance n°73/27 du 30 août 1973 (modifiée par la loi n°80/26 du 27 novembre 1980 relative à l'activité bancaire en général, et à sa camerounisation en particulier), et le décret n°74/618 du 3 juillet 1974 portant réglementation des établissements bancaires. Contrairement à ces textes, aux modalités vagues sur la distinction entre banques de dépôts et banques spécialisées, et qui exigeaient, tant une participation publique pour au moins 1/3 des actions souscrites, que des directeurs de banques camerounais, le texte de loi de 1990 permet une meilleure classification nécessaire à la différenciation des activités des acteurs. En effet, alors que seulement trois types d'établissements bancaires existaient au Cameroun (les établissements de promotion de la consommation, les établissements de promotion des investissements et les établissements de courtage financier), la loi de 1990 ajoute d'autres types d'institutions financières et lève la contrainte de la présence obligatoire de l'actionnariat public et des directeurs de banques de nationalité camerounaise. La levée de ces contraintes est nécessaire à la captation des capitaux internationaux, à l'apparition de nouvelles banques dont l'alignement des normes bancaires nationales aux normes internationales (4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel) est considéré par la DAS comme un signal positif. Comme quoi, d'après le

<sup>711</sup> AMOUGOU (T.), 2006, op.cit.

modèle dominant, moins d'Etat doit donner plus d'élan au développement financier camerounais.

***a<sub>212</sub>) L'impact de la faillite des mécanismes officiels de redistribution communautaire sur les pratiques financières informelles***

Contrainte par les objectifs productivistes déjà soulignés, la reproduction destructrice et créatrice du système bancaire officiel se déconnecte encore plus de la reproduction destructrice et créatrice du système financier informel. Contrairement à la première dont la fonctionnalité est concurrentielle et internationale, la deuxième, suite à la faillite des mécanismes officiels de redistribution communautaire de l'Etat-développeur, est nationale et recherche la reconstruction de la reproduction durable de l'autonomie sociale des populations précarisées par la DAS. D'où une reconstruction des mécanismes historiques de sécurisation socio-économique et financière, dont les tontines sont les formes actuelles les plus développées au Cameroun.

D'autres raisons liées à cette faillite expliquent aussi ce « dopage » des pratiques financières informelles :

- C'est le cas, par exemple, des objectifs de croissance de la DAS desquels l'alignement international des normes financières nationales, entraînent un déclassement socio-économique de plusieurs acteurs et renforcent ainsi la légitimité du système financier informel dans l'amortissement des enchaînements régressifs que l'insertion mondiale et la DAS infligent aux populations<sup>712</sup>. Donc, les pratiques financières informelles permettent non seulement, aux populations précarisées par la DAS, de résister à la logique concurrentielle du « *tout au marché* », mais aussi de compenser les multiples carences d'un système national, exsangue et défaillant en matière de réponses aux demandes locales de développement (nourriture, santé, épargne, crédit, transport, protection sociale, enseignement, lien social, autonomie sociale....). A titre d'exemple, l'étude menée à cette période par Mbeng et Mbom en 1998 montre que 50 % de l'épargne consacrée aux investissements des ménages camerounais et à ceux des entrepreneurs individuels, est constitué de crédit à court terme, consentis par les tontines ou des amis, alors que 35 % de cette épargne était déposée dans les comptes courants officiels. Par ailleurs, 5% est détenue par-devers les populations sous forme de cash<sup>713</sup>.
- En outre, l'ajustement du système financier formel pour sa santé financière intrinsèque et non pour le développement, renforce non seulement le rationnement du crédit des classes populaires auprès d'un système financier, dont l'objectif sécuritaire durcit encore plus les exigences de garanties matérielles ou financières à fournir pour avoir accès aux crédits, mais aussi la polarisation géographique des institutions financières officielles. En effet, les zones rurales, incapables de respecter ces exigences sécuritaires et moins rentables que les grandes villes nationales pour une activité bancaire désormais productiviste et concurrentielle, sont désertées par les institutions financières formelles qui y ferment leurs guichets. Ces espaces sont, une fois de plus occupés par les institutions financières informelles qui, grâce à leur flexibilité

<sup>712</sup> LESPES (J-L.), 1990, « Les informalités tontinières : traditions et innovations », in : *la Tontine* (sous la direction de Michel Lelart), Paris, Aupelf-Uref, pp.323-346.

<sup>713</sup> Etudes citée par FOUA (S.M.), NJINKEU (D.) et KOBBOU (G.), 2002, (Sous la direction de), *Explaining African Economic Performances : Cameroun case Study (1960-2000)* consulté dans *google.fr*, le 31 mars 2009.

et à leur avantage comparatif culturel, réussissent à répondre à la demande de produits et d'instruments financiers des zones rurales camerounaises, alors que le caractère technocratique et élitiste des institutions financières formelles se renforce et ignore 65% de ruraux pour servir, dans le meilleur des cas, seulement 35 % d'urbains<sup>714</sup>.

***a<sub>213</sub>) L'effet de la loi sur la liberté d'association de 1990 et de la régulation de contrôle renforcée de la CEMAC***

La loi n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association au Cameroun et le renforcement de la régulation de contrôle de la Zone-Franc sur le système bancaire camerounais vont aussi provoquer la revitalisation des institutions financières dites informelles.

• ***Les effets de la loi sur la liberté d'association de 1990***

Quoiqu'imposée par la DAS dans l'objectif de libéralisation et de marchandisation tous azimuts des champs économique, financier et social, cette loi a permis la levée de la répression politique que subissait le mouvement associatif national, depuis la loi n°67/LF/19 du 12 juin 1967, dans un contexte politique instable. La loi de 1990 définit en effet l'association comme une convention par laquelle des personnes mettent en commun leurs connaissances et leurs activités, dans un but autre que de partager les bénéfices. Elle facilite la procédure de création des associations en stipulant que le silence du préfet, gardé pendant deux mois après le dépôt du dossier de déclaration, vaut acceptation, et emporte acquisition de la personnalité juridique. Elle permet aux associations de gérer des sommes provenant des cotisations. Les pratiques financières informelles, intimement liées à ce tissu associatif national longtemps réprimé lors de la modernisation nationale autoritaire, se sont donc multipliées avec cette nouvelle liberté d'association, malgré le fait qu'un des objectifs de la libéralisation financière, engagée la même année avec la nouvelle loi bancaire, fut leur élimination du système financier camerounais. Cet effet d'entraînement entraîné par la loi sur la liberté d'association sur les pratiques financières communautaires, nous a été confirmé par de nombreux directeurs de banques et les membres de toutes les tontines, nées dans les années nonante et interrogées dans la ville de Yaoundé. Ces tontines, par la voix de leurs membres, affirmaient agir dans le cadre de cette loi, même si elles ne déclaraient pas leurs opérations financières et ne déposaient pas toujours leurs cotisations dans une banque. Il faut savoir que les souvenirs laissés par un système bancaire, ayant spolié les populations tout en supprimant 80 guichets et plus de 3000 emplois, ne militent pas en sa faveur<sup>715</sup>.

• ***Les effets de « la régulation de contrôle » renforcée de la Zone-Franc***

Un autre aspect de la loi bancaire de 1990 est qu'elle a pour objectif de soutenir la restructuration bancaire, et entraîne paradoxalement une réglementation supplémentaire du secteur financier national dans un contexte général de déréglementation. D'où des contraintes supplémentaires à l'activité bancaire. Elles renforcent l'ordre financier du 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel. Ces nouvelles contraintes, calquées sur les règles et les pratiques de contrôle des opérations bancaires de la BRI (comité Cooke), se concrétisent au Cameroun par : (1) la liquidation de certaines banques aux structures financières défaillantes (BCD, SCB, BIAO, CAMBANK, PARIBAS-CAM) ; (2) l'apport d'argent frais dans certaines banques (14 milliards de FCFA pour la BICIC et la

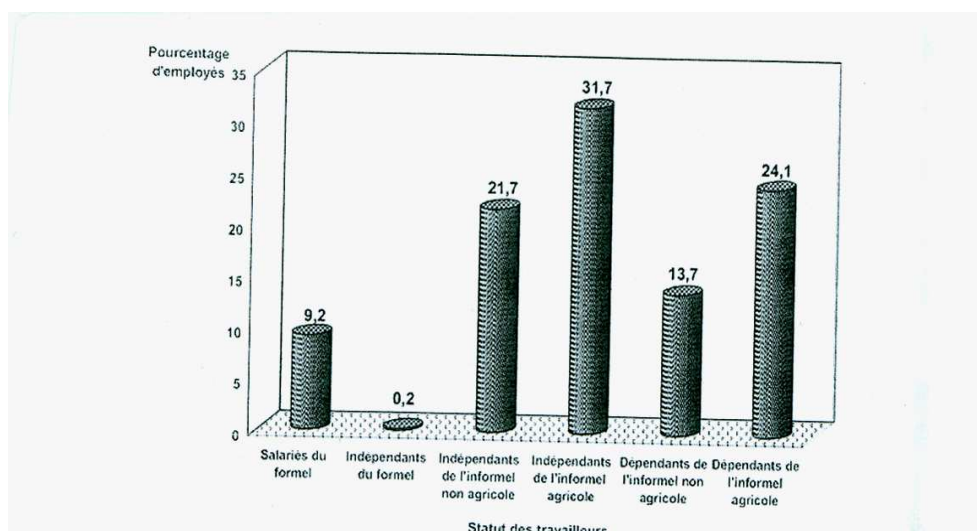
<sup>714</sup> FOU DA (S.M.) et TOUNA MAMA (E.), 1996, op.cit.

<sup>715</sup> MENGUE MENGUE (J.), 2002, *Analyse critique et évaluation de la restructuration bancaire au Cameroun. Intermédiation financière et financement du développement en Afrique*, PUY, Yaoundé.

SGBC) ; (3) le relèvement du loyer de l'argent pour reconstruire les marges des bilans ; (4) la restriction des crédits à l'économie ; (5) le relèvement des ratios de fonds propres ; (6) la réduction des frais de gestion, principalement ceux relatifs aux salaires du personnel.

La poursuite de ces objectifs de solidité et de sécurité financières renforce la régulation de contrôle de la Zone-Franc sur les banques au travers de la COBAC, créée par la convention du 17 octobre 1990 par les Etats membres de la CEMAC. Il en résulte une hausse des contraintes qui pèsent sur les acteurs. Celles-ci ont pour corollaire un nouvel essor des pratiques financières informelles, dont les caractéristiques (absence de règles administratives lourdes, pas d'exigence de procédures écrites, faible contrainte de risque pour les membres, pas de ratios de fonds propres, pas de risque de liquidité, coût de sortie presque nul...) deviennent des innovations financières libérant les acteurs des nouvelles restrictions concurrentielles du système bancaire national. Il semble que les pratiques financières dites informelles présentent, dans un tel contexte de (re)réglementation, des atouts qui battent en brèche l'offre formelle d'institutions et d'instruments financiers soutenant les pratiques de développement des populations nationales.

Les effets de la DAS sur les pratiques financières nationales entraînent donc une quatrième vague d'acteurs locaux déclassés. Ces acteurs, déjà aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux, viennent s'ajouter aux pratiques financières dites informelles, dont le caractère stratifié et composite se renforce avec l'arrivée de nouveaux chômeurs issus de l'ajustement structurel (voir graphique ci-dessous).



**Source :** Institut National de la statistique, Enquête sur l'emploi et le secteur informel, décembre 2005

### 8.3 La phase de néo-modernisation transnationale (1990- années 2000) : l'effet de cliquet et/ou d'hystérésis dans la structure du système financier national

Autant la DAS, en tant qu'opérateur d'action assimile le développement au rétablissement des grands équilibres macroéconomiques, vient à la rescousse du modèle

de l'Etat-développeur ayant abouti à une suraccumulation improductive du capital (endettement international), autant la néo-modernisation transnationale vient soutenir la DAS, en adjoignant l'ouverture commerciale et financière internationales aux équilibres macroéconomiques<sup>716</sup>. Il en résulte une conception du développement, dont la logique d'action transforme le 3<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel néobraudélien (l'Etat) en un simple pôle économique du marché global, et impose l'international et la territorialité concurrentielle aux pratiques de développement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux.

#### a) Logique et limites du régime transnational d'accumulation

##### a<sub>1</sub>)-La logique du régime transnational d'accumulation

La néo modernisation transnationale correspond à un régime d'accumulation dont le territoire symbolique et réel d'activité est le marché global, le moteur, la concurrence et l'acteur performant, le « *global player* » (multinationales, ONG internationales, institutions internationales, Etats...). La logique interne de ce régime d'accumulation transnationale se base sur un certain nombre de postulats normatifs érigés, *ex ante*, par le courant dominant en pratiques et concepts performants en tous temps et en tous lieux. Ce sont :

- Un champ politique régit par la démocratie en supposant une corrélation positive entre celle-ci et le développement (croissance améliorée, meilleure éducation, bonnes conditions de santé, mesures préventives, circulation de l'information, meilleure gestion des conflits)<sup>717</sup>;
- Un champ économique libéralisé et ouvert sur l'international suivant le principe des avantages comparatifs ;
- Un Etat-minimum dans ses fonctions économiques étant supposé que ses mauvaises décisions ralentissent le développement là où les lois du marché l'accélèrent.

Ces trois logiques entraînent, d'après la néo modernisation transnationale, un cercle vertueux car la démocratie politique, le libéralisme économique et l'Etat modeste et frugal, se renforcent mutuellement, et constituent un « *cocktail* » entraînant une dynamique institutionnelle favorisant des comportements d'acteurs performants en matière d'un développement assimilé à la croissance économique. L'accent est mis sur l'homologie de structure et les améliorations cumulatives entre démocratie pluraliste, économie de marché, Etat-minimum et développement. D'où la séquence rétroactive suivante : efficacité démocratique → ← efficacité du marché → ← Etat-minimum → ← développement<sup>718</sup>.

L'acteur privé individuel et internationalement intégré ne peut donc évoluer et exploiter tous ses atouts grâce à la concurrence, que si le 3<sup>ème</sup> niveau privatise et décentralise de façon fonctionnelle par rapport au marché. Seul celui-ci, d'après le courant dominant, précise mieux les droits de propriété qui, à leur tour, assurent la classification sociale par la distribution privée des dotations factorielles. Sur le plan financier, la logique de ce

<sup>716</sup> AMOUGOU (T.), 2007, op.cit.

<sup>717</sup> STROUP (M.D), 2006, "Economic Freedom, Democracy and the Quality of Life", *World Development*, Vol. 35, n°1, pp.52-66.

<sup>718</sup> Il faut noter que plusieurs études montrent une absence totale de corrélation entre développement et démocratie, et d'autres, une corrélation tantôt positive et tantôt négative. Pour une revue de la littérature de cette problématique voir PRZEWORSKI (A.) et al. 2000, *Democracy and Development : Political institutions and Well-Being in the World, 1950-1990*, Cambridge University, New-York.

régime d'accumulation veut que les systèmes financiers nationaux fonctionnent en phase avec un objectif de finance globale (unité de temps, d'action et de lieux). Il en résulte une discrimination officielle des ordres financiers locaux historiquement et culturellement marqués. Ils sont accusés d'entraîner une affectation sous-optimale des ressources parce qu'obstruant la vérité des prix comme langage commun, pour la cohérence des transactions nationales et internationales. D'où l'exigence d'une monnaie saine et neutralisée (un voile), d'un secteur bancaire concurrentiel, d'un secteur privé développé, d'une politique budgétaire sobre, et d'une politique monétaire restrictive et automatique. La libéralisation financière, la privatisation de presque toutes les entreprises publiques camerounaises<sup>719</sup>, l'ouverture démocratique normative des années nonante<sup>720</sup> et la dévaluation du FCFA en 1994 obéissent à ces exigences du régime transnational d'accumulation.

L'environnemental et le démographique ne sont pas en reste. La logique concurrentielle de ce régime d'accumulation fait que le cadre matériel d'activité des Camerounais ne soit plus analysé comme un territoire en interaction avec une population, dont les caractéristiques (hommes, femmes, enfants, jeunes, vieux, taux de fécondité...) et les pratiques de développement (agriculture, pêche, élevages, commerce...) en dépendent, mais comme un simple espace support, dont les dotations factorielles sont à maximiser pour payer le service de la dette et respecter l'équilibre extérieur de la balance commerciale dans une logique de « *territoire entrepreneur* ». La nouvelle loi forestière du Cameroun, élaborée en 1994, avec l'appui des bailleurs de fonds (Banque mondiale), va dans ce sens, en classifiant et en précisant les droits d'usage, les droits de propriété des forêts et les transferts fiscaux, issus de l'exploitation, aux communautés villageoises<sup>721</sup>. Il en résulte une spécialisation et une privatisation individuelle et collective des espaces, où la logique économique concurrentielle est dominante. Son objectif est, soit la maximisation de la production de la biomasse ligneuse (forêts de production), soit celle de la biodiversité (aires protégées), soit la maximisation des produits agricoles (périmètre agricole), soutenues par une conception de l'Etat inspirée du « *public choice* ». Il se développe ainsi au Cameroun un mini marché de l'environnement soutenu par la diffusion d'un modèle rentier s'éloignant de plus en plus de la gestion historique durable des forêts par les communautés locales, dont certaines reçoivent des ressources financières provenant de cette nouvelle logique d'exploitation environnementale. Le « *canal forestier*<sup>722</sup> » dominant reste celui des ministères des forêts, des finances et de l'intérieur.

## a<sub>2</sub>)- Les limites du régime d'accumulation transnationale

En ce qui concerne la démocratie, le modèle dominant néglige l'étude du processus de développement en longue période, et ne prend pas en compte l'existence, dans l'histoire, de régimes dictatoriaux comme étapes vers le développement des pays aujourd'hui dits développés<sup>723</sup>. Par ailleurs, cette démocratie est décrétée, car résultant d'une dynamique

<sup>719</sup> Pour un inventaire de ces privatisations voir TOUNA MAMA, 1996, (sous la direction de) : *Crise Economique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris.

<sup>720</sup> Pour un panorama des événements ayant conduit à cette libéralisation du champ politique camerounais voir KAMTO (M.), 1990, « Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun », in : *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique* (sous la direction de Gérard Conac), Economica, Paris, pp.209-236.

<sup>721</sup> KARSENTY (A.), 1999, « Vers la fin de l'Etat forestier ? Appropriation des espaces et partages de la rente forestière au Cameroun », *Politique Africaine*, n°147, pp. 147-161.

<sup>722</sup> Voir OYONO (P.R.), KOUNA (C.) et MALA (W.), 2005, « Benefits of forests in Cameroon. Global structure, issues involving access and decision-making hiccoughs », *Forest Policy and Economics*, 7 (2005), pp.357-368.

<sup>723</sup> MARCHESIN (P.), 2004, « Démocratie et développement », *Revue Tiers-Monde*, t. XLV, n°179, Juillet-Septembre 2004, pp.487-713.

exogène (fin de la Guerre Froide, conditionnalités de la DAS), alors que de nombreuses recherches soulignent non seulement que l'intervention de tout agent extérieur (Etat ou capitalisme étranger, aide internationale) « *devient tôt ou tard un obstacle à la fois à la démocratie et au développement*<sup>724</sup> », mais aussi que le développement et la démocratie ne peuvent être impulsés que s'ils sont en phase avec la culture des sociétés concernées<sup>725</sup>. Force est cependant de constater que les exigences démocratiques de la communauté internationale ne vont pas dans ce sens, dans leur perpétuel « *management international*<sup>726</sup> » du développement du Tiers-Monde. Aussi, les acteurs politiques dominants camerounais se sont maintenus au pouvoir en instrumentalisant la DAS au travers de réformes intégrant formellement la norme démocratique, mais prolongeant les mandats politiques d'anciens partis uniques grâce à des réformes constitutionnelles<sup>727</sup>. Cela fait de la démocratie plus un instrument de vulgarisation du marché et de marketing politique qu'un moyen de promotion sociale.

Sur le plan économique, le régime d'accumulation transnationale ne tient pas compte des situations de dépendance et de division du travail liées au fonctionnement du marché mondial et des relations économiques internationales. De même, l'orientation de tous les pays du Sud vers les exportations, comme instrument central de développement, ne tient pas compte des effets possibles des surproductions sur les prix et les revenus des pays exportateurs. Par ailleurs, l'instauration d'un Etat-minimum entraîne plusieurs régressions sur la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale des Camerounais. L'Etat camerounais, obligé de suivre « une cure d'amaigrissement », a licencié plusieurs milliers de fonctionnaires alors qu'il était le plus grand employeur depuis les indépendances. Il en a résulté une hausse du chômage qui, liée aux exigences de remboursement de la dette et de respect de la contrainte extérieure, entame la protection de l'environnement et renforce la pauvreté des populations<sup>728</sup>. En effet, majoritairement intégré aux pratiques économiques du 4<sup>ème</sup> niveau néobraudélien par la rente (exploitation des ressources naturelles et agricoles) via laquelle il tire ses principaux revenus monétaires pour le financement du développement, le Cameroun a subi une pression supplémentaire de la part des opérateurs d'action du régime d'accumulation transnationale (BM et FMI). Cette pression consiste à surexploiter ses ressources naturelles. En conséquence, les populations appauvries par la DAS se sont aussi lancées dans une exploitation prédatrice des ressources naturelles (bois notamment) afin d'assurer leur survie, dans un contexte général de précarité. D'où, une contradiction entre démocratie, marché et bien-être social et environnemental.

Enfin, le régime d'accumulation transnationale n'entraîne pas une modification de la division internationale du travail héritée du « *pacte colonial* ». Les structures économiques nationales restent étroites, rentières et instables car connaissant une dynamique étroitement liée aux variations de variables exogènes (prix internationaux, variations climatiques, demandes externes, niveau des monnaies internationales...) <sup>729</sup>. D'où une

<sup>724</sup> TOURAINE (A.), 1994, *Qu'est-ce que la démocratie ?* Fayard, Paris.

<sup>725</sup> ESOAVELOMANDROSO (M.) et FELTZ (G.), 1995, *Démocratie et développement. Mirage ou espoir raisonnable ?*, Karthala-Omalysy Anio, Paris-Antananarivo.

<sup>726</sup> AMOUGOU (T.), 2005, op.cit.

<sup>727</sup> AMOUGOU (T.), 2007, Idem.

<sup>728</sup> Voir NEMB (P.), 1999, « Mondialisation, protection de l'environnement et pauvreté au Cameroun », *Revue Africaine des Sciences Economiques et de Gestion*, vol.1, n°2, décembre 1999, pp.39-59.

<sup>729</sup> L'analyse des Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et les pays ACP n'échappe pas à cette remarque. Voir AMOUGOU (T.), LAPEYRE (F.) et NGALAMULUME (G.), 2007, *Guide pour le renforcement des Capacités des organisations syndicales des ACP faces aux Accords de Partenariat Economique*, EU/ACP.

reproduction des stratégies coloniales de développement. Le paradigme étant toujours celui de la modernisation, la décentralisation, la promotion de la société civile et la privatisation par concession (partenariat public-privé) apparaissent comme les habits neufs de l'« *Indirect Rule colonial* », dont le but fut d'intégrer instrumentalement les populations locales dans la stratégie d'accumulation des puissances coloniales<sup>730</sup>. Ainsi, la DAS et le régime transnational d'accumulation se présentent, a posteriori, non seulement comme des éléments de promotion du marché, mais aussi, comme des mécanismes de contrôle des classes populaires et de leurs pratiques de développement (cas de la microfinance)<sup>731</sup>. L'ennemi du progrès reste donc toujours le peuple et ses traditions, alors que la vieille « *mission civilisatrice* » réapparaît dans ce régime d'accumulation sous forme de « *bonne gouvernance* » (démocratie, transparence, accountability, libéralisation, privatisation...).

## **b) Pratiques populaires de développement, ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et libéralisation financière au Cameroun**

### **b<sub>1</sub>)-Quels rapports et pour quel développement ?**

En classant les ordres financiers subsahariens en formes traditionnelles des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux à éliminer (tontines en l'occurrence) et formes modernes des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens à promouvoir (institutions de microfinance, banques et marchés financiers), le modèle de développement financier, qui sous-tend les politiques de libéralisation financière en Afrique subsaharienne en général, et au Cameroun en particulier, est en cohérence avec le modèle dominant assimilant le développement à la modernisation intégrale de tout le corps social. En conséquence, les zones rurales, les paysans et les acteurs populaires urbains, leurs modes de vie et leurs ordres financiers sont des paramètres en contradiction avec ce développement, parce que pérennisant des institutions et des styles de vie traditionnelles (lignage, autoconsommation, parentèle, droits fonciers collectifs, dépendances diverses, famille élargie, contraintes de redistribution, solidarité...) qui bloquent, non seulement la différenciation sociale (formation de classes), mais aussi la transformation de la terre et de la force de travail agricoles en marchandises, et en moyens d'accumulation capables de promouvoir l'enrichissement individuel et la hausse de la productivité dans ce secteur<sup>732</sup>. Le rapport du FMI (2006) sur les systèmes financiers subsahariens confirme cette idée de modernisation nécessaire du monde rural en soutenant que les systèmes financiers sont d'autant moins développés en Afrique subsaharienne que la part de l'agriculture dans le PIB est grande (voir graphique ci-dessous, FMI 2006). Autrement dit, développer les systèmes financiers subsahariens passe par la diminution des contributions agricoles et des agriculteurs dans la production des richesses nationales afin que le nombre d'acteurs modernes, possédant un compte bancaire et bénéficiant des services financiers augmente, et bascule intégralement dans la modernité. Comme quoi, les paysans subsahariens et les

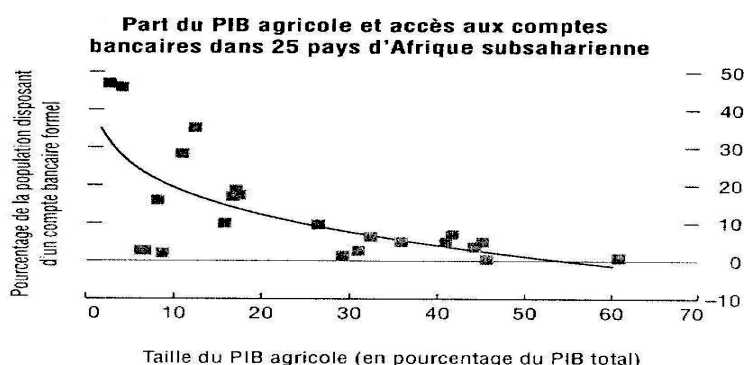
<sup>730</sup> BAYART (J.F.), 2006, « De quels legs colonial parle-t-on ? », *Esprit*, n°330, décembre 2006, pp.134-168.

<sup>731</sup> ELYACHAR (J.), 2001, « Finance internationale-microcrédit et religion de la société civile en Egypte », *Critique internationale*, pp.139-152.

<sup>732</sup> MBEMBE (A.), 1990, "Pouvoir, violence et accumulation", *Politique africaine* n° 19, pp. 7-24 ; LAURENT (P.J.) et PEEMANS (J.Ph.), 2006, « Les dimensions socio-économiques du développement local en Afrique au Sud du Sahara : Quelles stratégies pour quels acteurs ? », Le Bulletin de l'APAD, n°15, *Les dimensions sociales et économiques et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara*, [En ligne], mis en ligne : le 20 décembre 2006, URL : <http://apad.revue.org/document553.html>. Consulté le 16 mars 2007 ; HAUDEVILLE (B.), 1990, « Epargne informelle et financement de l'entreprise productive », in : *L'Entrepreneuriat en Afrique francophone : culture, financement et développement*, AUF et John Libbey, Eurotext, Paris.



acteurs populaires urbains, n'ayant toujours pas été complètement « *capturés*<sup>733</sup> » par le système économique moderne, bloquent le développement. A ce titre, l'un des objectifs de la promotion des *systèmes financiers intégrés* par le microcrédit est de permettre l'émergence et la mutation des paysans et des acteurs populaires urbains en micro-entrepreneurs modernes. Les travaux de la Banque mondiale sur l'informel soutiennent en effet que les petites et moyennes entreprises privées sont désormais les acteurs essentiels du développement.



Ceci dit, le dualisme financier subsaharien en général et camerounais en particulier que veut, entre autres, combattre la libéralisation financière, n'est qu'un aspect du dualisme général qui caractérise les économies subsahariennes et qu'il faut supprimer d'après le modèle dominant. La Banque mondiale ne préconise-t-elle pas de libérer les banques pour qu'elles absorbent le secteur financier informel ? On retrouve ici la vieille idée de Kuznets (1955) selon laquelle le développement économique entraîne le passage d'une plus grande partie de la population d'un secteur traditionnel à faibles revenus, vers un secteur moderne à hauts revenus mais inégaux. Lewis (1954) avait déjà aussi soutenu que le développement consistait à l'absorption du secteur traditionnel par un secteur moderne réalisant des profits d'autant plus élevés que le réservoir de main-d'œuvre de l'agriculture de subsistance, du travail intermittent, du petit commerce et des services domestiques, n'est pas encore épuisé et permet de bas salaires dans le secteur moderne. Dans la mesure où l'assimilation du développement à la modernisation met en interaction des espaces (zones rurales/zones urbaines, pays développés/pays en développement), des pratiques de développement (agriculture/industrie), des acteurs (agriculteurs/industriels, ruraux/citadins) et une division du travail entre eux, il semble important de comprendre comment la modernisation financière, qu'entraîne la libéralisation financière en Afrique subsaharienne en général, et au Cameroun en particulier, analyse non seulement ces espaces, leurs acteurs et les pratiques de développement qui en découlent, mais aussi leurs interactions.

Plusieurs aspects du modèle dominant aident à le faire. Ils prouvent que la libéralisation financière promeut un développement conçu comme la transformation des formes économiques, sociales et financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens, en formes économiques, sociales et financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. En effet :

<sup>733</sup> HYDEN (G.), 1980, *Beyond Ujamaa in Tanzania, Underdevelopment and Uncaptured Peasantry*, Heinemann, Londres.

- Le modèle de base de la libéralisation financière est celui du « *petit paysan pauvre* », qu'on veut soustraire de la contrainte d'autofinancement, et dont on veut favoriser l'accès aux technologies modernes par une séparation de la fonction d'épargne de celle d'investissement<sup>734</sup>;
- La libéralisation financière a un aspect spatial (couverture territoriale et démographique des institutions et des services financiers modernes par le *financial deepening*, interactions entre pays par le biais de la libéralisation du compte capital);
- La libéralisation financière promeut une classification, des interactions et une division du travail entre acteurs (épargnants/investisseurs, petit paysan pauvre/entrepreneur)<sup>735</sup>;
- Le passage des politiques d'autosuffisance alimentaire à celles de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne en général, et au Cameroun en particulier, confirme un lien étroit entre le compte capital et une politique agricole de plus en plus dépendante des avoirs extérieurs nets des pays (solde positif de la balance des paiements).

Dans la mesure où les points ci-dessus ne laissent apparaître aucune attention sur l'impact de ces transformations sur la reproduction durable de l'autonomie sociale des Camerounais des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et encore moins sur les stratégies de transition sans « casse sociale » vers les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux, il va sans dire que le développement d'après le modèle dominant est réalisé lorsque :

- la finance indirecte et la finance de marché remplacent la finance informelle ;
- l'entrepreneur, le paysan ;
- l'industrie, l'agriculture
- et la ville, la zone rurale et ses acteurs.

Il semble pourtant que si la modernisation financière fait partie intégrante du développement, celui-ci ne peut se réduire à elle, surtout lorsqu'elle entraîne une destruction d'autonomies et des moyens de reproduction sociale de la paysannerie et des classes populaires urbaines, dont la libéralisation financière vise moins à améliorer les stratégies de vie et les ordres financiers qu'à les rendre fonctionnels par rapport au marché.

## **b2)- L'effet de cliquet et/ou d'hystérésis dans la structure du système financier national**

La libéralisation financière avait pour objectif de transformer la structure du système financier national en changeant la structure de l'Etat camerounais par la DAS. Cet objectif met en évidence le raisonnement selon lequel la structure dualiste du système financier national est un épiphénomène, alors que l'action des opérateurs symboliques (FMI et BM) est supposée capable d'éliminer ses effets néfastes sur le développement. Ceci veut dire, non seulement que la structure du système financier camerounais est le produit de l'action à court terme des acteurs, mais aussi que l'individualisme comportemental est ce qui l'oriente dans un contexte social réduit à l'existence d'autres gens<sup>736</sup>. L'état actuel du système financier camerounais montre pourtant que sa structure est restée la même malgré

<sup>734</sup> MAC KINNON (R.), 1973, *Money and Capital in Economic Development*, The Brookings Institution, Washington DC.

<sup>735</sup> Op.cit.

<sup>736</sup> ARCHER (M.S.), 2004, « Entre la structure et l'action, le temps. Défense du dualisme analytique et de la perspective morphogénétique », *Revue Du MAUSS*, pp.233-254.

des innovations financières dans son segment formel, son segment dit informel et au niveau des liens entre les deux. Autrement dit, la transformation de la composante formelle et de la composante informelle, par innovation institutionnelle, n'a pas modifié le caractère exacerbé du dualisme financier camerounais qui précédait déjà la libéralisation financière effective. Ce qui prouve, soit que le système financier camerounais connaît *un effet d'hystérésis*, soit que la répression financière de l'Etat-développeur n'est pas sa cause fondamentale, soit qu'il connaît *un effet de cliquet* des pratiques financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels. Cette résistance de la structure dualiste à l'action des acteurs, sans pour autant la bloquer complètement, montre, tant l'importance du temps long dans les changements structurels, que la capacité d'émergence autonome des structures et des stratégies d'acteurs. Si on suppose une adéquation entre les interprétations des acteurs, leurs intérêts et leurs pratiques financières, cette *résistance structurelle* traduit aussi le décalage entre le développement idéal typique, que promeut les opérateurs d'action internationaux (FMI, BM et OMC), et les pratiques réelles de développement que les populations camerounaises jugent capables de garantir la reproduction durable de leur autonomie sociale. Un *effet mémoire* renforce aussi cette permanence structurelle, au sens où les populations n'ont pas oublié n'avoir pas été protégées par un Etat-développeur qui se proclamait pourtant garant du bien-être collectif lors de *l'événement traumatisme*<sup>737</sup> que fut la crise économique des années 80.

Plusieurs paramètres post-libéralisation confirment cette rigidité structurelle après la DAS et la restructuration du système bancaire :

- La libéralisation financière et politique, à travers la loi sur les associations de 1990 et la loi du 14 août 1992 portant création des coopératives d'épargne et de crédit et des groupements d'intérêts économiques, a, au lieu de servir uniquement l'approche financière libérales des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux, donné un surcroît de légalité, de légitimité et de dynamisme aux pratiques tontinières au sein de la société camerounaise toute entière<sup>738</sup>.
- L'analyse *ex ante* / *ex post* de certaines variables centrales sur lesquelles doit agir la libéralisation financière pour entraîner un changement structurelle du système financier national, ne se sont pas améliorées après la libéralisation comme l'indique la tableau 8.1.

**Tableau 8.1** : Niveaux avant et après de quelques variables

| Cameroun                 | Moyenne du taux d'épargne, du taux d'investissement et du taux de croissance avant la libéralisation financière | Taux d'épargne, d'investissement et de croissance l'année de la libéralisation | Moyenne du taux d'épargne, du taux d'investissement et du taux de croissance après la libéralisation financière |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                          | 23.1                                                                                                            | <b>20.9</b>                                                                    | 18.2                                                                                                            |
|                          | 21.1                                                                                                            | <b>17.3</b>                                                                    | 15.5                                                                                                            |
|                          | 3.3                                                                                                             | <b>-6.1</b>                                                                    | -3.1                                                                                                            |
| <b>Real deposit rate</b> | 6.7                                                                                                             | <b>16.6</b>                                                                    | 16.2                                                                                                            |

Source : Banque mondiale, 2000

<sup>737</sup> VOVELLE (M.), 1982, *Idéologies et mentalités*, François Maspero, Paris.

<sup>738</sup> TCHAWÉ HATCHEU (E.), 2004, « De l'impératif du droit dans les pratiques tontinières en Afrique », communication présentée aux XX<sup>èmes</sup> journées ATM-CREDES, Droits et Développement, Nancy 25-26 et 27 mai 2004.

- Comme le montre le tableau 8.2, le système financier officiel est resté extrêmement polarisé et concentré dans les pôles performants du régime d'accumulation transnationale (les villes camerounaises). D'où la persistance, non seulement d'une politique de crédit discriminante en faveur des grandes entreprises urbaines et au détriment des acteurs populaires ruraux et urbains, mais aussi de l'extraversion du système financier officiel, de plus en plus dépendant des multinationales bancaires, dont les banques camerounaises sont des filiales. De même, l'application draconienne des règles prudentielles internationales qu'exige le régime d'accumulation transnationale éloigne encore plus les banques camerounaises de l'objectif crucial de l'adaptation de l'intermédiation financières au fonctionnement et à la structure socioéconomique locale. Le système financier officiel reste donc rentier dans la mesure où il ne résout pas les besoins structurels de financement du pays, alors que les banques affichent une excellente rentabilité après la restructuration<sup>739</sup>

**Tableau 8.2 : Répartitions spatiale (agences) des trois principales banques camerounaises en janvier 2005**

| Villes           | SGBC | BICEC | SCB-CL | Nombre total de banques par ville |
|------------------|------|-------|--------|-----------------------------------|
| Douala           | 8    | 4     | 2      | 14                                |
| Yaoundé          | 3    | 3     | 5      | 11                                |
| Bafoussam        | 1    | 1     | 1      | 3                                 |
| Bamenda          | 1    | 1     | -      | 2                                 |
| Garoua           | 1    | 1     | 1      | 3                                 |
| Limbe            | 1    | -     | 1      | 2                                 |
| Maroua           | 1    | 1     | 1      | 3                                 |
| Mbouda           | 1    | -     | -      | 1                                 |
| Nkongsamba       | 1    | 1     | -      | 2                                 |
| Bafang           | -    | 1     | -      | 1                                 |
| Bertoua          | -    | 1     | -      | 1                                 |
| Buéa             | -    | 1     | -      | 1                                 |
| Dschang          | -    | 1     | 1      | 2                                 |
| Ebolowa          | -    | 1     | -      | 1                                 |
| Edéa             | -    | 1     | -      | 1                                 |
| Kribi            | -    | 1     | -      | 1                                 |
| Kumba            | -    | 1     | -      | 1                                 |
| Mbalmayo         | -    | 1     | -      | 1                                 |
| Ngaoundéré       | -    | 1     | 1      | 2                                 |
| Sangmelima       | -    | 1     | -      | 1                                 |
| Autres localités | -    | 1     | -      | 3                                 |
| Total            | 18   | 3     | 13     | 58                                |

Source : construit par l'auteur en examinant les prospectus des principales banques camerounaises

<sup>739</sup> Banque de France, 2000.

### **8.3.1-Les innovations financières formelles et informelles après la libéralisation financière**

Comme indiqué, les données internes du système financier camerounais (système financier informel, système financier formel et leurs liens) ont changé par innovations financières au sein de la même structure financière dualiste exacerbée.

#### **a)-Les innovations financières formelles**

En dehors des nouvelles banques qui arrivent dans le système bancaire camerounais après la restructuration, ces innovations financières se concentrent dans le renforcement de l'ordre financier du 3<sup>ème</sup> niveau par la promotion des institutions de microfinance (IMF), et celui du 4<sup>ème</sup> niveau par la mise en place, tant d'une Bourse Régionale des Valeurs mobilières (BRVM) que d'une bourse nationale des valeurs mobilières (Douala Stock Exchange-DSX)<sup>740</sup>.

#### **a<sub>1</sub>)-Les bourses nationale et régionale de valeurs mobilières : logique et limites en matière de développement**

##### **a<sub>1.1</sub>)-la logique et le rôle des bourses de valeurs dans le régime d'accumulation transnationale**

Un des objectifs du régime d'accumulation transnationale est de créer des marchés financiers par la libéralisation financière et le passage de la finance intermédiée à la finance de marché par la création des bourses de valeurs mobilières. Dans le cas d'espèce, la bourse régionale des valeurs est exigée par les opérateurs d'action (les bailleurs de fonds et leurs experts) dans le cadre de la DAS. Même si la raison officielle est le renforcement de l'intégration régionale entre les pays membre de la CEMAC, la BRVM obéit à une logique de globalisation financière dont l'intégration régionale est l'un des moyens de réalisation. Par ailleurs, la BRVM a pour but d'aménager un cadre de gestion des titres que les Etats désormais non interventionnistes (Etat-minimum) peuvent émettre en contrepartie de leur dette intérieure.

En dehors du conflit hégémonique Gabon/Cameroun, la naissance de Douala Stock Exchange obéit à la même logique de modernisation financière qu'exige la territorialité concurrentielle du régime d'accumulation transnationale. D'après la loi n° 99/015 du 22 décembre 1999 portant création et organisation du marché financier camerounais, Douala Stock Exchange, sous l'autorité de la Commission des Marchés Financiers, a la charge de :

- l'administration des marchés, l'introduction au compartiment de la cote et la cotation des valeurs mobilières (activités dévolues à Douala Stock Exchange - DSX) ;
- l'admission, la conservation et la circulation des valeurs mobilières (activité déléguée à la Caisse Autonome d'Amortissement - CAA)<sup>741</sup> ;

<sup>740</sup> Il faut noter que la BRVM voit le jour en décembre 2000 lors d'une réunion des Chefs d'Etats de la CEMAC à laquelle est absent le Président camerounais Paul Biya. Les présents décident de fixer son siège à Libreville contre l'avis des experts des bailleurs de fonds qui estimaient que la BRVM devrait être basée à Yaoundé au Cameroun compte tenu du fait que 75% des entreprises susceptibles de faire l'objet d'une cotation s'y trouvent. Les autorités camerounaises réagissent à cette situation en créant la Douala Stock Exchange en avril 2003 sans préciser ses liens avec la BRVM. Un rapprochement est en train de s'esquisser entre les deux marchés financiers depuis février 2010.

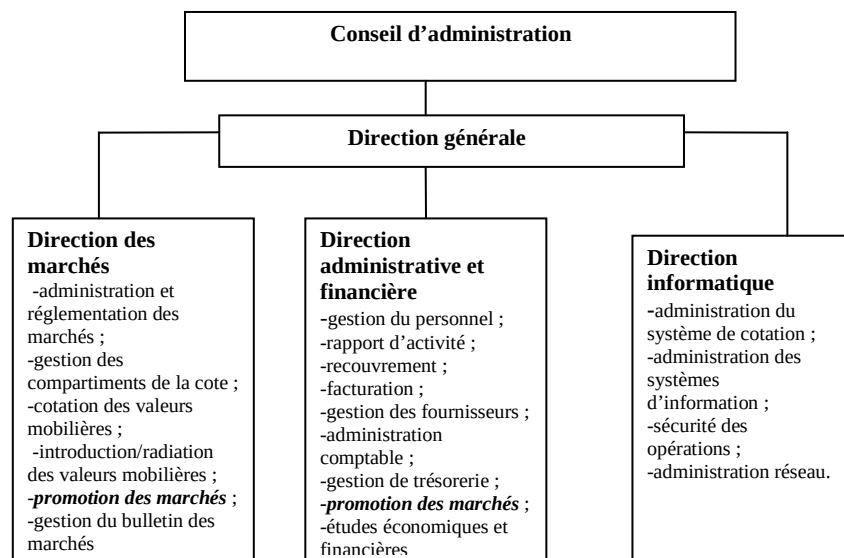
<sup>741</sup> Vu le décret n° 84/029 du 04 février 1984 portant organisation du Gouvernement, modifié par le décret n° 85/1172 du 24 août 1985, il est créé un établissement public dénommé « CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT-CAA » doté de la personnalité juridique et de l'autonomie

- le règlement en espèces des soldes nets des transactions du marché (activité de la Société Générale des Banques au Cameroun – SGBC). En principe, le but central de ces fonctions est :
  - d'augmenter la palette des possibilités traditionnelles de placement (immobilier, tontines, banques...);
  - de sécuriser les placements tontiniers que les autorités nationales jugent peu sécurisés ;
  - d'augmenter la rémunération des placements bancaires et des coopératives d'épargne ;
  - de diversifier les emplois des ressources ;
  - d'assurer la liquidité des investissements ;
  - de mobiliser l'excédent des trésoreries des banques locales, correspondant à des dépôts de court terme pour des financements de long terme, grâce à la transformation des échéances et des risques ;
  - de diminuer la dépendance de l'Etat par rapport aux capitaux internationaux par la mobilisation de l'épargne locale oisive pour le financement du déficit budgétaire<sup>742</sup> ;
  - De permettre aux nationaux de prendre part au processus de privatisation des entreprises nationales, largement dominées par les multinationales occidentales. D'où l'organigramme suivant :

---

financière. La CAA est classée à la première catégorie des établissements publics et placée sous la tutelle du Ministre des Finances. Elle est gérée selon les normes du Droit Privé. Le siège de la CAA est fixé à Yaoundé. La CAA est chargée d'effectuer de façon permanente des études prospectives relatives aux engagements de l'Etat et de ses organismes ; de rechercher, d'étudier et de négocier les financements extérieurs et intérieurs de l'Etat, en liaison avec les Départements Ministériels intéressés ; d'assurer la gestion de l'ensemble des fonds d'emprunts publics de l'Etat, des organismes publics, parapublics et de ses correspondants ; de gérer les fonds de contrepartie et la part des fonds que le Trésor peut lui confier sur les dépôts de ses correspondants ou sur toute autre ressource suivant les modalités établies d'accords parties ; d'évaluer et d'assurer le service de la dette ; d'étudier les demandes d'aval à soumettre au Ministre des Finances ; d'émettre des emprunts publics ; de fournir au Gouvernement les éléments nécessaires à l'élaboration de la politique d'endettement du pays ; de participer au marché monétaire et au marché financier ; de procéder au financement direct des projets jugés prioritaires par le Gouvernement. Les emprunts obtenus par la CAA bénéficient de l'aval de l'Etat.

<sup>742</sup> DSX, 2003.

**Schéma 8.3 : L'organigramme de Douala Stock Exchange (DSX)**

Source : DSX, 2006

**a<sub>1,2</sub>)- Les limites des bourses de valeurs mobilières en matière de développement**

Elles sont de nature technique et de nature idéologique.

**-Les limites techniques**

Une bourse de valeur ne peut être efficace, dans le régime d'accumulation transnationale, que si elle opère dans un contexte de libéralisation financière totale (notamment des taux de change) avec un système d'imposition incitatif, afin d'attirer les capitaux internationaux. Tel n'est pas le cas au sein de la Zone Franc où le taux de change FCFA / Euro est fixe et les taux d'imposition assez hauts.

Par ailleurs, les systèmes de communication, éléments stratégiques dans le fonctionnement d'une bourse des valeurs, sont encore précaires, tant au Cameroun que dans la sous région. Cela affecte une circulation fluide de l'information et des ordres<sup>743</sup>. De même, le *conflit hégémonique* sous régional entre le Gabon et le Cameroun, ayant entraîné la création de la DSX en réaction à l'installation de la BRVM à Libreville, ne semble pas être de bon augure pour l'exploitation des synergies entre les économies et les systèmes financiers de la CEMAC. D'où, l'absence totale de dynamisme de la DSX et de la BRVM depuis leur création<sup>744</sup>. Le *conflit hégémonique* camerouno-gabonais semble entraîner un jeu à somme nulle où la DSX ne décolle pas par manque de soutien de la CEMAC, et, où la BRVM ne le fait pas non plus à cause de la non implication du Cameroun, pays économiquement le plus puissant de la zone. Ce qui fait que les acteurs

<sup>743</sup> MBOUOMBOUO NDAM (J.), 2004, *Banque contre microfinance : les enjeux de l'intermédiation financière dans la zone CEMAC*, Mémoire de DES soutenu à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC).

<sup>744</sup> En 2009 seules trois sociétés ont fait leur entrée dans la DSX née en 2000. La SEMC (Société des eaux minérales du Cameroun) en 2006, la SAFACAM (Société africaine forestière et agricole du Cameroun) en 2008 et la SOCAPALM (Société Camerounaise des Palmeraies) le 7 avril 2009.

des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux qui étaient censés profiter de ces innovations financières formelles n'en tirent aucun avantage en termes de liquidité des investissements, d'élargissement des habitats préférés des actifs et de sécurisation de leur épargne<sup>745</sup>. Il semble urgent d'établir des liens et des interactions clairs entre les BRVM et la DSX afin d'éviter des conflits d'objectifs et d'actions bloquant les possibles effets bénéfiques d'une intégration régionale sur le développement des pays membres.

### ***-Les limites idéologiques en matière de développement***

Quels sont les acteurs majoritaires au Cameroun ? Comment sont-ils traités par le système financier du 3<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel ? Quels sont les ordres financiers que ces acteurs majoritaires utilisent ? Le développement d'un ordre financier du 4<sup>ème</sup> niveau (les bourses de valeurs mobilières) peut-il résoudre leurs besoins en ressources financières ? Répondre en amont à ces questions peut montrer que la BRVM et la DSX sont d'une utilité incertaine pour la reproduction durable de l'autonomie sociale des populations camerounaises et sous-régionales.

En effet, créer des bourses de valeurs mobilières dans une société camerounaise dont la population est encore majoritairement composée d'acteurs populaires ruraux et urbains aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, et qui n'ont accès, ni aux transactions et aux marchandises élitistes d'une bourse des valeurs mobilières (actions, obligation, produits dérivés)<sup>746</sup>, ni aux clés de lecture de l'information économique qu'elles véhiculent, semble moins une stratégie de *développement réel*, qu'un moyen de financiarisation sociale, sans aucun impact positif sur la reproduction durable de l'autonomie sociale des masses populaires. S'installant uniquement dans les pôles performants (Douala et Libreville) du régime d'accumulation transnationale, la BRVM et la DSX ne résolvent, ni le problème de polarisation spatiale des systèmes financiers formels camerounais et sous-régionaux, au détriment des populations modestes et des zones rurales, ni celui du rationnement du crédit dont ces populations et ces espaces font l'objet. Qui plus est, en promouvant une institution financière de marché (voir schéma 8.3), cette innovation financière formelle semble capable de renforcer le lien entre exclusion financière et exclusion sociale si elle venait à réprimer, comme le vise la libéralisation financière, les ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, qui soutiennent les pratiques populaires de sécurisation sociale individuelle et collective construites en longue période et perpétuant un monde commun. D'où le fait qu'en ne cherchant pas de synergies entre institutions financières formelles et institutions financières informelles, afin de satisfaire les demandes de ressources de toutes les catégories d'acteurs au Cameroun (du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens), la libéralisation financière et les bourses de valeurs, qui en constituent le corollaire, conçoivent encore le développement comme un processus exclusif de modernisation devant « *capturer* » tous les acteurs et toutes les pratiques de développement traditionnels et leurs institutions pour une modernisation intégrale. Avant de faire des réformes, il semble important, au stade où se trouve le Cameroun, de se poser la question de savoir à quels niveaux historiques et institutionnels se situent les acteurs afin de savoir quelles institutions, et quels instruments financiers sont utiles à la reproduction durable de leur autonomie sociale. Aucune innovation financière, quel que soit son niveau de technicité, ne peut être

<sup>745</sup> La DSX a effectué jusqu'en 2007 une seule et unique opération, soit l'émission d'un emprunt obligataire en faveur de la CUD pour les travaux de voirie de la ville de Douala. Nous-nous sommes rendu en 2006 dans cette bourse de valeur de Douala pour interviewer son directeur sans succès. Il n'était jamais là. Les responsables rencontrés nous ont confirmé l'absence totale d'activité dans la bourse depuis sa création.

<sup>746</sup> DELAUNAY (J-C.), 2006, « Les grandes catégories de marchandises dans le capitalisme financier mondialisé », *La pensée*, n° 347, pp.45-57.



efficace en matière de développement, sans une adaptation aux réalités socio-économiques et culturelles des acteurs qu'elle cible.

## **a<sub>2</sub>)- L'essor des établissements de microfinance (EMF) : origines, apports et limites en matière de développement<sup>747</sup>**

Les EMF constituent un autre aspect des innovations financières de la sphère financière formelle.

### **a<sub>2.1</sub>)-L'origine des EMF camerounaises**

Autant le concept de *finance informelle*, qui apparaît dans les années 80, ne vient qu'entériner théoriquement une pratique déjà existante dans les sous-systèmes financiers historiques camerounais pendant la période précoloniale, coloniale et postcoloniale, autant le concept de *microfinance*, apparu dans les années nonante, en fait de même pour caractériser théoriquement les crédits de faibles montants, de court terme, avec caution solidaire et une grande proximité entre débiteurs et créanciers, déjà en vigueur dans la sphère financière camerounaise dite informelle. La microfinance informelle ou populaire existait donc déjà au Cameroun avant la microfinance formelle<sup>748</sup>. Ce sont, non seulement les institutions historiques (différents rites, paléomonnaies)<sup>749</sup> et leurs caractéristiques (anthropocentrisme et anthropomorphisme monétaires), mais aussi les acteurs collectifs financiers de nature historique déjà mis en évidence dans la troisième partie (chefferies traditionnelles, familles élargies, miemba, twa, tontines), qui en sont les précurseurs, même si le concept leur est postérieur. Nous avons, en effet, déjà montré comment en zone anglophone, la première initiative financière populaire, aujourd'hui *Cameroon Cooperative Credit Union* (CAMCCUL), fut récupérée par l'Etat en 1963 pour en faire une coopérative d'épargne et de crédit qui regroupe de nos jours le plus grand réseau d'EMF au Cameroun. Ces « *conditions antécédentes*<sup>750</sup> » semblent montrer que l'apparition des EMF au Cameroun est, après l'échec de la libéralisation financière à faire disparaître la sphère financière dite informelle, une stratégie d'innovation financière par imitation des caractéristiques des pratiques et d'institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux par l'ordre financier du 3<sup>ème</sup> niveau<sup>751</sup>. En conséquence, les facteurs suivants expliquent, moins l'origine des EMF camerounaises, que leur essor depuis les années nonante.

<sup>747</sup> Nous parlons d'Établissements de Microfinance (EMF) et non d'Institutions de Microfinance (IMF) parce que c'est le terme choisi par la loi CEMAC pour désigner ces structures. La Banque mondiale (2000) a choisi le terme institution de microfinance défini comme « *des institutions qui offrent selon les modalités commerciales, des services de crédit aux ménages économiquement actifs et aux entreprises trop petites pour être desservies par les banques commerciales.* » Cette définition de la BM accorde plus d'importance à l'activité de crédit (formelle, informelle, privée, publique) qu'à la forme organisationnelle.

<sup>748</sup> Un auteur comme Michel LELART qui fait une présentation panoramique du secteur pense que c'est le cas pour tous les pays connaissant un dualisme financier historique. Voir LELART (M.), 2005, *De la finance informelle à la microfinance*, Aupelf-Uref.

<sup>749</sup> Les rites sont avant tout des moyens par lesquels la société se réaffirme périodiquement. Ils ont cette caractéristique de permettre aux gens d'avoir des liens entre eux et de le rappeler chaque fois qu'on les pratique, voir POLANYI (K.), 1983, *The Great transformation : the political origin of our time*, Beacon Press, Boston, p.75.

<sup>750</sup> Au sens de Max WEBER, voir KALBERG (S.), 2002, *La sociologie historique comparative de Max Weber*, La Découverte/Mauss, Paris.

<sup>751</sup> L'un des objectifs de la Banque mondiale est justement de faire absorber les institutions financières informelles par les institutions financières formelles. Voir MOTCHANE (J-L.), 1999, « Quand les pauvres séduisent les banques : Le microcrédit, alibi de la privatisation de l'Aide au Développement », *Le Monde diplomatique*, Avril, pp.20-21.

**a<sub>2.2</sub>)-Les facteurs explicatifs de l'essor actuel des EMF au Cameroun**

Ils sont connexes mais de nature endogène et exogène. Les facteurs exogènes sont généraux alors que les facteurs endogènes sont spécifiques au Cameroun.

**➤ Les facteurs exogènes**

Ils sont d'ordre général et ne concernent pas spécifiquement le Cameroun. Ils marquent une dynamique internationale d'ensemble<sup>752</sup>.

**➤ Les facteurs endogènes**

Ceux-ci ont été dégagés en 2004 lors de nos conversations et discussions avec les responsables de certains EMF locales et de l'ONG ADAF (*Appropriate Development For Africa Foundation*), qui sert d'interface entre *Afriland First Bank* et un type d'EMF qu'on appelle les mutuelles communautaires de croissance (MC<sup>2</sup>). Ce qui en ressort, c'est que l'essor des EMF au Cameroun dès les années nonante est dû :

- A un durcissement supplémentaire des conditions d'accès au crédit des classes pauvres et moyennes des zones urbaines et rurales, après une restructuration bancaire nationale dont les objectifs, nous l'avons souligné, étaient d'abord sécuritaires et consistaient à respecter les ratios prudentiels internationaux, et non à soutenir les pratiques de développement ;
- A la liquidation de plusieurs banques et guichets dans les petites villes et les zones rurales lors de la crise du système bancaire des années 80. Non seulement ces espaces abandonnés ont été occupés par les EMF, mais aussi, le licenciement massif de plusieurs cadres bancaires a fait que leur savoir faire, vu leur situation de chômeur, se déploie dans la création d'EMF ;
- Au dynamisme associatif, impulsé et réactivé par la loi n° 90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association, et n° 92/006 du 4 août 1992, relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiatives communes.

Il apparaît ainsi qu'un ensemble « *d'interactions conjoncturelles*<sup>753</sup> » internationales (dynamique exogène) et nationales (dynamique endogène) se sont mutuellement renforcées au sein du régime d'accumulation transnationale, dont la logique de décentralisation et d'*empowerment individuel* utilise la microfinance et le microcrédit y afférent comme instruments. Si le Cameroun présente aujourd'hui le secteur de microfinance le plus dynamique de la CEMAC<sup>754</sup>, il semble que l'action configurée par les pratiques financières locales des acteurs financiers historiques ait renforcé ces interactions conjoncturelles.

<sup>752</sup> Ce sont : La prise en compte des pratiques financières dites informelles dans les études d'économistes du courant dominant ; La reconnaissance du dynamisme et de l'importance de l'économie dite informelle par les grands acteurs internationaux ; La prise en compte de l'échec des politiques d'ajustement structurel par les bailleurs de fonds internationaux ; Les carences des systèmes financiers classiques dans le soutien du développement dans les pays du Sud en général ; Les limites de la finance dite informelle L'Engagement de plusieurs hommes politiques influents dans la lutte contre la pauvreté et le succès médiatisé de la Grameen Bank.

<sup>753</sup> Ces interaction conjoncturelles sont très importantes dans la mesure où les causes exogènes et endogènes énumérées auraient pu produire des effets différents si la conjoncture nationale et internationale avait été différente de celle décrite. Autrement dit, les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets sous différentes conjonctures. Voir MAX WEBER, 1971, *Economie et Société*, Plon, Paris.

<sup>754</sup> Banque de France-Rapport Zone-Franc, 2003.

### a<sub>23</sub>) - Apports et limites des EMF en matière de développement

#### ➤ *Les apports des EMF en matière de développement*

Lorsque nous parlons d'apports en matière de développement, nous pensons aux différentes innovations qu'ont apportées les EMF, et qui permettent à une certaine catégorie de Camerounais d'assurer la reproduction durable de leur autonomie sociale, en échappant au rationnement du crédit qui bloque leurs pratiques de développement par la contrainte de liquidité qui en constitue le corollaire. Ces innovations, d'après notre observation du secteur et nos analyses de ses documents officiels, sont de quatre formes. Elles confirment le mécanisme de reproduction destructrice (liquidations bancaires) et créatrice (naissance de nouvelles banques et d'EMF) dans la sphère financière formelle.

#### • **Les innovations institutionnelles**

Parler de ces flux institutionnels nécessite une précision typologique que révèlent, non seulement notre étude en longue période du système financier camerounais, mais aussi son analyse contemporaine. Il s'agit d'une typologie systémique duale, dans laquelle sont incluses deux sous-typologies institutionnelles. En ce qui concerne la typologie systémique, nous avons, d'un côté, les institutions financières endogènes et à forte assise historico-populaire. Elles sont créées par les populations elles-mêmes, sont généralement qualifiées d'informelles et sont inscrites de longue date dans l'histoire camerounaise. Elles se reproduisent de période en période suivant les conjonctures et les problèmes que rencontrent leurs membres : nous les appelons *les IMF historiques et populaires*, dont le sous-type institutionnel emblématique est la tontine avec ses différentes variantes<sup>755</sup>. Elles sont *historiques*, parce que reproduisant des pratiques associatives et financières séculaires. Et *populaires* pour deux raisons : elles sont dominantes en termes de pratiques financières réelles de développement par rapport aux pratiques financières formelles. Elles concernent surtout la majeure partie de la population composée des couches les moins nanties. Ces *IMF historiques et populaires* restent aux pratiques financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels sans évoluer vers celles du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux.

De l'autre côté de la typologie systémique, nous avons les institutions financières exogènes et à faible assise historico-populaire. Elles ne sont pas créées par les populations elles-mêmes, mais par des ONG et autres institutions nationales ou internationales (banques, ministères, entreprises) en coopération avec des bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux. Leur caractère exogène ne signifie pas que les acteurs locaux y sont absents, mais tout simplement, qu'au lieu de provenir de la base ou du peuple, elles naissent à partir d'institutions publiques, privées nationales ou internationales, et ont, de ce fait, une offre d'institutions, de services et de produits financiers venant du haut pour le bas. Les *IMF historiques et populaires*, par contre, sont créées par la base populaire et y cantonnent leurs activités financières. Leur offre d'institutions et de produits financiers vient donc du bas et va vers le bas. En conséquence, aux causes endogènes précisées plus haut, les institutions financières exogènes, à faible assise historico-populaire, font leur apparition au Cameroun dès les années nonante par imitation de certaines caractéristiques des *EMF historiques et populaires*. Conjoncturelles, elles obéissent aux exigences de la DAS dont la décentralisation de l'aide au développement et la promotion des stratégies locales de

<sup>755</sup> Nous choisissons le terme IMF parce que non seulement on dit déjà institutions financières informelles, mais aussi parce que cette catégorie n'est pas concernée par la loi CEMAC fixant la dénomination EMF.

financement, sont deux des nombreuses conditionnalités<sup>756</sup> : nous les appelons *les EMF modernes et élitistes*. *Modernes*, parce qu'elles sont contemporaines et font partie intégrante de la réforme des systèmes financiers camerounais exigée par le régime d'accumulation transnationale, et *élitistes*, parce qu'elles sont en phase avec les analyses du développement et de la pauvreté faites par l'élite technocratique nationale et internationale<sup>757</sup>. Nous avons remarqué que ces *EMF modernes et élitistes* ont un cycle de vie dont le succès dans les activités oriente leurs pratiques financières vers celles du 3<sup>ème</sup> niveau néobraudélien (système bancaire), alors que de moins bonnes performances dans leurs activités les ramènent aux pratiques financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens.

A ce stade, deux remarques fondamentales s'imposent. Si cette typologie systémique binaire est analysée à la même période chronologique (1990-années 2000), les deux catégories d'EMF qui la composent sont, non seulement à des niveaux historiques différents (les *EMF modernes et élitistes* aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques, et les *IMF historiques et populaires* aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques), mais aussi ont des formes institutionnelles différentes. En outre, compte tenu de l'évolution du secteur, la sous-typologie institutionnelle incluse dans le deuxième aspect de la typologie systémique s'analyse en deux phases.

- **Une phase de prolifération anarchique d'EMF et d'insécurité dans le secteur : 1990-2002**

Les *EMF modernes et élitistes* qui apparaissent dans le secteur dès les années nonante sont :

-*Les mutuelles communautaires de croissance (MC<sup>2</sup>)* développées avec l'assistance technique d'Afriland First Bank et l'ONG ADAF.

-*Les Caisses villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées (CVECA)* appuyées par l'ONG Microfinance et développement (MIFED) par l'entremise du projet du crédit rural décentralisé du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, la BICEC et deux institutions françaises que sont le centre International pour le développement de la recherche (CIDR) et l'Agence Française de Développement (AFD).

-*Les Coopec (coopératives) exclusivement féminines*. C'est le cas des Coopératives d'Épargne et de Crédit pour Promotrices (CEC Prom) appuyée par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et des Mutuelles financières de femmes africaines (MUFFA) soutenues par Afriland First Bank.

-*Les projets agro-industriels avec un volet microcrédit*. Cas de la SODECON, de la South-West Development Authority (SOWEDA).

-*Des institutions comme ACEP Cameroun et Cameroon Gatsby Trust (CGT)* installées uniquement à Douala et Yaoundé et n'offrant que des crédits.

Cet essor d'*EMF modernes et élitistes* va entraîner une création anarchique d'EMF provoquant une insécurité dans le secteur. Celle-ci se caractérise par des tensions aiguës de trésoreries, des responsables d'EMF qui disparaissent dans la nature avec les cotisations des membres, une multitude de contentieux de recouvrement et des fermetures intempestives.

<sup>756</sup> ROMAINVILLE (M.), 2005, « un seul doigt ne peut chercher les poux dans les cheveux », *Hémisphères. Journal de débat sur le développement*, pp.8-9 ; LELART (M.), 2002, « L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers », *Mondes en développement*, Tome 30, pp.7-9.

<sup>757</sup> LAPEYRE (F.), 2006, « Objectifs du millénaire pour le développement : outils de développement ou cheval de Troie des politiques néolibérales ? », *Alternatives Sud*, vol.13/1, L'Harmattan, Paris/Louvain.

• **Une phase de sécurisation par la réglementation nationale et sous-régionale : depuis 2002**

Alors que les EMF sont placés sous la tutelle du ministère de l'agriculture, la crise de crédibilité du secteur qui touche surtout les Coopec amène le ministère des finances (autorité monétaire) à en prendre le contrôle. Désormais, chaque EMF, après précision de sa forme juridique, doit avoir un agrément auprès de l'autorité monétaire qui le délivre après l'aval de la Commission bancaire d'Afrique centrale (COBAC). D'où le remplacement du décret n°98/300PM du 9 septembre 1998 fixant les modalités d'exercice des activités des Coopec, par le décret n°03/CEMAC/UMAC/COBAC relatif aux conditions d'exercice de l'activité de microfinance dans la CEMAC (entrée en vigueur le 15 avril 2005). Les normes prudentielles sont également publiées par la COBAC et sont entrées en application en avril 2007. Ces textes définissent la microfinance comme « *une activité exercée par des entités agréées n'ayant pas le statut de banque ou d'établissement financier et qui pratiquent, à titre habituel, des opérations de crédit ou de collecte de l'épargne et offrent des services financiers spécifiques au profit des populations évoluant pour l'essentiel en marge du circuit bancaire officiel.* »

Sur base de ces textes officiels et de nos conversations et observations de terrain, il en découle la typologie générale suivante (tableau 8.3) :

**Tableau 8.3** : Typologie systémique et institutionnelle d'EMF camerounaises depuis la réglementation du secteur de la microfinance par le ministère de finance et la COBAC

| Typologies systémiques                                                                                             | Sous-typologies institutionnelles                                                         | Nature de l'activité d'épargne                           | Nature de l'activité de crédit                          | Mode de fonctionnement                      | Capital minimum (FCFA) (en   | Denomination et statut juridique                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>EMF modernes et élitistes (les offres d'institutions et de produits financiers vont du haut vers le bas)</i>    | Type 1 : EMF avec collecte d'épargne et octroi de crédit uniquement intra-institutionnels | Endogène : provient uniquement des membres de l'EMF      | Endogène : uniquement octroyé aux membres de l'EMF      | Indépendance                                | Non déterminé                | -coopératives ;<br>-mutuelles d'épargne et de crédit ;<br>-associations (activité formelle) |
|                                                                                                                    | Type 2 : EMF avec collecte d'épargne et octroi de crédits extra-institutionnels           | Exogène : provient uniquement des tiers                  | Exogène : octroyer uniquement à des tiers               | Indépendance plus souvent ou réseau parfois | 50.000.000                   | -Sociétés anonymes (activité formelle)                                                      |
|                                                                                                                    | Type 3 : EMF sans collecte d'épargne et octroi de crédit uniquement extra-institutionnel  | Fonds propres                                            | Exogène : octroyer uniquement à des tiers               | Indépendance ou réseau                      | 25.000.000                   | -ONG ;<br>-Sociétés à caution mutuelle ;<br>-Projets (activité formelle)                    |
| <i>IMF historiques et populaires (les offres d'institutions et de produits financiers vont du bas vers le bas)</i> | Type 1 : Tontines simples                                                                 | Endogène : provient uniquement des membres de la tontine | Endogène : uniquement octroyé aux membres de la tontine | Indépendance ou réseau                      | Aucune contrainte en capital | Institutions financières informelles                                                        |
|                                                                                                                    | Type 2 : Tontines simples avec caisse                                                     | Endogène : provient uniquement des membres de la tontine | Endogène : uniquement octroyé aux membres de la tontine | Indépendance ou réseau                      | Aucune contrainte en capital | Institutions financières informelles                                                        |
|                                                                                                                    | Type 3 : Tontines avec enchères non capitalisées                                          | Endogène : provient uniquement des membres de la tontine | Endogène : uniquement octroyé aux membres de la tontine | Indépendance ou réseau                      | Aucune contrainte en capital | Institutions financières informelles                                                        |
|                                                                                                                    | Type 4 : Tontines avec enchères capitalisées                                              | Endogène : provient uniquement des membres de la tontine | Endogène : uniquement octroyé aux membres de la tontine | Indépendance ou réseau                      | Aucune contrainte en capital | Institutions financières informelles                                                        |

Source : Construction de l'auteur par analyse du secteur, des documents officiels et des discussions sur le terrain en 2006

• **Les innovations concernant les produits et les services financiers**

Nos discussions avec les responsables d'*Afriland First Bank* et de l'ONG ADAF<sup>758</sup> qui servent d'appui technique aux MC<sup>2</sup> ainsi que nos analyses des pratiques microfinancières formelles montrent que de nouveaux produits et de nouveaux services financiers sont apparus dans le système financier camerounais et diversifient la structure de l'offre locale proposée aux populations. Ces innovations peuvent être d'anciens services et produits financiers améliorés, de nouveaux produits et services financiers ou alors de nouvelles combinaisons entre les nouveaux et les anciens produits financiers. Dans la mesure où certains produits et services offerts par les *EMF modernes et élitistes* existaient déjà dans le paysage financier camerounais par l'entremise de l'offre du système bancaire et des pratiques informelles de microfinance (voir tableaux 8.3 et 8.4), et que d'autres sont nouveaux, mais substituables, à un certain degré, aux produits bancaires et tontiniers, il apparaît deux types de concurrences. Une concurrence monopolistique entre les produits différenciés mais substituables, et une concurrence imparfaite entre les produits identiques aux banques et aux *EMF modernes et élitistes*. En effet, les trois offres (banque, EMF et Tontine) qui en découlent permettent de satisfaire les mêmes besoins, mais se différencient sur certaines caractéristiques (garanties financières à fournir, dépôts planchers, formalités administratives, échéances temporelles...) <sup>759</sup> permettant de drainer un type précis de clientèle. Nous avons également remarqué, selon la nature des produits offerts et la clientèle visée, que les *EMF modernes et élitistes* entraient en concurrence soit avec les banques, soit avec les tontines <sup>760</sup>.

**Tableau 8.4 : Produits de placement offerts par les *EMF élitistes et modernes***

| Produits de placement existant déjà dans les banques<br>(concurrence imparfaite entre Banques et <i>EMF élitistes et modernes</i> )        | Produits offerts uniquement par les <i>EMF élitistes et modernes</i><br>(concurrence monopolistique avec les banques et les institutions financières informelles)                                                                                                                                                                                            | Produits offerts aux tontines<br>Par les <i>EMF élitistes et modernes</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| -compte à terme<br>-compte d'épargne<br>-assurances<br>-compte d'entreprises<br>-compte d'épargne livre rémunéré à 6%<br>-cartes bancaires | -compte islamique d'épargne<br>-easy Cash<br>-compte MCS<br>-fonds de secours mutuel<br>-épargne saint Sylvestre (compte bloqué jusqu'au 31 décembre, reconductible de façon tacite et donnant droit à des découverts)<br>-épargne<br>-épargne cash (versement journalier qui s'adresse aux petits entrepreneurs pour sécuriser leurs recettes quotidiennes) | -collectes journalières<br>(en concurrence monopolistique avec les tontines qui font des cotisations journalières, hebdomadaires ou mensuelles)<br>-comptes ouverts aux tontines (en concurrence monopolistique avec les banques où des tontines ont aussi des comptes)<br>-MoneaCard (carte monétique créée par Ferlo Cameroun : elle entre en concurrence monopolistique avec la carte bancaire) |

Source : Construction de l'auteur après discussions avec les responsables de ADAF et analyse documentaire

Il est à remarquer que, comme c'est déjà le cas au sein de l'Union Economique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest, la *MonéaCard*, est un porte-monnaie électronique qui constitue à la fois une carte de paiement, de retrait et de dépôt mise à la disposition des clients des EMF au sein de la CEMAC. Le détenteur de cette carte rechargeable peut

<sup>758</sup> Notamment avec Messieurs ADAMA d'*Afriland First Bank*, EKEDI et BOBDA de l'ONG-ADAF en 2005 et 2006.

<sup>759</sup> Ouvrir un compte bancaire au Cameroun exige un dépôt plancher variable de 100.000 à 200.000 FCFA, somme conséquente pour les classes moins nanties qui peuvent la fructifier avec beaucoup de facilité dans les tontines traditionnelles.

<sup>760</sup> Les tontines par exemple ont aussi des caisses de secours.

effectuer des paiements, des retraits dans des distributeurs automatiques de billets et dans les caisses des EMF membres équipées d'un terminal de paiement électronique. La carte a une durée de vie de deux ans renouvelables et est délivrée après paiement de frais de souscription auprès de l'EMF. Les EMF s'en servent aussi pour collecter les fonds auprès de leurs clients, et envisagent étendre l'usage de la *Moneacard* dans la couverture d'autres besoins tels que la carte salaire employés/fonctionnaires, la carte tontine, la carte microcrédit et la carte transfert d'argent.

**Tableau 8.5 : Services financiers offerts par les EMF élitistes et modernes**

| Services financiers identiques à ceux du système bancaire (concurrence imparfaite entre Banques et EMF élitistes et modernes)                                                                                                                                                               | Services financiers offerts uniquement par le EMF modernes et élitistes (concurrence monopolistique avec les banques et les tontines)            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| -compte courant pour particuliers<br>-compte courant pour acteur collectifs : (associations, coopératives agricoles...)<br>-transferts de fonds<br>-compte courant commercial<br>-escompte de facture et escompte de chèque<br>-domiciliation de salaires<br>-crédit scolaire<br>-découvert | -crédit scolaire<br>-découverts<br>-avances sur salaires<br>-crédit Flash<br>-crédit d'investissement<br>-microcrédit solidaire pour les pauvres |

Source : Construction de l'auteur après discussions avec les responsables de ADAF et analyse documentaire.

#### • Les innovations en termes de marketing financier

Nous faisons allusion ici à l'ouverture et à la conquête de nouveaux débouchés par les EMF modernes et élitistes. Cela renvoie, non seulement à des innovations spatiales dans l'occupation des territoires urbains et ruraux, mais aussi au type de clientèle qui y est visée. Pendant notre terrain et en examinant les pratiques financières d'EMF, de tontines et des banques, nous avons identifié l'existence de trois offres imparfaitement substituables de produits et de services financiers sur le territoire national : celle des banques plus orientée vers les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens, celle des EMF modernes et élitistes en position intermédiaire et celle des IMF historiques et populaires majoritairement orientée vers les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux. Aussi, en dehors des marges de monopoles que confèrent les différenciations des produits et des services offerts, ces trois offres visent la même demande notionnelle de produits et de services. Nous avons en effet rencontré plusieurs Camerounais ayant un compte bancaire, étant membres d'une ou plusieurs tontines et ayant contracté un microcrédit dans une EMF moderne et élitiste.

Cependant, l'analyse des prospectus d'EMF modernes et élitistes montre qu'elles ciblent, en dehors des cadres, des ONG, des PME et des hommes d'affaires moyens largement intégrés au système financier dominant<sup>761</sup>, les acteurs populaires urbains et ruraux. C'est le cas de la paysannerie en zones rurales où l'occupation des territoires désertés par les banques se fait par des réseaux comme celui de la CAMCCUL. En zone urbaine, les acteurs de l'économie populaire [chauffeurs de taxis de ville, chauffeurs de taxis de brousse, conducteurs de mototaxis, pousseurs, vendeuses (*bayam sellam*), vendeurs à la sauvette, cordonniers et couturiers ambulants, menuisiers métalliques, associations de quartiers, vendeurs ambulants de médicaments, groupe de prière, groupes de danse traditionnelle ou de chant, familles...] sont des clients visés. Les MUFFA, Mutuelles Financières de Femmes Africaines, ciblent particulièrement les femmes en leur accordant des crédits dont la garantie solidaire est assurée par un groupe d'au moins trois femmes vendeuses ou membres d'une association de village ou de quartier. En

<sup>761</sup> Dominant formellement et non réellement dans le financement du développement réel.

zones urbaines, les points d'investigation et de vulgarisation d'*EMF modernes et élitistes* sont donc les grands marchés urbains, fiefs de l'économie populaire et de ses liens avec les villages et les zones périurbaines. Dans ces conditions, il va sans dire que l'offre d'*EMF modernes et élitistes* finance les pratiques de développement allant du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel néobraudéliens. Elle permet de ce fait à certains Camerounais de trouver les moyens financiers nécessaires à la reproduction durable de leur autonomie sociale.

• **Comment d'authentiques progrès modernes prennent racines dans des pratiques financières traditionnelles : les emprunts aux techniques financières historiques**

En parlant de *destruction créatrice*<sup>762</sup>, Schumpeter faisait surtout allusion à une innovation au service de la croissance économique. En effet, il affirme : « *en règle générale le nouveau ne sort pas de l'ancien mais apparaît à côté de l'ancien, lui fait concurrence jusqu'à le ruiner et modifie toutes les situations de sorte qu'un processus de mise en ordre est nécessaire.* » Le processus de reproduction destructrice et créatrice de l'ordre financier dont nous parlons n'est pas de même nature, même s'il peut participer à la croissance. Contrairement à Schumpeter, notre terrain montre que le nouveau sort de l'ancien (*les EMF modernes et élitistes s'inspirent des IMF historiques et populaires* et des banques). Qu'il fait certes concurrence à l'ancien, mais ne l'élimine pas du tout (les banques et les tontines existent toujours malgré la naissance d'*EMF modernes et élitistes*. Elles en deviennent même plus souvent complémentaires). Nous avons même remarqué que la présence d'une EMF dans un quartier ou un village n'avait aucune influence sur la réduction ou la hausse du nombre de tontines. D'où l'importance dans notre approche du reproductif, qui est à la fois réplique du passé (l'ancien dans le nouveau) et changement social [de nouvelles combinaisons de facteurs (hybridation) pour résoudre les nouveaux problèmes des acteurs].

Les pratiques financières des *EMF modernes et élitistes* s'inspirent donc beaucoup de celles des banques et surtout de celles des *IMF historiques et populaires*. Une analyse de leurs mécanismes d'octroi de crédit et de monitoring financier fait apparaître un comportement mimétique par rapport aux tontines et aux banques.

Du côté des tontines, les *EMF modernes et élitistes* empruntent le principe de réciprocité s'exprimant par le fait que « *ce qui est donné aujourd'hui sera compensé par ce qui sera reçu demain* »<sup>763</sup>. En effet, lorsque qu'un crédit solidaire est accordé à un membre d'un groupe, la réciprocité consiste ici à se porter garant à terme pour l'autre en espérant également qu'il en fasse autant à votre tour. De ce fait, la caution solidaire de certains microcrédits n'est possible que parce qu'il existe cet échange intertemporel de garantie et de confiance entre les membres d'un même groupe dans les *EMF modernes et élitistes* de type 1 notamment (voir tableau 8.3). Dans de telles circonstances, c'est le « *jeu perpétuel du donnant donnant* »<sup>764</sup> qui domine l'ensemble de la vie économique et sociale, comme dans les tontines où la solidarité collective prime sur le seul bénéfice individuel de chaque membre. Comme les tontines, les *EMF modernes et élitistes* de type 1 ciblent donc majoritairement les acteurs de l'économie populaire urbaine et rurale comme clients. Ils en résultent, non seulement une sécurisation de la reproduction durable de l'autonomie sociale dans ce secteur, mais aussi des possibilités particulières d'accumulation sans destruction du lien social pour les acteurs populaires urbains et ruraux souvent à la marge du système financier dominant. Ce sont-là des caractéristiques

<sup>762</sup> SHUMPETER (J.A.), 1990, *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Payot, Lausanne, p.40.

<sup>763</sup> POLANYI (K.), 1983, *La Grande Transformation*, Gallimard, Paris, p.80.

<sup>764</sup> POLANYI (K.), 1983, op.cit.



traditionnelles empruntées aux pratiques financières dites informelles des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels néobraudéliens.

On note aussi des emprunts du côté des banques. Très généralement, les *EMF modernes et élitistes* déposent leurs fonds disponibles auprès du système bancaire comme le font aussi parfois certaines tontines. Dans ces conditions, lorsque les *EMF modernes et élitistes* de type 1 et les tontines obtiennent un crédit bancaire, c'est indirectement toujours le groupe qui assure le monitoring financier pour le compte de la banque et de lui-même alors que la caution solidaire en garantit le remboursement. Donc, en position intermédiaire entre banques et *IMF historiques et populaires*, les *EMF modernes et élitistes* s'inspirent à la fois des pratiques tontinales (création d'agences locales, allègement des formalités, création de fonds de solidarité, orientation des crédits vers les associations à buts sociaux...) et des pratiques bancaires (découpage de tâches, organigrammes, taux d'intérêts...). Il en découle un processus d'innovations financières par mimétismes et emprunts réciproques entre *EMF modernes et élitistes*, *IMF historiques et populaires* et banques. Le mécanisme de reproduction destructrice et créatrice de l'ordre financier camerounais au sein des *EMF modernes et élitistes* met donc en évidence des interactions « diachroniques » (les legs de l'histoire que fournissent les tontines et les banques), « synchroniques » (les pratiques tontinières et bancaires contemporaines) et « conjoncturelles » (le rôle actuel assigné au microcrédit dans la lutte contre la pauvreté par les grands acteurs internationaux).

• **La réinvention du financement indirect : les rôles des collecteurs et collectrices d'épargne dans les *EMF modernes et élitistes***

Le financement indirect consiste à trouver un relais entre les acteurs dont les revenus du capital et du travail sont inférieurs aux dépenses de consommation, et ceux dont ces mêmes revenus sont supérieurs aux dépenses de consommation. Le système financier formel le fait par le biais des banques qui collectent l'épargne des acteurs à capacité de financement pour la drainer vers ceux à besoin de financement en transformant, non seulement les échéances et les risques, mais aussi en réalisant des économies d'échelles dans la collecte et la gestion de l'information sur la clientèle<sup>765</sup>. L'intermédiation financière formelle a ceci de particulier au Cameroun qu'elle ne finance pas l'économie parce qu'elle trouve très risqués les petits projets et les acteurs de l'économie populaire. Cette surévaluation du risque par le système bancaire est due à l'inadaptation des garanties bancaires exigées aux conditions socio-économiques d'un grand nombre d'acteurs. Ces décalages entraînent à leur tour une hausse des asymétries d'information et des coûts de transaction pour les banques, qui adoptent alors un comportement de préférence pour la liquidité en relevant leurs exigences de cash flow au détriment du volume de crédits consentis. Les petits projets et les acteurs populaires étant cependant majoritaires au Cameroun, il a fallu que les *EMF modernes et élitistes* adaptent l'intermédiation financière aux réalités socio-économiques locales afin de satisfaire leurs demandes de financement. Elles l'ont fait en s'inspirant une fois de plus des *IMF historiques et populaires*.

En effet, les collecteurs et collectrices d'épargne pour les *EMF modernes et élitistes* ne sont pas des institutions mais des hommes et des femmes « en chair et en os »<sup>766</sup>. Stratégie déjà mise en évidence pendant la période coloniale où, nous l'avons montré au chapitre 5, le groupe ethnique *Basa* servait d'intermédiaire financier entre les peuples

<sup>765</sup> La littérature est assez vaste sur ce point. A titre indicatif voir LELAND (H.E.) et PYLE (D.H.), 1977, « Informational Asymmetries, Financial Structure and Financial Intermediation », *Journal of Finance*, vol.32, n°2 pp. 371-387 ; DIAMOND (D.), 1984, « Financial Intermediation and delegated monitoring », *Review of Economic Studies*, vol.51, pp.393-414.

<sup>766</sup> Nous l'avons déjà montré dans la partie historique de ce travail.

côtiers et les *Béti* de l'arrière pays. La même période montre aussi comment la firme Woermann a réussi à battre commercialement les entreprises anglaises en mettant en place le *système de crédit trust*, lequel consistait à accorder des crédits pour une échéance de six mois à des petits groupes de Camerounais sur la base de la seule confiance. En conséquence, comme le dit Rosanvallon, « *l'histoire est le laboratoire en activité de notre présent et non pas seulement l'éclairage de son arrière fond*<sup>767</sup> ». De nos jours, avoir des hommes et des femmes comme intermédiaires financiers (collecteurs d'épargne) procurent en effet trois principaux avantages en termes d'intermédiation aux *EMF modernes et élitistes*.

Le premier avantage est lié à la programmation culturelle identique qui existe entre les collecteurs d'épargne et les clients visés. Les collecteurs d'épargne sont en fait des Camerounais et des Camerounaises connues et connaissant bien la zone d'activité des *EMF modernes et élitistes* de type 1. Les acteurs de l'économie populaire confient donc leur épargne avec beaucoup plus d'assurance à une personne qu'ils connaissent qu'aux banques dont la réputation n'est pas la plus rassurante après les pertes sèches de la clientèle déjà évoquées. Le deuxième avantage est le renforcement de la confiance entre l'EMF et ses clients en comptant sur la proximité géographique et la proximité interpersonnelle entre eux et les collecteurs d'épargne. Généralement installées dans les grands marchés et les quartiers populaires, nous avons remarqué un renforcement cumulatif et réciproque entre la proximité géographique (objective) et la proximité interpersonnelle (subjective)<sup>768</sup>. C'est que le collecteur d'épargne n'est pas seulement là pour prendre de l'argent à un client X parmi d'autres. C'est aussi un confident : celui avec lequel le client converse, rit et parle de son activité ainsi que du climat des affaires au marché. Le troisième avantage réside dans la collaboration entre tontines et *EMF modernes et élitistes* de type 1, dont les capacités de collecte d'épargne et les possibilités d'octroi de crédits sont strictement endogènes et limitent leur mobilisation de l'épargne domestique. L'initiative de collaboration peut venir des tontines qui proposent leurs capacités de collectes aux EMF, moyennant une commission, ou alors des *EMF modernes et élitistes* de type 1 qui recrutent des membres d'une tontine pour faire ce travail. Chaque collecteur d'épargne a un espace d'activité pouvant s'étendre jusqu'à deux kilomètres du lieu où se situe l'EMF. Les montants des collectes journalières est discrétionnaire mais peut, d'après les informations glanées, se chiffrer en moyenne à 300.000 FCFA.

Ces trois aspects montrent que l'intermédiation financière est réinventée par les *EMF modernes et élitistes* de type 1 qui, quoique formels, échappent à la dépendance par rapport aux capitaux internationaux en s'inspirant des pratiques financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, plus adaptées aux conditions socio-économiques locales. A ce niveau, il est important de remarquer que cette intermédiation financière culturellement mieux adaptée par rapport à celle des banques, naît d'une nouvelle combinaison des facteurs de production K et L liant les activités d'épargne et de crédit, non seulement aux spécificités des populations visées (acteurs populaires), mais aussi aux territoires (marchés et quartiers populaires) où elles construisent leurs pratiques de développement. D'où, l'importance des relations sociales de proximité, des liens de

<sup>767</sup> ROSANVALLON (P.), 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil, paris, p.31.

<sup>768</sup> La proximité objective correspond à la promiscuité physique sur un espace local, alors que la proximité subjective correspond à la dimension relationnelle de la transaction. Voir GILAIN (B.), NYSENS (M.) et WYNANTS (B.), 2000, « Modes d'organisation et dynamiques dans les services de proximité : vers un nouveau welfare mixte ? », in : *Economie sociale, enjeux conceptuels, insertion par le travail et services de proximité*, De Boeck, pp.89-123.

confiance et de coopération pour mieux intégrer acteurs, territoires activités et politiques financières.

• **Les nouvelles complémentarités fonctionnelles et régulationnelles entre le secteur financier formel et le secteur financier informel**

En dehors des Camerounais faisant des transactions financières dans les trois offres de produits et d'institutions à leur disposition, il y a aussi la même monnaie banque centrale qui circule dans les banques, les tontines et les *IMF modernes et élitistes* et assure la transmission des effets de la politique monétaire dans les circuits financiers formels et informels. L'avènement de la microfinance officielle fait naître d'autres liens entre le système financier dit informel et le système financier officiel. Les innovations institutionnelles, de produits, de marketing financier et d'intermédiation financière sus-évoquées contribuent au tissage de ces nouveaux liens. C'est le cas des *EMF modernes et élitistes* situés à l'intersection des deux sphères financières et collaborant à la fois avec des banques et des tontines. C'est aussi le cas des collecteurs journaliers qui servent de courroie de transmission de l'épargne populaire dans le système bancaire après un transit dans les livres des *EMF modernes et élitistes*. Les comptes ouverts par celles-ci dans le système bancaire assurent donc un bouclage entre le circuit financier informel et formel, alors que l'épargne de la tontine dans les livres de l'EMF lui permet de bénéficier des droits de tirage sous forme de crédits.

D'autres liens et innovations apparaissent aussi en termes de régulation. Le fait que des tontines puissent déposer leur épargne dans les *EMF modernes et élitistes* qui, ensuite, en font autant dans le système bancaire, entraîne quelques conséquences sur le plan réglementaire. En terme de sécurisation des dépôts, les *IMF historiques et populaires* profitent de l'encadrement sécuritaire mis en place par la COBAC et le Ministère des finances camerounais (règles prudentielles, formes juridiques et nature des transactions financières autorisées). Les *IMF historiques et populaires* qui collaborent avec les *EMF modernes et élitistes* profitent donc d'une double couverture de leurs dépôts. Sur le plan de l'accès au crédit, la capacité d'emprunt d'un *EMF modernes et élitistes* qui augmente auprès d'une banque peut se répercuter sur celle d'une tontine partenaire, laquelle bénéficie ainsi du retour positif de la crédibilité de l'EMF auprès du système bancaire. Par ailleurs, comme le disent tous les membres des associations avec un volet financier, la loi sur la liberté d'association des années nonante coordonne implicitement tant les *EMF modernes et élitistes* que les *IMF historiques et populaires* qui, généralement, dépendent du tissu associatif national. Enfin, face au grand essor de la microfinance au Cameroun par rapport aux autres pays de la CEMAC (voir tableau 8.6), les *EMF modernes et élitistes* n'échappent pas à la régulation de contrôle internationale étant donné qu'ils occupent une place centrale dans le DRSP<sup>769</sup> du Cameroun bouclé en 2003. Le gouvernement camerounais a en effet lancé avec le FIDA (Fonds International pour le Développement Agricole) un projet de consolidation et de développement du secteur. L'Association Nationale des Etablissements de Microfinance (ANEM-CAM) va dans le même sens.

<sup>769</sup> Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté.

**Tableau 8.6 : Situation de la Microfinance en Zone CEMAC**

| Pays               | Nombre d'EMF |             | Nombre de clients<br>(en milliers) |              | Fonds propres (en<br>millions de FCFA) |              | Encours dépôts<br>(en millions de<br>FCFA) |              | Encours de crédits<br>(en millions de<br>FCFA) |              |
|--------------------|--------------|-------------|------------------------------------|--------------|----------------------------------------|--------------|--------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------|--------------|
|                    | 2001 - 2003  |             | 2001 - 2003                        |              | 2001 - 2003                            |              | 2001 - 2003                                |              | 2001 - 2003                                    |              |
| <b>Cameroun</b>    | <b>652</b>   | <b>6001</b> | <b>200</b>                         | <b>230</b>   | <b>7700</b>                            | <b>9720</b>  | <b>35790</b>                               | <b>41600</b> | <b>25260</b>                                   | <b>29700</b> |
| Congo              | 69           | 86          | 138                                | 220          | 211                                    | 2480         | 15010                                      | 28100        | 2080                                           | 7900         |
| Gabon              | 14           | 14          | 2500                               | 211          | 12                                     | 12           | 40                                         | 40           | 50                                             | 50           |
| Guinée Equatoriale | 2            | 1           | -                                  | -            | -                                      | -            | -                                          | -            | -                                              | -            |
| RCA                | 43           | 36          | 41                                 | 45,5         | 117                                    | 540          | 2280                                       | 2320         | 650                                            | 860          |
| Tchad              | 128          | 280         | 32                                 | 66,6         | 504                                    | 270          | 640                                        | 3283         | 1390                                           | 3766         |
| <b>Total CEMAC</b> | <b>988</b>   | <b>1018</b> | <b>413,5</b>                       | <b>654,6</b> | <b>8544</b>                            | <b>13022</b> | <b>53760</b>                               | <b>75343</b> | <b>28430</b>                                   | <b>42276</b> |

Source : Banque de France-Rapport Zone Franc, 2003.

### ➤ Les limites des EMF modernes et élitistes en matière de développement

Si les tontines ont ce que nous appelons une *légitimité historique* en matière de développement, c'est parce qu'elles répliquent des pratiques financières et monétaires anciennes dans les mécanismes actuels de reproduction durable de l'autonomie sociale des Camerounais urbains et/ou ruraux. Le contexte et la culture les imposent, la tradition et l'histoire les légitiment. Ce sont des institutions incarnant des habitudes financières et monétaires séculaires et solidement partagées par un peuple à tel point qu'elles deviennent, comme le dit Weber, « une seconde nature ». Comparativement, nous avons constaté sur le terrain que les *EMF modernes et élitistes* ont aussi une légitimité en matière de développement. Elle est *conjoncturelle* et tient au fait qu'ils empruntent à la fois aux ordres financiers traditionnels et modernes pour résoudre les nouveaux problèmes des acteurs nés avec la crise économique des années 80. L'essor populaire de la microfinance et des tontines au Cameroun, semble être la meilleure preuve de consolidation et de validation de ces deux formes de légitimités, qui, en matière de développement, se nourrissent et se renforcent conjointement. Notre terrain et l'analyse des activités financières des différents types *d'EMF modernes et élitistes* mettent cependant en évidence certaines limites et des interrogations quant à leur capacité de soutenir, sans discrimination, toutes les pratiques de développement au Cameroun. De façon précise, la question que nous nous posons ici est celle de savoir si, dans un contexte de mondialisation où l'économie s'autonomise du social, les *EMF modernes et élitistes* peuvent apparaître au Cameroun comme des institutions capables de fabriquer du lien social et de soutenir ainsi la reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs déclassés.

#### • La perte de flexibilité institutionnelle des EMF modernes et élitistes de types 2 et 3

Le type 1 est le plus proche des *IMF historiques et populaires* à collecte d'épargne et octroi de crédits endogènes, sans contraintes en capital comme règle prudentielle. C'est aussi lui qui, par conséquent, possède une flexibilité institutionnelle comparable à celle des tontines, et dont l'avantage n'est plus à démontrer dans le financement des PME et des pratiques populaires de développement. Les *EMF modernes et élitistes* de type 2 à épargne exogène, et octroi de crédits exogènes, sont moins flexibles que ceux de type 1 à cause de l'absence d'indépendance dans le mode de fonctionnement et de l'exigence draconienne d'un capital minimum de 50.000.000 de FCFA. Ceux de type 3 ont une flexibilité encore plus faible que ceux de types 2 et 1 du fait qu'ils ont une source d'épargne uniquement endogène et un octroi de crédits exogènes qui impliquent un capital minimum de 25.000.000 de FCFA. Ces règles prudentielles, qui ont leur

importance en matière de sécurisation du secteur (protection des déposants), ont également des inconvénients au sens où elles plombent la flexibilité des *EMF modernes et élitistes* de types 2 et 3 dans leur nécessaire adaptation aux conditions socioéconomiques locales afin de soutenir toutes les pratiques de développements. Il en résulte que l'avantage comparatif en termes culturel et de flexibilité adaptative des *IMF historiques et populaires* par rapport au développement, reste intact et peut expliquer en partie leur succès malgré l'arrivée d'*EMF modernes et élitistes*. Les normes formelles (ratios prudentiels, agrément) deviennent en fait une barrière à l'entrée, non seulement de plusieurs acteurs populaires dans les critères de sélection des bons candidats au crédit des *EMF modernes et élitistes* de types 2 et 3, mais aussi des *valeurs régulationnelles locales* qui font la force de tontines.

Même si, comme le montre le tableau 8.3, la régulation de contrôle mise en place par la COBAC garde un minimum de flexibilité en différenciant les contraintes en capital et les statuts juridiques suivant les différents types d'*EMF modernes et élitistes*, ce qui précède pose encore le problème de la meilleure régulation à appliquer au secteur. Le fait que le Cameroun et la CEMAC aient choisi celle déjà évoquée, ne met pas fin au débat actuel entre les chercheurs dans le domaine de la microfinance. En fait, à la question, *faut-il, oui ou non, réguler le secteur de la microfinance ?*, deux groupes de chercheurs s'affrontent et mettent en exergue deux approches différentes des objectifs assignés à la microfinance. Nous les appelons les anti-régulation de contrôle<sup>770</sup> qui partagent le *poverty lending approach* et les pro-régulation de contrôle qui partagent le *financial system approach*<sup>771</sup>. Alors que ces deux approches sont d'accords sur le fait de mettre la microfinance au service de la réduction de la pauvreté, elles divergent sur le mode opératoire pour y parvenir. Les pro-régulation de contrôle choisissent l'intermédiation financière commerciale pour y parvenir là où les anti-régulation de contrôle veulent que se soient des crédits, des produits et des services financiers provenant des donateurs et des fonds concessionnels qui puissent le faire<sup>772</sup>. Ils pensent que la microfinance qui doit servir « les plus pauvres des pauvres » n'a pas à s'encombrer d'une régulation de contrôle restrictive et excluante à l'instar de celle qu'exige l'intermédiation financière commerciale. Selon eux, même si la microfinance participe à l'approfondissement financier dans les pays du Sud, elle ne ferait pas, suivant leur approche, courir de risques systémiques aux systèmes financiers<sup>773</sup>.

Le Cameroun et la CEMAC sous ajustement structurel ayant adopté (ou s'étant vu imposer par les bailleurs de fonds) le *financial system approach*, il va sans dire que son mode de régulation n'a pas pour objectif de soutenir toutes les pratiques locales possibles de développement, mais surtout de sécuriser les ordres et les intérêts financiers des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels avec lesquels les *EMF modernes et élitistes* sont désormais en interaction. En effet, vu l'essor du secteur au Cameroun (voir tableau

<sup>770</sup> Ces anti-régulation de contrôle sont pour une régulation autonome même si les pro-régulation de contrôle disent que des intérêts divergents entre différents donateurs exigent toujours une régulation de contrôle pour protéger les consommateurs.

<sup>771</sup> Pour distinguer ces deux écoles, certains auteurs parlent de « *finance prébancaire ou minimaliste* » (la composante économique prime sur tout le reste) et de « *finance solidaire ou maximaliste* » (la composante économique fait partie d'un développement holistique intégrant les composantes socioculturelles et politiques), voir AMOUGOUX (P.), 2003, « Financer les pauvres et les exclus est-il forcément solidaire ? », in : *L'alter économie. Quelle autre mondialisation*, Revue du Mauss, n°21, pp.66-72.

<sup>772</sup> ARUN (T.G.), 2005, "Regulation for development: the case of microfinance", *The Quarterly Review of Economics and Finance*, 45 (2005), pp.346-357.

<sup>773</sup> WRIGHT (G.), 2000, *Microfinance System: Design quality financial services for the poor*, London: Zed Books.

8.6), les risques systémiques d'une probable défaillance des *EMF modernes et élitistes* de types 2 et 3 ne sont pas à exclure. En conséquence, partageant la conception néo-keynésienne selon laquelle la stabilité d'un système financier est un bien public dont il faut assurer la continuité<sup>774</sup>, les partisans du *financial system approach* pensent que les avantages publics d'une régulation de contrôle du système financier sont bénéfiques aux pauvres alors que les coûts publics d'une défaillance systémique détériorent encore plus leur situation<sup>775</sup>. Ce qui fait, dans le cas du Cameroun, que les EMF de types 2 et 3 ne sont pas autorisés à conserver une *flexibilité adaptative* et se comportent, vis-à-vis des classes populaires, de la même façon que les banques. Ils ne résolvent alors que de façon très marginale le problème de leur accès au crédit.

Il nous semble que le problème soit mal posé par ces deux écoles. N'est-il pas fondamental, si l'objectif de la microfinance est de soutenir les pratiques de développement des classes populaires, de se poser la question de savoir quel mode de régulation permet au système financier dit informel, malgré ses défaillances, de se maintenir sans risque systémique alors que son fonctionnement en réseau aurait pu en entraîner ? Il aurait alors été possible, en se posant cette question, de constater que le système financier informel est solide malgré les malversations qu'ont y rencontre parfois, parce que les valeurs culturelles qui le régulent et la rationalité axiologique qui en découle, ont une capacité d'absorption des contradictions que ne possède pas la rationalité fonctionnelle et instrumentale du système financier officiel. Il va sans dire qu'en connectant les *EMF modernes et élitistes* de types 2 et 3 au capital financier national et international (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux), la régulation de contrôle qui en découle expulse les particularités culturelles locales qui auraient pu les rendre plus adaptés à la reproduction de l'autonomie sociale de la majorité d'acteurs locaux. Il ne faut cependant pas croire que le système financier dominant national et international est culturellement. Nous avons mis en évidence, grâce aux sous-systèmes précoloniaux et coloniaux, qu'il traduit la culture financière des systèmes locaux et globaux dominants.

• **Les comportements mimétiques ascendants des EMF modernes et élitistes de types 2 et 3**

Comme déjà signalé, l'offre de produits et de services financiers des *EMF modernes et élitistes* vient du haut pour le bas par rapport à sa clientèle populaire. Il en résulte plusieurs conséquences sur le terrain. D'abord, les EMF de type 2 qui ont du succès concurrent les *IMF historiques et populaires* dans la collecte de l'épargne dite informelle : c'est un comportement mimétique descendant pas très dommageable pour les pratiques de développement des acteurs au sens où ils peuvent être membres à la fois de l'EMF et de la tontine<sup>776</sup>. Par contre, les EMF de type 3, lorsqu'elles sont prospères, délaissent complètement leur clientèle populaire et adoptent intégralement la logique bancaire : c'est un comportement mimétique ascendant. Donc, lorsqu'on observe *le cycle de vie* d'un EMF à succès de type 3, on se rend compte que le profil des clients bénéficiant des crédits change passant d'acteurs à revenus modestes, à ceux à revenus

<sup>774</sup> Ces analyses montrent que la faillite d'un système financier entraîne une redistribution de richesse des pauvres vers les riches et que, de ce fait, les pauvres bénéficient plus de la régulation que les riches. Voir WYPLOSZ (C.), 2002, "L'instabilité financière internationale", in : *Les biens publics mondiaux. La coopération internationale au XX<sup>ème</sup> siècle* (sous la direction de Inge KAUL, Isabelle GRUNBERG et Marc A. STERN), Economica, Paris.

<sup>775</sup> STELL (W.F.) et ANDAH (D.O.), 2003, *Rural and microfinance regulation in Ghana: Implication for Development and performance of the industry*, World Bank Africa Regional Paper Series, n°49. Washington DC.

<sup>776</sup> ASSIGA ATEBA (E.), 2002, *Système d'intermédiation dualiste: comportement des agents, marché du crédit et asymétries d'information. Intermédiation financière et financement du développement en Afrique*, PUY, Yaoundé.

élevés. Certaines informations obtenues lors des discussions avec les responsables d'EMF montrent qu'une fois que la clientèle à revenu moyen réussi, elle ne veut plus avoir la caution des pauvres, mais celle des acteurs d'un même niveau de revenu qu'elle. D'où le constat que « le mauvais pauvre » (celui qui n'est pas assez pauvre) chasse « le bon pauvre » (celui qui assez pauvre)<sup>777</sup> dans les EMF camerounais de type 3. Il apparaît ici un *trade-off* (conflit d'objectifs) entre les exigences d'autonomie financière qu'impose l'intermédiation financière commerciale aux EMF camerounais de types 2 et 3, et la lutte contre la pauvreté qu'elles prétendent mener. Cet effet d'éviction de la clientèle « pauvre » par une clientèle nantie met en évidence l'incompatibilité d'une offre de produits financiers contraints par les normes prudentielles, et une demande populaire de financement des pratiques de développement ne répondant pas aux signaux de ces contraintes.

Nous avons en outre remarqué une déviation de plusieurs *EMF modernes et élitistes* de types 2 et 3 par rapport à leurs axes de départ. La comparaison que nous en faisons avec ceux de type 1 et les *IMF historiques et populaires* met en exergue cet aspect des choses. Si *les comportements mimétiques ascendants* qui amènent les EMF de types 2 et 3 à devenir des banques commerciales après avoir réussi à réaliser leur autonomie financière n'existent pas dans ceux de type 1 et les *IMF historiques et populaires*, c'est que les engagements de départ, c'est-à-dire, les objectifs collectifs visés et les moyens collectifs pour les atteindre, sont respectés lorsque le mécanisme de collecte de l'épargne et celui d'octroi de crédits sont endogènes ou intrainstitutionnels. Cette caractéristique des *IMF historiques et populaires* leur donne l'opportunité de soutenir les pratiques de développement des classes populaires parce qu'elle montre, contrairement aux EMF de types 2 et 3, que le lien social, des solidarités, des milieux communs, des activités communes font émerger une identité spécifique de groupe qui implique le respect des engagements collectifs de départ : les acteurs ont quelque chose à faire ensemble et le « nous autres » qui s'y construit permet aux *IMF historiques et populaires* d'être cohérentes par rapport aux engagements initiaux de leurs membres<sup>778</sup>.

• **La microfinance a une approche économiciste de la pauvreté et des acteurs de développement**

N'est acteur de développement d'après le courant dominant qui promeut le microcrédit individuel, que celui qui n'est pas pauvre au sens économique du terme. Autrement dit, alors qu'ils sont des sujets agissants dotés de projets, tous les Camerounais qui vivent modestement dans leurs villages en accomplissant leurs tâches ordinaires (agriculture, élevage, pêche, construction de case...), tous ceux qui, en zones urbaines, sont dans l'économie populaire (vendeurs, pousseurs, maçons, artisans, couturiers...) ne sont pas capables de stratégies valides susceptibles de donner un sens à leurs milieux et à leurs vies. Ce sont des spectateurs, « des pauvres » qui, doivent se transformer en *homoeconomicus* de la théorie standard grâce au microcrédit. On retrouve ici les caractéristiques normatives et déterministes du courant dominant pour qui certains styles

<sup>777</sup> Sur cette problématique du « mauvais pauvre qui chasse le bon » voir SOULAMA (S.), 2004, « Transformation et ou échec des institutions de microfinance dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine », *Economie et Solidarités*, vol.35 n° 1, 2, pp.193-208.

<sup>778</sup> Dans une étude historique où ils cherchent à trouver le *design institutionnel* qui permet à 6 organisations européennes de micro crédit du 18<sup>ème</sup> siècle d'être performantes et cohérentes avec leurs objectifs de départ, deux auteurs arrivent à des conclusions semblables aux miennes. Voir HOLLIS (A.) et SWEETMAN (A.), 1998, « Microcredit: What can we learn from the past? », *World Development*, Vol. 26, n°10, pp.1875-1891.

de vie (notamment paysans et populaires), bloquent le développement<sup>779</sup>. De ce fait, l'accès au microcrédit devient, non un instrument de développement, mais une exigence fonctionnelle du marché dans la mesure où ses théoriciens ont montré qu'il ne peut être optimal que si tous les acteurs ont un comportement individualiste et possèdent un minimum de ressources financières pour y participer<sup>780</sup>. Ceci dit, centrer la politique de développement actuelle sur la lutte contre la pauvreté par le microcrédit, peut sembler légitime à première vue si on oublie, premièrement, qu'il promeut un style de vie exclusif par nature (le capitalisme), et deuxièmement, que le problème essentiel à résoudre en amont consiste à remédier aux rapports asymétriques et inéquitables Nord-Sud à l'origine de plusieurs formes de paupérisation. Il se peut pourtant que le développement ne consiste pas à vouloir inscrire les acteurs dominés, fût-ce à leur corps défendant, dans l'espace de la domination, mais à les rendre socialement autonomes de façon durable. Pour ce qui est de l'approche de la pauvreté, notre terrain a aussi montré des limites du microcrédit comme instrument de développement vu la façon dont les populations l'appréhendent. L'étude des récits de vie des populations nous permet de distinguer plusieurs formes d'exclusion sociale donnant lieu à une approche holiste de la pauvreté<sup>781</sup>.

**Tableau 8.7 :** Les différentes formes de l'exclusion sociale et de pauvreté au Cameroun

|                                                  | Déclassés culturels                                                                                                                                                                                                                      | Déclassés économiques                                                                                                                                  | Déclassés Politiques                                                                                                        | Déclassés conjoncturels                                                                                       | Déclassés physiques ou physiologiques                                                                       |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Caractéristiques et profils des déclassés</b> | Ceux qui ont un capital humain (savoir faire) et culturel jugé inutile par les exigences de la modernité. Exemple : un conteur traditionnel qui n'a plus droit au chapitre dans la vie quotidienne où la télé et la radio le remplacent. | Le marché étant un rapport social, cette catégorie regroupe ceux qui n'ont pas de pouvoir d'achat pour entretenir ce rapport par une demande solvable. | Ceux qui n'ont pas droit à la parole dans les assemblées parce que célibataires, sans enfants, sans cacaoyère ou sans terre | Les jeunes sans emplois, ceux qui ont perdu leurs emplois avec la crise économique et l'ajustement structurel | Malades, Handicapés physiques et mentaux, les vieillards sans familles qui ne vieillissent plus en sécurité |
| <b>Types de pauvreté</b>                         | Pauvreté cognitive et culturelle                                                                                                                                                                                                         | Pauvreté économique                                                                                                                                    | Pauvreté politique                                                                                                          | Pauvreté conjoncturelle                                                                                       | Pauvreté Sécuritaire                                                                                        |
| <b>Différentiation spatiale</b>                  | Plus intense chez les villageois qui migrent des zones rurales vers la ville. Plus capitalistique en ville et plus travaillistique au village.                                                                                           | Plus intense et plus nocive en ville qu'au village                                                                                                     | Plus macro et institutionnelle en ville qu'au village où elle est plus micro et interpersonnelle                            | Plus abondante et accumulée en ville qu'au village                                                            | Plus institutionnelle et plus économique en ville qu'au village où elle est sociale et moins économique.    |

Source : Enquête de terrain (tableau construit sur base des récits de vie en 2005).

<sup>779</sup> Voir MBEMBE (A.), 1990, op.cit. ; LAURENT (P.J.) et PEEMANS (J.Ph.), 2006, op.cit.; HAUDEVILLE (B.), 1990, op.cit.; HYDEN (G.), 1980, op.cit. ; KABOU (A.), 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement?*, L'Harmattan, Paris.

<sup>780</sup> Voir le prix Nobel d'économie DEBREAUX (G.), 2001, *Théorie de la valeur : analyse axiomatique de l'équilibre économique, suivi de l'expérience d'un équilibre concurrentiel*, Dunod, Paris.

<sup>781</sup> Nous avons enregistré plus de 50 récits de vie que nous ne pouvons reprendre ici mais dont la conceptualisation après recoupages et analyse donne les catégories de pauvreté du tableau 8.5.



Le microcrédit formel étant généralement individuel, il est peut probable qu'il soit capable de lutter contre ces cinq formes de pauvreté conçues par les Camerounais interrogés, non uniquement comme un problème de pouvoir d'achat, mais comme une rupture de cohésion sociale. Par ailleurs, vouloir à tout prix le faire semble impossible car les cinq formes de pauvreté que met en évidence le tableau 8.7, ne peuvent pas être éliminées par un seul instrument, mais par au moins cinq instruments spécifiques adaptés à chaque type de pauvreté comme l'exigent les principes de cohérence et d'efficacité de toute politique économique<sup>782</sup>. En outre, le fait que la microfinance soit majoritairement concentrée en zones urbaines camerounaise (Douala et Yaoundé notamment), limite sa capacité à apporter des solutions aux caractéristiques rurales de ces cinq formes de pauvretés identifiées et dont la différenciation spatiale est importante.

• **La financiarisation sociale de la microfinance : illusion ou réalité ?**

Résultant d'un double mouvement de monétarisation des rapports sociaux et de bancarisation massive de la population, la financiarisation est « *un ensemble de contraintes à l'emploi des moyens de paiement et de règlement et au recours au crédit et à la protection contre les risques, contraintes qui agissent de façon différente, directe ou indirecte, tant au Nord qu'au Sud, individuellement sur les personnes et les entreprises, et collectivement sur les groupes sociaux* »<sup>783</sup>. C'est une « médiation monétaire » qui a des effets structurels agissant sur les principes constitutifs du lien social<sup>784</sup>. Elle agit aussi sur l'estime de soi entretenue par la possibilité « de claquer de l'argent »<sup>785</sup> et le lien relationnel entretenu par la consommation des produits et des services exigeant un pouvoir d'achat. La microfinance est-elle alors un instrument de développement ou *un opérateur d'action* d'un néolibéralisme dominant qui avance de plus en plus masqué ? Les raisonnements avantages/coûts, le choix de l'intermédiation financière commerciale pour atteindre les pauvres et la construction d'une « *industrie de la microfinance* » que visent les bailleurs de fonds promoteurs du secteur, sont-ils au service du développement réel ou de la financiarisation sociale ? Au Cameroun, le recours contraint et généralisé au microcrédit pour exprimer l'ensemble des rapports sociaux est à craindre dans la mesure où, comme nous l'avons dit, les *EMF modernes et élitistes* de types 2 et 3 s'écartent beaucoup des valeurs et des référents culturels qui entretiennent la confiance, la solidarité et le lien social entre les populations. Elles érigent le seul crédit en médiateur social<sup>786</sup>. En conséquence, là où le lien social est un moteur de mobilisation, d'organisation et de sécurisation collectives, les *EMF modernes et élitistes* de types 2 et 3 le transforment en un instrument ou en un facteur de production que chaque individu doit exploiter pour accéder à un prêt dit solidaire dont la garantie est constituée de ses relations transformées en simple capital social.

L'expérience camerounaise des pratiques formelles du microcrédit étant récente, nous avons, au lieu de prouver qu'elle effrite, en si peu de temps, le lien social par la financiarisation sociale, essayer de montrer que ce lien social existe et que les populations lui font confiance plus qu'au microcrédit individuel dans la reproduction durable de leur autonomie sociale. Ce n'est qu'une fois cette preuve faite que

<sup>782</sup> Voir TINBERGEN (J.), 1961, *Techniques modernes de la politique économique*, Dunod, Paris.

<sup>783</sup> SERVET (J.M.), 2004 b, « introduction générale », in : Guérin I., Servet J.M (ed.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2003*, Economica, Paris, p.8.

<sup>784</sup> PERRET (B.), 1999, *Les nouvelles frontières de l'argent*, Seuil, Paris.

<sup>785</sup> PETONNET (C.), 1979, *On est tous dans le brouillard*, Galilée, Paris.

<sup>786</sup> Des auteurs montrent que la microfinance met le crédit en avant là où les tontines mettent d'abord en avant l'épargne. En l'occurrence Voir LELART (M.), 2002, « L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers », *Mondes en développement*, tome 30, n°119, pp. 9-18.

l'hypothèse d'un danger futur d'individualisation comportementale par financiarisation sociale devient valide. Le terrain donne les résultats suivants<sup>787</sup> :

**Tableau 8.8 : Le rôle d'une structure sociale solidaire dans la cohésion sociale**

|                                                             | OUI   | NON   |
|-------------------------------------------------------------|-------|-------|
| Peut-il y avoir pauvreté culturelle s'il y a solidarité ?   | 22,8% | 77,2% |
| Peut-il y avoir pauvreté économique s'il y a solidarité ?   | 35,6% | 64,4% |
| Peut-il y avoir pauvreté sécuritaire s'il y a solidarité ?  | 24,4% | 75,6% |
| Peut-il y avoir pauvreté politique s'il y a solidarité ?    | 46%   | 54%   |
| Peut-il y avoir pauvreté conjoncturelle s'il y a solidarité | 15%   | 85%   |

Source : Enquête de terrain en 2006.

**Tableau 8.9: Capacité du microcrédit à rétablir la cohésion sociale dans la localité**

| <b>Le microcrédit peut-il mettre fin à</b>                    | OUI   | NON   |
|---------------------------------------------------------------|-------|-------|
| La pauvreté conjoncturelle ?                                  | 25,5% | 75,5% |
| La pauvreté culturelle (déclassement du capital humain) ?     | 6,5%  | 93,5% |
| La pauvreté sécuritaire (accident maladie, vieillissements) ? | 5,5%  | 94,5% |
| La pauvreté économique ?                                      | 45,5% | 54,5% |
| La pauvreté politique ?                                       | 13,5% | 86,5% |

Source : Enquête de terrain en 2006; N=6684

Sans nier complètement le rôle des ressources financières pour acquérir des commodités tant en zones rurales qu'urbaines, les tableaux 8.8 et 8.9 montrent que les populations interrogées accordent plus de confiance à la solidarité qu'au microcrédit pour résoudre les problèmes auxquelles elles font face. Ce qui veut dire que le microcrédit, quoiqu'il puisse être un instrument au service de l'accumulation personnelle dans leur contexte, n'est pas historiquement et culturellement considéré central à la reproduction durable de l'autonomie sociale. Ceci se justifie par le fait qu'au Cameroun, le microcrédit populaire n'est jamais dépouillé d'un ensemble de rituels d'intégration sociale issus des coutumes et des trajectoires historiques et culturelles des différentes associations et groupes sociaux qui l'initient. Il faut noter, même si les résultats globaux le taisent, que la confiance au microcrédit comme instrument de sécurisation sociale, est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale. Et qu'en zone urbaine, elle est encore plus faible chez les classes vulnérables et les acteurs de l'économie populaire que chez les entrepreneurs formels privés. D'où l'importance d'une approche du microcrédit comme outil de développement pour autant que l'on fasse attention aux niveaux historiques et institutionnels dans lesquels se trouvent des populations dans un territoire donné.

<sup>787</sup> Le questionnaire a été soumis aux tontines tant en zone rurale qu'en zone urbaine. Il a été traduit en langue locale pour les zones rurales.

Ceci dit, les résultats des tableaux 8.7, 8.8 et 8.9 nous suggèrent la théorisation idéale-typique suivante : contrairement aux *IMF historiques et populaires* où, en amont, ceux qui se mettent ensemble partagent quelque chose en commun et mettent en place des pratiques financières solidaires basées sur la confiance, le microcrédit individuel peut devenir un vecteur d'individualisme comportemental. D'où, deux formes d'autonomies que mettent en évidence les tableaux 8.8 et 8.9: *L'autonomie monétaire* ou le pouvoir d'achat que procure le microcrédit est une autonomie de court terme. Elle entraîne un *empowerment individuel*. Elle est fragile en ce sens qu'elle est sujette aux ajustements cycliques de l'économie de marché et de son unité fondamentale de production qu'est la microentreprise marchande. C'est ce type d'autonomie que confère le microcrédit des EMF de types 2 et 3 au Cameroun par la construction d'un lien social factice basé sur un élément moderne d'intégration sociale qu'est le revenu monétaire. Une fois que des populations rurales ou urbaines perdent cette *autonomie monétaire* à la suite d'un accident, de la vieillesse ou d'une conjoncture économique morose, elles tombent dans un vide social qui les conduit tout droit dans des trappes à pauvreté que l'illusion sécuritaire du pouvoir d'achat aurait contribué à creuser autour d'elles, par le déclassement des normes, des valeurs et des institutions culturelles les liant à leurs semblables dans un territoire spécifique. Centraliser le microcrédit individuel comme instrument de développement, fait courir aux sociétés rurales et urbaines, le risque de construire une cohésion sociale artificielle et instable en ce sens qu'elle sera basée sur *l'autonomie monétaire* de chacun, sans cesser d'être exposée aux variations cycliques de l'économie de marché. Reproduire une telle autonomie à long terme, entraînerait inévitablement que les populations adoptent un comportement individualiste et accumulateur au sens capitaliste du terme.

A cette *autonomie monétaire* fragile et de court terme, les populations interrogées semblent opposer une *autonomie sociale* dont il faut assurer la reproduction durable. Cette *autonomie sociale* entraîne un *empowerment collectif*. Elle est capable de se maintenir malgré les variations conjoncturelles et cycliques de l'économie de marché et de son unité fondamentale de production qu'est la microentreprise privée. Dans les *IMF historiques et populaires*, le microcrédit n'est qu'un élément fondu dans un ensemble de valeurs, de normes et d'institutions historiques et culturelles permettant aux populations rurales et urbaines de garder une *autonomie sociale* et de la reproduire durablement, malgré les fluctuations de leur pouvoir d'achat. Aucun vide social ne se construit dans ce cas et les trappes à pauvreté ne peuvent en aucun cas s'ouvrir à des populations ayant tissé un filet de sécurité sociale par des liens substantiels (et non formels), construits en longue période avec leurs semblables et leurs territoires. Le lien social est donc horizontal avec des attaches non monétaires à chaque point de l'horizontalité du groupe social (quasi homogénéité économique), alors que le lien monétaire, que met en place l'approche dominante du microcrédit, est vertical avec le pouvoir d'achat comme unique point d'attache dont la rupture précipite les populations dans de nouvelles formes de pauvreté. *L'autonomie monétaire* renforce le lien entre exclusion financière et exclusion sociale, alors que *l'autonomie sociale* atténue fortement l'impact de l'exclusion financière sur l'exclusion sociale. Une coiffeuse au marché de *Ndog Bong* à Douala semblent confirmer cet aspect des choses lorsqu'elle déclare : « *Je suis une mordue des tontines. Déjà à l'école primaire, je faisais une tontine de 25 FCFA avec mes copines et cela me permettait de m'acheter une robe à la fin du mois. Aujourd'hui, j'ai ouvert mon atelier de coiffeuse grâce à une tontine. J'ai cependant commis l'erreur de prendre un microcrédit parce que je voulais agrandir mon affaire et je me retrouve plus endettée que jamais et sans le soutien que j'avais au sein de la tontine de laquelle j'étais partie* »

### **b)-Les innovations financières dites informelles : Quoi de neuf au Cameroun ?**

Les pratiques financières populaires, leurs acteurs et leurs institutions sont présents tout au long de la partie historique de cette thèse. Ils démontrent une grande capacité de résilience en ce sens que, malgré leur répression par l'Etat-développeur aux premières années de l'indépendance, leur relatif retrait semble plus un problème de visibilité qu'une fin de leurs activités. De même, la redistribution communautaire mise en place par ce même Etat n'a pas eu raison d'eux par sa tentative d'articulation entre l'Etat et les initiatives solidaires d'origines populaires. Les nouvelles combinaisons qui existent aujourd'hui entre les tontines et certaines *EMF modernes et élitistes*, prouvent la continuité historique de cet acteur financier populaire qui s'adapte chaque fois aux différentes conjonctures de la continuité historique du système financier classique. En conséquence, les innovations financières du système financier dit informel, dont nous allons maintenant faire l'économie, mettent en évidence les nouvelles formes de tontines contemporaines avec une grande mémoire historique réajustée aux problèmes actuels des populations.

#### **b<sub>1</sub>)-Les choses faites, vues et entendues en dehors des données recueillies par le questionnaire**

- ***Les choses faites et vues***

Nous nous sommes aussi penchés sur les tontines spécifiquement pendant nos quatre mois de terrain. Nous avons à la fois soumis un questionnaire et fait de l'observation participante. Cette double méthode provient du fait que, sans financement pour parcourir tout le pays, nous avons misé sur nos relations urbaines et rurales pour enquêter dans leurs associations. Nous connaissions donc au moins un membre dans les treize tontines enquêtées. Cela nous a permis de soumettre les questions et d'être autorisé à prendre part en même temps aux réunions hebdomadaires et/ou mensuelles. Toutes ces tontines ont été informées de notre travail et de ses objectifs dès le début de notre premier mois au Cameroun. Lorsque nous étions en zone rurale, les membres connus de la tontine urbaine jouaient le rôle d'enquêteurs pour nous, et nous faisaient un compte rendu la semaine suivante. Nos anciens amis et nous allions par exemple aux réunions les dimanches avec d'autres membres de la tontine dans le même taxi ou dans la voiture de l'un des membres. Les discussions sur tel ou tel problème à résoudre au sein de la tontine y commençaient parfois. Les langues se déliaient par exemple sur un membre qui s'était mal comporté lors de la dernière séance. Comme il fallait que nous servions à quelque chose, nous donnions généralement notre téléphone portable pour que les membres qui étaient d'accords avec ceux du taxi soient joints pour la formation d'un groupe de pression devant peser sur les décisions à prendre sur un aspect précis pendant la réunion. Nous avions ainsi la preuve que *les tontines ne sont pas constamment stables, mais en perpétuelle reconstruction sous l'effet, non seulement des négociations entre membres, mais aussi, des marchandages situés entre une rationalité financière mécanique et une rationalité axiologique inféodée à la culture locale*. Une fois à destination, le président de la tontine était averti de notre présence par celui des membres qui nous connaissait. Nous étions ensuite officiellement et solennellement présentés à tous les membres. Nous nous placions enfin au centre de la salle de réunion pour expliquer ce que nous étions en train de faire dans notre projet de recherche. La réponse aux questions se faisait à la fin de la réunion avant la phase de collation à laquelle nous étions toujours cordialement conviés. Le membre de la tontine qui tenait le stylo et relevait les réponses ne le faisait qu'après le consensus entre tous ceux qui étaient autour de lui. Donc, un seul membre répondait, et celui qui reportait la réponse attendait, pour le faire, que l'assemblée soit d'accord avec la réponse donnée à haute et intelligible voix.

• **Les choses vues et entendues**

Même si, dans l'ensemble, l'accueil était plutôt favorable, nos oreilles ont parfois capté certaines choses, certes isolées et amicales, mais révélatrices de la question récurrente : « *que nous as-tu gardé d'Europe ?* ». Cette question n'était pas posée en zones rurales où c'est de coutume d'offrir automatiquement quelque chose à boire aux villageois une fois qu'on les rencontre, surtout après une absence de deux ans. Ils en faisaient d'ailleurs autant à notre endroit. Ceci dit, comme choses vues et entendues, des réponses aux questions non posées et un conflit ont particulièrement marqué notre terrain. Les réponses aux questions non posées proviennent d'un membre de la tontine de professeurs de français du secondaire dénommée *Procès* (voir tableau 8.10). A la fin d'une réunion, ce membre vient près de nous et nous dit qu'il ne peut être là à la fin pour remplir le questionnaire, parce que, devant se rendre à un rendez-vous très urgent auquel il devait arriver à l'heure. En prenant congé, il nous dit tout de même à haute et intelligible voix : « *je ne suis pas un grand économiste comme toi, mais ce que je peux te dire, c'est que les tontines persistent parce que plusieurs Camerounais ne peuvent pas avoir accès au crédit dans un système bancaire qui, lui-même, n'inspire plus confiance après les nombreuses faillites bancaires qui ont jeté le discrédit sur lui et entraîné la perte de confiance chez les Camerounais. Il y a aussi l'inadaptation des mécanismes de ce système formel par rapport à notre culture et au revenu des Camerounais modestes. Enfin, il y a toutes les tracasseries administratives qui nous découragent* ». Il s'en va et les autres membres de la tontine qui s'étaient tus pour nous écouter applaudissent derrière lui.

Le conflit lui a lieu en zone rurale dans le village *Messok* à quelques 200 kilomètres de Yaoundé. Un des membres du *Gic Dynamique*, groupement inter villages ayant une tontine de travail avec caisse de prêts et de secours (voir tableau 8.10) est au centre du conflit : alors qu'il était au champ, sa case a brûlé avec les 450.000 FCFA d'un dur labeur annuel de toute la tontine de travail qui, il faut le signaler, dispose pourtant d'un compte d'épargne ouvert à la poste de *Ngoulémakong*, un arrondissement situé à 7 kilomètres de là. Ce membre, caissier de la tontine et estimé de tous les autres, va bénéficier de la solidarité de groupe malgré une colère légitime qui se fait sentir dans l'assistance. Les villageois reconnaissent qu'il n'est pour rien dans l'accident ayant entraîné la perte de la caisse d'argent. Il est gardé dans l'association, perd son poste de caissier, mais n'est pas tenu de rembourser l'argent perdu. Nous venions d'assister, non seulement au rapport problématique qu'ont les populations avec le système financier officiel où elles ne déposent pas leur argent alors que la tontine en question y a un compte d'épargne, mais aussi à la mise en scène de la solidarité qui, comme le dit Mary Douglas, « *est un vain mot si elle n'implique pas de sacrifices*<sup>788</sup>. »

**b<sub>1.1</sub>-Le questionnaire**

Il vise à mettre en évidence les points suivants :

- Les raisons d'être des tontines ; le type de tontine ;
- Qui épargne ? Comment est répartie l'épargne ? comment se fait la désignation de celui qui lève les fonds ? Comment se font les remboursements ? A quoi servent les fonds ? ;
- Quels sont les avantages individuels et collectifs ?
- Quel est le statut socio-économique des membres ?

<sup>788</sup> DOUGLAS (M.), 1999, *Comment pensent les institutions ?* Editions La Découverte/MAUSS, Paris, p.27.

- Quel est le rapport des tontines avec le système bancaire et l'Etat ?
- Comment se fait la régulation de la tontine et le fonctionnement en réseau ? Avec qui et pourquoi ?
- Quels sont les revenus mensuels et annuels des membres et de la tontine toute entière ?

Nous allons donc présenter les différents cas et informations sous forme de tableaux et en faire ensuite une interprétation générale en insistant sur les différents points ci-dessus.

#### **b<sub>1.2</sub>) Les résultats et leurs interprétations**

**Tableau 8.10 :** Caractéristiques nominales, institutionnelles et financières des tontines enquêtées

| Dénominations ou sigles                             | Année de création | motivations centrale                     | Formes institutionnelles (type )                      | Structure sexuelle                                                                                | cagnotte mensuelle en FCFA | Cagnotte annuelle en FCFA |
|-----------------------------------------------------|-------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| <b>FEMMES SAGES</b>                                 | 1997              | Fraternité, entraide et solidarité       | Tontine simple avec caisse de prêts et de secours     | tontine mono sexuelle de femmes de 37 membres : 27 mariées et 10 célibataires                     | 60.000                     | 720.000                   |
| <b>GIC DYNAMIQUE</b>                                | 1997              | Fraternité, entraide et solidarité       | Tontine de travail avec caisse de prêts et de secours | Tontine mixte (homme/femme) de 25 membres : 21 mariés hommes et femmes confondus ; 4 célibataires | -                          | 500.000                   |
| <b>PROCES</b><br>(Professeur du Centre, Est et Sud) | 1990              | Fraternité, entraide et solidarité       | Tontine simple avec caisse de secours et d'emprunts   | Tontine mixte (homme/femme) de 42 membres : 36 mariés et 6 célibataires                           | 460.0000                   | -                         |
| <b>MAASIH</b>                                       | 2000              | Tontine simple                           | Entraide                                              | Tontine mono sexuelle d'homme de 20 membres tous mariés.                                          | 30.000                     | 360.000                   |
| <b>AGEBAG</b>                                       | 2002              | Entraide et solidarité                   | Tontine simple avec caisse de prêts et de secours     | Tontine mono sexuelle de femmes de 16 membres tous mariés                                         | 16000                      | 192000                    |
| <b>MUJEB</b>                                        | 1997              | Œuvres sociales (entraide et assistance) | Tontine simple avec caisse de prêts et de secours     | Tontine mixte de 46 membres (23 couples)                                                          | 4000                       | 48.000                    |
| <b>AJEB</b>                                         | 1999              | Aides diverses                           | Tontine simple avec caisse de prêts                   | Tontine mixte de 54 membres dont 50 mariés et 4 célibataires                                      | 30. 000                    | 150.000                   |

**Tableau 8.10 (suite):** Caractéristiques nominales, institutionnelles et financières des tontines enquêtées

| Dénominations ou sigles | Année de création | motivations centrale                                                                                            | Formes institutionnelles (type )                  | Structure sexuelle                                                                                                            | cagnotte mensuelle en FCFA | Cagnotte annuelle en FCFA |
|-------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| <b>KONDO</b>            | 1998              | Création de petites entreprises ; formation des femmes à la fabrication du savon et à la teinture des vêtements | Tontine simple avec caisse de prêts               | tontine mixte de 27 membres (15 femmes et 12 hommes) dont 14 mariés et 13 célibataires                                        | 135.000                    | 800000                    |
| <b>GRAND WASSE</b>      | 1975              | Entraide                                                                                                        | Tontine avec enchère non capitalisée              | Tontine mixte de 40 membres (25 hommes et 15 femmes)                                                                          | 500.000                    | 6.000.000                 |
| <b>AEEBY</b>            | 1999              | Financement de petits projets et entraide                                                                       | Tontine simple                                    | Tontine mixte de 16 membres avec un nombre de femme et d'homme variable suivant l'année académique. Membres tous célibataires | -                          | 350.000                   |
| <b>E.Z.</b>             | 1995              | Renforcement de la solidarité entre les différents membres                                                      | Tontine simple avec caisse de prêts et de secours | Tontine mixte de 17 membres (10 femmes et 7 hommes) dont 6 couples et 5 célibataires                                          | 50000                      | -                         |
| <b>LE ONZE SÛR</b>      | 1995              | Solidarité et financement de projets socio-économiques                                                          | Tontine simple avec caisse de prêts et de secours | Tontine mixte de 16 membres (8 femmes et 8 hommes tous mariés)                                                                | 750.000                    | 10.000000                 |
| <b>FEMMES MATURES</b>   | 2001              | Entraide et solidarité                                                                                          | Tontine simple avec caisse de prêts et de secours | Tontine monosexuelle de 40 femmes mariées                                                                                     | 1000.000                   | 10.000.000                |

Source : Terrain 2003-2006

- **Structures des tontines et données quantitatives**

Comme le dit Whitehead, « à moins que la structure ne soit donnée d'avance, la quantité ne détermine rien<sup>789</sup> ». Les acteurs collectifs (tontines simples avec caisse de prêts et de secours majoritairement) que nous analysons ne vivant pas dans « *un univers statistique*<sup>790</sup> », les chiffres récoltés et ceux obtenus à partir d'eux montrent moins l'importance des statistiques dans leurs choix et leurs décisions, que l'idée de tendance et de rapport que nous cherchons à mettre en évidence dans notre raisonnement, compte

<sup>789</sup> WHITEHEAD (A.N.), 1938, *Modes of Thought*, New- York, p.195, cité d'après l'Appendice, "sur les statistiques: radicalisme et conservatisme", de BARINGTON MOORE (Jr.), *les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, 1969, traduction par CLINQUART, Maspero, p.407.

<sup>790</sup> STENGERS (J.), 1970, « L'historien devant l'abondance statistique », *Revue de l'Institut de Sociologie*, pp.427-458, à la page 450.

tenu de l'impossibilité de construire des séries temporelles étant donné le nombre limité des catégories enquêtées. Ceci dit, même si 1975 est la date de création de la plus vieille tontine de l'échantillon, l'examen global des années de création des différentes tontines atteste de l'influence des années d'ajustement et de libéralisation (1990-2000) dans l'exacerbation du dualisme financier. Ce qui confirme le fait déjà signalé de dualisme financier exacerbé suite à la hausse de la vulnérabilité des populations camerounaises et de la promulgation de la loi de 1990 sur la liberté d'association. En outre, le calcul de la taille moyenne (nombre de membres moyen de chaque tontine), des cagnottes mensuelle et annuelle moyennes donne respectivement 23, 190.000 FCFA et 2647272,727 FCFA<sup>791</sup>. Cependant, si 23 est une valeur qui correspond à la taille moyenne ou typique des tontines de notre échantillon, tel ne semble pas être le cas des cagnottes mensuelles et annuelles moyennes. Elles sont très élevées à cause de certaines valeurs aberrantes<sup>792</sup> au sein d'un échantillon de petite taille. Dans ces conditions, la médiane est plus adaptée que la moyenne pour désigner la tendance centrale de ces valeurs. Nous trouvons ainsi une cagnotte mensuelle médiane de 45.000 FCFA et une cagnotte mensuelle médiane de 500.000 FCFA. Ces deux valeurs représentent ce qu'auraient été les cagnottes mensuelle et annuelle de chaque tontine de l'échantillon, si elles avaient été réparties de façon équitable entre toutes les tontines. Comparer certains chiffres du tableau 8.10 avec les traitements dans la fonction publique camerounaise (tableau 8.11) donne encore plus de relief aux performances des tontines sur le plan financier.

**Tableau 8.11 : Traitements dans la fonction publique camerounaise en 2007**

| Fonctions                         | Traitement mensuel de base | Indemnités de sujétion (due à sa charge) | Entretien véhicule | Salaires à dix ans d'ancienneté |
|-----------------------------------|----------------------------|------------------------------------------|--------------------|---------------------------------|
| Président de la cour suprême      | 1.150.000 FCFA             |                                          |                    |                                 |
| Premier ministre                  | 203378 FCFA                | 308599 FCFA                              | 805000 FCFA        |                                 |
| Ministre                          | 131381 FCFA                | 138000 FCFA                              | 80500 FCFA         |                                 |
| Secrétaire d'Etat                 | 128748 FCFA                | 109374 FCFA                              | 80500 FCFA         |                                 |
| Professeurs des Universités       | 212600 FCFA                |                                          |                    | 248600 FCFA                     |
| Maitre de conférences             | 117725 FCFA                |                                          |                    | 229650 FCFA                     |
| Magistrat (1 <sup>er</sup> grade) | 128900 FCFA                |                                          |                    | 181 600 FCFA                    |
| Professeur des lycées             | 133550 FCFA                |                                          |                    | 177725 FCFA                     |
| Assistant des affaires sociales   | 102060 FCFA                |                                          |                    | 135875 FCFA                     |
| Instituteurs                      | 10260 FCFA                 |                                          |                    | 135875 FCFA                     |
| Aide-soignante                    | 37800 FCFA                 |                                          |                    | 52920 FCFA                      |

Sources : Décret n° 97/015 du 22 janvier 1997 accordant des avantages au président de la cour suprême et au procureur général ; Décret n°2000/209 du 27 juillet 2000 fixant la valeur du point d'indice des fonctionnaires de l'Etat.

<sup>791</sup> Etant donné les résultats manquants, les cagnottes moyennes mensuelle et annuelle sont calculées avec 13-2 au dénominateur afin de tenir compte de l'effet des valeurs absentes sur la moyenne. Seule la taille moyenne est calculée avec 13 au dénominateur et donne 23,230. Nous retenons 23 car les décimales ne signifient rien dans ce cas.

<sup>792</sup> Le fait que ces valeurs soient aberrantes ne veut pas dire qu'elles sont fausses mais qu'elles peuvent gonfler les caractéristiques de tendance centrale dans un petit échantillon. D'autres recherches parlent de ce niveau de montants dans les tontines camerounaises. Voir LELART (M.), 2005, Ibidem ; BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT/ BANQUE MONDIALE, 1989, *L'Afrique subsaharienne ; De la crise à la croissance durable*, 1818 H Street, N.W., Washington D.C. 20433 ; Etats-Unis d'Amérique.



Prenons par exemple trois fonctionnaires (le Président de la cour suprême, le professeur des universités et l'aide-soignante) et trois tontines (*FEMMES MATURES*, *GRAND WASSE* et *FEMMES SAGES*). Comparons les cagnottes mensuelle et annuelle des tontines avec les traitements mensuels de base de ces fonctionnaires. Il apparaît qu'une tontine comme *FEMMES SAGES* (voir tableau 8.10) procure par mois à chacun de ses membres qui lève les fonds, une somme supérieure au salaire mensuel de l'aide-soignante (60.000 FCFA contre 37.800 FCFA). Elle constitue aussi une cagnotte annuelle plus de 13 fois supérieure au salaire à dix ans d'ancienneté d'une aide-soignante et plus de 2 fois le salaire mensuel à dix ans d'ancienneté d'un professeur d'université. Seul le salaire mensuel du président de la cour suprême lui est près de 2 fois supérieur. Les tontines *FEMMES MATURES* et *GRAND WASSE* donnent encore des chiffres plus avantageux pour les tontines par rapport aux salaires à dix ans d'ancienneté des aides-soignantes et des professeurs d'université. Leurs cagnottes annuelles valent respectivement plus de 8 fois et plus de 5 fois le salaire mensuel de base du président de la Cour suprême. Ces quelques comparaisons montrent tout simplement que les pratiques financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels peuvent rémunérer leurs membres aussi bien et même mieux qu'un poste de cadre du 3<sup>ème</sup> niveau. Plusieurs membres fonctionnaires des ces tontines peuvent ainsi compléter leurs faibles salaires grâce à la tontine qui renforce un élément de la reproduction durable de leur autonomie sociale en zone urbaine qu'est le pouvoir d'achat. D'où le rôle de *multiplicateur de salaire* que peut par exemple jouer la tontine *FEMMES MATURES* pour une aide-soignante, un instituteur ou un professeur d'université avec en prime la solidarité des autres membres. Ceci ne veut pas dire que des tontines avec des cagnottes mensuelles et annuelles plus faibles que les revenus mensuels et annuels de certains fonctionnaires, n'existent pas. Mais qu'il y en a qui, en plus de l'*autonomie sociale* qu'elles procurent, peuvent les multiplier et présentent ainsi une valeur ajoutée socio-économique par rapport au système financier formel. Il faut aussi noter que les cagnottes mensuelle et annuelle sont parfois des stocks (*GIC DYNAMIQUE* par exemple) et plus souvent des flux.

- **Les données qualitatives et leurs enseignements**

Les statistiques permettent de découvrir et d'élucider certains aspects des institutions telles que nous venons d'essayer de le faire. Mais il existe aussi des aspects qui ne sauraient être quantifiés et que seules les variables qualitatives peuvent mettre en évidence.

**Tableau 8.12 :** Statut socio-économique des membres, mode de régulation, réalisations concrètes, fonctionnement en réseau et attitudes par rapport à l'Etat et au système bancaire

| Tontines                                  | Localisation, statut socioéconomique des membres et/ou occupations principales   | Mode de désignation de celui qui lève les fonds                                 | Mode de résolution des différends et de prises de décisions | Fonctionnement en réseau « Oui ou Non ? » pourquoi ?                                                                                            | Réalisations concrètes de la tontine                                                                                                                              | Attitude par rapport à l'Etat et au système bancaire                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FEMMES SAGES                              | Odja (quartier populaire de Yaoundé)<br><br>Les membres sont tous des ménagères  | Par tirage au sort pour déterminer le cycle de la tontine                       | Collectivement                                              | « Oui, chaque membre est aussi membre de trois autres tontines ».<br>« pour un échange d'idées, élargir nos bases sociales et financières »     | « Soutien financier aux membres malades, soutien pour des mariages et des deuils »                                                                                | « L'argent de la tontine est déposé dans un compte bancaire »<br>« nous accueilleront favorablement la réglementation de notre association par l'Etat »                                         |
| GIC DYNAMIQUE                             | Groupe de 4 villages (zone rurale)<br><br>Tous les membres sont des agriculteurs | La cagnotte est divisée entre tous les membres à la fin du mois ou de l'année   | Ensemble                                                    | « Oui, une quinzaine d'associations villageoises »<br>« Parce que nous avons le même type d'activité : cacao-culture, élevage, pisciculture »   | « Il est obligatoire de venir en aide à tout membre en difficulté. Nous faisons aussi des champs communautaires »                                                 | « Nous ne déposons pas notre argent à la banque »<br>« l'Etat peut réglementer notre tontine à condition que nous ayons l'entière liberté dans la gestion de nos fonds »                        |
| PROCES (Professeur du Centre, Est et Sud) | Yaoundé<br><br>Tous les membres sont des professeurs de français au lycée        | Deux bénéficiaires sont désignés par tirage au sort des noms dans une corbeille | Par négociation entre membres directement                   | « Oui, pour réfléchir sur la coordination scientifique des programmes, coordonner et renforcer notre capacité d'aide à ceux qui en ont besoin » | « assistance aux membres endeuillés ; paiement des frais d'inscription des enfants des membres aux lycées ; paiements des frais de transport dans l'association » | « nous déposons notre argent dans une banque »<br>« notre association est régie par loi sur la liberté d'association de 1990 »                                                                  |
| MAASIH                                    | Yaoundé<br><br>Vendeurs au marché central de Yaoundé                             | Tirage au sort                                                                  | Quiconque a un mot à dire dans la tontine le fait           | « non pour le moment, on va y réfléchir. Il y a cependant des membres qui font d'autres tontines »                                              | « Pour le moment c'est encore uniquement l'entraide »                                                                                                             | « Notre argent n'est pas déposé dans une banque »<br>« Nous ne voulons pas être réglementé par l'Etat »                                                                                         |
| AGEBAG                                    | Yaoundé<br><br>Vendeuses au marché du Nfoundi                                    | Désignation du bénéficiaire à la dernière réunion                               | Ensemble                                                    | « non, parce que c'est juste de l'entraide entre nous »                                                                                         | « uniquement de l'entraide »                                                                                                                                      | « Notre argent n'est pas déposé dans une banque »/<br>« l'intervention de l'Etat n'est pas souhaitée car notre association est tribale et non nationale »                                       |
| MUJEB                                     | Douala<br><br>Tous les membres sont des étudiants                                | Par tirage au sort                                                              | Collectivement                                              | « non pour le moment. Mais des membres peuvent faire d'autres tontines »                                                                        | « Entraide et assistance diverses »                                                                                                                               | « Nous déposons notre argent dans un compte bancaire »<br>« Nous ne serons pas très satisfaits car si notre association est réglementée par l'Etat, nous n'aurons plus une marge de manœuvre. » |
| AJEB                                      | Yaoundé<br><br>Tous les membres sont des étudiants                               | Par tirage au sort sauf urgence particulière                                    | Tous ensemble personne n'est de trop                        | « non, nous n'avons pas encore pensé à ça »                                                                                                     | « Aides à l'équipement des écoles primaires et des dispensaires de chez nous »                                                                                    | « Notre argent n'est pas déposé dans une banque »<br>« la réglementation serait accueillie très négativement parce que ce sont nos membres qui doivent prendre toutes les décisions »           |

Deux remarques à propos des deux premières tontines.

Les trois autres tontines liées aux « Femmes sages » sont : « Femmes dynamiques », « Amvoué » (amitié) et « Anyang » (la parenté). MEBENGA ZANG le président de « Gic Dynamique » qui remplit le questionnaire cite quelques unes des associations avec lesquelles ils fonctionnent en réseau : « Femmes actives », « Confiance », « Elat-Minam » (la solidarité des cœurs).

Tableau 8.12 : (suite)

| Tontines       | Localisation, statut socioéconomique des membres et/ou occupations principales | Mode de désignation de celui qui lève les fonds                                      | Mode de résolution des différends et de prises de décisions | Fonctionnement en réseau « Oui ou Non ? » pourquoi ?                                                                                       | Réalisations concrètes de la tontine                                                                             | Attitude par rapport à l'Etat et au système bancaire                                                                                                                          |
|----------------|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| KONDO          | Yaoundé<br><br>Femmes ménagères, fonctionnaires ou vendeuses                   | Par tirage au sort ou suivant les urgences des membres étudiées par le bureau        | Collectivement                                              | « non, le besoin ne se fait pas encore sentir »                                                                                            | « création de petites entreprises ; formation des femmes à la fabrication du savon et à la teinture des tissus » | « Nous déposons notre argent dans un compte bancaire »<br>« Nous essayons de faire reconnaître l'association en soumettant le dossier à la sous-préfecture d'arrondissement » |
| GRAND WASSE    | Yaoundé<br><br>Tous les membres sont fonctionnaires                            | Se fixe à la fin de chaque mois                                                      | Tout le monde doit participer à la résolution d'un conflit  | « Non, nous n'en avons pas besoin »                                                                                                        | « Aucune en dehors de l'entraide »                                                                               | « Nous ne déposons pas notre argent dans une banque »<br>« Nous n'avons besoin d'aucune réglementation de qui que ce soit »                                                   |
| AEEBY          | Douala<br><br>Tous les membres sont étudiants                                  | Tirage au sort                                                                       | Collectivement                                              | « Oui, parce que ce sont des associations de jeunesse des hauts plateaux avec lesquels nous avons des relations culturelles et sportives » | « Offre de bancs publics et des panneaux de signalisation dans notre localité ; construction de puits »          | « Nous déposons notre argent dans une banque »<br>« Nous accueillerons positivement une réglementation par l'Etat »                                                           |
| E.Z.           | Yaoundé<br><br>Tous les membres sont des couturiers                            | suivant le calendrier établi au début de la tontine                                  | Ensemble                                                    | « Non, pas besoin »                                                                                                                        | « Renforcement de la solidarité entre les différents membres »                                                   | « Nous ne déposons pas notre argent dans le système bancaire »<br>« Nous n'avons pas besoin d'une réglementation »                                                            |
| LE ONZE SÛR    | Tous les membres sont des footballeurs                                         | suivant le calendrier établi au début de la tontine (il correspond à l'année civile) | Collectivement                                              | « Non, nous appartenons déjà à plusieurs clubs de foot amateurs »                                                                          | « la cotisation et le soutien réciproque, création d'une palmeraie de 10 ha »                                    | « Nous déposons notre argent dans une banque »<br>« Quel apport peut être celui de l'Etat vu ses mauvais résultats ? »                                                        |
| FEMMES MATURES | Tous les membres sont des cadres à la fonction publique                        | Par tirage au sort pour déterminer le cycle de la tontine                            | Collectivement même si c'est une exclusion de la tontine.   | « Non pour le moment »                                                                                                                     | « entraide uniquement »                                                                                          | « Nous ne déposons pas notre argent dans un compte bancaire »<br>« La réglementation est la bienvenue »                                                                       |

Source : Terrain 2003-2006.

### ➤ Les motivations et les déterminants de l'action collective

Concernant les raisons d'être des tontines, le tableau 8.10 montre que l'entraide et la solidarité ont une double fonction. Ce sont non seulement les facteurs motivant la naissance des tontines (voir motivations centrales tableau 8.10), mais aussi des objectifs poursuivis par celles-ci (voir réalisations concrètes de la tontine tableau 8.12). Ce dernier tableau donne des informations supplémentaires sur les facteurs pouvant expliquer la naissance des tontines. Il y apparaît que ceux qui se mettent ensemble le font, soit parce qu'ils habitent le même territoire (zone rurale, ville ou quartier), soit parce qu'ils ont la même identité démographique (femmes, hommes, couples), soit parce qu'ils ont la même activité principale (éleveurs et agriculteurs, vendeurs au marché, étudiants, professeurs, ménagères, footballeurs). Donc, ce qui déclenche ici l'action collective, au sens d'action organisée des hommes, et les effets altruistes qui s'en suivent, pourrait être un ensemble d'affinités et d'interdépendances qu'induisent ces identités territoriales, sociodémographiques et professionnelles entre les membres des différentes tontines sans qu'ils soient contraints d'y adhérer dans tous les cas. Il semble ainsi démontré ce que pense Mary Douglas lorsqu'il affirme que « *le pensable et le désirable sont toujours déjà*

*modelés au sein des institutions dans lesquelles nous vivons*<sup>793</sup> ». Il faut cependant signaler que toutes les institutions ne préexistent pas toujours à leurs membres ou aux acteurs dans la mesure où la plus vieille tontine de notre échantillon fut créée en 1975, et que *les choses vues et entendues* montrent que la tontine n'est pas stable mais en création permanente. Parfois, comme dans notre échantillon, les acteurs doivent créer les institutions et y imprimer le pensable et le désirable en matière de développement, avant que celui-ci ne devienne dépendant des institutions ainsi créées. La pensée de Douglas semble plus juste dans nos cas si nous parlons de la tontine comme *d'une institution historique et populaire* devenue une « seconde nature » pour les Camerounais au point de canaliser les comportements des acteurs dans leurs répliques modernes. Dans ce cas, *une institution historique et populaire* comme la tontine décrète une identité, assigne des éléments disparates de classes et y impose un contenu politique et moral comme le montre la tontine rurale *GIC DYNAMIQUE* où il est obligatoire pour tout membre de venir en aide aux autres membres (voir tableau 8.12). D'où la pertinence de l'analyse processuelle de Margaret Archer lorsqu'elle montre qu'entre la structure et l'action, il y a le temps, afin de mettre en évidence la réalité selon laquelle certaines institutions préexistent aux acteurs qui doivent s'y adapter pendant un certain temps, avant que de nouvelles stratégies apparaissent et fassent naître de nouvelles institutions où l'ancien ne disparaît pas totalement<sup>794</sup>. Les tontines enquêtées sont donc des répliques actuelles d'une *institution historique et populaire* ayant toujours enrobé et absorbé l'économique et le financier par la redistribution, l'entraide, la solidarité et la réciprocité de telle façon que l'accumulation financière dont elles sont à l'origine, n'est évoquée par leurs membres ni comme motivation centrale, ni comme l'objectif premier recherché<sup>795</sup>.

#### ➤ *Les formes et les fonctions de leurs attributs*

Ces tontines étant des acteurs collectifs avec la réciprocité comme une des valeurs centrales, l'entraide et la solidarité sont également présentes dans les tontines comme *KONDO* ayant des objectifs plus spécifiques comme la création de petites entreprises ; la formation des femmes à la fabrication du savon et à la teinture des vêtements, et la tontine *AEEBY* focalisée dans le financement de petits projets. En outre, en dehors de la tontine *GRAND WASSE*, où existent des enchères non capitalisées, la typologie des tontines enquêtées montre que le type dominant de l'échantillon est *la tontine simple avec caisse de prêts et de secours*. Ces deux caisses mettent en évidence des caractéristiques sociofinancières fondamentales de la tontine que sont l'épargne, le crédit et la solidarité. C'est l'une des grandes différences des tontines avec certains *EMF modernes et élitistes* où le crédit est au centre des préoccupations et l'emporte sur l'épargne et ce que ceux qui se mettent ensemble partagent en commun en amont des pratiques financières. En effet, la caisse de prêts ne peut exister que s'il y a épargne préalable et supplémentaire de membres solidaires en dehors de l'épargne nécessaire pour le cycle normal de la tontine. Elle permet ainsi au crédit d'exister en dehors des cycles récurrents où chaque membre lève les fonds (mange la tontine en expressions locales). Le caractère sans intérêt des crédits issus de la *caisse de prêts* ainsi que la *caisse de secours*, confirment encore les fonctions d'entraide et de solidarité que remplissent les tontines dans la mesure où elles servent à venir à la rescousse de ceux des membres qui sont en difficultés. Ces aspects sont des preuves que toutes les tontines de l'échantillon

<sup>793</sup> DOUGLAS (M.), 1999, op.cit., p.9 ; Voir aussi KANT (E.) qui déjà, en 1781, définissait dans *Critique de la raison pure*, « des catégories a priori de l'entendement » en postulant que nos connaissances sont moulées dans des cadres mentaux préexistants qui forment notre pensée, in *Sciences Humaines*, n° 181, Avril 2007, pp.48-53.

<sup>794</sup> ARCHER (M.S.), 2004, op.cit.

<sup>795</sup> QUYNH DELAUNAY, 2006, « Le marché chez Polanyi », *La pensée*, n° 347, pp. 121-132.

sont bien aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels à l'intérieur d'un troisième niveau historique et institutionnel néobraudélien (l'Etat camerounais).

➤ ***La tontine comme idéaltype social d'équité, de flexibilité et de démocratie***

Sur un tout autre plan, le tableau 8.12 montre que le mode de désignation quasi identique (tirage au sort) au sein de toutes les tontines de ceux qui lèvent les fonds, prouve le caractère équitable de l'accès au crédit puisqu'il y a équiprobabilité dans de tels tirages entre tous les membres de la tontine. Aussi, en dehors de l'absence de rationnement de crédit compte tenu de son automaticité pour tous les membres, le tour de chacun d'y avoir accès garde aussi un aspect flexible dans la mesure où certaines tontines comme *AJEB* et *KONDO* désignent les bénéficiaires en fonction des urgences du moment. La flexibilité reste donc de mise au sein des tontines étant donné que les montants à épargner ne sont pas toujours imposés. Dans plusieurs cas, on donne ce qu'on a, sachant qu'on recevra des autres ce qu'on leur aura donné lorsqu'ils auront levé les fonds. Il va sans dire que le temps social cyclique (flux) et reproductible, suivant les cycles de la tontine et les identités socioéconomiques, démographiques et territoriales qui caractérisent ces tontines, favorisent encore cette flexibilité par élimination draconienne d'intérêts divergents et opportunistes. En ce qui concerne le mode de résolution des conflits et de prise de décisions, le tableau 8.12 montre que tout cela se fait collectivement. La participation de tous les membres n'est donc pas ici un slogan politique ou un vain mot, mais, tout simplement, une pratique réelle et une réalité fonctionnelle fondamentale. Ainsi, le caractère généralement peu fonctionnel de la démocratie participative par le fait que l'unité abstraite et symbolique du peuple, ne correspond pas à ses disparités sociologiques, disparaît au sein de la tontine où l'unité symbolique populaire que traduit cette institution correspond généralement à la réalité sociologique de ses membres grâce aux différentes identités qui créent des champs d'attraction entre eux. Les tontines sont donc le lieu par excellence de la démocratie politique et de la démocratie financière.

➤ ***Le mode de régulation, le rapport à l'Etat et au système financier officiel***

En dehors de la solidarité qui se dégage dans la rubrique *réalisations concrètes des tontines* du tableau 8.12 comme le principal objectif des tontines de l'échantillon et qui place la régulation communautaire au commandement des tontines, celles-ci ont aussi des réalisations qui consistent à se prendre en charge même dans des domaines où le 3<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel néobraudélien (l'Etat) est supposé être qualifié et plus compétent. C'est le cas des tontines *AJEB* et *AEEBY* qui le font respectivement à travers *l'équipement des écoles primaires et des dispensaires* et *l'offre de bancs publics et de panneaux de signalisation dans la localité*. La régulation communautaire ou gouvernance associative semble ainsi palier, non seulement les défaillances de la régulation étatique, mais aussi la vulnérabilité induite par la régulation par le marché dans de nombreuses localités et domaines comme celui de la santé où les tontines jouent un rôle d'assurance et de prévoyance sociale chez les populations sans sécurité sociale nationale. La tontine *FEMMES SAGES* le fait dans le domaine de la santé au même titre que toutes les autres où l'entraide et la solidarité jouent ce rôle de sécurisation tous azimuts. Cette fonction d'assurance<sup>796</sup> et de prévoyance sociale concorde avec les résultats de l'étude faite au Cameroun en 2005 par Tchamanbe-Djine<sup>797</sup>. Ceci pourrait

<sup>796</sup> Nous n'avons pas insisté sur la microassurance qui se développe de plus en plus sur le SIDA.

<sup>797</sup> TCHAMANBE-DJINE (L.), 2005, « La finance informelle et la prévoyance sociale au Cameroun », citée par LELART (M.), 2005, op.cit.

être un signe qu'au lieu d'être systématiquement opposées, la régulation étatique, la régulation par le marché et la régulation communautaire peuvent coexister de façon contradictoire et/ou complémentaire dans de nombreuses localités camerounaises en mettant ainsi en évidence la nécessaire dynamique conflictuelle des stratégies de développement.

En outre, même si l'attitude de défiance par rapport à l'Etat est très largement dominante comme le fait apparaître la colonne *attitude par rapport à l'Etat et au système bancaire* du tableau 8.10, cette même colonne montre que cette défiance n'est pas générale. Les tontines *FEMMES SAGES*, *PROCES*, *KONDO*, *AEEBY* et *FEMMES MATURES* ne sont pas hostiles à une réglementation étatique de leurs activités. Cependant, en dehors de la tontine *PROCES* qui fonctionne dans le cadre de la loi de 1990 sur la liberté d'association, toutes les autres restent informelles et donnent des réponses qui consistent à dire qu'elles peuvent favorablement accueillir une réglementation étatique. Il semble alors que le statut socioéconomique des membres d'une tontine puissent influencer l'attitude de la tontine par rapport à l'Etat, puisque la seule association légalisée est constituée des Professeurs du Centre et Sud en abrégé *PROCES* alors que, parmi les 4 autres qui répondent favorablement à une possible régulation étatique, seule la tontine de ménagères, *FEMMES SAGES*, fait exception à cette règle. En effet, les 3 restantes sont *AEEBY* composée d'étudiants, *KONDO* comprenant des fonctionnaires et *FEMMES MATURES* composée de cadres de la fonction publique. Mais, étant donné qu'on trouve aussi une tontine d'étudiants (*AJEB*) qui déclare : « *la réglementation serait accueillie très négativement parce que ce sont nos membres qui doivent prendre toutes les décisions* », le statut socioéconomique des membres pourrait ne pas influencer de la même façon le rapport d'une tontine à l'Etat. D'où l'idée que les expériences heureuses ou malheureuses que les membres de certaines tontines ont connues avec la régulation étatique, peuvent les amener respectivement, à considérer cet Etat comme un recours supplémentaire, ou comme un poids inutile dénaturant leurs activités. Il faut à cet effet signaler les réponses majoritairement négatives des tontines sur la réglementation étatique mettant en évidence, tant *l'effet mémoire défavorable* qu'a entraîné la crise économique sur la confiance des Camerounais en l'Etat, que le caractère communautaire des associations qui exigent une régulation autonome, comme le montre plusieurs déclarations dont celle de *AJEB* ci-dessus mentionnée. Même en zone rurale, ce besoin de régulation autonome face à une présence nébuleuse et négative de l'Etat, se fait sentir au sein du groupement de villages *GIC DYNAMIQUE* lorsqu'il déclare : « *l'Etat peut réglementer notre tontine à condition que nous ayons l'entière liberté dans la gestion de nos fonds* ». Il semble alors que l'Etat n'est pas tant une réalité tangible que l'idée qu'on s'en fait à un moment, sous contrainte du passé vécu avec lui et de son actuelle condition.

Le rapport des tontines au système financier officiel n'est pas homogène mais plus nuancé dans notre échantillon qu'on ne le croit généralement. Les tableaux 8.10 et 8.8 nous permettent de faire une typologie des tontines enquêtées suivant leurs rapports à l'Etat et au système financier formel. Il s'en dégage :

**a)-des tontines radicalement (complètement) adverses à l'Etat et au système bancaire.**

Ce sont des tontines qui ont refusé de nous donner la signification de leurs sigles parce que, disent leurs membres, il est toujours possible de donner une autre signification à un sigle lorsque tout le monde ne connaît pas exactement ce qu'il veut dire<sup>798</sup>. Toutes les tontines de ce type ne déposent pas leur épargne dans le système bancaire et sont

<sup>798</sup> Il faut noter que connaissant des membres dans toutes les tontines de ce type, nous avons pu connaître la signification des sigles en promettant de ne pas les révéler dans notre travail. Nous allons tenir cette promesse.

totalelement opposées à toute réglementation de leurs activités par l'Etat. Ce sont, MASSIH, AGE BAG, AJEB, GRAND WASSE et E.Z.

**b)- des tontines radicalement adverses à l'Etat mais considérant le système bancaire comme un recours sécuritaire pour leur épargne.** C'est le cas du ONZE SÛR qui, par rapport à ces deux aspects, déclare : « Quel apport peut être celui de l'Etat vu ses mauvais résultats ? » et « Nous déposons notre argent dans une banque ». C'est aussi le cas de la tontine MUJEB. C'est une tontine qui a refusé de nous donner la signification de son sigle alors qu'elle dépose son argent dans le système bancaire. Ce cas semble montrer qu'après les innovations prudentielles qui ont sécurisé le système bancaire camerounais, certaines tontines font actuellement une différence entre l'Etat et un système financier formel entièrement privatisé suite à la libéralisation financière.

**c)- des tontines radicalement adverses au système bancaire mais considérant l'Etat comme un recours sécuritaire potentiel pour leurs activités.** Ce sont GIC DYNAMIQUE, FEMMES SAGES et FEMMES MATURES. Avec cette spécificité qu'a GIC DYNAMIQUE d'avoir un compte d'épargne à la poste mais de n'y avoir jamais déposé la moindre épargne. Nous parlons de l'Etat comme possible recours potentiel parce que ces tontines ont juste donné des réponses favorables à l'hypothèse d'une réglementation de leurs activités alors qu'elles sont informelles. Nous ne savons donc pas si cette réponse positive est utilisée comme une ruse par les tontines pour signifier à l'enquêteur qu'elles ne sont pas opposées à l'Etat qui est toujours craint parce que détenant le monopole de la violence légitime comme le disait Weber.

**d)-des tontines radicalement non adverses à l'Etat et au système bancaire.** Seul la tontine PROCES se trouve dans cette catégorie. Elle dépose son argent dans un compte bancaire, dévoile la signification de son sigle, et fonctionne suivant la loi de 1990 sur la liberté d'association.

**e)-des tontines radicalement non adverses au système bancaire et potentiellement radicalement non adverses à une régulation étatique.** C'est le cas de la tontine d'étudiants AEEBY qui dépose son épargne dans une banque et pense pouvoir accueillir positivement une éventuelle régulation étatique.

Il résulte de cette typologie que l'opposition des pratiques financières à l'Etat et au système bancaire n'est pas systématique comme on le pense généralement mais plus nuancée. Le caractère poreux du dualisme financier camerounais est confirmé, non seulement par les tontines qui déposent leur épargne dans le système bancaire, mais aussi par plusieurs membres des tontines enquêtées qui sont fonctionnaires et perçoivent leurs salaires de la part de l'Etat via le système bancaire avant de l'épargner dans les tontines. Il y a dans plusieurs cas un déplacement circulaire de ressources financières du formel vers l'informel et de l'informel vers le formel. Les ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels sont ainsi connectés à ceux des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels au sein d'une même tranche de temps chronologique. D'où une autonomie relative entre l'Etat, le système financier informel et le système financier formel à cause des interdépendances et des complémentarités au sein d'une matrice sociopolitique (ensemble de relations entre Etat, système de représentation politiques et acteurs sociaux)<sup>799</sup>.

#### ➤ **L'aspect réseau et ses caractéristiques**

Si on adopte avec Pierre Mercklé l'approche selon laquelle un réseau social « est constitué d'un ensemble d'unités sociales et de relations que ces unités sociales

<sup>799</sup> Voir conclusions proches des nôtres dans le cas de l'Amérique latine in YEPEZ DEL CASTILLO (I.), 1998, « L'informalité et l'Etat en Amérique latine », *Carnet*, n°3, pp.27-33.

entretiennent les unes avec les autres, directement ou indirectement à travers des chaînes de longueurs variables<sup>800</sup> », le tableau 8.12 montre aussi que l'aspect réseau est présent dans l'échantillon enquêté. Les tontines *FEMMES SAGES*, *GIC DYNAMIQUE*, *PROCES*, *AEEBY*, fonctionnent toutes en réseau dont 3 partenaires pour *FEMMES SAGES* en zone urbaine, et une quinzaine pour *GIC DYNAMIQUE* en zone rurale. L'homogénéité des statuts socioéconomiques en zone rurale semble justifier l'étendue du réseau de *GIC DYNAMIQUE* alors que le caractère disparate des statuts urbains semble limiter les réseaux urbains, du moins si on considère ces deux cas. Le morcellement progressif et contagieux des attaches du modèle financier formel n'opérant pas au sein des tontines, ce n'est pas « *la force des liens faibles*<sup>801</sup> » à la Mark Granovetter, qui joue dans ces réseaux de tontines, mais celle des liens forts, homogènes et en perpétuelle construction. La rationalité n'étant pas dissociative (ordre financier des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux institutionnels), mais associative au sein de ces acteurs collectifs où le mot *ensemble* a une force opérationnelle considérable, la question de savoir pourquoi ce fonctionnement en réseau, trouve pour réponse : l'échange d'idées ; l'élargissement des bases solidaires et financières communes ; les activités professionnelles affinitaires entre leurs membres et les activités sportives ou des liens ethniques. Ces réseaux sont ainsi des groupes composés d'éléments complémentaires dans lesquels chaque nouveau membre a accès aux avantages d'un ensemble de pratiques et, aussi, accroît les avantages possibles pour les autres membres.

Il faut cependant souligner que ce fonctionnement en réseau n'est pas automatique dès qu'une tontine existe. Le tableau 8.12 met en évidence 10 tontines sur 13 (*MAASIH*, *AGEBAG*, *MUJEB*, *AJEB*, *KONDO*, *GRAND WASSE*, *E.Z*, *ONZE SÛR* et *FEMMES MATURES*) qui ne fonctionnent pas en réseau. Les justificatifs qu'elles avancent pour ce choix prouvent que le réseau n'est pas une fin en soi. Il ne se constitue que lorsque le besoin et son importance se font sentir. Il faut qu'il serve effectivement à quelque chose. En outre, si les réseaux dont nous parlons jusqu'ici sont explicites, nous pouvons aussi parler des réseaux implicites lorsque les tontines *ONZE SÛR* et *PROCES* mettent respectivement en relation différents clubs de foot et plusieurs collègues d'enseignement secondaire, par le biais de leurs membres tour à tour à tour footballeurs amateurs et professeurs de français. C'est également les cas de la mise en réseau implicite des universités, des marchés populaires et des ménages par l'entremise des tontines d'étudiants, de vendeuses ou de ménagères. Ce raisonnement semble pouvoir s'étendre à l'Etat et au système bancaire (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens) avec lesquels certaines tontines (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux) ont des liens comme déjà soulignés. Il peut ainsi se dégager une typologie des réseaux. A savoir : *des réseaux volontaires et construits* où l'action collective est agissante et donne un sens et une identité aux pratiques financières de développement. Et *des réseaux involontaires et non construits* qui résultent des supports matériels du 3<sup>ème</sup> niveau institutionnel (clubs de football, collègues d'enseignement secondaires, fonction publique, marché populaires urbains, comptes bancaires, monnaie banque centrale...) à partir desquels se développent les activités génératrices de revenus intégrant ensuite le secteur financier informel. L'action collective des tontines n'agit pas ici et ne peut entraîner une dynamique singulière de pratiques financières de développement au niveau national.

<sup>800</sup> MERCKLE (P.), 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris, p.4.

<sup>801</sup> GRANOVETTER (M.), 1973, « The Strength of the Weak Ties », *American Journal of Sociology*, n°78, traduction sous le titre, « La force des liens faibles », in : GRANOVETTER (M.S.), 2000, *Le marché autrement*, Desclée de Brouwer, Paris, pp. 45-74, 1360-1380.



## 8.4 Conclusion

Après avoir mis en évidence les racines du système financier camerounais à travers l'analyse de ses supports matériels, spirituels et culturels à la troisième partie, la quatrième avait pour but de montrer où va ce système financier. Nous l'avons fait en analysant le dualisme financier camerounais comme un élément de l'ensemble qu'est la structure économique et politico-sociale camerounaise. D'où la prise en compte de différents éléments structurants (le politique, l'économique, le démographique, l'histoire, l'environnemental et l'extérieur) comme contraintes influençant l'évolution de la matrice institutionnelle globale qui en résulte. Les différents régimes d'accumulation de la période 1972-2000, autrement dit, les différents modes d'organisation socio-politiques et économico-financiers, leurs formes de légitimation et les interdépendances qui régissent la matrice institutionnelle globale et les différents rapports entre acteurs, ont été préalablement décrits et analysés afin de mieux comprendre la logique et la dynamique des systèmes financiers qui les soutenaient. Il en résulte une typologie des dualismes financiers :

- *Le dualisme financier binaire*, structure financière nationale sur laquelle s'achève le chapitre 6 sous-tend le régime d'accumulation du Cameroun fédéral et sert de charnière entre *les dualismes financiers historiques* (1800-1972) et *les dualismes financiers modernes* (1972- années 2000) ;
- *Un dualisme financier en veilleuse* dans la période 1972-1980. Il s'explique par une tentative d'articulation entre l'Etat et les pratiques de développement solidaires de natures populaires, induite par l'effet ciseau que deux mécanismes entraînent sur les pratiques financières dites informelles. Premièrement, la prospérité du régime d'accumulation stato-centré à cette période, inhibe les pratiques financières populaires par le fait qu'il transforme l'Etat camerounais en une grande tontine nationale par le biais des réseaux de redistribution communautaires. Deuxièmement, la forte répression du tissu associatif national par le même Etat-développeur provoque une ambiguïté des liens entre la sphère financière informelle qui en dépend largement, et la sphère financière formelle ;
- Vient ensuite *un dualisme financier exacerbé* où on assiste à une revitalisation sans précédent des pratiques financières dites informelles suite, non seulement à la hausse de la vulnérabilité des populations faisant face à la crise du modèle de développement stato-centré dans la période 1980-1990, mais aussi aux effets de la loi de 1990 sur la liberté d'association ;
- Le chapitre souligne enfin *une phase d'hystérésis et/ou d'effet de cliquet* dans le dualisme financier camerounais, malgré la restructuration du système bancaire par libéralisation financière depuis les années nonante et les innovations dans les deux sphères : le dualisme financier reste exacerbé.

Ces différents dualismes financiers, en dehors des ordres financiers formels et informels qu'ils traduisent, soulignent aussi la présence des divergences de vue et de pratiques de développement entre les acteurs intégrés au système dominant et tous les autres qui en sont déclassés. Il en résulte que l'offre d'institutions, d'instruments et de services financiers issue du système financier formel, ne satisfait pas parfaitement *les demandes notionnelles* de financement émanant des classes populaires, dont les arguments en termes de garantie financières (solidarité, confiance, proximité, réputation sociale...) ne sont pas ceux cherchés par le système bancaire classique. En conséquence, les acteurs populaires sont soit instrumentalisés, soit lésés par les systèmes financiers officiels soutenant les différents régimes d'accumulation analysés. La paysannerie

camerounaise a en effet été ponctionnée de 1972 à 1980 sans développement des paysans et des milieux ruraux, à cause, notamment, de la faillite de la logique financière de l'*Etat-tontine*, de la mauvaise gestion de l'ONCPB et des projets agro-industriels. Les petits épargnants (vendeurs, agriculteurs et fonctionnaires) ont subi des pertes sèches sans compensations avec la faillite du système bancaire de 1980 à 1990. L'orientation sécuritaire induite par la globalisation financière n'entraîne pas actuellement une amélioration de l'accès des moins nantis et du plus grand nombre au crédit formel. Il apparaît ainsi que le développement en général, et le développement financier en particulier, n'existent pas en soi. Les différents acteurs les réinventent constamment. Ils sont, à chaque période, non seulement ce que le système officiel impose comme orientation idéologique et pratique, mais aussi ce que les acteurs déclassés de ce système mettent en place pour préserver *la reproduction durable de leur autonomie sociale*. D'où le fait que le système financier officiel n'est pas dit dominant parce qu'il est le plus adapté aux besoins du plus grand nombre d'acteurs locaux, mais parce qu'il structure et fructifie le capital financier satisfaisant les intérêts des acteurs politico-culturels et économiques dominants au sein de chaque régime d'accumulation. Les différentes formes de dualismes financiers évoquées attestent ainsi, tant du changement et de l'évolution du capital financier et des objectifs des acteurs dominants qui en sont le produit et les producteurs, que des stratégies de résistance des acteurs populaires. Une pratique de développement est-elle alors légitime parce qu'elle part du système officiel ? Parce qu'elle est une solution à un problème social concret ? Ou parce qu'elle est conforme à ce qui se fait sur le plan international ? Ce chapitre semble soutenir que la légitimité des pratiques de développement permettant à la majorité d'acteurs locaux d'améliorer *la reproduction durable de leur autonomie sociale*, ne peut être plus forte que si elle résulte d'une confrontation de logiques contradictoires. D'où, l'importance que revêt la résistance des acteurs populaires se traduisant par la revitalisation des pratiques financières dites informelles depuis la perte de confiance au système officiel comme garant de leur bien-être.

En ce qui concerne les innovations financières, le chapitre montre qu'il y en a tant du côté de la sphère financière formelle, que de celui de la sphère financière informelle. Ces innovations, que nous analysons par *le mécanisme de reproduction destructrice et créatrice* de l'ordre financier camerounais, se distinguent de l'approche schumpetérienne où l'ancien est complètement déclassé par le nouveau. Cette différence est liée au fait que le reproductif dont nous parlons a la propriété polyvalente d'être à la fois réplique du passé et changement social. Aussi, en dehors de la création des bourses de valeurs régionale et nationale et de l'innovation sécuritaire qui concerne le système financier officiel, le secteur de la microfinance connaît un grand essor qui s'inspire des pratiques financières populaires et formelles. Face aux tontines qui ont *une légitimité historique et culturelle*, nous avons constaté, après avoir distingué leurs atouts et limites à travers une typologie où l'on distingue des *IMF historiques et populaires* et les *EMF élitistes et modernes* de types 1, 2 et 3, que les *EMF modernes et élitistes* n'ont qu'une *légitimité conjoncturelle* en matière de développement.

En outre, si le cycle de vie des types 2 et 3 montre qu'ils évoluent facilement vers des banques et qu'une concurrence monopolistique se met en place avec les tontines et les banques sur les produits et des services financiers différents mais substituables, l'enquête sur un échantillon de 13 tontines a permis de montrer l'originalité et la permanence de celles-ci malgré le développement du secteur de la microfinance. Enfin, cette enquête sur les tontines souligne la solidarité, l'entraide, la participation, la flexibilité, la démocratie politique et financière comme des valeurs fondamentales au sein des tontines. Elle montre, non seulement que ces valeurs sont en amont et en aval de leur création et objectifs, mais aussi que les rapports des tontines à l'Etat, au système bancaire (aversion

ou sympathie) et le fonctionnement en réseau entraînent une typologie des tontines et doivent être nuancés et non systématisés comme c'est très souvent le cas. Ce chapitre souligne aussi des liens clairs entre les ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels au sein d'une même tranche de temps chronologique (1980- années 2000). C'est la preuve qu'il n'y a pas une évolution linéaire que doivent suivre tous les systèmes financiers. Evolution linéaire où les ordres financiers des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux absorbent nécessairement ceux des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>, leurs acteurs et leurs pratiques de développement. Le système bancaire national est intercalé entre les pratiques financières populaires et celles du 4<sup>ème</sup> niveau historique et institutionnel néobraudélien avec lesquels il a des liens tantôt conflictuels, tantôt complémentaires.

### Conclusion à la quatrième partie

Au *dualisme financier historique*, succède un *dualisme financier moderne* (1972-années 2000), dont traite cette quatrième partie. Comme déjà signalé, ce dualisme financier est dit moderne parce que, contrairement aux autres périodes, l'Etat moderne et ses politiques monétaires et budgétaires, sa monnaie, les taux de change, le système financier, les tontines et les établissements de microfinance, existent déjà *ex ante*. Le chapitre 7, *Etat-développeur, dualisme financier et développement* analyse, non seulement le régime d'accumulation en vigueur de 1972 à 1987, mais également sa conception du développement ainsi que les problèmes auxquels il sera confronté dès les années 1980. Ce régime d'accumulation donne lieu à un *dualisme financier en veilleuse*. Celui-ci traduit le fait que l'Etat camerounais, fort de sa prospérité économique jusqu'aux années 1980, a tenté une articulation entre ses propres pratiques de développement, et les initiatives solidaires d'origines populaires. Cette tentative d'homogénéisation entre les pratiques de développement du 3<sup>ème</sup> niveau, et celles des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, s'est faite par des redistributions communautaires dans une conception tontinière de l'Etat. Les institutions financières informelles n'ont donc pas disparu à cette période. Elles ont juste été moins visibles et contrariées suite à une certaine ambiguïté entraînée par cette tentative d'articulation qui, dans certains aspects, avait aussi une dimension policière au sortir de l'Etat-colonial.

Le chapitre 8, *Ajustement structurel, dualisme financier et développement*, insiste sur la crise de l'Etat-développeur et le changement de paradigme du développement qui en résulte, suite à l'intégration du pays dans la dynamique de l'ajustement structurel (DAS). Les populations qui ont cru que l'Etat pouvait devenir un substitut, même imparfait, à leurs pratiques financières dites informelles, renforcent, réorientent et plébiscitent le système financier informel face à un système financier formel en faillite. Le fait que celui-ci soit plus préoccupé par la sécurisation de ses actifs, que par l'indemnisation des populations et le financement du développement réel, a donc entraîné un *dualisme financier exacerbé* qui prévaut encore jusqu'en 2010. En conséquence, le chapitre met en évidence les innovations institutionnelles, tant d'un système financier formel en restructuration et en recomposition, que d'une sphère financière informelle en plein boom depuis les années de libéralisation financière. Le développement que promeut la DAS se confondant de plus en plus à rétablir les grands équilibres financiers et macroéconomiques, qui n'ont aucun impact positif sur le bien-être réel des populations camerounaises, cette quatrième partie met en évidence un *effet de cliquet* et un *effet d'hystérésis* dans la dimension dite informelle du système financier camerounais. Elle montre comment la répression générale qu'est la DAS par rapport aux pratiques populaires de développement, entre en conflit avec celles-ci.

## CINQUIEME PARTIE

### ***Formes institutionnelles et modes de régulation du système financier camerounais de la période précoloniale à la période postcoloniale***



## Introduction à la cinquième partie

De l'étude de l'évolution du système financier camerounais dans la troisième et la quatrième partie de cette thèse, il ressort que le Cameroun a connu une longue trajectoire institutionnelle sous l'influence de plusieurs éléments structurants et de leurs interactions. Cette trajectoire institutionnelle montre que ce pays est parti d'un ensemble de petits systèmes traditionnels isolés et organisés suivant des formes étatiques et non étatiques du pouvoir (1800-1884), au Protectorat allemand jusqu'au début de la Première Guerre Mondiale (1884-1914). A la fin de la guerre, il devient un Condominium (1916-1922), phase intermédiaire non seulement à son statut de Mandat international sous l'égide de la SDN (1922-1945), mais aussi de territoire sous-tutelle de l'O.N.U (1945-1960). Il accède à l'indépendance politique le 1<sup>er</sup> janvier 1960 et devient un État fédéral en 1961, puis un État unitaire en 1972. On peut ainsi parler de première République du Cameroun pour la période allant de 1960 à 1982, et de deuxième République du Cameroun pour celle allant de 1982 à nos jours.

Ces différentes formes institutionnelles ont mis en évidence deux types de dualismes financiers: un dualisme financier historique et un dualisme financier moderne. La composante historique comporte un dualisme financier entendu comme une coexistence, sur un même territoire, d'institutions financières et monétaires modernes, et d'institutions financières et monétaires traditionnelles ou locales. Ces dernières deviennent informelles par déclassement lors de la phase de construction des supports matériels et spirituels de ce système financier. Puis arrive un dualisme financier d'une toute autre forme pendant le régime de mandat international de la S.D.N et de tutelle de l'O.N.U. C'est un dualisme financier binaire car constitué d'une sphère financière formelle duale d'inspiration à la fois française et anglaise, et d'une sphère financière informelle. Enfin, la composante moderne du dualisme financier camerounais comprend deux variantes : *Le dualisme financier en veilleuse* (1972-1980), et *le dualisme financier exacerbé* (1980-1990) qui se prolonge actuellement suite tant aux effets d'hystérésis et de cliquet que présente la structure de l'ordre financier national, qu'à la continuité historique des acteurs et des pratiques financières populaires.

La même dynamique du cadre institutionnel camerounais a aussi, à chaque période, montré non seulement un stock institutionnel, mais aussi un flux institutionnel résultant de nombreuses réformes mises en place par le temps long historique, les deux guerres mondiales, les crises économiques (1929 et 1987), les rapports sociaux et politico-culturels conflictuels entre les différents acteurs et leurs territoires. Il en découle tant deux formes institutionnelles de natures différentes, que trois formes de régulation à travers lesquelles se répartissent les quatre temps néobraudeliens. Ces deux formes institutionnelles sont :

- *les institutions endogènes au Cameroun précolonial*. Elles perdurent encore aujourd'hui en utilisant les mêmes supports culturels et spirituels que par le passé [cas des institutions historiques et populaires (les tontines) et des EMF de type 1]. Ce sont des institutions historiques, car construites en longue période de façon incrémentale par reproduction sociale des populations locales cherchant des solutions à leurs problèmes. Elles sont présentes tant en zones rurales qu'en zones urbaines. Elles confirment que les institutions essentielles de la sphère financière dite informelle ont, pour la plupart, sinon toutes, de profondes racines dans d'anciennes organisations sociales, et nous ont été transmises avec des modifications plutôt d'apparence que de fond<sup>802</sup>.

<sup>802</sup> BRAUDEL (F.), 1997, *Les ambitions de l'Histoire*, Éditions le Fallois, Paris.

➤ *les institutions exogènes mises en place au Cameroun par des acteurs politico-culturels et économiques dominants que furent successivement l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France.* Cette deuxième catégorie d'institutions présente la particularité d'être non seulement exogènes, mais aussi et surtout rapides, volontaristes et brutales. Elles sont fonctionnelles et performantes par rapport à l'économie-monde de rente qui se met en place au Cameroun pendant les deux phases de son processus colonial. D'où leur concentration spatiale dans les pôles capitalistes performants que sont Yaoundé, Douala et les autres villes camerounaises.

Les institutions endogènes au Cameroun précolonial se pérennisent aujourd'hui de façon conflictuelle et non excluante avec les institutions modernes. Elles mettent en place un mode de régulation autonome en définissant elles-mêmes leurs propres principes et règles de contrôle, d'incitation, de suivi et de sanction. Les institutions exogènes quant à elles obéissent à une régulation de contrôle de la part des institutions financières sous-régionales et mondiales. En outre, alors que les institutions endogènes se limitent spatialement sur le plan national, les institutions exogènes jouent sur plusieurs tableaux. Elles vont de l'espace physique et démographique national à l'espace physique et démographique mondial en passant par l'espace physique et démographique sous-régional et régional. Ainsi, la régulation de contrôle qu'elles subissent est binaire. Elle est intra-nationale et internationale en ce sens qu'elle couvre à la fois l'espace national et l'espace international, et entraîne aussi de multiples inférences réciproques entre les différentes formes d'institutions nationales, régionales et mondiales. D'où le fait que les institutions historiques qui, à première vue, se confinaient au niveau national, sont reliées aux institutions financières et politico-économiques internationales par le biais de leurs liens nationaux avec le système financier formel camerounais. En conséquence, les espaces et les acteurs nationaux encore aux deux premiers niveaux historiques néobraudeliens sont intégrés [certains malgré eux (cas général des IMF historiques et populaires) et d'autres volontairement (cas général des EMF élitistes et modernes)] aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques par la conjonction sur le territoire camerounais de différentes formes institutionnelles locales et internationales. De là apparaît, outre une régulation de contrôle à la fois intra-nationale et internationale, une régulation conjointe provenant de la rencontre sur le plan national d'une régulation de contrôle officielle et d'une régulation autonome des institutions endogènes et/ou informelles.

Des deux types de régulation de contrôle, la répression financière apparaît comme la forme régulatoire la plus courante que connaît le système financier camerounais. La répression financière y est présente depuis la période précoloniale jusqu'à nos jours où elle prend la forme de libéralisation financière. Il va sans dire que notre approche de la répression financière sort de la vision obtuse de ce phénomène se confinant à la seule analyse de M<sup>c</sup> Kinnon et Shaw des années septante. Notre approche est plus large et présente trois autres formes que sont la répression financière précoloniale, la répression financière coloniale et la répression financière libérale se traduisant par la globalisation financière. La lecture en longue période que nous utilisons dans cette étude montre que la répression financière à la M<sup>c</sup> Kinnon-Shaw, n'est pas la première forme de répression financière que connaît le Cameroun et qu'elle n'est qu'un cas particulier de répression financière post-coloniale que connaissent le Cameroun et les autres pays de l'Afrique subsaharienne. Quelles sont donc les différentes formes institutionnelles et de régulations que connaît le dualisme financier camerounais tout au long de sa longue trajectoire institutionnelle ? Nous allons essayer de répondre à ces deux questions au travers des chapitres 9 et 10 qui composent la cinquième partie de cette thèse.



## Chapitre 9 : Institutions et modes de régulation

### 9.1 Introduction

Lorsque nous parlons de formes institutionnelles du système financier camerounais de la période précoloniale à nos jours, nous pensons à leurs caractéristiques nominales, territoriales, financières, structurelles et démographiques. Nous pensons aussi aux principes, aux normes, aux modes de régulation et aux objectifs qui les dominent à chaque période du processus de développement du Cameroun. Ce chapitre consiste donc à extraire uniquement les institutions financières formelles et informelles de l'évolution du cadre institutionnel global de tout le pays en les interrogeant par rapport aux 4 niveaux historiques et institutionnels où nous les comparons ensuite les unes aux autres.

En effet, seule la *classification fonctionnelle* par rapport au marché et à la croissance économique est présente dans les études des systèmes financiers subsahariens en général, et camerounais en particulier. Cette situation est la conséquence de deux tendances. D'abord, la majeure partie des chercheurs du domaine prennent comme référentiel d'analyse le fonctionnement des systèmes financiers des pays dits développés et mettent en évidence le fonctionnement ou le dysfonctionnement du système financier camerounais, non par rapport à son histoire, ses réalités culturelles, démographiques et territoriales, mais par rapport à la dynamique des institutions financières formelles des pays développés érigées ainsi en uniques modèles performants à suivre par tous les acteurs et leurs pratiques financières. Ensuite, les chercheurs utilisent comme unique base théorique, celle développée par les économistes classiques et néoclassiques obsédés par l'individualisme méthodologique et ayant pour objectif central et ultime de tout orienter vers le marché et l'unique rationalité marchande.

Aussi, dès 1960, Gurley et Shaw fondent déjà l'existence des banques à leur fonction de transformation des échéances et des risques. Ensuite, sans sortir du fonctionnalisme marchand, la levée, d'une part, de l'hypothèse de marchés parfaits, et le constat, d'autre part, que des intermédiaires financiers non bancaires comme les assurances sont aussi capables de transformer les échéances et les risques, entraînent un changement des causes explicatives de cette *classification fonctionnelle*. Des auteurs comme Diamond et Dybvig<sup>803</sup> puis Leland et Pyle<sup>804</sup> introduisent ainsi les apports de la microéconomie de l'information (théorie de l'agence, théorie des incitations et des contrats) et concluent que les intermédiaires financiers bancaires existent parce que la présence d'une institution bénéficiant d'une information privilégiée et centralisant les échanges en discriminant effectivement les mauvais produits des bons, peut s'avérer plus efficace dans l'allocation des ressources qu'une organisation décentralisée (le marché). En restant à l'intérieur du même modèle néoclassique, ces auteurs lèvent juste l'hypothèse d'une information complète, parfaite et également répartie entre tous les participants à l'échange, et classent désormais les banques comme des institutions réalisant des économies d'échelles dans la collecte et la gestion des informations en permettant ainsi au marché de mieux fonctionner. Les institutions financières informelles et le dualisme financier sont en conséquence appréhendés comme des structures entraînant le dysfonctionnement du marché. Elles sont à éradiquer par des politiques de libéralisation financière en phase avec la globalisation financière actuelle. Les marchés financiers sont, cependant, non seulement imparfaits, mais aussi et surtout marginaux dans les pratiques

<sup>803</sup> DIAMOND (D.) et DYBVIG (P.), 1983, « Deposit Insurance, Liquidity and bank runs », *Journal of political economy*, pp. 804-419.

<sup>804</sup> LELAND (D.) et PYLE (D.), 1977, « Information Asymmetries, financial structure and financial intermediation », *Journal of Finance*, Vol. 32, pp.371-387.

financières dominantes du secteur dit informel. Raison pour laquelle, en isolant une histoire et une analyse des pratiques et des institutions financières formelles et informelles camerounaises de la dynamique institutionnelle globale de la période précoloniale à nos jours, notre préoccupation est radicalement différente. Elle obéit au questionnement suivant : Quels sont les structures, les caractéristiques et les objectifs des institutions financières formelles et informelles du Cameroun de la période précoloniale à nos jours ? Comment peut-on en faire *une classification périodique* montrant comment leurs caractéristiques, leurs structures et leurs objectifs se modifient tout en gardant des régularités singulières de période en période dans un dualisme qui, jamais, ne cesse de respecter une fonctionnalité par rapport au marché héritée des systèmes financiers coloniaux, et une fonctionnalité par rapport aux supports culturels locaux ? Quelles formes de liens se tissent entre les deux sphères financières tout au long du même parcours ?

## **9.2 Stocks et flux institutionnels suivant les phases du processus de développement du Cameroun**

Les principales phases du processus de développement du Cameroun présentent chacune un ensemble d'institutions au début (stock institutionnel) puis une variation de cet ensemble d'institutions en fin de période suite à des réformes, des innovations institutionnelles (flux institutionnel). Il est donc possible de ressortir, non seulement les stocks et les flux institutionnels à chaque phase et entre deux phases du processus de développement, mais aussi, de préciser leurs noms et leur *classification périodique*. La lecture des tableaux de *classification périodique* qui suivent doit se faire en ayant à l'esprit, tant les variations des niveaux institutionnels en fonction des paramètres, que les caractéristiques dominantes des quatre niveaux néaobraudéliens et leurs demandes spécifiques de développement financier. La différence entre les stocks institutionnels de deux temps chronologiques représente le flux institutionnel autant que les mouvements et les interactions entre les quatre niveaux au sein d'un même temps chronologique.

**Stock et flux intentionnels de 1800-2007****Tableau 9.1 :**

| 1800-1914<br>(1 <sup>er</sup> temps<br>chronologique) | Stock institutionnel des 1 <sup>er</sup> et<br>2 <sup>ème</sup> niveaux (il sert aussi de<br>canaux de circulation des<br>paléomonnaies)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Stock institutionnel des<br>3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveaux                                                                             | Flux institutionnels entre 1 <sup>er</sup><br>et 2 <sup>ème</sup> niveaux et 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup><br>niveaux                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Emirat de<br/>l'Adamaoua</i>                       | [zakat ; lamidats ; sharia ;<br>islam ; esclavage ; esclavage<br>interne ; rumde, petit marché ;<br>esclavage externe ; mosquée ;<br>tribut, fufuldé ; amana ;<br>paléomonnaies (fer, houe, bœuf,<br>esclave, tissu cauris, cola..)]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Les monnaies modernes<br>(franc français, Deutsch<br>mark, livre sterling...)                                                                        | <b>Dualisme financier :</b><br>coexistence et interactions<br>entre les institutions des 4<br>niveaux néobraudéliens, leurs<br>acteurs et les pratiques<br>financières induites                                                                                                                                                                                                       |
| <i>La Côte<br/>camerounaise</i>                       | [impôt libérateur ; esclavage ;<br>chefferies traditionnelles,<br>Kings ; famille élargie ;<br>paléomonnaies (ivoire, esclaves,<br>tissu, caoutchouc, huile de<br>palme..)]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Les monnaies modernes<br>(franc français, Deutsch<br>mark, livre sterling,<br>dollar...)<br><br>La cour d'Equité de Douala<br>(monitoring financier) | <b>Dualisme financier :</b><br>coexistence et interactions<br>entre les institutions des 4<br>niveaux néobraudéliens, leurs<br>acteurs et les pratiques<br>financières induites ; les<br>populations côtières jouent le<br>rôle d'intermédiaires<br>financiers ; le système de<br>« crédit- trust » lie aussi les<br>quatre niveaux, leurs pratiques<br>financières et leurs acteurs. |
| <i>Les Grassfields</i>                                | [la chefferie centrale ;<br>l'esclavage ; diverses formes de<br>guerres (guerre d'honneur,<br>guerre de capture, guerre<br>prédatrice) ; le complexe du<br>mariage (mariage avec dot à<br>terme, le mariage par<br>compensation intégrale, le<br>mariage par compensation<br>incomplète, les échanges de<br>sœurs) ; la famille élargie ; la<br>dot ; le célibat des cadets des<br><i>fon</i> ; paléomonnaies (esclaves,<br>poudre à fusil, fusils, étoffes,<br>ivoire, porcelaine et huile de<br>palme...) ; Tchwa (tontine de<br>biens et services) ; Seugneum<br>(tontine de travail, Nkahp (pièce<br>de monnaie) ; tontine de<br>monnaie, petit marché] | Les pièces de monnaies<br>allemandes et anglaises                                                                                                    | <b>Dualisme financier :</b><br>coexistence et interactions<br>entre les institutions des 4<br>niveaux néobraudéliens, leurs<br>acteurs et pratiques<br>financières induites. Les<br>interactions et les échanges<br>sont non seulement locaux<br>mais aussi lointains avec les<br>ports de Douala, Bimbia,<br>Calabar et Rio del Rey.                                                 |
| <i>Le Centre et le Sud</i>                            | La dot ; le mariage<br>polygamique ; la famille élargie<br>ou le clan ; l'économie<br>domestique de rente et<br>autosuffisante ; l'esclavage ; des<br>rites dont le rite Nso ; les<br>paléomonnaies [filles, femmes,<br>esclaves, fusils, tissus ;<br>moutons, bouton de porcelaines]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Le Mark allemand ; le franc<br>français ; la livre sterling ;<br>la couronne danoise ; le<br>dollar américain                                        | <b>Dualisme financier :</b><br>coexistence et interactions<br>entre les institutions des 4<br>niveaux néobraudéliens, leurs<br>acteurs et les pratiques<br>financières induites ; le<br>système de « crédit trust » met<br>en interaction les monnaies<br>modernes et les acteurs<br>collectifs des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup><br>niveaux.                                   |
| Modes de régulation                                   | <b>Régulation autonome</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>Régulation de contrôle</b>                                                                                                                        | <b>Régulation conjointe</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

Tableau 9.2

| 1914-1916 (2 <sup>ème</sup> temps chronologique)                   | Stock institutionnel des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> niveaux                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Stock institutionnel des 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveaux                                                                                                                                                                                                                         | Flux institutionnels entre 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> niveaux et 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveaux                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Statut institutionnel du Cameroun :</b><br>Protectorat allemand | Paléomonnaies (houes, tissus, coton, cauris, bœufs, esclaves, fer, noix, moutons, boutons porcelaines, fusil, tissus, huile de palme...) ; de rites notamment Jengu et Nso, Majors, Système du portage ; le tribut ; famille élargie, chefferies, lamidats ; les courtiers (Bakwéri, Duala, Malimba, Bimbia), la dot, le mariage polygamique, petit marché | Monnaies modernes (thaler de Marie Thérèse, livre sterling, dollar US, franc français ) ;<br><br>L'impôt libératoire ;<br><br>La cour d'équité de Douala ;<br><br>Le Crédit trust ;<br><br>2 banques allemandes<br>( <i>Mission Handlungsgesellschaft et deutsch West Africanische Bank</i> ) | <b>Dualisme financier :</b> coexistence d'institutions financières des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> niveaux et celles des 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveaux ; liens entre les deux ordres financiers en place (circulation et usage conjoint de paléomonnaies et des monnaies modernes, crédit trust, taux de change entre monnaies modernes et paléomonnaies) |
| Modes de régulation                                                | <b>Régulation autonome</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>Régulation de contrôle</b>                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>Régulation conjointe</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

Tableau 9.3

| 1916-1922<br>(3 <sup>ème</sup> temps chronologique)       | <b>Phase institutionnelle transitoire entre le Cameroun protectorat allemand et le Cameroun mandat international</b>                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Statut institutionnel du Cameroun :</b><br>Condominium | Installation des puissances mandataires (France et Angleterre) : Naissance du <b>dualisme financier binaire</b> avec les mêmes stocks et flux institutionnels que pendant le protectorat allemand. Un recul drastique de l'usage du DM se fait sentir |

Tableau 9.4

| 1922-1945 puis 1945-1972<br>(4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> temps chronologiques)                                                            | Stock institutionnel du 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> niveau                                                                                                                                                                        | Stock institutionnel du 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveaux                                                                                                                                                                                                                                          | Flux institutionnel du 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Statuts institutionnels du Cameroun :</i><br><b>mandat B de la SDN</b><br><br><i>puis</i><br><b>tutelle de l'ONU</b><br>( <i>État fédéral</i> ) | Tribunaux indigènes comme intermédiaires financiers ; Miemba ; paléomonnaies (notamment ivoires et esclaves) ; famille élargie, chefferies, lamidats ; la dot, le mariage polygamique, petit marché ; les rites ; tontines, coopératives. | zone sterling ; zone franc ; banque d'Angleterre ; Currency Boards ; monnaies modernes et leurs taux de change (livre sterling, Franc français, le dollar US, Thaler de Marie Thérèse) ; Trésor britannique ; Trésor français ; banques coloniales privées ; banques coloniales commerciales ; FCFA, BEAC.... | <b>Dualisme financier binaire :</b><br>Coexistence entre la zone sterling et la Zone Franc ; coexistence des banques coloniales françaises et des banques coloniales anglaises ; coexistence entre le <i>free banking</i> britannique et le centralisme financier et monétaire français ; coexistence entre ces deux systèmes financiers formels et les pratiques financières locales ; circulation de la monnaie banque centrale entre la sphère financière dite informelle et la sphère financière dite formelle. |
| Modes de régulation                                                                                                                                | <b>Régulation autonome</b>                                                                                                                                                                                                                | <b>Régulation de contrôle</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>Régulation conjointe</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

Tableau 9.5

| 1972 – 2000...<br>(6 <sup>ème</sup> temps<br>chronologique)                 | Stock institutionnel du<br>1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> niveau                               | Stock institutionnel du<br>3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveaux                                                                                                                                                                                                                              | Flux institutionnel du 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Statut institutionnel<br/>du Cameroun</b> : État<br>unitaire indépendant | IMF historiques et<br>populaires de types 1, 2,<br>3 et 4 ; associations<br>avec un volet financier | zone-franc ; COBAC ;<br>FCFA, BEAC ; banques<br>commerciales ;<br>coopératives d'épargne et<br>de crédit ; MC <sup>2</sup> ; Marché<br>financier (Douala Stock<br>Exchange) ; EMF<br>modernes et élitistes de<br>types 1, 2 et 3, monnaie<br>électronique, <i>Monea card</i><br>pour la microfinance | <b>Dualisme financier</b> : coexistence entre le<br>système financier dit formel et le système<br>financier dit informel ; liens entre systèmes<br>financiers formel et informel par la monnaie<br>banque centrale ; liens entre le système<br>financier dit formel et le système financier dit<br>informel par certaines EMF modernes et<br>élitistes à cheval entre les deux ; dépôt d'argent<br>des tontines dans les banques directement ou<br>via les EMF modernes et élitistes. |
| Modes de régulation                                                         | Régulation autonome                                                                                 | Régulation de contrôle                                                                                                                                                                                                                                                                               | Régulation conjointe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

### 9.3 Qu'entendons-nous par classification périodique des institutions financières formelles et informelles ?

L'objectif de la *classification périodique* (voir tableau 9.1 à 9.5) que nous proposons est de sortir des analyses classiques du système financier camerounais aboutissant à une *classification fonctionnelle* des institutions financières formelles et informelles par rapport à la croissance et au marché, en négligeant leur fonctionnalité par rapport à l'histoire, aux supports culturels locaux et aux niveaux néobraudéliens où se trouvent les acteurs. Nous voulons comprendre et saisir les catégories institutionnelles formelles et informelles du système financier camerounais dans leurs dimensions à la fois « instituées et institutionnelles<sup>805</sup> ». Cela nécessite tant l'historisation des formes institutionnelles à rebours de toute abstraction intertemporelle et de tout schéma universel préconstruit, que leurs caractéristiques actuelles. D'où l'importance des remarques suivantes :

- Chaque période (régime d'accumulation précis) donne lieu à des formes institutionnelles spécifiques qui impliquent elles-mêmes un niveau historique à l'intérieur d'une tranche de temps chronologique.
- La *classification périodique* des formes institutionnelles formelles et informelles dont nous parlons n'est pas une classification « saturée<sup>806</sup> » au sens du tableau des éléments chimiques de Mendeleïev où, pour des raisons mathématiques, tous les cas possibles que l'on peut imaginer sont présents. Il serait présomptueux de le prétendre car comme toutes les classifications en sciences sociales, la nôtre est une mise en ordre insistant sur la nature des formes institutionnelles étudiées, leurs affinités temporelles, leurs niveaux historiques néobraudéliens, leurs fins et leurs structures dans des périodes successives. Les formes institutionnelles actuelles ne correspondent qu'à des formes possibles et non définitives ou achevées.
- Cette *classification périodique* néglige les critères morphologiques parce qu'ils paraissent moins pertinents dans l'analyse scientifique que les critères structurels. Elle essaye, en plus des caractéristiques fonctionnelles, d'insister sur le temps (les périodes chronologiques ou les institutions sont en vigueur), l'espace (l'endroit où elles sont localisées et fonctionnent) et la période historique [l'Etat du monde qui prévaut (situation précoloniale, Etat-

<sup>805</sup> MARGARAZ (D.) et MINARD (P.), 2006, « Le marché dans son histoire », *Revue de Synthèses*, pp.241-252.

<sup>806</sup> TESTART (A.), 2005, *Eléments de classification des sociétés*, éditions errance, Paris.

colonial, territoire sous tutelle et sous mandat, Etat fédéral et Etat unitaire)] quand elles sont opérantes.

➤ Cette classification ne suit pas un schéma allant du pôle des *institutions financières simples* à celui des *institutions financières complexes*. Cette remarque est fondamentale car certaines institutions financières du Cameroun précolonial et colonial (paléomonnaies, rites divers, familles élargies, anthropophagie et anthropocentrisme monétaires...) semblent plus complexes que les institutions financières actuelles (Banques, tontines et EMF modernes et élitistes). Le préjugé hiérarchique selon lequel le simple précéderait le complexe dans le processus de développement est donc récusé par cette *classification périodique*. En conséquence, l'Etat et les institutions financières plus unies et plus homogènes du 3<sup>ème</sup> niveau historique, paraissent plus simples que celles plus hétérogènes et diversifiées des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux du Cameroun précolonial et colonial.

➤ Cette *classification périodique* présente rien de plus qu'un processus institutionnel. Elle n'est ni un jugement sur des organisations sociétales successives, ni une affirmation du caractère évolutif du développement selon lequel les sociétés iraient du moins bien au mieux. La preuve d'une limite possible de « la conception mélioriste du progrès<sup>807</sup> » c'est qu'au 21<sup>ème</sup> siècle, de nombreux Camerounais reproduisent encore mieux leur autonomie sociale au sein des IMF historiques et populaires qu'au sein des banques et des EMF élitistes et modernes. Rien dans les chapitres précédents ne signalent en effet que les formes institutionnelles anciennes avaient pour but et finalité de disparaître ou de mettre au monde des formes institutionnelles modernes qui demain, peut être, paraîtront archaïques.

➤ Si cette *classification périodique*, compte tenu des chapitres précédents, classe globalement les institutions financières formelles (banques, marchés financiers, EMF modernes et élitistes de types 2 et 3) aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, elle souligne que les EMF modernes et élitistes de type 1 et les IMF historiques et populaires (toutes les formes de tontines) sont aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux institutionnels néobraudéliens. Cela entraîne deux conséquences :

1. Une institution financière formelle (une EMF moderne et élitiste de type 1 par exemple) peut fonctionner suivant la logique financière des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels néobraudéliens. Autrement dit, le caractère informel ou formel semble moins déterminant dans la mise en place de pratiques financières communautaires que les principes financiers (concurrence ou solidarité) et sociaux (individualisme ou lien social) qui motivent et fondent en amont la naissance de l'institution financière qui les assure. La tontine *PROCES* fonctionnant suivant la loi de 1990 sur la liberté d'association le confirme au Cameroun (voir enquête sur treize tontines au chapitre 8). Donc, autant le caractère formel d'une institution financière ne l'empêche aucunement d'être solidaire, autant son caractère informel n'est pas un gage de solidarité assurant la reproduction durable de l'autonomie sociale.

<sup>807</sup> TAGUIEFF (P.-A.), 2004, *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Flammarion, Paris.

2. *La classification périodique* permet de montrer que la *classification fonctionnelle* de Bruno Bekolo-Ebe<sup>808</sup> selon laquelle on distingue la tontine simple ; la tontine avec caisse de prêt ; la tontine avec caisse de prêts et de secours ; la tontine avec enchères non capitalisées et la tontine avec enchères capitalisées, regroupe un ensemble d'institutions financières locales dont les logiques de mobilisation de l'épargne, d'octroi de crédit et de remboursement sont aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels. Ceci se justifie par le fait que même si des enchères non capitalisées et capitalisées existent dans certaines tontines d'hommes d'affaires où se distinguent ce que cet auteur appelle un *marché primaire* et un *marché secondaire*, leur dynamique intra-institutionnelle ou intra-organisationnelle reste basée sur des valeurs communes (confiance, réputation, affinités axiologiques, mêmes types d'affaires, solidarité, connivences diverses) qui fondent l'action collective menant à la formation des acteurs collectifs qu'elles représentent. L'existence d'enchères n'entame donc aucunement leur classement aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens étant donné que c'est la *logique associative*, et non la *logique dissociative* des marchés financiers standards qui se trouve à la base de l'accumulation individuelle et collective qui s'y opère. Autrement dit, une institution financière peut imiter des pratiques financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens par le biais d'une logique organisationnelle des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux garantie par un cadre institutionnel et cognitif précis bâti par ses membres<sup>809</sup>. Aussi, autant des valeurs capitalistes communes entraînent la reproduction du secteur financier capitaliste, autant les valeurs communes d'accumulation collective et de préservation du lien social caractérisent le reproductif des institutions financières informelles et leur continuité historique.

#### 9.4 Les enseignements de l'histoire des institutions financières camerounaises et des enquêtes contemporaines

*La classification périodique* des institutions financières est plus à même de montrer les variations du profil institutionnel du système financier camerounais par rapport aux différentes phases de son processus de développement et à leurs caractéristiques. Une enquête contemporaine (2006) effectuée sous forme d'un questionnaire à choix binaire adressé simultanément aux acteurs des associations financières populaires, et à ceux ayant un compte dans le système financier formel dans la ville de Yaoundé, nous donne le résultat du tableau 9.6. Résultats à considérer en ayant présent à l'esprit le caractère non étanche du dualisme financier camerounais.

<sup>808</sup> BEKOLO-EBE (B.), 1991, « Enquête sur les tontines dans les provinces du centre, du littoral, de l'ouest et du nord-ouest », Notes de recherche n°91-22, UREF/AUPELF.

<sup>809</sup> STANZIANI (A.), 2006, « Les signes de qualité. Normes, Réputation et Confiance (XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècles) », *Revue de synthèses*, pp.329-358.

**Tableau 9.6** : Différences possibles entre les institutions financières historiquement endogènes et les institutions financières historiquement exogènes au Cameroun

| <b>Concepts, pratiques et structures : sources de conflits</b> | <b>Système financier informel et EMF de type 1 (institutions du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens)</b> | <b>Système financier formel (institutions du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveau néobraudéliens)</b>                     |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Institutions</i>                                            | fonctionnent à la foi et à la pratique                                                                                        | Fonctionnent à la loi                                                                                                          |
| <b>Monnaie</b>                                                 | conception essentielle car enchâssée dans le social                                                                           | conception catallactique (simple instrument d'échange désencastrée du social)                                                  |
| <b>Temps</b>                                                   | conception en terme de flux (approche continue du temps)                                                                      | conception en termes de stock (approche discrète du temps. Comme facteur de production à optimiser)                            |
| <b>Assise populaire</b>                                        | grande                                                                                                                        | faible                                                                                                                         |
| <b>Dépendance par rapport aux capitaux internationaux</b>      | très faible                                                                                                                   | très forte                                                                                                                     |
| <b>Fonction de production</b>                                  | Le réseau social ou l'association                                                                                             | relation quantitative et technique entre niveau du produit et combinaison de facteurs de production capital (K) et travail (L) |
| <b>Capital social</b>                                          | empathique et solidaire                                                                                                       | instrumental et opportuniste                                                                                                   |
| <i>Altruisme</i>                                               | Compatissant et solidaire                                                                                                     | mécanique et instrumental (homo œconomicus)                                                                                    |
| <b>Espace (territoire)</b>                                     | lieu de vie à construire et à reproduire (espace humanisé)                                                                    | lieu de pouvoir à consolider (espace instrumentalisé)                                                                          |
| <b>Surface financière</b>                                      | généralement faible                                                                                                           | généralement grande                                                                                                            |
| <b>Facteurs de production</b>                                  | le groupe et l'action collective                                                                                              | L'individu employable (capital humain) et l'individu employeur (capital)                                                       |
| <b>Mode d'accumulation</b>                                     | collectif (le groupe au service du groupe ou le groupe au service d'un individu)                                              | individuel                                                                                                                     |
| <b>Marché</b>                                                  | non permanent, institution sociale parmi d'autres                                                                             | Permanent, institution centrale et autorégulatrice                                                                             |
| <i>Développement financier</i>                                 | être capable d'avoir les services, les produits et les instruments financiers dont on a besoin                                | avoir un réseau bancaire performant dans le financement des investissements productifs                                         |
| <b>Privatisation du secteur bancaire</b>                       | vente du patrimoine national                                                                                                  | moyen de gestion efficace                                                                                                      |
| <b>Confiance</b>                                               | sacrée et définitive i.e., un événement certain au sens probabiliste du terme                                                 | variable aléatoire i.e., événement incertain au sens probabiliste du terme                                                     |
| <i>Réciprocité</i>                                             | solidaire et naturelle                                                                                                        | instrumentale et factice                                                                                                       |



Tableau 9.6 : suite

| Concepts, pratiques et structures : sources de conflits | Système financier informel et EMF de type 1 (institutions du 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens) | Système financier formel (institutions du 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveau néobraudéliens)                                     |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Coopération</b>                                      | Solidaire                                                                                                                | Opportuniste                                                                                                                              |
| <b>Régulation</b>                                       | Autonome                                                                                                                 | De contrôle                                                                                                                               |
| <b>Jeu économique</b>                                   | Solidaire                                                                                                                | Individualiste                                                                                                                            |
| <b>Richesse</b>                                         | les Hommes                                                                                                               | Les choses                                                                                                                                |
| <b>Système d'information</b>                            | Horizontal                                                                                                               | Vertical                                                                                                                                  |
| <b>Individu</b>                                         | composante duale et solidaire                                                                                            | Composante singulière et déconnectée                                                                                                      |
| <i>Technique productive</i>                             | plus intensive en travail (L)                                                                                            | Plus intensive en capital (K)                                                                                                             |
| <b>Contrat</b>                                          | symétrique en général                                                                                                    | Asymétrique en général                                                                                                                    |
| <b>Assistance mutuelle</b>                              | très forte                                                                                                               | Inexistante                                                                                                                               |
| <i>Concurrence</i>                                      | Faible ou sous forme d'émulation sociale                                                                                 | Forte                                                                                                                                     |
| <b>Motivations</b>                                      | pas uniquement le profit matériel                                                                                        | Uniquement le profit matériel                                                                                                             |
| <b>Prix (taux d'intérêt)</b>                            | Discutables                                                                                                              | Très peu discutables                                                                                                                      |
| <b>Flexibilité institutionnelle</b>                     | très forte et intégrante                                                                                                 | Très faible et excluante                                                                                                                  |
| <b>Réseau</b>                                           | social et solidaire                                                                                                      | Artificiel et technique                                                                                                                   |
| <b>Femmes</b>                                           | très présentes et très visibles                                                                                          | Présentes mais moins visibles                                                                                                             |
| <b>Culture locale</b>                                   | très présente                                                                                                            | Absente ou faiblement présente                                                                                                            |
| <b>Barrière à l'entrée</b>                              | Généralement faible une fois la confiance établie et forte si confiance non établie entre aires culturelles différentes  | Généralement forte (formalités administratives, garanties exigées, taux d'intérêt rationnant), faible entre aires culturelles             |
| <i>Coûts de transaction</i>                             | très bas <sup>810</sup> (proximité humaine et géographique)                                                              | Très élevés (grande distance humaine et géographique)                                                                                     |
| <b>Développement du secteur</b>                         | stratégie de multiplication des acteurs collectifs financiers (tontines et autres associations avec un volet financier)  | Stratégie de concentration des banques commerciales (structure oligopolistique du secteur bancaire local après libéralisation financière) |
| <i>Proximité humaine</i>                                | très grande (faible distance humaine et géographique)                                                                    | Très faible (grande distance humaine)                                                                                                     |
| <b>Passagers clandestins</b>                            | très peu nombreux grâce au monitoring social                                                                             | Très nombreux à cause du poids politique de plusieurs acteurs                                                                             |
| <i>Monitoring financier</i>                             | social et assuré par le groupe                                                                                           | Technique et assuré par clauses contractuelles                                                                                            |

<sup>810</sup> Les banques secondaires inadaptées au contexte culturel local les trouvent assez hauts et rédhitoires.

Tableau 9.6 : suite

| Concepts, pratiques et structures : sources de conflits | Système financier informel et EMF de type 1 (institutions du 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens) | Système financier formel (institutions du 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveau néobraudéliens) |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Implication de l'Etat                                   | très faible (loi sur la liberté d'association de 1990)                                                                   | Forte par le biais de la COBAC, de la BEAC, des IFI <sup>811</sup> et Du MINFI.                       |
| Pauvreté                                                | approche holiste (rupture du lien social)                                                                                | Approche individualiste et économique (absence de pouvoir d'achat)                                    |

Source : enquêtes de terrain , 2006

Pour arriver à *la classification périodique*, nous nous basons sur les enseignements de l'histoire du système financier camerounais et sur nos enquêtes contemporaines dans le même domaine (voir tableau 6.1). En effet, la phase de construction matérielle et spirituelle du système financier camerounais montre que le système financier local est dominé par les institutions financières (acteurs collectifs) des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens avant l'arrivée des puissances coloniales (voir troisième partie). De 1800 à 1972, le système financier camerounais voit se structurer un dualisme financier où se trouvent désormais des institutions financières allant du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau. La même structure institutionnelle se retrouve dans les institutions financières de la phase de dualisme financier moderne allant de 1972 à nos jours. Ainsi, dès l'arrivée des institutions financières occidentales, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux font leur apparition dans le paysage institutionnel du système financier local<sup>812</sup>. Obéissant à une motivation colonisatrice globale, ces institutions des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux sont intrinsèquement hégémoniques et cherchent à supplanter les institutions financières locales qui se voient déclassées et deviennent informelles par rapport aux symboles, aux logiques et aux règles d'épargne et de crédit des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. Sans disparaître parce que profondément ancrées dans la culture locale, les institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux ne cessent de se reproduire de période en période au même titre que les institutions financières formelles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens suivant les variations du processus de modernisation nationale.

Le même processus historique montre, non seulement que le reproductif est présent tant dans les institutions financières et monétaires locales (aujourd'hui informelles), que dans les institutions financières formelles. Il montre aussi que les institutions financières, en dehors des EMF élitistes et modernes de types 2 et 3, ne passent pas des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. Autrement dit, malgré les liens au travers desquels les deux systèmes financiers exercent une influence l'un sur l'autre (même monnaie, taux de change, entremêlement ou empilement de normes, circulation de capitaux d'un secteur à l'autre, acteurs à cheval entre les deux), le système financier informel ne se transforme pas, comme le prédit *l'évolutionnisme linéaire*, en un simple système transitoire vers le système financier formel. Il garde sa logique et sa capacité d'innovation propres (voir tableau 9.6). L'influence du secteur financier informel va cependant des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux alors que celle des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux va aussi jusqu'aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux à cause de l'entrecroisement des modes de régulation, des

<sup>811</sup> IFI = Institutions Financières Internationales.

<sup>812</sup> Il ne faut pas perdre de vue ici qu'il s'agit du 3<sup>ème</sup> niveau moderne (Etat-nation) car un 3<sup>ème</sup> niveau précapitaliste, précolonial et prémoderne existe déjà en Afrique en général, et au Cameroun en particulier par le biais des proto-Etats.

acteurs et des moyens de paiement. Le reproductif comme structure initiale récurrente du système financier camerounais devient donc un paramètre qui éclaire sur les régularités des deux modes d'organisation monétaire et financière, et permet de cerner l'identité des acteurs, de leurs territoires et de leurs pratiques et logiques. Il n'est pas du tout le signe de l'immobilisme ou d'une répétition stérile et non performative des pratiques financières identiques à elles-mêmes. La troisième et la quatrième parties de cette thèse prouvent que le reproductif traduit les institutions, les structures, les comportements et les objectifs qui forment l'arrière fond massif et inaliénable d'un système quelles que soient les formes qu'il prend suivant les conjonctures et les problèmes des acteurs. C'est lui qui donne un sens aux pratiques financières des uns et des autres, les singularise, les crédibilise et les authentifie dans leurs aspects innovants (voir tableau 9.6).

La succession linéaire des périodes chronologiques du processus de développement du Cameroun qu'ont révélée les différents régimes d'accumulation n'est donc pas à confondre avec les quatre niveaux néobraudéliens traduisant les logiques institutionnelles dominantes entre lesquelles la linéarité ne joue pas. Aussi arrive-t-on au constat que cette analyse historique du système financier camerounais montre que des institutions financières avec des logiques de financement et d'épargne des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels, se retrouvent dans une période de construction matérielle et spirituelle qui est des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> temps chronologiques [1800-1914, 1914-1916 et 1916-1945] avant la construction de l'Etat moderne et de ses attributs que sont la citoyenneté et la territorialité politique.

De même, des institutions financières avec des logiques d'épargne et de crédit des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens sont aussi présentes dans des temps chronologiques [1945-1972 et 1972-années 2000] correspondants à la période où l'Etat moderne est déjà en place. Ceci contredit la linéarité de l'évolution progressive et ordonnée des niveaux de Braudel, qui, initialement, semblent s'insérer dans une structure innovatrice et linéairement amélioratrice<sup>813</sup>. Des ordres financiers des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux et leurs formes institutionnelles peuvent en effet exister avant l'Etat moderne, qui, lui-même, n'exclut pas automatiquement, comme le prouve le cas du Cameroun, les ordres financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux institutionnels. Certains Camerounais aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux peuvent donc toujours, au 21<sup>ème</sup> siècle, échapper à la dictature du court terme et, du même coup, abandonner non seulement l'approche du temps en terme de stock, mais aussi la dynamique de rattrapage qui, autrement, aurait entraîné le profil institutionnel des institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux à se fondre dans celui de celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. Le temps long cesse ainsi d'être exogène et réversible et devient un élément structuré et structurant d'un système financier où les formes institutionnelles performantes pour les pratiques financières populaires côtoient, de façon non étanche, les formes institutionnelles soutenant la modernisation nationale tout en gardant leurs identités singulières.

#### **9.4.1-Autres caractéristiques institutionnelles et régulationnelles entre les 4 niveaux institutionnels néobraudéliens**

##### **➤ Mobilisation de l'épargne, octroi de crédits et rythmes institutionnels**

La classification périodique permet de mettre en exergue d'autres caractéristiques institutionnelles que ne montre pas toujours une *classification fonctionnelle* classique. Les enseignements de l'histoire et des enquêtes de terrain contemporaines ont en effet confirmé les hypothèses avancées dans le cadre théorique. Il apparaît que les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens se distinguent des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux sur plusieurs aspects à toutes les périodes chronologiques. Avec pour objectif la reproduction à long terme de la

<sup>813</sup> AGUIRRE ROJAS (C.A.), 2004, *Fernand Braudel et les sciences sociales*, l'Harmattan, Paris.

solidarité et de l'autonomie sociale au sein d'une économie substantive, les institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux sont caractérisées par une forte présence des principes maussiens et polanyiens (don/contre don, réciprocité, centralisation et redistribution) dans les mécanismes de mobilisation de l'épargne et d'octroi de crédit. Même si on peut y trouver des EMF modernes et élitiste de type 1, ces deux niveaux regroupent majoritairement des institutions financières dites informelles. Symétriquement, celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux ont un objectif d'autonomie financière et présentent une grande dominance des principes d'accumulation capitalistes basés sur des évaluations avantages/coûts purement économiques et impersonnelles : ce sont des institutions financières dites formelles.

Par rapport à l'histoire et au temps long inhérent, les institutions financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux sont, comme déjà signalé, plus volontaristes, rapides et brutales parce qu'elles obéissent au *State-building*. Tout au long du processus de développement du Cameroun, elles présentent, non une grande influence du temps long (LT) dans leurs structures et leurs objectifs comme celles des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, mais une grande influence du court terme (CT). Elles sont en effet créées par arrêtés, décrets, ordonnances, lois des puissances coloniales<sup>814</sup>, de l'État camerounais et des institutions financières internationales. C'est-à-dire par des acteurs planificateurs de la modernisation dont la fonction est d'orienter les désirs et les comportements des populations vers la modernisation du système financier.

Par conséquent, *l'avantage comparatif culturel* est détenu par les institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux construites de façon lente tout au long de l'histoire et déjà en place avant l'arrivée des institutions financières occidentales<sup>815</sup>. Cet ancrage historique et culturel dominant des institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, explique aussi leur plus grand encrage populaire par rapport à celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. Dès lors, la grande identité territoriale (Ouest, Littoral, Centre et Sud du Cameroun) et démographique [même aire culturelle (langue, religion, pouvoir traditionnel), même profession (fonctionnaires, agriculteurs, éleveurs, commerçants...), même localisation (quartiers, villes, villages)] qui s'en dégage, n'est plus une surprise et vient renforcer la grande proximité humaine et géographique entre les acteurs institutionnels et non institutionnels du secteur financier informel (voir chapitre 8 : enquête sur treize tontines) . De là, se développent, non seulement une confiance interpersonnelle et institutionnelle au sein des institutions des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, mais aussi un monitoring financier basé, non sur des garanties matérielles à fournir pour avoir accès au crédit, mais sur la confiance et la réputation sociales des acteurs.

#### ➤ **Décentralisation, temps chronologiques et niveaux néobraudeliens**

La stratégie de décentralisation institutionnelle est aussi différente entre les quatre niveaux. Alors que celle des institutions financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux institutionnels est dépendante de l'ajustement structurel et devient inévitablement fonctionnelle par rapport au marché comme le veut la libéralisation financière<sup>816</sup>, la

<sup>814</sup> Voir 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> parties et NGONGO (L.P.), 1982, *Histoire des Forces Religieuses au Cameroun*, Karthala, Paris. Notamment le chapitre 5 où cet auteur montre que les populations ne prenaient pas part au débat pendant la période d'indigénat et de travail forcé où seuls décrets, arrêtés et circulaires informaient des nouvelles lois et projets de l'administration coloniale. L'Etat camerounais moderne agit toujours de la sorte dans la création ou la suppression de plusieurs institutions financière formelles actuelles.

<sup>815</sup> On ne peut changer une culture à coup de décrets parce que ses fondamentaux symboliques restent intacts tant que les populations n'adhèrent pas et jugent que le changement a un coût supérieur aux avantages.

<sup>816</sup> Cas des EMF modernes et élitistes.

décentralisation des institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux est autonome et endogène parce qu'elle précède l'ajustement structurel et s'inscrit dans l'histoire, comme le prouve le caractère décentralisé des sous-systèmes financiers du Nord-Cameroun, du Centre/Sud, des Grassfields et de la région côtière pendant la période précoloniale. Par voie de conséquence, les institutions financière des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux conçoivent et exploitent les territoires et leurs populations de façon différente. Si celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux ont tendance à homogénéiser les territoires et leurs populations au sein d'une citoyenneté et d'une territorialité politique créées et centralisées par l'Etat lui-même, transformé en *économie-monde* internationalement intégrée, les institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux associent acteurs et territoires dans la construction d'espaces permettant aux populations d'assurer la reproduction durable de leur autonomie sociale dans un contexte culturel et mondial donné. D'où une extrême flexibilité des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux par rapport aux conjonctures et aux multiples problèmes des acteurs locaux. Les coûts d'ajustement sont plus lourds aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux institutionnels parce que leur flexibilité par rapport aux territoires et aux besoins des acteurs est plus faible et entraîne une sédimentation de déséquilibres qui rendent l'ajustement financier socialement plus douloureux.

➤ ***Conception monétaire et dépendance par rapport aux capitaux étrangers***

D'autres différences apparaissent aussi entre les institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens et celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. Ces différences et décalages portent sur la conception de la monnaie, les relations avec l'extérieur (l'international) et le mode de régulation. Si les institutions financières formelles (banques commerciales, BEAC, EMF, institutions financières internationales...) présentent une conception monétaire exogène influencée par les analyses monétaristes et la *Currency School*, les pratiques d'épargne et de crédit des institutions financières dites informelles laissent apparaître une conception endogène de la monnaie en conformité avec l'approche de la *Banking School*. Même si les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux utilisent une composante de la base monétaire qu'est la monnaie fiduciaire et divisionnaire, et qu'on peut parler dans ce cas d'intermédiation financière non monétaire, c'est le groupe qui, par le caractère rotatif des flux et reflux de prêts et d'épargne entre ses membres, donne naissance, en fin de cycle, à un volume de crédit supérieur au montant d'épargne collectée à chaque séance de telle façon qu'on peut parler des tontines comme des *multiplieurs monétaires*. N'étant pas capables de création monétaire, tout se passe comme si la force de travail du groupe se transforme en monnaie et la multiplie. On remarque ici l'influence culturelle des paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire qui, jadis, furent des objets élus par les populations locales pour servir d'étalon de référence et permettre des compensations dans un écheveau de dons et contre dons. En conséquence, c'est le crédit qui précède la monnaie comme dans les sous-systèmes financiers locaux de la période précoloniale. En outre, contrairement à l'approche dichotomique des monétaristes, sphère réelle et sphère financière sont ici reliées par l'action du groupe à la fois *multiplieur de monnaie* et solidarité agissante dans la vie réelle.

Il en résulte, avec l'extérieur, des rapports différents entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens. Le fait que les institutions financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux soient fortement contraintes par la construction d'une *économie-monde* internationalement connectée, fait que leurs surfaces financières sont, non seulement plus grandes que celles des institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, mais également plus dépendantes des règles internationales. Il s'ensuit deux modes de régulation totalement opposés. Le secteur informel camerounais présente une forte régulation autonome et une faible dépendance par rapport aux capitaux internationaux, alors que le secteur formel présente une forte régulation de contrôle régional et internationale

(BEAC, COBAC, Zone franc, IFI, ONG internationales) et une forte dépendance par rapport aux capitaux internationaux. La grande instabilité du profil institutionnel des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux suivant les conjonctures de l'économie mondiale en constitue la preuve<sup>817</sup>. Une autre preuve est la prolifération d'institutions financières informelles en période de crise économique et financière au Cameroun.

#### **9.4.2-Au moins une triple demande d'institutions financières et de développement financier**

Contrairement à la *classification périodique*, les *classifications fonctionnelles* n'insistent pas sur les différentes demandes de développement que traduisent les formes institutionnelles du système financier camerounais. Ses caractéristiques instituées (processus historique des chapitres 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> parties) et ses aspects institutionnels (tableau 9.6 et enquêtes du chapitre 8), montrent qu'il existe tant une demande d'instruments et de produits financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, qu'une demande de produits et d'instruments financiers des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. La preuve c'est qu'aucun système financier ne disparaît et aucun n'évolue complètement vers l'autre malgré leurs liens et emprunts réciproques. Ils montrent tous une continuité historique. Il semble même qu'une troisième demande de produits et d'instruments financiers soit signalée, non seulement par les acteurs qui utilisent conjointement les deux systèmes financiers, mais aussi par l'essor des EMF modernes et élitistes intercalés entre la sphère financière formelle et la sphère financière informelle. Il en résulte trois demandes non automatiquement excluantes d'institutions financières et de développement financier.

Le premier type de développement financier a pour objectif la recherche de la reproduction à long terme de la capacité des populations à s'organiser comme acteurs collectifs ayant une capacité d'organisation et de contre-pouvoir leur permettant d'améliorer leur vie dans un contexte précis. Ce développement financier soutenu par les institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux aboutit à une *autonomie sociale* de long terme capable de se maintenir malgré les variations conjoncturelles et cycliques du marché national et de son unité fondamentale de production qu'est la micro entreprise privée. Le microcrédit n'y est qu'un élément fondu dans un ensemble de valeurs, de normes et d'institutions historiques et culturelles permettant aux populations rurales et urbaines de garder une cohésion sociale et de la reproduire à long terme malgré les fluctuations de leur pouvoir d'achat : ce sont les institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux qui répondent à cette demande.

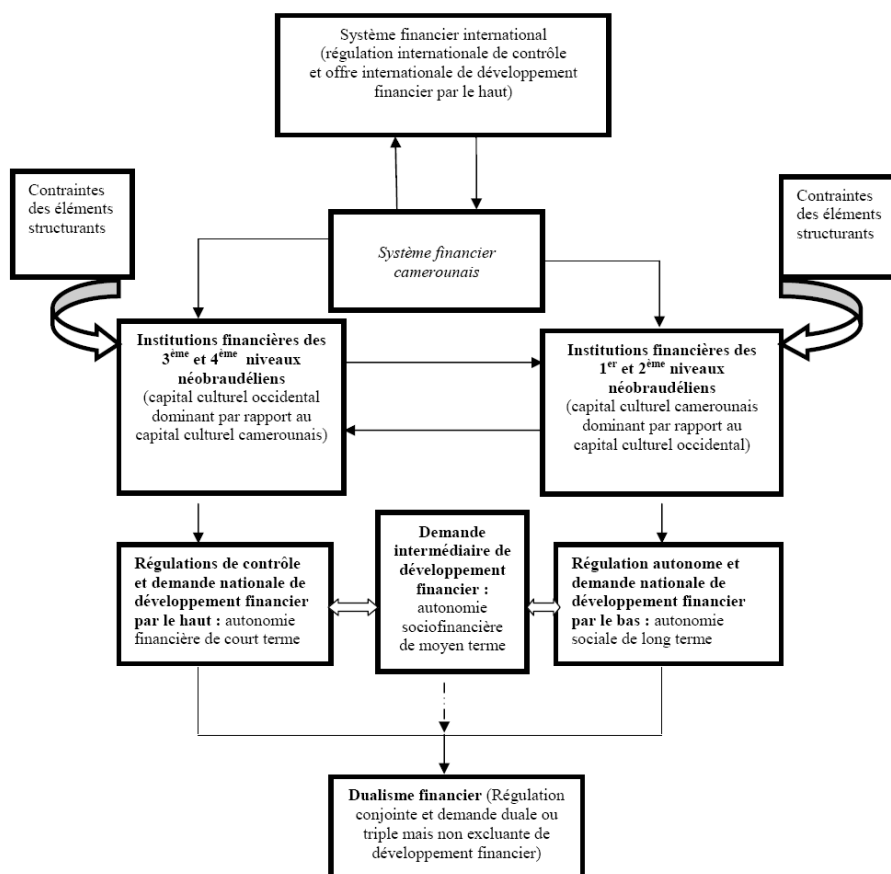
Le deuxième type de développement financier qui côtoie le premier sans l'exclure, répond aux demandes des acteurs des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. Son objectif est la recherche de la reproduction individuelle de l'*autonomie financière* suite à la modernisation des institutions monétaires et financières. L'autonomie monétaire (pouvoir d'achat) qu'il cherche est une autonomie de court terme et fragile en ce sens qu'elle est sujette aux ajustements cycliques de l'économie nationale et de son unité fondamentale de production qu'est la micro entreprise privée : ce sont les institutions financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux qui répondent à cette demande.

Le troisième type de développement financier est celui que traduisent les acteurs assurant la reproduction durable de leur autonomie sociale en faisant des arbitrages entre les avantages du système financier informel, ceux du système financier formel et ceux qu'offrent des institutions intermédiaires entre les deux. L'autonomie recherchée ici peut être qualifiée de *sociofinancière de moyen terme* car résulte d'une hybridation située à mi-chemin entre l'*autonomie sociale de long terme* et l'*autonomie financière de court terme* : cette demande est satisfaite par les quatre niveaux institutionnels et leurs

<sup>817</sup> Voir la restructuration bancaire au Cameroun.

interactions. Nous pouvons représenter ces différentes demandes de développement financier comme suit :

**Schéma 9.1 :** Configuration systémique du système financier camerounais et de la demande nationale de développement financier



### 9.5 Stocks, flux institutionnels et variations réciproques des niveaux institutionnels et des paramètres pertinents

Le profil institutionnel historique du système financier camerounais et les données contemporaines mettent en évidence deux caractéristiques : d'une part, ses institutions de bases répondant à la demande populaire de produits et de services financiers, empruntent largement aux référents extra-économiques locaux comme la culture, le territoire et l'identité démographique et socioprofessionnelle. D'autre part, « la pseudo-rationalité de l'homo- œconomicus <sup>818</sup> » sur base de laquelle le système financier officiel est construit expulse ces référents extra-économiques de ses techniques financières

<sup>818</sup> DESCHAMPS (C.), 2007, « La régulation, les Etats et la vie bonne », *Esprit*, août septembre, n° 337, pp.17-28.

(mobilisation de l'épargne et octroi de crédits). Il semble donc fondamental, en dehors du *classement périodique* des stocks et des flux institutionnels de la période précoloniale à la période postcoloniale, de comprendre comment varient des paramètres identifiés comme pertinents par rapport aux différents niveaux institutionnels néobraudéliens et vice versa : c'est un autre avantage de la *classification périodique*. Ceci va se faire à travers l'enquête de terrain.

### 9.5.1 Variations conjointes des paramètres institutionnels pertinents et des niveaux institutionnels néobraudéliens

- **Techniques d'enquête**

Les paramètres sur lesquels portent les observations pendant l'enquête n'étaient pas définis au préalable. Ils se sont imposés comme centraux et pertinents, non seulement le long de la partie historique de cette thèse, mais aussi sur le terrain, lors de nos conversations avec les populations, en parlant des facteurs qui les incitaient à aller dans un système financier plutôt que dans un autre de façon alternative ou conjointe. Les graphiques qui en résultent ne sont donc pas le résultat des données cardinales recueillies et placées sur un repère orthonormé suite à des mesures exactes. Ces graphiques et leurs fonctions traduisent plutôt une tendance ordinale donnée par la hiérarchie classificatoire qu'à travers les pourcentages, les interrogés attribuent aux différents paramètres pertinents dans leurs pratiques financières. Ce sont en quelque sorte des *préordres* ou des relations de préférence des acteurs entre différents paramètres. C'est une façon de procéder que semble autoriser le profil des réponses du tableau 9.7 et l'analyse historique du système financier camerounais. Les 17 personnes interrogées fréquentent à la fois des institutions financières formelles (banques et EMF) et les institutions financières informelles (tontines et autres associations avec un volet financier)<sup>819</sup>. Elles ont été choisies dans les 13 tontines enquêtées par rapport à cette caractéristique-là. La question est la suivante : soient 0, 1, 2, 3, 4 et 5 des chiffres arbitraires représentant par ordre croissant, l'intensité avec laquelle un paramètre est important et effectif dans votre institution financière. A quelle rang placeriez-vous les paramètres suivants sachant que le rang 0 ou 1 = très faible ; le rang 2 ou 3 = moyen et le rang 4 ou 5 = très fort.

- **Définition des paramètres pertinents et leurs liens et corrélation avec les niveaux institutionnels néobraudéliens<sup>820</sup>**

Une fois ces paramètres pertinents identifiés, il a fallu qu'on les définisse en essayant de théoriser les pratiques des acteurs. Ainsi, la *régulation autonome* (forme réglementaire préférée dans la majorité des 13 tontines du chapitre 8) fait référence à une situation où les acteurs définissent eux-mêmes des normes organisationnelles et se les appliquent aussi à eux-mêmes. La *régulation de contrôle* quant à elle fait référence à une situation où les normes organisationnelles sont définies par d'autres entités et/ou d'autres acteurs exogènes à l'institution ou l'association dans laquelle elles s'appliquent<sup>821</sup>. Dans le cas du Cameroun, le système bancaire respecte, non seulement les ratios de prudence internationaux, mais aussi, le contrôle de la Commission Bancaire

<sup>819</sup> Il faut noter ici que nous avons interrogé ces 17 personnes en deux tours dont un sur le système financier informel et l'autre sur le système financier formel. Ce qui fait que chaque sphère financière se partage à elle seule 100 % des personnes interrogées.

<sup>820</sup> Le temps comme stock et comme flux, l'approche individuelle ou holiste de la pauvreté sont définis dans le tableau 9.6.

<sup>821</sup> Voir REYNAUD (J-D), 1997, *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, Paris.



d'Afrique Centrale (COBAC), de la Zone Franc et des maisons mères de ses banques commerciales. *La décentralisation endogène* et *la décentralisation exogène* se distinguent l'une de l'autre par les mêmes caractéristiques d'autonomie d'une part et de contrôle d'autre part dans la décision de décentraliser. *La dépendance par rapport aux capitaux internationaux* désigne l'importance des capitaux internationaux dans les différentes opérations de l'institution financière (épargne, octroi de crédit, intermédiation financière, assurances...). *L'identité démographique* désigne la structure démographique au sens de signes démographiques distinctifs des clients d'une banque ou des membres d'une institution financière informelle. Dans cette dernière, les membres sont parfois des hommes célibataires ou mariés, des femmes célibataires ou mariées, des couples, des étudiants de même sexe ou de la même tranche d'âge, des hommes et des femmes de la même ethnie, parlant la même langue etc. L'importance de ce paramètre est liée au fait que nombreuses sont les institutions financières informelles où de tels référents démographiques sont des causes importantes de l'existence. *L'identité territoriale* caractérise le territoire d'évolution, d'activités ou d'habitation des clients d'une banque ou des membres d'une institution financière informelle. Il peut par exemple être une même église, le même village, le même quartier, le même lieu de service, le même marché populaire ou la même ville où les activités de l'institution financière sont excluanes et dépendantes de certaines caractéristiques dudit territoire qui devient un lien social et identitaire.

De ce fait, *le lien social (LS)* désigne les interactions sociales au sein de la communauté que constituent les membres ou les clients de l'institution financière et dont les référents sont *l'identité territoriale* et *l'identité démographique*. Aussi, le tableau 9.7 montre que *l'identité territoriale*, *l'identité démographique* et *le lien social* deviennent très peu pertinents dans les pratiques et les opérations financières lorsqu'on va de  $NI_1/NI_2$  à  $NI_3/NI_4$ <sup>822</sup>. *La confiance interpersonnelle* désigne une croyance ferme et particulière dans le résultat ou les actions entreprises par autrui. *La solidarité* est appréhendée comme une pratique d'entraide et d'assistance mutuelle née des rapports d'interdépendance entre acteurs. *Le rationnement du crédit* désigne une situation où les membres d'une institution financière informelle ou les clients d'une banque expriment une demande de crédit non satisfaite : Ils ne reçoivent pas les crédits qu'ils désirent. *L'intensité capitalistique K/L* désigne une technique productive de produits et de services financiers par un système financier et ses institutions. L'histoire financière du Cameroun et l'enquête de terrain semblent montrer que cette technique productive est plus intensive en capital (K plus abondant que L) dans le secteur financier formel, et plus intensive en travail (L plus abondant que K), dans le secteur financier informel. En effet, c'est plus un regroupement d'hommes et/ou de femmes, et non du capital financier, qui se trouve en amont des pratiques financières informelles ou populaires au Cameroun comme le montre notre enquête sur treize tontines du chapitre 8.

D'autres paramètres comme la solidarité, l'indépendance par rapport aux capitaux internationaux, la régulation autonome, les principes maussiens et polanyiens dans les mécanismes de crédit et d'épargne, la confiance interpersonnelle, l'approche du temps en terme de flux et l'approche holiste de la pauvreté diminuent aussi d'influence dans les mécanismes financiers (mobilisation de l'épargne et octroi de crédits) en passant des 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> niveaux, aux 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> niveaux néobraudéliens (voir graphique 9.3 où ces variables sont supposées être en abscisses). Si nous prenons par exemple le rapport K/L (intensité capitalistique) en supposant que les niveaux institutionnels sont fonction de cette seule variable, alors la fonction est  $NI_i = f(K/L)_i$ , i allant de 1 à 4. Le graphique 9.2 montre, d'après nos enquêtes de terrain et les enseignements de l'histoire, que K/L

<sup>822</sup>  $NI_i$  représente le niveau institutionnel néobraudélien i (i allant de 1 à 4).

augmente<sup>823</sup> au fur et à mesure qu'on va de  $NI_1$  et  $NI_2$  à  $NI_3$  et  $NI_4$ . Aussi l'assise populaire diminue-t-elle (baisse de L) et que la surface financière augmente (hausse de K) lorsqu'on va des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. Il en résulte par conséquent une baisse de l'identité démographique et territoriale des institutions des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. L'expression analytique de cette fonction que nous ne connaissons pas est moins importante que la corrélation positive (tendance) entre les niveaux institutionnels et leurs caractéristiques que montre sa pente positive. Voir le graphique 9.2 où les autres variables supposées en abscisses et suivant la même tendance que K/L sont : la régulation de contrôle ; la dépendance par rapport au capitaux internationaux ; le temps comme stock ; la rationnement du crédit ; la décentralisation exogène et l'approche individuelle de la pauvreté. Ce qui fait que l'identité démographique et l'identité territoriale diminuent au même titre que le lien social lorsqu'on va de  $NI_1$  et  $NI_2$  à  $NI_3$  et  $NI_4$  (voir tableau 9.7).

En effet, dans la mesure où les banques ont moins d'ambitions communautaires au sens sociologique du terme, que d'ambitions économiques nationales et internationales, il semble inévitable que *le lien social*, *l'identité territoriale* et *l'identité démographique* perdent consistance et en influence dans des opérations monétaires et financières ayant désormais pour références et cibles, des acteurs nationaux et internationaux standardisés en une clientèle crédible identifiable à sa compatibilité contractuelle et réglementaire par rapport aux offres de services et de produits financiers du système formel. Il va sans dire que la globalisation financière, en mettant fin à la spécialisation et au cloisonnement des institutions financières formelles, a tendance à uniformiser les comportements financiers par élimination des référents territoriaux et démographiques infra nationaux qui persistent pourtant dans les institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens (voir tableau 9.7).

L'histoire financière du Cameroun montrant d'une part que les institutions financières des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux sont toujours plus capitalistiques que celles des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et, d'autre part, que la clientèle des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux est majoritairement constituée d'acteurs modernes financièrement autonomes, une corrélation négative semble apparaître, non seulement entre *l'intensité capitalistique* (K/L) d'une institution financière et *le lien social* (LS), mais aussi, entre K/L et *les identités démographiques et territoriales* infranationales. Contrairement aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux institutionnels où les arguments communautaires restent dominants dans les pratiques financières, c'est la loi bancaire et le client au sens universel et anonyme de ces termes qui, aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux institutionnels, supplantent respectivement la confiance interpersonnelle et les référents territoriaux et démographiques infra étatiques<sup>824</sup>.

Le graphique 9.3, à pente négative, traduit aussi des hiérarchies et des préordres ou une tendance de certains paramètres suivant leur pertinence dans les opérations financières. Il montre par exemple comment le lien social (LS) augmente au fur et à mesure qu'on passe de  $NI_4$  et  $NI_3$  à  $NI_2$  et  $NI_1$ . C'est le profil de la fonction à une variable  $NI_i = f(LS)_i$  dont nous ne connaissons pas l'expression analytique exacte, mais seulement la tendance d'après les enseignements de l'histoire et de nos enquêtes de

<sup>823</sup> K/L peut augmenter soit parce que K reste constant et L diminue, soit par ce que K augmente plus vite que L ou alors parce qu'il diminue plus vite que K.

<sup>824</sup> Ces constats semblent confirmer l'idée selon laquelle, à long terme, les référents sociaux, démographiques et territoriaux infra-étatiques d'un système financier s'atténuent au fur et à mesure que celui-ci se modernise et s'aligne aux normes internationales. Nous excluons ici le cas des paradis fiscaux qui sont bien des places financières avec des identités territoriales construites sur des lois juridico-financières spécifiques.

terrain. Les deux fonctions  $[N = f(K/L.....)]$  et  $N = f(LS.....)]$ <sup>825</sup> sont donc une hypothèse paradigmatique assez vraisemblable qui se dégage de l'analyse en longue période du dualisme financier camerounais. Elles donnent les caractéristiques et les tendances passées et présentes des pratiques, des institutions financières formelles et informelles et des acteurs des deux sphères financières qui coexistent au Cameroun. Dans l'histoire, les institutions financières formelles (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux notamment), sont toujours plus capitalistiques que celles informelles des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux. A titre d'exemple, la *Mission Handlungsgesellschaft* employant 16 Européens et 258 Camerounais en 1914, crée une banque à Douala qui prête de l'argent aux Camerounais. On y trouve aussi en 1913, la *Deutsch West Africanische Bank* dont les transactions sont évaluées à 65.000.000 Marks, tandis que la circulation monétaire est de 3.408.000 Marks dont 1500.000 en billets, 1900.000 en argent et 358.000 en nickel. De façon comparative, ces deux premières banques occidentales installées au Cameroun sont nettement plus capitalistiques que les *miemba*, associations populaires et culturelles locales avec lesquelles elles coexistent et où les cotisations des membres pour un deuil, un mariage ou un baptême sont d'un montant d'une valeur allant de 100 à 250 FCFA<sup>826</sup>.

➤ **Conséquences en termes de régulation du système financier national, de demande et d'offres des produits et de services financiers**

La classification périodique suivant des paramètres pertinents donne d'autres enseignements en termes de régulation, d'offres et de demandes par rapport à deux sphères financières.

- En termes de régulation, il apparaît que certains paramètres pertinents dans les mécanismes financiers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux (la solidarité ; l'indépendance par rapport aux capitaux internationaux ; la régulation autonome ; les principes maussiens et polanyiens dans les mécanismes de crédit et d'épargne ; la confiance interpersonnelle ; l'approche du temps en termes de flux et l'approche holiste de la pauvreté) sont moins pertinents lorsqu'on passe aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux où d'autres le deviennent à leur place (le capital financier ; la régulation de contrôle ; la dépendance par rapport aux capitaux internationaux ; le temps comme stock ; le rationnement du crédit ; la décentralisation exogène et l'approche individuelle et financière de la pauvreté). Il semble donc important que toute politique de régulation financière prenne en compte le fait qu'existe cette divergence, non seulement de paramètres pertinents dans les mécanismes et les techniques financières propres à chaque sphère financière, mais aussi des corrélations tantôt négatives et tantôt positives entre ces paramètres et les niveaux institutionnels néobraudéliens où se trouvent les acteurs.
- Pour ce qui est des offres et des demandes de produits et de services financiers, il en résulte que la demande des acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et l'offre d'institutions des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux sont décroissantes par rapport à tous les paramètres en abscisse du graphique 9.2 alors qu'elles sont croissantes pour les paramètres en abscisse du graphique 9.3. Le raisonnement inverse est valable pour les offres et les demandes des acteurs, et les institutions des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux institutionnels néobraudéliens. Les acteurs qui utilisent à la fois les deux systèmes financiers trouvent leur

<sup>825</sup> Elles peuvent par exemple être des fonctions exponentielles de la forme  $e^{axi}$  et  $e^{-axi}$  (i allant de 1 à 4) avec a un paramètre strictement positif et x une intensité factorielle normative ou du mode de régulation pour un niveau institutionnel néobraudélien donné.

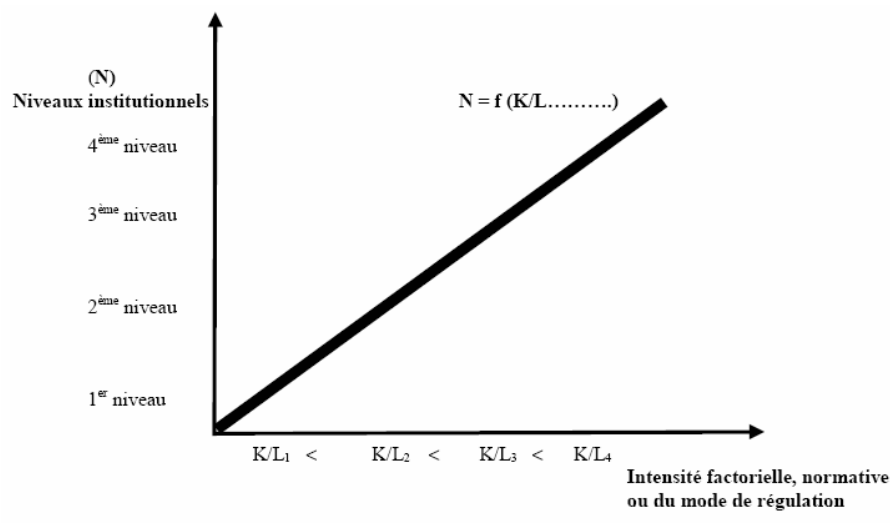
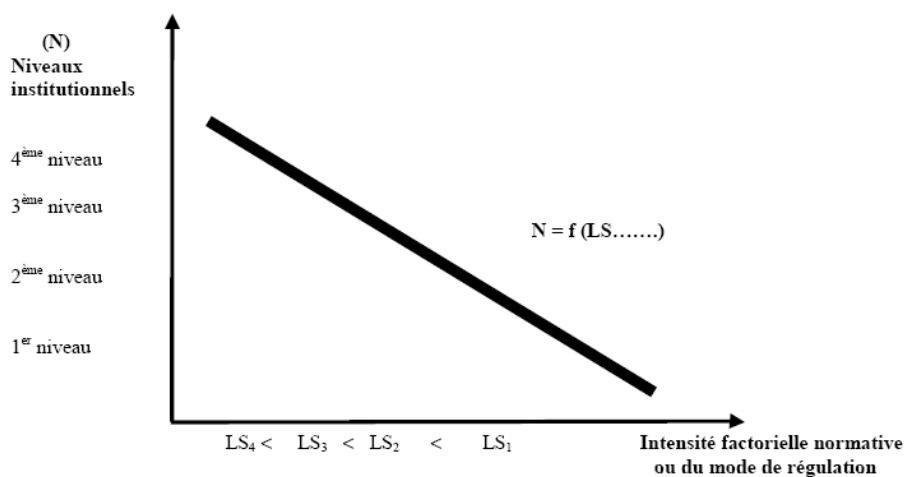
<sup>826</sup> Pour statistiques, voir, OWONA (A.), 1996, *La naissance du Cameroun 1884-1914*, L'Harmattan, Paris et MVENG (A.), 1963, *Histoire du Cameroun*, Présence africaine, Paris, p.324.

compte en jouant habilement sur *les effets de substitution* et *les effets de complémentarité* qui peuvent exister entre les combinaisons possibles et les variations des paramètres pertinents des 4 formes institutionnelles. La flexibilité du système financier informel peut par exemple permettre à un acteur d'avoir accès au crédit même si ce n'est pas encore son tour de lever les fonds dans une tontine. Un tel acteur peut ainsi honorer une échéance peu flexible dans le secteur formel et se tirer d'affaire. Dans cet exemple, la flexibilité institutionnelle des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux lui permet de rembourser dans le système formel et lui sert ainsi de couverture contre le risque d'illiquidité qui l'aurait autrement pénalisé s'il avait exclusivement eu accès au système financier formel. Ce genre d'activités rendent plus instables, non homogènes et moins prévisibles, les variations des demandes de produits financiers des acteurs à cheval entre les deux systèmes financiers : ce sont des acteurs tantôt monomaniaques, tantôt opportunistes au sens purement stratégique du terme.

**Tableau 9.7 :** Hiérarchisation entre paramètres pertinents d'après les personnes interrogées

| Paramètres                                                | Institutions financières informelles ou populaires (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> niveaux) | Institutions financières formelles (3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> niveaux)     |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Régulation autonome</i>                                | rang 4 ou 5 pour 11 interrogées (64,70%)<br>rang 2 ou 3 pour 6 interrogées (35,29%)              | rang 0 ou 1 pour 10 interrogées (58,82%)<br>rang 2 ou 3 pour 7 interrogées (41,17%)   |
| <i>Régulation de contrôle</i>                             | rang 2 ou 3 pour 16 interrogées (94,11%)<br>rang 0 ou 1 pour 1 interrogée (5,88%)                | rang 4 ou 5 pour 15 interrogées (88,23%)<br>rang 2 ou 3 pour 2 interrogées (11,76%)   |
| <i>Dépendance par rapport aux capitaux internationaux</i> | rang 0 ou 1 pour 17 interrogées (100%)                                                           | rang 4 ou 5 pour 12 interrogées (70,58%)<br>rang 2 ou 3 pour 5 interrogées (29,41%)   |
| <i>Dépendance par rapport aux capitaux communautaires</i> | rang 4 ou 5 pour 17 interrogées (100%)                                                           | rang 0 ou 1 pour 17 interrogées (100%)                                                |
| <i>L'identité démographique</i>                           | Rang 4 ou 5 pour 13 interrogées (76,47%)<br>rang 2 ou 3 pour 4 interrogées (23,52%)              | rang 0 ou 1 pour 16 interrogées (94,11%)<br>rang 2 ou 3 pour 1 interrogées (5,88%)    |
| <i>L'identité territoriale</i>                            | rang 4 ou 5 pour 17 interrogées (100%)                                                           | rang 2 ou 3 pour 14 interrogées (82,35%)<br>rang 0 ou 1 pour 3 interrogées (17,64%)   |
| <i>Le lien social (LS)</i>                                | rang 4 ou 5 pour 17 interrogées (100%)                                                           | rang 0 ou 1 pour 17 interrogées (100%)                                                |
| <i>L'intensité capitalistique (K/L)</i>                   | rang 2 ou 3 pour 6 interrogées (35,29%)<br>rang 0 ou 1 pour 11 interrogées (64,70%)              | rang 4 ou 5 pour 12 interrogées (70,58%)<br>rang 2 ou 3 pour 5 interrogées (29,41%)   |
| <i>Le temps comme stock</i>                               | rang 2 ou 3 pour 13 interrogées (76,47%)<br>rang 5 ou 4 pour 4 interrogées (23,52%)              | rang 4 ou 5 pour 9 interrogées (52,94%)<br>rang 2 ou 3 pour 8 interrogées (47,05%)    |
| <i>Le temps comme flux</i>                                | rang 4 ou 5 pour 14 interrogées (82,64%)<br>rang 2 ou 3 pour 3 interrogées (17,63%)              | rang 2 ou 3 pour 13 interrogées (76,47%)<br>rang 4 ou 5 pour 4 interrogées (23,52%)   |
| <i>La confiance interpersonnelle</i>                      | rang 4 ou 5 pour 17 interrogées (100%)                                                           | rang 0 ou 1 pour 17 interrogées (100 %)                                               |
| <i>Le rationnement du crédit</i>                          | rang 0 ou 1 pour 17 interrogées (100%)                                                           | rang 4 ou 5 pour 17 interrogées (100 %)                                               |
| <i>La décentralisation endogène</i>                       | rang 4 ou 5 pour 17 interrogées (100%)                                                           | rang 0 ou 1 pour 17 interrogées (100 %)                                               |
| <i>La décentralisation exogène</i>                        | rang 0 ou 1 pour 17 interrogées (100%)                                                           | rang 4 ou 5 pour 17 interrogées (100%)                                                |
| <i>L'approche individuelle de la pauvreté</i>             | rang 0 ou 1 pour 16 interrogées (94,11%)<br>rang 2 ou 3 pour 1 interrogée (5,88%)                | rang 4 ou 5 pour 15 interrogées (88,23 %)<br>rang 2 ou 3 pour 2 interrogées (11,76 %) |
| <i>L'approche collective de la pauvreté</i>               | rang 4 ou 5 pour 11 interrogées (100%)                                                           | rang 0 ou 1 pour 17 interrogées (100 %)                                               |
| <i>La solidarité</i>                                      | rang 4 ou 5 pour 17 interrogées (100%)                                                           | rang 0 ou 1 pour 17 interrogées (100 %)                                               |

Source : Enquête de terrain Yaoundé, 2005. N= 17 personnes

**Graphique 9.2 :** Les niveaux institutionnels en fonction des paramètres institutionnels**Graphique 9.3 :** Les niveaux institutionnels en fonction des paramètres institutionnels

#### 9.5.2-Autonomie des acteurs, endogénéité et exogénéité des niveaux institutionnels : une discussion

*La reproduction durable de l'autonomie sociale des acteurs et de leurs systèmes* qui est le noyau dur de ce que nous entendons par développement, nous permet de faire cette discussion en présentant les articulations entre niveaux institutionnels et les paramètres.

##### ➤ Les niveaux institutionnels sont endogènes et les paramètres pertinents exogènes

Ce cas est ce que traduisent les graphiques 9.2 et 9.3. D'abord, on se rend compte que les formes institutionnelles correspondant aux 4 niveaux institutionnels néobraudéliens, sont endogènes car étroitement dépendantes de la trajectoire historique du Cameroun en

tant que sous-système financier et monétaire du système financier et monétaire international. Ce qui entraîne leur variation (flux institutionnels) en fonction des variations du système financier et monétaire camerounais (sphère financière formelle et sphère financière informelle) lui-même dépendant des variations du système financier et monétaire international et de l'action des acteurs des quatre niveaux.

Ensuite, il en résulte automatiquement que les acteurs gardent une autonomie relative sur le choix des formes institutionnelles à donner à leurs mécanismes financiers même si les paramètres institutionnels sont exogènes. En conséquence, les préférences des acteurs ne sont pas exogènes comme le disent les économistes au travers de la théorie des préférences révélées par des choix sous contrainte budgétaire<sup>827</sup>. On se rend compte au contraire que les préférences ne sont pas des données et/ou fixées une fois pour toute mais plutôt endogènes car variables suivant les phases du processus de développement du Cameroun, comme le montrent les flux institutionnels périodiques que nous relevons dans cette étude. Cette perspective historique permet de montrer, non seulement que ce sont les paramètres institutionnels qui sont exogènes car fixés par les acteurs suivant leurs préférences endogènes, mais aussi, de répondre à la question du pourquoi de ces préférences institutionnelles que les économistes refusent d'examiner en arguant qu'elles ne relèvent pas de leur discipline dont l'objet est de s'occuper des conséquences des choix et non de l'explication des préférences qui les guident. Par notre approche historique qui constate l'endogénéité des institutions et des préférences, les acteurs redeviennent maîtres de leurs choix financiers et sont capables d'orienter le profil des formes institutionnelles en fixant les paramètres qui les caractérisent.

➤ **Les niveaux institutionnels sont exogènes et les paramètres pertinents endogènes**

Les niveaux institutionnels peuvent devenir exogènes et les paramètres institutionnels endogènes si nous exprimons les paramètres en fonction des niveaux institutionnels. Ceci veut dire que certaines variables croissent avec les niveaux institutionnels alors que d'autres décroissent avec les niveaux institutionnels<sup>828</sup>. Dans ce cas, les formes institutionnelles qui en résultent sont données alors que les paramètres qui les caractérisent sont du ressort de l'action des acteurs des quatre niveaux néobraudéliens suivant leurs besoins et les valeurs qui président leurs mécanismes et ordres financiers. L'autonomie relative des différents acteurs dans l'orientation de leurs pratiques financières est toujours préservée, même si les structures institutionnelles sont supposées exogènes dans ce deuxième cas de figure.

➤ **Les niveaux institutionnels comme les paramètres peuvent être tantôt endogènes et tantôt exogènes**

Les deux premiers cas de figure que nous venons de discuter mettent en évidence le problème de l'articulation entre structures et actions. Comme d'autres auteurs<sup>829</sup>, nous remarquons, grâce à la *classification périodique*, que les structures et l'action des acteurs gardent une autonomie relative et s'influencent réciproquement. Si, dans le cas du Cameroun, considérer les niveaux institutionnels et leurs paramètres pertinents tour à tour endogènes et exogènes, n'éliminent pas l'autonomie relative des acteurs dans leurs choix d'institutions et de mécanismes financiers, alors il est important de signaler

<sup>827</sup> Pour la théorie néoclassique, les préférences sont exogènes et n'existent uniquement qu'au moment du choix du consommateur.

<sup>828</sup> Si par exemple Z est un paramètre qui représente la dépendance des pratiques financières par rapport aux capitaux internationaux alors on a  $Z = f(NI_i)$  i allant de 1 à 4. Ainsi  $f'(NI_i) > 0$  (i allant de 1 à 4).

<sup>829</sup> GIDDENS (A.), 1979, *Central Problems in Social Theory*, Londres, Macmillan; PEEMANS (J.Ph.), 2002, op.cit.

d'autres paramètres qui l'expliquent. Ce sont par exemple le rôle du temps, des générations, de la nature des acteurs (*insiders ou outsiders*), celui du symbolisme institutionnel et des imaginaires sociaux.

Dire que l'action des acteurs des quatre niveaux institutionnels néobraudéliens et les formes institutionnelles qui en découlent se structurent mutuellement, ne dit pas si cette structuration réciproque se fait de façon instantanée ou non, et pourquoi. Réintroduire le temps dans l'analyse comme le fait la *classification périodique* permet de répondre à ce questionnement. En effet, le fait que la structure dualiste du système financier camerounais se soit construite en longue période alors que l'action des différents acteurs est ponctuelle, cyclique et relève des temps court et moyens, sont des preuves qu'il s'écoule un certain temps entre l'action des acteurs et son influence sur la structure du système financier national. Autant on ne peut aller de NI<sub>1</sub> à NI<sub>2</sub> de façon instantanée, autant on ne peut transformer NI<sub>3</sub> en NI<sub>4</sub> sans prendre en compte le temps structural. Soutenir, comme l'approche individualiste, l'hypothèse d'une autonomie totale du présent et des acteurs sur le passé et l'histoire, ne tient pas la route si on ne tronque pas la temporalité qui démontre, suivant l'histoire financière du Cameroun, que les acteurs, quelle que soit la date à laquelle on en analyse les pratiques, ont toujours affaire à des pratiques financières qui ont déjà commencé avant eux et sont déjà spécifiées<sup>830</sup>. La co-constitution des ordres financiers camerounais et des actions des acteurs ne peut donc en aucun cas se faire dans une conjonction temporelle même si, comme le dit Giddens, « la structure est à la fois le médium et le résultat de la reproduction des pratiques<sup>831</sup> ». Même si l'écart entre eux est négligeable, il est fondamental, comme le montre la *classification périodique*, d'introduire le temps dans l'analyse du dualisme financier camerounais comme formes d'enchaînement séquentielles<sup>832</sup>. L'analyse des établissements de microfinance faite au chapitre 8 montre bien ce rôle séquentiel du temps dans la compréhension des interdépendances et des co-structurations entre actions des acteurs et émergence de nouvelles institutions financières. Cette séquence temporelle est :

***Structure (dualisme financier en veilleuse) : tentative d'articulation des sphères formelles et informelles par l'Etat-développeur***

Temps 1 : Crise du système financier formel

Temps 2 : Pertes sèches de la part des acteurs populaires et licenciement de nombreux fonctionnaires du système bancaire

Temps 3 : Adaptation des acteurs populaires spoliés et des fonctionnaires licenciés au nouvel environnement institutionnel national

***Action des acteurs sur la structure (dualisme financier exacerbé)***

Temps 4 : Emergence de nouvelles structures financières par la revitalisation des pratiques financières populaires et la création d'*EMF modernes et élitistes* suite à la réaction de différents acteurs.

Le rôle des générations successives par rapport au caractère exogène ou endogène des niveaux institutionnels et de leurs paramètres pertinents est aussi fondamental. Si quelle que soit la date où on la commence, l'histoire financières et monétaire du Cameroun a

<sup>830</sup> CASTORIADIS (C.), 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Editions du Seuil, Paris.

<sup>831</sup> GIDDENS (A.), 1979, op. cit., 69.

<sup>832</sup> ARCHER (M.S.), 1995, op.cit.

déjà commencé avant, cela veut dire qu'on peut considérer les institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux comme des variables exogènes pour les générations plus jeunes<sup>833</sup>, et endogènes pour des générations plus reculées que l'on peut supposer les avoir imaginées et construites de toutes pièces à une date que nous ne connaissons pas exactement<sup>834</sup>. En outre, si l'exogénéité des institutions et des pratiques financières semble plus pertinente dans le cas des institutions financières formelles importées d'Occident et les *EMF modernes et élitistes de type 2 et 3* qui s'en rapprochent, tel n'est pas le cas des *EMF modernes et élitistes de type 1* et les *IMF historiques et populaires* (les tontines) où la régulation de contrôle est en vigueur.

En effet, même si le symbolisme institutionnel et l'imaginaire socio-économiques que mettent en évidence les tontines peuvent être considérées comme exogènes pour les jeunes générations qui en héritent de l'histoire et des groupes socioéconomiques plus anciens auxquels elles appartiennent, l'action présente de ces jeunes générations recrée sans cesse l'imaginaire social qu'incarnent les tontines et tout le symbolisme institutionnel qui en conditionne la fonctionnalité et les objectifs poursuivis. L'enquête du chapitre 8 sur treize tontines montre par exemple que toutes les tontines ont des caractéristiques symboliques et imaginaires (noms codifiés ; structure sexuelle ; façon dont on y prend la parole<sup>835</sup> ; les pratiques de réciprocité, de confiance et de solidarité ; la rotation des lieux de rencontre ; l'équité dans l'accès au crédit ; les uniformes de réunion<sup>836</sup>...) auxquels les acteurs qui en sont membres (*insiders*), donnent des significations appropriées que ne comprennent pas toujours les *outsiders*. Etant donné que le symbolique est ce qui nous rassemble et ensuite nous dépasse<sup>837</sup>, il apparaît que l'imaginaire socioéconomique et financier que traduit la tontine est à la fois *un structurant exogène* en longue période, et *structuré endogène* en courte période pour les acteurs internes à la tontine. Cela est moins le cas dans le système financier officiel où les ajustements, les créations d'institutions financières et leurs modes de régulation sont plus exogènes aux acteurs locaux parce que relevant de l'Etat et des instances financières internationales. Les tontines camerounaises apparaissent ainsi comme des conventions sociofinancières historiques douées d'autonomie et capables de transformer les consciences et les comportements en leur sein.

<sup>833</sup> Ce sont des institutions autonomes par rapport à ces jeunes générations car le symbolisme fonctionnel, quoique sans cesse relooké, s'accroche à l'historique (à ce qui était déjà-là).

<sup>834</sup> La genèse nous échappe comme processus car, elle relève de ce que CASTORIADIS appelle *l'imaginaire radical*. C'est-à-dire la création des choses *ex nihilo* par des sociétés. Par analogie, *l'imaginaire radical* n'est pas l'image du miroir mais le miroir lui-même.

<sup>835</sup> « Un discours c'est ce qui détermine une forme de lien social », Voir LACAN (J.), 1966 cité par PRADELLES DE LATOUR (C.-H.), 2004, « Comment sortir de la sorcellerie ? D'une société orale et une expérience de médiation transculturelle dans la banlieue parisienne », *L'Evolution psychiatrique*, n°69, pp.79-90 ; KLINKENBERG (J.M.), 2001, « De la sociolinguistique à l'action linguistique », in : *Le Symbolique et le Social. La réception internationale de la pensée de Pierre Bourdieu*, Actes du colloque de Cerisy-La-Salle sous la direction de Jacques Dubois, Pascal Durant et Yves Wikin, Les Editions de l'Université de Liège, pp.79-92 ; LAFONTAINE (D.), 1986, *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles, Mardaga.

<sup>836</sup> Ces uniformes sont des signes d'appartenance et de différenciation pour les membres d'une tontine par rapport aux *outsiders* ou par rapport à d'autres tontines même quand elles fonctionnent en réseau. Celui qui reçoit la tontine indique généralement la route qui mène chez lui aux autres membres par un morceau de tissu identique à l'uniforme que portent tous les membres.

<sup>837</sup> Ceci veut dire que la tontine en tant que ordre et forme sociofinanciers est devenue un mode de régulation financière dont les principes généraux de réciprocité, d'entraide, de centralisation, de solidarité et de confiance, bien qu'ils soient codifiés spécifiquement au sein de chaque tontine, sont devenus autonomes en irradiant historiquement l'imaginaire sociofinancier des populations camerounaises.



## 9.6 Les différentes combinaisons institutionnelles présentes et futures (possibles ?) du système financier camerounais

**Tableau 9.9 :** Matrice des combinaisons institutionnelles présentes et futures du dualisme financier camerounais<sup>838</sup>

|                 | NI <sub>1</sub>                   | NI <sub>2</sub>                   | NI <sub>3</sub>                   | NI <sub>4</sub>                   |
|-----------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| NI <sub>1</sub> | NI <sub>1</sub> NI <sub>1</sub>   | NI <sub>1</sub> NI <sub>2</sub>   | NI <sub>1</sub> NI <sub>3</sub> ? | NI <sub>1</sub> NI <sub>4</sub> ? |
| NI <sub>2</sub> | NI <sub>2</sub> NI <sub>1</sub>   | NI <sub>2</sub> NI <sub>2</sub>   | NI <sub>2</sub> NI <sub>3</sub> ? | NI <sub>2</sub> NI <sub>4</sub> ? |
| NI <sub>3</sub> | NI <sub>3</sub> NI <sub>1</sub> ? | NI <sub>3</sub> NI <sub>2</sub> ? | NI <sub>3</sub> NI <sub>3</sub>   | NI <sub>3</sub> NI <sub>4</sub>   |
| NI <sub>4</sub> | NI <sub>4</sub> NI <sub>1</sub> ? | NI <sub>4</sub> NI <sub>2</sub> ? | NI <sub>4</sub> NI <sub>3</sub>   | NI <sub>4</sub> NI <sub>4</sub>   |

Nous avons montré que le système financier camerounais présentait des innovations permanentes, tant au sein des tontines, que des *EMF modernes et élitistes* et des banques. Le mécanisme de *reproduction destructrice et créatrice* qui en constitue le moteur, est aussi un processus doué d'une *longue mémoire*<sup>839</sup>, dans la mesure où les pratiques financières historiques influencent toujours les institutions financières actuelles et leurs innovations. L'analyse historique et moderne du dualisme financier camerounais permet ainsi d'obtenir un spectre institutionnel possible constitué de différentes combinaisons institutionnelles que met en évidence notre étude (voir tableau 9.9). La *classification périodique*, dont les différentes formes institutionnelles ont été décrites et que mettent en évidence les tableaux 9.1 à 9.6, permet la description de ces formes institutionnelles en ajoutant aux caractéristiques fonctionnelles, régulationnelles et symboliques qui singularisent les différents niveaux néobraudéliens, d'autres paramètres comme le temps (période pendant laquelle les institutions sont ou étaient en vigueur), l'espace (l'endroit où elles sont ou étaient en vigueur) et l'état du monde qui y prévalait (révolution peule, protectorat allemand, condominium, mandat B de la SDN, Etat fédéral, Etat unitaire). C'est un spectre institutionnel qui ne porte pas de jugement de valeur sur la qualité « bonne » ou « mauvaise » des institutions financières, mais essaie juste de décrire leurs caractéristiques dans des contextes précis. Aussi, étant donné que la *longue mémoire* que présentent les formes institutionnelles du processus de construction du dualisme financier camerounais, montre que son analyse synchronique est intrinsèquement diachronisée et diachronisante, nous ne pouvons échapper à la question des rapports entre le système institutionnel passé, présent et son avenir.

C'est donc les structures passées et présentes du dualisme financier camerounais qui nous donnent une idée, non seulement des modes de construction des pratiques et des savoirs financiers communs qui en découlent, mais aussi de son devenir institutionnel sans pour autant prétendre à l'exhaustivité car, il n'est pas exclue, que le système financier camerounais prennent une orientation imprévisible à l'encontre des pistes que montre notre recherche.

<sup>838</sup> Nous obtenons ces combinaisons institutionnelles en combinant tour à tour chaque niveau institutionnel par tous les autres dans chaque cellule du tableau.

<sup>839</sup> On parle de *longue mémoire* d'un processus lorsque la probabilité d'un événement futur dépend de celle de ceux qui le précèdent. Mise en évidence par Andreï Markov, c'est une caractéristique des événements entre lesquels il n'existe pas d'indépendance comme le postule la loi des grands nombres. Par exemple, en météo, on sait que la probabilité d'avoir une tempête s'il a fait beau la journée d'avant n'est pas la même que s'il a plu. Les chaînes de Markov traduisent donc des chaînes d'interdépendances entre de tels événements.

Ceci dit, la diagonale  $NI_1NI_1$   $NI_2NI_2$   $NI_3NI_3$   $NI_4NI_4$  de la matrice 9.9 présente les quatre combinaisons institutionnelles futures les plus stables à cause du fait qu'elles se font entre institutions financières identiques (deux tontines, deux banques, deux marchés financiers par exemple) aux conventions financières (régularités pratiques et comportementales) déjà abouties car socialement sanctionnées. Même si les liens entre la bourse régionale des valeurs de Libreville et la bourse nationale des valeurs de Douala (cas  $NI_4NI_4$ ) ne sont pas encore clarifiés et socialement légitimés, il semble que les trois premières combinaisons institutionnelles ( $NI_1NI_1$   $NI_2NI_2$   $NI_3NI_3$ ) observées dans notre enquête de terrain soient *des états financiers stables et récurrents* dans le futur du dualisme financier camerounais, en ce sens qu'elles maintiennent une étanchéité identitaire entre les différents niveaux néobraudéliens. Notre enquête sur treize tontines montre bien comment des tontines rurales (AJEMESS par exemple), fonctionnent en réseau avec d'autres tontines rurales dans un groupement inter-villages : c'est le cas  $NI_1NI_1$ . D'autres tontines urbaines dans la même enquête sont aussi en réseau : c'est le cas  $NI_2NI_2$ . Le cas  $NI_3NI_3$  représente le réseau bancaire national qui, à travers les marchés monétaire et interbancaire, met déjà en place des chaînes d'interdépendances et d'interrelations. Ce spectre institutionnel (la diagonale) est aussi celui le moins capable de faire émerger une convention financière nationale mettant en cohérence et en communication tous les acteurs et les niveaux néobraudéliens où ils se trouvent. Cela parce que les couples institutionnels qui le composent sont mutuellement exclusifs en dehors de la monnaie banque centrale qui circule entre eux : C'est le *bonding social capital* qui prime dans ces combinaisons institutionnelles. En effet, on distingue non seulement la force des liens faibles de Granovetter<sup>840</sup>, mais aussi le « *bonding social capital* » pour désigner les liens au sein d'un groupe relativement homogène et le « *bridging social capital* » pour désigner les connexions au sein de groupes plus hétérogènes et lâches. Cette typologie insiste sur le fait que « *bonding social capital* » est efficace pour s'en sortir d'une situation sociale précaire et le « *bridging social capital* » pour progresser vers un statut socioéconomique plus sécurisé<sup>841</sup>.

Même si notre enquête de terrain ne met pas en évidence les combinaisons institutionnelles  $NI_1NI_2/NI_2NI_1$  (réseau entre une tontine rurale et une tontine urbaine), elles sont également une piste pour construire *des états financiers aux conventions financières stables et récurrentes* de ce dualisme. En fait, des affinités et de multiples liaisons existent, non seulement entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens, mais aussi entre les acteurs urbains et ruraux dans les différents régimes d'accumulation examinés. C'est également le cas des interdépendances entre les banques et la bourse nationale de valeur de Douala (cas  $NI_4NI_3/NI_3NI_4$ ) dont le cadre fonctionnel formel existe déjà depuis 1999<sup>842</sup>, mais tarde encore à connaître un essor pratique. En outre, les combinaisons institutionnelles de la matrice avec un point d'interrogation sont de deux types : celles où les conventions financières sont encore incomplètes (cas  $NI_3NI_1/NI_1NI_3$  et  $NI_3NI_2/NI_2NI_3$ ) et celles où elles sont encore inexistantes (cas  $NI_4NI_1/NI_1NI_4$  et  $NI_4NI_2/NI_2NI_4$ ).

➤ **Cas des conventions financières incomplètes (combinaisons entre institutions financières des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux et une banque)**

Notre enquête de terrain montre que ces conventions se limitent aux dépôts que font les tontines directement dans le système bancaire ou indirectement via des *EMF modernes et élitistes de types 2 et 3*. Elle montre aussi implicitement que, disposant d'un

<sup>840</sup> GRANOVETTER (M.), 1973, "The Strength of Weak Ties", *American Journal of Sociology*, 78, pp.1360-1380.

<sup>841</sup> WOOLCOCK, "Social capital and Economic Development; towards a theoretical synthesis and policy framework", in : *Theory and Society*, 27 (2), pp.151-208.

<sup>842</sup> Loi n° 99/015 du 22 décembre 1999 portant création et organisation du marché financier.

compte bancaire, les tontines peuvent bénéficier d'un découvert et profiter de la création monétaire bancaire. C'est une convention financière incomplète au sens où elle ne dit encore rien sur des rapports institutionnels réels et possibles entre les tontines en tant qu'acteurs collectifs aux buts non purement financiers, et les banques en tant qu'entreprises dont l'objectif est la gestion rationnelle de leurs bilans. De même, étant donné que certaines *EMF modernes et élitistes de types 2 et 3* deviennent des banques, cette combinaison financière traduit aussi *des états financiers transitoires*. Il est par ailleurs fondamental de chercher comment rendre cette combinaison institutionnelle opérationnelle, sachant que *les paramètres financiers pertinents* sont différents dans les deux sphères financières et sont, tantôt en corrélation positive, tantôt en corrélation négative quant on va du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau institutionnel. A titre d'exemple, comment déterminer le mode de régulation entre une institution financière où la régulation est autonome et une autre où elle est de contrôle ? L'autonomie et/ou l'hétéronomie relatives sont-elles les voies respectivement pour les tontines et les banques dans une telle configuration institutionnelle ? Quelles en seront les conséquences sur les caractéristiques respectives de ces deux institutions ? Un Camerounais non solvable aux yeux d'une banque pourrait-il avoir accès au crédit par le biais d'un réseau de tontines qui lui sert de garant ? Ce pourrait être une piste d'avenir pour mettre fin à la discrimination statistique et à la carence des financements longs qui frappent certains membres des tontines.

➤ **Cas des conventions financières inexistantes mais possibles (liaisons entre les tontines, les *EMF modernes et élitistes de types 2 et 3* et les marchés financiers)**

Ici tout est à faire par l'Etat ou à laisser faire par les acteurs eux-mêmes selon l'évolution de leurs besoins. La loi sur les marchés financiers de 1999 dit juste que les marchés financiers peuvent servir à diversifier et à sécuriser l'épargne des tontines. Ce qui peut laisser penser que les tontines vont juste servir de mobilisatrices et de collectrices d'épargne pour les marchés financiers en tant qu'habitats préférés. Comme déjà signalé, certaines tontines jouent déjà ce rôle pour des *EMF modernes et élitistes*. Cela est réducteur, car en tant qu'acteur collectif, la tontine peut être un acteur spécifique des marchés financiers en tant que porteuses d'actions collectives ou comme soutien d'un réseau dense d'économie associative au Cameroun. Etant donné que notre enquête de terrain met en évidence des tontines qui sont opposées à la régulation étatique, des tontines fonctionnant dans le cadre de la loi de 1990 sur la liberté d'association, et des tontines non opposées à une potentielle régulation étatique à condition d'avoir les pleins pouvoirs dans la gestion de leur épargne, il semble que les rapports des tontines avec la Bourse de valeur de Douala peuvent être considérés comme possibles, mais devraient être libres ou volontaires. C'est dire que les tontines qui ne voudront pas y déposer leur épargne ou y acquérir des actions devraient être libres de leurs choix au même titre que celles qui voudront y déposer leur épargne et y acquérir des actions comme acteur collectif.

Ce deuxième cas, potentiellement ouvert aux tontines qui comportent déjà un marché principal et un marché secondaire d'argent, comporterait des avantages et des inconvénients. Comme avantages, il est d'un côté facile de démontrer qu'une tontine, en tant qu'association résout le problème de la divisibilité des titres (là où un investisseur isolé ne pouvait se constituer un portefeuille optimal, l'association le fait pour lui). De l'autre côté, on peut démontrer que plus le rapport K/L est faible au sein d'une association, plus celle-ci réduit, par la mutualisation, les coûts individuels de transaction et augmente le rendement net attendu. Cet avantage serait possible pour des tontines d'une certaine taille critique (nombre de membre) à déterminer. Comme inconvénient, il serait socialement catastrophique, sauf en cas de choix volontaire, qu'une tontine se

retrouve au tapis après une spéculation financière ayant entraîné une dégringolade de ses actions. Dans l'hypothèse vraisemblable où les tontines entreraient en bourse et soutiendraient un vaste réseau d'économie associative, il serait peut-être plus avantageux pour elles *qu'un marché tertiaire d'échange collectif d'actions et d'obligations* soit aménagé uniquement pour des opérations entre tontines fonctionnant en réseau et où la spéculation financière serait exclue par une loi nationale qui s'inspirerait du fonctionnement actuel des tontines. Ayant montré que le caractère solidaire ou pas d'une stratégie financière dépendait moins de la nature formelle ou informelle de l'institution qui l'incarne, que des principes qui la définissent en amont, ce *marché tertiaire d'échange collectif d'actions et d'obligations* semble pouvoir être encadré juridiquement afin de servir de soutien aux actions collectives sans dénaturer les objectifs solidaires des tontines.

*In fine*, en dehors de la diagonale où les combinaisons institutionnelles sont introverties, plus stables mais moins susceptibles d'entraîner la naissance d'une convention financière nationale à long terme, les autres combinaisons institutionnelles semblent plus extraverties et plus capables de développer à long terme une convention financière nationale entre les deux sphères financières grâce à la communication qu'elles mettent en évidence entre les quatre niveaux institutionnels, leurs stratégies financières et leurs acteurs. La seconde diagonale ( $NI_1NI_4$   $NI_2NI_3$   $NI_3NI_2$   $NI_4NI_1$ ) met en évidence les combinaisons institutionnelles les moins stables car plus hétérogènes, mais plus proches d'une convention financière nationale parce que plus imbriquées du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> niveau institutionnel : c'est le *bridging social capital* qui l'emporte dans ces combinaisons.

## 9.7 Conclusion

Ce chapitre a essayé de mettre en évidence, tant les différentes formes institutionnelles qui se dégagent de l'analyse de l'histoire monétaire et financière du Cameroun, que les avantages de *la classification périodique* par rapport à *la classification fonctionnelle* dans l'étude et la compréhension du dualisme financier camerounais. En conséquence, ce chapitre explique aussi à quoi renvoie *la classification périodique* et comment diverge la variation de *certaines paramètres pertinents* aux choix des acteurs selon qu'ils se trouvent dans le système financier formel, dans le système financier informel ou à cheval entre les deux. Les informations qui en découlent peuvent ainsi permettre une régulation financière informée et capable d'éviter des effets pervers pour les deux systèmes financiers dont l'imbrication est une réalité récurrente dans notre analyse. Le chapitre montre, en outre, que les acteurs ont une autonomie relative que les institutions soient endogènes ou exogènes. Le rôle du temps (long, court et moyen), et celui des générations successives expliquent le fait que les institutions puissent tantôt être endogènes et tantôt exogènes dans l'analyse du dualisme financier camerounais. Enfin, une interrogation, à l'aide d'une matrice, des différentes formes institutionnelles par rapport aux différents niveaux institutionnels néobraudéliens, a rendu possible la matérialisation et l'analyse d'un spectre institutionnel et de différentes conventions financières y afférentes. Il en découle que les combinaisons institutionnelles les plus stables (très homogènes) sont les moins susceptibles de donner naissance à *une convention financière nationale* parce qu'elles sont introverties (processus de *bonding*), alors que les combinaisons institutionnelles les moins stables (plus hétérogènes) sont plus à même de le faire grâce à leur extraversion qui les lient aux autres formes institutionnelles de natures différentes (processus de *bridging*). La matrice des différentes combinaisons institutionnelles met aussi en évidence des combinaisons institutionnelles existantes mais avec des conventions incomplètes (cas tontine marché financier), et des combinaisons institutionnelles inexistantes, mais possibles autant que

leurs conventions. Etant donné que la vie économique et le système financier qui la soutient peuvent s'organiser d'une multitude de façons<sup>843</sup>, ces combinaisons institutionnelles sont autant d'orientations que peut prendre le système financier camerounais dans sa dynamique future.

---

<sup>843</sup> POLANYI LEVITT (K.), 2005, « Les principaux concepts dans le travail de Karl Polanyi et leurs pertinence actuelle », in : *Colloques. Autour de Polanyi*, De Boccard, Paris, pp.1-15.



## Chapitre 10 : Le processus historique comme mode de régulation du système financier camerounais

### 10.1 Introduction

Puisque, au bout du compte, il n'y a rien qui se tient en dehors de l'histoire, il n'y a rien non plus qui, dans un sens ou dans l'autre, ne soit historique. En conséquence, *l'analyse néobraudélienne et systémique* du dualisme financier camerounais que fait cette thèse confirme le *processus historique* comme le véritable mode de régulation du système financier camerounais en lieu et place du marché que promeut la théorie de la libéralisation financière. Celle-ci, apparue dans les années septante suite aux travaux de Mc Kinnon et Shaw, se montre en effet, non seulement postérieure à une dynamique sociale et sociétale d'ensemble dont le dualisme financier n'est qu'un aspect, mais aussi comme une simple articulation de la trajectoire conflictuelle du lien entre pratiques financières locales et pratiques financières modernes portées par un développement assimilée à une modernisation intégrale. Dans la mesure où cette trajectoire conflictuelle du lien entre pratiques/institutions financières locales et pratiques/institutions financières modernes, n'est elle-même rien de plus qu'une partie du processus historique global du Cameroun, il va sans dire que c'est celui-ci qui joue un rôle central dans la forme, l'ordre, la production des normes, les innovations et l'orientation du système financier camerounais suivant les problèmes de développement auxquels ce pays est confronté. Le chapitre précédent montre ainsi comment, au travers de *la classification périodique*, le processus historique, comme mode de régulation, est tantôt autonome dans les pratiques financières où le capital humain, culturel et social local est prédominant, tantôt de contrôle là où celui-ci est dominé par sa variante moderne, et tantôt conjointe la où ces deux composantes se trouvent simultanément comme c'est le cas dans certains *EMF modernes et élitistes*. L'histoire du Cameroun apparaît ainsi comme un concept fondamental de sa société et de sa sociabilité dont *les institutions financières historiques et populaires* soutiennent la reproduction : elle est le principe régulateur de toute expérience de développement passée et de toute attente future dans ce domaine.

Notre étude montre ainsi que *la répression financière, la libéralisation financière, les taux d'intérêt, le seigneurage, la monétisation, l'équilibre concurrentiel, les marchés parfaits, la finance de marché* et bien d'autres concepts centraux aux travaux de Mc Kinnon et Shaw, tirent leur légitimité et leur popularité scientifiques, non d'un processus historique traduisant un ensemble de pratiques financières séculaires en soutien aux multiples créations des conditions d'existence locales, mais plutôt d'un plus grand pouvoir relatif que possèdent leurs promoteurs et leur conception du développement. C'est donc un ensemble de concepts planificateurs (orientation du comportement des acteurs, des pratiques de développement, des institutions financières et des territoires) dont le pouvoir symbolique, tiré de la violence symbolique du modèle dominant<sup>844</sup>, est un instrument de légitimation en matière de développement. C'est pourtant une légitimité factice au sens de fiction paradigmatique du réel. Elle ne se base pas sur ce qui existe réellement ou a réellement existé comme ce que met en place un processus historique au sens d'un mouvement d'ensemble liant des pratiques financières en soutien au *développement réel* du passé, aux pratiques financières en soutien au développement réel d'aujourd'hui.

En conséquence, la libéralisation financière est juste *un idéal-type théorique* dans le cas du Cameroun en ce sens qu'elle n'y a aucun ancrage réel dans la longue durée des

<sup>844</sup> Celle-ci est liée au « *there is no alternative* » que déclame le modèle néolibéral de développement.

structures financières assurant la continuité des conditions d'existence nécessaires à *la reproduction durable de l'autonomie sociale* des populations. *A contrario*, notre thèse met en évidence un *idéal-type empirique, réel ou historique* étant donné que l'histoire de laquelle nous tirons les pratiques financières est celle des hommes, des faits et des choses réels du passé et du présent : il traite du vraisemblable quand l'idéal-type théorique de Mc Kinnon et Shaw traite de la vérité autoproclamée des postulats autoréférentiels des marchés parfaits.

A ce titre, ce chapitre est une reprise théorique qui, non seulement falsifie nos hypothèses de départ, mais aussi remplace les concepts planificateurs de la libéralisation financière, comme mode de régulation théorique, par les concepts planificateurs du processus historique comme mode de régulation réel. Ainsi, le lien entre le dualisme financier et le développement au Cameroun se lit et se comprend autrement une fois qu'on évince les concepts artificiels de la libéralisation financière par ceux historiques des vraies pratiques sociales et sociétales en mutation permanente de la période précoloniale à la période postcoloniale. Nous pouvons ainsi lier histoire socio-économique, histoire politico-financière et histoire des concepts. Ce qui n'est pas le cas dans la théorie de la libéralisation financière uniquement prospective.

## 10.2 Du développement, de l'histoire et des sous-systèmes financiers du Cameroun précolonial

Un raisonnement manichéen prédomine dans les analyses traditionnelles du dualisme financier et de son lien avec le développement en Afrique noire. D'après la vision néoclassique, *le compte courant du développement financier* enregistre au débit la répression financière dont les différentes manifestations sont la bonification et la fixation autoritaires des taux d'intérêts, l'orientation publique des investissements, le financement monétaire du déficit budgétaire et la multiplication des institutions financières informelles. Son crédit représente l'approfondissement financier qui se traduit concrètement par le développement des marchés financiers, la libéralisation des taux de change, la libéralisation des mouvements de capitaux, le passage des économies d'endettement aux économies de marché, la hausse du taux de bancarisation et la financiarisation sociale.

Cette façon de raisonner étant la conséquence d'une *lecture pile ou face* d'un monde qui est très souvent *pile et face à la fois* au point d'être majoritairement gris car jamais totalement blanc ni totalement noir, il nous a semblé fondamental de sortir de cette lecture simpliste qui prétend être la seule direction à suivre pour atteindre le bien-être en transformant la chose - le développement - par un ensemble d'*opérateurs symboliques* que sont les concepts dominants.

Ceux-ci sont des mises en formules d'un savoir pseudo-scientifique sur les sociétés du Sud au point d'y aliéner, au marché, l'ensemble des possibles du changement social et du système financier qui en soutient les pratiques. *L'approche néobraudélienne et systémique* du lien entre le dualisme financier et le développement au Cameroun, montre le caractère dogmatique du modèle dominant et ses limites scientifiques dans la compréhension de la complexité du réel. S'agissant du développement, nous avons montré, afin d'éviter de nous enfermer dans la poursuite du seul objectif de croissance économique, que celui-ci peut se concevoir comme *un processus permanent de reproduction durable de l'autonomie sociale et sociétale*. Etant donné, non seulement les multiples composantes de l'autonomie sociale et sociétale, mais aussi leur construction en termes de flux permanents à travers les différents régimes d'accumulation qu'a connus le Cameroun, et non en termes de stocks achevés une fois pour toutes, *l'approche*



*néobraudélienne et systémique* renforce la conception du développement comme un processus historique et multidimensionnel où le hasard intervient au sens où ce processus peut prendre des bifurcations imprévisibles.

C'est un processus de changement social et de changement institutionnel dans le temps long à travers lequel les grands et les petits acteurs<sup>845</sup> comptent tous et gardent toujours *une autonomie relative* sous contrainte d'un ensemble d'éléments structurants : l'économique, le politique, l'histoire, l'environnement, le démographique et l'international. Avant l'Etat-colonial, les *sous-systèmes financiers locaux* du Nord, de l'Ouest, du Centre-Sud et du Littoral montrent comment, sur le plan local, les rapports conflictuels et hiérarchiques entre acteurs dominants et dominés ont construit des ordres financiers originaux. Ceux-ci ont eu pour fonction de soutenir la reproduction durable de leurs systèmes de vie en finançant les pratiques de développement qui s'y développaient. Ces *sous-systèmes financiers locaux* ont tous mis en évidence des pratiques financières où les arguments culturalistes et les arguments utilitaristes étaient conjointement à la base des motivations des acteurs. Par ailleurs, les stratégies d'acteurs et leurs pratiques de développement étaient adaptées aux spécificités physiques et productives du territoire : l'agriculture et la chasse dans la forêt du Centre-Sud, le courtage et le commerce dans les côtes du Littoral, l'agriculture et le commerce dans les Grassfields de l'Ouest, puis le commerce, l'agriculture et l'élevage dans la savane du Nord. Il se démontre ici toute l'importance de la problématique *acteurs, territoires et développement*. Cette partie de notre thèse a ainsi montré que « l'unité de temps », « l'unité d'action » et « l'unité de lieu » que promeut la globalisation financière par une interconnexion et une uniformisation des pratiques et des règles financières, est plus une exception qu'une règle dans les sous-systèmes financiers locaux du Cameroun précolonial.

Dans la mesure où parler de développement, c'est parler d'espace, de territoire et d'inscription des hommes dans une matérialité physique, symbolique, institutionnelle et imaginaire, il nous a semblé important de poser la problématique du développement financier en se demandant non quel est le meilleur système financier pour assurer la rentabilité la plus avantageuse du capital en tous temps en tous lieux, mais quel est l'ordre financier et institutionnel qui permet aux différents acteurs vivant à des niveaux historiques différents au sein d'une société donnée, de reproduire durablement leur autonomie sociale. D'où un glissement méthodologique de l'analyse fonctionnelle du système financier et des institutions financières par rapport à la croissance économique, vers une *analyse périodique* qui tient compte tant du Niveau Historique (NHI<sub>i</sub>, i allant de 1 à 4) où se trouvent les acteurs, que des Niveaux Institutionnels (NI<sub>i</sub>, i allant de 1 à 4) qui caractérisent les formes institutionnelles qui y sont performantes en matière d'épargne, d'octroi de crédits et d'allocation des ressources financières à travers les différents régimes d'accumulations successifs qu'a connus le pays de la période précoloniale à la période postcoloniale en passant par la période coloniale.

Cette *approche périodique* du lien entre système financier et *reproduction durable de l'autonomie sociale* est décisive dans une recherche comme la nôtre qui met en évidence la spécificité d'un phénomène comme le dualisme financier, et qui suppose qu'il soit assigné à une certaine configuration de causes historiques et sociales qui n'a pas existé en d'autres lieux et à d'autres époques. La *classification et l'analyse périodiques* des institutions financières, au sein de laquelle le fonctionnel ne disparaît pas totalement, semble posséder un avantage comparatif dans l'inscription des pratiques financières dans une matérialité physique, symbolique, institutionnelle et imaginaire. Paramètres qui changent dans le temps long de l'histoire et les différents niveaux historiques. Nous

<sup>845</sup> Grands et petits par rapport à leur pouvoir relatif

avons ainsi mis en lumière des invariants (motivations culturalistes et utilitaristes), des répétitions (accumulation, solidarité) et des innovations (nouvelles institutions financières) à travers *le mécanisme de reproduction destructrice et créatrice de l'ordre financier et des institutions financières camerounaises*. Ce mécanisme, différent de « la destruction créatrice » de Schumpeter en ce sens qu'il n'exclut pas le passé et concerne plus la reproduction sociale durable que la croissance, montre que le présent a toujours une mémoire diachronique : l'ancien (proximité, confiance et solidarité des institutions financières historiques et populaires), se retrouve toujours dans le nouveau (certains établissements de microfinance) au point de caractériser progressivement, sur le plan financier, ce que Max Weber et Fernand Braudel appellent « un individu historique ».

En outre, l'approche périodique de l'ordre financier et des institutions financières camerounaises permet de sortir d'une considération substantive de la culture et des querelles théoriques qui en résultent au sens où on peut faire être la culture et lui faire dire ce qu'on veut suivant ses intérêts matériels et idéels. Ce fut le cas pour le confucianisme tantôt considéré comme un moteur du développement des pays asiatiques (caractère groupusculaire d'une société sachant agir et se régler en marge du pouvoir), tantôt comme un frein à ce même développement (une incitation au développement d'un capitalisme débridé lors de la crise asiatique de 1997). La culture, dans notre thèse, ne se présente pas comme un stock inaliénable, statique et homogène à travers tout le Cameroun. C'est plutôt un flux permanent au sein et entre les quatre niveaux historiques et leurs acteurs. C'est aussi et surtout, un instrument heuristique au sens où elle nous a permis de montrer les différences sur les arbitrages financiers des acteurs entre les quatre périodes historiques néobraudéliennes. S'est ainsi mis en évidence ce que nous considérons comme une pratique culturelle commune décelée dans les pratiques monétaires et financières du Cameroun précolonial. C'est-à-dire, *l'anthropophagie et l'anthropocentrisme monétaires et financiers* qui semblent être à la base des pratiques solidaires et des institutions financières populaires actuelles.

Aussi, si l'on s'en tient à ce que disait Jean Bodin qu'il n'y a de richesses que d'hommes, le clan, la famille élargie, les stocks d'esclaves et leurs flux entre les chefferies se sont avérés être des mesures et des variations de la richesse des chefs de familles, de chefs de clans ou des chefs de lignages. En conséquence, *l'anthropocentrisme monétaire et financier*, c'est-à-dire, le fait de considérer « l'Homme » comme la principale source de la valeur au point d'en faire l'objet du désir mimétique social, a conduit, tant à l'esclavage et aux morts d'accompagnement dans son aspect vicieux, qu'à la formation des acteurs financiers collectifs et solidaires dans son aspect vertueux. Si l'aspect vicieux de cet anthropocentrisme monétaire et financier a été réprimé par *l'Etat-colonial* au fur et mesure que l'idéologie anti-esclavagiste prenait corps et s'affirmait, le monopole de la violence légitime de l'Etat camerounais moderne fait toujours face à ces deux aspects au sens où l'esclavage existe encore dans certaines localités camerounaises. A titre d'exemple, le *Lamido* de Rey-Bouba reste un chef traditionnel contemporain qui se sert toujours de l'institution esclavagiste dans sa stratégie d'accumulation et dans la construction de son pouvoir politique au point de maintenir la survivance d'un *proto-Etat* et d'un *proto-mécanisme d'accumulation* dans l'Etat-moderne camerounais.

C'est un exemple qui met en évidence la complexité du réel et montre les limites analytiques de l'économisme qu'est la libéralisation financière comme seule forme de développement financier à promouvoir. En effet, cet exemple souligne, dans le cas du Cameroun, que les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux ne font pas totalement disparaître les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, mais aussi que l'Etat-moderne camerounais, donc le 3<sup>ème</sup> niveau, recompose avec les *proto-Etats* et les *proto-mécanismes d'accumulation* des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux pour affermir son pouvoir politique actuel. Ceci se concrétise par le fait que les régimes qui se

sont succédés au Cameroun depuis son indépendance en 1960, tolèrent le mode d'accumulation esclavagiste du lamido de Rey-Bouba parce que le pouvoir de ce chef traditionnel leur garantit un électorat totalement acquis : c'est le cas ici d'une *réciprocité négative* pour ceux qui gardent, malgré eux, le statut d'esclave au 21<sup>ème</sup> siècle. La libéralisation financière ne peut saisir ces différentes combinatoires et recompositions des formes de pouvoir, des régimes d'accumulations et des ordres financiers y afférents. En conséquence, un système social peut être dans un temps chronologique moderne, 2010 par exemple, mais avoir des modes d'accumulations des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux soutenus par des institutions historiques dont certaines restent « primitives » (l'institutions esclavagiste), alors que d'autres sont : soit modernes (banques et marchés financiers), soit reproduites par innovations successives comme les tontines. Celles-ci pondèrent plus le versant positif de l'anthropocentrisme monétaire et financier des paléomonnaies.

Quoique les paléomonnaies avec valeur d'usage ordinaire, comme le montre la thèse, aient été phagocytées à leur *phase de violence essentielle* par des monnaies modernes occidentales déjà à leur *phase d'élection* et ayant déjà une valeur d'échange confirmée sur le plan international, les modes d'accumulation précoloniaux qu'elles soutenaient n'ont pas complètement disparu. D'où les multiples conflits en termes d'ordres financiers non seulement entre le système financier dit formel et celui dit informel, mais aussi au sein de la sphère financière dite informelle où, comme le montre nos enquêtes de terrain, les motivations, les objectifs et les rapports à l'Etat ne sont pas les mêmes. Ces enchevêtrements et communications institutionnelles verticaux (entre niveaux historiques différents) et horizontaux (à l'intérieur des mêmes niveaux historiques), nous ont permis de montrer que les ordres financiers dominants ne réussissent pas toujours à internaliser tous les effets de leurs réformes. A titre d'exemple, la libéralisation financière qui intervient actuellement au Cameroun comme forme institutionnelle à mettre en place pour le développement financier, augmente l'avantage comparatif des *institutions financières historiques et populaires* dans la sécurisation socioéconomique et la reproduction durable de l'autonomie sociale des populations pauvres et vulnérabilisées par l'ajustement structurel. *Le compte courant du développement financier*, tel que conçu par le modèle de développement dominant, est ainsi démontré sans fondements empiriques par cette thèse. Elle montre en effet que dans le champ financier camerounais, la libéralisation financière peut tantôt devenir un débit pour les acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, tantôt un « facteur dopant » pour les activités et les institutions financières dites informelles, et, tantôt, juste une stratégie dans l'éventail de choix de plusieurs acteurs à cheval entre les deux systèmes financiers.

### 10.3 L'Etat-colonial, le développement et le développement financier : le dualisme financier historique

*L'Etat-colonial* aura revêtu plusieurs formes au Cameroun : le protectorat allemand, le territoire sous mandat, le condominium, le territoire sous-mandat de la SDN et le territoire sous-tutelle des Nations-Unies. Le trait commun à toutes ces formes institutionnelles au sein de ce que Georges Balandier appelle *le moment colonial*, est qu'elles correspondent toutes à une planification autoritaire de la gestion des ressources territoriales (sol et sous-sol), des ressources humaines (populations), des ressources institutionnelles et des ressources financières des zones occupées par les colonisateurs. Ce fut donc la première forme globale de répression en ce sens que « se développer » ou « se faire civiliser », consista à changer les modes de vie locaux par ceux des puissances coloniales. Ce que cette thèse appelle *le dualisme financier historique* n'est alors rien d'autre que la variante financière et monétaire d'un dualisme sociétal global issu de la

répression tous azimuts que subit les modes de vies des peuples et territoires colonisés obligés de tout mettre au diapason des colons qui veulent évaluer, mesurer, comptabiliser et lire le monde suivant leurs catégories.

Son analyse a montré deux variantes : *un dualisme financier classique* se concevant comme la juxtaposition d'un ordre financier allemand et d'un ordre financier local au sein de la matrice institutionnelle qu'est le protectorat allemand. Et, au sein du Cameroun sous-mandat et sous-tutelle, *un dualisme financier historique de type binaire* en ce sens qu'une sphère financière d'inspiration française (Zone-Franc) et une sphère financière d'inspiration anglaise (Zone-Sterling), configurent *un dualisme financier formel* qui coexiste avec la sphère financière traditionnelle. Ce dualisme financier historique devient dès lors la structure institutionnelle du système financier camerounais qui a permis, non seulement aux populations locales de se reproduire durablement sur le plan socioéconomique et politique, mais aussi au *proto-capitalisme bâtard et irrationnel* de l'Etat-colonial, parce que tributaire des opportunités contingentes, de s'enraciner. En outre, *le dualisme financier historique* apparaît aussi comme l'ordre financier le plus optimal, tant pour la continuité des deux identités financières en conflit suite à la rencontre coloniale, que pour la pérennité des liens qui se sont tissés entre eux: notre thèse soutient que c'est à une telle dynamique qu'aurait dû correspondre le développement financier à cette période et non à la tentative affichée de remplacer les ordres financiers et monétaires traditionnels par ceux venus d'Occident.

Le *dualisme financier historique* est aussi riche d'autres enseignements : aucune linéarité n'est vérifiée dans la succession des NHI<sub>i</sub> et des NI<sub>i</sub> correspondants, i allant de 1 à 4. Le Cameroun pouvait déjà avoir des banques modernes et être en contact avec les places financières mondiales alors qu'il n'existait pas encore comme Etat au sens moderne du terme. D'où un décalage permanent entre la linéarité du temps chronologique sur lequel se calque le temps court des ordres financiers modernes que promeut la libéralisation financière, et la non linéarité du temps long historique qui détermine la structure institutionnelle de base du système financier camerounais que sont les tontines. Par exemple, la crise des *Subprimes* se calque bien sur le temps chronologique (2008) où les spéculateurs ont utilisé le temps moyen de la conjoncture américaine pour se construire des stocks de richesses financières les plus hauts possibles, sans tenir compte du fait que les flux et les reflux de richesses réelles sont nécessaires à la compensation des stocks de produits financiers transformés en capitaux gardés par devers eux. Il se crée dès lors comme « une trappe » où tombent tous les produits financiers sans contreparties réelles : c'est la crise dont on en sortira que lorsque l'économie réelle comblera le déficit de la contrepartie réelle, c'est-à-dire « la trappe », par l'annulation de la contradiction au sein du circuit économique entre les flux financiers et les flux et reflux des stocks réels.

*A contrario*, la majeure partie des tontines camerounaises présente cette caractéristique structurelle et donc de long terme, de lier intimement leur richesse financière aux flux et reflux des stocks réels par ce qu'elles ne font pas de spéculation en créant par titrisation des produits financiers risqués, mais fonctionnent grâce à ce que leurs membres ont gagné dans l'économie réelle formelle ou informelle. En conséquence, du *dualisme financier historique* émerge deux réalités fondamentales :

1/ La séquence didactique : *échanges de biens et services* → *monnaies* → *crédits* est moins vraisemblable dans l'histoire financière et monétaire du Cameroun précolonial que la séquence : *échanges de biens et services* → *vaste réseau de dettes et de créances* → *crédits* → *paléomonnaies*.

2/ La propriété des paléomonnaies d'être à la fois des étalons de référence (valeur d'échange) et des produits d'usage courant (valeur d'usage), semble être ce qui fonde, après leur disparition, ce lien fonctionnel étroit entre la sphère financière de la tontine et la sphère réelle.

Ce point de notre thèse est susceptible d'entraîner l'esquisse d'une théorie monétaire et du crédit moins fonctionnelle par rapport au marché, que par rapport à *la reproduction durable de l'autonomie sociale et sociétale*. En effet, le fait d'analyser la monnaie comme un fait social total, une institution et donc, comme un mode de coordination, n'aboutit pas aux mêmes conséquences que l'approcher suivant le postulat de rareté qui régit l'économie formelle. Une preuve : l'autonomie sociale et sociétale étant un processus, lorsque *les demandes notionnelles* de crédits des Camerounais modestes ne sont pas satisfaites à cause de la discrimination statistique qu'ils subissent de la part du système financier classique, c'est la mobilité des biens, les échanges de services, la distribution des richesses et les déplacements des hommes qui sont ainsi soit bloqués, soit permis uniquement dans la seule partie de la société qui ne connaît pas de rationnement. Or, les échanges des biens et services ainsi que la mobilité des facteurs de production étant nécessaires à *la reproduction durable de l'autonomie sociale et sociétale*, ce sont les institutions financières dites informelles qui permettent à l'autre partie de la société exclue des transactions financières formelles, de se reproduire durablement en lui trouvant des financements pour ses pratiques de développement. Donc, au lieu de bloquer les effets multiplicateurs d'une politique de développement comme le dit *la libéralisation financière*, le dualisme financier camerounais semble plutôt pouvoir mieux les diffuser dans tous le corps social. Il est dès lors important de tenir compte de l'impact de la nature de la politique monétaire (expansive ou restrictive) sur les activités financières des institutions financières informelles où le numéraire et les billets sont assez utilisés. Une politique monétaire restrictive peut par exemple entraîner une baisse de l'activité économique globale suite à une baisse de la base monétaire qui affecte négativement le secteur financier dit informel.

La séquence *échanges de biens et services* → *vaste réseau de dettes et de créances* → *crédits* → *paléomonnaies* semble correspondre à une approche substantive de la monnaie, du crédit et de l'économie. En effet, si l'hypothèse vraisemblable suivant laquelle les niveaux de richesses, d'aptitudes et de dotations factorielles des  $NH_i$  sont inégaux autant que ceux de leurs acteurs respectifs, alors l'équilibre entre les créances et les dettes au sein des  $NH_i$  et entre eux est plus une exception qu'une règle. Ceci est fondamental car *la reproduction durable de l'autonomie sociale* des différents acteurs des  $NH_i$  ainsi que celle des  $NH_i$  eux-mêmes en tant que systèmes sociaux, impliquent de permanents déséquilibres entre les caractéristiques du régime d'accumulation en vigueur pendant une tranche de temps chronologique, et les moyens dont disposent les différents acteurs et leurs systèmes pour y répondre. En conséquence, la postériorité du crédit et de la monnaie par rapport au vaste réseau de dettes et de créances en circulation dans la société, prouve que le crédit et la monnaie ne sont qu'une *comptabilité des transactions* nécessaires à la reproduction sociale et sociétale. Ainsi, le but primordial de cette *comptabilité transactionnelle* ne peut être un équilibre entre les dettes et les créances en circulation car cet équilibre est non seulement anecdotique parce qu'exceptionnel, mais implique aussi l'arrêt des diverses circulations factorielles nécessaires à la reproduction sociale et sociétale durable par la construction des autonomies individuelles et collectives.

Cette approche substantive montre que la monnaie et le crédit sont des institutions au service d'une coordination, d'une redistribution et d'une compensation des échanges entre les  $NH_i$  et entre leurs acteurs. Les tontines camerounaises démontrent par exemple que l'accumulation des produits financiers y est encore moins recherchée que la

circulation rotative du crédit entre tous les membres de la tontine. Ce sont les contraintes de centralisation d'une épargne collective et de redistribution symétrique du crédit qui y sont prédominants. En outre, les garanties à fournir pour avoir accès au crédit sont basées plus sur *la réputation sociale*, que sur des biens matériels et financiers des membres de la tontine. Autrement dit, c'est la souveraineté sociale et la crédibilité qui en résulte qui garantissent la pérennité du groupe et sa reproduction par delà les dotations factorielles de ses membres.

Ce résultat implique une modification draconienne dans le modèle dominant. Le développement, phénomène de long terme, y est le plus souvent contraint par les équilibres financiers de court terme tant au niveau microéconomique que macroéconomique. Or, si nous supposons  $NH_1$  et  $NH_2$  déficitaires et endettés par rapport aux  $NH_3$  et  $NH_4$ , alors une politique de développement axée sur *la reproduction durable de l'autonomie sociale et sociétale* permettrait aux  $NH_1$  et  $NH_2$  de poursuivre leurs plans de développement malgré leur déficit et leur endettement. Ceci veut dire, contrairement à ce qui a été fait dans le cadre des PAS, que les compensations des créances et des dettes en circulation entre les quatre niveaux néobraudéliens (équilibres financiers), sont subordonnées à l'objectif de long terme qu'est le renforcement des capacités de reproduction durable de l'autonomie sociale de chaque niveau historique et de ses acteurs. En effet, si le fait que l'Homme soit mortel n'arrête pas les transactions et les échanges entre les Hommes, alors les déficits financiers et l'endettement national ou international ne peuvent bloquer les opérations de production, de consommation et de circulation qui concourent à garantir à long terme des paiements réguliers.

Autrement dit, autant l'objectif de développement semble pouvoir l'emporter sur les équilibres financiers lorsque la monnaie et le crédit sont appréhendés comme des instruments de la comptabilité à terme des transactions sociales, autant le continuum de systèmes sociaux  $NH_i$  ( $i$  allant de 1 à 4) semble, en tant qu'entité sociologique souveraine et autonome, capable de garantir les dettes et les créances globales entre les  $NH_i$ . En conséquence, le  $NH_i$  qui s'endette aujourd'hui épargne de l'effort, du travail et du temps en utilisant les ressources produites hier par un autre  $NH_i$ . Ceci est aussi valable entre les acteurs au sein des  $NH_i$ . Dans une analyse inter temporelle de l'exemple  $NH_1$  et  $NH_2$  endettés et déficitaires vis-à-vis de  $NH_3$  et  $NH_4$ , il apparaît que la mobilisation demain de l'épargne de  $NH_1$  et  $NH_2$  (temps, effort, travail), est la garantie de remboursement futur de  $NH_3$  et  $NH_4$ . Donc,  $NH_3$  et  $NH_4$  épargnent plus pour demain qu'ils ne prêtent aujourd'hui aux  $NH_1$  et  $NH_2$ , alors que ceux-ci prêtent plus à terme à  $NH_3$  et  $NH_4$  qu'ils ne s'endettent. Aussi, *le principe comptable* nécessaire à la mobilité factorielle fondamentale à la reproduction durable de l'autonomie sociale et sociétale, peut consister à considérer que celui qui s'endette aujourd'hui épargne aujourd'hui en efforts, travail et temps, alors que celui qui prête aujourd'hui épargne aussi pour demain en efforts, travail et temps. Les cycles de la tontine camerounaise et sa grande flexibilité mettent déjà en évidence ce genre de mécanismes.

Parlant cependant de dualisme financier, il est inévitable de chercher à comprendre comment un système financier favorable à *la reproduction durable de l'autonomie sociale* peut fonctionner conjointement avec les banques et les tontines dont les caractéristiques fonctionnelles et objectivables ne sont pas les mêmes.

Cette interrogation est centrale car un tel système financier met en évidence l'importance de la confiance et de la solidarité, c'est-à-dire du sacrifice dans la collecte de l'épargne et l'allocation des ressources. Paramètres qui peuvent faire apparaître une incompatibilité entre banques et tontines dans l'approche de la confiance et la pratique de la solidarité. S'agissant de la confiance, le système bancaire classique a une conception exogène de la confiance en ce sens qu'elle y est semblable à une variable muette qui

« s'allume » lorsque le client a des garanties matérielles et financières, et « s'éteint » dès lors qu'il n'en a pas pour appuyer sa demande de crédit et celle d'autres services financiers de base. C'est donc une caractéristique exogène à la personne, c'est-à-dire, son revenu de long terme (sa richesse), qui fait naître la confiance. La solidarité qui se pratique entre la banque et son client devient dès lors purement mécanique en prenant la forme du respect réciproque des engagements et des échéances contractuels. Cette approche exogène de la confiance est très peu crédible parce qu'elle est sociologiquement désencastrée et repose sur une des contingences de la reproduction sociale qu'est l'accumulation des moyens financiers et matériels. La crise des *subprimes* n'est rien d'autre que la carence d'un double excès d'une confiance exogène : celle des prêteurs et des emprunteurs dans leur capacité à maîtriser le risque, et surtout, celle des politiques et des économistes dans la capacité du marché à s'autoréguler.

Au sein de la tontine, la solidarité est un acte réel au sens où elle se concrétise par l'existence des *caisses secours* pour venir en aide aux membres en difficulté. La confiance n'y est pas exogène, mais endogène car déterminée par la réputation sociale d'un acteur. A ce titre, ce n'est pas une contingence de la reproduction sociale comme l'accumulation des biens financiers et matériels, qui la détermine, mais *la permanence catégorielle qu'est le système social*. Nous retrouvons ici une conséquence du décalage entre l'approche formelle d'une finance imbibée de positivisme scientifique, et l'approche substantive d'une finance auréolée de valeurs sociologiques comme la responsabilité altruiste. Aussi, comme *la reproduction durable de l'autonomie sociale* des uns, au sein du système bancaire, semble être l'accumulation de biens financiers et matériels alors que d'autres, dans le système financier informel, la considère comme *la pérennité et la souveraineté de l'Être social autonome*, les tontines, incapables de produire de la monnaie et d'allouer des crédits de long terme, peuvent jouer le rôle d'institutions financières qui garantissent la crédibilité de leurs membres au sein du système financier classique. Ce serait une façon de palier une incompatibilité dans l'approche des mécanismes financiers, que de permettre aux deux secteurs de garder leurs caractéristiques tout en communiquant sur le plan institutionnel. Reste à savoir ce que va donner la confrontation entre les deux formes de confiance sur le type de garantis à fournir. *La confiance exogène* du système financier classique ne va-t-elle pas contaminer *la confiance endogène* du système financier informel par une évaluation positiviste de son réseau interne de dettes et de créances que l'on sait plus flexible et régit par des considérations plus sociales que techniques et financières ?

#### 10.4 Les différentes formes institutionnelles et les aspects de l'erreur de séniorité

Les NI<sub>i</sub>, malgré leurs caractéristiques respectives (contraintes de réciprocité, de redistribution et de solidarité plus prononcées aux NI<sub>1</sub> et NI<sub>2</sub>, qu'aux NI<sub>3</sub> et NI<sub>4</sub> où prédominent l'accumulation individuelle), se distinguent à travers deux formes institutionnelles globales qui se combinent à de degrés divers dans *le dualisme financier camerounais*, tant dans sa version classique, sa version binaire que sa version moderne. D'un côté, des institutions financières issues d'un *évolutionnisme juridique* parce qu'elles sont le résultat, en longue période, d'un ensemble de pratiques de développement culturellement marquées qui, de façon incrémentale, leur donne naissance. Les NI<sub>1</sub> et NI<sub>2</sub> sont majoritairement de ce type. De l'autre côté, et non moins protagonistes du développement, les institutions financières nées d'un *constructivisme juridique*. Elles sont généralement modernes, d'installation rapide et brutale car mises en place par un volontarisme politique modernisateur. Les NI<sub>3</sub> et NI<sub>4</sub> sont majoritairement de ce type. Encore une fois, c'est *le dualisme financier* qui permet à ces deux formes de

tenir ensemble et d'entretenir des liens par des chevauchements entre les deux ordres financiers en place au Cameroun.

En outre, la lecture de *la libéralisation financière* n'est plus la même une fois que nous prenons en compte dans l'analyse non seulement ces deux formes institutionnelles, mais aussi la hiérarchie entre temps court, temps moyen et temps long. L'analyse sous contrainte de la stratification temporelle et des deux formes institutionnelles en présence au Cameroun, met en évidence *une erreur de séniorité* dans la théorie de M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw. Cette *erreur de séniorité* implique un ensemble de conséquences qui entament les constats, la pertinence des politiques préconisées et des objectifs visés par *la libéralisation financière*.

Le premier aspect de l'erreur de séniorité met en lumière le fait que les institutions financières dites informelles, en l'occurrence les tontines, sont antérieures aux institutions financières dites modernes : les banques et les marchés financiers. En n'intégrant pas dans leur théorie la hiérarchie entre les temporalités braudéliennes et la nature plus ou moins rigide des institutions qu'elles induisent, M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw perdent de vue le fait qu'il est très peu probable qu'une politique conjoncturelle comme *la libéralisation financière*, puisse entraîner *un effet d'éviction* sur les institutions financières traditionnelles construites en longue période. En conséquence, c'est un *effet de cliquet* des pratiques et des institutions financières dites informelles qu'on observe au Cameroun en particulier et Afrique noire en général. Ce qui implique, soit *un effet d'hystérésis* que connaissent les systèmes financiers subsahariens après la libéralisation, soit alors que le dualisme financier n'y a pas pour cause principale une répression financière qui lui est postérieure. Toute l'inertie des institutions financières locales issues de *la longue durée* plombe ainsi les effets attendus d'une politique issue du temps moyen de la conjoncture. Cette thèse montre ainsi que le temps long est un élément structurant à prendre en compte dans l'analyse des systèmes financiers. Le temps long ne respecte pas tout ce qui se fait sans lui en matière de développement en général, et de développement financier en particulier.

La deuxième composante de l'erreur de séniorité va dans le même sens que la première. Elle souligne le fait que l'Etat-subsaharien et camerounais, au sens moderne du terme, est *coupable par contumace* dans la théorie de la libéralisation financière. Cet Etat que M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw disent être responsable de *la répression financière* qui engendre le secteur financier informel, n'existe que depuis les années 1960. En conséquence, le « mieux-d'Etat » et le « moins-d'Etat » comme politiques devant mettre fin aux différents aspects de la répression financière, ne peuvent éliminer *un dualisme financier camerounais dont la dimension historique prouve qu'il est le résultat de la répression des institutions monétaires et financières locales par les institutions monétaires et financières métropolitaines pendant la période coloniale*. Ceci n'est pas négligeable en termes d'impact sur les instruments qu'utilise la libéralisation financière pour éliminer le dualisme financier. En effet, même si la sphère financière informelle subit les effets d'une manipulation des taux d'intérêts à travers l'influence de celle-ci sur la base monétaire, les études, donc celles du FMI, montrent que les taux d'intérêts sont positifs en Afrique noire depuis les années nonante, mais sans ralentissement des pratiques financières informelles. La raison est simple : un système financier local qui existait avant l'Etat moderne et ses taux d'intérêts, ne peut disparaître parce que cet Etat moderne renonce à leur fixation autoritaire.

Ce constat nous a permis de montrer un troisième aspect de l'erreur de séniorité. C'est la confusion que font M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw entre *une répression financière directe* et *une répression financière indirecte*. La première forme est dite indirecte, parce que ce n'est pas un Etat souverain qui l'exerce sur son propre système financier, mais plutôt des



puissances coloniales sur les institutions financières et monétaires des colonies par le biais de l'administration coloniale. La deuxième forme est dite directe une fois que ce sont les Etats souverains africains qui l'exercent sur leurs propres systèmes financiers dès 1960. Une conséquence en résulte tant pour le Cameroun que pour l'Afrique noire : quelle est l'ordre de causalité du dualisme financier entre la répression financière directe et la répression financière indirecte ? *Une fois que nous considérons la causalité au sens de Granger, nous-nous rendons compte que l'explication du dualisme financier camerounais à partir de la seule répression financière directe est moins pertinente que la même explication avec une prise en compte à la fois de la répression financière indirecte et de la répression financière directe* : la mutilation de l'histoire par M<sup>c</sup> Kinnon et Shaw entraîne donc une perte de variables pertinentes pour leur modèle qui gagnerait à être rétro prospectif afin d'avoir une emprise sur le réel.

Cette mutilation de l'histoire met sur orbite le quatrième aspect de l'erreur de séniorité qu'est *l'erreur de calibrage dans la typologie des différentes formes de répression financière*. De 1800, début de notre étude, aux années 2000 sa fin, l'Afrique noire et le Cameroun ont connu plusieurs types de répression financière dont les caractéristiques temporelles, institutionnelles et symboliques en matière de développement, figurent dans le tableau 2.3 de la première partie : *la répression financière coloniale (1800-1960), la répression financière post-coloniale de deux types : type keynésien (1960-1980) et type néoclassique et spécifiquement monétariste (depuis les PAS en 1980)*. D'où le fait qu'au sens large et logique, une répression financière ne caractérise pas seulement l'action interventionniste d'un Etat sur le fonctionnement et l'organisation du système financier. Elle consiste à promouvoir un ordre financier spécifique au détriment d'autres qui ne correspondent pas à un ensemble d'intérêts idéels et matériels dominants dans la conception du développement à une période historique donnée. A titre d'exemple, de nombreux Etats occidentaux redeviennent interventionnistes sur le plan financier après la crise des *subprimes* parce que le *système financier hyper libéralisé* est devenu, avec la crise, une institution en déchéance en matière de développement financier. Ce *système financier hyper libéralisé* est actuellement réprimé par les Etats afin de mettre en place un système financier plus régulé, mieux contrôlé et plus responsable de l'impact de ses actes sur la société.

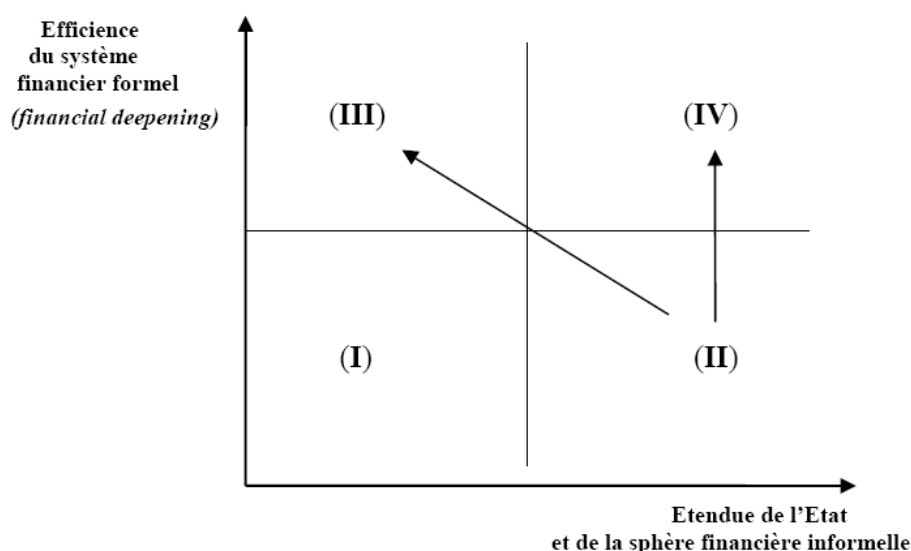
Le cinquième aspect de l'erreur de séniorité de M<sup>c</sup> Kinnon et Shaw met en évidence l'aliénation du développement financier camerounais et subsaharien aux trajectoires de développement financier des pays du Nord. Cette aliénation se caractérise par le fait qu'étant donné que les pays occidentaux ont, soit des *Market Oriented Financial Systems* (USA, Angleterre...), soit des *Bank Oriented Financial Systems* (Belgique, Allemagne, France...), le modèle de Mc Kinnon et Shaw implique que le développement financier des pays dits en retard de développement ne peut se faire que dans ces deux voies. Il en résulte inéluctablement une *planification exogène* de la trajectoire du développement financier de nombreux pays du Sud par la construction d'un choix binaire qui limite l'ensemble des possibles socio-historiques dans ce champ financier. Celui-ci n'est plus le résultat du choix temporaire et sans cesse ajusté d'un ordre financier par un système social suite à un long processus de création et de sélection sociale, mais un enfermement de cette capacité d'auto-institution des sociétés au sein d'une pseudo scientificité que les trajectoires des pays dits développés confèreraient à la théorie de la libéralisation financière. Ce qui consiste, pour le modèle dominant, à proclamer une espèce de « fin de l'histoire » en ce qui concerne les modalités du développement financier : c'est soit un système financier centré sur le marché, soit un système financier centré sur les banques qu'il faut mettre en place.

Le caractère socialement régressif et non opportun de certaines réformes entraîne que notre thèse analyse les institutions non de façon fonctionnelle ou dysfonctionnelle pour le

marché, mais suivant leur importance par rapport aux pratiques de développement des acteurs dans les niveaux historiques et institutionnels où elles se trouvent : *c'est une analyse périodique*. Dans ce cas, les institutions traduisent des valeurs, des savoirs sociaux, une éthique, des routines et un style de vie<sup>846</sup> où il est très peu probable que « se développer » consiste à éliminer des institutions comme les tontines qui, de façon historique, permettent une reproduction du lien social et de la sécurisation collective, pour s'engager aveuglement dans la modernisation dont le plus grand échec social est la déliquescence de la sécurisation collective par un modèle où l'individualisme est érigé en seule forme comportementale efficace<sup>847</sup>. Contrairement au *financial deepening* favorable uniquement à l'acteur économique individualiste, le dualisme financier camerounais offre aux pays une possibilité d'un développement financier préservant à la fois les mécanismes de sécurisation collective dans sa sphère informelle, et les mécanismes de soutien aux pratiques des acteurs des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux dans sa sphère formelle.

Considérons le graphique 10.1 ci-dessous.

**Graphique 10.1** : Efficience du système financier formel et étendue de l'Etat



Source : conception de l'auteur

L'axe des abscisses traduit la répression financière parce que l'étendue de l'Etat est positivement corrélée à celle de la sphère financière informelle. L'axe des ordonnées représente le *financial deepening* supposé négativement corrélé à l'étendue de l'Etat et à celle de la sphère financière informelle. L'analyse de Mac Kinnon et Shaw place les systèmes financier camerounais au quadrant (II) où l'Etat est aussi étendu que le système financier informel alors que l'efficacité du système financier formel est faible<sup>848</sup>.

<sup>846</sup> Il faut noter que ce style de vie que soutiennent les tontines n'est pas exclusivement le fait des pauvres même si on y rencontre plusieurs ménages à faibles revenus. On trouve en effet en Afrique subsaharienne des hommes d'affaires modernes faisant partie de tontines alors qu'ils sont très loin d'être pauvres au sens économique du terme. Cette remarque est importante parce que le rapport économique 2006 du FMI sur l'Afrique a tendance à dire que le grand nombre de pauvres réduit l'étendue des services financiers comme si posséder un compte bancaire permet de sortir de la pauvreté qui causerait elle-même l'informalisation du système financier.

<sup>847</sup> DONZELOT (J.), 2006, « Refonder la cohésion sociale », *Esprit*, n° 330, Paris, pp.5-23.

<sup>848</sup> L'étendue de l'Etat traduit ici son intervention dans plusieurs domaines économiques dont le

Augmenter l'efficacité du système financier formel passe par une politique dont la stratégie gagnante en matière de développement, consiste à passer du quadrant (II) [Etat étendu, large système financier informel, faible approfondissement financier], au quadrant (III) [faible intervention de l'Etat, faible étendue du système financier informel, grand approfondissement financier]. Or, le quadrant (IV) donnant la même efficacité au système financier formel que le quadrant (III), il est possible qu'un Etat africain interventionniste puisse à la fois mettre en place *le financial deepening* et garder aussi une sphère financière informelle développée en optant pour une politique qui oriente ses ordres financiers du quadrant (II) au quadrant (IV). Cette trajectoire montre qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre un Etat interventionniste, un large système financier informel efficace et l'approfondissement financier. Cette voie semble plus indiquée aux Etats subsahariens qui, compte tenu de leur jeunesse, doivent encore se construire tout en organisant leurs systèmes financiers progressivement par rapport aux problèmes de leurs populations majoritairement démunies.

Notre thèse s'inscrit en faux par rapport à cette façon qu'a la libéralisation financière de prendre en captivité les autres formes d'organisations financières qui existent et sont utiles au développement. Elle montre que même les institutions financières sont des constructions sociales soumises à la contingence historique comme toutes les autres. On ne peut les analyser correctement en les soustrayant de leur contexte culturel, social et historique sous prétexte de produire des connaissances qui vaudraient universellement et se présenteraient comme des vérités transcendant la période transitoire dans laquelle se trouve obligatoirement le système financier de tout pays en développement. Elles sont loin d'être les solutions uniques à des problèmes de développement. Les institutions financières actuelles du Cameroun représentent juste, à un moment historique donné, la traduction symbolique et fonctionnelle de la rationalité positive (au sens de droit positif) de la société considérée. C'est-à-dire, le degré de compréhension auquel cette société est parvenue concernant la logique de son propre fonctionnement et sa reproduction durable comme entité sociale autonome. Il est donc impossible de comprendre, comme cherche à le faire la théorie de la libéralisation financière, les liens entre les institutions financières formelles et informelles camerounaises et son développement, sans mettre en évidence les processus historiques dont elles résultent, et qui restituent toute son épaisseur historique et sa cohérence au dualisme financier camerounais.

Avoir fait, dans cette thèse, une étude en longue période de ces institutions financières nous a permis de montrer que ce cinquième aspect de l'erreur de séniorité de M<sup>c</sup> Kinnon et Shaw entraîne un décalage entre *le développement financier idéal-typique* que représente la libéralisation financière, et *le développement financier réel et effectif* qui se fait. Au Cameroun, le système financier se caractérise ni par un *Market Oriented Financial System*, ni par un *Bank Oriented Financial System*, mais par ce que nous appelons un *Dual and Hybrid Oriented Financial System*. C'est un système financier où la sphère financière dite formelle et la sphère financière dite informelle se « contaminent » mutuellement des pratiques financières de chacune, mais aussi, gardent leurs spécificités. Par ailleurs, les établissements de microfinance font leur apparition et mettent aussi en place des innovations financières par imitation des pratiques à la fois modernes et historiques. En conséquence, la libéralisation financière n'est pas du développement financier à elle toute seule. Elle correspond à une modernisation financière qui en constitue juste une composante. Celle-ci ne peut au mieux que satisfaire

---

système financier. Les corrélations que traduisent les axes entre l'étendue de l'Etat, celle du système financier informel et l'approfondissement financier sont des hypothèses implicites du modèle de Mac Kinnon et Shaw.

une toute petite partie de la demande de services et de produits financiers de la population camerounaise dans son intégralité.

*Un système financier de développement* semble être, d'après notre thèse, celui qui permet à tous les acteurs de développement d'avoir accès aux moyens de financement compatibles à leurs pratiques de développement quels que soient les niveaux historiques où ils se trouvent. Il en résulte que le développement financier est un processus permanent de recherche de compatibilité entre le projet de société poursuivi, et l'ordre financier qui peut le mieux le soutenir financièrement. Le dualisme financier camerounais est, aux niveaux historiques où se trouve ce pays, le meilleur ensemble institutionnel cohérent de mise en rapport des acteurs avec des niveaux de richesse différents, des anticipations et des objectifs de développement divergents. Ce dualisme financier sera présent tant que les populations camerounaises n'auront pas trouvé mieux pour épargner et avoir accès sans discrimination statistique aux ressources financières à quelques niveaux historiques où elles se trouvent.

### **10.5 L'Etat-développeur, le développement et le développement financier : le dualisme financier moderne**

La dernière forme de dualisme financier que met en évidence cette thèse est dite moderne parce que tous les éléments qui caractérisent la modernité financière, institutionnelle et monétaire du Cameroun sont déjà en place : un Etat moderne, une monnaie moderne le FCFA, un taux de change, une banque centrale puis des politiques monétaires et budgétaires. La période qui va de 1972 à nos jours montre ainsi comment, après une phase de grande prospérité de *l'Etat développeur* jusqu'en 1987, celui-ci entre dans une période de crise qui voit arriver les ajustements structurels.

La première phase se construit autour d'un régime d'accumulation modernisateur dont les principales articulations sont le secteur agricole dont on veut augmenter la productivité, une agro-industrie que l'on veut construire par des emprunts internationaux, et un parti politique unique censé réaliser l'unité nationale nécessaire à la mobilisation de toutes les forces vives au service du développement. Au sein du système financier, la doctrine keynésienne de l'argent bon marché triomphe et aboutit à une politique de répression financière qui, aidée par les termes de l'échange favorables, va induire *une phase de dualisme financier en veilleuse* en tentant une articulation par redistribution des fruits de la croissance nationaliste par les canaux communautaires. Le pilier de ce régime d'accumulation modernisateur est un Etat où les contraintes de réciprocité, de centralisation et de redistribution forment un système politico-financier : c'est *l'Etat-tontine*. C'est-à-dire, un Etat dont les représentants au sein de ses gouvernements successifs sont semblables aux membres d'une tontine. Ils apportent tous du soutien populaire au régime en place et reçoivent en retour des ressources qu'ils redistribuent au sein des réseaux populaires dont ils sont les têtes de pont. En conséquence, les banques étaient dirigées par des fidèles du pouvoir qui ont mis en place une politique d'octroi de crédits suivant des critères plus politiques qu'économiques. La conséquence a été un système bancaire en banqueroute vers les années 1980 suite à un niveau de créances douteuses extrêmement élevé par rapport aux fonds propres disponibles.

Avec la crise, plusieurs banques ont été privatisées et d'autres ont fermé leurs portes lors de la deuxième phase qui est celle du régime d'accumulation basé sur l'ajustement structurel. Celui-ci est centré autour des « postulats gagnants » de l'économie néoclassique dont la politique de libéralisation financière est le pilier sur le champ financier. Alors que les populations ayant subi des pertes sèches lors de la faillite et les privatisations bancaires n'avaient jamais été indemnisées par l'Etat qui en était

propriétaire, l'ajustement structurel a renforcé, non seulement la sécurisation du système bancaire par un durcissement supplémentaire des conditions d'accès au crédit, mais aussi la précarisation des populations par deux baisses de salaires successives et de massifs licenciements orchestrés par un Etat en « cure d'amaigrissement ».

D'où la naissance d'une *phase de dualisme financier exacerbé* car les populations ont révélé leurs préférences en ravivant et en diversifiant des pratiques et des institutions financières informelles qui sont redevenues des nouveaux recours légitimes pour elles dans une période où les équilibres macroéconomiques de court terme devinrent prioritaires à la reproduction durable de l'autonomie sociale et sociétale. Les réformes induites par l'ajustement structurel ont entraîné le remplacement d'un *Etat-tontine monopartiste* par un *Etat-tontine multipartiste* étant donné que ce sont les groupes hégémoniques qui avaient accumulé lors de la phase de prospérité, qui dominent toujours le champ politique et ont pris des actions dans les nouvelles banques privatisées. Le système financier est ainsi passé d'une structure monopolistique du temps de l'*Etat-tontine monopartiste*, à une structure oligopolistique qui ne résout pas les problèmes d'accès aux services financiers de base des classes populaires. D'où l'*effet d'hystérésis* que l'on observe de nos jours dans la phase de dualisme financier exacerbé alors que la libéralisation a été mise en place depuis les années 1980.

Le *dualisme financier moderne* se caractérise aussi par la naissance de nouvelles institutions financières qui sont en concurrence monopolistique. Aux tontines, *institutions historiques et populaires ayant une légitimité historique en matière de développement*, s'ajoutent aujourd'hui, non seulement de nouvelles banques jadis absente du paysage financier camerounais, mais aussi des établissements de microfinance. Nous considérons certains de ceux-ci comme *des institutions modernes et élitistes possédant une légitimité conjoncturelle en matière de développement*. Les innovations financières dont ils sont les initiateurs empruntent à la fois au système financier formel et au système financier informel. Elles montrent ainsi que le système financier camerounais ne peut se développer en échappant à son sentier de dépendance historique. D'où une typologie institutionnelle selon laquelle, la flexibilité des institutions financières, entendue comme leur capacité d'adaptation aux besoins des acteurs suivant les conjonctures, regresse au fur et à mesure que l'on va des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens, aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. Les *institutions historiques et populaires* (les tontines) sont largement plus flexibles que les *institutions modernes et élitistes de type 1*, eux-mêmes plus flexibles que les types 2 et 3 dont les exigences juridiques et de fonds propres sont plus élevées. Les *institutions modernes et élitistes de types 2 et 3*, sont non seulement plus flexibles que les banques secondaires, mais aussi présentent un *mimétisme ascendant* vers celles-ci lorsque la réussite est au rendez-vous, et un *mimétisme descendant* vers les tontines quand leurs activités ne décollent pas. D'où une situation de concurrence monopolistique entre les tontines, les banques et les établissements de microfinance au niveau de l'offre de produits financiers. Le monopole des tontines réapparaît dans leur approche de la pauvreté où le lien social est central dans la promotion d'une *autonomie sociale de long terme*, alors que les banques et les établissements de microfinance promeuvent l'*autonomie économique de court terme*.

Les enquêtes de terrain apportent d'autres enseignements. En termes de régulation, notre thèse insiste sur un ensemble de paramètres dont la variation (voir graphiques 9.2 et 9.3) n'est pas identique selon qu'il s'agit du système financier formel, que du système financier informel. C'est par exemple le cas d'un paramètre comme *la dépendance par rapport aux capitaux extérieurs* qui augmente au fur et à mesure que l'on va des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques, aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux. Aussi, plusieurs types de régulation se superposent et interagissent dans le système financier camerounais comme le montrent les tableaux de flux et de stocks institutionnels analysés au chapitre 9 : Une régulation

autonome au sein *des institutions financières historiques et populaires*, une régulation de contrôle régionale des banques et des établissements de microfinance par la COBAC, puis la régulation de contrôle internationale sur le système bancaire camerounais. La régulation de contrôle régionale et internationale affecte aussi les tontines qui dépendent de la monnaie banque centrale et des politiques monétaires menées. Ces interdépendances justifient qu'il est important de tenir compte des effets des modes de régulation adoptés sur l'ensemble des institutions financières et leurs acteurs et pas seulement sur les institutions financières formelles.

Les enquêtes de terrain montrent aussi que le rapport à l'Etat et aux banques des institutions financières informelles et de leurs acteurs, n'est pas identique comme on pourrait le penser d'emblée. On distingue :

- *Des tontines radicalement (complètement) adverses à l'Etat et au système bancaire.* Toutes les tontines de ce type ne déposent pas leur épargne dans le système bancaire et sont totalement opposées à toute réglementation de leurs activités par l'Etat.
- *Des tontines radicalement adverses à l'Etat mais considérant le système bancaire comme un recours sécuritaire pour leur épargne.* Ce cas semble montrer qu'après les innovations prudentielles qui ont sécurisé le système bancaire camerounais, certaines tontines font actuellement une différence entre l'Etat et un système financier formel entièrement privatisé suite à la libéralisation financière.
- *Des tontines radicalement adverses au système bancaire, mais considérant l'Etat comme un recours sécuritaire potentiel pour leurs activités.* Nous parlons de l'Etat comme possible recours potentiel parce que ces tontines ont juste donné des réponses favorables à l'hypothèse d'une réglementation de leurs activités alors qu'elles sont informelles. Nous ne savons donc pas si cette réponse positive est une réalité effective ou alors, est utilisée comme une ruse par les tontines pour signifier à l'enquêteur qu'elles ne sont pas opposées à l'Etat qui est toujours craint parce que détenant le monopole de la violence légitime comme le disait Weber.
- *Des tontines radicalement non adverses à l'Etat et au système bancaire.* Elles déposent leur argent dans un compte bancaire, dévoilent la signification de leurs sigles et fonctionnent suivant la loi de 1990 sur la liberté d'association.
- *Des tontines radicalement non adverses au système bancaire et potentiellement radicalement non adverses à une régulation étatique.* C'est le cas de la tontine d'étudiants AEEBY qui dépose son épargne dans une banque et pense pouvoir accueillir positivement une éventuelle régulation étatique.

Il résulte de cette typologie que l'opposition des pratiques financières informelles à l'Etat et au système bancaire n'est pas systématique comme on le pense généralement. Elle est plus nuancée. Autrement dit, *le système financier informel est homogène au niveau conceptuel* alors que la réalité montre *son caractère hétérogène* même si les institutions financières y ont aussi un ensemble de traits communs comme les contraintes de réciprocité, de centralisation et de redistribution dans la mobilisation de l'épargne et l'octroi des crédits. Les tontines sont aussi différentes les unes que les autres, mais semblent toutes être des lieux symboliques qui font lien. Nous retrouvons dans le vocable *système financier informel* toute « la brutalité du concept » qui enferme des réalités diverses dans une définition qui se transforme en une sorte de congélation de la dynamique sociale.

Le fonctionnement en réseau n'est pas non plus automatique dès que des tontines existent dans un même territoire. Notre thèse distingue aussi deux types de réseaux au niveau des tontines enquêtées: *des réseaux volontaires et construits* où l'action collective est agissante et donne un sens et une identité aux pratiques financières de développement. Et *des réseaux involontaires et non construits* qui résultent des supports matériels du 3<sup>ème</sup> niveau institutionnel (clubs de football, collèges d'enseignement secondaires, fonction publique, marchés populaires urbains, comptes bancaires, monnaie banque centrale...) à partir desquels se développent les activités génératrices de revenus intégrant ensuite le secteur financier informel au secteur matériel et financier formel. L'action collective des tontines n'agit pas dans ce second cas et ne peut entraîner une dynamique singulière de pratiques financières de développement au niveau national. En outre, autant un réseau préalable peut donner naissance à une tontine, autant une tontine peut être à l'origine d'un réseau plus vaste.

En terme des potentialités de développement de l'actuel système financier camerounais, la *classification périodique non saturée* des différentes *conventions financières possibles* entre les différents niveaux institutionnels (N<sub>i</sub>, i allant de 1 à 4), montre que les possibilités de combinaisons institutionnelles non encore exploitées sont nombreuses. Les combinaisons institutionnelles les plus stables parce que s'établissant entre des institutions financières des mêmes niveaux historiques (N<sub>Hi</sub>, i allant de 1 à 4) sont les plus incapables de faire naître *une convention financière nationale* à long terme : « le bonding social capital » y est prépondérant. Cependant, les combinaisons institutionnelles les moins stables car s'établissant entre niveaux historiques néobraudéliens différents sont paradoxalement celles capables de réaliser à long terme une convention financière nationale : « le bridging social capital » y est prépondérant. C'est là que le mystère de la conjonction avec l'autre peut s'opérer plus facilement à l'échelle nationale. En outre, l'introduction du temps long et des générations montre que les N<sub>i</sub> (i allant de 1 à 4) peuvent être tantôt endogènes, tantôt exogènes au même titre que leurs arguments. Ce qui préserve l'autonomie relative des acteurs dans leurs pratiques financières.

#### 10.6 Processus historique et falsification des hypothèses d'analyse

La démonstration d'ensemble que constitue la méthode historico-systémique, ne peut être complète, sans mettre en évidence ce qu'il advient de nos hypothèses de départ. Il s'agit ici de mettre celles-ci en résonance avec le processus de l'idéal-type empirique que dégage cette thèse, afin de constater si elles sont infirmées ou confirmées.

La base matérielle et spirituelle du système financier camerounais met bien en lumière *un dualisme financier historique* comme étant le résultat d'un conflit d'acteurs et d'un conflit systémique de dimension intranationale et internationale. En conséquence, ce qu'anticipait l'hypothèse 1 est vérifiée en partie, tant par ce qui précède, que par le fait que le dualisme financier camerounais ne naît pas d'une répression financière à la Mc Kinnon et Shaw, mais d'une répression coloniale dont la dimension financière n'est qu'un sous ensemble du système colonial en tant qu'appareil d'essence répressive : les différentes dimensions de *l'erreur de séniorité* le démontrent. L'implication que cette hypothèse induit est que la modernisation autoritaire de nature capitaliste, dont le projet colonial est promotrice au Cameroun à cette époque, est inséparable d'une répression générale des modes de vies traditionnels et de leurs ordres financiers. Cependant, ainsi que nous le disions tantôt, l'hypothèse 1 se vérifie avec des nuances. Bien sûr que les conflits d'acteurs et systémiques intranationaux et internationaux sont présents tout au long du dualisme financier historique. Mais, il apparaît, contrairement à ce qu'anticipait l'hypothèse 1, que ce sont des conflits non excluants uniquement lorsque les acteurs

dominés sur le plan national et sur le plan international, sont dociles ou, mieux, acceptent la domination en jouant le jeu des dominants. Ces conflits deviennent très vite excluants une fois que les acteurs dominés se montrent indociles et revendiquent le droit de vivre, de s'organiser et de faire les choses autrement. Ceci s'est maintes fois remarqué, tant à travers la révolution peule au Nord Cameroun, qu'à travers les modes d'administration qui devenaient indirects lorsqu'on avait affaire à des chefs dociles et sympatisants, puis directs jusqu'à la tutelle et l'élimination physique, lorsque les puissances coloniales devaient traiter avec un chef indocile. Le caractère excluant du conflit systémique se manifeste aussi à travers l'interdiction par décrets des paléomonnaies et d'autres institutions autochtones, afin que, seules les monnaies et les institutions importées, soient autorisées et acceptées dans les transactions entre acteurs. Ce qui vérifie la première partie de l'hypothèse 2.

Il faut cependant noter que, tant la mobilité des acteurs à l'intérieur des niveaux historiques et institutionnels, que les interactions entre les systèmes locaux et importés, montrent deux formes d'oppositions organisationnelles. D'abord, *une opposition organisationnelle de nature périphérique ou interne au nouveau système financier qui se met en place*. Elle est l'apanage des acteurs dominés qui vont essayer de jouer les intermédiaires, soit entre les marchés modernes et les marchés traditionnels, soit entre des acteurs dominants et les acteurs dominés en observant les règles requises à l'intérieur de chaque système. Ensuite, *une opposition organisationnelle de nature marginale ou externe au nouveau système financier qui se met en place*. Cette catégorie d'acteurs a le plus souvent été éliminée par la machinerie coloniale étant donné qu'elle était l'antithèse même du projet colonial.

En outre, le système du crédit trust auquel adhèrent les autochtones, prouve qu'aux yeux des Camerounais, le système financier informel a un *avantage comparatif culturel* sur le système financier dit formel : c'est bien un paramètre culturel, à savoir la confiance interpersonnelle, qui fait la différence ici en faveur du crédit trust. Cette deuxième partie de l'hypothèse 2 montre, du même coup, que la répression physique ou matérielle des institutions financières et monétaires autochtones, n'entraîne pas automatiquement la disparition des imaginaires, des valeurs et des modes de vies qui les sous-tendent. D'où le fait que la dimension binaire du dualisme financier camerounais a disparu en 1972 sans entamer les supports culturels de la sphère financière dite informelle. C'est cet *avantage comparatif culturel* qui rend le système financier dit informel plus à même de renforcer le contre-pouvoir, la participation et l'autonomie sociale des acteurs collectifs que sont les tontines. La finance communautaire qui domine le système financier dit informel, est donc, non seulement plus respectueuse des indentités territoriales, sociologiques et politicoéconomiques que la finance libéralisée, mais aussi le meilleur médium pour construire un développement adapté à des espaces-temps précis. D'où le fait que sa capacité de donner naissance à des conventions financières mondiales est plus faible que celle du système financier libéralisé dont, en retour, la capacité d'apurer les offres de développement financier aux demandes spécifiques et réelles des acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, est plus faible que celle de la finance communautaire.

Il en résulte, comme le confirme l'hypothèse 3, que ce système financier dualiste a, tout au long de ses différentes métamorphoses suivant les régimes d'accumulation, un avantage comparatif en termes d'accès de tous les acteurs aux services financiers, par rapport au système financier uniquement formel. En effet, étant donné que le système financier libéralisé escamote, dans sa prétention universelle, les indentités sociologiques, territoriales et politicoéconomiques qui fondent la finance communautaire, il va sans dire qu'il ne peut, à lui tout seul, répondre à la demande d'institutions et de produits financiers des acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques et institutionnels. C'est la



dimension communautaire du système financier qui permet, non seulement aux exclus de la finance libéralisée d'avoir accès au crédit et aux possibilités d'épargne, mais aussi de participer à la vie socioéconomique du pays. Cette thèse montre bien comment, à chaque période historique (Etat-colonial, Etat-développeur, Etat-minimum), le système financier informel a permis aux acteurs vulnérabilisés par le nouveau régime d'accumulation en vigueur, non seulement de se redéfinir et se redéployer pour garantir la reproduction durable de leur autonomie sociale, mais aussi d'assurer la continuité historique de la majeure partie de la société camerounaise face aux crises successives du modèle modernisateur et capitaliste. D'où l'adaptabilité et la performance socioéconomique supérieure du dualisme financier, par rapport à un système financier libéralisé qui éliminerait la dimension communautaire du système financier généralement dite informelle.

Par voies de conséquences, le fait que tous les acteurs puissent, grâce au dualisme financier, trouver leur compte dans une fonctionnalité autonome qui se met en place à chaque nouvelle conjoncture entre les deux sphères financières, est un argument de poids pour la promotion d'un système financier en soutien à un développement non exclusif. C'est actuellement le cas avec le développement des établissements de microfinance qui, comme le montre la thèse, sont en relation à la fois avec les banques, les tontines, les coopératives et les ONG internationales. Concevoir le développement comme l'éradication, par la libéralisation financière, des pratiques financières qui diminuent l'exclusion financière de certains acteurs, devient alors plus le résultat d'un dogmatisme modernisateur sans scrupules, que le résultat de l'analyse d'un processus de développement réel.

C'est tout le décalage axiologique et organisationnel entre la modernisation financière capitaliste que véhicule la libéralisation financière, et les pratiques de financement du développement réel des populations des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux, que traduit la différence des modes de régulation. Le dualisme financier camerounais est, ainsi que l'annonçait l'hypothèse 4, le lieu de rencontre d'une *régulation conjointe binaire*. C'est à dire, dans un premier temps, un lieu de rencontre d'une régulation autonome de la finance communautaire et d'une régulation de contrôle nationale ou sous-régionale (COBAC) et, dans un deuxième temps, d'une régulation de contrôle internationale (FMI, Comités internationaux, BM) et d'une régulation de contrôle nationale. La fabrication des normes régulatrices du système financier camerounais n'est donc pas quelque chose que l'on peut décréter par la libéralisation financière au sein de la DAS. Les normes se font et se défont suivant les conflits d'acteurs et systémiques. Les pouvoirs relatifs inégaux de ces acteurs sont moins déterminants pour l'issue de ces conflits que la compatibilité des modes de régulation qui en résultent par rapport aux moyens et styles de vie que veulent et peuvent vivre les uns et les autres. C'est aussi cette diversité des acteurs, de leurs dotations factorielles, de leur capital culturel et de leurs projets de vie, qui maintient le dualisme financier au Cameroun. Le développement financier semble ainsi un processus permanent et polysémique d'invention de normes régulationnelles qui puissent permettre, à un système financier, de fournir aux acteurs, à quelques niveaux historiques qu'ils se trouvent, des services financiers capables d'assurer la reproduction durable de leur autonomie sociale.

#### **10.7 Conclusion : quelques limites de notre grille de lecture et d'analyse du dualisme financier Camerounais et de son lien avec le développement**

*La méthode historico-systémique* que nous avons adoptée a certaines limites difficiles à éviter. Il est pratiquement impossible de saisir, comme processus, l'origine de l'histoire monétaire et financière du Cameroun. Cette limite provient du fait que les choses ont

toujours déjà commencé quelle que soit la date à laquelle on commence l'étude. Cette incapacité de saisir l'origine des choses est identique à celle de ne pas en connaître totalement le déploiement futur. C'est pourquoi, malgré ses qualités, *la classification périodique* que nous donnons à travers les combinaisons institutionnelles possibles mais non encore effectives, n'épuise sûrement pas l'ensemble des développements potentiels dans ce champ.

S'agissant des *institutions financières historiques et populaires*, une limite de notre étude peut provenir du fait que démontrer, comme nous l'avons fait, qu'une institution financière est historique, revient aussi à dire qu'elle est contingente. C'est-à-dire, qu'elle pouvait être là ou pas sans que ce ne soit une catastrophe sociale pour les populations concernées. Il s'agit ici d'une limite de la méthode historique au sens où elle peut paraître irrationnelle en cherchant dans une histoire largement dépendante du hasard, des justificatifs intangibles permettant de fonder et de comprendre une représentation du monde. Sans pouvoir dire exactement où cela se produit, une autre limite de cette thèse semble être qu'il est difficile de sortir d'une *normativité analytique* étant donné que la science répond toujours à un besoin et n'est en aucun cas séparée de la société dans laquelle elle naît et dont elle fait partie intégrante de la culture.

S'agissant de la construction de nos concepts, les définitions que nous en donnons par endroits semblent ne pas pouvoir être définitives, tant que l'histoire monétaire et financière du Cameroun continue, et que les institutions qui l'incarnent n'ont pas encore atteint leurs formes achevées ou définitives. Ces concepts sont valables au sein de la période que couvre l'étude. Nous les avons construits et les avons définis pour savoir de quoi nous parlons et non dans le sens d'épuiser le débat comme le faisait remarquer Fernand Braudel à l'égard de son ami François Perroux qui aimait tout définir au préalable en oubliant que les phénomènes sociaux sont en dynamique constante. Le propre du concept, selon son étymologie latine, étant d'enfermer et de résumer la signification de ce qui est vécu, les nôtres essaient de rendre cohérent « l'individu historique » qu'est le Cameroun dans les rapports entre son système financier et son processus de développement. Il nous a donc fallu faire des allers et retours constants dans l'écriture de notre thèse afin de construire progressivement nos concepts en mettant en relation plusieurs éléments d'une réalité historique éclatée et complexe. Ainsi, *la saisie conceptuelle définitive* de cette thèse s'est opérée à la fin du dernier chapitre au terme duquel nous avons eu une vue d'ensemble cohérente de la trajectoire du pays sur le plan monétaire et financier : la fin de cette thèse a réécrit son début. Ce qui montre qu'une limite supplémentaire de cette thèse est qu'une autre méthode qui aurait abordé le dualisme financier camerounais d'un autre point de vue, aurait pu aboutir à des résultats différents comme c'est le cas pour tout phénomène historique. Notre thèse n'est donc qu'une *image provisoire* du lien entre dualisme financier et développement au Cameroun.

Enfin, nous terminons ce travail avec le sentiment de n'avoir pas assez creusé certaines pistes qui se dessinaient. Nos enquêtes de terrain et nos typologies institutionnelles ont par exemple montré que le caractère informel d'une institution financière n'impliquait pas automatiquement son caractère solidaire. Il aurait été stimulant qu'on cherchât à comprendre pourquoi le caractère informel semble favoriser beaucoup plus les méthodes solidaires de mobilisation de l'épargne et d'octroi de crédits, alors que ce sont les valeurs qui président en amont à la naissance de l'institution financière qui semblent jouer un rôle clé dans son caractère solidaire ou non solidaire.

## Conclusion à la cinquième partie

Cette cinquième partie a insisté sur deux aspects fondamentaux de notre thèse :

D'abord, l'importance, en matière d'analyse du développement financier, de *la classification périodique* complément à une classification uniquement fonctionnelle. Cet aspect a mis en évidence comment les niveaux historiques et les niveaux institutionnels permettent de savoir non seulement les formes institutionnelles et les ordres financiers qui prévalent aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux, mais aussi de savoir dans quels états du monde (structure institutionnel, statut international du pays, environnement économique international) et à quels moments ils sont opérants (intégration du temps dans l'analyse par périodisation). En outre, une matrice de différentes combinaisons institutionnelles possibles nous a permis de savoir quelles étaient, dans le domaine financier, les formes institutionnelles les plus stables (les plus homogènes), les moins stables (les plus hétérogènes), les plus à même de créer une convention financière nationale (les plus hétérogènes) et les moins à même de le faire (les plus homogènes). La conclusion fondamentale que l'on tire est que le système financier camerounais peut prendre plusieurs orientations imprévisibles dont certaines existent déjà quand d'autres restent uniquement possibles parce qu'exploitées à moitié ou totalement inexploitées. De même, se sont les combinaisons institutionnelles les plus hétérogènes qui peuvent créer une convention financière nationale car elles privilégient le *bridging social capital* au *bonding social capital*. Ce dernier se montre par contre plus efficace dans la préservation des identités territoriales et sociodémographiques aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux néobraudéliens.

Ensuite, une reprise théorique nous a permis de montrer que l'hypothèse des niveaux historiques et des niveaux institutionnels est plausible dans l'analyse du système financier camerounais. Les niveaux néobraudéliens et le temps long qu'ils intègrent dans l'analyse mettent en évidence *une erreur de séniorité* dans l'approche de M<sup>c</sup> Kinnon et Shaw. Cette erreur de séniorité entraîne un ensemble de conséquences qui montrent le caractère erroné, non idéologiquement neutre et peu convainquant de la théorie de la libéralisation financière pour le développement financier du Cameroun. En conséquence, cette partie propose une autre façon de mettre en place *un système financier de développement* en s'inspirant, non seulement des pratiques historiques et modernes, mais aussi de la classification périodique qui permet de savoir à quels niveaux historiques se trouvent les différents acteurs, ce dont ils ont besoin pour financer leurs pratiques de développement et les formes institutionnelles de transition que l'on peut mettre en place (certains EMF de types 1 et 2 en font partie). La libéralisation financière ne devient dès lors qu'une forme de répression financière qui, comme celle de l'Etat-développeur analysée par M<sup>c</sup> Kinnon et Shaw en 1973, veut promouvoir un type d'organisation financière en lieu et place d'une autre. Ce qui semble important c'est le type de société que l'on veut bâtir car c'est lui qui détermine le système financier qui le soutient le mieux.



## CONCLUSION GENERALE : *le moment néobraudélien* et le processus de développement

Quoiqu'ayant travaillé spécifiquement sur le lien entre le dualisme financier et le développement au Cameroun, cette conclusion générale va au-delà de ce thème dont *l'idéal-type historique* est présenté dans le dernier chapitre autant que ses implications théoriques. Son ambition est de montrer la portée, en études du développement, de l'instrument analytique que dégage ce travail et qu'on peut appeler *le moment néobraudélien*. Concept que nous forçons à partir de l'approche néobraudélienne et systémique du développement qui constitue l'identité de cette thèse. A ce titre, celle-ci n'est qu'un exemple particulier d'application de celui-ci sur l'analyse du lien entre le dualisme financier et le développement au Cameroun.

Nous ne concevons pas, à partir de cette recherche, ce moment comme une période limitée dans le temps où aurait apparue la pensée de Fernand Braudel. Il serait dans ce cas uniquement la description des circonstances de la naissance des idées de Braudel et des implications de la confrontation de celles-ci avec ses contemporains et les autres sciences sociales au 21<sup>ème</sup> siècle. *Le moment néobraudélien* est pour nous une posture analytique du processus de développement qui va à contre-courant des analyses néoclassiques et « économiscistes ». Il marque une tension critique et interrogative permanente entre les études du développement et la science du développement dont l'économie du développement est le prototype : la science du développement au sens nomothétique du terme n'existe pas. Le processus de développement s'analyse en effet dans sa profondeur historique, en fonction du moment de l'histoire et n'est pour ainsi dire jamais reproductible. Qu'il y ait une mobilisation d'indicateurs « objectifs », des processus décrits et « maîtrisés » depuis plusieurs décennies, certes ; mais il n'existe pas de modèle qui s'appliquerait dans n'importe quelle situation à n'importe quel moment.

C'est bien une telle tension critique, et même une multiple tension critique, qui nous semble en effet caractériser ce « moment », d'une façon non fermée mais bien encore ouverte, et non seulement historique, mais aussi indissociablement politique et philosophique. *Le moment néobraudélien* permet ainsi, grâce à cette tension critique entre deux pôles analytiques, de mieux ressortir, tant la spécificité du processus de développement face à l'économie du développement, que le rôle central de la sortie du scientisme et de l'individualisme méthodologique dans ce domaine. A ce titre, il est à la fois une hypothèse, une époque, un problème, un concept, une méthode d'analyse et une prise de position scientifique dans le champ de l'économie politique du développement. Ceci n'est ni nouveau, ni surprenant en sciences sociales. A titre d'exemple, le keynésianisme, aujourd'hui revenu à la mode, est à la fois un concept développé par quelqu'un d'autre que Keynes<sup>849</sup>, une méthode d'analyse (macroéconomique), un appareillage conceptuel et un positionnement en terme de politique économique : l'intervention de l'Etat est nécessaire pour réguler l'activité économique et corriger les imperfections du marché.

### ➤ *Le moment néobraudélien comme une époque-problème en matière de développement*

L'époque actuelle est celle dont le modèle dominant de développement est plongé dans une crise entraînée, entre autres, par une pratique rentière de la titrisation dans sa dimension financière. Elle se caractérise par un espace de vie réduit au marché autorégulateur, une conception de l'Homme restreinte à l'*homo economicus*, des relations

<sup>849</sup> L'économiste Beveridge en l'occurrence

sociales assimilées aux agrégats impersonnels que sont l'offre et la demande, et le règne de l'accumulation individuelle à moindres coûts. L'acteur de développement n'y est pas un citoyen faisant des choix au sein d'une société elle-même fruit d'une histoire et d'une culture, mais un consommateur compulsif sous contrainte de son pouvoir d'achat. Il en résulte que la vie sociale réelle, dont l'économie n'est qu'un aspect, est tronquée par l'analyse des modèles d'équilibres général intertemporel en horizon infini avec des fondements microéconomiques standards de type néoclassique qui n'apprennent rien sur la vraie *vie matérielle*<sup>850</sup> dont l'amélioration est l'objet du processus de développement.

*Le moment néobraudélien* en tant qu'époque met donc en évidence le règne illégitime, dans la conception du développement, de ce que Friedrich List, en référence à la scolastique médiévale, appelait « l'école »<sup>851</sup>. C'est-à-dire la boursoufflure sur l'économie politique qu'est la science économique concevant le monde à partir des postulats autoréférentiels basés sur une espèce de mécanique sociale sans fondements empiriques. L'ampleur de l'irrationnel révélé dont partent paradoxalement les économistes, se mesure à la promotion du consommateur rationnel dans une conception étroite des possibilités de création et d'amélioration des moyens d'existence. Celle-ci enferme et plombe la dynamique des systèmes sociaux dans un ensemble restreint des possibles au point où certains théoriciens se demandent si l'économie n'est pas contre le développement<sup>852</sup>.

Les problèmes qui en découlent sont nombreux et de différents ordres. Le premier est que le processus de mondialisation économique et son moteur, la globalisation financière, ne font pas seulement naître des opportunités supplémentaires de développement pour certains acteurs. Ils induisent aussi des problèmes collectifs locaux et globaux (drogues, ventes d'armes, dégradation de l'environnement, instabilités des systèmes financiers, coût de la santé, migrations internationales, polarisation sociale...) que les pays et les Hommes doivent résoudre individuellement.

Par ailleurs, chaque version du paradigme dominant de développement arrive à un paradoxe : la fin de l'histoire ou l'épuisement du processus de développement<sup>853</sup> en contradiction totale avec la continuité sociale et historique avérée des sociétés. La démorésilience, c'est-à-dire cette capacité qu'ont les peuples de se reproduire continuellement malgré les conjonctures difficiles, survie toujours à l'épuisement successif des paradigmes dominants. Quelques exemples peuvent démontrer que l'actuelle crise des crédits *subprimes* n'est que la traduction matérielle de ce paradoxe incessant entre le tarissement théorique de la source du développement et la continuité historique des sociétés : le modèle de Malthus conçoit uniquement la population comme une charge et entraîne la société vers la pénurie et la misère car la croissance démographique (progression géométrique) va exercer une pression pernicieuse et permanente sur les ressources (progression arithmétique). Au fur et à mesure que la population augmente, la production agricole se porte sur les terres les moins fertiles. Ricardo y voit la décroissance progressive de la rente foncière comme prix à payer aux détenteurs de bonnes terres. Pour Marx, le taux de profit décroît tendanciellement au même titre que la productivité chez Alfred Marshall. La fatalité de l'épuisement de bonnes terres et des taux de profits peut, d'après « l'école régnante », être retardée par le commerce international. Là, c'est encore la fin de l'histoire du processus de

<sup>850</sup> C'est comme le dit Braudel, des hommes et des choses, des choses et des hommes.

<sup>851</sup> LIST (F.), 1998, *Système national d'économie politique*, Gallimard, Paris.

<sup>852</sup> COMELIAU (C.), 2009, *L'Economie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé*, L'Harmattan, Paris.

<sup>853</sup> Le courant dit de la décroissance ou de l'après-développement va aussi dans ce sens étant donné pour lui qu'il n'y a de développement qu'économique.

développement car les travaux dans ce domaine de Paul Grugman, prix Nobel d'économie 2008, montrent qu'il n'y a pas de rattrapage des pays du Nord par ceux du Sud comme le pensait le modèle de croissance néoclassique de Solow et Swan. Les centres continuent à s'enrichir quand les périphéries continuent à s'appauvrir : une région est pauvre parce qu'elle l'était déjà et riche parce qu'elle l'était déjà aussi.

Ceci dit, l'enfermement du processus de développement dans un paradigme sociétal étroit qui est une fiction de la réalité, et l'épuisement inévitable du développement qui en découle, sont les caractéristiques du *moment néobraudélien* comme époque. A ce titre, il interroge la crédibilité des engagements du modèle dominant pour le Cameroun en particulier, et le Sud en général. En effet, quelle crédibilité peut-on accorder aux engagements du modèle dominant lorsque l'Afrique subsaharienne a vu les mêmes acteurs dominants vanter et renier successivement avec la même détermination, les atouts en matière de développement d'un ensemble de modèles contradictoires : l'Etat-colonial, le tout-Etat sans démocratie, le moins-d'Etat avec démocratie pour revenir actuellement sur le keynésianisme après la crise des crédits hypothécaires ? *Ce moment* n'est donc pas seulement une époque, mais aussi et surtout *une époque-problème* en matière de développement : *c'est un nom que nous donnons au moment dans le temps conceptualisé, où le processus de développement fut conçu comme confronté à sa propre finitude temporelle, comme s'efforçant de rester éthiquement et politiquement stable dans un écheveau d'événements irrationnels appréhendés essentiellement comme détruisant tous les systèmes de stabilité sociale. La tension critique qu'il provoque entre le modèle dominant et les études du développement restitue le processus de développement comme un problème sociétal et non comme l'évidence d'une solution que donnerait le paradigme dominant. Les fausses évidences théoriques laissent ainsi la place aux problèmes réels de développement et à des oppositions de pratiques qui permettent, par leurs différences, de les comprendre sans les systématiser.* Ceci exige de nouvelles hypothèses qui jettent les bases des modes de raisonnement différents donc l'objet est la recherche des conditions de continuité des conditions de reproduction sociale durable des sociétés malgré les cycles adverses du système économique.

#### ➤ ***Le moment néobraudélien comme hypothèse***

La libéralisation financière se base sur les systèmes financiers des pays dits développés pour concevoir la trajectoire que doivent suivre les pays dits sous-développés afin de mettre en place ce que le modèle dominant appelle un système financier approfondi lui-même assimilé à un système financier développé en tous temps et en tous lieux. C'est une analyse qui sait déjà au préalable ce que c'est qu'un système financier développé et dégage ensuite quels sont les institutions, les acteurs, les instruments financiers et les innovations financières qui sont compatibles avec l'ordre du monde construit par la libéralisation financière.

Comme hypothèse, ce moment soutient l'idée selon laquelle il semble plus indiqué, en matière de développement, d'identifier au préalable les niveaux historiques où vivent les acteurs et les problèmes de développement qui s'y posent, afin d'être ensuite capable de mettre en place un ordre financier en soutien à leurs pratiques de développement. A ce titre, *le moment néobraudélien* récuse les politiques de libéralisation financière qui ont pour but d'atteindre *des états du monde* dits développés et donc définitifs. Il privilégie une analyse du développement financier comme un processus permanent d'adaptation de l'offre d'instruments et d'institutions financières à la demande de financement des projets de développement réels initiés tant à l'intérieur de chaque niveau historique néobraudélien, qu'entre ceux-ci tout en tenant compte des externalités qui proviennent de leurs interdépendances. Ainsi, un système financier de développement n'est pas celui qui promeut uniquement les ordres financiers des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques, mais celui

qui, tout en tenant compte des acteurs de ces niveaux-là au cas où ils existeraient dans un pays, permet aussi à ceux des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux de reproduire durablement leur autonomie sociale dans des pratiques de développement intraniveaux ou interniveaux historiques. D'où toute l'importance de la *classification périodique* des acteurs, de leurs pratiques de développement et des ordres financiers qui les soutiennent.

➤ ***Le moment néobraudélien comme prise de position scientifique en matière d'économie politique du développement***

Lorsqu'on se rend compte, au-delà du dualisme financier camerounais, que le modèle dominant de développement se base sur des postulats autoréférentiels et des présupposés théoriques qui n'ont aucun lien avec la réalité sociale, la conjecture que traduit le *moment néobraudélien* semble scientifiquement raisonnable dans les études du développement. Elle prend en effet en compte des aspects et des paramètres qu'excluent les économistes alors qu'ils sont centraux dans l'évolution des dynamiques contradictoires des acteurs et des projets de vie. C'est le cas du *pouvoir structurel* qui est un pouvoir de long terme en ce sens qu'il concerne les structures, et du *pouvoir d'ajustement* qui est un pouvoir de court terme traduisant la capacité d'ajuster son projet de développement par rapport aux conjonctures. Ces deux pouvoirs sont fondamentaux une fois qu'on prend conscience que chaque niveau historique néobraudélien correspond à une culture, définit un territoire, une matrice institutionnelle et un projet de vie spécifique qui affectent les autres niveaux historiques. Autrement dit, chacun de ces niveaux historiques est le réceptacle d'une *gouvernance conjointe* issue de la résultante à la fois d'un processus politique intraniveau historique, et d'un processus politique interniveaux historiques. Dans ce cas, trouver, à l'intérieur d'un pays ou entre les pays le mode de régulation qui permet à toutes ces strates d'améliorer leurs conditions d'existence de façon conjointe et cumulative, semble être plus facile dans une approche collective, responsable et solidaire du développement, que dans une approche individualiste et concurrentielle qui évince les pouvoirs relatifs les plus faibles par un désencastrement social de la production des meilleures conditions d'existence.

Ceci étant, la conjecture qu'est le *moment néobraudélien* implique que la *reproduction durable de l'autonomie sociale* exige tant sur le plan local, national, qu'international, une *réciprocité durable* en termes de solidarité et de responsabilités mutuelles au sein de projets collectifs d'amélioration des conditions de vie interniveaux et intraniveaux historiques. Ceci n'exclut en aucun cas les projets individuels et le marché étant donné que ceux-ci se font et s'organisent au sein d'un Projet Collectif Global qui en prédétermine les contours et les règles à chaque échelle. Il en résulte que des champs comme celui de l'échange international tiendraient mieux compte de ces exigences de développement en passant de la clause actuelle de la nation la plus favorisée, à celle du *niveau historique le plus défavorisé*. Les tontines camerounaises donnent un exemple fonctionnel dans ce sens. Le membre qui y est le plus défavorisé à un moment donné car frappé par un malheur ou devant supporter des coûts exorbitants pour un projet quelconque, est celui qui bénéficie du transfert des ressources de la caisse secours par un alignement de tous les autres sur son cas. Ces tontines montrent ainsi que toutes les cotisations des membres à cet effet servent à aider un autre en difficulté grâce à une espèce de *réciprocité durable* que traduit la continuité historique des pratiques financières populaires.

En conséquence, le fait que les différents niveaux historiques néobraudéliens soient interconnectés, que leurs pouvoirs soient asymétriques et que le contexte influence l'impact des politiques<sup>854</sup>, semble exiger une sorte de *discrimination positive* dans

<sup>854</sup>  $f(x) = a$  mais  $f(x, C) = b$  avec C qui désigne le contexte.



l'application des modèles de développement le plus souvent décidés par les acteurs dominants des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux historiques. Le but de cette *discrimination positive* à appliquer aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux historiques serait : soit de mettre en place un ensemble de mesures d'accompagnement qui auraient pour but d'éliminer *l'effet désastreux maximum* (et non minimum) que les modèles de développement peuvent y entraîner, soit, si cet *effet désastreux maximum* est irréversible, annuler pure et simplement la politique pour tous les niveaux historiques.

*L'effet désastreux maximum* est conçu par *le moment néobraudélien* comme le pire des impacts que puisse entraîner une politique de développement exogène sur les niveaux historiques les plus défavorisés au sein d'un territoire, d'un pays, entre les pays ou entre le Nord et le Sud. Etant donné que les politiques de développement mal pensées ou imposées peuvent avoir des conséquences collectives très graves : pertes de capacités, destruction des moyens ordinaires de reproduction durable de l'autonomie sociale, migrations insécurisées, conflits, génocides, paupérisation, dépréciation identitaire, instabilité financière, chômage de masse, destruction de l'environnement et « reproduction inégalitaire<sup>855</sup> », *un principe de prévention ou de précaution sociale* pourrait être utile quand les analyses sur les conséquences sont incomplètes<sup>856</sup>. Cela correspondrait, non seulement à responsabiliser le politique et l'expert, mais aussi les institutions financières internationales puis les niveaux historiques les uns par rapport aux autres, dans un monde globalisé où se renforcent les effets de diffusion des politiques ainsi que leurs externalités négatives en termes de problèmes collectifs sans réponses collectives. La coopération au développement équivaldrait ainsi à la recherche des conditions politiques internationales favorables au développement des pays du Sud.

Cela correspondrait à *une clause du niveau historique le plus défavorisé* car c'est le caractère réversible ou irréversible de *l'effet désastreux maximum* d'une politique de développement sur un niveau historique (son territoire, ses acteurs, son mode de vie) qui l'emporte sur la décision de prendre des mesures d'accompagnement dans le cas d'un impact réversible, ou d'annuler pure et simplement la politique dans le cas d'un impact irréversible. L'objectif ultime d'une telle clause dans les politiques de développement serait de faire triompher la diversité des modèles de développement en renforçant la capacité et le droit qu'ont les hommes de pouvoir améliorer leur bien-être en vivant et en s'organisant différemment. *Le moment néobraudélien* comme hypothèse pense donc un autre développement où le secteur privé, le secteur public, les associations populaires, les mutuelles, les coopératives et les fondations coexistent et concourent à la création et à l'amélioration des conditions d'existence. Il considère *la clause de la strate la plus défavorisée* comme un principe supérieur qui tiendrait ensemble les différents niveaux historiques dans *une réciprocité durable* au service d'un développement solidaire, responsable et collectif. Soumettre les politiques de développement à un débat public comme instance de validation au sein d'un territoire ou d'un pays, semble ainsi un gage supplémentaire de légitimité à prendre en compte dans l'économie politique du développement. C'est donc le citoyen qui doit intervenir en amont par un choix qui configure en aval les réponses techniques et les objectifs poursuivis.

### ➤ ***Le moment néobraudélien comme concept et méthode d'analyse***

<sup>855</sup> WAUTELET (J.M.), 2008, « L'Etat entre économie populaire et reproduction inégalitaire », *Mondes en Développement*, vol.36, n°143, pp.11-25.

<sup>856</sup> MAHIEU (F.R.), 2008, « Face aux sacrifices humains, le développement humainement soutenable », *Revue Tiers-monde*, n°195, pp.495-505.

A travers les différents niveaux historiques, ce moment apparaît dans cette thèse comme un concept dont le point d'ancrage est l'histoire prise non comme discipline académique, mais comme champ d'expériences humaines. A ce titre, il met en évidence les interactions entre les données anthropologiques, géographiques, sociales, économiques, politiques, l'expérience du temps et les manières dont rendre compte du changement historique comme structure intelligible du processus de développement. C'est un concept qui n'a rien d'essentialiste ni d'ontologique, mais sert simplement à dessiner empiriquement le cadre dynamique et sans cesse contrarié d'une expérience sociétale qui participe au processus permanent du renouvellement de la création et de l'amélioration des conditions d'existence. Comme nous l'avons montré à travers l'étude entre le dualisme financier camerounais et le développement, il consiste en une interprétation d'une réalité historique concrète. Il ne vise pas à établir la réalité des théories, mais à appréhender les structures et les configurations politiques et institutionnelles qui leur ont donné naissance. Son pouvoir analytique provient de sa capacité à structurer une histoire générale de façon pluridisciplinaire pour construire une grille d'explication plausible et opératoire du changement social. *Le moment néobraudélien* est ainsi un *concept-directeur* qui, à contre-courant de « l'école régnante », tient compte de cette répétition dans le processus de développement comme condition minimale nécessaire au déploiement et à la continuité historique des institutions et des pratiques de développement. Ainsi le lien entre le dualisme financier camerounais et le développement montre aussi comment les tontines camerounaises actuelles sont, dans une certaine mesure, les fondements d'une modernité autre dont il faut sonder, de façon critique, les logiques transformationnelles en interaction avec une culture financière traditionnelle.

En tant qu'époque-problème, *le moment néobraudélien* coïncide obligatoirement avec les expériences de développement des temps modernes et ne se limite pas dans sa dimension diachronique à additionner des faits de façon chronologique. C'est une catégorie réflexive et critique de la réalité qui, dans chaque temps, fait remarquer ces secrètes dispositions qui ont préparé les grands événements, et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver. Il fait ainsi déboucher la réalité historique sur un système et une démonstration d'ensemble à travers lesquels cette thèse montre que *le processus historique* est finalement le véritable mode de régulation du système financier camerounais. En conséquence, la méthode ne correspond pas à celle de « l'école régnante » selon laquelle c'est la vie réelle et la réalité des faits qui doivent se conformer aux postulats autoréférentiels et aux présupposés théoriques des sciences économiques. *Le moment néobraudélien* s'appuie radicalement sur la légitimité des faits historiques et démontre que l'histoire vient avant la théorie car c'est elle qui incarne l'empirisme duquel est issu « l'ordre des choses et des peuples<sup>857</sup> » auquel répond un système financier. La théorie n'a pour but que d'éclairer celui-ci. L'histoire apparaît ainsi malicieuse car elle fonde à la fois l'empirisme du raisonnement, mais relève aussi l'incapacité du théoricien et des modèles théoriques à tout prévoir. Notre thèse montre plusieurs fois comment des initiatives prises par des acteurs dominants ont entraîné l'amélioration des conditions de vie des acteurs subalternes sans que cela ait été initialement programmé.

Ceci dit, *le moment néobraudélien* montre que les théories au service d'une économie politique du développement devraient se construire en descendant au préalable enquêter auprès des comptoirs des commerçants, des étalages des marchés populaires africains, dans les réunions des tontines, les champs des paysans, les pâturages des éleveurs, les bureaux des fonctionnaires, sur le quotidien des chômeurs et j'en passe. *Une économie*

---

<sup>857</sup> PEEMANS (J.Ph.), 2002, op.cit.

*politique du développement* devrait en effet prêter attention aux relations qui s'établissent, sur un territoire donné, entre le système de production des biens et des services, les différents acteurs, les ordres financiers qui les soutiennent, le système de gouvernance en place, les modes verticaux et horizontaux d'entrer en rapport, et les structures de pouvoir qui y prévalent. D'où l'importance de partir des acteurs et de leurs pratiques réelles de développement. Les tontines camerounaises mettent en évidence des acteurs autour desquels existent toujours un groupe qui, lui-même, évolue dans une structure collective qu'est cette association définie par l'histoire, la culture, la langue, la profession, la croyance et le territoire. Les faits ont donc une multicausalité qui confirme le caractère judicieux du choix de l'histoire comme *processus-carrefour* pouvant étayer le caractère multidimensionnel du processus de développement.

Il en résulte qu'en dehors de la longue durée de ce moment qui contraste avec les temps court et moyen des analyses économicistes du développement, celui-ci présente un autre avantage comparatif par rapport aux postulats autoréférentiels du paradigme dominant. Ces postulats présentent au moins un triple décalage par rapport à la vie réelle : ils sont issus des formulations paradigmatiques d'un monde qui surdétermine la place de l'économie formelle dans toutes les sociétés contemporaines ; ils pensent cette économie formelle socio politiquement désencastrée et indépendante des autres champs : historiques et politiques ; ils se veulent valables dans tout espace-temps. Il en résulte une fiction du réel, une illusion de dés encastrement et un universalisme inconséquent en décalage complet avec *un moment néobraudélien* qui considère l'histoire pas seulement comme une science des faits du passé, mais d'abord comme un espace d'expériences et d'épreuves réelles de développement, et un instrument de réflexion orientant chaque tentative d'action au plan social et politique. En tant que concept et méthode, ce moment récuse l'idée folle de « l'école néoclassique » selon laquelle la pensée et la conceptualisation du processus de développement sont le processus de développement lui-même. Ce qui revient à dire, non seulement que la baisse drastique de l'offre de crédit aux petites entreprises et au secteur agricole camerounais engendrée par les mesures de libéralisation financière est du développement<sup>858</sup>, mais aussi que la libéralisation financière équivaut au long processus de construction du système financier camerounais que met en lumière cette thèse : le mot devient ainsi la chose si on parle comme Foucault. Les conséquences sont non négligeables car les concepts « économicistes », en tant qu'instruments symboliques structurés et structurants<sup>859</sup>, forment les esprits et les pratiques de développement au point de subsister généralement à la mort de ce qu'ils ont permis de penser au sein de modèles dominants qui s'épuisent successivement. La preuve c'est que la corrélation positive entre la libéralisation des systèmes financiers, leur instabilité et l'essor des places financières offshores, n'entame pas la crédibilité des concepts de Mc Kinnon et Shaw basée sur l'idée que le système financier approfondi équivaut au développement financier<sup>860</sup>. Ils deviennent ainsi des concepts qui traduisent moins *le développement réel* que la structuration du monde suivant les intérêts idéels et matériels de certains acteurs dominants.

En conséquence, même si de *l'histoire vécue* à *l'histoire scientifiquement élaborée*, l'histoire est toujours accomplie selon des perspectives signifiantes et interprétatives renvoyant les unes aux autres, même si l'histoire ne se ramène pas à la manière dont on la saisit conceptuellement étant donné qu'il existe toujours un écart entre le vécu et la

<sup>858</sup> L'exclusion financière devient ainsi du développement.

<sup>859</sup> BOURDIEU (P.), 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Fayard, Paris.

<sup>860</sup> Pour une discussion de l'efficacité des marchés financiers voir COBBAUT (R.), 2004, « Pour tenter de conclure : à la croisée des chemins... », in : *Reflets et Perspectives*, XLIII, 2004/2, pp.57-70.

saisie langagière de celui-ci, *le moment néobraudélien* reste toujours plus proche de la réalité que les postulats autoréférentiels de « l'école ». En effet, « *langage et société sont au nombre des préalables métahistoriques sans lesquels nulle histoire, nulle historiographie ne sont pensables* »<sup>861</sup>. Et comme chaque passé est singulier, *le moment néobraudélien* est une méthode d'analyse qui, inévitablement, pense des avenir différents. Le développement financier camerounais n'y fera sûrement pas exception.

D'où l'importance capitale que ce moment, en tant que méthode, accorde à la problématique *acteurs, territoires et développements*. La trajectoire entre le dualisme financier camerounais et le processus de développement de ce pays est donc non reproductible et unique. En effet, étant donné qu'il est impossible de savoir ce qui explique et détermine les processus de développement « réussis », cette problématique permet de porter une attention précise aux réalités locales et aux spécificités historiques. Ceci implique le caractère idiographiques des sciences sociales desquelles s'abreuvent les études du développement qui récusent de fait leur caractère nomothétiques. *Le moment néobraudélien* s'intéresse ainsi aux différences nationales et mêmes infranationales dans l'acception et la pratique du développement. De nos jours, l'exemple de la Chine montre que les idées préconçues et prescrites sur « la bonne gouvernance » et « les bonnes institutions » sont très loin du compte et ne peuvent épuiser le sujet. Toute la méthode de cette thèse repose donc sur une attention particulière portée aux contextes et aux situations spatiales et temporelles camerounaises qui ancrent le processus de développement davantage dans la mouvance de l'observation empirique fût-elle hautement généralisée à l'ensemble du pays, que dans celle de la spéculation sur les universaux.

Ainsi, rendre le développement plus inclusif, nécessite la prise en compte de plusieurs formes de coordination qui correspondent à des logiques de vies différentes et interdépendantes au sein d'un territoire, d'un pays ou entre les pays. Ces chaînes d'interdépendances obligent à une solidarité et fondent des *reciprocités durables* immédiates et/ou différées dans le temps. La place de celles-ci est une condition de la continuité sociale des acteurs, de leurs pratiques et de leurs territoires. Ceci est d'autant plus important que la dictature de la seule coordination par le marché et l'accumulation du gain individuel, mettent en place un processus d'exclusion issu de « la pénalité paradigmatique automatique » qui frappe ceux des acteurs qui sont dans des logiques alternatives. Autant la présence actuelle du marché sur le social détruit la cohésion sociale et les autres sources de développement, autant la libéralisation financière peut entraîner un approfondissement financier sans développement réel des acteurs et de leurs territoires.

---

<sup>861</sup> KOSSELECK (R.), 1997, *L'expérience de l'histoire*, Gallimard/ Le Seuil, Paris, p.108.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABCHI (L.), 2004, « Les chartes sectorielles du Black Economic Empowerment : Une transition en douceur ? », *Afrique contemporaine*, pp.109-117.
- ABDELMALKI (L.) & SGARD (J.), 2002, *l'Afrique au défi de la globalisation et l'Economie de la panique*, la Découverte, Paris.
- ACEMOGLU (D.), JOHNSON (S.) et ROBINSON (J.), 2001, "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation", *American Economic Review*, 91, pp.1369-1401.
- AGHION (A.) et MORDUCH (J.), 2005, *Economic of microfinance*, MIT Press.
- AGLIETTA (M.) et CARTELIER (J.), 1998, "Ordres monétaires des économies de marché", in : AGLIETTA et ORLEAN, pp.129-157.
- AGLIETTA (M.) et ORLEAN (A.), 2002, *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, Paris.
- AGLIETTA (M.), 2000, *Fragilités financières, crises et enjeux de contrôle prudentiel : quelques leçons de l'expérience récente*, document de travail.
- AGLIETTA (M.), 2005, *Macroéconomie financière - Tome 1, Finance, croissance et cycles*, La Découverte, Paris.
- AGUIRRE ROJAS (C.A.), 2004, *Fernand Braudel et les sciences sociales*, l'Harmattan, Paris.
- AKERLOF (G.A.) et KRANTON (R.E.), 1999, *Economic and Identity*, cité par ZAOUAL in : *Cultures et Structures économiques*, sous la direction de Roland GRANIER et de Martine ROBERT, Economica, Paris, pp.113-127.
- AKÜZ (Y.), 1995, «Libéralisation financière : mythes et réalités », *Problèmes économiques*, n° 2411, pp.5-13.
- ALCHIAN (A.) et DEMSETZ (H.), 1972, « The property right paradigm », *Journal of Economic History*, n° 33, pp.16-27.
- ALCHIAN (A.) et WOODWARD (S.), 1978, « The firm is dead, long live the firm: A review of Oliver E. Williamson's economic institutions of capitalism », *Journal of economic literature*, XXVI, pp.65-79.
- ALCHIAN (A.), DEMSETZ (H.), 1973, « Production, information cost and economic organisation », *American Economic Review*, n° 62, pp. 777-795.
- ALEXANDRE (P.), 1965, « Protohistoire du groupe bëti-bulu-fang : essai de synthèse provisoire », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°20, pp.503-560.
- ALLEN (F.) et GALLE (D.), 1993, *A Welfare Comparison of the German and US Financial Systems*.
- AMARA CISSE (D.), 1988, *Histoire économique de l'Afrique noire*, L'Harmattan, Paris.
- AMOUGOU (T.) et NGO NYEMB (M.), 2005, « A quoi sert la Constitution en Afrique subsaharienne ? », *L'Africain*, n°221, pp.21-26.
- AMOUGOU (T.), 2002, « Stratégies d'acteurs et dynamique de l'endettement du Tiers-monde », in : *Raisons et déraisons de la dette*, L'Harmattan, Paris, pp.55-82.
- AMOUGOU (T.), 2004, « L'université africaine face à la globalisation : lieu de construction d'un savoir endogène ou instrument de reproduction du modèle occidental ? », in : *L'offensive des marchés sur l'université*, L'Harmattan, Paris, pp.101-127.
- AMOUGOU (T.), 2004, « Le débarquement du 6 juin : L'Afrique oubliée », *Hémisphères*, Bruxelles, pp. 4 -5.

- AMOUGOU (T.), 2005, *Proposition d'une approche néo-braudélienne et systématique de l'économie populaire (informelle) en Afrique subsaharienne*, Document de travail n°22, Département des sciences de la population et du développement (Sped), Université catholique de Louvain.
- AMOUGOU (T.), 2006, « Les extrémismes développementalistes et leurs conséquences sur les politiques et les pratiques de développement en Afrique subsaharienne », *Séminaire International, Analyse et pratiques du développement : Enjeux et diversité des approches-AUF CRISEA-Amiens* 26-27 octobre 2006.
- AMOUGOU (T.), 2007, *De la territorialité politique à la territorialité concurrentielle dans les politiques et les pratiques de développement (1945-2000) : quelques aspects Nord-Sud*, Document de Travail du Sped, n°27.
- AMOUGOU (T.), 2009, « Attractivité négative versus attractivité positive des systèmes financiers libéralisés : une réflexion théorique sur le lien entre approfondissement financier et développement en Afrique subsaharienne et en Occident, Communication présentée au 25<sup>ème</sup> journées scientifiques ATM 2009, ATTRACTIVITE, GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT, Luxembourg, 3, 4 et 5 juin 2009, Session Attractivité et institutions.
- AMOUGOU (T.), LAPEYRE (F.) et NGALAMULUME (G.), 2007, *Guide pour le renforcement des Capacités des organisations syndicales des ACP faces aux Accords de Partenariat Economique*, EU/ACP.
- AMOUROUX (P.), 2003, « Financer les pauvres et les exclus est-il forcément solidaire ? », in : *L'alter économie. Quelle autre mondialisation*, *Revue du Mauss*, n°21, pp.66-72.
- ANDREFF (W.), 2003 « La restructuration des firmes multinationales et l'Etat mondialisateur », *Mondialisation et gouvernance*, PUF/IRIS, Paris.
- APPADURAI (A.), 2005, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Petite Bibliothèque Payot, Paris.
- ARCHER (M.S.), 2004, « Entre la structure et l'action, le temps. Défense du dualisme analytique et de la perspective morphogénétique », *Revue Du MAUSS*, pp.233-254.
- ARENSBERG (C.) et POLANYI (K.), (1975), (dir.) *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Larousse, Paris.
- ARROW (K.J.) et DEBREU (G.), 1954, "Existence of an equilibrium for a competitive economy", *Econometrica*, 22:265-290.
- ARUN (T.G.), 2005, "Regulation for development: the case of microfinance", *The Quarterly Review of Economics and Finance*, 45 (2005), pp.346-357.
- ARYEETAY (E.), 1996, « Rural finance in Africa: Institutional Developments and access for the Poor », in *Annual World Bank Conference on Development Economics*, the World Bank Technical Paper, n°356.
- ARYEETAY (E.) et UDRYA (C.), 1997, « The characteristics of informal financial markets in Africa », *Journal of African Economics*.
- ASSIGA ATEBA (E.) 2002, *Système d'intermédiation dualiste: comportement des agents, marché du crédit et asymétries d'information. Intermédiation financière et financement du développement en Afrique*, PUY, Yaoundé.
- ASSOGBA (Y.), 2000, « Sciences sociales et changement social en Afrique noire. Ebauche d'un dépassement de l'approche de la ré appropriation », *Economie et Solidarité*, pp.113-135.
- AUSTEN (R.A.) et DERRICK (J.), 1972, « La rivière du Cameroun : Commerce précolonial et contrôle du pouvoir en société lignagère », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol.60, n°219, pp.172-195.
- AUSTEN (R.A.) et DERRICK (J.), 1999, *Middlemen of the Cameroons Rivers. The Duala and Their Hinterland, c. 1600-c*, Cambridge University Press, Cambridge.

- AUSTEN (R.A.), 1999, « Douala: Slave Trade and Memory on the Periphery of the Nigerian hinterland », in : LAW (R.) et STRICKRODT (S.) (dir.), *Ports of the Slave Trade (Bights of Benin and Biafra)*, Stirling, Centre of Commonwealth Studies, University Of Stirling, pp.71-83.
- AUSTEN (R.A.), 1999, *Grundbesitz, Landkonflikte und kolonialer Wandel. Douala 1880 bis 1960*, Stuttgart, Steiner, pp. 42-43.
- BADIE (B.), 1992, *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, Paris.
- BADIE (B.), 1995, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Fayard, Paris.
- BALASSA (B.), 1977, *Policy Reform in Developing countries*, Pergamon press, Oxford.
- BANEGAS (R.), 2008, « enjeux et paradoxes de la démocratie en Afrique », *Question internationales*, n°33, *L'Afrique en mouvement*, la documentation française, Paris, pp.51-57.
- BANGA NTOLO (L.), 1992 *La notion de taux d'intérêts dans les pratiques financières formelles et informelles en Afrique subsaharienne*, mémoire de DEA, Université lumière Lyon 2, école doctorale ès sciences économiques 1991-1992.
- BANGA NTOLO (L.), 1998, *L'étude de l'évolution des taux d'intérêt dans les économies africaines de 1970 à 1994*, thèse de doctorat présentée à l'université Lumière, Lyon 2, le 3/06/1998.
- BARBIER (J.C.), COURADE (G.), TISSANDIER (J.), 1980, *Complexes agro-industriels au Cameroun*, ORSTOM, Paris, pp.55 et 160.
- BARDHAN (P.K.), 1989, *The Economic Theory of Agrarian Institutions*, Clarendon Press, Oxford.
- BATES (R.H.), 1981, *Markets and States in Tropical Africa*, University of Californian Press, California.
- BAUD (P.), 1994, *Sociologie politique*, LGDJ.
- BAYART (J.F.), 1985, *L'Etat au Cameroun*, FNSP, Paris.
- BAYART (J.F.) et BERTRAND (R.), 2006, « De quel legs colonial parle t-on ? », *Esprit*, n°330, pp.134 – 160.
- BAYART (J.-F.), 1978, « Régime du parti unique et système d'inégalité et de domination au Cameroun : esquisse », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 69-70, XVIII-1-2, p.15.
- BAYART (J.F.), 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris.
- BAYART (J.F.), 1993, *The State in Africa: the politics of the Belly*, Longman, London.
- BEAUD (M.), 1987, *le système national mondial hiérarchisé*, La Découverte, Paris.
- BECK (R. B.), 1989, "Bibles and Beads: Missionaries as traders in Southern Africa in the early nineteenth Century", *Journal of African History*, 30, pp. 211-225.
- BEKE (D.), 1996, « Droit foncier informel : un troisième système juridique à côté du droit traditionnel et du droit formel moderne », in : *Phénomènes informels et dynamiques culturelles en Afrique*, L'Harmattan, Paris, pp.25-32.
- BEKOLO EBE (B.), 1996, « Epargne informelle et circuit de financement en Afrique centrale », *Etudes statistiques*, BEAC, n°227.
- BEKOLO-EBE (B.), 1987, « Liquidity, Intermediation and saving behavior in tontines », *Revue camerounaise de Management*, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres, n° 6 et 7, pp. 90-106.
- BEKOLO-EBE (B.), 1991, « Enquête sur les tontines dans les provinces du centre, du littoral, de l'ouest et du nord-ouest », Notes de recherche n°91-22, UREF/AUPELF.
- BEKOLO-EBE (B.), 1991, « Enquête sur les tontines dans les provinces du Centre, du Littoral, de l'ouest et du Nord ouest », *Revue d'Economie Politique*, n° 4, pp. 616-638.

- BEKOLO-EBE (B.), 1992, « Dynamique nouvelle de financement et sortie de crise au Cameroun », *Mondes en Développement*, TOME 20, n°77/78, pp.101-118.
- BEKOLO-EBE (B.), 1993, « Les tontines : lieu d'anticipation financière et de répartition du pouvoir économique », in : *l'Esprit d'entreprise, aspects managériaux dans le monde francophone*, Aupelf-Uref.
- BELL (C.) et ZUSMAN (P.), 1976, « A bargaining theoretic approach to cropsharing contracts », *American Economic Review*, John Hopskin University Press.
- BEN HAMOUDA (H.), 2000, *Economie politique du Post-ajustement*, Karthala, Paris.
- BERNARD (P.) et VENET (B.), 2000, « Défaut de paiement et dualisme financier », Ceprem, Université de Paris IX.
- BERNAULT (F.), 2006, « Body, Power and Sacrifice in Equatorial Africa », *Journal of African History*, 47, pp.207-239.
- BERTHELIER (P.), DEDOIGTS (J.) et OULD AOUDA (J.), 2004, « Profils institutionnels », *revue française d'économie*, vol. XIX, juillet 2004, pp.121-196.
- BEZES (P.), 2005, « L'Etat et les savoirs managériaux : Essor et développement de la gestion publique en France », in : *30 ans de réformes de l'Etat. Expériences françaises et étrangères*, Dunod, Paris, pp.9-40.
- BIKOMEN (M.), 1997, « Crises et déréglementation dans les secteurs industriels et commercial », in : *Crises économique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, pp.92-134.
- BINSWANGER (H.) et ROSENWEG (M.), 1984, *Contractual arrangement, employment and wages in rural labor markets in Asia*, Yale University press, New Haven.
- BIYA (P.), 1989, *Interview à la télévision camerounaise (CRTV), Reprise dans le message du Renouveau, discours et interviews du président Paul Biya, dec. 83-nov.88*, SOPECAM, Yaoundé, p.298.
- BLOCH (M.) et FEBVRE (L.), 1979, « Histoire d'une histoire : la naissance des annales », *Annales*, ESC, n°6, p.1345.
- BLOCH (M.), 1997, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Masson/Armand Colin, Paris.
- BOEKE (J. H.), 1953, *Economics and economic policy on dual societies*, New York.
- BOISSIEU (C.), 1992, « Développement des marchés et instruments financiers en Afrique de l'ouest », Document de travail, Banque mondiale, Washington.
- BOLSTANKI (L.), THEVENOT (L.), 1991, *de la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, p.192.
- BOUMAN (J.A.), 1995, « ROSCA: on the origin of the species », *Savings and Development*, n°2, pp.117-148.
- BOUOPDA (P.), 2008, *Cameroun, du protectorat vers la démocratie - 1884-1992*, L'Harmatta, Paris.
- BOURDIEU (P.) et WACQUANT (L.), 1992, *Réponses : Pour une anthropologie réflexive*, Seuil, Paris.
- BOURDIEU (P.), 2000, *Les structures sociales de l'économie*, Seuil, Paris.
- BOURDIEU (P.), 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Fayard, Paris.
- BOUTRAIS (J.), 1982, *Une histoire régionale du développement rural : le Nord du Cameroun*, AMIRA, note de travail n°42, pp.125-130.
- BOYER (J.), 2003, *La pensée monétaire. Histoire et Analyse*, Les Solos.
- BRAIN (R.), 1972, *Bangwa Kinship and Marriage*, Cambridge University Press, Cambridge.



- BRAUDEL (F.), 1958, « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Annales (Economies, Société et Civilisations)*, vol.13, n° 4.
- BRAUDEL (F.), 1958, « La Longue durée », *Annales E.S.C.*, n°4, Débats et Combats, pp.725-753.
- BRAUDEL (F.), 1969, *Ecrits sur l'Histoire*, Flammarion, Paris, pp.41-83.
- BRAUDEL (F.), 1985, *La dynamique du capitalisme*, Arthaud, Paris.
- BRAUDEL (F.), 1997, « la longue durée », *Les écrits de Fernand Braudel. Les ambitions de l'histoire*, Editions de Fallois, Paris, pp.148-178.
- BRAUDEL (F.), 1997, *Les ambitions de l'Histoire*, Éditions le Fallois, Paris.
- BRAUDEL (F.), 1979, *Le temps du monde, vol. III, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Armand Colin, Paris.
- BRENNER (N.), 2004, *New State Space. Urban governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford. University Press.
- BROUSSEAU (E.) et PALLET (A.), 1996, « Efficacité et inefficacité de l'organisation du bâtiment : une interprétation en terme de trajectoire organisationnelle », *Revue d'Economie Industrielle*, n°74, pp.9-30.
- BRUNEL (S.), 2004, *L'Afrique*, Bréal, Rome.
- BURCHELL (S.), CLUBB (C.), HOOPWOOD (A.), HUGHES (J.) & NAHAPIET (J.), 1980, "The role of Accounting in Organization and Society", *Accounting, Organizations and Society*, 5 (1), pp.5-27.
- CABRILLAC (B.), 2001, « Les marchés financiers africains », *Afrique contemporaine*, n° 198, pp.84-94.
- CARON (J.C.), 1991, « Réflexions sur la périodisation et sur la place du XIX<sup>ème</sup> siècle dans l'historiographie actuelle », *Périodes. La construction du temps historique*, Histoire au Présent, Paris.
- CASTORIADIS (C.), 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Edition du Seuil, Paris, p.197.
- CHABAL (M.) et TEMPLE (D.), 1995, *La réciprocité et la naissance des valeurs humaines*, L'Harmattan, Paris.
- CHAVAGNEUX (C.), 2006, "Quand les banquiers centraux doutent des bienfaits du libéralisme", *L'Economie Politique*, n°32, Editorial, pp.5-6.
- CHEIKH HAMIDOU KANE, 1961, *L'aventure ambiguë*, Julliard, Paris.
- CHEUNG (S.N.), 1969, *The theory on tenancy*, Univesrity of Chicago, Chicago.
- CHEVALIER- FARAT (Th.), 1992, « Pourquoi les banques ? », *Revue d'Economie politique*, n°5, pp. 12-22.
- CHIABI (E.), 1989, « Administration Britannique et Nationalisme dans le Southern Cameroons, 1914-1954 », *Histoire du Cameroun XIX<sup>ème</sup>-début de XX<sup>ème</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris.
- CHILVER (E.M.), 1967, « Paramountcy and Protection in the Cameroons: The Bali and the Germans, 1889-1913", in GIFFORD (P.) & ROGER LOUIS (W.M.), eds., *Britain and Germany in Africa*, New Haven, CT, Yale University Press: 479-511.
- CHO (Y.L.), 1980, « Inefficiencies from financial liberalization in absence of well-fonctionning equity market », *Journal of Money, Credit and Banking*, 18 (2), pp.217-235.
- CHOUCHANE VERDIER (A.), 2004, *Libéralisation financière et croissance économique : le cas de l'Afrique subsaharienne*, l'Harmattan, Paris.
- CHRISTENSEN (G.), 1993, « The limit to informal financial intermediation », *World development*, vol.21, n°5, pp.721-731.

- CLERC (D.), 1992, « Matières premières : Peut-on stabiliser les cours ? », *Problèmes Economiques*, n° 25.
- COBBAUT (R.), 2004, « Pour tenter de conclure : à la croisée des chemins... », in : *Reflets et Perspectives*, XLIII, 2004/2, pp.57-70.
- COHEN (W.B.), 1983, "Malaria and French imperialism", *Journal of African History*, 24, pp.23-36.
- COLEMAN (J.S.), 1990, *Foundations of Social Theory*, Harvard University Press, Cambridge, Mass. And London.
- COLEMAN (J.S.), 2000, *Law and Economics*, Ashgate.
- COMELIAU (C.), 2009, *L'Economie contre le développement ? Pour une éthique du développement mondialisé*, L'Harmattan, Paris.
- COMMONS (J.R.), 1934, « Institutional Economics », University of Wisconsin Press, Madison.
- COOPER (F.), STOLER (A.L.), 1989, « Tensions of Empire and Visions of Rule », *American Ethnologist*, 16(4), pp.609-621.
- COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1993, *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*, Albin Michel, Paris.
- CORNEVIN (R.), 1969, *Histoire de la colonisation allemande*, coll. « Que Sais-je ? », n°1331, Paris.
- COURADE (G.) et DEVEZE (J.C.), 2006, « Les agricultures africaines face à de difficiles transitions », *Afrique contemporaine*, n° 217, pp.21-41.
- COURADE (G.), 1981-1982, « Marginalité involontaire ou imposées ? Le cas des Bakwéri du Mont Cameroun », *Cahier de L'ORSTOM, Série Sciences humaines*, 18 (3), pp.357-388.
- COURADE (G.L.), GRANGERET et JAMIN (P.), 1991, « La liquidation des Joyaux du Prince : Les enjeux de la libéralisation de la filière Café-Cacao au Cameroun. », *Politique Africaine*, pp. 121-128.
- CROZIER (M.) et FRIEDBERG (E.), 1977, *L'acteur et le système*, Editions du Seuil, Paris.
- CUKIERMAN (A.) et WEBB (S.), 1995, « Political influence on central banking: international evidence », *The World Bank Economic Review*, 6 (3), pp.397-423.
- CUKIERMAN (A.), « Central Bank strategy, credibility and independence: theory and evidence », the MIT Press, Cambridge.
- CURT VON MORGEN, 1972, *À travers le Cameroun du Sud au Nord*, Traduit par Philippe Laburthe Tolra, Publication de la Sorbonne, Paris.
- D'ALMEIDA TOPOR (H.), 1999, *L'Afrique au XX<sup>ème</sup> siècle*, Amand Colin, Paris.
- DEBREAU (G.), 2001, *Théorie de la valeur : analyse axiomatique de l'équilibre économique, suivi de l'expérience d'un équilibre concurrentiel*, Dunod, Paris.
- DELANCEY (M.W.), 1977, « Credit for the common Man in Cameroon », *Journal of Modern African Studies*, 16, 316-322.
- DELAUNAY (J-C.), 2006, « Les grandes catégories de marchandises dans le capitalisme financier mondialisé », *La pensée*, n° 347, pp.45-57.
- DERRICK (J.), 1989, « Elitisme colonial au Cameroun : le cas de Douala dans les années trente », in : *Histoire du Cameroun (XIX<sup>ème</sup>-début du XX<sup>ème</sup> siècle)*, L'Harmattan, Paris, pp.163-201.
- DESCHAMPS (C.), 2007, « La régulation, les Etats et la vie bonne », *ESPRIT*, Août Septembre, n° 337, pp.17-28.
- DIAMOND (D.) et DYBIVIG (P.), 1983, « Deposit Insurance, Liquidity and bank runs », *Journal of political economy*, pp. 804-419.

- DIAMOND (D.), 1984, « Financial Intermediation and delegated monitoring », *Review of Economic Studies*, vol.51, pp.393-414.
- DIOUF (M.C.) et DIOUF (M.), 2005, *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités au pouvoir élus*, Cosdesria-Karthala, Paris.
- DONZELOT (J.), 2006, « Refonder la cohésion sociale », *Esprit*, n° 330, Paris, pp.5-23.
- DORNBUSH (R.) et REYSONO (A.), 1990, « Financial factors in economic development », *American Economic Review*, vol.19, n° 3, pp.477-480.
- DOSTELER (G.), ETHIER (D.) et LEPAGE (L.), 1990, *Gunnar Myrdal et son œuvre*, Economica, Paris.
- DOUGLAS (M.), 1999, *Comment pensent les institutions ?* Editions La Découverte/MAUSS, Paris, p.27.
- DU BOIS DE GAUDUSSON (J.) et MEDART (J.F.), 2001, « La crise économique de l'Etat et la recherche difficile de nouveaux modes de régulation », in : *L'Etat en Afrique : entre le global et le local*, la Documentation française, Paris, pp.3-7.
- DUGAST (I.), 1951, « Le Cameroun : bilan historique et perspectives » de CORNEVIN (R.), dans *histoire de l'Afrique*, tome III, p.58.
- DUMENIL (G.) et LEVY (D.), 2000, *Crises et sortie de crise, ordre et désordres néolibéraux*, PUF.
- DURKHEIM (E.), 1991, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, LGF, Paris.
- DURKHEIM (M.), 1909, *La sociologie et les sciences sociales*, chap. « De la méthode dans les sciences sociales », Félix Alcan.
- DUVERGER (M.), 1990, *Institutions politiques et droit constitutionnel-les grands systèmes politiques T.1*, PUF, Paris, p.25.
- EASTERLY (W.) et ROSS (L.), 1997, "Africa's Growth Tragedy: Policies and Ethnic Divisions", *Quarterly Journal of Economics*, 112(2): 103-125.
- EBOUE (C.), 1989, *Les effets macroéconomiques du dualisme financier*, note de recherche n° 91-22, Uref/Aupelf.
- EBOUE (C.), 1990, « Les effets macroéconomiques de la répression financière dans les pays en développement », *Economie Appliquée*, tome LXIII, n°4, pp.207-216.
- EBOUE (C.), 1998, « Epargne informelle et développement économique en Afrique », *Monde en Développement*, t.16, n° 62-63, Bruxelles, pp.35-64.
- EBOUE (C.), 1998, « la libéralisation financière dans les pays en développement : une évaluation préliminaire du cas africain », Banque mondiale : *Gestion macroéconomique, nouvelles approches et enjeux de politiques économiques*, Abidjan, 5-16 octobre.
- EBOUE (C.), 2003, « La nouvelle économie du développement : Les enjeux africains », in : *Dynamiques de développement. Débats théoriques et enjeux politiques à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle* (sous la direction de Bruno Bekolo Ebe, Mama Touna et Séraphin Magloire Fouda), Editions Montchrestien, Paris, pp.67-106.
- ECHENBERG (M.), 1985, « Morts pour la France : The African Soldier in France During the Second World War », *Journal of African History*, 26, pp.63-380.
- ECKAUS (R.S.), 1955, « The factor proportion problem in underdeveloped areas », *American Economic Review*, Vol. 45.
- ECKERT (A.), 2007, « D'une agglomération de villages à une métropole coloniale : organisation sociale de l'espace et propriété foncière à Douala (1860-1960) », in : *Villes d'Afrique. Exploration en histoire urbaine*, pp.145-156.
- ELAD (R.) et HOUSTON (J.E.), 2002, « Seasonal Labor constraints and intra-household dynamics in the female fields of southern Cameroon », *Agricultural Economics*, 27, pp.23-32.

- ELIAS (N.), 1975, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris.
- ELYACHAR (J.), 2001, « Finance internationale-microcrédit et religion de la société civile en Egypte », *Critique internationale*, pp.139-152.
- ESOAVELOMANDROSO (M.) et FELTZ (G.), 1995, *Démocratie et développement. Mirage ou espoir raisonnable ?*, Karthala-Omalysy Anio, Paris-Antananarivo.
- ESSOMBE EDIMO (J.R.), 1993, « La nature profonde de la tontine africaine », *Alternatives Sud*, vol.IV (1997) 2, l'Harmattan, Paris.
- ESSONO (J.M.) et LABURTHER TOLRA (Ph.), 2005, *L'ancien pays de Yaoundé*, Maison neuve & Larose/AFREDIT.
- EVGUENI VARGA, 1967, *Essai sur l'économie politique du capitalisme*, Edition du progrès, URSS.
- EYELOM (F.), 2003, *Le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre*, l'Harmattan, Paris.
- EZE-EZE (D.), 2001 « La structure bancaire dans le processus de financement de l'économie camerounaise », *Afrique et développement*, vol. XXVI, n° 3&4, pp.1-26.
- FAMBON (S.), 2002, *Endettement du Cameroun : Problèmes et solutions*, Discussion Paper, n°2002/49, United Nation University.
- FARDON (R.), 1988, *Raiders and Refugees. Trends in Chamba political development*, Smithsonian Institution Press, Washington.
- FAVEREAU (O.), 1989, « Marché internes, marchés externes », *Revue Economique*, 40(2), mars, pp.273-328.
- FERRY (L.), 2004, *Comment peut-on être ministre ? Essai sur la Gouvernabilité des démocraties*, Plon, Paris.
- FLEMMING (L.), 2002, « L'architecture financière mondiale en transition », OCDE.
- FLOUZAT (D.), 2003, *Les stratégies monétaires*, PUF, Paris.
- FOUDA (S.) et TOUNA MAMA (E.), 1996, « Economie dominante et associations communautaires au Cameroun : le défi de survie en milieu rural », in : *Les stratégies des groupes sociaux victimes de la globalisation de l'économie*, CRD, Université de Neuchâtel, Suisse
- FOUDA (S.M.) et SALMON (C.), 1998, « Répression financière et répression politique : existe-t-il une relation ? », *Techniques Financières et Développement*, septembre-octobre, pp.7-16.
- FOUDA (S.M.) et TOUNA MAMA (E.), 1996, « Crise et déréglementation dans le secteur bancaire », in *Crises économique et politique de déréglementation au Cameroun*, l'Harmattan, Paris, pp.187-255.
- FOUDA (S.M.), NJINKEU (D.) et KOBOU (G.), 2002, (Sous la direction de), *Explaining African Economic Performances : Cameroun case Study (1960-2000) consulté dans google.fr, le 31 mars 2007.*
- FRY (M.J.), 1982, « Models of Financially Repressed Developing Economies », *World Development*, Oxford, Vol.24, pp.12-15.
- FRY (M.J.), 1988, *Money, Interest and Banking in Economic Development*, The John Hopking University Press, Baltimore.
- FUKUYAMA (F.), 1992, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion, Paris.
- GARAPON (A.) & SALAS (D.), 2006, *Les nouvelles sorcières de Salem. Leçons d'Outreau*, Editions du Seuil, Paris.
- GAUTIER (B.), 1997, « Programme d'ajustement structurel et transition de l'Etat au Cameroun », *Management International*, vol.1, n°2. pp.44-59.

- GERARDIN (H.), 1994, *La Zone Franc. La dynamique de l'intégration monétaire et ses contraintes*, L'Harmattan, Paris.
- GERARDIN (H.), 1989, *La Zone-Franc. Histoire et Institutions*, L'Harmattan, Paris.
- GERMIDIS (D.) et MICHALET (CH.A.), 1984, *Banques internationales et places financières dans les PVD*, Etude du Centre de Développement de l'OCDE, Paris.
- GERMIDIS (D.), KESSLER (D.), et MEGHIR (R.), 1991, *Systèmes financiers et développement : quels rôles pour les secteurs financiers formels et informels ?* Centre de Développement de l'OCDE, Paris.
- GESCHIERE (P.) et KONINGS (P.), 1989, « Accumulation and non-Accumulation in Agriculture in Southern Cameroon », *Proceedings. Conference on The Political Economy of Cameroon. Historical Perspectives*, Leiden, Centre d'Etudes Africaines.
- GIDDENS (A.), 1979, *Central Problems in Social Theory*, Londres, Macmillan.
- GILAIN (B.), NYSENS (M.) et WYNANTS (B.), 2000, « Modes d'organisation et dynamiques dans les services de proximité : vers un nouveau welfare mixte ? », in : *Economie sociale, enjeux conceptuels, insertion par le travail et services de proximité*, De Boeck, pp.89-123.
- GIRARD (R.), 1998, *La Violence et le Sacré*, Hachette littérature, Paris.
- GRANOVETTER (M.), 1973, « The Strength of the Weak Ties », *American Journal of Sociology*, n°78, traduction sous le titre, « La force des liens faibles », in : GRANOVETTER (M.S.), 2000, *Le marché autrement*, Desclée de Brouwer, Paris, pp. 45-74, 1360-1380.
- GRANOVETTER (M.), 1973, The Strength of Weak Ties, *American Journal of Sociology*, 78, pp.1360-1380.
- GREENWOOD, JEREMY, SMITH et BRUCE, 1995, *Financial markets in development and development of financial markets*, Roschester Center of Economic research, Working paper, n° 406.
- GRENFELL (G.), « The Cameroon district », *Proceeding of the Royal Geographical Society*, vol 4, new series, 182, p.594.
- GUILBOT (J.), 1949, « Les conditions de vie des indigènes de Douala », *Etudes camerounaises*, pp. 207-208.
- GUILLEMIN (H.), 1982, *L'Affaire Jésus*, Editions du Seuil, Paris.
- GUILLERME-DIEUMEGARD (Ph.) et TCHENTE (G.H.), 1991, *Tontines et Banques au Cameroun. Les principes de la société des amis*, Karthala, Paris.
- GUINET (J.), 1993, Les systèmes nationaux de financement de l'innovation, rapport du groupe de travail sur la politique de l'innovation et de la technologie, DSTI/STP/TIP93 (3), OCDE.
- GULDE (A.M.), PATILLO (C.), CHRISTENSEN (J.), CAREY (K.) et WAGH (S.), 2006, *Sub-Saharan-Africa Financial Sector Challenges*, FMI.
- GURLEY (J.G) et SHAW (E.S.), 1955, « Financial Aspects of Economic Development », *American Economic Review*, vol.45, n°4.
- GURLEY (J.G.) et SHAW (E .S.), 1960, *Money in a Theory of Finance*, Washington D.C., Brooking institution.
- GURVITCH, 1961, *La multiplicité des temps sociaux*, réed. Paris.
- GUTHRIE (M.), 1967-1971, *Comparative Bantu. An Introduction to the Comparative Linguistics and prehistory of the Bantu Languages*, Gregg Press, Farnborough, 4 vol.
- GUYER (J.I.) and ENO BELINGA (S.M.), 1995, « Wealth in People as Wealth in Knowledge: Accumulation and Composition in Equatorial Africa », *Journal of African History*, 36, pp.91-120.

- GUYER (J.I.), 1978, « The Food Economy and French colonial Rule in Central Cameroun », *Journal of African History*, pp.577-597.
- HALBWACHS, 1997, *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris.
- HARTER (P.), 1960, « Les courses des pirogues coutumiers chez les Douala », *Recherches et études camerounaises*, n°1.
- HARTOG (F.), 2003, *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps*, Seuil, Paris.
- HAUDEVILLE (B.), 1990, « Epargne informelle et financement de l'entreprise productive », in *L'Entrepreneuriat en Afrique francophone : culture, financement et développement*, AUF et John Libbey, Eurotext, Paris.
- HE YONG, 1994, « Economie néo-institutionnelle et croissance : une analyse synthétique », *Revue d'économie politique*, 4/1994.
- HEEPE (M.), 1919, « Jaunde-Texte von Karl Atangana und Paul Messi, nebst Experimentalphonetischen Untersuchungen uber die sprache », *abhandlungen des Hamburgischen Kolonial instituts*, XXIV.
- HENNER (H-F.), 1992, « La dynamique de l'avantage comparatif », *Revue d'économie politique*, pp.448-443.
- HERAULT (J.), 1962, *La structure sociale des Bamileké*, Paris-La Haye, Mouton (« le Monde d'Outre-Mer passé et présent, 2<sup>ème</sup> série » I).
- HIGGINS (B.), 1968, *Economic Development*. Revisited Edition, New York.
- HOLLIS (A.) et SWEETMAN (A.), 1998, « Microcredit: What can we learn from the past? », *World Development*, Vol. 26, n°10, pp.1875-1891.
- HONATON, 2006; additional data obtained for Guinea Bissau from BCEAO; for Chad, Equatorial Guinea and Somalia: World Bank staff estimates.
- HONOHAN (P.) et BECK (T.), 2007, *Making Finance Work For Africa*, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington DC 20433.
- HONOHAN (P.) et BECK (T.), 2007, *Making Finance Work For Africa*, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington DC 20433.
- HUGON (Ph.) et GENTIL (D.), 1996, « Au-delà du dualisme financier », *Tiers-Monde*, vol.37, n°145, pp.71-11.
- HUGON (Ph.) ; POU CET (G.) et QUIERS-VALETTE (S.), 1995, (sous la direction de), *L'Afrique des incertitudes*, Tiers-monde / IEDES, Paris.
- HUGON (Ph.), 1990, « La finance non-institutionnelle: expression de la crise du développement ou de nouvelles formes de développement », in : *Lelart, La Tontine: Pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Editions AUPELF-UREF, John Libbey EUROTEXT, Paris, pp.309-321.
- HUGON (Ph.), 1991, « Les politiques d'ajustement et le dualisme financier africain », *Techniques Financières et Développement*, n°23, Epargne Sans Frontières, pp.23-30.
- HUGON (Ph.), 2001, *Economie de l'Afrique*, La Découverte, Paris.
- HUGON (PH.), 2006, « Surliquidité et rentabilité du secteur bancaire face aux défaillances du financement du développement : le cas des trappe à sous-développement économique et financier au sein de la CEMAC », communication aux Deuxièmes journées du financement du développement du GRES.
- HUGON (Ph.), 2007, « Rentabilité du secteur bancaire et défaillance du financement du développement », *Revue Tiers-Monde*, n°192, pp.771-788.
- HUVENEERS (C.) et STEINHEER (A.), 1994, « On Performance of Differentially Regulated Financial Systems Institutions », *Journal Of banking and Finance*, 18, pp.271-306.
- HYDEN (G.), 1980, *Beyond Ujamaa in Tanzania, Underdevelopment and uncaptured peasantry*, Heinemann, Londres.

- JAIN (S.), 1999, « Symbiosis versus crowding out: the interaction of formal and informal markets in developing countries », *Journal of Development Economic*, vol.59, n°2, pp.419-444.
- JOHNSON (M.), 1978, "By Ships or By Camel: The struggle for the Cameroons ivory trade in nineteenth century", *Journal of African History*, XIX, 4, pp. 539-549.
- JOSEPH (A.), 2000, *Le rationnement du crédit dans les pays en développement : le cas du Cameroun et de Madagascar*, L'Harmattan, Paris.
- JOSEPH (A.), RAFFINOT (M.) et VENET (B.), 1998, « Approfondissement financier et croissance : analyses empiriques en Afrique subsaharienne », *Techniques Financières et Développement*, n°52, septembre-octobre.
- JOSEPH (R.), 1987, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Karthala, Paris.
- JUBENOT (M-N.), 2006, « La microfinance une vision nouvelle de la pratique sociale ? », *Les Cahiers de l'Association TIERS-MONDES*, pp.133-142.
- KABOU (A.), 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement*, L'Harmattan, Paris.
- KAKULE (C.), 2006, *Finance populaire et développement durable en Afrique subsaharienne. Application à la région Nord-Est de la république démocratique du Congo*, UCL, Département des sciences de la population et du développement.
- KALBERG (S.), 2002, *La sociologie historique comparative de Max Weber*, La Découverte/Mauss, Paris.
- KAMAJOU (F.) et BAKER (C.B.), 1980, « Reforming Cameroon's Credit programs: Effect on liquidity Management by Small Borrowers », *American Journal of Agricultural Economics*, (62), pp.709-718.
- KAMDEM (E.), 2002, *Management et interculturalité en Afrique. Expérience camerounaise*, L'Harmattan, Paris.
- KAMGNIA DIA (B.), 1996, « Crise et déréglementation dans le secteur de l'agriculture », *Crise économique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, pp.24-89.
- KAMTO (M.), 1990, « Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun », in : *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique* (sous la direction de Gérard Conac), Economica, Paris, pp.209-236.
- KAPUR (B.), 1992, « Formal and informal financial markets and the neo-structuralist critics of financial liberalization strategy in less-developed countries », *Journal of Development Economics*, vol.38, pp.63-77.
- KARACADAG (C.), SUNDARARAJAN (V.) et ELLIOT (J.), 2003, « Managing Risks in Financial Market Development: The role of sequencing », in : *The Future of Domestic Capital Markets in Developing Countries*, Litan, R.E., Pomerleao, M and Sundararajan Edition, Brookings institutions, Washington D.C.
- KARSENTY (A.), 1999, « Vers la fin de l'Etat forestier ? Appropriation des espaces et partages de la rente forestière au Cameroun », *Politique Africaine*, n°147, pp. 147-161.
- KAYIZZI-MUGERWA (S.), 2003, *Reforming Africa's Institutions. Ownership, incentives, and Capabilities*, United Nations University Press, Tokyo/New York/Paris.
- KAZENGA TIBENDERANA (P.), 1987, « The role of British Administration in the Appointment of the Emirs of Northern Nigeria: The case of Sokoto Province », *Journal of African History*, 28, pp.231-257.
- KLINKENBERG (J.M.), 2001, « De la sociolinguistique à l'action linguistique », in *Le Symbolique et le Social. La réception internationale de la pensée de Pierre Bourdieu*, Actes du colloque de Cerisy-La-Salle sous la direction de Jacques Dubois, Pascal Durant et Yves Winkin, Les Editions de l'Université de Liège, pp.79-92.
- KOBOU (G.), 2003, *Les économies réelles en Afrique*, CODESRIA.

- KOENIG (C.), 1997, « De L'Etat contrit à l'Etat Stratège », *Management international*, vol.1, n°2, pp.13-20.
- KOM (D.), 2004, *Les perspectives de la colonisation. Les trois colonisations du Cameroun. Allemagne, France, Grande-Bretagne*, L'Harmattan, Paris.
- KOSSELECK (R.), 1997, *L'expérience de l'histoire*, Gallimard/ Le Seuil, Paris
- KRAFT (J.), 1996, « Le processus de concurrence : une proposition de critères d'évaluation », *Revue d'Economie Industrielle*.
- KRIGER (C.), 1993, "Textile Production and Gender in the Sokoto Caliphate", *Journal of African History*, 34, pp.361-401.
- LABURTHE TOLRA (Ph.), 2004, «Les transports au Cameroun. Moyens et voies de communications», Colloque Credic, *Conditions matérielles de la mission*, Belley.
- LABURTHE-TOLRA (Ph.), 1972, *Yaoundé d'après Zenker*, Yaoundé, 101 n.
- LABURTHE-TOLRA (Ph.), 1999, *Vers la lumière ? ou le désir d'Ariel. A propos des Beti du Cameroun. Sociologie de la conversion*, Karthala, Paris.
- LACAN (J.), 1966 cité par PRADELLES DE LATOUR (C-H.), 2004, « Comment sortir de la sorcellerie ? D'une société orale et une expérience de médiation transculturelle dans la banlieue parisienne », *L'Evolution Psychiatrique*, n°69, pp.79-90.
- LAFONTAINE (D.), 1986, *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles, Mardaga.
- LANTUM, (A.), 1988, « The Liywonse Association of Ikar-Ajoint GTZ/FONADER pilot project », article non publié, Bamenda, Cameroun.
- LAPEYRE (F.), 2002, « Le rêve d'un développement sans conflit », in : *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale* (sous la direction de Gilbert Rist), Nouveaux cahiers de l'IUED, PUF, Paris, pp.101-119.
- LAPEYRE (F.), 2006, « Objectifs du millénaire pour le développement : outils de développement ou cheval de Troie des politiques néolibérales ? », *Alternatives Sud*, vol.13/1, L'Harmattan, Paris/Louvain.
- LATOUR (B.), 1985, « Les vues de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », *Revue Culture technique*, n°14 éditée par le CRC, 69, bis, rue Charles-Lafitte, 92200-Neuilly. Texte publié aussi dans *Sciences de l'Information et de la Communication*, sous la direction de Daniel Bougoux, Editions Larousse, 1993, pp.570-595.
- LAURENT (P.J.) et PEEMANS (J.Ph.), 2006, « Les dimensions socio-économiques du développement local en Afrique au Sud du Sahara : Quelles stratégies pour quels acteurs ? », Le Bulletin de l'APAD, n°15, *Les dimensions sociales et économiques et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara*, [En ligne], mis en ligne : le 20 décembre 2006, URL : <http://apad.revue.org/document553.html>. Consulté le 16 mars 2007.
- LE GOFF (J.), 1986, « Le changement dans la continuité », *Espaces Temps*, n°34-35, pp.20-22.
- LEACH (M.) & MEARNES (R.), 1996, *The Life of the Land. Challenging Received Wisdom on the African Environment*, London: James Currey.
- LEACH (M.), MEARNES (R.), 1991, *Poverty and environment in developing countries: an overview study*, Sweden, Economic and social research council, Global Environmental Change.
- LEAMER (E.E.), 1984, *Sources of international Comparative Advantage: Theory and Evidence*, Cambridge, Mass. MIT.
- LEDUC (M.), 1965, *Les institutions monétaires africaines*, Pédone, Paris.
- LEEF (N.H), 1975, « rate of return to Capital, Domestic Saving and Investment in Developing countries », KYKLOS, Vol. 28, n°4, pp.827-867.



- LELAND (H.E.) et PYLE (D.H.), 1977, « *Informational Asymétries, Financial Structure and Financial Intermediation* », *Journal of Finance*, vol.32, n°2, pp. 371-387.
- LELART (M.), 1998, « L'origine du compte d'opérations », in : *Comité pour l'histoire économique et financière de la France et l'outre-mer. Un siècle de relations monétaires et financières*, Ministères de l'Economie des Finances et de l'industrie, Paris, pp.529-545.
- LELART (M.), 2002, « L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers », *Mondes en développement*, tome 30, n°119, pp. 9-18.
- LELART (M.), 2003, « L'Union monétaire en Afrique de l'Ouest », *L'Economie Politique*, 3, n°19, pp.106-112.
- LELART (M.), 2005, *De la finance informelle à la microfinance*, Aupelf-Uref.
- LEMOINE (F.), 2005, *Fernand Braudel. Espaces et temps de l'historien*, Punctum Editions, Paris, p.71 et 72.
- LESPES (J-L.), 1990, « Les informalités tontinières : traditions et innovations », in *la Tontine* (sous la direction de Michel Lelart), Paris, Aupelf-Uref, pp.323-346.
- LEVINE (R.) et ZERVOS (S.), 1998b, "capital control liberalisation and stock market development", *World Development*, Vol.26.
- LIST (F.), 1998, *Système national d'économie politique*, Gallimard, Paris.
- LOROT (P.) et THUAL (F.), 1997, *La géopolitique*, Montchrestien, Paris.
- LOUWERS (O.), 1936, *Le problème colonial du point de vue international*, Bruxelles.
- MAC KINNON (R.), 1973, *Money and Capital in Economic Development*, The Brookings Institution, Washington DC.
- MACEACHERN (S.), 1993, « Selling The Iron For Their Shackles: Wandala-Montagnard interactions in Northern Cameroon », *Journal of African History*, 34, pp. 247-270.
- MAHIEU (F.R.), 1990, *Les fondements de la crise économique en Afrique*, L'Harmattan, Paris.
- MAHIEU (F.R.), 2008, « Face aux sacrifices humains, le développement humainement soutenable », *Revue Tiers-monde*, n°195, pp.495-505.
- MALINOVSKI, 1944, « The Functional Theory » in *A Scientific Theory of Culture*, Chapel Hill, N.C., p.159.
- MALINOWSKI (B.), 1983, *Les Argonautes du Pacifique Occidental*, Gallimard, Paris.
- MANGA (Ph.), 1980, *Les finances publiques au Cameroun*, Thèse de doctorat en droit, université de Paris I.
- MAQUET (E.), KAKE (I.B.) et SURET-CANALE (J.), 1971, *Histoire de l'Afrique centrale des origines au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle*, Présence africaine, Paris.
- MARCHESIN (P.), 2004, « Démocratie et développement », *Revue Tiers-Monde*, t. XLV, n°179, Juillet-Septembre 2004, pp.487-713.
- MARGARAZ (D.) et MINARD (P.), 2006, « Le marché dans son histoire », *Revue de Synthèses*, pp.241-252.
- MARROU (H.I.), 1989, *De la connaissance historique*, Seuil, Paris.
- MARSEILLE (J.), 1984, *Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel, Paris.
- MARSEILLE (J.), 2005, *Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel, Paris.
- MATHESON (A.), 2005, « Modernisation du secteur public : un nouveau programme pour les pays de l'OCDE », in : *30 ans de réformes de l'Etat. Expériences françaises et étrangères*, Dunod, Paris, pp.211-229.
- MATHIEU (P.), BENALI (A.) et AUBRIOT (O.), 2001, « Dynamiques institutionnelles et conflit autour des droits d'eau dans un système d'irrigation au Maroc », *Revue Tiers Monde*, t.XLII, n°166, pp.353-374.

- MAUCOURANT (J.), SERVET (J.M) et TIRAN (A.), 1998, (sous la direction de), *La modernité de Karl Polanyi*, L'Harmattan, Paris.
- MAX WEBER, 1971, *Economie et Société*, Plon, Paris.
- MBEMBE (A.), 1990, "Pouvoir, violence et accumulation", *politique africaine* n° 19, pp. 7-24.
- MBEMBE (A.), 1991, « Domaine de la nuit et autorité onirique dans les Maquis du Sud-Cameroun (1955-1958) », *Journal of African History*, 31, pp.89-121.
- MBOUOMBOUO NDAM (J.), 2004, *Banque contre microfinance : les enjeux de l'intermédiation financière dans la zone CEMAC*, Mémoire de DES soutenu à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC).
- MC KINNON (R.), 1973, *Money and Capital in Economic Development*, The Brookings Institution, Washington DC.
- M<sup>C</sup> KINNON (R.), 1981, « Financial Repression, Liberalization and LDC's in the world Economic order : Past and prospects », N-Y.
- MEISSALLOUX (C.), 1986, *Anthropologie de l'esclavage : le ventre de fer et d'argent*, Presse Universitaire de France, Paris.
- MENGUE MENGUE (J.), 2002, *Analyse critique et évaluation de la restructuration bancaire au Cameroun. Intermédiation financière et financement du développement en Afrique*, PUY, Yaoundé.
- MERCKLE (P.), 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris.
- MERLEAU-PONTY, 1976, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, Paris.
- MERRIEN (X.R.), 2005, « L'Etat social face à la globalisation. Une perspective internationale comparée », *Recherches sociologiques*, vol. XXXVI, n° 2-3, pp.187-201.
- MINSKY (H.P.), 1996, « Uncertainty and Institutional Structure of Capitalist Economies », *The Levy economic Institute*, Working paper, n°155.
- MIRAUX (E.), 1954, *L'organisation du crédit dans les territoires d'outre-mer*, Sirey, Paris.
- MISSE (H.), 1987, *Le droit international du travail en Afrique : le cas du Cameroun*, L'Harmattan, Paris.
- MONGA (C.), 1997, *L'Argent des autres. Banques et petites Entreprises en Afrique : Le cas du Cameroun*, L.G.D.J., Paris.
- MOTCHANE (J-L.), 1999, « Quand les pauvres séduisent les banques : Le microcrédit, alibi de la privatisation de l'Aide au Développement », *Le Monde diplomatique*, Avril, pp.20-21.
- MOUKOKO MBONDJO (P.), 1990, « Le retour au multipartisme au Cameroun », in : *L'Afrique en transition vers le multipartisme politique* (sous la direction de Gérard CONAC), Economica, Paris, pp.237-250.
- MUCHEMBLED (R.), 1978, *Culture populaire et culture des élites*, Flammarion, Paris.
- MVENG (E.), 1963, *Histoire du Cameroun*, Présence Africaine, Paris.
- NDJANYOU (L.), 2001, « Risque, l'Incertitude et le Financement des PME camerounaises : l'exigence d'une analyse spécifique du risque », CERAF.
- NEMB (P.), 1999, « Mondialisation, protection de l'environnement et pauvreté au Cameroun », *Revue Africaine des Sciences Economiques et de Gestion*, vol.1, n°2, décembre 1999, pp.39-59.
- NGONGAN (E.), 2001, « Etude comparative du seuil de pauvreté et identification des populations déshéritées au Cameroun et en Côte-d'Ivoire », CERAF.
- NGONGO (L.P.), 1982, *Histoire des Forces Religieuses au Cameroun*, Karthala, Paris.
- NJEUMA (M.N.), 1989, « Les Lamidats du Nord-Cameroun (1800-1894) », in : *Histoire du Cameroun (XIX ème siècle-début du XXème siècle)*, pp.17-56.

- NORTH (D.), 1990, *Institutions, Institutional change and Economic performance*, Cambridge University Press, Cambridge.
- NORTH (D.C.) and THOMAS (R.P.), 1973, *The rise of the Western World: A New Economic History*, Cambridge University Press, Cambridge.
- NORTH (D.C.), 1981, *Structure and change in economic history*, Norton, New York.
- NORTH (D.C.), 1991, « Institutions », *Journal of Economic Perspectives*, 5 (1), pp.97-112.
- NOULA (A.G.), 2001, « Les déterminants de la demande de monnaie au Cameroun », CERAF.
- NSABIMANA (A.), 2002, *Organisation, régulation et efficacité économique du système d'intermédiation financière en Afrique*, Presse Universitaires de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique.
- NURKSE (R.), 1968, *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*, Cujas, Paris.
- NZEMEN (M.), 1988, *Théorie de la pratique de la tontine au Cameroun*, Société de Presse d'Édition du Cameroun (SOPECAM), Yaoundé.
- NZEMEN (M.), 1993, *Tontines et développement ou le défi financier de l'Afrique*, Sopecam, Yaoundé.
- OLIVIER DE SARDAN (J.P.), 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Paris.
- ORLEAN (A.), 2004, « L'économie des conventions : Définitions et résultats », in : *Analyse économique des conventions*, Puf, Paris, pp.9-48.
- OWONA (A.), 1996, *La naissance du Cameroun (1884-1914)*, L'Harmattan, Paris.
- OYONO (P.R.), KOUNA (C.) et MALA (W.), 2005, « Benefits of forests in Cameroon. Global structure, issues involving access and decision-making hiccoughs », *Forest Policy and Economics*, 7 (2005), pp.357-368.
- PAGNI (L.), 1988, « Le pétrole dans la vie des Camerounais », *Le courrier*, n° 108.
- PATRICK (H.), 1966, « Financial Development and Economic Growth in Underdeveloped countries », *Economic Development and Cultural Change*, janvier, vol.14, n°2, pp.174-189.
- PEEMANS (J- Ph.), 2002, « Quelques remarques introductives », in : *Une Solidarité en Actes. Gouvernance Locale, Economie Sociale, Pratiques Populaires face à la globalisation*, Presse Universitaire de Louvain, UCL, Louvain-la-Neuve.
- PEEMANS (J.Ph.), 1996, « L'Utopie globalitaire », in : *L'Economie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique* (sous la direction de Christian Comeliau), PUF, Paris, pp.53-76.
- PEEMANS (J.Ph.), 1997, *Analyse des processus de développement. Notes introductives sur les études de cas*, Document de travail, I.E.D, Louvain-La-Neuve.
- PEEMANS (J.Ph.), 1997, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, L'Harmattan, Paris.
- PEEMANS (J.Ph.), 2002, *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*, Academia Bruyland / L'Harmattan, Louvain-La-Neuve/Paris.
- PEEMANS (J.Ph.), 2004, « Développement, identités culturelles, villes et territoires : quelques aspects Nord-Sud », in : *Développement territorial et mutations culturelles* (coordonné par Bernard Declève et Dominique Hibo), Presses Universitaires de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique, pp. 27-46.
- PERRET (B.), 1999, *Les nouvelles frontières de l'argent*, Seuil, Paris.
- PETONNET (C.), 1979, *On est tous dans le brouillard*, Galilée, Paris.
- PLIHON (D.), 2001, *Le nouveau capitalisme*, Flammarion, Paris.
- POLANYI (K.), 1983, *La grande transformation*, Gallimard, Paris.

- POLANYI (K.), 1983, *The Great transformation : the political origin of our time*, Beacon Press, Boston.
- POLANYI LEVITT (K.), 2005, « Les principaux concepts dans le travail de Karl Polanyi et leurs pertinence actuelle », Colloques. Autour de Polanyi, De Bocard, Paris, pp. 1-15.
- POULON (F.), 1996, Préface de *Crises économique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris.
- PRAGER (J.C) et VILLERROY de GALHAU (F.), 2006, *18 Leçons sur la politique économique. A la recherche de la régulation*, Seuil, Paris.
- PRZEWORSKI (A.) et al. 2000, *Democracy and Development: Political institutions and Well-Being in the World, 1950-1990*, Cambridge University, New-York.
- QUINN (F.), 1969, « Charles Atangana and the Ewondo Chief's », *Abbia*, n°23, pp.83-126.
- QUINN (F.), 1980, « Beti Society in the Ninetheenth Century », *Africa*, London, vol.50, n°3, pp.293-304
- QUINN (F.), 1989, « Rencontre dans la forêt dense : Les Bëti et les Allemands, 1887-1916 », in : *Histoire du Cameroun (XIX<sup>ème</sup> siècle début du XX<sup>ème</sup> siècle)*, L'Harmattan, Paris, pp.135-159.
- QUYNH DELAUNAY, 2006, « Le marché chez Polanyi », *La pensée*, n° 347, pp. 121-132.
- RAFFINOT (M.) et VENET (B.), 1998, « Approfondissement financier, libéralisation financière et croissance : le cas de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ». *XV<sup>ème</sup> journée internationale d'économie monétaire*, Université de Toulouse I, 4 et 5 juin 1998.
- RAJAN (R.G.) and ZINGALES (L.), 2006, "The persistence of Underdevelopment: institutions, Human capital, or Constituencies?", NBER Working Paper 12093, Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research.
- RAY (D.), 1998, *Development Economics*, Princeton University, Princeton.
- REINHART (C.) et TOKATLIDIS (I.), 2003, « Financial liberalization: The African experience », *Journal of African Economies*, vol.12, octobre 2003, pp.53-88.
- REYNAUD (J-D), 1997, *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, Paris.
- RIVALLAIN (J.), 1995, « Des paléomonnaies aux tontines africaines », in : *Epargnes et liens sociaux*, (sous la dir. de Jean-Michel Servet), Aupelf-Uref, pp.51-57.
- ROMAINVILLE (M.), 2005, « un seul doigt ne peut chercher les poux dans les cheveux », *Hémisphères. Journal de débat sur le développement*, pp.8-9.
- ROSANVALLON (P.), 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil, paris.
- ROSANVALLON (P.), 2008, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil, Paris.
- ROSIER (B.), 2000, *Les théories des crises économiques*, La Découverte, Paris.
- ROSTOW (W.W.), 1960, *The stages on Economic Growth: A non communist Manifesto*, Cambridge University Press, Cambridge.
- RUDIN (H.R.), 1938, *Germans in the Cameroons 1884-1914*, New Haven.
- RUFFINI (P-B.), 1996, *Les Théories monétaires*, Edition du Seuil, Paris.
- SACHS (J.) et LARRAIN (B.), 1993, *Macroeconomics in the global economy*, Harvester Wheatsheaf, New York.
- SANDRETTO (R.) et TIANOU KEOU (F.), 1993, « La faillite du Système bancaire africain : Autopsie et implication d'un désastre : l'exemple camerounais », *Informations et Commentaires*, n°83.

- SANDRETTO (R.), 2000, « Les risques de la libéralisation financière vus à travers le prisme des crises financières récentes des pays émergents », GATE, UMR 5824 du CNRS et Université Lumière de Lyon 2.
- SANNER (P.), 1949, « Le West African Currency Board et le système monétaire des colonies britanniques », *Documents et statistiques du Ministère de la France d'Outre-mer*, n°1.
- SAOUSSEN (G.) et CLEVENOT (M.), 2006, « Libéralisation financière et crises bancaires dans les pays émergents. La prégnance du rôle des institutions », Working Paper n° 8, Centre d'Economie de l'Université de Paris Nord.
- SARTRE (J. P.), 1981, *L'être et le néant*, Gallimard, Paris.
- SARTRE (J.P.), 1960, *critique de la raison dialectique*, chap. « Questions de méthode », Gallimard, Paris.
- SAUTTER (E.), 1978, « Dirigisme opérationnel et stratégie paysanne, ou l'aménageur aménagé », *L'espace géographique*, 4, p. 233.
- SCHLER (L.), 2005, « History, the Nation-State, and Alternative Narratives: example from Colonial Douala », *African Studies Review*, v. 48, n° 1, New Jersey, pp.89-108.
- SCHRIEDER et CARLOS E.CUEVAS, 1994, « Groupes financiers informels au Cameroun », in : *Finance informelle dans les pays en développement*, Presse Universitaire de Lyon, pp.57-70.
- SEGAL (A.), 1991, « Périodisation et didactique : Le moyen âge comme obstacle à l'intelligence des origines de l'Occident », *Périodes, la construction du temps historique*, Histoire au présent, Paris.
- SEIBEL (H.D.), 1996, « Finance informelle et informelle- stratégies de développement des systèmes locaux de financement », *Revue Tiers-Monde*, t. XXXVII, n° 145, pp. ??????
- SEIDE L (A.), 1906, *Deutsch-Kamerun : wie es ist und Was es Verspricht*, Berlin.
- SERVET (J.M.), 1984, *Nomismata. Etat et origines de la monnaie*, PUL, Lyon.
- SERVET (J.M.), 2000, « la monnaie est un fait social total », *Alternatives Economiques*, n°45, pp.2-3, Paris.
- SERVET (J.M.), 2004 b, « introduction générale », in Guérin I., Servet J.M (ed.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2003*, Economica, Paris.
- SERVET (J.M.), 2000, « La monnaie un fait social total », *Alternatives Economiques*, hors-série n°45, pp.26-27.
- SERVET (M.), 1996, « Risque, incertitude et financement de proximité en Afrique : Une approche socioéconomique », *Tiers-Monde*, vol.37, n°145, pp.40-57.
- SHAW (E.S.), 1973, *Financial Deepening in Economic Development*, Oxford University Press, New York.
- SHAW (M.), 2000, *The theory of the global state*, Cambridge University Press, Cambridge.
- SHOUAME MAMIAN (X.A.), 1977, *Système bancaire de l'Afrique centrale et développement économique*, mémoire de licence, Université de Yaoundé.
- SHUMPETER (J.A.), 1954, *Histoire de l'analyse économique*, Trad. Franç, (1983), Édition Gallimard, Paris.
- SHUMPETER (J.A.), 1990, *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Payot, Lausanne.
- SIME ZADOULO, 2002, *Le paysage de la microfinance au Cameroun*, Conjoncture PME, n° 20, mars.
- SIMON (H.A.), 1987, « Bounded rationality », in: *A dictionary of economics*, vol. Mac Millan, London, pp.26-267.
- SIROT (G.), 1963, *Les principaux changements intervenus depuis la guerre dans les structures économiques des territoires d'outre-mer*, Armand Colin, Paris.

- SISSOM (A.B.) et AHLERS (T.M.), 1981, *The socio-economic impact of SEMRY I: economic aspects*, Yaoundé, Centre de recherche économique et démographique. Research Report, n°1.
- SLARGEREN (J.V.), 2001, « Jamaican Missionaries in Cameroons », in : *Exchange*, 30, 2, Leyde, Brill, pp.145-156.
- SMITH, HORTON (D.) et PILLHEIMER, 1983, « Self-help Group as social movement organisations : Social structure and social change », *Social Movement Conflict and Change*, pp. 205-206.
- SOLOW (R.M.), 1956, « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol.70, pp.75-94.
- SOULAMA (S.), 2004, « Transformation et ou échec des institutions de microfinance dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine », *Economie et Solidarités*, vol.35 n° 1, 2, pp.193-208.
- STAMM (A.), 2003, *l'Afrique de la colonisation à l'indépendance*, Puf, Paris.
- STANZIANI (A.), 2006, « Les signes de qualité. Normes, Réputation et Confiance (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Revue de synthèses*, pp.329-358.
- STASAVAGE (D.), 1996, « La zone franc et l'équilibre budgétaire », *Revue d'Économie du Développement*, n°4, décembre, 145-178.
- STELL (W.F.) et ANDAH (D.O.), 2003, *Rural and microfinance regulation in Ghana: Implication for Development and performance of the industry*, World Bank Africa Regional Paper Series, n°49. Washington DC.
- STENGERS (J.), 1970, « L'historien devant l'abondance statistique », *Revue de l'Institut de Sociologie*, pp.427-458, à la page 450.
- STIGLITZ (J.) et WEISS (A.), 1983, « Incentive effects of determinations: Application to the credit and implicit central theory », *American Economic Review*, pp.912-927.
- STIGLITZ (J.), 1986, « The New development economics », *World development*, pp.257-265.
- STIGLITZ (J.), 1988, « Economic organisation, information and development », in: *handbook of Development Economics*, vol. II, North Holland, Amsterdam.
- STIGLITZ (J.E.) et WEISS (A.), 1981, "Credit rationing in markets with imperfect information", *American Economic Review*, pp.393-410.
- STIGLITZ (J.E.), 1990, « Peer Monitoring and Credit Markets », *The World Bank Economic Review*, 4 (1990):351-366.
- STIGLITZ (J.E.), 1999, "Markets, Market Failures and Development", *American Economic Review, Papers and Proceedings*, 79(2), pp.197-203.
- STRANGE (S.), 1986, *Casino Capitalism*, Basil Blackwell, Oxford.
- STRANGE (S.), 1996, *The retreat of the state, the diffusion of power in the world economy*, Cambridge University Press, Cambridge.
- STROUP (M.D), 2006, "Economic Freedom, Democracy and the Quality of Life", *World Development*, Vol. 35, n°1, pp.52-66.
- SWAN (T.W.), 1956, « Economic Growth and capital Accumulation », *Economic Record*, vol.32, pp. 334-361.
- TAGUIEFF (P-A.), 2004, *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Flammarion, Paris.
- TALLARD (M.), THERET (B.) et URI (D.), 2000, *Innovations institutionnelles et territoires*, L'Harmattan, Paris.

- TAMBA (I.) et TCHAMAMNBE (L.), 1995, « De la crise à la réforme des institutions bancaires africaines : L'expérience du Cameroun », *Revue TIERS-MONDE*, Tome XXXVI, n°144, pp.812-834.
- TAMBA (I.) et TOUNA MAMA, 1996, « Crises et déréglementation dans le secteur des entreprises publiques et parapubliques », in : *Crises économique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, pp.136-193.
- TANIMOUNE (N.A.), 2003, « Dualisme financier et libéralisation financière: Essai de modélisation », XXème Journée Internationale d'Economie Monétaire et Bancaire, Birmingham, 5 et 6 juin 2003.
- TAYLOR (L.), 1983, "Structuralist Macroeconomic: Applicable Models for the Third World", New York: Basic Books.
- TCHAMAMBE, (L.L.), 1999, « La finance informelle et la prévoyance sociale au Cameroun », in : *Finance informelle et financement du développement*, PMA/AUPELF.
- TCHAWÉ HATCHEU (E.), 2004, « De l'impératif du droit dans les pratiques tontinières en Afrique », communication présentée aux XX<sup>èmes</sup> journées ATM-CREDES, Droits et Développement, Nancy 25-26 et 27 mai 2004.
- TCHERNONOG, 1953, « La nature juridique des chefferies du Cameroun », *Revue juridique et politique de l'Union française*, VII, 2, avril-juin 1953.
- TCHOUASSI (G.), 2002, « Epargne des femmes au Cameroun : épargne individuelle, épargne collective ou épargne solidaire ? », Deuxième rencontre inter universitaire de l'économie sociale et solidaire du 5 au 7 février 2002 à Lyon.
- TCHUINDJO (L.), 1999, « The evolution of informal financial institution: The Rotating Savings and Credit Association in Cameroon », *African review Of Money Finance and Banking*, pp.5-20.
- TERRETA (M.), 2005, « God of Independance, God of Peace: Village Politics and Nationalism in The Maquis of Cameroon, 1957-1971 », *Journal Of African History*, 46, pp.75-101.
- TESTART (A.), 2001, (sous la direction de) : *Aux origines des monnaies*, édition Errance, Paris.
- TESTART (A.), 2001, *L'esclave, la dette et le pouvoir*, éditions Errance, Paris.
- TESTART (A.), 2005, *Eléments de classification des sociétés*, éditions errance, Paris.
- THERET (B.) et ZANABRIA (M.), 2006, « L'expérience argentine des monnaies fiscales provinciales dans la crise de convertibilité : une comparaison de leur succès et échecs visant à mettre à jour les conditions de viabilité d'un régime de monnayage véritablement fédéral », *Séminaire International, Analyse et pratiques du développement : Enjeux et diversité des approches-AUF CRIISEA-Amiens* 26-27 octobre 2006.
- THERET (B.), 2008, « Les trois états de la monnaie. Approche interdisciplinaire du fait monétaire », *Revue économique*, vol.59, n°4, pp.813-842.
- TINBERGEN (J.), 1961, *Techniques modernes de la politique économique*, Dunod, Paris.
- TOULEMON-DAKOURE (A.), 1999, « La responsabilité des banques dans le financement de l'économie béninoise », *African Review Of Money Finance And Banking, Supplementary issue of « Savings and Development »*, Cariplo, Milan, pp.127-158.
- TOUNA MAMA, 1996, (sous la direction de) : *Crise Economique et politique de déréglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris.
- TOURAINÉ (A.), 1992, « L'Etat et la question nationale », in : R. Lenoir et J. Lesourne (éds), *Où va l'Etat*, Le Monde Edition, Paris, pp.74-90.
- TOURAINÉ (A.), 1994, *Qu'est-ce que la démocratie ?* Fayard, Paris.
- TRABELSI (M.), 2005, « Finance et croissance: un lien positif sous condition pour les pays en voie de développement », *Problèmes économiques*, n°2868, pp.6-13.

- TSALA (T.), 1968, *le gouvernement des Bêti*, MS in private possession, Mvolye Cameroon.
- UBAH (C.N.), 1991, "Suppression of the Slave trade in the Nigerian Emirates", *Journal of African History*, 32.
- VALLAUD (D.), 2002, *Dictionnaire historique*, Fayard, Paris.
- VAN WIJNBERGEN (S.), 1983, « Credit Policy, inflation and growth in financial repressed economy », *Journal of Development Economics*, Vol.13, n°1, pp.45-65.
- VARIAN (H.), "Monitoring Agents with other Agents", *Journal Of institutional and Theoretical Economics*, vol. 146, n°1, pp. 153-174.
- VERKIJKA FANSO (G.), 1989, « Commerce et hégémonie sur la côte du Cameroun (1879-1887) », in : *Histoire du Cameroun (XIX<sup>ème</sup>-début du XX<sup>ème</sup> siècle)*, l'Harmattan, Paris, pp.99-133.
- VINCENT (J.F.), 1991, *Princes Montagnards du Nord-Cameroun*, Tome I, l'Harmattan, Paris.
- VOVELLE (M.), 1982, *Idéologies et mentalités*, François Maspero, Paris.
- WAI I TUN, 1977, « A revisit to interest rates outside the organized money market in underdeveloped countries », *Banca Nazionale del Lavarò*, n°122.
- WAI U TUN, 1957, « Interest rate outside the organized money market of underdeveloped countries », FMI, *Staff Papers*, novembre 1957, pp.80-142.
- WALLERSTEIN (I.), 1980, *Le système du monde du XV<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Capitalisme et économie-monde, 1450-1640*, Flammarion, France.
- WALLERSTEIN (I.), 1999, *L'après libéralisme, Essai sur un système-monde à réinventer*, Paris, Editions de l'Aube.
- WALLERSTEIN (I.), 2002, *Le capitalisme historique*, la Découverte, Paris.
- WARMINGTON (A.W.), 1958, "Saving and indebtedness among Cameroon Plantation Workers", *Africana*, 28: 329-343.
- WARNIER (J.P.), 1984, « Histoire du peuplement et genèse des paysage dans l'ouest camerounais », *Journal of African History*, 25, pp.395-410.
- WARNIER (J.P.), 1985, *Echanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda colonial*, Franz Steiner Verlag Wiesbaden GMBH, Stuttgart.
- WARNIER (J.P.), 1989, « Traite sans raids au Cameroun », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 113, XXIX-I, 1989, pp.5-32.
- WAUTELET (J.M.), 1990, « Cameroun, Accumulation et développement 1960-1990 », *Mondes en développement*, pp.75-85.
- WAUTELET (J.M.), 1995, « Disparités régionales et différenciation des paysanneries au Cameroun », *Revue TIERS-MONDE*, t. XXXVI, n°141, pp.87-101.
- WAUTELET (J.M.), 2008, « L'Etat entre économie populaire et reproduction inégalitaire », *Mondes en Développement*, vol.36, n°143, pp.11-25.
- WEISSKOPF (Th. E.), 1972, « The Impact of Foreign Capital Inflow on Domestic Saving in Under Developed Countries », *Journal of International Economics*, vol.2, n°1.
- WESSELING (H.), 2002, *Le partage de l'Afrique, 1880-1914*, Gallimard, Paris.
- WHITEHEAD (A.N.), 1938, *Modes of Thought*, New-York, p.195, cité d'après l'Appendice, "sur les statistiques: radicalisme et conservatisme", de BARINGTON MOORE (Jr.), in : *les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, 1969, traduction par CLINQUART, Maspero, p.407.
- WILLAME (J.C), 1985, « Cameroun : les avatars d'un libéralisme planifié », *Politique Africaine*, n°18, pp.44-70.
- WILLARD (R.J.), 1970, *The Cameroonian Federation, Political Integration in Fragmentary Society*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey.



- WOLFF (J.), 1996, *La Psychologie économique*, Économica, Paris.
- WOOLCOCK, "Social capital and Economic Development; towards a theoretical synthesis and policy framework", in *Theory and Society*, 27 (2), pp.151-208.
- WRIGHT (G.), 2000, *Microfinance System: Design quality financial services for the poor*, London: Zed Books.
- WYPLOSZ (C.), 2002, "L'instabilité financière internationale", in : *Les biens publics mondiaux. La coopération internationale au XX<sup>ème</sup> siècle* (sous la direction de Inge KAUL, Isabelle GRUNBERG et Marc A. STERN), Economica, Paris.
- YEPEZ DEL CASTILLO (I.), 1998, « L'informalité et l'Etat en Amérique latine », *Carnet*, n°3, pp.27-33.
- YUJIRO (H.) and VERNON (W.R.), 1984, *Agricultural development. An international perspective*, INRA Editions.
- ZAOUAL (A.), 2002, *Du rôle des croyances dans le développement*, L'Harmattan, Paris.
- ZAOUAL (H.), 2002, « La pensée économique peut-elle être flexible ? », in : *Cultures et Structures économiques*, sous la direction de Roland GRANIER et de Martine ROBERT, Economica, Paris, pp.113-127.

#### Autres documents

- APA 119fi 1-B, lettre n°95 CF du 1/10/1920.
- Atlas Jeune Afrique, 1979, *République Unie du Cameroun*, Paris, pp.49-50.
- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, 2000, *Histoire de l'union monétaire ouest-africaine*, 3 vol., Georges Israël Editeur, Paris.
- Banque de France, 2000.
- Banque de France-Rapport Zone-Franc, 2003.
- BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT/ BANQUE MONDIALE, 1989, *L'Afrique subsaharienne ; De la crise à la croissance durable*, 1818 H Street, N.W., Washington D.C. 20433 ; Etats-Unis d'Amérique.
- Banque mondiale, 1986.
- BANQUE MONDIALE, 1989, *Rapport sur le Secteur de l'agriculture du Cameroun*, Vol I, Rapport Principal.
- Banque mondiale, 2000.
- Banque Mondiale, Cameroun : Mémoire économique, 18 février 1987.
- Bulletin mensuel *Etudes et statistiques* de la B.C.E.A.C.E. et du Cameroun, n° 81, juillet 1963.
- Bulletin statistique de la BEAC, 1992.
- Bulletin Statistique, BEAC, 1979.
- CDC, 1980.
- COMMAND PAPERS, C-4279, 1885.
- Commodity Review and Outlook, 1990-91 (FAO Economic & Social Development Series), No 49.
- Décret n° 84/029 du 04 février 1984 portant organisation du Gouvernement, modifié par le décret n° 85/1172 du 24 août 1985.
- Décret n° 97/015 du 22 janvier 1997 accordant des avantages au président de la cour suprême et au procureur général.

- Décret n°2000/209 du 27 juillet 2000 fixant la valeur du point d'indice des fonctionnaires de l'Etat.
- Die Deutschen Schutzgebiete, 1914.
- Direction de la statistique et de la comptabilité nationale, 1984.
- Direction des études et projets, *Perspectives de développement pour l'an 2000 (esquisse), sous-secteur agricole*, Yaoundé, Ministère de l'agriculture.
- Document d'évaluation de la Direction des Etudes et Projets du MINAGRI, 1980.
- DSX, 2003.
- Finances et Budget, Ministère des Finances 1979.
- FMI, International Financial Statistics, 2006
- France, F.M., S.G., Afrique IV, dossier 71. Colonies allemandes, 31 mars 1913.
- Guide sur la colonisation, 1923.
- Histoire Générale de l'Afrique, T.VII. *L'Afrique sous domination coloniale*, 1880-1935, UNESCO/NEA, 1987.
- IMF, *International Financial Statistics; and World bank Economic Outlook*, 2006.
- Journal des Missions Evangéliques* (J.M.E.), 1<sup>er</sup> 1935.
- L'Eveil des Camerounais*, Douala, 10 septembre 1934.
- L'Eveil du Cameroun*, 23 novembre 1937.
- Le courrier*, n°108, 1998.
- Le Ministère de l'agriculture, *perspective de développement pour l'an 2000*.
- Loi n° 99/015 du 22 décembre 1999 portant création et organisation du marché financier.
- Marché tropicaux et méditerranéens*, n° 1826, 1980, pp. 27-58.
- Marchés tropicaux et méditerranéens*, 7 mai 1982.
- Marchés Tropicaux, 1987.
- MINAGRI, 1980.
- Ministère de l'Agriculture, 1984.
- Ministère de l'Agriculture, *Bilan diagnostic du secteur agricole de 1960 à 1980*, Yaoundé, 1980.
- Ministère de l'Agriculture, Direction de la Coopération et de la Mutualité (1973), Loi N°73/15 du 7 décembre 1973 portant sur le Statut de Sociétés Coopératives au Cameroun.
- Ministère de l'Agriculture, Direction des Enquêtes Agro-économiques et la Planification Agricole, *Résultats de l'enquête agricole*, Campagne 1985-1986, 1986-1988, 1988-1999.
- Ministère des Finances et du Plan, *Rapport général sur l'exécution du premier plan quinquennal*, Yaoundé, 1963, p.48
- OCDE/BAfD 2002.
- ONU, 2005, *Année internationale du micro crédit*.
- Pall Mall Gazette, 10 Mars 1885.
- PNUD/Banque mondiale, 1990
- PNUD/Banque mondiale, 1990.
- Q.W.Thomson », 3 juin 1881, Box A-8, BMS, London
- Rapport du conseil national du crédit, Cameroun.
- Rapport Moral sur l'Argent », *le Monde*, Paris.
- Rapports coloniaux, 1922-1938.
- Recensement national de 1987.

Statistiques du ministère des Finances du Cameroun. Période 1939-1949.

*Territoires africains sous mandat : Cameroun- Togo*, Paris, pp.55-56. Document sans auteur consulté à la bibliothèque centrale de Yaoundé en 2003.

*Territoires africains sous mandat : Cameroun Togo*, Paris, pp.55-56.

Treaty with the Kings, Chiefs and Treaders of Cameroons, 14 Janvier 1856.

USAID, « CDSS Substitute », Yaoundé, 1981.

*World population data sheet* (2005).